

RDA-FR

Transposition française de RDA

SECTION 1

ENREGISTREMENT DES ATTRIBUTS DES MANIFESTATIONS ET DES ITEMS

Transition bibliographique
Groupe Normalisation « RDA en France »
Groupe de travail « Description des Manifestations »

CN 46 Information et documentation
CN 46-9 Identification et description
Groupe AFNOR CN 46-9/GE6

Décembre 2022

Version archivée le 01/10/2023

Groupe de travail « Description des Manifestations »

Pilote :

BELLEEC, Joëlle	<i>Bibliothèque nationale de France – Département de l'Information bibliographique et numérique</i>
<i>puis</i> LERESCHE, Françoise	<i>Bibliothèque nationale de France – Département des Métadonnées</i>
<i>puis</i> ROCHE, Mélanie	<i>Bibliothèque nationale de France – Département des Métadonnées</i>
BELLIER, Luc BISMUTH, Laurent	<i>SCD de l'Université Paris Sud Centre national du cinéma et de l'image animée</i>
BODEZ, Marie-Pierre	<i>Bibliothèque nationale de France – Département de l'Audiovisuel</i>
CANTIÉ, Philippe	<i>Bibliothèque nationale de France – Centre ISSN France</i>
DALMAIS-HAINE, Lydie	<i>Bibliothèque nationale de France – Département du Dépôt Légal– Bibliographie nationale française Livres</i>
DROUHIN, Pierre-Louis	<i>Bibliothèque nationale de France – Service de l'Inventaire rétrospectif – Périodiques</i>
ESMENJAUD, Dominique	<i>Agence bibliographique de l'enseignement supérieur – Pôle Métadonnées</i>
ÉTIENNE, Valère	<i>Bibliothèque nationale de France – Département de la Musique</i>
GOUBINA, Maya	<i>Bibliothèque nationale de France – Département des Cartes et plans</i>
GOY, François-Pierre	<i>Bibliothèque nationale de France – Département de la Musique</i>
GRANDGUILLLOTTE, Catherine	<i>Bibliothèque nationale de France – Département du dépôt légal – Bibliographie nationale française Livres</i>
GUILLAUMÉE, Marie-Line	<i>Bibliothèque du Muséum National d'Histoire Naturelle</i>
HECHT, Christine	<i>Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg</i>
JESTAZ, Laure	<i>Agence bibliographique de l'enseignement supérieur – Département Métadonnées et Services aux Réseaux</i>
LAFORÊT, Alice	<i>Bibliothèque nationale de France – Département du Dépôt légal</i>
LE PAPE, Philippe	<i>Agence bibliographique de l'enseignement supérieur – Mission Normalisation</i>

LELEU-GUYON, Agnès
LOISEAUX, Olivier

MANNEHEUT, Agnès
MAITRE, Bénédicte

MÉNAGE, Jean-Pierre
PASTOR MARTINEZ,
Nuria
PIERRE, Marie

QUILLIVIC, Claudine

THOMPSON, Marie-
Claude

VIGNOT, Martine

Électre

*Bibliothèque nationale de France –
Département des Cartes et plans*

SCD de l'Université de Nantes

*Bibliothèque nationale de France –
Département des Métadonnées*

Électre

SCD Lyon 1

*Bibliothèque Nationale et Universitaire de
Strasbourg*

*Bibliothèque nationale de France –
Département des Cartes et plans*

*Bibliothèque nationale de France –
Département des Estampes et de la
photographie*

Cinémathèque française

Version archivée le 01/10/2023

Sommaire

ORGANISATION GÉNÉRALE	11
CHAPITRE 1 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENREGISTREMENT DES ATTRIBUTS DES MANIFESTATIONS ET DES ITEMS	15
1.0 CHAMP D'APPLICATION	1
1.1 TERMINOLOGIE	3
1.1.1 Explication des termes clés	3
1.1.2 Manifestation ou item	3
1.2 OBJECTIFS FONCTIONNELS ET PRINCIPES	5
1.3 ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX	7
1.4 CHOIX DE LA LANGUE ET DE L'ÉCRITURE DE LA DESCRIPTION	9
1.4.1 Champ d'application	9
1.4.2 Langue et écriture des données transcrites	9
1.4.3 Langue et écriture des données restituées	9
1.4.4 Langue et écriture des données dans les éléments non transcrits	10
1.5 TYPE DE DESCRIPTION	11
1.5.1 Différentes façons de décrire une manifestation	11
1.5.2 Description globale	11
1.5.3 Description analytique	11
1.5.4 Description mixte	12
1.5.5 Description en recueil factice	12
1.6 CRÉATION D'UNE NOUVELLE DESCRIPTION	13
1.6.1 Critères pour la création d'une nouvelle description	13
1.6.2 Critères spécifiques aux ressources diachroniques	14
1.7 TRANSCRIPTION	17
1.7.1 Recommandations générales sur la transcription	17
1.7.2 Emploi des majuscules	19
1.7.3 Ponctuation	24
1.7.4 Signes diacritiques et lettres en exposant	26
1.7.5 Symboles	27
1.7.6 Citations	27
1.7.7 Initiales, sigles et acronymes	29
1.7.8 Lettres ou mots devant être lus plus d'une fois	31
1.7.9 Abréviations	31
1.7.10 Inexactitudes	31
1.8 NOMBRES EXPRIMÉS EN CHIFFRES OU EN TOUTES LETTRES	33
1.8.1 Recommandations générales	33
1.8.2 Forme des chiffres	35
1.8.3 Nombres exprimés en toutes lettres	35
1.8.4 Nombres extrêmes	35
1.8.5 Nombres ordinaux	36
1.9 DATES	37
1.9.1 Recommandations générales	37
1.9.2 Dates figurant sur la source d'information	38
1.9.3 Dates restituées	39
1.9.4 Dates sous forme normalisée	40
1.10 NOTES	42
1.10.1 Recommandations générales sur les notes	42
1.10.2 Emploi des majuscules	42
1.10.3 Citations	42
1.10.4 Références	43
1.10.5 Applicabilité de l'information enregistrée dans une note	43
1.11 FAC-SIMILÉS ET REPRODUCTIONS	45
CHAPITRE 2 IDENTIFICATION DES MANIFESTATIONS ET DES ITEMS	47

2.1 BASE POUR L'IDENTIFICATION DE LA RESSOURCE	49
2.1.1 <i>Recommandations générales</i>	49
2.1.2 <i>Description globale</i>	49
2.1.3 <i>Description analytique</i>	50
2.2 SOURCES D'INFORMATION	53
2.2.2 <i>Source d'information privilégiée</i>	53
2.2.3 <i>Plus d'une source d'information privilégiée</i>	58
2.2.4 <i>Autres sources d'information</i>	59
2.3 TITRE	61
2.3.1 <i>Instructions de base sur l'enregistrement des titres</i>	61
2.3.2 <i>Titre propre</i>	68
2.3.3 <i>Titre propre parallèle</i>	98
2.3.4 <i>Complément du titre</i>	102
2.3.5 <i>Complément du titre parallèle</i>	111
2.3.6 <i>Variante de titre</i>	114
2.3.7 <i>Titre propre antérieur</i>	116
2.3.8 <i>Titre propre ultérieur</i>	117
2.3.9 <i>Titre-clé</i>	118
2.3.10 <i>Titre abrégé</i>	119
2.4 MENTION DE RESPONSABILITÉ	121
2.4.1 <i>Instructions de base sur l'enregistrement des mentions de responsabilité</i>	121
2.4.2 <i>Mention de responsabilité relative au titre propre</i>	135
2.4.3 <i>Mention de responsabilité parallèle relative au titre propre</i>	142
2.5 MENTION D'ÉDITION	145
2.5.1 <i>Instructions de base sur l'enregistrement d'une mention d'édition</i>	145
2.5.2 <i>Désignation de l'édition</i>	149
2.5.3 <i>Désignation parallèle de l'édition</i>	153
2.5.4 <i>Mention de responsabilité relative à l'édition</i>	154
2.5.5 <i>Mention de responsabilité parallèle relative à l'édition</i>	156
2.5.6 <i>Autre désignation de l'édition</i>	157
2.5.7 <i>Autre désignation parallèle de l'édition</i>	159
2.5.8 <i>Mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition</i>	160
2.5.9 <i>Mention de responsabilité parallèle relative à une autre désignation de l'édition</i>	161
2.7 MENTION DE PRODUCTION	163
2.7.1 <i>Instructions de base sur l'enregistrement des mentions de production</i>	163
2.7.2 <i>Lieu de production</i>	167
2.7.3 <i>Forme parallèle du lieu de production</i>	171
2.7.4 <i>Nom du producteur</i>	172
2.7.5 <i>Forme parallèle du nom du producteur</i>	175
2.7.6 <i>Date de production</i>	176
2.7.7 <i>Date de production sous forme normalisée</i>	179
2.8 MENTION DE PUBLICATION	181
2.8.1 <i>Instructions de base sur l'enregistrement des mentions de publication</i>	181
2.8.2 <i>Lieu de publication</i>	186
2.8.3 <i>Forme parallèle du lieu de publication</i>	193
2.8.4 <i>Adresse complète de l'éditeur</i>	194
2.8.5 <i>Nom de l'éditeur</i>	195
2.8.6 <i>Forme parallèle du nom de l'éditeur</i>	202
2.8.7 <i>Date de publication</i>	204
2.8.8 <i>Date de publication sous forme normalisée</i>	210
2.9 MENTION DE DIFFUSION OU DE DISTRIBUTION	211
2.9.1 <i>Instructions de base sur l'enregistrement des mentions de diffusion ou de distribution</i>	211
2.9.2 <i>Lieu de diffusion ou de distribution</i>	214
2.9.3 <i>Forme parallèle du lieu de diffusion ou de distribution</i>	219
2.9.4 <i>Adresse complète du diffuseur ou du distributeur</i>	220
2.9.5 <i>Nom du diffuseur ou du distributeur</i>	221
2.9.6 <i>Forme parallèle du nom du diffuseur ou du distributeur</i>	226
2.9.7 <i>Date de diffusion ou de distribution</i>	227
2.9.8 <i>Date de diffusion ou de distribution sous forme normalisée</i>	231
2.10 MENTION DE FABRICATION	232

2.10.1 Instructions de base sur l'enregistrement des mentions de fabrication	232
2.10.2 Lieu de fabrication	235
2.10.3 Forme parallèle du lieu de fabrication	239
2.10.4 Adresse complète du fabricant	240
2.10.5 Nom du fabricant	241
2.10.6 Forme parallèle du nom du fabricant	245
2.10.7 Date de fabrication	246
2.10.8 Date de fabrication sous forme normalisée	249
2.11 DATE DE COPYRIGHT	250
2.11.1 Instructions de base sur l'enregistrement des dates de copyright	250
2.13 MODALITÉ DE PARUTION	253
2.13.1 Instructions de base sur l'enregistrement de la modalité de parution	253
2.15 NIVEAU D'AUTONOMIE	257
2.15.1 Instructions de base sur l'enregistrement du niveau d'autonomie	257
CHAPITRE 3 DESCRIPTION DES SUPPORTS ET DES CONTENUS	263
3.0 OBJECTIFS ET CHAMP D'APPLICATION	265
3.1 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR LA DESCRIPTION DES SUPPORTS	267
3.1.1 Instructions de base sur l'enregistrement des supports	267
3.1.2 Sources d'information	269
3.1.3 Manifestations disponibles sur différents supports	269
3.1.4 Fac-similés et reproductions	269
3.1.5 Description analytique d'une partie d'une ressource plus vaste	269
3.1.6 Ressources constituées de plus d'un type de support	270
3.1.7 Ressources dématérialisées	273
3.1.8 Changement dans les caractéristiques du support	274
3.2 TYPE DE MÉDIATION	277
3.2.1 Instructions de base sur l'enregistrement du type de médiation	277
3.3 TYPE DE SUPPORT	281
3.3.1 Instructions de base sur l'enregistrement du type de support	281
3.4 IMPORTANCE MATÉRIELLE	293
3.4.1 Instructions de base sur l'enregistrement de l'importance matérielle	293
3.4.2 Importance matérielle des ressources sous forme de volumes, etc.	303
3.4.3 Importance matérielle des ressources sous forme de feuilles juxtaposées	317
3.4.4 Importance matérielle d'une ressource sous forme d'objet	320
3.5 DIMENSIONS	323
3.5.1 Instructions de base sur l'enregistrement des dimensions	323
3.6 MATÉRIAU DE BASE	339
3.6.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un matériau de base	339
3.7 MATÉRIAU APPLIQUÉ	341
3.7.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un matériau appliqué	341
3.7.2 Émulsion sur microfilm et microfiche	342
3.8 MONTURE	345
3.8.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une monture	345
3.9 MÉTHODE DE PRODUCTION	347
3.9.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une méthode de production	347
3.10 GÉNÉRATION	349
3.10.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une génération	349
3.11 DISPOSITION	351
3.11.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une disposition	351
3.12 FORMAT BIBLIOGRAPHIQUE	355
3.12.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un format bibliographique	355
3.13 CARACTÉRISTIQUES TYPOGRAPHIQUES	357
3.13.1 Instructions de base sur l'enregistrement des caractéristiques typographiques	357
3.13.2 Type de police de caractères	357
3.13.3 Taille des caractères	358
3.13.4 Particularités d'une caractéristique typographique	358
3.14 POLARITÉ	361
3.14.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une polarité	361
3.15 FACTEUR DE RÉDUCTION	363

3.15.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un facteur de réduction	363
3.16 VITESSE DE LECTURE	365
3.16.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une vitesse de lecture	365
3.17 CARACTÉRISTIQUES DU SILLON	367
3.17.1 Instructions de base sur l'enregistrement des caractéristiques du sillon	367
3.17.2 Type de sillon	367
3.17.3 Méthode de gravure du sillon	368
3.17.4 Particularités des caractéristiques du sillon	368
3.18 FORMAT D'UN SUPPORT ÉLECTRONIQUE	369
3.18.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un support électronique	369
3.19 CARACTÉRISTIQUES DU FICHIER NUMÉRIQUE	372
3.19.1 Instructions de base sur l'enregistrement des caractéristiques du fichier numérique	372
3.19.2 Type de fichier	374
3.19.3 Format d'encodage	375
3.19.4 Taille du fichier	377
3.19.5 Résolution	378
3.19.7 Débit binaire	379
3.19.8 Représentation numérique d'un contenu cartographique	380
3.20 ÉQUIPEMENT OU SYSTÈME REQUIS	383
3.20.1 Instructions de base sur l'équipement ou le système requis	383
3.21 FORMAT DE PROJECTION	386
3.21.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un format de projection	386
3.22 VITESSE DE PROJECTION	389
3.22.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une vitesse de projection	389
3.23 FORMAT D'UN SUPPORT VIDÉO	390
3.23.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un format d'un support vidéo	390
3.24 NORME DE DIFFUSION	393
3.24.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une norme de diffusion	393
3.25 CODE DE RÉGION	395
3.25.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un code de région	395
3.26 FAMILLE DE SUPPORT	396
3.26.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une famille de support	396
3.27 CONFIGURATION DE BANDE MAGNÉTIQUE	398
3.27.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une configuration de bande magnétique	398
3.28 TECHNIQUE DE SPATIALISATION DU SON	399
3.28.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une technique de spatialisation du son	399
3.29 TECHNIQUE DE RÉDUCTION DU BRUIT DE FOND	401
3.29.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une technique de réduction du bruit de fond	401
3.30 FORMAT D'IMAGE ANIMÉE	403
3.30.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un format d'image animée	403
3.31 RELIURE	405
3.31.1 Instructions de base sur l'enregistrement de la reliure	405
3.31.2 Couverture	406
3.32 CONTENEUR	407
3.32.1 Instructions de base sur l'enregistrement du conteneur	407
3.32.2 Description structurée du conteneur	407
3.33 MATÉRIEL D'ACCOMPAGNEMENT	411
3.33.1 Instructions de base sur l'enregistrement du matériel d'accompagnement	411
3.33.2 Description structurée du matériel d'accompagnement	411
3.40 NOTE SUR UN SUPPORT	417
3.40.1 Instructions de base sur la rédaction d'une note sur un support	417
3.40.2 Note sur l'importance matérielle d'une manifestation	417
3.40.3 Note sur les dimensions d'une manifestation	420
3.40.4 Note sur les changements dans les caractéristiques du support	422
3.40.5 Note sur une particularité d'un support	424
3.51 TYPE DE CONTENU	425
3.51.1 Instructions de base sur l'enregistrement du type de contenu	425
3.52 MENTION DE PRÉSENTATION MUSICALE	449
3.52.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une mention de présentation musicale	449
3.52.2 Désignation de présentation musicale	450

3.52.3 Désignation parallèle de présentation musicale.....	454
3.53 DÉTAIL DU CONTENU	455
3.53.3 Quantification du contenu.....	455
3.54 CONTENU SUPPLÉMENTAIRE.....	459
3.54.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un contenu supplémentaire	459
3.54.2 Contenu supplémentaire illustratif.....	464

CHAPITRE 4 INFORMATIONS RELATIVES À L'ACQUISITION ET À L'ACCÈS DE LA MANIFESTATION..... 469

4.0 OBJECTIF ET CHAMP D'APPLICATION.....	470
4.1 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR L'ACQUISITION ET L'ACCÈS	470
4.1.1 Sources d'information.....	470
4.2 CONDITIONS DE DISTRIBUTION	470
4.2.1 Champ d'application.....	470
4.2.2 Sources d'information.....	470
4.2.3 Enregistrement des conditions de distribution	470
4.2.4 Particularités des conditions de distribution	471
4.2.5 Indisponibilité de la manifestation à la vente.....	471
4.3 COORDONNÉES DE L'ÉDITEUR, DU DIFFUSEUR OU DU DISTRIBUTEUR, ETC.	473
4.3.1 Champ d'application.....	473
4.3.2 Sources d'information.....	473
4.3.3 Enregistrement des coordonnées d'un éditeur, d'un diffuseur ou d'un distributeur, etc. ...	473
4.4 CONDITIONS D'ACCÈS.....	475
4.4.1 Champ d'application.....	475
4.4.2 Sources d'information.....	475
4.4.3 Enregistrement des conditions d'accès.....	475
4.5 TYPE D'ACCÈS À UNE RESSOURCE DÉMATÉRIALISÉE.....	477
4.5.1 Champ d'application.....	477
4.5.2 Sources d'information.....	477
4.5.3 Enregistrement du type d'accès à une ressource dématérialisée.....	477
4.6 RESTRICTION D'USAGE.....	479
4.6.1 Champ d'application.....	479
4.6.2 Sources d'information.....	479
4.6.3 Enregistrement d'une restriction d'usage.....	479
4.7 ADRESSE URL DE LA MANIFESTATION	480
4.7.1 Champ d'application.....	480
4.7.2 Sources d'information.....	480
4.7.3 Enregistrement d'une adresse URL	480

ANNEXES..... 483

TABLEAUX DE CORRESPONDANCE ENTRE LES FASCICULES DE DOCUMENTATION AFNOR ET RDA-FR ...	485
FD Z 44-050 (2005) – Documentation – Catalogage des monographies – Texte imprimé – Rédaction de la description bibliographique.....	485
FD Z 44-063 (2007) – Documentation – Catalogage des ressources continues – Rédaction de la description bibliographique.....	493
FD Z 44-065 (1998) – Documentation – Catalogage des vidéogrammes – Rédaction de la description bibliographique.....	500
FD Z 44-066 (1988) – Documentation – Catalogage des enregistrements sonores – Rédaction de la notice phonographique.....	508
FD Z 44-069 (1993) – Documentation – Catalogage de la musique imprimée – Rédaction de la description bibliographique.....	514
FD Z 44-082 (1999) – Documentation – Catalogage des ressources électroniques – Rédaction de la description bibliographique.....	522
TYPLOGIE DE L'IMAGE	529

Version archivée le 01/10/2023

Organisation générale¹

1 Recommandations générales sur l'enregistrement des attributs des Manifestations et des Items

1.0 Champ d'application

1.1 Terminologie

1.2 Objectifs fonctionnels et principes

1.3 Éléments fondamentaux

1.4 Choix de la langue et de l'écriture de la description

1.5 Type de description

1.6 Création d'une nouvelle description

1.7 Transcription

1.8 Nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres

1.9 Dates

1.10 Notes

1.11 Fac-similés et reproductions

2: Identification des Manifestations et des Items

2.0 Objectif et champ d'application

2.1 Base pour l'identification de la ressource

2.2 Sources d'information

2.3 Titre

2.4 Mention de responsabilité

2.5 Mention d'édition

2.6 Numérotation des publications en série

2.7 Mention de production

2.8 Mention de publication

2.9 Mention de diffusion ou de distribution

2.10 Mention de fabrication

2.11 Date de copyright

2.12 Mention de collection

2.13 Mode de parution

2.15 Niveau d'autonomie

2.16 Identifiant de la manifestation

2.17 Citation privilégiée

2.18 Note sur la manifestation

2.19 Historique de la garde d'un item

2.20 Source immédiate d'acquisition de l'item

2.21 Identifiant de l'item

2.22 Note sur l'item

3: Description des supports matériels et des contenus

3.0 Objectif et champ d'application

3.1 Recommandations générales sur la description des supports matériels

3.2 Type de médiation

¹ Les rubriques apparaissant en rouge correspondent à des éléments publiés ; elles sont situées dans le plan général par le rappel, en gris clair, des éléments de RDA qui n'ont pas encore été transposés dans les règles françaises.

3.3 Type de support matériel

3.4 Importance matérielle

3.5 Dimensions

3.6 Matériau de base

3.7 Matériau appliqué

3.8 Monture

3.9 Méthode de production

3.10 Génération

3.11 Disposition

3.12 Format bibliographique

3.13 Caractéristiques typographiques

3.14 Polarité

3.15 Facteur de réduction

3.16 Vitesse de lecture

3.17 Caractéristiques du sillon

3.18 Format d'un support électronique

3.19 Caractéristique du fichier numérique

3.20 Équipement ou système requis

3.21 Format de projection

3.22 Vitesse de projection

3.23 Format d'un support vidéo

3.24 Norme de diffusion

3.25 Code de région

3.26 Famille de support

3.27 Configuration de bande magnétique

3.28 Technique de spatialisation du son

3.29 Technique de réduction du bruit de fond

3.30 Format d'image animée

3.31 Reliure

3.32 Conteneur

3.33 Matériel d'accompagnement

3.40 Note sur un support matériel

3.51 Type de contenu

3.53 Détail du contenu

3.54 Contenu supplémentaire

4 Information relative à l'acquisition et à l'accès

4.0 Objectif et champ d'application

4.1 Recommandations générales sur l'acquisition et l'accès

4.2 Conditions de distribution

4.3 Coordonnées de l'éditeur, du diffuseur ou du distributeur, etc.

4.4 Conditions d'accès

4.5 Type d'accès à une ressource dématérialisée

4.6 Restriction d'usage

4.7 Adresse URL de la manifestation

ANNEXE

Tableaux de correspondance entre les fascicules de documentation AFNOR et RDA-FR

FD Z 44-050 (2005) – Documentation – Catalogage des monographies – Texte imprimé – Rédaction de la description bibliographique

FD Z 44-063 (2007) – Documentation – Catalogage des ressources continues – Rédaction de la description bibliographique

FD Z 44-065 (1998) – Documentation – Catalogage des vidéogrammes – Rédaction de la description bibliographique

FD Z 44-066 (1988) – Documentation – Catalogage des enregistrements sonores – Rédaction de la description phonographique

FD Z 44-067 (1991) – Documentation – Catalogage des documents cartographiques – Rédaction de la description bibliographique

FD Z 44-069 (1993) – Documentation – Catalogage de la musique imprimée – Rédaction de la description bibliographique

FD Z 44-073 (2005) – Documentation – Catalogage des monographies – Texte imprimé – Rédaction de la description bibliographique allégée

FD Z 44-077 (1997) – Documentation – Catalogage de l'image fixe – Rédaction de la description bibliographique

FD Z 44-078 (1994) – Documentation – Catalogage des parties composantes – Rédaction de la description bibliographique

FD Z 44-082 (1999) – Documentation – Catalogage des ressources électroniques – Rédaction de la description bibliographique

Version archivée le 01/10/2023

Chapitre 1

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SUR L'ENREGISTREMENT DES ATTRIBUTS DES MANIFESTATIONS ET DES ITEMS

1.0 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 1.0 (2017/04) – divergence

La section 1 de RDA-FR rassemble les recommandations et instructions sur l'enregistrement des attributs des manifestations postérieures à 1830 et de leurs items.

Pour la description des manifestations antérieures à 1830 ou qui présentent les spécificités de l'impression artisanale, se référer à la recommandation « [Catalogage des monographies anciennes : description bibliographique et données d'exemplaire](#) ».

Pour la description des œuvres et expressions matérialisées dans les manifestations, voir la Section 2.

▼ Correspondance avec RDA : 1.0

Le chapitre 1 de RDA-FR fournit des informations générales pour appuyer l'application des recommandations et des instructions des chapitres 2 à 4. Il comprend :

- a) une explication des termes clés (voir [1.1](#)) ;
- b) les objectifs fonctionnels et les principes qui sous-tendent les recommandations et les instructions des chapitres 2 à 4 (voir [1.2](#)) ;
- c) les éléments fondamentaux pour la description des manifestations et des items (voir [1.3](#)) ;
- d) des recommandations et des instructions qui s'appliquent à différents éléments des chapitres 2 à 4 :
 - i. transcription (voir [1.7](#)),
 - ii. nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres (voir [1.8](#)),
 - iii. dates (voir [1.9](#)),
 - iv. notes (voir [1.10](#)),
- e) des recommandations générales sur la description :
 - i. choix de la langue et de l'écriture de la description (voir [1.4](#)),
 - ii. type de description (voir [1.5](#)),
 - iii. création d'une nouvelle description (voir [1.6](#)),
 - iv. fac-similés et reproductions (voir [1.11](#)).

Version archivée le 01/10/2023

1.1 Terminologie

▲ Correspondance avec RDA : 1.1

1.1.1 Explication des termes clés

▼ Correspondance avec RDA : 1.1.1

Certains termes utilisés dans ce chapitre et dans les chapitres 2 à 4 possèdent une signification propre à leur utilisation dans RDA-FR. Quelques-uns de ces termes sont expliqués sous [1.1.2](#).

Les noms des éléments de données sont définis au début des instructions relatives à l'élément en question. De plus, tous les termes utilisés dans ces chapitres avec un sens technique particulier sont définis dans le glossaire.

1.1.2 Manifestation ou item

▼ Correspondance avec RDA : 1.1.2 – 1.1.5

Les chapitres 2 à 4 se rapportent à une manifestation ou à un item. Les termes *manifestation* et *item* sont utilisés comme suit :

Manifestation : l'ensemble de tous les supports qui sont présumés partager les mêmes caractéristiques relatives tant au contenu intellectuel ou artistique qu'aux aspects de présentation matérielle. Cet ensemble est défini à la fois par son contenu global et par le plan de production pour son (ou ses) support(s). Une manifestation matérialise une ou plusieurs **expression(s)** d'une ou plusieurs **œuvre(s)**. Une manifestation peut être matérielle (par exemple, une cassette audio) ou dématérialisée (par exemple, un site Web).

Item : un ou plusieurs objets portant des signes chargés de véhiculer un contenu intellectuel ou artistique. En termes de contenu intellectuel ou artistique et de présentation matérielle, un item exemplifie une manifestation et en reflète en principe toutes les caractéristiques. Il peut avoir en outre des caractéristiques singulières en fonction de son histoire (voir 2.xx Historique de la garde d'un item et 2.xx Source immédiate d'acquisition de l'item).

En pratique, un item correspond à un exemplaire.

Version archivée le 01/10/2023

1.2 Objectifs fonctionnels et principes

▼ Correspondance avec RDA : 1.2

Les données décrivant une manifestation ou un item doivent permettre à l'utilisateur de :

- a) *trouver* les manifestations et les items correspondant aux critères de recherche établis par l'utilisateur ;
- b) *identifier* la manifestation décrite (c'est-à-dire confirmer que la manifestation décrite correspond à la manifestation recherchée ou bien établir une distinction entre deux ou plusieurs manifestations ayant des caractéristiques identiques ou similaires) ;
- c) *sélectionner* une manifestation pertinente pour les besoins de l'utilisateur en matière de caractéristiques physiques du support et de formatage et d'encodage de l'information ;
- d) *obtenir* une manifestation (c'est-à-dire avoir accès à un item représentant la manifestation recherchée, par achat, prêt, ou par une connexion en ligne à un serveur distant).

Pour s'assurer que les données créées selon RDA-FR remplissent ces objectifs fonctionnels, les recommandations et instructions des chapitres 1–4 ont été conçues selon les principes suivants :

- *Différenciation*. Les données doivent servir à différencier la manifestation décrite d'autres manifestations.
- *Suffisance*. Les données doivent suffire à répondre aux besoins de l'utilisateur en matière de sélection d'une manifestation pertinente.
- *Représentativité*. Les données doivent refléter la présentation de la manifestation.
- *Exactitude*. Les données doivent fournir des informations complémentaires pour corriger ou clarifier des informations ambiguës, inintelligibles ou prêtant à confusion, portées sur les sources d'information faisant partie intégrante de la manifestation.
- *Usage courant*. Les données non transcrites à partir de la manifestation même doivent refléter l'usage courant.

Dans RDA-FR, le principe de représentativité est notamment assuré par la transcription des données à partir de la manifestation comme source d'information. La transcription peut aussi servir à différencier une manifestation d'une autre.

Version archivée le 01/10/2023

1.3 Éléments fondamentaux

▼ Correspondance avec RDA : 1.3 (2015/04)

Les éléments fondamentaux sont les éléments indispensables pour permettre à l'utilisateur d'identifier et de sélectionner des manifestations ou des items correspondant à l'objet de sa recherche. L'élément Titre propre est par exemple un élément fondamental de la manifestation.

Ces éléments fondamentaux sont obligatoirement fournis dans la description des manifestations ou des items lorsqu'ils sont applicables et facilement vérifiables.

Dans certains cas, le caractère fondamental de l'élément peut être soumis à condition (par exemple, 2.9.7 Date de diffusion). Fournir obligatoirement ces éléments dans la description des manifestations ou des items si la condition est remplie.

Lors de l'enregistrement des données identifiant et décrivant une manifestation ou un item, les éléments listés ci-dessous sont fondamentaux :

Titre

Titre propre

Mention de responsabilité

Mention de responsabilité relative au titre propre (s'il y en a plus d'une, seule la première enregistrée est requise)

Mention d'édition

Désignation de l'édition

Autre désignation de l'édition

Numérotation des publications en série

Désignation numérique et/ou alphabétique de la première livraison ou partie d'une séquence (pour la première ou l'unique séquence)

Désignation chronologique de la première livraison ou partie d'une séquence (pour la première ou l'unique séquence)

Désignation numérique et/ou alphabétique de la dernière livraison ou partie d'une séquence (pour la dernière ou l'unique séquence)

Désignation chronologique de la dernière livraison ou partie d'une séquence (pour la dernière ou l'unique séquence)

Mention de production

Date de production (d'une ressource non publiée)

Mention de publication

Lieu de publication (s'il y en a plus d'un, seul le premier enregistré est requis)

Nom de l'éditeur (s'il y en a plus d'un, seul le premier enregistré est requis)

Date de publication

Mention de collection

Titre propre d'une collection

Numérotation au sein d'une collection

Titre propre d'une sous-collection

Numérotation au sein d'une sous-collection

Identifiant de manifestation

Identifiant de manifestation (s'il y en a plus d'un, préférer le cas échéant un identifiant reconnu internationalement)

Type de médiation

Type de médiation

Type de support

Type de support

Importance matérielle

Importance matérielle (uniquement si la ressource est complète ou si l'importance matérielle totale est connue)

Type de contenu

Type de contenu

Version archivée le 01/10/2023

1.4 Choix de la langue et de l'écriture de la description

▲ Correspondance avec RDA : [1.4](#) – modification de l'intitulé

1.4.1 Champ d'application

▼ Pas de correspondance avec RDA

Le choix de la langue et de l'écriture de la description s'applique à la langue et à l'écriture des données enregistrées dans les éléments d'identification d'une manifestation, et non à la langue et à l'écriture du contenu de la ressource (pour celles-ci, voir 6.16 Mention de langue de l'expression).

Ce choix dépend du type d'élément et de la présence de données transcrites. Pour les données non transcrites, il relève de l'agence de catalogage effectuant la description.

1.4.2 Langue et écriture des données transcrites

▼ Correspondance avec RDA : [1.4](#) – modification

Enregistrer les éléments transcrits (voir [1.7.1](#)) dans la langue et l'écriture utilisées dans la manifestation décrite.

Alternative

Si l'un de ces éléments ne peut être enregistré dans l'écriture utilisée sur la source d'où il provient, enregistrer l'élément sous une forme translittérée.

Ajout facultatif

Enregistrer une forme translittérée de l'élément en plus de la forme enregistrée dans l'écriture utilisée sur la source.

1.4.3 Langue et écriture des données restituées

▲ Pas de correspondance avec RDA

1.4.3.1 Ajout complémentaire

▼ Correspondance avec RDA : [1.4](#) – modification

Lors de l'ajout de données à l'intérieur de l'un des éléments listés sous [1.4.2](#), enregistrer les données ajoutées dans la langue et l'écriture des autres données de l'élément, sauf si les instructions pour cet élément particulier indiquent le contraire.

EXEMPLES

Den Haag [Nederland]

Pays ajouté au nom d'une localité enregistré comme lieu de publication.

Troisième [édition]

Mot ajouté à une désignation de l'édition.

[neue Folge], Heft 1

Terme ajouté à une nouvelle séquence de numérotation pour la différencier d'une séquence antérieure.

[edited by] Claude Veillon,....

Précision de la fonction ajoutée dans la langue du titre propre.

[compiladores] Teresa Ma. Gonzalez Aja, José Luis Hernández Vázquez

Précision de la fonction ajoutée dans la langue du titre propre.

Планъ направлениѣ Сибирской ж[елезной] дороги

Plan" napravleniâ Sibirskoj ž[eleznoj] dorogi

Abréviation développée dans une variante de titre en caractères cyrilliques et dans sa forme translittérée.

1.4.3.2 Élément intégralement restitué

▼ **Correspondance avec RDA : 1.4** – modification

Lorsque l'un des éléments listés sous 1.4.2 est intégralement restitué, enregistrer l'information dans la langue et l'écriture du contenu de la ressource. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer l'information dans la langue et l'écriture du titre propre, ou à défaut dans la langue privilégiée par l'agence de catalogage (voir 2.2.3.1).

EXEMPLES

[Édition coloriée à la main et corrigée]

Mention d'édition restituée par le catalogueur.

[tourist map]

Titre propre : Florida

Complément du titre ajouté dans la langue du titre propre.

[marchande de volailles]

Titre propre : Les Halles

Complément du titre ajouté dans la langue du titre propre.

[Sankt"-Peterburg"]

[Санктъ-Петербургъ]

Lieu de publication ajouté dans la langue du titre propre, en caractères cyrilliques et dans sa forme translittérée.

1.4.4 Langue et écriture des données dans les éléments non transcrits

▼ **Correspondance avec RDA : 1.4** – modification

Enregistrer tous les autres éléments (y compris les notes) dans la langue et l'écriture privilégiées par l'agence de catalogage : dans les catalogues français, la langue privilégiée est le français.

Exception

Noms, titres ou citations dans les notes.

Enregistrer un nom, un titre ou une citation inclus dans une note dans la langue et l'écriture dans lesquelles ils figurent sur la source d'où ils proviennent.

Alternative

Enregistrer un nom, un titre ou une citation inclus dans une note sous une forme translittérée.

1.5 Type de description

▲ Correspondance avec RDA : 1.5

1.5.1 Différentes façons de décrire une manifestation

▼ Correspondance avec RDA : 1.5.1 – modification (ajout)

Il existe quatre façons différentes de décrire une manifestation. Choisir la façon qui s'applique au type de manifestation et qui est appropriée au but de la description :

- a) une description globale (voir [1.5.2](#)) ;
- b) une description analytique (voir [1.5.3](#)) ;
- c) une description mixte (voir [1.5.4](#)) ;
- d) une description en recueil factice (voir [1.5.5](#)).

1.5.2 Description globale

▼ Correspondance avec RDA : 1.5.2 – modification (précision et ajout)

La description globale consiste à établir une description pour la ressource dans son ensemble, que cette ressource soit publiée :

- Comme une unité isolée (par exemple, un disque audio isolé, un document PDF) ;
- En plusieurs unités :
 - Monographies en plusieurs parties publiées simultanément (par exemple, trois cassettes vidéo publiées ensemble, une ressource multimédia multisupport constituée d'un DVD vidéo et d'un livre, un dictionnaire publié en deux volumes, un CD audio et sa brochure d'accompagnement) ;
 - Monographies en plusieurs parties dont la publication est échelonnée dans le temps (par exemple, une encyclopédie en 10 volumes, les œuvres complètes d'un auteur prolixe) ;
 - Publications en série (par exemple, un magazine publié en numéros mensuels, une revue en ligne, un annuaire) ;
- Comme une ressource intégratrice (par exemple, une publication à feuillets mobiles mise à jour de façon continue, un site Web mis à jour de façon périodique).

Pour des instructions sur l'enregistrement de la description matérielle des différentes parties, voir le chapitre 3.

1.5.3 Description analytique

▼ Correspondance avec RDA : 1.5.3 – modification (précision et ajout)

La description analytique consiste à établir une description pour une partie d'une ressource plus vaste. Elle peut être utilisée pour décrire n'importe lequel des types de parties suivants :

- a) Description analytique d'une unité au sein d'une manifestation plus large publiée en plusieurs unités :
 - Une partie d'une monographie en plusieurs volumes (par exemple, une feuille dans une série cartographique, un volume dans des œuvres complètes) ;
 - une partie matérielle d'une publication en série (par exemple, une livraison isolée d'un périodique).

Lors d'une description analytique d'une unité, enregistrer les particularités de la manifestation plus vaste ou des autres parties de la manifestation comme une relation à une manifestation en relation (voir 27.1).

- b) Description analytique d'une partie du contenu :
 - une partie d'une monographie plus vaste (par exemple, un chapitre dans un livre, une chanson imprimée dans un volume contenant douze chansons, une image de télédétection dans une base de données contenant trois cents images, une gravure dans un portfolio, une contribution dans un volume de mélanges) ;
 - Une contribution au sein d'une livraison d'une publication en série (par exemple, un article dans un magazine ou une revue en ligne, un billet de blog) ;

- une partie d'une ressource intégratrice (par exemple, un chapitre dans un manuel administratif publié comme une publication à feuillets mobiles mise à jour de façon continue, une contribution sur un site Web mis à jour régulièrement).

La description analytique du contenu correspond à la description des expressions des œuvres matérialisées dans la manifestation décrite (manifestation hôte). Pour des instructions sur l'enregistrement des relations vers l'ensemble, voir les sections 5 et 18 de RDA-FR.

Il est possible de rédiger des descriptions analytiques distinctes pour n'importe quel nombre de parties d'une manifestation plus vaste (c'est-à-dire pour une partie seulement, pour deux ou plusieurs parties choisies, ou pour toutes les parties d'une manifestation).

1.5.4 Description mixte

▼ *Pas de correspondance avec RDA (précision)*

La description mixte consiste à combiner les types de description analytique et globale lorsque c'est nécessaire.

Elle peut être utilisée notamment lorsque la ressource décrite est composée de plusieurs parties, qu'elle-même est une partie d'un ensemble plus vaste (par exemple, une ressource multimédia multisupport appartenant à un ensemble monographique, une feuille accompagnée de sa brochure explicative dans une série cartographique, etc.), et que le catalogueur a choisi de la décrire de manière globale : la description analytique s'applique à cette ressource par rapport à l'ensemble plus vaste, et la description globale pour les parties qui la composent.

EXEMPLES

Cossé-le-Vivien

Cette ressource, qui porte le n°355 dans la série cartographique La carte géologique de la France à 1:50 000, **est composée d'une feuille et d'une notice explicative de 222 pages. Elle est décrite de manière analytique par rapport à la série cartographique, mais de manière globale pour les parties qui la composent.**

L'Asie du Sud-Est

Cette ressource, qui porte le n° 8134 dans le périodique La Documentation photographique, **est composée d'un volume de 62 pages et de transparents pour la vidéo-projection. Elle est décrite de manière analytique par rapport au périodique, mais de manière globale pour les parties qui la composent.**

1.5.5 Description en recueil factice

▼ *Pas de correspondance avec RDA (précision)*

La description en recueil factice consiste à établir une description pour un ensemble de ressources publiées ou diffusées séparément, et réunies physiquement *a posteriori* selon des critères spécifiques définis par le créateur du recueil (établissement de conservation ou collectionneur), notamment :

- critères thématiques (par exemple, ressources autour d'une ville, d'une personne, d'un voyage, d'une espèce animale, d'un spectacle, etc.) ;
- auteur commun (par exemple, une société savante, une société commerciale, etc.) ;
- éditeur commun ;
- forme commune (par exemple, cahiers de vacances, tracts d'associations, thèses, etc.) ;
- etc.

Un recueil peut réunir des ressources de tout type (feuilles, images cartographiques, brochures, photographies numériques, etc.).

Un recueil est un agrégat d'items. Par conséquent, il est unique.

Il est possible de rédiger des descriptions distinctes pour tout ou partie des pièces appartenant au recueil, selon l'une ou l'autre des méthodes décrites en [1.5.2](#) ou [1.5.3](#).

1.6 Création d'une nouvelle description

▲Correspondance avec RDA : [1.6](#) – modification (ajout et précision)

1.6.1 Critères pour la création d'une nouvelle description

▲Pas de correspondance avec RDA (précision)

1.6.1.1 Critères déterminant une nouvelle description

Créer systématiquement une nouvelle description dans les cas suivants :

- à chaque changement dans le contenu intellectuel et artistique principal de la ressource (correspondant à des expressions différentes) ;
- à chaque changement dans la responsabilité éditoriale (voir [2.7.4](#) Nom du producteur ; [2.8.5](#) Nom de l'éditeur), à l'exception des ressources diachroniques (voir [1.6.2](#)) ;
- à chaque reproduction en fac-similé ;
- à chaque changement de présentation matérielle (apparition, disparition, modification) indiquant un nouveau produit éditorial :
 - changement de format,
 - changement de support,
 - modification de la taille de la police,
 - modification de la mise en page,
 - nouveau titre ou mention de responsabilité,
 - changement de collection ou de sous-collection,
 - changements dans les augmentations (préface, illustrations),
 - changements de conteneur,
 - changement de matériel d'accompagnement,
 - à chaque nouvel identifiant de la manifestation (hors retraitage et nouvelle couverture).

1.6.1.2 Critères facultatifs pour la création d'une nouvelle description

Créer une nouvelle description dans les cas suivants si c'est jugé nécessaire pour l'identification et l'accès au regard des publics desservis et de la spécialisation des fonds :

- retraitage ;
- changement de couverture ;
- accès électronique ;
- tout autre changement jugé pertinent par l'agence créant la description.

1.6.2 Critères spécifiques aux ressources diachroniques

▲ Correspondance avec RDA : 1.6

1.6.2.1 Monographies en plusieurs parties

▲ Correspondance avec RDA : 1.6.1

1.6.2.1.1 Changement dans le mode de parution d'une monographie en plusieurs parties

▼ Correspondance avec RDA : 1.6.1.1

Créer une nouvelle description si une monographie en plusieurs parties devient une publication en série ou une ressource intégratrice.

Créer une nouvelle description si une publication en série ou une ressource intégratrice devient une monographie en plusieurs parties.

1.6.2.1.2 Changement dans le type de médiation d'une monographie en plusieurs parties

▼ Correspondance avec RDA : 1.6.1.2 – modification (reformulation)

Créer une nouvelle description s'il y a un changement dans le type de médiation (voir [3.2](#)) d'une monographie en plusieurs parties.

1.6.2.2 Publications en série

▲ Correspondance avec RDA : 1.6.2

1.6.2.2.1 Changement dans le mode de parution d'une publication en série

▼ Correspondance avec RDA : 1.6.2.1 – modification

Créer une nouvelle description si une publication en série ou une ressource intégratrice devient une monographie en plusieurs parties.

Créer une nouvelle description si une monographie en plusieurs parties devient une publication en série ou une ressource intégratrice.

1.6.2.2.2 Changements dans les caractéristiques du support d'une publication en série

1.6.2.2.2.1 Changements dans le type de médiation

▼ Correspondance avec RDA : 1.6.2.2 (2013/07) – modification

Créer une nouvelle description s'il y a un changement dans le type de médiation (voir [3.2](#)) d'une publication en série.

EXEMPLES

La Lettre d'information de l'INSV

Le périodique, publié initialement sous forme imprimée, se poursuit sous forme dématérialisée, sans changer de titre. Une nouvelle description est établie.

New Zealand national bibliography

La publication en série est imprimée, elle devient New Zealand national bibliography, publiée sur microfiche. Une nouvelle description est établie.

1.6.2.2.2 Changements dans le type de support

▼Correspondance avec RDA : **1.6.2.2** (2013/07) – modification

Si le type de support (voir [3.3](#)) d'une publication en série passe d'un support matériel à une *ressource dématérialisée* ou inversement, créer une nouvelle description (voir [3.1.7](#)).

EXEMPLES

La Lettre d'information de l'INSV

Le périodique, publié initialement sous forme imprimée, se poursuit sous forme dématérialisée, sans changer de titre. Une nouvelle description est établie.

MacIn Tax deluxe

La publication en série, publiée initialement sur disquette, devient MacIn Tax deluxe, publiée sur cédérom. Le support change, mais reste un support matériel. La description est mise à jour, sans donner lieu à une nouvelle description.

1.6.2.2.3 Changement majeur dans le titre propre d'une publication en série

▼Correspondance avec RDA : **1.6.2.3**

Créer une nouvelle description s'il y a un changement majeur dans le titre propre d'une publication en série (voir [2.3.2.16.1](#)).

1.6.2.2.4 Changement de responsabilité pour une publication en série

▼Correspondance avec RDA : **1.6.2.4**

Créer une nouvelle description s'il y a un changement dans la responsabilité qui requiert un changement dans l'identification de la publication en série comme œuvre (voir 6.1.3.2).

EXEMPLE

Bulletin du Syndicat des propriétaires de Moulins et des communes environnantes

devient

Bulletin de l'Association des propriétaires du département de l'Allier

1.6.2.2.5 Changement dans une mention d'édition

▼Correspondance avec RDA : **1.6.2.5**

Créer une nouvelle description lorsqu'il y a un changement dans une mention d'édition indiquant un changement important dans la portée ou la couverture d'une publication en série.

EXEMPLE

Édition Grand Ouest

Titre propre : Metronews

Titre clé : Metronews (Éd. Grand Ouest)

Une nouvelle description est créée suite à un changement dans la mention d'édition. La mention d'édition précédente était : Édition de Nantes.

1.6.2.3 Ressources intégratrices

▲ Correspondance avec RDA : 1.6.3

1.6.2.3.1 Changement dans le mode de parution d'une ressource intégratrice

▼ Correspondance avec RDA : 1.6.3.1 – modification

Créer une nouvelle description si une ressource intégratrice ou une publication en série devient une monographie en plusieurs parties.

Créer une nouvelle description si une monographie en plusieurs parties devient une ressource intégratrice ou une publication en série.

1.6.2.3.2 Changement dans le type de médiation d'une ressource intégratrice

▼ Correspondance avec RDA : 1.6.3.2 – modification (reformulation)

Créer une nouvelle description s'il y a un changement dans le type de médiation (voir [3.2](#)) d'une ressource intégratrice.

1.6.2.3.3 Refonte d'une ressource intégratrice

▼ Correspondance avec RDA : 1.6.3.3

Créer une nouvelle description pour une ressource intégratrice si un nouvel ensemble de volumes de base est publié pour une publication à feuillets mobiles à mise à jour.

1.6.2.3.4 Changement dans une mention d'édition

▼ Correspondance avec RDA : 1.6.3.4

Créer une nouvelle description lorsqu'il y a un changement dans une mention d'édition indiquant un changement important dans la portée ou la couverture d'une ressource intégratrice.

1.7 Transcription

▲Correspondance avec RDA : 1.7

1.7.1 Recommandations générales sur la transcription

▼ *Correspondance avec RDA : 1.7.1 – modification (reformulation et précision)*

Appliquer les recommandations générales sur l'emploi des majuscules, la ponctuation, les symboles, les abréviations, etc. données sous 1.7.2 – 1.7.9 lorsque les instructions des chapitres 2 à 4 spécifient la transcription d'un élément tel qu'il apparaît sur la source d'information.

1.7.1.1 Éléments transcrits

Les éléments transcrits sont listés ci-dessous :

Titre

- Titre propre
- Titre propre parallèle
- Complément du titre
- Complément du titre parallèle
- Variante de titre
- Titre propre antérieur
- Titre propre ultérieur
- Titre-clé
- Titre-clé abrégé
- Incipit littéraire de la musique notée

Mention de responsabilité

- Mention de responsabilité relative au titre propre
- Mention de responsabilité parallèle relative au titre propre

Mention d'édition

- Désignation de l'édition
- Désignation parallèle de l'édition
- Mention de responsabilité relative à l'édition
- Mention de responsabilité parallèle relative à l'édition
- Autre désignation de l'édition
- Autre désignation parallèle de l'édition
- Mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition
- Mention de responsabilité parallèle relative à une autre désignation de l'édition

Mention de production

- Lieu de production
- Forme parallèle du lieu de production
- Adresse complète du producteur
- Nom du producteur
- Forme parallèle du nom du producteur

Mention de publication

- Lieu de publication
- Forme parallèle du lieu de publication
- Adresse complète de l'éditeur
- Nom de l'éditeur
- Forme parallèle du nom de l'éditeur

Mention de diffusion ou de distribution

- Lieu de diffusion ou de distribution
- Forme parallèle du lieu de diffusion ou de distribution
- Adresse complète du diffuseur ou du distributeur
- Nom du diffuseur ou du distributeur
- Forme parallèle du nom du diffuseur ou du distributeur

Mention de fabrication

Lieu de fabrication
 Forme parallèle du lieu de fabrication
 Adresse complète du fabricant
 Nom du fabricant
 Forme parallèle du nom du fabricant

Mention de collection

Titre propre de la collection
 Titre propre parallèle de la collection
 Complément du titre de la collection
 Complément du titre parallèle de la collection
 Mention de responsabilité relative à la collection
 Mention de responsabilité parallèle relative à la collection
 Titre propre de la sous-collection
 Titre propre parallèle de la sous-collection
 Complément du titre de la sous-collection
 Complément du titre parallèle de la sous-collection
 Mention de responsabilité relative à la sous-collection
 Mention de responsabilité parallèle relative à la sous-collection

Mention de présentation musicale

Indication de la présentation musicale
 Indication parallèle de la présentation musicale

Alternative

Si l'agence créant les données a établi des lignes directrices internes sur l'emploi des majuscules, la ponctuation, les chiffres, les symboles, les abréviations, etc., ou a désigné un manuel de style publié, etc. (par exemple, le *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*) comme son guide privilégié, utiliser ces lignes directrices ou ce manuel de style au lieu des instructions données sous 1.7.2–1.7.9.

Cas particulier**Données récupérées**

Si les données sont créées par une autre agence ou dérivées en utilisant un processus automatique (par exemple, en récoltant des métadonnées intégrées ou en générant automatiquement des métadonnées), il est possible d'accepter les données sans modification.

Pour les instructions sur la transcription des nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres, voir [1.8.1](#).

Pour les instructions sur la transcription des dates exprimées en chiffres ou en toutes lettres, voir [1.9.1](#).

1.7.1.2 Éléments partiellement transcrits

Pour les éléments suivants, le principe de la transcription s'applique lorsqu'il s'agit de la langue et de l'écriture des données (voir [1.4](#)). En revanche, des modifications de structure peuvent être apportées par le catalogueur pour l'homogénéité et la lisibilité des données (voir en particulier [1.8](#) pour la transcription des nombres et [1.9.2](#) pour la transcription des dates).

Numérotation des publications en série

Désignation numérique et/ou alphabétique de la première livraison ou partie d'une séquence
 Désignation chronologique de la première livraison ou partie d'une séquence
 Désignation numérique et/ou alphabétique de la dernière livraison ou partie d'une séquence
 Désignation chronologique de la dernière livraison ou partie d'une séquence
 Autre désignation numérique et/ou alphabétique de la première livraison ou partie d'une séquence

Autre désignation chronologique de la première livraison ou partie d'une séquence

Autre désignation numérique et/ou alphabétique de la dernière livraison ou partie d'une séquence

Autre désignation chronologique de la dernière livraison ou partie d'une séquence

Mention de production

Date de production

Mention de publication

Date de publication

Mention de diffusion ou de distribution

Date de diffusion ou de distribution

Mention de fabrication

Date de fabrication

Mention de collection

Numérotation au sein d'une collection

Numérotation au sein d'une sous-collection

1.7.2 Emploi des majuscules

▼ **Correspondance avec RDA : 1.7.2** – modification (reformulation)

L'utilisation des majuscules doit suivre les règles grammaticales de la langue dans laquelle l'information est donnée, sans tenir compte de la typographie de la source d'information, à l'exception des cas suivants :

1.7.2.1 Titres de manifestations

▲ **Correspondance avec RDA : A.4** – modification (reformulation)

1.7.2.1.1 Recommandations générales

▼ **Correspondance avec RDA : A.4.1** – modification (reformulation)

Mettre une majuscule au premier mot ou à l'abréviation du premier mot dans un titre, y compris un titre alternatif, dans un titre de partie, section ou supplément (voir [2.3.1.7](#)), ainsi que dans une désignation de partie ou de section.

EXEMPLES

À la rencontre des cultures du monde

Sur les traces des coraux d'eau froide du golfe de Gascogne

Les misérables

La flûte enchantée

Le jazz et la java

La croix

Journal.

Les cahiers du cinéma

Revue.

La Bible racontée aux enfants

La bible du manager

Les 50 plus beaux contes à lire avant de s'endormir

40 randonnées pour découvrir la Forêt-Noire

Dr. Atomic

Dr. Dobb's journal of software tools for the professional programmer

Eileen Ford's A more beautiful you in 21 days

Sechs Partiten für Flöte

Gemüse biologisch ziehen

An introduction to English literature

Génération Y et pratiques de management des projets SI

La fin de l'homme rouge ou Le temps du désenchantement

La Bastille détruite ou La petite victoire

Estampe.

Lutèce ou Premier plan de la ville de Paris

Strassenkarte der Schweiz = Carte routière de la Suisse = Carta stradale della Svizzera = Road map of Switzerland

Illiade. Chant XXIII

Ottone. Air de Gismonda

Werther. Acte III. Air des lettres

Deux titres de parties hiérarchisées : air figurant à l'acte 3 de l'opéra de Massenet.

Ajaccio. Vue générale de la ville

Carte postale appartenant à un ensemble éditorial consacré à la ville d'Ajaccio.

J'apprends l'arabe : niveau 1. Manuel de l'élève

I comme info. Supplément

Art press. Hors série

Acta Universitatis Carolinae. Philologica

À lire dans mon sofa. Romans et feuilletons

Bibliothèque d'études de l'Europe centrale. Série Histoire contemporaine

L'âge des Lumières. Série II

Comptes rendus de l'Académie des sciences. Série 1, Mathématiques

Premier recueil de chant, op. 38 ; Deuxième recueil de chants, op. 38 ; Troisième recueil de chants, op. 65 ; Une fusée

Fêtes galantes ; Romances sans paroles ; précédé de Poèmes saturniens

Les matinaux ; suivi de La parole en archipel

Exceptions

Complément du titre

Ne pas mettre de majuscule au premier mot ou à l'abréviation du premier mot d'un complément de titre, sauf si les règles grammaticales de la langue dans laquelle l'information est donnée l'exigent.

EXEMPLES

Rails d'autrefois : la revue du Cercle historique du rail français

Courir deux lièvres : un roman de peu de mots

Du Golfe aux banlieues : le salafisme mondialisé

Club @dos 2 : méthode de français pour adolescents

Les animaux limonades : chansons pour deux chœurs d'enfants et petit ensemble instrumental

Musiques juives baroques : Venise, Mantoue, Amsterdam (1623-1774) : hommage à Israel Adler

La source porte : « Hommage à Israel Adler ». La majuscule initiale du second complément du titre n'est pas conservée.

Ombre de mon amant : French baroque arias

Sur la source, le titre et le complément du titre figurent intégralement en minuscules. L'initiale du premier mot du titre est mise en majuscule et la majuscule initiale de l'adjectif de nationalité en anglais est rétablie dans le complément du titre.

Emploi inhabituel de majuscules

Pour les titres employant les majuscules et minuscules de façon inhabituelle, respecter dans la transcription du titre l'emploi des lettres majuscules et minuscules sur la source d'information.

EXEMPLES

eBay bargain shopping for dummies

e-Commerce security

iTV games and gambling

re:Organize

Les ABCdaires. Série Religions

LBZ' : les bonnes z'occases

AaOo

Revue de création artistique et littéraire.

iGolf : inside-golf : tout ce que l'on aime, le golf en plus...

9PH

www.culturesciences.fr

1.7.2.1.2 Titres précédés par un signe de ponctuation ou une apostrophe indiquant l'incomplétude

▼ **Correspondance avec RDA : A.4.2** – modification (reformulation)

Ne pas mettre de majuscule au premier mot d'un titre s'il est précédé d'un signe de ponctuation indiquant que le début de la phrase duquel il découle a été omis, sauf si les règles grammaticales de la langue dans laquelle l'information est donnée l'exigent.

EXEMPLE

... and master of none

▼**Pas de correspondance avec RDA** (précision)

Ne pas mettre de majuscule au premier mot d'un titre s'il est précédé d'une apostrophe exprimant que ce mot a été abrégé de sa lettre initiale. Suivre les règles grammaticales de la langue dans laquelle l'information est donnée pour l'emploi d'une majuscule au mot suivant.

EXEMPLE

'n Droë wit seisoen

Titre en afrikaans. Quand le premier mot d'une phrase (ou d'un titre) commence par une apostrophe, les règles orthographiques de l'afrikaans imposent la majuscule au mot suivant.

1.7.2.1.3 Titres d'œuvres ayant fusionné ou ayant été absorbées▼**Correspondance : A.4.3 – divergence**

Lorsqu'une œuvre fusionne avec ou absorbe une autre œuvre et qu'elle intègre le titre de cette œuvre à son propre titre, mettre une majuscule au premier mot du titre intégré, conformément à la règle générale sur la citation des titres (voir [1.7.6.2](#)).

EXEMPLES

Farm chemicals and Crop life

et non Farm chemicals and crop life

L'avenir de l'Île-de-France, La gazette du Val d'Oise

et non L'avenir de l'Île-de-France, la gazette du Val d'Oise

1.7.2.1.4 Titres citant un autre titre▼**Pas de correspondance avec RDA** (précision)

Lorsqu'un titre inclut le titre d'une autre œuvre, appliquer les règles générales sur la citation des titres (voir [1.7.6.2](#)).

EXEMPLES

Extraits du Code du travail relatifs à la sécurité incendie et à l'hygiène et la sécurité du travail

La visite interactive de Così fan tutte

Goudurix dans Astérix et les Normands

Le titre de l'album figure en italique sur la source d'information.

miniature pour orchestre d'après un poème de Jacques Roubaud « Baudelaire Hôtel, rue Sainte-Anne »

Le titre du poème figure entre guillemets sur la source d'information.

1.7.2.2 Mention d'édition

▼ **Correspondance avec RDA : A.5** – modification (reformulation)

Mettre une majuscule au premier mot ou à l'abréviation du premier mot de la mention d'édition.

EXEMPLES

Nouvelle édition revue et augmentée

Second edition

2^e édition corrigée

1.7.2.3 Numérotation des publications en série

▼ **Correspondance avec RDA : A.6** – modification (reformulation)

Mettre une majuscule au premier mot ou à l'abréviation du premier mot d'une indication numérique et/ou alphabétique de la première livraison ou partie d'une séquence de numérotation. Si cet élément manque, mettre une majuscule au premier mot ou à l'abréviation du premier mot de l'indication chronologique de la première livraison ou partie de la séquence.

EXEMPLES

Vol. 1, n° 1

Number 1

Juin 2007

1.7.2.4 Numérotation au sein de collections ou de sous-collections

▼ **Correspondance avec RDA : A.7** – modification (reformulation)

Ne pas mettre de majuscule à un terme faisant partie de la numérotation au sein d'une collection ou d'une sous-collection, sauf si les règles grammaticales de la langue dans laquelle l'information est donnée l'exigent. Mettre une majuscule aux autres mots et indications alphabétiques selon la pratique suivie dans la ressource.

EXEMPLES

volume 14

planche IX

pl. 96

Band 33

Majuscule maintenue pour un substantif en allemand.

group 4

n° 16

program 1

NSRDS-NBS 5

1.7.2.5 Notes

▼ **Correspondance avec RDA : A.8** – modification (reformulation)

Mettre une majuscule au premier mot ou à l'abréviation du premier mot d'une note. Si une note se compose de plus d'une phrase, mettre une majuscule au premier mot de chaque phrase consécutive. Mettre une majuscule à un titre cité dans une note selon les instructions données sous [1.7.2.1.4](#).

1.7.2.6 Particularités des éléments

▼ **Correspondance avec RDA : A.9** – modification (reformulation)

Mettre une majuscule au premier mot ou à l'abréviation du premier mot lors de l'enregistrement des particularités d'un élément.

1.7.3 Ponctuation

▼ **Correspondance avec RDA : 1.7.3**

Transcrire la ponctuation telle qu'elle apparaît sur la source.

EXEMPLES

La 5^{ème}, la (encore) pire année de ma vie !

Gaz ! gaz ! gaz ! : la guerre chimique 1914-1918

Plus jamais ça ! : les archives d'un poilu = ¡Nunca más! : documentos inéditos de un poilu

La transcription respecte l'usage typographique espagnol dans le titre parallèle.

I don't do dishes!

La transcription respecte l'usage typographique anglo-saxon (pas d'espace avant les signes de ponctuation double).

Garder son job ou changer d'air ?

Bonjour ! Êtes-vous allé à Boulogne ? C'est charmant !!!

Titre d'une affiche.

« Comment trouvez-vous ce petit vin-là... »

Légende sous une illustration dans un périodique. Les guillemets présents sur la ressource sont transcrits tels quels.

[Neus] 24x36

En note : « Neus » se présente entre crochets sur la source d'information.

Les crochets présents sur la ressource sont transcrits tels quels. Une note permet de préciser la particularité typographique de la source d'information.

... and then there were none

La transcription respecte l'usage typographique anglo-saxon (une espace après des points de suspension suivis de texte).

Omettre la ponctuation qui sépare les données d'un élément à enregistrer des données d'un autre élément ou d'une deuxième instance ou d'une instance subséquente d'un élément.

EXEMPLES

DDC 21

Le titre apparaît sur la source avec une ponctuation le séparant du complément du titre : « DDC 21 : International perspectives ».

Vanderbilt University

Le nom apparaît sur la source avec une ponctuation le séparant du lieu de publication : « Vanderbilt University, Nashville ».

Air de Serse

Le titre apparaît sur la source avec une ponctuation le séparant du complément du titre : « Air de Serse (Largo) ».

Ajouter la ponctuation, si nécessaire, pour plus de clarté.

EXEMPLE

Travaillez mieux, vivez mieux

Chaque mot du titre apparaît sur une ligne distincte sur la source d'information.

▼ *Pas de correspondance avec RDA (précision)*

Si la ponctuation présente sur la source d'information peut créer des ambiguïtés, notamment lors d'un affichage fondé sur la ponctuation ISBD, la modifier pour plus de clarté.

EXEMPLES

S/Z

Titre de l'œuvre de Roland Barthes. L'absence d'espace avant et après la barre oblique écarte tout risque d'ambiguïté.

Vessels on the Northwest coast between Alaska and California, 1543–1811

La source porte : « Vessels on the Northwest coast between Alaska and California -- 1543–1811 ».

Fin de grève, – Charmé de revoir ces gaillards qui voulaient nous faire mourir de faim !

Légende sous une illustration dans L'assiette au beurre. La réplique est transcrite avec la ponctuation présente sur la source d'information. Le retour à la ligne après la première partie de la légende est exprimé par une virgule pour éviter toute ambiguïté avec la ponctuation ISBD.

Les deux mondes, Lui – Tu ne veux pas signer ? ... Tu m'as donc posé un lapin !

Légende sous une illustration dans L'assiette au beurre. Le retour à la ligne après la première partie de la légende est exprimé par une virgule. La ressource présente un point après « Lui » qui a été omis pour la clarté de la transcription.

1.7.4 Signes diacritiques et lettres en exposant

1.7.4.1 Signes diacritiques

▼ **Correspondance avec RDA : 1.7.4** – modification (reformulation)

Transcrire les accents et autres signes diacritiques tels qu'ils apparaissent sur la source d'information.

Pour le français, ajouter les signes diacritiques qui ne sont pas présents sur la source d'information.

EXEMPLE

Les misérables

La source d'information indique : « LES MISERABLES ».

Ajout facultatif

Pour les autres langues, ajouter les signes diacritiques qui ne sont pas présents sur la source d'information selon l'usage de la langue dans laquelle l'information est donnée.

1.7.4.2 Lettres en exposant

▼ **Pas de correspondance avec RDA** (précision)

Respecter l'emploi des lettres en exposant pour signaler l'abréviation des nombres ordinaux ou de certains mots, en suivant l'usage de la langue dans laquelle l'information est donnée s'il est vérifiable.

EXEMPLES

Symphonie n° 6, op. 68 en fa majeur « Pastorale »

15^e édition, texte mis à jour

Si les moyens disponibles ne le permettent pas, transcrire sur la ligne de base la ou les lettres qui devraient figurer en exposant.

1.7.5 Symboles

▼ **Correspondance avec RDA : 1.7.5** – modification (ajout)

Remplacer les symboles et autres caractères, etc. qui ne peuvent être reproduits par les moyens disponibles par une description du symbole entre crochets.

Ignorer les moyens typographiques qui sont utilisés comme séparateurs, etc.

EXEMPLES

Essai sur les décimales de [pi]

La lettre grecque désignant le nombre figure sur la source d'information.

I [love] donuts

Le mot « love » dans le titre est représenté par un cœur sur la page de titre.

Invitation au [cœur] de l'Avesnois

Le mot « cœur » dans le titre est représenté par un cœur sur la page de titre.

Faire une note explicative si nécessaire.

Si l'interpolation intervient dans un titre et peut en modifier la lecture, enregistrer une variante de titre si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

EXEMPLE

My name is Brain [rayé d'un X] Brian

Variante de titre : My name is Brian

Un X figure sur le mot « Brain » sur la source d'information.

1.7.6 Citations

▲ **Pas de correspondance avec RDA**

1.7.6.1 Titres composés d'une citation

1.7.6.1.1 Titres composés d'une citation d'une expression d'une autre œuvre

Si le titre consiste uniquement en une citation extraite d'une expression d'une autre œuvre ou d'une partie d'une autre œuvre, mettre une majuscule au premier mot ou à l'abréviation du premier mot de cette citation.

Transcrire la ponctuation telle qu'elle apparaît sur la source d'information, y compris l'usage des guillemets.

EXEMPLES

« Longtemps, je me suis couché de bonne heure » / Roland Barthes

Citation de l'incipit d'une autre œuvre. L'incipit est mis entre guillemets sur la source d'information.

« Comme un souci aux rayons du soleil » : Ronsard et l'invention d'une poétique de la merveille

Citation du dernier vers du poème CLXXI des Amours de Ronsard. La citation est mise entre guillemets sur la source d'information.

Mignonne, allons voir si la rose... / Cavanna

Citation de l'incipit d'une autre œuvre. L'incipit n'est pas mis entre guillemets sur la source d'information. Les points de suspension, présents sur la source d'information, sont transcrits.

1.7.6.1.2 Titres constitués par l'incipit de l'expression matérialisée dans la manifestation décrite

Si le titre consiste uniquement en une citation de l'incipit de l'expression matérialisée dans la manifestation décrite ou de l'incipit d'une partie de cette expression, mettre une majuscule au premier mot ou à l'abréviation du premier mot de cet incipit.

Pour les récitatifs et airs d'opéra, si la source d'information indique l'incipit du récitatif, suivi de celui de l'air, ne pas transcrire la ponctuation utilisée sur la source, car elle peut générer des ambiguïtés avec la ponctuation ISBD (voir [1.7.3](#)), mais utiliser des points de suspension, précédés et suivis d'une espace, entre les incipit.

Mettre une majuscule au premier mot ou à l'abréviation du premier mot de chaque incipit.

EXEMPLES

Se quel guerrier io fossi! ... Celeste Aida

O Dieu, que de bijoux ! ... Ah, je ris

Sur la source d'information, les deux incipit sont séparés par un tiret.

È strano ... Ah, fors'è lui ... Sempre libera

Sur la source d'information, les incipit sont mis entre guillemets et séparés par des tirets.

Pour les œuvres musicales médiévales polytextuelles dans lesquelles chaque voix chante un texte différent, si la source d'information indique les incipit des différentes voix, ne pas transcrire la ponctuation utilisée sur la source, car elle peut générer des ambiguïtés avec la ponctuation ISBD (voir [1.7.3](#)), mais utiliser un trait d'union, précédé et suivi d'une espace, entre les incipit de chaque voix.

EXEMPLES

Huc me sydereo - Plangent eum

L'incipit de chaque partie apparaît sur une ligne distincte sur la source d'information.

O bone et dulcis Domine - Pater noster - Ave Maria... benedicta tu

L'incipit de chaque partie apparaît sur une ligne distincte sur la source d'information. Les points de suspension, présents sur la source d'information, sont transcrits.

1.7.6.2 Citation d'un titre

Si un élément cite le titre d'une autre œuvre, d'une autre expression ou d'une autre manifestation, mettre une majuscule au premier mot ou à l'abréviation du premier mot de ce titre.

EXEMPLES

L'intertexte fin-de-siècle dans À la recherche du temps perdu de Marcel Proust

Le titre de l'œuvre de Proust figure en italique sur la page de titre. Les guillemets ne sont pas utilisés.

Capitale de la douleur de Paul Éluard : formes de la poésie, poésie des formes

Le titre de l'œuvre d'Éluard figure en italique sur la page de titre. Les guillemets ne sont pas utilisés.

la mémoire et le temps dans Les confessions de Jean-Jacques Rousseau

Complément du titre.

Si le titre cité commence par un article défini et que celui-ci est contracté avec une préposition, mettre une majuscule au mot suivant.

EXEMPLE

le Service politique du Monde

Mention de responsabilité citant le journal Le monde.

Si le titre cité est abrégé en son début, mettre une majuscule au premier mot significatif du titre ainsi cité.

EXEMPLE

Marcel Proust et la forme linguistique de la Recherche

Le titre de l'œuvre de Proust est abrégé et figure en italique sur la page de titre. Les guillemets ne sont pas utilisés.

Transcrire les guillemets qui sont présents sur la source d'information.

Mettre le titre cité entre guillemets si c'est nécessaire pour l'identification, notamment dans le cas de titres citant le titre d'une autre œuvre.

EXEMPLES

Variations on « Bei Männern, welche Liebe fühlen » from Mozart's Die Zauberflöte, WoO 46

La source cite l'air entre guillemets et met une majuscule initiale au titre de l'opéra.

Avez-vous « Le sourire » ?

Titre d'une affiche. Le sourire est un périodique.

« Le matin » publie 3 feuillets dont « Les chevaliers du pneu » par Marc Anfossi

Titre d'une affiche. Le matin est un périodique.

Les sens cachés de la « Recherche »

Titre d'une étude sur À la recherche du temps perdu **de Marcel Proust. Le titre de l'œuvre est abrégé et n'est pas contextualisé par la mention du nom de l'auteur.**

1.7.7 Initiales, sigles et acronymes

▲ **Correspondance avec RDA : 1.7.4 – modification**

1.7.7.1 Initiales de noms de personnes

▼ **Correspondance avec RDA : distinction non présente dans RDA**

Si des initiales apparaissent sur la source d'information, transcrire ces initiales sans espacement, sans se soucier de l'espacement sur la source, que ces initiales soient séparées ou non par des points sur la source d'information.

EXEMPLES

JS Bach

Sur la source d'information, les initiales ne sont pas suivies de points ni séparées par une espace.

J.S. Bach

Sur la source d'information, les initiales sont suivies de points et séparées par une espace. L'espace entre les initiales est négligé.

The most of S.J. Perelman

JFK, le dernier jour

Titre propre.

edited by P.C. Wason and P.N. Johnson-Laird

préface de J.M.G. Le Clézio

J.-J. Mouret, J.-B. Lully

Le trait d'union entre les deux parties d'un prénom composé est transcrit lorsqu'il figure sur la source d'information, conformément aux règles typographiques françaises.

W.W. Norton & Company

Nom de l'éditeur.

JC Lattès

Nom de l'éditeur. Sur la source d'information, les initiales ne sont pas suivies de points ni séparées par une espace.

Alésia : fin août-début octobre de 52 avant J.-C.

Indication de l'ère dans un complément de titre. La transcription est conforme aux règles typographiques françaises.

1.7.7.2 Sigles et acronymes

▼Correspondance avec RDA : 1.7.4

Si les lettres qui composent un sigle ou un acronyme ne sont pas séparées par des points sur la source d'information, transcrire le sigle ou l'acronyme tel quel, en respectant l'usage des majuscules et des minuscules sur la source.

EXEMPLES

ALA rules for filing catalog cards

prepared by members of the AIAA Technical committees on space systems and space atmosphere physics

Un certain regard sur une des fonctions de l'INSEE : de la statistique coloniale à la coopération technique

Jacqueline Sanson, une vie au service de la BnF

conférences inaugurales des trois chaires EHESP-CNSA, Collège de France, 23 mars 2012

photographies rassemblées et présentées par Réseau ferré de France et la SNCF

Presses de l'enssib

▼Correspondance avec RDA : 1.7.4 – divergence

Si ces lettres sont séparées par des points, transcrire le sigle ou l'acronyme sans points en omettant tout espacement interne.

EXEMPLE

TUEI occasional papers in industrial relations

La source porte « T.U.E.I. ».

1.7.8 Lettres ou mots devant être lus plus d'une fois

▼ Correspondance avec RDA : 1.7.7

Si une lettre ou un mot ne figure qu'une seule fois mais que la disposition de la source d'information indique clairement que cette lettre ou ce mot doit être lu plus d'une fois, répéter la lettre ou le mot.

EXEMPLE

Canadian citations
Citations canadiennes

La source d'information indique : « Canadian CITATIONS canadiennes ». **Les lectures intentionnelles sont enregistrées séparément comme titre propre et titre propre parallèle.**

1.7.9 Abréviations

▼ Correspondance avec RDA : B.4

Pour les éléments transcrits, utiliser seulement les abréviations se trouvant dans les sources d'information de l'élément.

EXEMPLE

Le monde romain de 70 av. J.-C. à 73 apr. J.-C.
Les abréviations figurent sur la source d'information.

Dans les cas de restitution d'une partie ou de la totalité d'un élément transcrit, en général, ne pas abrégé de mots.

1.7.10 Inexactitudes

▼ Correspondance avec RDA : 1.7.9

Lorsque les instructions demandent de transcrire un élément tel qu'il apparaît sur la source d'information, transcrire une inexactitude ou un mot mal orthographié tel qu'il apparaît sur la source, sauf indication contraire.

EXEMPLES

A comprehensive law book on proceedings under every statute/ordinance with up-to-date case law by superior courts

Bach (re)inventions. Vol 1

Les parenthèses présentes sur la source sont maintenues. Une majuscule est mise à la désignation de partie, mais la graphie de la source (absence de point signalant l'abréviation, ce qui est incorrect selon les règles typographiques françaises) est respectée.

Recueil d'articles publiés en hommage au professeur Tadeusz Lewicki à l'occasion de 65^e anniversaire de sa naissance

La source porte « à l'occasion de » au lieu de « du ». La coquille intervient en fin de titre et ne justifie pas la création d'une variante.

Mémoires du XX^{ème} siècle. Série Méditerranée occidentale

Coquille dans une mention de sous-collection.

Faire une note corrigeant l'inexactitude si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si l'inexactitude apparaît dans un titre, enregistrer une forme corrigée du titre comme variante de titre si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

EXEMPLES

The world of television

Variante de titre : The world of television

Six épygraphes antiques

Variante de titre : Six épi-graphes antiques

La grande cure détox : pour une santé illimité, adieu fatigue, douleurs et kilos

En note : La source porte « illimité » (pour illimitée)

La coquille dans le complément du titre est signalée, mais elle ne donne pas lieu à la création d'une variante de titre car elle n'a que peu d'incidence sur la recherche.

La trahison de Cortés : désobéissance, procès politiques et gouvernement des Indes de Castilles, seconde moitié du XVI^e siècle

En note : La source porte « Castilles » (pour Castille)

La coquille dans le complément du titre est signalée, mais elle ne donne pas lieu à la création d'une variante de titre car elle n'a que peu d'incidence sur la recherche.

Avis pour dresser une bibliothèque

Variante de titre : Avis pour dresser une bibliothèque

Graphie ancienne du titre maintenue dans une reproduction en fac-similé de l'édition de 1644. Une variante de titre est créée par le catalogueur pour faciliter la recherche.

La masque de la mort rouge : conte fantastique

En note : Coquilles à l'article initial et dans le complément du titre.

Variante de titre : Le masque de la mort rouge : conte fantastique

L'œuvre de Caplet inspirée par le conte d'Edgar Poe étant généralement connue sous le titre « Conte fantastique », il a été jugé important pour l'identification et l'accès de créer une variante de titre avec la graphie correcte.

1.8 Nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres

▲ Correspondance avec RDA : [1.8](#)

1.8.1 Recommandations générales

▼ Correspondance avec RDA : [1.8.1](#)

Lors de l'enregistrement des nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres dans un élément transcrit (voir [1.7.1.1](#)), les transcrire dans la forme sous laquelle ils apparaissent sur la source d'information. Appliquer les recommandations générales sur la transcription (voir [1.7.1](#)), lorsqu'elles s'appliquent.

EXEMPLES

Fifty key literary theorists

Titre propre.

55 places to discover your favourite tea

Complément du titre.

100 Meisterwerke geistlicher Chormusik

Titre propre.

Cent mots pour dire le théâtre

Titre propre.

Les cinq cents émissions mythiques de la télévision française

Titre propre.

Une histoire populaire du 13^e arrondissement de Paris

Titre propre.

Nocturnes op. 15 n° 1 et n° 2

Titre propre.

Sonate en trio n° 3 en ré mineur, BWV 527

Titre propre.

Genèse II : concerto pour violon & orchestre n° 2

Titre propre et complément du titre.

Carte pédologique de la France à 1:100 000

Titre propre.

par le Comité des fêtes du V^e arrondissement et le Centre culturel du Panthéon

Mention de responsabilité.

transcription pour piano à quatre mains par Bruno Rossignol

Mention de responsabilité.

original pour piano à 4 mains

Complément du titre.

exposition organisée à l'occasion du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage

Complément du titre.

Deuxième édition revue et augmentée

Mention d'édition.

3^e édition

Mention d'édition.

Appliquer les lignes directrices données sous 1.8.2-1.8.5 lors de l'enregistrement des nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres dans les éléments listés ci-dessous :

- Désignation numérique et/ou alphabétique de la première livraison ou de la première partie de la séquence
- Désignation chronologique de la première livraison ou de la première partie de la séquence
- Désignation numérique et/ou alphabétique de la dernière livraison ou de la dernière partie de la séquence
- Désignation chronologique de la dernière livraison ou de la dernière partie de la séquence
- Autre désignation numérique et/ou alphabétique de la première livraison ou de la première partie de la séquence
- Autre désignation chronologique de la première livraison ou de la première partie de la séquence
- Autre désignation numérique et/ou alphabétique de la dernière livraison ou de la dernière partie de la séquence
- Autre désignation chronologique de la dernière livraison ou de la dernière partie de la séquence
- Numérotation au sein de la collection
- Numérotation au sein de la sous-collection

Appliquer les lignes directrices données sous [1.9.2](#) lors de l'enregistrement des dates exprimées en chiffres ou en toutes lettres dans les éléments listés ci-dessous :

- Date de production
- Date de publication
- Date de diffusion ou de distribution
- Date de fabrication
- Date de copyright
- Année d'obtention d'un diplôme universitaire

1.8.2 Forme des chiffres

▼ *Correspondance avec RDA : 1.8.2 – précision*

Enregistrer les chiffres dans la forme sous laquelle ils apparaissent sur la source d'information.

EXEMPLES

tome III

Numérotation au sein de la collection.

volume 117

Numérotation au sein de la collection.

Alternative

Enregistrer les chiffres en chiffres arabes, sauf si la substitution rend la numérotation moins claire.

Dans le cas d'une numérotation complexe, séparer les différents éléments composant le numéro par une virgule sans espace.

EXEMPLES

tome 3

La numérotation au sein de la collection sur la source d'information indique : « tome III ».

92

La numérotation au sein de la collection sur la source d'information indique : « XCII ».

12,II

La numérotation au sein de la collection sur la source d'information indique : « 12/II ».

III,1

La numérotation au sein de la collection sur la source d'information indique : « III.1 ».

R 87,9

La numérotation au sein de la collection sur la source d'information indique : « R 87-9 ». Il s'agit du neuvième rapport publié dans l'année 1987.

1.8.3 Nombres exprimés en toutes lettres

▼ *Correspondance avec RDA : 1.8.3 – précision*

Remplacer les nombres écrits en toutes lettres par des chiffres arabes.

1.8.4 Nombres extrêmes

▼ *Correspondance avec RDA : 1.8.4*

Lors de l'enregistrement de nombres extrêmes, enregistrer le premier et le dernier nombre en entier.

EXEMPLE

vol. 124-125

La numérotation au sein de la collection sur la source d'information indique : « Vol. 124-5 ».

1.8.5 Nombres ordinaux

▼ Correspondance avec RDA : 1.8.5

Lors de l'enregistrement de nombres ordinaux (exprimés en chiffres ou en toutes lettres) pris d'une source de langue française, les enregistrer comme chiffres sous la forme 1^{er}, 1^{re}, 2^e, 3^e, etc.

EXEMPLE

fascicule 288^e

La numérotation au sein de la collection sur la source d'information indique : « fascicule deux cent quatre-vingt huitième ».

Lors de l'enregistrement de nombres ordinaux (exprimés en chiffres ou en toutes lettres) pris d'une source en chinois, japonais ou coréen, les enregistrer comme chiffres accompagnés par le caractère indiquant qu'il s'agit d'un nombre ordinal.

EXEMPLE

第8

8^e en chinois.

Lors de l'enregistrement des nombres ordinaux (exprimés en chiffres ou en toutes lettres) pris d'une source en une langue autre que le français, le chinois, le japonais ou le coréen, les enregistrer comme des chiffres en suivant l'usage de la langue s'il est vérifiable.

EXEMPLES

1st, 2nd, 3rd, 4th, etc.

Anglais.

1., 2., 3., etc.

Allemand.

1^o, 1^a, 2^o, 2^a, 3^o, 3^a, etc.

Italien.

Si l'usage d'une langue ne peut être vérifié, employer la forme 1., 2., 3., etc.

1.9 Dates

▲ Correspondance avec RDA : 1.9

1.9.1 Recommandations générales

▼ Correspondance avec RDA : 1.9.1

Lors de l'enregistrement des dates exprimées en chiffres ou en toutes lettres dans un élément transcrit (voir [1.7.1.1](#)), les transcrire dans la forme sous laquelle elles apparaissent sur la source d'information. Appliquer les recommandations générales sur la transcription (voir [1.7.1](#)), lorsqu'elles s'appliquent.

EXEMPLES

1454, l'Occident face au défi de l'Empire ottoman

Titre propre.

L'An mil, chronique de la fin du monde

Titre propre.

Les métiers du cuir à Issoudun au XVIII^e siècle, 1750-1789

Titre propre.

Chansons de mai 68

Titre propre.

Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVII^e et XVIII^e siècles

Mention de responsabilité.

la société française face à l'électricité, XIX^e-XX^e siècle

Complément du titre.

lieux de mémoire italiens de 1848 à nos jours

Complément du titre.

conférence du mardi 18 décembre 2012

Complément du titre.

Douzième édition prenant en compte les réformes de 1996

Mention d'édition.

Appliquer les instructions données sous [1.9.2](#) lors de l'enregistrement des dates apparaissant sur la source d'information dans les éléments listés ci-dessous :

- Date de production
- Date de publication
- Date de diffusion ou de distribution
- Date de fabrication
- Date de copyright
- Année d'obtention d'un diplôme universitaire

Appliquer les instructions données sous [1.9.3](#) lors de l'enregistrement d'une date restituée dans les éléments listés ci-dessous :

- Date de production
- Date de publication
- Date de diffusion ou de distribution
- Date de fabrication

Appliquer les instructions données sous [1.9.4](#) lors de l'enregistrement d'une date normalisée, par exemple la date de publication sous forme normalisée (voir [2.8.8](#)).

1.9.2 Dates figurant sur la source d'information

▼ **Correspondance avec RDA : 1.8.2-1.8.5** – déplacement

Appliquer les lignes directrices données sous 1.9.2.1–1.9.2.4 lors de l'enregistrement des dates exprimées en chiffres ou en toutes lettres sur la source d'information.

1.9.2.1 Forme des chiffres

▼ **Correspondance avec RDA : 1.8.2** – modifications (précision)

Enregistrer les dates en chiffres arabes.

EXEMPLE

2014

Date figurant sur la source d'information : « MMXIV ».

1.9.2.2 Dates exprimées en toutes lettres

▼ **Correspondance avec RDA : 1.8.3** – modifications (précision)

Remplacer les dates écrites en toutes lettres par des chiffres arabes.

1.9.2.3 Dates exprimées par des nombres ordinaux

▼ **Correspondance avec RDA : 1.8.5** – divergence

Remplacer les dates exprimées sous la forme de nombres ordinaux (en chiffres ou en toutes lettres) par des nombres cardinaux en chiffres arabes.

EXEMPLES

an 2 [1794]

Date figurant sur la source d'information : « l'an 2^{me} de la Rép. ».

1915

Date figurant sur la source d'information : « datum Romae apud S. Petrum die primo Ianuarii anno millesimo nongentesimo decimoquinto ».

Faire une note précisant la forme de la date sur la source d'information si c'est jugé important pour l'identification.

1.9.2.4 Dates extrêmes

▼ **Correspondance avec RDA : 1.8.4**

Lors de l'enregistrement de dates extrêmes, enregistrer la première et la dernière date en entier.

EXEMPLE

1967–1972

La source d'information indique : « 1967–72 ».

1.9.3 Dates restituées

▼ **Correspondance avec RDA : 1.9.2** – modification (reformulation)

Enregistrer une ou plusieurs dates restituées selon les instructions données sous [1.9.3.1–1.9.3.5](#), lorsqu'elles s'appliquent.

Mettre toute date restituée entre crochets et préciser la source en note.

1.9.3.1 Année réelle connue

▼ **Correspondance avec RDA : 1.9.2.1**

Si l'année réelle est connue, enregistrer l'année.

EXEMPLE

[2003]

1.9.3.2 L'une ou l'autre de deux années consécutives

▼ **Correspondance avec RDA : 1.9.2.2**

Si la date est connue pour être l'une ou l'autre de deux années consécutives, enregistrer les deux années, séparées par *ou*.

EXEMPLE

[1971 ou 1972]

1.9.3.3 Année probable

▼ **Correspondance avec RDA : 1.9.2.3** – modification

Si l'année probable est connue, enregistrer l'année, précédée de la mention *vers* ou suivie d'un point d'interrogation. Faire précéder le point d'interrogation d'une espace, conformément aux règles typographiques françaises.

EXEMPLES

[2012 ?]

Date restituée avec une faible incertitude.

[vers 1981]

Date approximative, élargie à l'année précédente ou à l'année suivante.

1.9.3.4 Période probable

▼ **Correspondance avec RDA : 1.9.2.4** – modification (reformulation et ajout)

Si une période peut être déterminée, enregistrer l'année probable la plus ancienne précédée par *entre* et suivie par *et*, puis l'année probable la plus récente, suivie le cas échéant d'un point d'interrogation. Faire précéder le point d'interrogation d'une espace, conformément aux règles typographiques françaises.

EXEMPLE

[entre 1968 et 1973]

Si la période correspond à une décennie ou à un siècle, remplacer par des points l'indication précise de l'année ou de la décennie.

EXEMPLES

[198.]

Décennie approximative.

[18..]

Date estimée à l'intérieur d'un siècle.

1.9.3.5 Plus ancienne et/ou plus récente date possible connue

▼ Correspondance avec RDA : [1.9.2.4](#)

Si la plus ancienne date possible est connue, enregistrer *pas avant* suivi de la date.

Si la plus récente date possible est connue, enregistrer *pas après* suivi de la date.

EXEMPLE

[pas après le 21 août 2009]

En note : Date de première capture de la ressource dans les Archives de l'Internet

Pour une ressource en ligne.

Si la plus ancienne et la plus récente dates possibles sont connues, enregistrer *entre* suivi par la plus ancienne date possible puis *et* et la plus récente date possible.

EXEMPLE

[entre le 12 août 1899 et le 2 mars 1900]

1.9.4 Dates sous forme normalisée

▲ Pas de correspondance avec RDA

Une date sous forme normalisée est toujours exprimée selon le calendrier grégorien.

Enregistrer une ou des dates sous forme normalisée en appliquant les instructions de la norme ISO 8601

Représentation de la date et de l'heure.

1.9.4.1 Année seule

Enregistrer les quatre chiffres de l'année.

EXEMPLE

2014

Date de publication : 2014

On ne dispose pas d'information plus précise sur la date de publication.

1.9.4.2 Année et mois

Enregistrer les quatre chiffres de l'année, suivis de deux chiffres identifiant le mois.
Les deux séquences peuvent être séparées par un tiret pour une meilleure lisibilité.

EXEMPLE

2014-07

Date de publication : 2014

Ressource publiée en juillet 2014.

1.9.4.3 Année, mois et jour

Enregistrer les quatre chiffres de l'année, suivis de deux chiffres identifiant le mois, puis de deux chiffres identifiant le jour.
Les trois séquences peuvent être séparées par un tiret pour une meilleure lisibilité.

EXEMPLE

2014-09-17

Date de publication : 2014

Ressource dont la date de publication précise a été fournie par l'éditeur.

1.9.4.4 Intervalle de dates

La barre oblique sépare la date de début et la date de fin.

EXEMPLE

1941-01/1952-06

Date de publication : 1941-1952

Pour une ressource continue.

1.9.4.5 Date imprécise

Les chiffres inconnus sont remplacés par des blancs.

EXEMPLES

19

Date de publication : [19..]

Seul le siècle est connu.

191

Date de publication : [191.]

Ressource publiée entre 1910 et 1919.

1.10 Notes

▲ Correspondance avec RDA : 1.10

1.10.1 Recommandations générales sur les notes

▼ Correspondance avec RDA : 1.10.1

Lorsque les instructions des chapitres 2 à 7 stipulent de rédiger une note, appliquer les recommandations générales suivantes :

- emploi des majuscules (voir [1.10.2](#)) ;
- citations (voir [1.10.3](#)) ;
- références (voir [1.10.4](#)) ;
- applicabilité de l'information enregistrée dans une note (voir [1.10.5](#)).

1.10.2 Emploi des majuscules

▼ Correspondance avec RDA : 1.10.2 – modification (précision)

L'utilisation des majuscules doit suivre les règles grammaticales de la langue dans laquelle l'information est donnée, sans tenir compte de la typographie de la source d'information. Pour le français, il est recommandé de suivre les instructions données dans *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*.

Cas particulier

Données récupérées

Si les données sont créées par une autre agence ou dérivées en utilisant un processus automatique (par exemple, en récoltant des métadonnées intégrées ou en générant automatiquement des métadonnées), il est possible d'accepter les données sans modification.

1.10.3 Citations

▼ Correspondance avec RDA : 1.10.3

Lors de l'enregistrement d'une citation provenant d'une manifestation ou d'une autre source d'information, indiquer la source de la citation. Utiliser les guillemets si c'est jugé important pour plus de clarté.

EXEMPLES

« This edition includes a special section on Scout Postal Stationary which has been researched and prepared by John B. Adams » – Page de titre

Mention de responsabilité sur la couverture : Fernando Carrión Mena (coordinador)

La préface mentionne : « A textbook for 6th form students »

« Generally considered to be by William Langland » – Oxford companion to English literature

Omission facultative

Omettre l'indication de la source de la citation si celle-ci provient de la source d'information privilégiée (voir 2.2.2).

EXEMPLE

« This edition includes a special section on Scout Postal Stationary which has been researched and prepared by John B. Adams »

1.10.4 Références

▼ Correspondance avec RDA : 1.10.4

Faire référence à des passages de la ressource ou d'autres sources si :

- a) les références justifient des données présentes dans la description ;
- ou
- b) les références évitent la répétition d'informations facilement disponibles dans d'autres sources.

EXEMPLE

L'introduction (page xxix) réfute l'attribution à John Bodenham

L'Œuvre gravé et lithographié de Steinlen / E. de Crauzat. - San Francisco : Alan Wofsy fine arts, 1983, 16

Référence bibliographique au catalogue raisonné d'un artiste pour l'estampe de Steinlen intitulée « Trottin sous la pluie ». Le titre et la date sont donnés par Crauzat.

1.10.5 Applicabilité de l'information enregistrée dans une note

▼ Correspondance avec RDA : 1.10.5

S'il s'avère que la note ne s'applique pas à toute la ressource, identifier la partie ou l'itération à laquelle elle s'applique.

Version archivée le 01/10/2023

1.11 Fac-similés et reproductions

▼ Correspondance avec RDA : 1.11 – modification (reformulation)

Lors de la description d'un fac-similé ou d'une reproduction, enregistrer les données associées au fac-similé ou à la reproduction dans l'élément approprié. Enregistrer toute donnée associée à la manifestation originale comme un élément d'une manifestation en relation.

1.12 Ressources anciennes

▲ Correspondance avec RDA : 1.12 – suppression (déplacé en 1.0)

Version archivée le 01/10/2023

Version archivée le 01/10/2023

Chapitre 2

IDENTIFICATION DES MANIFESTATIONS ET DES ITEMS

Version archivée le 01/10/2023

2.1 Base pour l'identification de la ressource

▲ **Correspondance avec RDA : 2.4.** – modification (précision)

2.1.1 Recommandations générales

▼ **Correspondance avec RDA : 2.1.1** – modification (reformulation et ajout)

Le choix d'une source d'information servant de base pour l'identification de la ressource dépend du type de description (description globale, description analytique, description en recueil factice) et du type de ressource.

2.1.2 Description globale

▼ **Correspondance avec RDA : Glossaire** – modification (reformulation)

La **description globale** consiste à établir une description pour la ressource dans son ensemble, que cette ressource soit publiée comme une unité isolée, en plusieurs parties (par exemple, un périodique, une monographie en plusieurs volumes, un coffret contenant plusieurs supports, une ressource multimédia multisupport comprenant un film fixe, une bande audio et un manuel de l'enseignant) ou sous la forme d'une ressource intégratrice.

[2.1.2.1 Recommandations générales]

▲ **Correspondance avec RDA : 2.1.2.1** – suppression

2.1.2.2 Ressource publiée comme une seule unité

▼ **Correspondance avec RDA : 2.1.2.2** (2013/07) – modification (reformulation)

Lors de la préparation d'une description globale d'une ressource publiée comme une seule unité (par exemple, un manuel scolaire en un volume, une symphonie publiée sur un disque 33 t), choisir une source d'information identifiant la ressource dans son intégralité.

Si la ressource contient plusieurs œuvres (par exemple, un CD contenant plusieurs œuvres musicales), privilégier une source qui porte un titre collectif.

S'il n'y a pas de source identifiant la ressource dans son intégralité, mais qu'une source porte un titre identifiant l'œuvre ou le contenu principal ou prédominant (par exemple, un DVD vidéo contenant un film de long métrage avec des bonus tels que des bandes-annonces, des interviews relatives au film), choisir cette source pour identifier la ressource dans son intégralité.

S'il n'y a aucune source d'information identifiant la ressource dans son intégralité (par exemple, un disque 78 t avec une étiquette par face, un DVD vidéo contenant plusieurs films de long métrage sans aucune source d'information identifiant la ressource dans son intégralité), traiter les sources d'information identifiant ses contenus individuels comme une source d'information collective pour la ressource dans son intégralité.

2.1.2.3 Ressource publiée en plusieurs parties

▼ **Correspondance avec RDA : 2.1.2.3** (2014/04) – modification (reformulation)

Lors de la préparation d'une description globale d'une ressource publiée en plusieurs parties (par exemple, une collection de traités scientifiques, un périodique), choisir parmi les suivantes celle qui est appropriée comme base pour l'identification de la ressource dans son intégralité :

- a) Si la ressource est publiée comme un ensemble de parties ou composants non numérotés (par exemple, un ensemble multi-supports) ou si la numérotation ne correspond pas à une parution séquentielle (par exemple, un coffret de CD contenant un opéra), choisir une source d'information identifiant la ressource dans son intégralité, en privilégiant une source qui porte un titre collectif. Voir d) et e) s'il n'y a pas de source identifiant la ressource dans son intégralité.

- b) Si les livraisons ou les parties ont une numérotation séquentielle, choisir une source d'information identifiant la livraison ou la partie disponible portant la plus petite numérotation.
- c) Si les livraisons ou les parties ne sont pas numérotées ou si leur numérotation ne reflète pas leur parution séquentielle, choisir une source d'information identifiant la livraison ou la partie ayant la date de parution la plus ancienne.
- d) S'il n'y a pas de source identifiant la ressource dans son intégralité, mais qu'une source porte un titre identifiant l'œuvre ou le contenu principal ou prédominant, choisir cette source pour identifier la ressource dans son intégralité.
- e) S'il n'y a pas de source identifiant la ressource dans son intégralité, ni de source portant un titre identifiant l'œuvre ou le contenu principal ou prédominant (par exemple, un ensemble de DVD vidéo contenant des films sans source d'information identifiant la ressource dans son intégralité), traiter les sources identifiant les parties individuelles comme une source d'information collective pour la ressource dans son intégralité.

Si l'identification d'une ressource comportant des parties ordonnées ne s'appuie pas sur la première livraison ou la première partie, faire une note identifiant la livraison ou la partie servant de base pour l'identification de la ressource.

2.1.2.4 Ressource intégratrice

▼ **Correspondance avec RDA : 2.1.2.4** (2014/04) – modification (précision)

Lors de la préparation d'une description globale d'une ressource intégratrice (par exemple, un site Web maintenu à jour), choisir comme base pour l'identification de la ressource l'itération courante au moment de la description. Choisir une source d'information identifiant cette itération de la ressource dans son intégralité.

Si aucune source d'information n'identifie l'itération courante de la ressource intégratrice dans son intégralité, traiter les sources d'information identifiant l'itération courante de ses contenus individuels comme une source d'information collective pour l'itération courante dans son intégralité.

Faire une note identifiant l'itération consultée pour établir la description.

2.1.3 Description analytique

▼ **Correspondance avec RDA : Glossaire** – modification (ajout)

La description analytique consiste à établir une description pour une partie d'une ressource plus vaste (par exemple, un seul volume d'une biographie en trois volumes, une seule carte d'une série cartographique, une communication dans un volume de mélanges, un chapitre dans un livre).

Cas particulier

Publications en série

▼ **Pas de correspondance avec RDA : ISBD A.4.2.5 et 7.2.4.6**

Lorsque la ressource réunit plusieurs publications en série, chacune avec sa propre source d'information privilégiée, rédiger une description séparée pour chacune d'entre elles en précisant leur relation.

[2.1.3.1 Recommandations générales]

▲ **Correspondance avec RDA : 2.1.3.1** – suppression

2.1.3.2 Partie distincte

▼Correspondance avec RDA : [2.1.3.2](#) – modification (ajout)

Lors de la préparation d'une description analytique d'une partie distincte d'une ressource (par exemple, un article d'un journal, une illustration dans un livre, un volume d'un manuel d'histoire en plusieurs volumes, une livraison d'une revue professionnelle ayant son propre titre), choisir une source d'information identifiant la partie particulière qui est décrite.

2.1.3.3 Plusieurs parties

▼Correspondance avec RDA : [2.1.3.3](#)

Lors de la préparation d'une description analytique de plus d'une partie d'une ressource (par exemple, deux volumes couvrant les pièces de théâtre de la Renaissance dans une monographie en plusieurs volumes sur le théâtre anglais, une mise à jour en série accompagnant une monographie), choisir une source d'information selon les instructions données sous [2.1.2.3](#), lorsqu'elles s'appliquent aux parties décrites.

2.1.3.4 Ressource intégratrice

▼Correspondance avec RDA : [2.1.3.4](#)

Lors de la préparation d'une description analytique d'une ou des parties publiées comme une ressource intégratrice (par exemple, un volume d'un ensemble en plusieurs volumes publié comme une publication à feuillets mobiles à mise à jour, une section d'un site Web avec plusieurs sections à mises à jour), choisir une ou des sources d'information identifiant l'itération courante de la ou des parties particulières qui sont décrites.

Version archivée le 01/10/2023

2.2 Sources d'information

▲ Correspondance avec RDA : 2.2

[2.2.1 Application]

▲ Correspondance avec RDA : 2.2.1 – suppression

2.2.2 Source d'information privilégiée

▲ Correspondance avec RDA : 2.2.2 – suppression

2.2.2.1 Recommandations générales

▼ Pas de correspondance avec RDA : ISBD A.4.2

Le choix des sources d'information privilégiées est variable selon le type de ressource mais des critères généraux communs s'appliquent. On retient de préférence :

- la source qui donne l'information la plus complète et la plus fiable ;
- une source interne à la ressource ;
- une source pérenne.

▼ Correspondance avec RDA : 2.2.2.1

Utiliser comme source d'information privilégiée une source faisant partie de la ressource elle-même et qui est appropriée :

- a) au type de description (voir [2.1](#))

et

- b) au format de présentation de la ressource.

Lors du choix d'une source d'information privilégiée, traiter le support de stockage (par exemple, papier, bande, film) et tout autre boîtier (par exemple, cassette, cartouche) qui font partie intégrante de la ressource comme parties de la ressource elle-même.

Traiter le matériel d'accompagnement comme partie de la ressource elle-même lors de la description de la ressource dans son intégralité dans une description globale.

Lors de la préparation d'une description analytique d'une ou de plusieurs composantes d'une ressource, traiter le matériel d'accompagnement comme une source extérieure à la ressource elle-même (c'est-à-dire comme une ressource en relation).

Traiter un conteneur publié avec la ressource (par exemple, une pochette de disque, une boîte dans lequel un jeu ou un ensemble multi-supports est publié) comme partie de la ressource elle-même. En revanche, traiter comme une source extérieure à la ressource elle-même un conteneur qui n'est pas publié comme partie de la ressource (par exemple, une boîte, une pochette ou une reliure fabriquée par le possesseur).

Si plus d'une source d'information convient comme source d'information privilégiée pour la ressource, appliquer les instructions supplémentaires données sous [2.2.3](#).

Si l'information requise pour identifier la ressource n'est pas disponible dans une source faisant partie de la ressource elle-même, prendre l'information d'une autre source selon les instructions données sous [2.2.4](#).

SOURCE D'INFORMATION PRIVILÉGIÉE EN FONCTION DU FORMAT DE PRÉSENTATION DE LA RESSOURCE

2.2.2.2 Ressources constituées d'une ou de plusieurs pages, feuillets, feuilles ou fiches (ou images d'une ou de plusieurs pages, feuillets, feuilles ou fiches)

2.2.2.2.1 Ressources constituées de plusieurs pages, feuillets, feuilles réunis sous forme de volumes, portfolios, etc.

▲ **Correspondance avec RDA** : distinction non présente

▼ **Correspondance avec RDA** : **2.2.2.2** (2013/07) – modification (ajout)

Si la ressource est constituée :

- a) de plusieurs pages, feuillets, feuilles ou fiches réunis sous forme de volumes, portfolios, etc. (par exemple, un livre, une livraison d'un périodique, un atlas)

ou

- b) d'images de plusieurs pages, feuillets, feuilles ou fiches (par exemple, une reproduction sur microforme d'une partition musicale, un fichier PDF d'un texte)

utiliser la page de titre, la feuille de titre ou la fiche de titre (ou l'image correspondante) comme source d'information privilégiée.

Cas particuliers

▼ **Pas de correspondance avec RDA** : ISBD A.4.2.1.1

Si l'information habituellement donnée sur la page de titre est donnée sur deux pages en regard, et ce avec ou sans répétition, traiter les deux pages comme la source d'information privilégiée.

▼ **Pas de correspondance avec RDA** : ISBD A.4.2.1.2

Dans le cas de ressources où les informations bibliographiques complètes sont données à l'achèvement d'imprimer (cas des écritures non latines orientales), ne pas considérer comme page de titre, un feuillet situé à l'emplacement de la page de titre et portant le titre propre, dans les cas suivants :

- a) le feuillet ne porte que le titre propre à la manière d'une page de faux-titre ;
- b) le feuillet porte le titre propre, avec ou sans autres informations bibliographiques, dans une version calligraphique (les informations bibliographiques complètes étant données à l'achèvement d'imprimer sous la forme conventionnelle des caractères chinois en usage pour les impressions modernes chinoises, japonaises et coréennes) ;
- c) le feuillet porte seulement une version du titre et/ou des informations sur l'édition dans une langue occidentale.

Dans tous ces cas de figure, retenir l'achèvement d'imprimer comme substitut de la page de titre.

▼ **Correspondance avec RDA** : **2.2.2.2** (2013/07) – modification (ajout)

Si la ressource n'a pas de page de titre, de feuille de titre ou de fiche de titre (ou d'image correspondante), utiliser comme source d'information privilégiée la première des sources suivantes qui porte un titre :

- a) la couverture (ou l'image de la couverture) ;
- b) le titre de départ (ou l'image du titre de départ) ;
- c) un bloc générique (par exemple, l'ours d'un périodique) (ou l'image de ce bloc générique), à l'exclusion des données de pré-publication (notice CIP) présentes dans la ressource ;
- d) l'achèvement d'imprimer (ou l'image de l'achèvement d'imprimer).

▼ **Correspondance avec RDA** : **2.2.2.2** (2013/07)

Si aucune des sources listées ci-dessus ne porte un titre, utiliser comme source d'information privilégiée une autre source dans la ressource qui porte un titre, en donnant la préférence à une source dans laquelle l'information est présentée de façon formelle.

Si la ressource ne contient aucune des sources précisées ci-dessus, utiliser comme source d'information privilégiée une autre source faisant partie de la ressource elle-même, en donnant la préférence aux sources dans lesquelles l'information est présentée de façon formelle.

2.2.2.2.2 Ressources constituées d'une ou de plusieurs pages, feuillets, feuilles juxtaposées

▲ **Correspondance avec RDA** : distinction non présente

▼ **Correspondance avec RDA** : 2.2.2.2 (2013/07) – modification (ajout)

Si la ressource est constituée :

- a) d'une ou de plusieurs pages, feuillets, feuilles ou fiches juxtaposées (par exemple, une affiche, une série de cartes géographiques en feuilles)

ou

- b) d'images d'une ou de plusieurs pages, feuillets, feuilles ou fiches juxtaposées (par exemple, des reproductions sur microformes d'un ensemble de cartes géographiques en feuilles, une image JPEG d'une estampe),

utiliser comme source d'information privilégiée un bloc générique (par exemple, un cartouche sur une carte ou la lettre d'une estampe ancienne) (ou l'image de ce bloc générique).

Si la ressource ne présente pas de bloc générique, utiliser comme source d'information privilégiée la première des sources suivantes qui porte un titre :

- a) la couverture (ou l'image de la couverture) ;
- b) l'achevé d'imprimer (ou l'image de l'achevé d'imprimer).

Si aucune des sources listées ci-dessus ne porte un titre, utiliser comme source d'information privilégiée une autre source dans la ressource qui porte un titre, en donnant la préférence à une source dans laquelle l'information est présentée de façon formelle.

Pour les ressources multipliables, préférer une source issue de l'élément d'impression ou du négatif.

Si la ressource ne contient aucune des sources précisées ci-dessus, utiliser comme source d'information privilégiée une autre source faisant partie de la ressource elle-même, en donnant la préférence à une source dans laquelle l'information est présentée de façon formelle.

Pour les ressources multipliables, préférer une source issue de l'élément d'impression ou du négatif.

2.2.2.3 Ressources constituées d'images animées

▼ **Correspondance avec RDA** : 2.2.2.3 – modification (reformulation)

Si la source d'information qui devrait être utilisée comme source d'information privilégiée pour la ressource d'après les instructions ci-dessus donne juste une liste des contenus individuels de la ressource et qu'une autre source faisant partie de la ressource porte un titre collectif présenté de manière formelle, utiliser cette source comme source d'information privilégiée.

2.2.2.3.1 Ressources avec un conditionnement éditorial

▲ **Correspondance avec RDA** : distinction non présente

▼ **Correspondance avec RDA** : 2.2.2.3 (2013/07) – divergence

Si la ressource, constituée d'images animées, est présentée avec un conditionnement éditorial (par exemple, un DVD vidéo publié dans un boîtier) et que l'on établit une description globale, utiliser comme source d'information privilégiée le conteneur ; si l'information figurant sur le conteneur est insuffisante ou erronée, utiliser comme source d'information privilégiée le matériel textuel d'accompagnement ou l'étiquette imprimée ou apposée de façon permanente sur la ressource.

2.2.2.3.2 Ressources sans conditionnement éditorial

▲ **Correspondance avec RDA** : distinction non présente

▼ **Correspondance avec RDA** : 2.2.2.3 – modification (reformulation)

Si la ressource est constituée d'images animées sans conditionnement éditorial (par exemple, une bobine de film, un DVD vidéo sans information extérieure, un fichier vidéo MPEG), utiliser le générique ou encore le ou les écrans-titres comme source d'information privilégiée.

Si la ressource ne contient pas de générique ou d'écran-titre, choisir la source d'information privilégiée selon les instructions suivantes :

2.2.2.3.2.1 Ressources sur support

▼ **Correspondance avec RDA** : 2.2.2.3.1 – modification (reformulation)

Utiliser comme source d'information privilégiée la première des sources suivantes portant un titre :

- a) une étiquette portant un titre, qui est imprimée ou apposée de façon permanente sur la ressource (par exemple, une étiquette sur un DVD vidéo) ;
- b) une source interne à la ressource numérique sur support (par exemple, le menu d'un disque).

Si aucune de ces sources ne comporte un titre, utiliser comme source d'information privilégiée une autre source faisant partie de la ressource elle-même, en donnant la préférence à une source dans laquelle l'information est présentée de façon formelle.

2.2.2.3.2.2 Ressources dématérialisées

▼ **Correspondance avec RDA** : 2.2.2.3.2 – modification

Utiliser comme source d'information privilégiée la première des sources suivantes portant un titre :

- a) un contenu textuel ;
- b) des métadonnées intégrées sous forme textuelle qui contiennent un titre (par exemple, métadonnées intégrées dans un fichier vidéo MPEG).

Si aucune de ces sources ne comporte un titre, utiliser comme source d'information privilégiée une autre source faisant partie de la ressource elle-même, en donnant la préférence à une source dans laquelle l'information est présentée de façon formelle.

2.2.2.4 Autres ressources

▼Correspondance avec RDA : 2.2.2.3 – modification (reformulation)

Sont concernés :

- les enregistrements sonores ;
- les images fixes projetées ;
- les ressources électroniques ;
- les objets.

Si la source d'information qui devrait être utilisée comme source d'information privilégiée pour la ressource d'après les instructions ci-dessous donne juste une liste des contenus individuels de la ressource et qu'une autre source faisant partie de la ressource porte un titre collectif présenté de manière formelle, utiliser cette source comme source d'information privilégiée.

2.2.2.4.1 Ressources avec un conditionnement éditorial

▲Correspondance avec RDA : distinction non présente

▼Correspondance avec RDA : 2.2.2.4 (2013/07) – divergence

Si la ressource est présentée avec un conditionnement éditorial (par exemple, un CD audio ou un CD-ROM publié dans un boîtier, une série de diapositives dans une pochette) et que l'on établit une description globale, utiliser comme source d'information privilégiée le conteneur ; si l'information figurant sur le conteneur est insuffisante ou erronée, utiliser comme source d'information privilégiée le matériel textuel d'accompagnement ou l'étiquette imprimée ou apposée de façon permanente sur la ressource.

2.2.2.4.2 Ressources sans conditionnement éditorial

▲Correspondance avec RDA : distinction non présente

2.2.2.4.2.1 Ressources sur support

▼Correspondance avec RDA : 2.2.2.4.1 (2013/07) – modification (ajout)

Si la ressource ne présente pas de conditionnement éditorial (par exemple, un CD-R sans information extérieure, une maquette), utiliser la première des sources suivantes qui porte un titre :

- a) une source appartenant à la ressource elle-même qui présente un contenu textuel (par exemple, une diapositive), ou une étiquette qui est imprimée ou apposée de façon permanente sur la ressource (par exemple, une étiquette sur un CD audio ou sur le socle d'un globe) ;
- b) une source interne, comme un écran-titre, dont le contenu textuel présente le titre de manière formelle.

Si aucune de ces sources ne comporte un titre, utiliser comme source d'information privilégiée une autre source faisant partie de la ressource elle-même, y compris le contenu sonore ou visuel de la ressource, en donnant la préférence à une source dans laquelle l'information est présentée de façon formelle.

2.2.2.4.2.2 Ressources dématérialisées

▼Correspondance avec RDA : 2.2.2.4.2 (2013/07)

Utiliser comme source d'information privilégiée la première des sources suivantes portant un titre :

- a) un contenu textuel (par exemple, un écran-titre) ;
- b) des métadonnées intégrées sous forme textuelle qui contiennent un titre (par exemple, métadonnées intégrées dans un fichier audio MP3).

Si aucune de ces sources ne comporte un titre, utiliser comme source d'information privilégiée une autre source faisant partie de la ressource elle-même, en donnant la préférence à une source dans laquelle l'information est présentée de façon formelle.

2.2.3 Plus d'une source d'information privilégiée

▼ Correspondance avec RDA : 2.2.3 – modification (reformulation)

Si plus d'une source d'information est susceptible d'être utilisée comme source d'information privilégiée pour la ressource d'après les instructions données sous 2.2.2, retenir comme source d'information privilégiée la première occurrence de ces sources, sauf si l'une des conditions sous 2.2.3.1 (langues ou écritures différentes), 2.2.3.2 (dates différentes) ou 2.2.3.3 (sources d'information pour la reproduction et l'original) s'applique.

2.2.3.1 Sources d'information privilégiées dans des langues ou des écritures différentes

▼ Correspondance avec RDA : 2.2.3.1 (2013/07)

Si la ressource contient des sources d'information privilégiées dans plus d'une langue ou d'une écriture, utiliser comme source d'information privilégiée (dans cet ordre de préférence) :

- a) la source dans la langue ou l'écriture qui correspond à la langue ou l'écriture du contenu ;
- b) la source dans la langue ou l'écriture qui correspond à la langue ou l'écriture prédominante du contenu de la ressource ;
- c) la source dans la langue ou l'écriture de la traduction si la ressource contient la même œuvre dans plus d'une langue ou d'une écriture, et que la traduction est le but premier de la ressource ;
- d) la source dans la langue ou l'écriture originale du contenu si la ressource contient le même contenu dans plus d'une langue ou d'une écriture, et que la langue ou l'écriture originale peut être identifiée ;
- e) la première occurrence des sources ;
- f) la source dans la langue ou l'écriture préférée par l'agence préparant la description, si la ressource a une présentation tête-bêche.

2.2.3.2 Sources d'information privilégiées contenant des dates différentes

▼ Correspondance avec RDA : 2.2.3.2 (2013/07) – modification (reformulation)

Si une ressource, autre qu'une monographie en plusieurs parties ou qu'une publication en série, contient des sources d'information susceptibles d'être utilisées comme source d'information privilégiée qui portent des dates différentes (par exemple, dans le cas du rachat d'un fonds d'éditeur, une page de titre réutilisée par le nouvel éditeur qui change la couverture), utiliser comme source d'information privilégiée la source portant la date la plus récente.

2.2.3.3 Sources d'information privilégiées pour la reproduction et l'original

▼ Correspondance avec RDA : 2.2.3.3 (2013/07)

Si la ressource est un fac-similé ou une reproduction d'une ressource originale et qu'elle contient une source d'information privilégiée pour la reproduction ainsi qu'une source d'information privilégiée pour l'original, utiliser comme source d'information privilégiée la source pour la reproduction.

2.2.4 Autres sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 2.2.4 – modification (ajout)

Si l'information requise pour identifier la ressource ne figure pas dans une source faisant partie de la ressource elle-même (voir [2.2.2.1](#)), prendre l'information de l'une des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- du matériel d'accompagnement (par exemple, un feuillet, un fichier « À propos de »), en cas de description analytique ;
- de la déclaration de dépôt légal (pour les agences bénéficiant du dépôt légal) ;
- d'autres descriptions publiées de la ressource ;
- un conteneur qui n'est pas publié comme faisant partie de la ressource elle-même (par exemple, une boîte ou un emboîtement fabriqué par le propriétaire) ;
- de toute autre source disponible (par exemple, une source de référence).

Si l'information puisée d'une source extérieure à la ressource elle-même est fournie dans l'un ou l'autre des éléments listés ci-dessous, faire figurer l'information entre crochets et préciser la source en note.

Titre

Titre propre
Titre propre parallèle
Complément du titre
Complément du titre parallèle
Incipit littéraire de la musique notée

Mention de responsabilité

Mention de responsabilité relative au titre propre
Mention de responsabilité parallèle relative au titre propre

Mention d'édition

Indication de l'édition
Indication parallèle de l'édition
Mention de responsabilité relative à l'édition
Mention de responsabilité parallèle relative à l'édition
Indication d'une révision nommée d'une édition
Indication parallèle d'une révision nommée d'une édition
Mention de responsabilité relative à une révision nommée d'une édition
Mention de responsabilité parallèle relative à une révision nommée d'une édition

Numérotation des publications en série

Désignation numérique et/ou alphabétique de la première livraison ou de la première partie de la séquence
Désignation chronologique de la première livraison ou de la première partie de la séquence
Désignation numérique et/ou alphabétique de la dernière livraison ou de la dernière partie de la séquence
Désignation chronologique de la dernière livraison ou de la dernière partie de la séquence
Autre désignation numérique et/ou alphabétique de la première livraison ou de la première partie de la séquence
Autre désignation chronologique de la première livraison ou de la première partie de la séquence
Autre désignation numérique et/ou alphabétique de la dernière livraison ou de la dernière partie de la séquence
Autre désignation chronologique de la dernière livraison ou de la dernière partie de la séquence

Mention de production

Lieu de production
Forme parallèle du lieu de production
Adresse complète du producteur
Nom du producteur
Forme parallèle du nom du producteur
Date de production

Mention de publication

Lieu de publication
Forme parallèle du lieu de publication
Adresse complète de l'éditeur
Nom de l'éditeur

Forme parallèle du nom de l'éditeur

Date de publication

Mention de diffusion ou de distribution

Lieu de diffusion ou de distribution

Forme parallèle du lieu de diffusion ou de distribution

Adresse complète du diffuseur ou du distributeur

Nom du diffuseur ou du distributeur

Forme parallèle du nom du diffuseur ou du distributeur

Date de diffusion ou de distribution

Mention de fabrication

Lieu de fabrication

Forme parallèle du lieu de fabrication

Adresse complète du fabricant

Nom du fabricant

Forme parallèle du nom du fabricant

Date de fabrication

Mention de collection

Titre propre de la collection

Titre propre parallèle de la collection

Complément du titre de la collection

Complément du titre parallèle de la collection

Mention de responsabilité relative à la collection

Mention de responsabilité parallèle relative à la collection

Numérotation au sein de la collection

Titre propre de la sous-collection

Titre propre parallèle de la sous-collection

Complément du titre de la sous-collection

Complément du titre parallèle de la sous-collection

Mention de responsabilité relative à la sous-collection

Mention de responsabilité parallèle relative à la sous-collection

Numérotation au sein de la sous-collection

Mention de présentation musicale

Indication de la présentation musicale

Indication parallèle de la présentation musicale

Exception

Ressources sous forme de volumes, portfolios, etc. avec une page de titre

Si l'information puisée d'une source autre que la page de titre mais interne à la ressource elle-même est fournie dans l'un ou l'autre des éléments listés ci-dessous, faire figurer l'information entre crochets. Au besoin, préciser la source en note.

Titre propre

Titre propre parallèle

Complément du titre

Complément du titre parallèle

Mention de responsabilité relative au titre propre

Mention de responsabilité parallèle relative au titre propre

Exception

Ressources ne contenant pas normalement d'information d'identification

Si la ressource est d'un type qui normalement ne contient pas d'information d'identification (par exemple, une photographie, un objet naturel, un recueil factice), ne pas utiliser de crochets, mais indiquer en note la source, autre que la ressource elle-même, utilisée pour établir la description.

2.3 Titre

▲ Correspondance avec RDA : [2.3](#)

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

Le titre propre est un élément fondamental. Tout autre titre est facultatif.

2.3.1 Instructions de base sur l'enregistrement des titres

▲ Correspondance avec RDA : [2.3.1](#)

2.3.1.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : [2.3.1.1](#) (2013/07) – modification (reformulation et ajout)

Un **titre** est un mot, une locution, un caractère, ou un groupe de caractères qui, en général, figure sur une ressource bibliographique et qui nomme cette ressource ou les contenus individuels qui la composent.

Plusieurs titres peuvent figurer :

- dans les sources d'information (par exemple, sur une page de titre ou un écran-titre ; comme titre de départ ou titre courant ; sur une couverture ou au dos ; sur une barre de titre)

ou

- sur une jaquette, une pochette, un conteneur, etc.

ou

- dans le matériel accompagnant la ressource.

Tous ces titres peuvent être identiques ou différer les uns des autres.

Un ou plusieurs titres peuvent également être associés à une ressource. Il peut s'agir de titres :

- trouvés dans des sources de référence

ou

- attribués par une agence d'enregistrement (par exemple, un titre-clé)

ou

- attribués par une agence préparant une description de la ressource (par exemple, la traduction du titre par un catalogueur).

La description des ressources distingue les catégories de titres suivantes :

- a) titre propre (voir [2.3.2](#)) ;
- b) titre propre parallèle (voir [2.3.3](#)) ;
- c) complément du titre (voir [2.3.4](#)) ;
- d) complément du titre parallèle (voir [2.3.5](#)) ;
- e) variante de titre (voir [2.3.6](#)) ;
- f) titre propre antérieur (voir [2.3.7](#)) ;
- g) titre propre ultérieur (voir [2.3.8](#)) ;
- h) titre-clé (voir [2.3.9](#)) ;
- i) titre abrégé (voir [2.3.10](#)).

2.3.1.2 Sources d'information

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.1.2** – modification (reformulation)

Pour le choix des sources d'information relatives aux titres, voir les instructions sur les types spécifiques de titres, comme suit :

- a) titre propre (voir [2.3.2.2](#)) ;
- b) titre propre parallèle (voir [2.3.3.2](#)) ;
- c) complément du titre (voir [2.3.4.2](#)) ;
- d) complément du titre parallèle (voir [2.3.5.2](#)) ;
- e) variante de titre (voir [2.3.6.2](#)) ;
- f) titre propre antérieur (voir [2.3.7.2](#)) ;
- g) titre propre ultérieur (voir [2.3.8.2](#)) ;
- h) titre-clé (voir [2.3.9.2](#)) ;
- i) titre abrégé (voir [2.3.10.2](#)).

2.3.1.3 Fac-similés et reproductions

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.1.3** – modification (reformulation et précision)

Lors de la description d'un fac-similé ou d'une reproduction ayant un ou plusieurs titres associés à la manifestation originale aussi bien qu'au fac-similé ou à la reproduction, enregistrer le ou les titres du fac-similé ou de la reproduction.

Enregistrer tout titre associé à la manifestation originale comme un titre d'une manifestation en relation (voir 27.1), sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

Exception

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.1.3**

Si le titre de la manifestation originale figure sur la même source d'information que le titre du fac-similé ou de la reproduction, appliquer les instructions sous [2.3.2.3](#).

2.3.1.4 Enregistrement des titres

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.1.4**

Transcrire un titre tel qu'il figure sur la source d'information (voir [1.7](#)).

EXEMPLES

StarOffice

Sechs Partiten für Flöte

Drawing a blank, or, How I tried to solve a mystery, end a feud, and land the girl of my dreams
Titre transcrit selon la pratique française.

IV informe de gobierno

I due Foscari

When Frank was four

4ème Colloque international "Genres, cultures et sociétés"

1789

37°2 le matin

100 % musique

René de Chateaubriant
 Variante de titre : René de Chateaubriand
Le titre est mal orthographié et doit se lire : René de Chateaubriand.

Zonk II

Cent ans de solitude

A + U

Florilège des opéras de Gioacchino Rossini

Après cela je vis descendre du ciel un ange qui avait la clef de l'abîme, et une grande chaîne en sa main

Œuvres complètes de J. Michelet

À bout de souffle

roman et politique à la Belle Époque

Complément du titre

le magazine des sports de Nouvelle-Calédonie

Complément du titre

Omission facultative

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.1.4** – modification (reformulation)

Tronquer un titre long uniquement s'il peut être tronqué sans perte d'information essentielle. Utiliser les points de suspension (...) pour indiquer une telle omission. Indiquer que l'omission a été signalée par le catalogueur en la donnant entre crochets. Conserver au moins les cinq premiers mots du titre (ou les six premiers si le titre commence par un article).

EXEMPLES

BWV 29, Ratswahl-Kantate, für Soli SATB, Chor SATB und Orchester [...]

Complément du titre. La source d'information se lit : Wir danken dir, Gott, wir danken dir, BWV 29, Ratswahl-Kantate, für Soli SATB, Chor SATB und Orchester: 3 Trombe, Timpani, 2 Oboi, Violino solo, Organo obligato, 2 Violini, Viola e Basso continuo

A booke of cookerie and the order of meates to bee serued to the table [...]

La source d'information se lit : A booke of cookerie and the order of meates to bee serued to the table, both for flesh and fish dayes, with many excellent wayes for the dressing of all vsuall sortes of meates, both bak't, boyld or rosted, of flesh, fish, fowle, or others, with their proper sawces, as also many rare inuentions in cookery for made dishes, with most notable preserue of sundry sorts of fruits, likewise for making many precious waters, with diuers approved medicines for grieuous diseases, with certaine points of husbandry how to order oxen, horses, sheepe, hogges, &c., with many other necessary points for husbandmen to know

Dictionnaire-répertoire universel typo-ondographique français [...]

La page de titre porte : Dictionnaire-répertoire universel typo-ondographique français assurant définitivement à la langue française la première place dans le monde comme langue des affaires et de communication

Paris, la troupe du TNP est rentrée hier soir à Paris [...]. Voici, à l'arrivée à la Gare de Lyon hier soir, Gérard Philippe passant ses valises à un porteur.

Complément du titre.

Titre propre : He... Porteur !

La description de l'Oeuvre contient l'intégralité de l'annonce fournie par l'agence de presse : « Paris : la troupe du TNP est rentrée hier soir à Paris après une tournée triomphale aux Etats-Unis. L'avion dans lequel les acteurs revenaient en France a dû être détourné sur Lyon, à cause du brouillard qui régnait sur la région parisienne. Aussi c'est par le train qu'ils ont accompli la dernière étape de leur voyage. Voici, à l'arrivée à la Gare de Lyon hier soir, Gérard Philippe passant ses valises à un porteur. »

Esplanade des Invalides // Dimanche 23 juin 1867 // Ascension scientifique // Le Géant cube 6.000 mètres de gaz [...] // Avec le concours de M. Nadar, capitaine-adjoint, M. Camille d'Artois...

Pour une affiche. Des informations non essentielles (« Nacelle-maison », « deux étages », « gonflement à midi », « départ à 4h ») ont été omises.

Exceptions

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.1.4 – modification (ajout)*

Mots d'introduction

Pour les instructions sur les mots d'introduction qui ne font pas partie intégrante du titre, voir [2.3.1.6](#).

Inexactitudes

Pour une publication en série ou une ressource intégratrice, corriger les erreurs typographiques évidentes et ponctuelles dans le titre propre. Rédiger une note pour enregistrer le titre tel qu'il figure sur la source d'information privilégiée (voir 2.17.2.4). En cas de doute sur l'orthographe correcte d'un mot, transcrire l'orthographe telle que trouvée. Enregistrer comme variante de titre (voir [2.3.6](#)) le titre d'une publication en série ou d'une ressource intégratrice tel qu'il figure sur la source d'information privilégiée, si c'est jugé important pour l'accès.

EXEMPLE

Housing starts

La source d'information dans le vol. 1, no 1 se lit : Housing sarts mais l'erreur est corrigée dans les numéros ultérieurs.

Date, nom, numéro, etc. qui varient d'une livraison à l'autre ou d'une partie à l'autre

Si un titre d'une publication en série comprend une date, un nom, un numéro, etc. qui varient d'une livraison à l'autre ou d'une partie à l'autre, omettre cette date, ce nom, ce numéro, etc. Utiliser les points de suspension (...) pour indiquer une telle omission. Indiquer que l'omission a été signalée par le catalogueur en la donnant entre crochets.

EXEMPLES

Frommer's Washington, D.C. on \$ [...] a day

La source d'information se lit : Frommer's Washington, D.C. on \$35 a day.

The annual report of Governor [...]

La source d'information se lit : The annual report of Governor Rhodes. Le nom du gouverneur change lors de chaque mandat.

Proceedings of the [...] Annual symposium on reduction of costs in hand-operated glass plants

Annuaire [...] des hispanistes français

La source d'information se lit : Annuaire 1995 des hispanistes français.

Compte administratif pour l'exercice [...]

La source d'information se lit : Compte administratif pour l'exercice 2007.

Titre antérieur, etc.

Pour une publication en série ou une ressource intégratrice, ne pas transcrire de mention citant un titre antérieur, un titre absorbé, etc. comme faisant partie du titre. Ne pas transcrire de telles mentions même si elles sont grammaticalement liées au reste du titre. Ne pas utiliser les points de suspension (...) pour indiquer une telle omission. Enregistrer le titre antérieur, le titre absorbé, etc. comme le titre d'une œuvre en relation (voir 25.1), sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

EXEMPLES

International gas report

En note : A absorbé : World gas report

La source d'information se lit : International gas report, including World gas report.

Annales de toxicologie analytique

En note : Suite de : Toxicorama

La source d'information se lit : Annales de toxicologie analytique, anciennement Toxicorama.

Indication de numérotation ou de séquence

Pour les publications en série, ne pas transcrire les chiffres ou autres informations indiquant une série chronologique ou une séquence qui figurent sur la source d'information privilégiée : ces informations font partie de la numérotation (voir 3.XX).

2.3.1.5 Noms de personnes, familles et collectivités

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.1.5** (2015/04) – *modification (reformulation)*

Si un titre est constitué uniquement du nom d'une personne, famille ou collectivité, enregistrer le nom comme titre.

EXEMPLES

Georges Brassens

Conference on Industrial Development in the Arab Countries

Woody Guthrie

Si le titre comprend un nom qui serait normalement traité comme faisant partie d'une mention de responsabilité ou comme le nom d'un éditeur, d'un diffuseur ou d'un distributeur, etc. et que ce nom fait partie intégrante du titre (notamment en raison d'un lien grammatical fort), enregistrer le nom comme partie intégrante du titre.

EXEMPLES

Marlowe's plays

Maître Eckhart ou La joie errante

Eileen Ford's A more beautiful you in 21 days

Exemple transcrit selon l'usage français. Sur la source d'information, les mots portent tous une majuscule initiale.

Ernst Günther läser Balzac

La route Shell

Larousse's French-English dictionary

a selection of the bitter definitions of Ambrose Bierce

Complément du titre.

proceedings of the Robert Owen Bicentennial Conference, Thrall Opera House, New Harmony, Indiana, October 15 and 16, 1971

Complément du titre. Le nom de la collectivité est transcrit selon la pratique anglo-saxonne.

official scientific journal of the European Society of Agricultural Engineers

Complément du titre. Le nom de la collectivité est transcrit selon la pratique anglo-saxonne.

Pour les instructions sur l'enregistrement comme mention de responsabilité d'un nom qui ne fait pas partie intégrante du titre, voir [2.4.1](#).

Pour les instructions sur l'enregistrement comme nom de producteur, nom d'éditeur, nom de diffuseur ou de distributeur, etc. d'un nom qui ne fait pas partie intégrante du titre, voir 2.7 – 2.10, selon ce qui est approprié.

2.3.1.6 Mots d'introduction, etc.

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.1.6*

Ne pas transcrire les mots qui servent d'introduction et qui ne font pas partie intégrante du titre.

EXEMPLES

Sleeping Beauty

La source d'information se lit : Disney presents Sleeping Beauty.

Selections from The desert song

La source d'information se lit : Decca Records presents selections from The desert song.

Southern mountain guitar

La source d'information se lit : Mel Bay presents Southern mountain guitar.

Oklahoma's official web site

La source d'information se lit : Welcome to Oklahoma's official web site.

Les enfants du Paradis

L'affiche porte aussi : « Pathé présente... ».

Nous irons à Paris

L'affiche porte aussi : « Hoche productions présente Ray Ventura et son orchestre dans un film de Jean Boyer »

Ajout facultatif : variante de titre

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.1.6*

Enregistrer la forme sous laquelle le titre figure sur la source d'information comme une variante de titre, si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès (voir [2.3.6](#)).

2.3.1.7 Titres de parties, de sections et de suppléments

▲ *Correspondance avec RDA : 2.3.1.7 (2014/04) – modification (ajout)*

Si le titre d'une partie, d'une section ou d'un supplément publié séparément figure sur la source d'information sans le titre commun à toutes les parties ou sections, enregistrer le titre de la partie, de la section ou du supplément comme le titre.

Enregistrer le titre commun à toutes les parties ou sections :

- a) en mention de monographie en plusieurs parties ou en mention de collection (voir 2.12), selon ce qui s'applique ;
- b) comme le titre d'une manifestation en relation (voir 27.1), sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

EXEMPLE

British journal of applied physics

Titre de la partie enregistré comme titre propre. Titre commun, ne figurant pas sur la même source, enregistré comme titre propre du périodique : Journal of physics.

Si le titre d'une partie, d'une section ou d'un supplément publié séparément figure sur la source d'information avec le titre qui est commun à toutes les parties ou sections, appliquer les instructions sous 2.3.2.8 – 2.3.2.10, selon ce qui s'applique.

2.3.2 Titre propre

▲ Correspondance avec RDA : [2.3.2](#)

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

2.3.2.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : [2.3.2.1](#) – modification (reformulation et ajout)

Un **titre propre** est le titre principal d'une manifestation, tel qu'il figure sur la source d'information privilégiée. Lorsqu'une manifestation réunit plusieurs contenus individuels, le titre propre est le titre collectif, quand il existe.

Le titre propre comprend :

- les titres alternatifs ;
- les titres juxtaposés.

Le titre propre ne comprend pas :

- le titre propre parallèle (voir [2.3.3](#)) ;
- le complément du titre (voir [2.3.4](#)) ;
- le complément du titre parallèle (voir [2.3.5](#)).

Si un **avant-titre** figure sur la source d'information privilégiée, l'enregistrer en complément du titre (voir [2.3.4](#)) s'il n'y a pas d'impossibilité grammaticale ou de sens ; sinon, l'enregistrer en note.

Un nom de fichier ou un nom d'ensemble de données n'est pas considéré comme un titre propre, sauf s'il s'agit du seul titre figurant dans la ressource (soit à l'intérieur même du fichier, soit à l'extérieur, sur la ressource, son conteneur, la documentation et/ou tout autre matériel d'accompagnement).

2.3.2.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : [2.3.2.2](#)

Prendre le titre propre de la source d'information privilégiée comme il est précisé sous 2.2.2 — 2.2.3.

Si le titre propre est pris à l'intérieur de la ressource mais non sur la source d'information privilégiée, rédiger une note sur la source du titre propre (voir 2.17.2.3).

Si aucun titre n'est fourni à l'intérieur même de la ressource, prendre le titre propre d'une des sources précisées sous [2.2.4](#).

Au besoin, rédiger une note sur la source du titre propre (voir 2.17.2.3).

CHOIX DU TITRE PROPRE

2.3.2.3 Fac-similés et reproductions

▼ Correspondance avec RDA : [2.3.2.3](#)

Lorsque le titre d'un fac-similé ou d'une reproduction est différent du titre de la manifestation originale, choisir le titre du fac-similé ou de la reproduction comme titre propre.

EXEMPLE

Pugin's ecclesiastical ornament

Titre du fac-similé enregistré comme titre propre. Titre de la manifestation originale : Glossary of ecclesiastical ornament and costume.

Si le titre de la manifestation originale figure sur la même source d'information que le titre du fac-similé ou de la reproduction, enregistrer le titre de la manifestation originale :

soit

- a) comme un titre propre parallèle, si le titre est dans une langue et/ou écriture différentes de celles du titre du fac-similé (voir [2.3.3](#))

soit

- b) comme un complément du titre (voir [2.3.4](#)).

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.2.3**

Enregistrer le titre de la manifestation originale comme le titre d'une manifestation en relation (voir 27.1), sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien, si c'est jugé important pour l'identification ou la recherche contextuelle.

EXEMPLE

Scarron : étude bibliographique et littéraire

En note : Titre de l'édition ancienne : « Scarron et le genre burlesque ».

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.2.3**

Si le titre de la manifestation originale figure ailleurs dans la ressource, l'enregistrer comme le titre d'une manifestation en relation (voir 27.1), sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

2.3.2.4 Ressource reprise par un autre éditeur

▼ **Pas de correspondance avec RDA**

Quand une ressource publiée par un éditeur est reprise par un autre éditeur qui ajoute à la ressource initiale une présentation éditoriale, choisir comme titre propre le titre mentionné sur cette présentation éditoriale.

EXEMPLE

Sardaigne

Titre parallèle : Sardinia

Titre parallèle : Sardinien

Titre parallèle : Sardinië

En note : Titre de la carte : Sardegna

Cette carte réalisée et éditée par Cartographica à Florence portant comme titre « Sardegna » est publiée par Recta-Foldex pliée sous une couverture portant un titre en quatre autres langues.

2.3.2.5 Titre dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.2.4 – divergence**

Si la source d'information pour le titre propre comporte un titre dans plus d'une langue ou d'une écriture, choisir le titre propre selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des titres sur la source d'information.

Si ce critère ne s'applique pas, choisir comme titre propre le titre dans la langue ou l'écriture du contenu principal de la ressource.

Enregistrer les autres titres comme des titres propres parallèles (voir [2.3.3](#)).

EXEMPLES

Carte de l'Asie mineure ou de la Natolie et du Pont Euxin tirée des voyages et des observations des anciens et des modernes et dressée suivant les principes d'une nouvelle projection

Titre parallèle : Asiae minoris veteris et novae, itemque Ponti Euxini et Paludis Maeotidis mappa vel tabula, ad legitimae projectionis stereographicae normam, veterum auctorum et recentiorum itinerariorum ac observationum fidem descripta

Le contenu linguistique de la carte est en latin mais le titre propre est en français car c'est le premier titre qui se présente dans l'ordre de la lecture.

Totius Europae nova et exacta tabula ex optimis, tum geographorum, tum aliorum scriptis collecta et ad hodiernam regnorum, principatuum, et maiorum partium distinctionem accomodata

Titre parallèle : Carte nouvelle et exacte de toute l'Europe recueillie sur les mémoires des meilleurs géographes et autres écrivains de notre temps et distinguée suivant les royaumes, souverainetés et principales parties qu'y s'y trouvent a presant

Le contenu linguistique de la carte est en français mais le titre propre est en latin car c'est le premier titre qui se présente dans l'ordre de la lecture.

해동여지도연구

Titre parallèle : Haedongyeojido

Cas particulier

Ressources sous forme de volume ou assimilées

Choisir comme titre propre le titre figurant sur la page de droite (recto) de deux pages de titre en regard, ou bien la première de plusieurs pages de titre, au recto uniquement.

EXEMPLE

Dictionnaire de poche français-polonais et polonais-français

Titre propre parallèle : Podręczny słownik francusko-polski i polsko francuski

L'ouvrage porte deux pages de titre, l'une à gauche en polonais, l'autre à droite en français.

Dans le cas de ressources tête-bêche ou dos-à-dos dans lesquelles le texte et/ou les sources d'information prescrites en plusieurs langues ou écritures différentes sont d'une égale importance, le choix du titre propre est laissé à la discrétion de l'établissement de catalogage. Enregistrer en titre propre parallèle (voir [2.3.3](#)) le titre qui n'est pas retenu comme titre propre. Rédiger une note expliquant la présentation tête-bêche.

EXEMPLE

Wittgenstein et la critique du monde moderne

Titre propre parallèle : Wittgenstein en de kritiek van de moderne wereld

En note : Texte en français et traduction néerlandaise tête-bêche.

2.3.2.6 Titre sous plus d'une forme

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.2.5 – modification (reformulation)

Si la source d'information pour le titre propre comporte un titre sous plus d'une forme et que ces variantes sont dans les mêmes langue et écriture, choisir le titre propre selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des titres sur la source d'information.

Si la typographie, la disposition ou la séquence des titres ne permettent pas de faire un choix évident, choisir le titre le plus complet ou celui qui identifie le mieux la manifestation.

Pour les ressources composées d'image fixe, choisir en dernier ressort le premier titre dans le sens de la lecture, en commençant en haut à gauche.

Les titres non retenus comme titre propre peuvent être mentionnés en complément du titre (voir [2.3.4](#)), en variante de titre (voir [2.3.6](#)) ou en note (voir 2.17).

EXEMPLES

Jazz, Rock

Complément du titre : Festival d'Affiches, du 5 au 27 juin 1993, Chaumont (Haute-Marne)

Pour une affiche composée de texte-image (graphisme). Les mots « jazz » et « rock » sont mis en valeur par la typographie.

Je roule sans accident !

En note : Avant-titre : « un professionnel de l'auto vous dit... »

L'avant-titre apparaît en petits caractères au-dessus du titre propre.

La drague

Complément du titre : exposition

La typographie met en valeur le titre propre, mais le complément du titre apparaît en gros caractères au-dessus du titre propre.

7^e Rencontres Art et Cinéma. Quimper 14-25 avril 89

En note : L'affiche porte aussi les lettres « Ré vo lu tions » éclatées aux quatre coins de l'image

Pour une publicité de festival. Le titre propre commence en haut à gauche de la feuille et fait le tour de l'image.

▼ Pas de correspondance avec RDA : précision

Si sur la source d'information privilégiée, le titre apparaît à la fois sous la forme d'un sigle ou d'un acronyme et sous une forme développée, choisir le sigle comme titre propre s'il est mis en évidence par la typographie, la disposition ou la séquence.

Enregistrer la forme développée en complément de titre. Si la forme développée correspond à une mention de responsabilité, l'enregistrer dans la mention de responsabilité (voir [2.4](#)).

EXEMPLE

ISBD (CM)

Complément du titre : international standard bibliographic description for cartographic materials

Les deux formes figurent sur la page de titre.

Si le titre propre est composé uniquement d'un sigle ou d'un acronyme, et que la forme développée ne figure pas sur la source d'information privilégiée, enregistrer la forme développée en note, si cette information est jugée utile à l'identification ou importante pour les utilisateurs.

EXEMPLE

HBJO

En note : HBJO = horlogerie, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie

La forme développée du sigle figure sur la couverture.

Exception

Publications en série et ressources intégratrices

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.2.5

Si sur la source d'information privilégiée le titre d'une publication en série ou d'une ressource intégratrice apparaît à la fois sous la forme d'un sigle ou d'un acronyme et sous une forme développée, choisir la forme développée comme titre propre.

Si le titre apparaissant sous la forme d'un sigle ou d'un acronyme est jugé important pour l'identification ou l'accès, l'enregistrer comme complément du titre (voir [2.3.4.4](#)) et comme variante de titre (voir [2.3.6](#)).

EXEMPLES

Linguistics and language behavior abstracts

Le titre figure sur la source d'information sous sa forme développée et sous son sigle : LLBA.

Épjournal de géométrie algébrique

Complément de titre : EPIGA

Variante de titre : EPIGA

Transformations du service public en Méditerranée

Complément de titre : TRANSPUME

Variante de titre : TRANSPUME

Que la famille

Complément de titre : QLF

Variante de titre : QLF

La page de titre porte le sigle QLF et la forme développée.

2.3.2.7 Monographies agrégatives

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.2.6 (2014/04) – divergence

Choisir le titre propre d'une monographie agrégative en fonction du type de description choisi :

- description globale (voir [2.3.2.7.1](#)) ;
- description analytique (voir [2.3.2.7.2](#)).

2.3.2.7.1 Description globale

▼ Correspondance avec RDA :

Pour le choix du titre propre d'une monographie agrégative, appliquer les instructions suivantes, comme il convient :

- monographie agrégative avec un titre collectif (voir [2.3.2.7.1.1](#)) ;
- monographie agrégative sans titre collectif (voir [2.3.2.7.1.2](#)) ;
- détail du contenu (voir [2.3.2.7.1.3](#)).

2.3.2.7.1.1 Monographie agrégative publiée avec un titre collectif

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.2.6.1 (2014/04)

Si le type de description choisi pour la ressource est une description globale (voir [1.5.2](#)) et que la ressource comprend une source d'information pour le titre propre comportant à la fois un titre collectif et les titres de contenus individuels à l'intérieur de la ressource, choisir le titre collectif comme le titre propre.

EXEMPLES

Romans pour filles
Three notable stories
Musik aus Frankreich
Songs of the Beatles
Dansons avec le Ry-Co jazz
Winter games
Ports de la côte nord d'Espagne
Les quatre saisons

2.3.2.7.1.2 Monographie agrégative publiée sans titre collectif

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.2.9** – *modification (reformulation et précision)*

Si le type de description choisi pour la ressource est une description globale (voir [1.5.2](#)), que la ressource contient plusieurs œuvres et que la ressource ne comporte pas de titre collectif, enregistrer les titres des contenus individuels selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence.

Retenir tout mot ou expression reliant les titres des œuvres d'un même auteur ou d'auteurs différents tels qu'ils figurent sur la source d'information.

EXEMPLES

La flûte de l'infini
[suivi du recueil intégral des] Poèmes
Flash and filigree
and The magic Christian
La petite hutte
suivi de Lorsque l'enfant paraît
Romeo and Juliet overture
and Capriccio italien
Meditation : op. 90
Klänge der Stille : op. 91
Infancy
Childhood
初吻
绿化树
男人的一半是女人
La comédie du langage
suivi de La triple mort du client

Une pierre traversée par le gouffre
précédé de Un arbre pour chacun

Nathalie Granger
suivi de La femme du Gange

YFL-500
suivi de Le mariage de la dryade

Le rire dans les étoiles
et Fleurs jumelles

Irréligion
suivi de Un génie oublié, Pierre Duhem

Crisis
Wilderness

PK Zip 2
WinZip, version 5.0b FR

Si les sources d'information identifiant les contenus individuels sont traitées comme une source d'information collective pour la ressource dans son intégralité (voir [2.1.2](#)), enregistrer les titres des contenus dans l'ordre où ils figurent dans la ressource.

EXEMPLES

Clock symphony
Surprise symphony

Saudades do Brasil
Le carnaval de Londres
Trois rag-caprices

Henry Esmond
Bleak House

London pageant
Concertante for three wind instruments and orchestra
Suite from "Tamara"
Cathleen-ni-Hollihan

Si un contenu prédomine, enregistrer le titre du contenu dominant et résumer en français ce qui a été omis. Indiquer que cette information a été introduite par le catalogueur en la donnant entre crochets.

Si aucun contenu ne prédomine, enregistrer seulement les trois premiers titres, et résumer en français ce qui a été omis. Indiquer que cette information a été introduite par le catalogueur en la donnant entre crochets.

EXEMPLES

Dixit Dominus : RV594
Stabat mater : RV621
Gloria in D major : RV588 [et 8 autres titres]

Electronic writing
Functional grammar
Verbal communication

Divertimento en ré majeur, KV 136
Divertimento en si bémol majeur, KV 137
Divertimento en fa majeur, KV 147

Les disciples à Saïs
Hymnes à la nuit
Chants religieux
Mention de responsabilité : Novalis

De la vie après la mort
Mention de responsabilité : Paul Finsler
Suivi de Paul Finsler, mathématiques et métaphysique
Mention de responsabilité : par Daniel Parrochia

Asmodée: pièce en 5 actes [Reprise : Paris, Théâtre-Français, 14 février 1961]
Mention de responsabilité : François Mauriac,....
Sur un banc : comédie en 1 acte
Mention de responsabilité : Charles Mahieu

Moll Flanders
Mme Veal
Mémoires d'un cavalier [et 3 autres titres]

Alternative

Au-delà de trois titres, transcrire tous les titres si c'est jugé nécessaire pour les utilisateurs du catalogue.

EXEMPLES

The double-dealer
Love for love
The way of the world
The mourning bride

Cas particuliers

Ressources iconographiques et cartographiques

Jusqu'à trois titres, transcrire tous les titres présents sur la ressource. Au-delà de trois titres, forger un titre collectif en appliquant les instructions sous [2.3.2.14](#).

EXEMPLES

[Copies et réimpressions modernes d'enveloppes de jeux de cartes]
Pour un recueil contenant 30 enveloppes contrecollées sur 13 planches, chacune ayant un titre individuel.

[Ma vie photographique]
Complément du titre : [portraits, demeures et voyages, entre 1886 et 1895]
Pour un album de photographies de Maurice Guilbert.

[Quatre figures symboliques, dans 4 panneaux]
Pour une planche contenant quatre lithographies, respectivement intitulées « La victoire de l'amour », « La républicaine ou le cœur français » ; « La véritable fille du peuple » et « La française ou le patriotisme ».

[Planche de vingt portraits-charges de célébrités du XIXe siècle]

En note : Les noms des personnages sont inscrits au crayon : Victor Hugo, A. de Lamartine, Béranger, de Musset, Méry, Félicien David, Rachel, Emile de Girardin, Jules Sandeau, Jules Janin, Scribe, Gérard de Nerval, Paul de Kok, Gustave Planche, N. Roqueplan, Hipp. Lucas, Thiers, Louis Desnoyers, Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), Alfred de Vigny

2.3.2.7.1.3 Détail du contenu

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Enregistrer le détail des contenus individuels si c'est jugé utile pour les utilisateurs du catalogue.

Enregistrer les titres des contenus individuels comme des expressions en relation (voir 17.3 et 17.4).

EXEMPLES

Romans pour filles

Relation sous forme de note structurée : Contient : La rue de la Pie qui chante / Marcelle Vérité.
Sir Jerry detective / Mad Giraud. Vent de fronde / Diélette

Three notable stories

Relation sous forme de note structurée : Contient : Love and peril / the Marquis of Lorne. To be or not to be / Mrs. Alexander. The melancholy hussar / Thomas Hardy

Musik aus Frankreich

Relation sous forme de note structurée : Contient : Hirtenweise ; Sarabande / Jean François Dandrieu. Der Kuckuck ; Rigaudon / Louis-Claude Daquin. Minuetto / François-Joseph Darcis. Allegro ; Siciliano / Antoine Dauvergne

Songs of the Beatles

Relation sous forme de note structurée : Contient : Yellow submarine ; Yesterday ; Maxwell's silver hammer

Dansons avec le Ry-Co jazz

Relation sous forme de note structurée : Contient : Bolingo habiba : cara cara (24 min, 45 s) ; Liwa ya tata : boléro (3 min, 30 s) ; Bina charanga : charanga (3 min, 10 s) ; M'paugi ya munu : cha cha cha (3 min)

Winter games

Relation sous forme de note structurée : Contient : Hit the slopes ; Hit the ice

Ports de la côte nord d'Espagne

Relation sous forme de note structurée : Contient : Puerto de Lekeitio ; Ensenada de Deba, Puerto de Mutriku et Puerto de Ondarroa ; Puerto de Getaria et Puerto de Zumaia

La ressource se compose de plusieurs représentations cartographiques réunies sous un titre général sur une même feuille.

Moll Flanders

Mme Veal

Mémoires d'un cavalier [et 3 autres]

Relation sous forme de note structurée : Contient aussi : Vie du capitaine Singleton. Histoire et vie du colonel Jacque. Lady Roxane

Et/ou

Enregistrer le détail des contenus individuels et leur localisation dans la manifestation (table des matières, etc.) dans l'élément Dépouillement du contenu (voir 3.53.2).

2.3.2.7.2 Description analytique

Choisir le titre du contenu individuel comme titre propre.

Pour l'enregistrement d'une relation entre un contenu individuel et une ressource qui le contient, voir le chapitre 26 *Expressions en relation*.

EXEMPLE

Ria de Zumaya

En relation : Ports de la côte nord d'Espagne

Description de l'une des représentations cartographiques présentes sur une même feuille portant comme titre collectif « Ports de la côte nord d'Espagne ».

2.3.2.8 Monographies en plusieurs parties

▼ Pas de correspondance avec RDA

Choisir le titre propre d'une monographie en plusieurs parties en fonction du type de description choisi :

- description globale : voir [2.3.2.8.1](#) ;
- description analytique : voir [2.3.2.8.2](#).

2.3.2.8.1 Description globale

Si le type de description choisi pour la ressource est une description globale (voir [1.5.2](#)) et que les sources identifiant les parties individuelles comportent un titre d'ensemble en plus du titre de chaque partie, enregistrer le titre d'ensemble comme le titre propre.

EXEMPLES

Suivi des plates-formes fluviales multimodales inscrites au SDRIF

Relation sous forme de note structurée : Comprend : Synthèse ; Le port de Triel-sur-Seine (78) ; La plate-forme fluviale de Bruyères-sur-Oise (95) ; Le projet de port à Achères (78) ; Le port de Saint-Ouen l'Aumône (95) ; La plate-forme fluviale de Limay-Porcheville (78) ; Le port de Lagny - Saint-Thibault (77) ; Le projet de port à Vigneux-sur-Seine (91) ; Le port d'Évry (91) ; La plate-forme fluviale de Montereau-Fault-Yonne (77).

La ressource se compose d'un dossier contenant 10 fascicules.

Dix rébus

Relation sous forme de note structurée : Comprend : Rébus ethnographique ; Rébus mythologique ; Rébus psychologique ; Rébus ingresque ; Rébus égyptologique ; Rébus historique ; Rébus philanthropique ; Rébus chinois ; Rébus calomnieux ; Rébus oriental

Univers

Relation sous forme de note structurée : Comprend : Univers I ; Univers II ; Univers III ; Univers IV ; Univers V

2.3.2.8.2 Description analytique

Pour le choix du titre propre d'une monographie en plusieurs parties, appliquer les instructions suivantes, comme il convient :

- titre de partie suffisant pour identifier la ressource (voir [2.3.2.8.2.1](#)) ;
- titre de partie insuffisant pour identifier la ressource (voir [2.3.2.8.2.2](#)) ;
- critère de titre de partie suffisant ou insuffisant ne s'applique pas (voir [2.3.2.8.2.3](#)).

2.3.2.8.2.1 Titre de partie suffisant pour identifier la ressource

Si le type de description choisi pour la ressource est une description analytique (voir [1.5.3](#)), que la ressource comprend une source d'information pour le titre propre comportant à la fois le titre de la partie et le titre d'ensemble, et que le titre de la partie suffit à lui seul à identifier la ressource décrite, alors enregistrer le titre de la partie comme le titre propre.

Enregistrer le titre d'ensemble dans l'élément Titre de monographie en plusieurs parties.

Au besoin, enregistrer la relation avec l'ensemble (voir 27.1) sous la forme d'une note, d'une description structurée ou d'un lien.

EXEMPLES

English history, 1914–1945

La source d'information comporte également le titre de monographie en plusieurs parties : The Oxford history of England.

Miss Mapp

La source d'information comporte également le titre de la monographie en plusieurs parties : All about Lucia.

Democritus, weight and size

Mention de monographie en plusieurs parties : Theories of weight in the Ancient world ; vol. 1

Le sanctuaire d'Apollon. Atlas

Mention de monographie en plusieurs parties : Fouilles de Delphes. Tome II, Topographie et architecture

L'ensemble lui-même est subdivisé.

Pour les trois couleurs

Mention de monographie en plusieurs parties : Les aventures de Gilles Belmonte ; 1

Bathymétrie de la terminaison sud de l'arc insulaire des Nouvelles-Hébrides

Mention de monographie en plusieurs parties : Contribution à l'étude géodynamique du Sud-Ouest Pacifique ; H.V. III-1

Ernani

Mention de monographie en plusieurs parties : The works of Giuseppe Verdi. Series I, Operas = Le opere di Giuseppe Verdi. Sezione I, Opere teatrali ; volume 5

Aix-en-Provence

Mention de monographie en plusieurs parties : Série orange : carte topographique de la France à 1:50 000 ; 3244

2.3.2.8.2.2 Titre de partie insuffisant pour identifier la ressource

Si le titre de la partie est insuffisant pour identifier la ressource décrite, enregistrer comme titre propre le titre d'ensemble, suivi du titre de la partie décrite.

EXEMPLE

Advanced calculus. Student handbook

Conserver les mentions de volumes, fascicules, parties, etc. ainsi que leurs équivalents dans les autres langues quand elles figurent sur la ressource.

Appliquer particulièrement cette règle dans les cas suivants :

- 1) la partie ne porte pas de titre, mais seulement une indication d'ordre ou de date ;

EXEMPLES

Le fond de l'air est frais. 1re partie

Données statistiques sur l'industrie sucrière. 1988

Les arcanes de Sains : histoire et géographie. Deuxième partie

- 2) la partie porte un titre qui désigne des tranches successives : alphabétiques, numériques, chronologiques ou géographiques ;

EXEMPLES

Catalogue of seventeenth century Italian books in the British Library. Volume II, M-Z

Enciclopedia del Novecento. V, Ortodossia-razzismo

Corpus inscriptionum Etruscarum. Volumen prius, Titulos 1-4917 continens

The correspondence of Charles Darwin. Volume 1, 1821-1836

Histoire de la philosophie. II, De la Renaissance à la révolution kantienne

Grands notables du Premier Empire. 15, Charente

Carte géologique de la France à 1:50 000. 2330, Aubusson

Paris. Place de la République

Indo-Chine. 3, Le Keng-Tiai

- 3) la partie porte un titre composé de mots non significatifs ou de termes génériques. Lorsque le titre propre est composé d'un titre commun et d'un titre de partie, transcrire le titre commun, suivi de l'indication numérique et/ou alphabétique de la partie, ou d'un titre de partie, ou des deux.

EXEMPLES

Dictionnaire de l'aéronautique et de l'espace. Volume 2, Français-anglais

Le soudage à l'arc. Tome 1, Généralités

Les concours des prix de Rome. Tome 1, Catalogue

Histoire du peuple anglais au XIXème siècle. Épilogue

Foi pour un autre futur. Manuel du responsable

2.3.2.8.2.3 Critère de titre de partie suffisant ou insuffisant ne peut s'appliquer

Si le critère de titre suffisant pour identifier la manifestation ne peut s'appliquer, choisir le titre propre en fonction de la typographie et de la mise en page du titre d'ensemble et du titre particulier sur la source d'information privilégiée.

EXEMPLES

Les bois commerciaux et leurs utilisations. Tome 1, Bois résineux, conifères

Sur la source d'information, le titre de la partie apparaît toujours précédé du titre d'ensemble et en plus petits caractères que celui-ci.

Le pouvoir et la parole

En mention de monographie en plusieurs parties : Le temps dans la vie politique ; 2

Sur la source d'information, le titre de la partie ressort en gros caractères.

Cahiers d'anatomie ORL. Oreille

Sur la source d'information, le titre de la partie apparaît toujours précédé du titre d'ensemble et en plus petits caractères que celui-ci.

2.3.2.9 Ressources complexes

▼ Pas de correspondance avec RDA

Pour la description de ressources complexes, il est possible de combiner les instructions pour les monographies agrégatives (voir [2.3.2.7](#)) et pour les monographies en plusieurs parties ([2.3.2.8](#)).

EXEMPLES

Théâtre. Tome 2

En mention de collection : Bibliothèque du théâtre français

Relation sous forme de note structurée : Contient : La Place Royale ou L'amoureux extravagant ; Médée ; L'illusion comique ; Le Cid ; Horace

Comédies. 3

En mention de monographie en plusieurs parties : Oeuvres complètes / Shakespeare ; 7

En mention de collection : Bibliothèque de la Pléiade ; 614

Relation sous forme de note structurée : Contient : Troïlus et Cressida ; Périclès, prince de Tyr ; Cymbeline ; Le conte d'hiver ; La tempête ; Les deux nobles cousins.

Œuvres poétiques complètes : édition critique. Tome IV

En mention de monographie en plusieurs parties : Œuvres poétiques complètes : édition critique / Théodore de Banville

Relation sous forme de note structurée : Contient : Les exilés / Texte établi, notice, variantes et notes par François Brunet ; Améthystes / Texte établi, notice, variantes et notes par François Brunet ; Les Princesses / Texte établi, notice, variantes et notes par Eileen Souffrin-Le Breton

Promenades archéologiques. I. Précédé de Des ruines et des mots. Et Gaston Boissier ou Les rêveries d'un promeneur solitaire

En mention de collection : Collection Orbita

Relation sous forme de note structurée : Contient : Promenades archéologiques : Rome, Pompéi, 1880 ; Nouvelles promenades archéologiques : Horace et Virgile, 1886 ; L'Afrique romaine, 1895.

Les grands succès de la chanson française. 3, 1950-1960

Relations sous forme de note structurée :

Hymne à l'amour (2 min 55 s)

La Marie-Vison (2 min 30 s)

Avril au Portugal (2 min 30 s)

Le Jour où la pluie viendra (2 min 20 s)

Moulin rouge (2 min 55 s)

Domino (2 min 14 s)

Cerisiers roses et pommiers blancs (3 min)

Tout ça parc'qu'au bois de Chaville (3 min 25 s)

Deux petits chaussons (3 min 26 s)
Jezebel (3 min 17 s)
La Goualante du pauvre Jean (1 min 45 s)
Ma p'tite folie (2 min 35 s)
L'Ame des poètes (2 min 55 s)
Ballade irlandaise (2 min 25 s)
Julie la Rousse (2 min 10 s)
Les Amants d'un jour (3 min)
Un Jour tu verras (2 min 50 s)
Adieu tristesse (2 min 51 s)

2.3.2.10 Ressources continues contenant plusieurs ressources continues distinctes

▼ Pas de correspondance avec RDA

Choisir le titre propre d'une ressource continue contenant elle-même plusieurs ressources continues distinctes en fonction du type de description choisi :

- description globale (voir [2.3.2.10.1](#)) ;
- description analytique (voir [2.3.2.10.2](#)).

2.3.2.10.1 Description globale

Lorsque la ressource décrite contient plusieurs ressources continues ayant chacune sa propre source principale d'information et sa numérotation, établir une description séparée pour chaque ressource continue. Cela s'applique aussi aux publications tête-bêche dont le texte et les pages de titre sont dans la même langue ou écriture.

Enregistrer la relation avec l'autre ressource continue sous la forme d'une note, d'une description structurée ou d'un lien.

2.3.2.10.1.1 Sections

Dans le cas d'une publication en série divisée en sections, le titre propre est composé du titre porté par l'ensemble des sections (titre commun), suivi du titre de la section.

Ne pas enregistrer de relation vers le titre commun, car il ne correspond pas à un ressource ayant une existence autonome.

EXEMPLES

Cahiers ORSTOM. Série Géologie

Études et documents tchadiens. Série B

Thémis. Sciences économiques

2.3.2.10.1.2 Suppléments ou encarts

Lorsque le titre particulier du supplément ou de l'encart peut être dissocié du titre principal, choisir ce titre comme titre propre.

Lorsque le titre particulier du supplément ou de l'encart n'est pas significatif, choisir comme titre propre le titre de la ressource principale (titre commun) suivi du titre du supplément ou de l'encart (titre dépendant).

Dans les deux cas, enregistrer la relation avec la ressource continue principale sous la forme d'une note, d'une description structurée ou d'un lien.

EXEMPLE

Journal of the American Chemists' Association. Supplement
Relation sous forme de note structurée : Supplément de : Journal of the American Chemists' Association.

Quand, pour des raisons grammaticales, le titre d'ensemble fait partie intégrante du titre de la partie, choisir les deux titres comme titre propre.

EXEMPLES

Geological basis for Vegetation of Southwest Africa
Titre de la ressource principale : Vegetation of Southwest Africa

Supplément à la Flore d'Auvergne
Titre de la ressource principale : Flore d'Auvergne,...

2.3.2.10.1.3 Sous-collections

Lorsque le titre particulier de la sous-collection est identifiable sans le titre de la collection principale, enregistrer le titre de la sous-collection comme titre propre. Enregistrer le titre de la collection principale dans l'élément Mention de collection (voir 2.12).

EXEMPLES

Archives Blaise Cendrars
En mention de collection : Archives des lettres modernes

Les Métiers du social
En mention de collection : Alternatives sociales

Voies positives
En mention de collection : Pratiques Hachette

Lorsque le titre particulier de la sous-collection n'est pas identifiable sans le titre de la collection principale, enregistrer comme titre propre le titre de la collection principale (titre commun) suivi du titre de la sous-collection (titre dépendant).

Enregistrer le titre de la collection principale dans l'élément Mention de collection (voir 2.12). Cette mention permet de distinguer une sous-collection d'une section.

Enregistrer également la relation avec la collection principale sous la forme d'une description structurée ou d'un lien.

EXEMPLES

Folio. Essais
En mention de collection : Folio

J'ai lu. Fantastique
En mention de collection : J'ai lu

2.3.2.10.2 Description analytique

La description analytique d'une ressource continue s'applique à la description d'une partie distincte de cette ressource, telle qu'un article ou une rubrique d'un périodique, une page ou une section dans un site web.

Enregistrer le titre de la partie distincte comme titre propre.
Pour l'enregistrement d'une relation entre la partie distincte et la ressource qui la contient, voir le chapitre 26 *Expressions en relation*.

EXEMPLES

Supplément de : Réseaux & télécoms (Paris-La-Défense) = ISSN 1251-8964
Titre de la ressource décrite : Intranet publication

Supplément de : Bulletin officiel de l'ordre national des chirurgiens-dentistes = ISSN 1282-1276
Titre de la ressource décrite : Statistiques professionnelles

ENREGISTREMENT DU TITRE PROPRE

2.3.2.11 Enregistrement du titre propre

▼ *Correspondance avec RDA* : [2.3.2.7](#)

Enregistrer le titre propre en appliquant les instructions de base sous [2.3.1](#).
Enregistrer un titre alternatif comme partie du titre propre.

EXEMPLES

Speedball technique charts

Supplement to The conquest of Peru and Mexico

Why a duck?

Digital shaded-relief image of Alaska

Sunday school edition of New songs of the gospel

Lost by a hare on my terra pin pin

λ -calculus and computer theory

Fourteen hours

U-boat operations of the Second World War

Records of the Socialist Labor Party of America

L'éducation 25 ans plus tard ! Et après ?

4 days in the Queen Charlottes

Revised Washington State flood damage reduction plan

WorldVitalRecords.com

Journal des jardins, ou Revue horticultrale

Vient de paraître le 1er n° de l'Aéronaute

Complément du titre : Moniteur de la Société générale d'Aérostation et d'Automotion aérienne

2.3.2.12 Autres éléments enregistrés comme partie du titre propre

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.2.8

S'il y a lieu, enregistrer les autres éléments suivants comme partie du titre propre :

- pour les ressources musicales : type de composition, distribution d'exécution, tonalité, etc. (voir [2.3.2.12.1](#)) ;
- pour les ressources cartographiques : échelle (voir [2.3.2.12.2](#)).

2.3.2.12.1 Ressources musicales

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.2.8.1

Si un titre de musique est constitué :

- a) du ou des noms d'un ou plusieurs types de compositions
- et**
- b) d'un ou plusieurs des éléments suivants :
 - i. distribution d'exécution ;
 - ii. tonalité ;
 - iii. date de composition ;
 - iv. numéro ;

traiter tous les éléments, dans l'ordre où ils figurent sur la source d'information, comme formant le titre propre.

EXEMPLES

Piano concertos 1 & 2

Sonate en ré majeur, op. 3, no IX, pour flûte traversière (ou hautbois, ou violon) et basse continue

Scherzo for two pianos, four hands

Symphony no. 3, A minor, opus 56

Zwei Praeludien und Fugen für Orgel, op. posth. 7

Musik für Saiteninstrumente, Schlagzeug, und Celesta

Sinfonia I (1970)

VIII. Symphonie c-Moll

Dans les autres cas, traiter les mentions de distribution d'exécution, de tonalité, de date de composition et/ou de numéro de catalogue ou d'opus comme un ou plusieurs compléments du titre (voir [2.3.4](#)).

Dans tous les cas, maintenir les numéros d'ordre comme partie du titre propre.

EXEMPLES

Fugue on Hey diddle diddle

Complément du titre : for SATB unaccompanied

Sinfonia mazedonia Nr. 4

Complément du titre : für grosses Orchester

En cas de doute, traiter les mentions de distribution d'exécution, de tonalité, de date de composition et de numéro comme faisant partie du titre propre.

EXEMPLE

Berna en do
Complément du titre : [pour trombone]

2.3.2.12.2 Ressources cartographiques

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.2.8.2*

Si le titre propre d'une ressource cartographique comprend une mention de l'échelle, inclure cette mention comme partie du titre propre.

EXEMPLES

Topographic 1:500,000 low flying chart
New "half-inch" cycling road maps of England and Wales

2.3.2.13 Ressource sans titre

▲ *Correspondance avec RDA : 2.3.2.10*

2.3.2.13.1. Éléments textuels mis en évidence

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.2.10 – distinction absente de RDA*

Si la ressource ne porte pas de titre mais présente un ou des éléments textuels mis en évidence (affiches, tracts, prospectus, posters, estampes, etc.), enregistrer comme titre propre le texte qui rend compte au mieux du contenu de la ressource (légende, dialogue, proverbe, quatrain, devise, slogan, annonce publicitaire, etc.), selon les instructions données sous [2.3.1.4](#). Retenir les éléments importants du texte tels que noms de produits ou d'organisations, noms, lieux et dates d'événements.

Pour des consignes sur l'enregistrement de l'ordre des mentions, se reporter aux instructions données sous [1.7](#).

Au besoin, donner en note des compléments d'information sur ces éléments ou tout autre aspect du contenu.

EXEMPLE

Pour dérober son peuple aux malheurs qu'elle coûte, // Ce Roi force la Guerre à rebrousser chemin ; //
Ne croyez pourtant pas que son cœur la redoute, // Car, même en l'arrêtant, il tient l'épée en main.
Pour une allégorie représentant Louis-Philippe, l'épée à la main, arrêtant la Guerre qui fonçait en avant, à cheval. En l'absence de titre, le quatrain explicatif est donné en titre propre.

2.3.2.13.2 Aucun élément textuel mis en évidence

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.2.10 – modification (ajout)*

Si la ressource ne comporte aucun titre et aucun élément textuel mis en évidence, enregistrer comme titre propre :

soit

- a) un titre pris d'une autre source (voir [2.2.4](#)). Rédiger une note pour indiquer la source du titre propre (voir 2.17.2.3).

EXEMPLES

[Adoration des bergers]

En note : Titre selon Hillemacher.

Titre de catalogue raisonné pour une estampe.

[Homme Subba en train d'étanchéifier un canoë]

En note : Titre traduit d'après le site internet du Pitt River Museum.

[Six duos concertants pour deux violons composés par J. B. Viotti Oeuv 5 Liv I]

En note : Titre restitué d'après l'édition de Hambourg : Böhme, [1799].

[Planche de croquis n°2]

En note : Titre d'après Christophe.

Titre de catalogue raisonné pour une estampe contenant deux images de Steinlen.

soit

b) un titre forgé (voir [2.3.2.14](#)).

2.3.2.14 Enregistrement des titres forgés

▼ Correspondance avec RDA : [2.3.2.11](#)

Si la ressource ne comporte aucun titre (voir [2.3.2.10](#)) et qu'aucune des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#) ne peut fournir de titre, forger un court titre qui inclut un ou plusieurs des éléments suivants :

- la nature de la ressource (par exemple, une carte, un manuscrit littéraire, un journal intime, une annonce publicitaire) ;
- une indication de son sujet (par exemple, les noms de personnes, de collectivités, d'objets, d'activités ou d'événements, la région géographique et les dates) ;
- les premiers mots d'un texte ;
- une expression qui caractérise la ressource ;
- un titre basé sur une ressource en relation.

▼ Correspondance avec RDA : [2.3.2.11](#) – application de l'alternative

Forger un titre dans une langue et une écriture privilégiées par l'agence préparant la description. Utiliser la langue et l'écriture de l'établissement de catalogue.

Signaler en note que le titre a été forgé.

Signaler en note la langue de la ressource si elle diffère de celle du titre forgé.

EXEMPLES

[Autoportraits de Jacques Fournel]

En note : Recueil d'autoportraits réalisés de mai 2011 à octobre 2012

Appliquer les instructions supplémentaires suivantes pour des types spécifiques de ressources, lorsqu'elles s'appliquent :

- musique (voir [2.3.2.14.1](#)) ;
- ressources cartographiques (voir [2.3.2.14.2](#)) ;
- ressources d'images fixes (voir [2.3.2.14.3](#)) ;
- ressources d'images animées (voir [2.3.2.14.4](#)) ;
- recueils (voir [2.3.2.14.5](#)).

2.3.2.14.1 Titres forgés pour la musique

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.2.11.1

Dans un titre propre forgé pour la musique, inclure selon le cas : la distribution d'exécution, une référence numérique (par exemple, le numéro d'ordre, le numéro d'opus), la tonalité et/ou une autre caractéristique distinctive.

EXEMPLES

[Esquisse pour la Sonate pour violon et piano op. 12, no 2 (1er mouvement)]

[Pièces pour harmonium, CFF 40-48]

2.3.2.14.2 Titres forgés pour les ressources cartographiques

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.2.11.2

Dans un titre forgé pour une ressource cartographique, toujours inclure le nom ou une identification de la région géographique couverte et, s'il y a lieu et que c'est possible, le sujet décrit.

EXEMPLES

[Carte géologique de la France]

[Itinéraire de Loango à Brazzaville]

[Carte des états de Bohême et de la Saxe électorale]

En note : Titre d'après l'explication de la légende

Dans le cas d'un document manuscrit, le titre peut être forgé à partir d'éléments pris dans le contenu cartographique de la ressource.

EXEMPLE

[Plage de Nice, Coste de Gênes]

2.3.2.14.3 Titres forgés pour les images fixes

▼ Pas de correspondance avec RDA

Dans un titre forgé pour une image fixe, identifier le plus précisément possible le contenu de la ressource (personnages, lieux, objets etc.). S'il est impossible de créer un titre, enregistrer [Sans titre].

EXEMPLES

[Napoléon sur son lit de mort]

[Militaire appuyé contre un rocher de l'oued Moulouya]

[Arlette Dorgère]

[Autoportraits de Félix Nadar en douze poses. Étude pour une photosculture]

[Sans titre IV]

2.3.2.14.4 Titres forgés pour les ressources d'images animées

▲ *Correspondance avec RDA : 2.3.2.11.3 – modification (précision)*

2.3.2.14.4.1 Annonces publicitaires

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.2.11.3*

Dans un titre forgé pour une courte annonce publicitaire sur film ou vidéo, inclure le nom ou une identification du produit, du service, etc. annoncé et les mots *film publicitaire*.

EXEMPLES

[Film publicitaire pour le café torréfié Jacques Vabre velours noir]

[Film publicitaire pour le restaurant Chez Jenny, Paris 75003]

[Film publicitaire pour plusieurs commerces des Champs-Élysées, Paris 75008]
En note : Réunit : Brasserie alsacienne. Drugstore Publicis. Prisunic. Vêtements Bayard

2.3.2.14.4.2

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.2.11.3 – modification*

Dans un titre forgé pour des ressources d'images animées, d'images d'archives ou d'actualités filmées sous forme non publiée, inclure tous les éléments principaux présentés dans la ressource dans l'ordre de leur apparition (par exemple, le lieu, la date de l'événement, la date du tournage (si elle est différente), les personnalités, et les sujets), l'objet de la campagne, l'annonceur.

EXEMPLES

[Jet Phantom atterrissant à la base R.A.F. Leuchars, juillet 1971]

[Film publicitaire de la campagne nationale française de prévention contre le sida]
Publicité institutionnelle publique.

[Film publicitaire de la campagne française de Médecins du monde sur l'enfance]
Publicité institutionnelle privée.

2.3.2.14.4.3 Actualités cinématographiques et télévisées

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Dans le cas d'une description globale, forger le titre propre à partir des éléments suivants : mention du diffuseur, édition du journal (par exemple, journal national ou régional pour les Actualités françaises, édition de 13h ou 20h pour le Journal télévisé), date de diffusion.

EXEMPLES

[Actualités françaises. Journal national. 18 septembre 1942]

[France 2. Journal télévisé. Édition de 20h. 25 mai 1997]

Dans le cas d'une description au niveau de chaque sujet, forger le titre propre à partir du contenu de la séquence (repris d'un conducteur). Citer le niveau général comme manifestation en relation, sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

EXEMPLE

[Dieppe accueille ses prisonniers libérés sur l'ordre d'Hitler]
En relation : [Actualités françaises. Journal national. 18 septembre 1942]

2.3.2.14.4 Ressources constituées du montage d'extraits, bout-à-bout

▼ Pas de correspondance avec RDA

Dans le cas de ressources constituées du montage d'extraits ou de sujets courts sans titre au générique, forger un titre propre reflétant la thématique ayant présidé au regroupement. Donner systématiquement un complément de titre qualifiant le regroupement, par exemple « montage d'extraits », « bout-à-bout », etc.

EXEMPLES

[La Révolution française] : [montage d'extraits d'émissions]

[Chanteurs français de 1958 à 1975] : [bout-à-bout]

Dans le cas d'essais d'acteurs, de bandes-annonces etc. ne comportant pas de titre, restituer le titre du film pour lequel les essais ou la bande-annonce ont été réalisés. Donner systématiquement en complément de titre la mention appropriée.

EXEMPLES

[Les quatre cents coups] : [essais d'acteurs]

[Pierrot le fou] : [rushes]

2.3.2.14.5 Titres forgés pour les recueils

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.2.11.4

Dans un titre forgé pour un recueil, inclure s'il y a lieu le nom du créateur, du collectionneur ou de la source.

EXEMPLES

[Art contemporain, les Avant-gardes de 1960 à nos jours]

[Recueils d'estampes de Jules Jacquemart]

[Recueil factice : Graphein]

CHANGEMENT DANS LE TITRE PROPRE

2.3.2.15 Enregistrement des changements dans le titre propre

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.2.12

Enregistrer un changement dans le titre propre en fonction du mode de parution de la ressource :

- monographies en plusieurs parties (voir [2.3.2.15.1](#)) ;
- publications en série (voir [2.3.2.15.2](#)) ;
- ressources intégratrices (voir [2.3.2.15.3](#)).

2.3.2.15.1 Monographies en plusieurs parties

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.2.12.1

S'il y a un changement dans le titre propre sur une partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties et que le changement est jugé important pour l'identification ou l'accès, enregistrer le titre subséquent comme un titre propre ultérieur (voir [2.3.8](#)). Faire une note avec le titre figurant sur la ou les parties ultérieures et la numérotation ou des dates de publication témoins de la variation du titre.

EXEMPLES

Histoire de l'Angleterre

En note : Titre à partir du vol. 4 : Histoire de la Grande-Bretagne

Œuvres de Charles Nodier

En note : Titre à partir du tome 7 : Œuvres complètes de Charles Nodier

2.3.2.15.2 Publications en série

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.2.12.2

S'il y a un changement majeur (tel que défini sous [2.3.2.16.1](#)) dans le titre propre sur une livraison ou partie ultérieure d'une publication en série, créer une nouvelle description pour les livraisons ou parties paraissant sous le nouveau titre.

Traiter les deux descriptions comme des descriptions d'œuvres en relation (voir 25.1), sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

Si le changement est un changement mineur (tel que défini sous [2.3.2.16.2](#)) mais qu'il est jugé important pour l'identification ou l'accès, enregistrer le titre ultérieur comme un titre propre ultérieur (voir [2.3.8](#)).

2.3.2.15.3 Ressources intégratrices

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.2.12.3 – divergence

RDA-FR s'aligne sur les règles du [manuel de l'ISSN](#) et applique aux ressources intégratrices les mêmes instructions que pour les publications en série. Si les règles ISSN venaient à changer, les instructions RDA-FR seraient modifiées en conséquence.

Cas particulier

Publications imprimées à feuillets mobiles et à mise à jour

Le titre propre est celui du volume de base initial. Considérer comme volume(s) de base d'une publication à feuillets mobiles à mise à jour ses divisions matérielles et non ses divisions intellectuelles.

– *Changements de titre dans les volumes de base*

Seuls les changements majeurs du titre propre qui apparaissent sur un volume de base entraînent une nouvelle description (voir [1.6.3](#)).

Si le titre du volume de base change lors d'une refonte et qu'il s'agit d'un changement mineur, enregistrer le titre ultérieur comme titre propre ultérieur (voir [2.3.8](#)).

– *Changements de titre dans les mises à jour*

Les changements de titre figurant sur les mises à jour sont toujours considérés comme mineurs (voir [1.6.3](#)).

Si le titre de la mise à jour diffère du titre du volume de base, enregistrer le titre comme variante de titre ([2.3.6](#)).

Si le titre de la mise à jour change enregistrer le titre comme variante de titre ([2.3.6](#)), que ce changement soit majeur ou mineur.

2.3.2.16 Changements majeurs et mineurs dans le titre propre des publications en série

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.2.13*

Établir une distinction entre des changements majeurs et des changements mineurs dans le titre propre d'une publication en série en appliquant les instructions suivantes :

- changements majeurs ([2.3.2.16.1](#)) ;
- changements mineurs ([2.3.2.16.2](#)).

2.3.2.16.1 Changements majeurs

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.2.13.1*

Pour les changements majeurs dans le titre propre d'une publication en série, appliquer les instructions suivantes, comme il convient :

- langues et écritures qui divisent le texte en mots (voir [2.3.2.16.1.1](#)) ;
- langues et écritures qui ne divisent pas le texte en mots (voir [2.3.2.16.1.2](#)).

2.3.2.16.1.1 Langues et écritures qui divisent le texte en mots

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.2.13.1.1*

En général, considérer les changements suivants comme des changements majeurs dans un titre propre écrit dans une langue et une écriture qui divisent le texte en mots :

- a) l'ajout, la suppression, la modification ou le déplacement d'un des cinq premiers mots (six si le titre commence par un article), sauf si le changement fait partie d'une ou plusieurs des catégories de changements considérés comme mineurs (voir [2.3.2.16.2](#)) ;

EXEMPLES

La recherche aéronautique
Relation :
Devient : La recherche aérospatiale

Le petit bleu
Relation :
Devient : Le petit bleu des Côtes-d'Armor

Металлургия и технология
Relation :
Devient : Металлургия и машиностроение

New notes
 Relation :
 Devient : Upstream journal

IFLANET unplugged
 Relation :
 Devient : IFLA CD

Bilan et perspectives de l'économie régionale
 Relation :
 Devient : Focus sur l'économie Nord-Pas-de-Calais

- b) l'ajout, la suppression ou la modification de tout mot après les cinq premiers mots (six si le titre commence par un article) si cela change la signification du titre ou indique un changement de sujet ;

EXEMPLES

The best bed & breakfasts in the world
 Relation :
 Devient : The best bed & breakfasts in England, Scotland and Wales
Changement de sujet.

mais non dans le cas de :

Report on the high-level radioactive waste activities conducted under MS 1990, 116C.712, subd. 5A qui devient : Report on the high-level radioactive waste activities conducted under Minnesota Statutes 116C.712

- c) le changement de nom d'une collectivité mentionnée n'importe où dans le titre si le nouveau nom désigne une collectivité différente ;

EXEMPLES

The register of the Kentucky state historical society
 Relation :
 Devient : The register of the Kentucky historical society

NFCR Cancer research association symposia
 Relation :
 Devient : Association for international cancer research symposia

Revue de la Société d'histoire de la Restauration
 Relation :
 Devient : Revue de la Société d'histoire de la Restauration et de la monarchie constitutionnelle

- d) lorsqu'une publication en série est formée par la fusion de deux ou plusieurs autres publications en série ;

EXEMPLES

Archivio di ottalmologia
 Relations :
 Fusionne avec : Rassegna italiana di ottalmologia
 pour former : Archivio e rassegna italiana di ottalmologia

Guide lavage
 Relations :
 Fusionne avec : Stations-service actualités
 pour former : Guide lavage & stations service actualités

Point de vue
 Relations :
 Fusionne avec : Images du monde
 pour former : Point de vue, Images du monde

- e) lorsque deux ou plusieurs publications en série sont formées par la scission d'une autre publication en série ;

EXEMPLES

Geografi i Bergen
 Relations :
 Scindé en : Geografi i Bergen. Serie A
 Scindé en : Geografi i Bergen. Serie B

Annales de l'Est et du Nord
 Relations :
 Scindé en : Annales de l'Est
 Scindé en : Revue du Nord

- f) lorsque le titre propre est un terme générique et que la collectivité éditrice change de nom ou bien lorsqu'une autre collectivité reprend la publication en série ;

EXEMPLE

Bulletin de documentation
 Mention de responsabilité : ministère de l'environnement
 Relation :
 Devient : Bulletin de documentation
 Mention de responsabilité : ministère de l'écologie et du développement durable

- g) dans le cas d'un titre composé d'un titre commun et d'un titre dépendant, tout changement majeur portant sur le titre dépendant ;

EXEMPLE

Pour la science. Dossier
 Relation :
 Devient : Pour la science. Hors-série

- h) lorsqu'un titre jusque-là dépendant devient indépendant ;

EXEMPLE

Fauna Norvegica. Series B, Norwegian journal of entomology
 Relation :
 Devient : Norwegian journal of entomology

- i) lorsqu'une publication en série est cumulée, que les cumulations gardent le même titre et sont dans la même langue que les livraisons initiales, et que le contenu des cumulations est significativement différent (par exemple, lorsque le contenu des index trimestriels est fusionné en une liste alphabétique unique pour la livraison cumulative annuelle) ;
- j) lorsque la mention d'édition change et que cela indique un changement significatif du domaine ou du champ couvert par la publication en série.

EXEMPLE

Titre propre : Agenda équestre
Mention d'édition : Édition Sud-Ouest
Relation :
devient : Agenda équestre
Mention d'édition : Édition Sud, Sud-Ouest

2.3.2.16.1.2 Langues et écritures qui ne divisent pas le texte en mots

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.2.13.1.2 (2015/04)*

En général, considérer les changements suivants comme des changements majeurs dans un titre propre écrit dans une langue et une écriture qui ne divisent pas le texte en mots :

- a) l'ajout, la suppression, la modification ou le déplacement de toute composante (par exemple, un caractère ou un groupe de caractères) du titre propre si cela change la signification du titre ou indique un changement de sujet ;
- b) le changement de nom d'une collectivité mentionnée n'importe où dans le titre si le nouveau nom désigne une collectivité différente.

2.3.2.16.2 Changements mineurs

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.2.13.2 (2015/04) – modification (ajouts et précisions)*

En général, considérer les changements suivants comme des changements mineurs dans un titre propre :

- a) une différence dans la représentation d'un ou plusieurs mots ou d'une autre composante (par exemple, un caractère ou un groupe de caractères) n'importe où dans le titre telle que :
 - une modification dans la forme du caractère ;
 - une orthographe par opposition à une autre ;
 - un mot abrégé, un signe ou un symbole par opposition à la forme complète ou écrite en toutes lettres ;
 - des chiffres arabes par opposition à des chiffres romains ;
 - un nombre ou une date écrits en chiffres par opposition à la forme écrite en toutes lettres ;
 - des mots reliés par un trait d'union par opposition à des mots sans trait d'union ;
 - un terme écrit en un seul mot par opposition à un terme écrit en deux mots, qu'ils soient reliés ou non par un trait d'union ;
 - un acronyme ou un sigle par opposition à la forme développée ;
- ou**
- une modification dans la forme grammaticale ou la flexion (par exemple, singulier par opposition au pluriel) ;
- l'ajout, la suppression ou la modification de la ponctuation, n'importe où dans le titre ;

EXEMPLES

Labour history

Titre propre ultérieur : Labor history

Accommodations and travel services

Titre propre ultérieur : Accommodations & travel services

St. Paul pioneer press

Titre propre ultérieur : Saint Paul pioneer press

Oxf. hist. soc.

Titre propre ultérieur : Oxford historical society

XXe siècle

Titre propre ultérieur : 20e siècle

Four wheel fun

Titre propre ultérieur : 4 wheel fun

XX century

Titre propre ultérieur : Twentieth century

Franc-tireur

Commentaire : certaines livraisons ne portent pas de trait d'union.

Openhouse

Titre propre ultérieur : Open house

Research in technological adaptation

Titre propre ultérieur : RITA

Fishery report

Titre propre ultérieur : Fisheries report

Research studies

Titre propre ultérieur : Research study

- b) l'ajout, la suppression ou la modification d'articles, de prépositions ou de conjonctions (ou, dans les langues qui n'utilisent pas de tels mots, de parties du discours analogues qui ont peu de sens lexical, mais expriment des relations grammaticales) n'importe où dans le titre ;

EXEMPLE

Figaro

Titre propre ultérieur : Le Figaro

- c) une différence touchant le nom de la même collectivité et les éléments de sa hiérarchie n'importe où dans le titre (par exemple, l'ajout, la suppression ou le réarrangement du nom de la même collectivité, la substitution d'une variante de forme, y compris une abréviation) ;

EXEMPLES

Berichte der Deutschen Gesellschaft für Mathematik und Datenverarbeitung

Titre propre ultérieur : GMD-Berichte

Music library association technical reports

Titre propre ultérieur : MLA technical reports

Boletín de la Sociedad española para la defensa del patrimonio geológico y minero
Titre propre ultérieur : Boletín SEDPGM

- d) l'inclusion ou non de la collectivité dans le titre propre en fonction de la présence d'un lien grammatical ;

EXEMPLES

Rapport de la Société canadienne de l'Église catholique
Titre propre ultérieur : Rapport / Société canadienne de l'Église catholique

Les cours / École des mines de Paris
Titre propre ultérieur : Les cours de l'École des mines de Paris

Views / Goodridge area historical society
Titre propre ultérieur : Views from the Goodridge area historical society
Titre propre ultérieur : Views from the GAHS

- e) un ordre différent des titres lorsque le titre est présenté dans plus d'une langue sur la source d'information, à condition que le titre choisi comme titre propre figure toujours comme titre propre parallèle ;

EXEMPLE

South African medical journal
Titre propre parallèle : Suid Afrikaanse tydskrif vir geneeskunde
L'ordre des titres s'inverse à un moment donné.

- f) l'ajout, la suppression ou la modification, n'importe où dans le titre, d'un ou plusieurs mots ou d'une autre composante (par exemple, un caractère ou un groupe de caractères) qui relie le titre à la numérotation ;

EXEMPLES

Tin
Titre propre ultérieur : Tin in ...

- g) l'alternance entre deux ou plusieurs titres propres utilisés sur différentes livraisons d'une publication en série selon un schéma régulier ;

EXEMPLES

Le déjeuner du lundi ou La vérité à bon marché
En note : Le titre de ce quotidien varie en fonction du jour de publication.

Weekly labor market report
En note : La dernière livraison de chaque mois a pour titre : Monthly labor market report
Variante de titre : Monthly labor market report

Minneapolis morning tribune
En note : Les livraisons dominicales ont pour titre : Minneapolis Sunday tribune.
Variante de titre : Minneapolis Sunday tribune
Les livraisons quotidiennes et dominicales ont une numérotation continue.

Annual report
Mention de responsabilité : Medical association of South Africa
En note : Une année sur deux, les rapports ont pour titre : Jaarverslag / die Mediese Vereniging van Suid-Afrika.

- h) l'ajout, la suppression ou le déplacement d'un ou plusieurs mots ou d'une autre composante (par exemple, un caractère ou un groupe de caractères) dans une liste n'importe où dans le titre, à condition qu'il n'y ait aucun changement important dans le sujet traité ;

EXEMPLE

Kartboken for Oslo, Bærum, Lørenskog, Nesodden, Oppegård, Ski
Titre propre ultérieur : Kartboken for Oslo, Bærum, Asker, Lørenskog, Nesodden, Oppegård, Ski

- i) l'ajout, ou la suppression n'importe où dans le titre d'un ou plusieurs mots ou d'une autre composante (par exemple, un caractère ou un groupe de caractères) qui indiquent le type de ressource, tels que « magazine », « journal » ou « bulletin » ou leur équivalent dans d'autres langues.

EXEMPLES

Info femmes chirurgiens dentistes
Titre propre ultérieur : Lettre info femmes chirurgiens dentistes

Minnesota history bulletin
Titre propre ultérieur : Minnesota history

Trade and industry
Titre propre ultérieur : Trade and industry review

Colección Ciencias y técnicas
Titre propre ultérieur : Ciencias y técnicas

Relatórios de pesquisa
Titre propre ultérieur : Série Relatórios de pesquisa

Exception

Si le terme indiquant le type de ressource change sur l'un des cinq premiers mots du titre, le changement est considéré comme majeur.

EXEMPLE

Link magazine
Relation : Devient : Link journal

Le remplacement du mot indiquant le type de ressource par un autre est un changement majeur lorsqu'il se produit dans les cinq premiers mots du titre.

Journal d'agriculture du Sud-Ouest
Relation : Devient : Bulletin d'agriculture du Sud-Ouest

En cas de doute sur la nature du changement de titre, considérer le changement de titre comme mineur.

2.3.3 Titre propre parallèle

▲ *Correspondance avec RDA : 2.3.3*

2.3.3.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.3.1 – divergence*

Un **titre propre parallèle** est le titre propre dans une autre langue et/ou écriture présenté comme un équivalent du titre propre sur la même source que le titre propre. Il peut :

- prendre les mêmes formes que le titre propre (voir [2.3.2](#)) et en être l'exacte traduction ;
- ne pas être strictement équivalent au titre propre.

Un titre alternatif dans une autre langue et/ou écriture est traité comme faisant partie du titre propre parallèle.

Traiter un titre original dans une langue différente de celle du titre propre comme un titre propre parallèle s'il est présent sur la même source que le titre propre.

Ne sont pas des titres propres parallèles :

- un titre dans une autre langue ou écriture, lié grammaticalement à un autre élément de la description.

2.3.3.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.3.2 (2013/07) – divergence*

Prendre les titres propres parallèles sur la même source que le titre propre.

2.3.3.3 Publications sans titre collectif

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Si le type de description choisi pour la ressource est une description globale (voir [1.5.2](#)), que la ressource contient plusieurs œuvres distinctes sans titre collectif et que la source utilisée pour le titre propre présente les titres de chaque œuvre dans une autre langue ou écriture, enregistrer ces titres comme des titres propres parallèles.

EXEMPLE

Through the looking glass and what Alice found there

The hunting of the Snark

Titre propre : De l'autre côté du miroir et de ce que Alice y trouva

Titre propre : La chasse au Snark

2.3.3.4 Enregistrement des titres propres parallèles

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.3.3 (2014/04)*

Enregistrer un titre propre parallèle s'il est nécessaire à l'identification ou jugé important pour les utilisateurs.

Appliquer les instructions de base sur l'enregistrement des titres sous [2.3.1](#).

EXEMPLES

Plan van de haven stadt en kasteelen van Cartagena

Titre propre : Plan du port de la ville et des forteresses de Carthagène

Frankreich mit seinen Grenzen
Titre propre : Franciae accurata descriptio

The Only Manufacture in France of good Razors of melted steel in the same manner as that of Sheffield in Yorkshire
Titre propre : Manufacture Nationale Fabrication Particuliere de bons Rasoirs d'Acier fondu pareille a celle de Sheffield en Angleterre

Kabuki
Titre propre : 歌舞伎

ערב-עברי מלון
Titre propre : عربى-عبري قَامُوس

View du Fontaine de Paul sur Mont Gianicolo proche a Rome
Titre propre : A view of Paul's Fountain on Mount Gianicolo near Rome
Le document est publié à Londres et l'adresse est en anglais : c'est donc le titre en anglais qui est choisi comme titre propre et le titre en français comme titre parallèle.

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.3.3** (2014/04)

Enregistrer un titre alternatif parallèle comme partie du titre propre parallèle.

S'il y a plus d'un titre propre parallèle, enregistrer les titres dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des titres sur la ou les sources d'information.

EXEMPLES

La Suisse vue à vol d'oiseau
La Svizzera a volo d'uccello
A bird's eye view of Switzerland
Titre propre : Die Schweiz aus der Vogelschau

A pocket English-French-Chinese dictionary
Dictionnaire anglais-français-chinois de poche
Titre propre : 英法汉小词典

Omission facultative

▼ **Pas de correspondance avec RDA**

Il est possible de ne transcrire que certains titres parallèles, en fonction de la ou des langues privilégiées par la politique de catalogage de l'agence bibliographique.

Au besoin, signaler en note la présence et le nombre de titres parallèles qui n'ont pas été transcrits.

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.3.3** (2014/04)

Si un titre original est dans une langue différente de celle du titre propre, que ce titre original n'est pas lié grammaticalement à un autre élément de la description (par exemple titre alternatif, complément de titre, mention de responsabilité, etc.) et que le titre est présenté comme un équivalent du titre propre, enregistrer le titre comme un titre propre parallèle.

EXEMPLES

20 poemas de amor y una canción desesperada
Titre propre : Twenty love poems and a song of despair

À bout de souffle
Titre propre : Breathless

Italienische Reise
Titre propre : Voyage en Italie

Si un titre propre parallèle est pris d'une source différente de celle du titre propre et que ce fait est jugé important pour l'identification, rédiger une note sur la source (voir 2.17.2.3).

Traiter les titres originaux qui n'apparaissent pas sur la même source que le titre propre au moyen de la relation avec l'expression manifestée.

EXEMPLE

Titre propre : Petits malentendus sans importance
Relation : Expression manifestée : Tabucchi, Antonio (1943-2012). Piccoli equivoci senza importanza. Français
Le titre original figure au verso de la page de titre. La relation est exprimée au moyen du point d'accès autorisé représentant l'expression.

Titres de ressources tête-bêche ou dos-à-dos

▼ Pas de correspondance avec RDA

Dans le cas de ressources tête-bêche ou dos-à-dos où le texte et/ou les sources d'information prescrites en plusieurs langues ou écritures différentes sont d'une égale importance, transcrire en titre parallèle le titre non retenu comme titre propre.

EXEMPLES

E-Mail directory
Titre propre : Répertoire des adresses électroniques

Le Crieur
Titre propre : Ar Bannour

2.3.3.5 Ressources musicales

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.3.5 – divergence (ISBD 1.3.4.7.4)

Lorsque le titre d'une ressource musicale est le nom d'une forme ou d'un genre, un terme générique, ou bien encore l'incipit d'un texte liturgique fréquemment mis en musique, et qu'il est suivi sur la source d'information privilégiée de mentions de tonalité, de numérotation, de date de composition et/ou de distribution d'exécution dans plusieurs langues ou écritures, enregistrer chaque forme linguistique en titre parallèle en répétant le terme générique, suivi des autres mentions.

EXEMPLES

Adagio & allegro molto, horn, trombone, and orchestra
Adagio & allegro molto, Horn, Posaune und Orchester
Titre propre : Adagio & allegro molto, cor, trombone et orchestre

Concerto, D major, for horn and orchestra
Concerto, ré majeur, pour cor et orchestre
Titre propre : Concerto, D-Dur, für Horn und Orchester

Cependant, si la langue des mentions et celle du titre ne coïncident pas, signaler ces mentions en note.

EXEMPLE

Sonate für Violine und Klavier in h

En note : La source d'information porte en plus : for violin and piano in b

En anglais, « sonate » se dit « sonata ». Le terme n'est pas répété pour éviter une incohérence linguistique.

2.3.3.6 Enregistrement des changements dans les titres propres parallèles

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.3.5

Enregistrer un changement dans un titre propre parallèle en fonction du mode de parution de la ressource :

- monographies en plusieurs parties (voir [2.3.3.5.1](#)) ;
- publications en série (voir [2.3.3.5.2](#)) ;
- ressources intégratrices (voir [2.3.3.5.3](#)).

Au besoin, rédiger une note comportant une ou plusieurs des informations suivantes : les différentes formes des titres parallèles avec, s'il y a lieu, la numérotation des livraisons correspondantes, ou une mention indiquant que les titres parallèles varient ou que leur ordre change.

2.3.3.6.1 Monographies en plusieurs parties

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.3.5.1 (2014/04)

Enregistrer un titre propre parallèle ajouté ou modifié comme une variante de titre (voir [2.3.6](#)), si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si un titre propre parallèle est supprimé sur une partie ultérieure, rédiger une note sur la suppression si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès (voir 2.17.2.4).

2.3.3.6.2 Publications en série

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.3.5.2 (2014/04)

Enregistrer un titre propre parallèle ajouté ou modifié comme une variante de titre (voir [2.3.6](#)), si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si un titre propre parallèle est supprimé sur une livraison ou partie ultérieure, rédiger une note sur la suppression si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès (voir 2.17.2.4). Omettre les dates et les numéros qui varient d'une livraison à l'autre et qui font partie du titre parallèle. Signaler les omissions par des points de suspension, sauf si l'omission se présente au début du titre.

2.3.3.6.3 Ressources intégratrices

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.3.5.3 (2014/04)

Enregistrer un titre propre parallèle ajouté ou modifié pour refléter l'itération courante.

Enregistrer le titre propre parallèle antérieur comme une variante de titre (voir [2.3.6](#)), si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si un titre propre parallèle est supprimé sur une itération ultérieure, supprimer le titre propre parallèle pour refléter l'itération courante.

Enregistrer un titre propre parallèle supprimé comme une variante de titre (voir [2.3.6](#)), si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

2.3.4 Complément du titre

▲ Correspondance avec RDA : 2.3.4

2.3.4.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.4.1 – divergence

Un **complément du titre** est un mot, une locution, un caractère, ou un groupe de caractères qui figure conjointement avec le titre propre, le(s) titre(s) parallèles ou les titres des œuvres distinctes contenues dans une ressource et qui leur est subordonné.

Les compléments du titre peuvent comprendre toute expression figurant avec le titre propre qui :

- indique la nature, le contenu, etc. de la ressource ;
- ou les raisons ou l'occasion de sa production, de sa publication, etc.

Les compléments du titre comprennent les **sous-titres** et les **avant-titres**.

Les compléments du titre peuvent inclure une mention de responsabilité, le nom d'un éditeur, des indications relatives à d'autres éléments de la description (par exemple, une mention d'édition) ou à la nature de la ressource décrite (par exemple, le mot « collection ») lorsque, pour des raisons grammaticales, une telle mention fait partie intégrante du complément du titre. Font liaison grammaticale les prépositions «de» et «à» en français ou leurs équivalents dans les autres langues, ainsi que leurs formes contractées ou élidées.

Ils ne comprennent pas :

- les variantes du titre propre telles que les titres au dos, les titres de la pochette, etc. (voir [2.3.6](#)) ou les indications et/ou les noms de parties, de sections ou de suppléments (voir [2.3.1.7](#)) ;
- les mentions de prix littéraires, le chiffre de tirage, les épigraphes ou dédicaces. Omettre ces mentions et ne pas signaler l'omission ;
- les mentions de thèse, d'extrait ou de collection, qui sont données soit à travers des relations, soit dans la mention de collection et de la monographie en plusieurs volumes ;
- les mots ou expressions apparaissant en liaison avec les mentions de responsabilité lorsqu'ils indiquent le rôle de la personne ou de la collectivité ;
- les mentions relatives à la fraîcheur du contenu (par exemple, fréquence de parution ou des mises à jour) pour les ressources continues (voir 2.14).

2.3.4.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.4.2 – modification (précision)

Prendre les compléments du titre de la même source que le titre propre (voir [2.3.2.2](#)).

Ajout facultatif

Prendre les compléments du titre sur une source différente de celle du titre propre si c'est jugé important pour l'identification. Indiquer que cette information a été trouvée hors de la source d'information privilégiée en la mettant entre crochets (voir [2.2.4](#)).

EXEMPLE

[une ethnocritique des « Misérables »]
Titre propre : Marier les destins

2.3.4.3 Ressources sans titre collectif

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Si une ressource ne porte pas de titre collectif et que certains ou tous les titres des contenus individuels de la ressource sont suivis d'un complément du titre, enregistrer ce dernier en l'associant au titre propre auquel il se rapporte.

EXEMPLES

récit interne

Associé au premier titre propre : Billy Budd, marin

Deuxième titre propre : suivi de Daniel Orme

poèmes de 1948

Associé au premier titre propre : Ballasts

poèmes de 1951

Associé au deuxième titre propre : suivi de Le vin pur

a pictorial biography

Associé au premier titre propre : Leonardo da Vinci

power and patronage in Renaissance Florence

Associé au deuxième titre propre : The Medici

morphing and warping

Associé au premier titre propre : Special effects

generic primitives and other basic tools

Associé au deuxième titre propre : 3-D modeling

op. 90

Associé au premier titre propre : Meditation

op. 91

Associé au deuxième titre propre : Klänge der Stille

2.3.4.4 Enregistrement des compléments du titre

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.4.3 – modification (précision et ajout)*

Enregistrer les compléments du titre figurant sur la même source d'information que le titre propre. Appliquer les instructions de base sur l'enregistrement des titres sous [2.3.1](#).

EXEMPLES

des Scythes aux Hongrois

Titre propre : L'art des nomades

situation en 1972

Titre propre : Basse vallée de l'Aude, exploitation des aquifères, risques de pollution

pastels, lavis, gouaches, esquisses

Titre propre : Edgar Degas

comédie

Titre propre : Les plaideurs

la pub tue

Titre propre : Chevignon, poil au poumon

zehn Stücke für Klavier

Titre propre : Bilder einer Ausstellung

Ausgabe für Klavier, 2 Violinen, Viola und Violoncello

Titre propre : Klavierkonzert in A, KV 414

Croatian homepage since 1994

Titre propre : WWW.hr

peintures & palais

Titre propre : Le Louvre

CH4 in NaA Zeolite

Titre propre : Dynamics of a molecule in a cage

the first year

Titre propre : Abbado in Berlin

voyage céleste sur ordinateur

Titre propre : Almageste

vidi leccelso idio che fragellare

Titre propre : Sibilla Frigia

contes, légendes... se rapportant aux monts du Forez...

Titre propre : Les contes de la jasserie

La page de titre porte : « contes, légendes, historiettes et morceaux en prose ou en vers se rapportant aux monts du Forez et à la vie anecdotique en Forez ».

actes du colloque de l'ATILF/CNRS

équipe du projet D.HI.CO.D.E.R.

Titre propre : Paradigmes et concepts pour une histoire de la linguistique romaine

actes des journées doctorales du 27 juin 2016

Titre propre : État(s) des frontières

actes du colloque tenu au Château de La Roche-Guyon, le 14 juin 2014

Titre propre : Les sciences à l'âge des Lumières

entretiens avec François Porcile

Titre propre : Bruno Giner

dialogue à deux voix

Danielle Bleitrach et Marianne Dunlop

Titre propre : 1917-2017. Staline, tyran sanguinaire ou héros national ?

▼ **Pas de correspondance avec RDA** : précision

Si le complément du titre contient un sigle et que la forme développée du sigle ou de l'acronyme ne figure pas sur la source d'information privilégiée, enregistrer la forme développée en note, si cette information est jugée utile à l'identification ou importante pour les utilisateurs.

EXEMPLES

l'IRM sans peine ?

Titre propre : Le chant des protons

En note : IRM = imagerie par résonance magnétique.

de la grippe au SIDA

Titre propre : Les virus

publication mensuelle de la Fédération de la métallurgie CFE-CGC

Titre propre : Point de repère

En note : CFE-CGC = Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres.

la presse économique internationale sur CD-ROM
base de données CCIP, ACFCI
Titre propre : Delphes
En note : CCIP = Chambre de commerce et d'industrie de Paris. ACFCI = Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie.

Titre commun et titre dépendant

▼Pas de correspondance avec RDA : ISBD 1.3.4.6

Lorsque le titre propre est composé d'un titre commun et d'un titre de partie, section, etc., enregistrer un complément du titre en l'associant à l'élément du titre propre auquel il se rapporte.

Si la relation entre le complément du titre et les deux éléments constituant le titre propre n'est pas claire, enregistrer le complément du titre en l'associant à l'ensemble du titre propre. Appliquer les règles données sous [2.3.1.7](#).

EXEMPLES

L'homme du fer : mineurs de fer et ouvriers sidérurgistes lorrains. Tome II, 1930-1959
Le complément du titre s'applique au titre commun.

Chateaubriand : une biographie. 1, 1768-1793 : les orages désirés
Chaque élément du titre est associé à un complément du titre.

L'âge du bronze en France. 4, La vie quotidienne : les fouilles du Fort-Harrouard
Le complément du titre s'applique à l'ensemble du titre.

S'il y a plus d'un complément du titre, enregistrer les compléments du titre dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence, des compléments du titre sur la source d'information.

EXEMPLES

cédérom de textes analysés et commentés, guide pratique de conception et de prévention
[ERP, bâtiments d'habitation, établissements du travail, IGH, installations classées]
Titre propre : Sécurité incendie

connaître la nature pour mieux la protéger
revue de l'Association Faune et flore de l'Orne
Titre propre : Orne nature

New Zealand in the seventies
essays in honour of W.B. Sutch
Titre propre : Spirit of an age

figures du renouveau ethnoromantique
essais en forme de prélude, variations et fugue
Titre propre : Musiciens d'Europe

lire pour apprendre, lire pour créer
textes et exercices
Titre propre : Bien lire au collège

album de la Grande guerre
cartes postales à colorier
Titre propre : En Alsace Lorraine

Le second complément du titre apparaît avant le premier sur la ressource, mais la typographie le met moins en valeur.

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.4.3** – modification (précision)

Si un titre d'origine figure sur la même source d'information que le titre propre et qu'il est dans la même langue que le titre propre, l'enregistrer comme complément du titre.

Enregistrer le titre d'origine comme variante de titre (voir [2.3.6](#)) si c'est jugé important pour l'identification de la manifestation.

EXEMPLES

L'anima del filosofo

La source d'information comporte le titre d'origine en plus du titre propre : Orfeo ed Euridice.

L'inspecteur de la mer

La source d'information comporte le titre d'origine en plus du titre propre : Flic ou voyou.

cantates françaises à voix seule, mêlées de symphonies, œuvre cinquième

La source d'information comporte le titre d'origine en plus du titre propre : Les quatre saisons.

Lorsque la source d'information du titre propre présente plusieurs faces (par exemple un conteneur, une jaquette de disque, etc.), ne traiter comme complément du titre que les variantes figurant sur la même face que le titre propre.

▼ **Correspondance avec RDA : 2.3.4.3**

Enregistrer en complément du titre toute information relative au contenu ou à la nature de la ressource incluant l'un des éléments fondamentaux (par exemple, une mention de responsabilité se rapportant au titre propre) et introduite par un mot de liaison (*de* ou *à* ou leurs équivalents dans d'autres langues).

EXEMPLES

bulletin de la Société botanique de France

Titre propre : Botany letters

journal et correspondance de Louis Kreitmann, officier du génie

Titre propre : Deux ans au Japon, 1876-1878

journal inédit d'Alfred de Gramont, 1892-1915

Titre propre : L'ami du prince

le blog de Michel Noblecourt, éditorialiste au Monde

Titre propre : Question(s) sociale(s)

actes des journées doctorales du 27 juin 2016

Titre propre : État(s) des frontières

actes du XIIIe Colloque international du Réseau Méga-Tchad, Maroua, 31 octobre-3 novembre 2005

Titre propre : Migrations et mobilité dans le bassin du lac Tchad

les arts picturaux en France méridionale et en Catalogne du XIIIe au XVe siècle

actes du IVe Colloque d'histoire de l'art méridional au Moyen Âge, Narbonne, Palais des Archevêques, 2 et 3 décembre 1994

Titre propre : Autour du Palais des Archevêques de Narbonne

Si la typographie ou la disposition de la source d'information indique qu'un mot ou expression en liaison avec la mention de responsabilité fait partie intégrante de cette mention, appliquer les instructions sous [2.4.1.8](#). Sont considérés comme faisant partie intégrante de la mention de responsabilité les mots ou expressions indiquant le rôle de la personne ou de la collectivité (par exemple, des expressions comme « publié par », etc.).

▼ *Pas de correspondance avec RDA : ISBD 1.3.4.5.2*

Lorsqu'une mention figurant sur la source d'information privilégiée et constituant un complément du titre s'applique à plusieurs titres ayant une même mention de responsabilité, enregistrer ce complément du titre en l'associant à l'ensemble de ces titres.

EXEMPLES

récits

Associé à l'ensemble des titres :

La mort à Venise
suivi de Tristan
et de Le chemin du cimetière

comédies

Associé à l'ensemble des titres :

Les caprices de Marianne
Le chandelier

for piano

Associé à l'ensemble des titres :

Eight variations in G major, K. 24
Seven variations in D major, K. 25

Sur la ressource, « for piano » n'apparaît qu'une seule fois. Cette mention est donc transcrite en complément du titre commun aux deux titres des contenus individuels, bien qu'habituellement elle fasse partie du titre propre.

S'il est nécessaire d'expliciter la relation entre la mention constituant le complément de titre et les titres des différents contenus individuels, enregistrer tout mot ou toute expression indiquant cette relation dans la langue du titre propre.

Indiquer que cette information a été ajoutée par le catalogueur en la donnant entre crochets.

EXEMPLE

Dichter-und Frauen-Porträts

Associé à l'ensemble des titres par la mention : [beide umfassen]

Die grosse Liebe
Wie sie starben

Lorsqu'une mention figurant sur la source d'information privilégiée et constituant un complément de titre s'applique à plusieurs titres ayant des mentions de responsabilités différentes, il est possible de la signaler en note.

2.3.4.5 Complément du titre dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.4.4*

S'il n'y a pas de titre parallèle et qu'un complément du titre figure dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer celui qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer le complément du titre qui figure en premier. Il est possible de transcrire les autres formes en complément de titre parallèle (voir [2.3.5.3](#)).

EXEMPLES

for piano solo and woodwind choir

Titre propre : Variations on a Czech love song

Le complément du titre figure également en français.

revue internationale interdisciplinaire de tourisme

Titre propre : Via@

Le complément de titre est donné en 6 autres langues.

history, methodology, philosophy

Titre propre : Oeconomia

Le titre propre est en latin. Le complément de titre en anglais apparaît en premier sur la source d'information.

poèmes d'amour

Titre propre : Transparences

Si le titre parallèle regroupe les informations contenues à la fois dans le titre propre et dans le complément de titre écrit dans la langue du titre propre, enregistrer le complément du titre en l'associant au titre propre.

EXEMPLE

ein internationales Verzeichnis

Titre propre : Verbände und Gesellschaften der Wissenschaft

Titre parallèle : World guide to scientific associations

En affichage ISBD, le titre propre et le complément du titre sont associés par « : ». Le titre parallèle est affiché en dernier.

2.3.4.6 Titre incomplet ou ambigu

▼ **Pas de correspondance avec RDA** : généralisation de ISBD 1.3.3.2

Lorsque le titre propre est incomplet ou ambigu, il est possible d'ajouter une précision sur le contenu ou la nature de la ressource. Indiquer que cette information a été ajoutée par le catalogueur en la donnant entre crochets.

EXEMPLES

[exposition itinérante]

Titre propre : Images fabriquées

[tourist map]

Titre propre : Florida

[bulletin]

Titre propre : Société d'études de la province de Cambrai

[entretiens avec] Patrick Berthier

Titre propre : Henri Guillemin tel quel

[extraits]

Titre propre : Les Indes galantes

[marchande de volailles]

Titre propre : Les Halles

2.3.4.7 Fourniture d'un complément du titre pour les ressources cartographiques

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.4.5*

Si le titre propre d'une ressource cartographique ne comprend pas d'indication de la région géographique couverte et/ou du sujet décrit et que le ou les compléments du titre ne comprennent pas une telle indication ou qu'il n'y a pas de complément du titre, fournir comme complément du titre un mot ou une courte expression indiquant la région géographique couverte et, s'il y a lieu, le sujet décrit.

Indiquer que l'information provient d'une source extérieure à la ressource en la mettant entre crochets (voir [2.2.4](#)).

EXEMPLE

[in Botswana]
Titre propre : Vegetation

2.3.4.8 Fourniture d'un complément du titre pour les ressources d'images animées

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.4.6*

Si la ressource est une bande annonce contenant des extraits d'une ressource d'images animées plus vaste et que le titre propre ne l'indique pas, fournir *bande annonce* comme complément du titre.

Indiquer que l'information provient d'une source extérieure à la ressource (voir [2.2.4](#)).

EXEMPLE

[bande annonce]
Titre propre : Annie Hall

2.3.4.9 Enregistrement des changements dans les compléments du titre

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.4.7*

Enregistrer un changement dans un complément du titre en fonction du mode de parution de la ressource :

- monographies en plusieurs parties (voir [2.3.4.9.1](#)) ;
- publications en série (voir [2.3.4.9.2](#)) ;
- ressources intégratrices (voir [2.3.4.9.3](#)).

2.3.4.9.1 Monographies en plusieurs parties

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.4.7.1*

Variante de titre. Enregistrer un complément du titre ajouté ou modifié comme une variante de titre (voir [2.3.6](#)), si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements sont nombreux, faire une note générale.

Si un complément du titre qui a été enregistré est supprimé par la suite sur une partie ultérieure, rédiger une note sur la suppression (voir 2.17.2.4).

2.3.4.9.2 Publications en série

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.4.7.2*

Variante de titre. Enregistrer un complément du titre ajouté ou modifié comme une variante de titre (voir [2.3.6](#)), si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements sont nombreux, faire une note générale.

EXEMPLES

Titre propre : TendancÉco. Veille et analyse économique territoriale

En note : Le sous-titre varie en fonction du thème développé : Portrait économique du territoire de la Chambre de commerce et d'industrie de ..., Observatoire de l'immobilier d'entreprise, Baromètre des affaires, L'Année économique, etc.

Le complément du titre varie à chaque livraison.

Complément de titre : bulletin d'information de la Chambre de métiers du Morbihan

Titre propre : L'Artisan morbihannais

Complément du titre mis à jour, enregistré en variante : magazine d'information de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Morbihan (2004-2012)

Si un complément du titre qui a été enregistré est supprimé par la suite sur une livraison ou partie ultérieure, rédiger une note sur la suppression (voir 2.17.2.4).

2.3.4.9.3 Ressources intégratrices

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.4.7.3

Enregistrer un complément du titre ajouté ou modifié pour refléter l'itération courante d'une ressource intégratrice si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le complément du titre modifié n'est pas jugé important pour l'identification ou l'accès, supprimer le complément du titre précédemment enregistré.

Variante de titre. Enregistrer le complément du titre antérieur comme une variante de titre (voir [2.3.6](#)), si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si un complément du titre qui a été enregistré est supprimé par la suite sur une itération ultérieure, supprimer le complément du titre enregistré pour refléter l'itération courante.

Variante de titre. Enregistrer le complément du titre supprimé comme une variante de titre (voir [2.3.6](#)), si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

2.3.5 Complément du titre parallèle

▲ *Correspondance avec RDA : 2.3.5*

2.3.5.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.5.1*

Un **complément du titre parallèle** est un complément du titre dans une langue et/ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément [Complément du titre](#).

2.3.5.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.5.2 – divergence*

Prendre les compléments du titre parallèles dans la même source que le titre propre parallèle correspondant (voir [2.3.3.2](#)).

S'il n'y a pas de titre propre parallèle correspondant, prendre les compléments du titre parallèles dans la même source que le titre propre (voir [2.3.2.2](#)).

2.3.5.3 Enregistrement des compléments du titre parallèles

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.5.3*

Enregistrer les compléments du titre parallèles en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des titres sous [2.3.1](#).

EXEMPLES

pour piano soliste et ensemble de bois
Complément du titre : for piano solo and wind ensemble
Titre propre en anglais. Aucun titre propre parallèle.

poemas de amor
Titre propre : Transparences
Complément du titre : poèmes d'amour

images of living buddhism
Associé au titre propre parallèle : Burma
Titre propre : La Birmanie
Complément du titre : images du bouddhisme vivant

S'il y a plus d'un complément du titre parallèle, enregistrer les compléments du titre parallèles en les associant aux titres propres parallèles auxquels ils se rapportent ; si cela ne s'applique pas, enregistrer les compléments du titre parallèles dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence sur la source d'information.

EXEMPLES

masterpieces of botanical illustration
chefs-d'œuvre de l'illustration botanique
Complément du titre : Meisterwerke der botanischen Illustration
Titre propre en allemand. Titres propres parallèles en anglais et en français.

erste Bilanz und Perspektiven
Neuenburg, 1983
Associés au titre propre parallèle en allemand : Die datierten Handschriften
Titre propre : Les manuscrits datés
Compléments du titre : premier bilan et perspectives : Neuchâtel, 1983

selection of easy guitar-solos
Associé au titre propre parallèle en anglais : My first Sor
raccolta di facili assoli per chitarra
Associé au titre propre parallèle en italien : Il mio primo Sor
Titre propre : Mein erster Sor
Complément du titre : Sammlung leichter Gitarrensoli

Cas particulier

Publications en série et ressources intégratrices

S'il n'y a pas de titre parallèle et qu'un complément du titre figure dans plus d'une langue ou d'une écriture sur la source d'information privilégiée, enregistrer en complément du titre parallèle la forme linguistique qui vient à la suite du complément de titre en respectant l'ordre de la séquence, ou au moins la forme française si elle existe. Il est possible d'enregistrer aussi les autres formes.

EXEMPLE

un blog d'histoire(s)
Complément du titre : un blog de historia(s)
Titre propre : Sucesos de Filipinas

Le titre propre est en espagnol et il n'y a pas de titre parallèle. Le complément du titre est en espagnol mais il existe une forme française.

2.3.5.4 Enregistrement des changements dans les compléments du titre parallèles

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.5.4*

Enregistrer un changement dans un complément du titre parallèle en fonction du mode de parution de la ressource :

- monographies en plusieurs parties (voir [2.3.5.4.1](#)) ;
- publications en série (voir [2.3.5.4.2](#)) ;
- ressources intégratrices (voir [2.3.5.4.3](#)).

2.3.5.4.1 Monographies en plusieurs parties

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.5.4.1*

Variante de titre. Enregistrer un complément du titre parallèle ajouté ou modifié comme une variante de titre (voir [2.3.6](#)), si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements sont nombreux, faire une note générale.

Si un complément du titre parallèle qui a été enregistré est supprimé par la suite sur une partie ultérieure, rédiger une note sur la suppression (voir 2.17.2.4).

2.3.5.4.2 Publications en série

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.5.4.2*

Variante de titre. Enregistrer un complément du titre parallèle ajouté ou modifié comme une variante de titre (voir [2.3.6](#)), si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements sont nombreux, faire une note générale.

Si un complément du titre parallèle qui a été enregistré est supprimé par la suite sur une livraison ou partie ultérieure, rédiger une note sur la suppression (voir 2.17.2.4).

2.3.5.4.3 Ressources intégratrices

▼ Correspondance avec RDA : 2.3.5.4.3

Enregistrer un complément du titre parallèle ajouté pour refléter l'itération courante d'une ressource intégratrice si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Modifier un complément du titre parallèle pour refléter l'itération courante d'une ressource intégratrice si la modification est jugée importante pour l'identification ou l'accès.

Variante de titre. Enregistrer un complément du titre parallèle antérieur comme une variante de titre (voir [2.3.6](#)), si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le complément du titre parallèle modifié n'est pas jugé important pour l'identification ou l'accès, supprimer le complément du titre parallèle.

Si un complément du titre parallèle qui a été enregistré est supprimé par la suite sur une itération ultérieure, supprimer le complément du titre parallèle enregistré pour refléter l'itération courante.

Variante de titre. Enregistrer un complément du titre parallèle supprimé comme une variante de titre (voir [2.3.6](#)), si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Version archivée le 01/10/2023

2.3.6 Variante de titre

▲ *Correspondance avec RDA : 2.3.6*

2.3.6.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.6.1 – divergence*

Une **variante de titre** est un titre associé à une ressource et qui diffère du titre enregistré comme titre propre, titre propre parallèle, complément du titre, complément du titre parallèle, titre propre antérieur, titre propre ultérieur, titre-clé ou titre abrégé.

Les variantes de titre comprennent:

- les variantes trouvées sur une source faisant partie de la ressource elle-même (voir [2.2.2.1](#)) : par exemple, sur une page de titre ou un écran-titre ; comme titre de départ ou titre courant ; sur une couverture ou au dos ; sur une jaquette, une pochette, un conteneur, etc. ou dans le matériel d'accompagnement ;
- les variantes attribuées par une agence qui enregistre la ressource ou en prépare une description (par exemple, un titre attribué par un dépôt, une traduction ou une translittération du titre par un catalogueur) ;
- les variantes attribuées par le créateur ou par des propriétaires ou dépositaires précédents de la ressource, etc. ;
- les corrections de titres qui figurent dans la ressource sous une forme erronée ;
- une partie de titre (par exemple, un titre alternatif ou un titre de section enregistré comme partie du titre propre) ;
- les variantes de titre figurant sur une itération antérieure d'une ressource intégratrice ou sur une livraison ou partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties ou d'une publication en série.

Le titre propre figurant sur une itération antérieure d'une ressource intégratrice est traité comme un titre propre antérieur (voir [2.3.7](#)).

Le titre propre figurant sur une livraison ou partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties ou d'une publication en série est traité comme un titre propre ultérieur (voir [2.3.8](#)).

Les variantes de titre ne comprennent pas les variantes du titre de l'œuvre qui ne figurent pas sur la ressource (par exemple, celles trouvées dans les sources de référence : catalogue raisonné d'un artiste, etc.) : voir le chapitre 6.

2.3.6.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.6.2 – modification (reformulation)*

Prendre les variantes de titre de la manifestation dans toute source pertinente.

2.3.6.3 Enregistrement des variantes de titre

▼ *Corr  spondance avec RDA : 2.3.6.3*

Enregistrer les variantes de titre qui sont jug  es importantes pour l'identification ou l'acc  s en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des titres sous [2.3.1](#).

EXEMPLES

Sechs kleine St  cke f  r Anf  nger
Six easy pieces for beginners
Titre propre : 6 kleine St  cke f  r Anf  nger
Titre propre parall  le : 6 easy pieces for beginners
D  veloppement des chiffres en lettres.

La sir  ne dans l'Hudson
Titre propre : Sailor Twain ou La sir  ne dans l'Hudson
Titre alternatif.

We're still standing
Titre propre : Four the moment
Titre du conteneur.

Canon EOS 750D
Titre propre : Obtenez le maximum du Canon EOS 750D
Titre de dos.

Rochefort
Titre propre : Pour l'amour de Rochefort
Titre de couverture.

Law & strategy for businesses and corporations
Complément du titre antérieur sur les itérations de 1997–2000.
Complément du titre sur l'itération courante : Business transactions and Brownfield redevelopment
Site du Web des noms géographiques officiels du Canada
Titre propre parallèle antérieur figurant sur les itérations de 1995–2000.

An online guide for amphibians in the United States and Canada
Complément du titre antérieur vu le 11 août 1998.
Complément du titre sur l'itération courante : An online guide for the identification of amphibians in North America north of Mexico

Glossario del Banco Mundial
Titre propre parallèle ultérieur figurant aussi sur le volume 2.
Titre propre : The World Bank glossary.
Titre propre parallèle français sur le volume 1 : Glossaire de la Banque mondiale

Meisterwerke der Makonde
Titre propre parallèle ultérieur figurant sur les volumes 2 – 3.
Titre propre : Masterpieces of the Makonde.
Aucun titre propre parallèle sur le volume 1.

Inter-American review of bibliography
Titre propre parallèle ultérieur figurant sur les livraisons à partir de 1952
Studies in educational administration
Complément du titre ultérieur figurant sur les livraisons à partir du vol. 1, no 3.

Plant physiology
Traduction du titre propre russe.

Les cent mots de Venise
Titre propre : Les 100 mots de Venise
Développement des chiffres en lettres.

Ray Ventura et son orchestre dans un film de Jean Boyer
Titre propre : Nous irons à Paris
Variante de titre incluant des mentions introductives pour une affiche du film Nous irons à Paris.

Barrye
Titre propre : Barye
Sur la photographie, le deuxième « r » a été barré.

Qualifier la variante de titre en indiquant s'il y a lieu sa source (voir 2.17.2.3) et en précisant la période concernée.

2.3.7 Titre propre antérieur

▲ *Correspondance avec RDA : 2.3.7*

2.3.7.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.7.1*

Un **titre propre antérieur** est un titre propre figurant sur une itération de ressource intégratrice antérieure à celle qui a servi de base à la description initiale et qui diffère du titre propre choisi lors de cette description initiale.

Le titre propre antérieur s'applique aussi aux publications en série : un titre propre antérieur est un titre propre figurant sur les premières livraisons avant que le titre ne soit définitivement stabilisé.

2.3.7.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.7.2*

Prendre les titres propres antérieurs de sources se trouvant dans les itérations antérieures d'une ressource intégratrice ou dans les livraisons antérieures d'une publication en série, en utilisant la source précisée pour le titre propre (voir [2.3.2.2](#)).

2.3.7.3 Enregistrement des titres propres antérieurs

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.7.3*

Pour les changements dans le titre propre d'une ressource intégratrice, appliquer les instructions sous [2.3.2.15.3](#).

Enregistrer un titre propre qui n'est plus présent sur l'itération d'une ressource intégratrice, ou un titre propre figurant sur les premières livraisons d'une publication en série avant sa stabilisation, comme un titre propre antérieur si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès. Appliquer les instructions de base sur l'enregistrement des titres sous [2.3.1](#).

EXEMPLES (Ressources intégratrices)

Bulletin d'information de l'Association des Amis de Saint-Cyr et Coëtquidan

Titre propre : Lettre aux Amis de Saint-Cyr et Coëtquidan

Les deux premières livraisons portent le titre Bulletin d'information de l'Association des Amis de Saint-Cyr et Coëtquidan, **puis le titre se stabilise sous la forme** Lettre aux Amis de Saint-Cyr et Coëtquidan.

Le Magazine (EDF collectivités)

Titre propre : Le Magazine de la transition énergétique des territoires

Les 7 premiers numéros portent pour titre Le Magazine, **puis le titre se stabilise sous la forme** Le Magazine de la transition énergétique des territoires.

Pays de Locminé

Informations (Communauté de communes du pays de Locminé)

Titre propre : Action

Titre propre ultérieur : Action magazine

Le premier numéro de la publication (1997) porte le titre Pays de Locminé, **le deuxième numéro porte le titre propre** Informations, **puis le titre se stabilise sous la forme** Action, **jusqu'en 2008 où il devient** Action magazine **(changement mineur, stable jusqu'à la cessation de la publication en 2013)**.

Rédiger une note sur les dates de publication auxquelles s'applique le titre propre antérieur (voir 2.17.2.3). Pour les ressources en ligne, rédiger une note sur la date à laquelle le titre propre antérieur a été vu plutôt qu'une note sur les dates de publication (voir 2.17.13.5).

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale (voir 2.17.2.4).

2.3.8 Titre propre ultérieur

▲ Correspondance avec RDA : [2.3.8](#)

2.3.8.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : [2.3.8.1](#) – divergence

Un **titre propre ultérieur** est un titre propre figurant sur une livraison ou partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties ou d'une publication en série et qui diffère de celui figurant sur la première ou la plus ancienne livraison ou partie.

Le titre propre ultérieur s'applique aussi aux ressources intégratrices : un titre propre ultérieur est un titre propre figurant sur une itération de ressource intégratrice postérieure à celle qui a servi de base à la description initiale.

2.3.8.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : [2.3.8.2](#)

Prendre les titres propres ultérieurs de sources se trouvant dans les livraisons ou parties ultérieures d'une monographie en plusieurs parties ou d'une publication en série ou dans les itérations ultérieures à l'itération ayant servi de base à la description initiale d'une ressource intégratrice, en utilisant la source précisée pour le titre propre sous [2.3.2.2](#).

2.3.8.3 Enregistrement des titres propres ultérieurs

▼ Correspondance avec RDA : [2.3.8.3](#)

Pour les changements dans le titre propre, voir les instructions appropriées au mode de parution de la ressource :

- monographies en plusieurs parties ([2.3.2.15.1](#)) ;
- publications en série ([2.3.2.15.2](#)).

Enregistrer un titre propre ultérieur dans les cas suivants si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès :

- s'il y a un changement dans le titre propre sur une partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties

ou

- s'il y a un changement mineur dans le titre propre sur une livraison ou partie ultérieure d'une publication en série ou une itération ultérieure d'une ressource intégratrice.

Appliquer les instructions de base sur l'enregistrement des titres sous [2.3.1](#).

EXEMPLES

Études & données pénales

Titre propre : Études et données pénales

Action magazine

Titre propre : Action

Titre propre antérieur : Pays de Locminé

Titre propre antérieur : Informations (Communauté de communes du pays de Locminé)

Le premier numéro de la publication (1997) porte le titre *Pays de Locminé*, le deuxième numéro porte le titre propre *Informations*, puis le titre se stabilise sous la forme *Action*, jusqu'en 2008 où il devient *Action magazine* (changement mineur, stable jusqu'à la cessation de la publication en 2013).

Rédiger une note sur la numérotation ou sur les dates de publication auxquelles s'applique le changement dans le titre propre (voir 2.17.2.3).

Si les changements ont été nombreux, rédiger une note générale (voir 2.17.2.4).

2.3.9 Titre-clé

▲ *Correspondance avec RDA* : 2.3.9

2.3.9.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA* : 2.3.9.1 – *modification (reformulation)*

Un **titre-clé** est le nom unique attribué à une ressource par l'autorité d'enregistrement de l'ISSN.

2.3.9.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA* : 2.3.9.2

Prendre le titre-clé des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- a) le Registre de l'ISSN ;
- b) une source à l'intérieur de la ressource ;
- c) toute autre source pertinente.

2.3.9.3 Enregistrement des titres-clés

▼ *Correspondance avec RDA* : 2.3.9.3

Enregistrer un titre-clé tel qu'il figure sur la source.

EXEMPLES

IFLA journal

Volunteer (Washington)

British Library Bibliographic Services Division newsletter

Image (Niagara ed.)

Savoirs et clinique (En ligne)

Essaim (Ramonville-Saint-Agne)

2.3.10 Titre abrégé

▲ *Correspondance avec RDA : 2.3.10*

2.3.10.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.10.1 – modification (reformulation)*

Un **titre abrégé** est un titre qui a été abrégé à des fins d'indexation ou d'identification.
Un titre abrégé est créé soit par l'agence préparant la description, soit par une autre agence (par exemple, l'autorité d'enregistrement de l'ISSN, un service d'analyse ou d'indexation).

2.3.10.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.10.2 – modification (reformulation)*

Prendre les titres abrégés de toute source pertinente.

2.3.10.3 Enregistrement des titres abrégés

▼ *Correspondance avec RDA : 2.3.10.3*

Enregistrer un titre abrégé tel qu'il figure dans la source.
Préciser en note la source du titre abrégé.

EXEMPLES

Can. j. infect. dis. med. microbiol.

En note : Abréviations selon les règles en vigueur à la National Library of Medicine.

Bull. mém. Soc. anthropol. Paris

En note : Abréviations selon la norme ISO:4 Règles pour l'abréviation des mots dans les titres et des titres des publications.

Version archivée le 01/10/2023

2.4 Mention de responsabilité

▲ Correspondance avec RDA : [2.4](#)

▼ Correspondance avec RDA : [2.4](#) – modification (précision)

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

La mention de responsabilité relative au titre propre est un élément fondamental lorsqu'elle est applicable ; s'il y en a plus d'une, seule la première est requise. Toute autre mention de responsabilité est facultative.

2.4.1 Instructions de base sur l'enregistrement des mentions de responsabilité

▲ Correspondance avec RDA : [2.4.1](#)

2.4.1.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : [2.4.1.1](#) (2015/04) – modification (précision)

Une **mention de responsabilité** est une mention figurant sur la ressource et relative à l'identification et/ou à la fonction de toute personne, famille ou collectivité responsable de la création, ou ayant contribué à la réalisation du contenu intellectuel ou artistique de cette ressource.

Elle peut être composée d'un ou plusieurs noms de personnes ou de collectivités, accompagnés ou non d'un mot de liaison indiquant le rôle de la personne ou de la collectivité.

Elle peut être composée de mots ou d'expressions qui ne sont ni des noms ni des mots de liaison, et peut être uniquement composée d'une expression si cette expression est significative, en particulier si elle désigne une contribution intellectuelle ou artistique.

Elle peut comprendre plusieurs noms de personnes ou de collectivités si ces personnes exercent la même fonction ou si leurs noms sont reliés par une conjonction sur la source d'information privilégiée, bien qu'elles n'exercent pas les mêmes fonctions.

La description des ressources distingue les catégories de mentions de responsabilité suivantes :

- a) mention de responsabilité relative au titre propre (voir [2.4.2](#)) ;
- b) mention de responsabilité parallèle relative au titre propre (voir [2.4.3](#)) ;
- c) mention de responsabilité relative à l'édition (voir [2.5.4](#)) ;
- d) mention de responsabilité parallèle relative à l'édition (voir [2.5.5](#)) ;
- e) mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition (voir [2.5.8](#)) ;
- f) mention de responsabilité parallèle relative à une autre désignation de l'édition (voir [2.5.9](#)) ;
- g) mention de responsabilité relative à une collection (voir [2.12.6](#)) ;
- h) mention de responsabilité parallèle relative à une collection (voir [2.12.7](#)) ;
- i) mention de responsabilité relative à une sous-collection (voir [2.12.14](#)) ;
- j) mention de responsabilité parallèle relative à une sous-collection (voir [2.12.15](#)).

Pour l'enregistrement de l'information provenant de mentions prises sur la ressource et identifiant les personnes, familles ou collectivités responsables plutôt de la production, de la publication, de la diffusion ou distribution, ou de la fabrication d'une ressource, voir les instructions pour les éléments suivants :

- nom du producteur (voir [2.7.4](#)) ;
- forme parallèle du nom du producteur (voir [2.7.5](#)) ;
- nom de l'éditeur (voir [2.8.5](#)) ;
- forme parallèle du nom de l'éditeur (voir [2.8.6](#)) ;
- nom du diffuseur ou du distributeur (voir [2.9.5](#)) ;
- forme parallèle du nom du diffuseur ou du distributeur (voir [2.9.6](#)) ;
- nom du fabricant (voir [2.10.5](#)) ;
- forme parallèle du nom du fabricant (voir [2.10.6](#)).

Si le nom de la collectivité à l'origine de la ressource décrite fait partie intégrante de la mention de publication ou de la mention de distribution ou diffusion sur la source d'information, transcrire ce nom à l'intérieur de cette mention (voir [2.8.5.4](#)).

▼ *Pas de correspondance avec RDA : ISBD 1.4.3.6*

Les mentions de responsabilité ne comprennent pas :

- des mentions qui n'indiquent aucune responsabilité dans le contenu intellectuel ou artistique de la ressource décrite, comme par exemple, les mentions de concours purement financier, les mentions de dédicace ou de patronage, etc. Enregistrer ces mentions en note si elles sont jugées importantes pour l'identification ou l'accès.

EXEMPLES

Titre propre : Route libre 1987
En note : publié avec le concours de la Banque populaire

Titre propre : plan du centre de Paris
En note : réalisé pour l'hôtel Intercontinental

- des mentions qui font partie de la description matérielle (voir [3.4](#)).

Cas particuliers

Ressources cartographiques et images fixes

EXEMPLES

d'après le plan anglais levé en 1884
Titre propre : Ile Apamama. Passage au Sud

Ministerio de medio ambiente, Dirección general de conservación de la naturaleza
trabajos de campo realizados en el año 1999 con soporte imagen satélite

Titre propre : Provincia
Complément du titre : Ourense

Pour un CD-ROM cartographique. La seconde mention de responsabilité figure au verso du conteneur.

2.4.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.4.1.2*

Pour des directives sur le choix des sources d'information pour les mentions de responsabilité, voir les instructions sur les types spécifiques de mentions de responsabilité.

2.4.1.3 Fac-similés et reproductions

▼ *Correspondance avec RDA : 2.4.1.3*

Enregistrer les mentions de responsabilité associées au fac-similé ou à la reproduction.

Enregistrer les mentions de responsabilité associées à la manifestation originale comme une mention de responsabilité d'une manifestation en relation (voir 27.1).

2.4.1.4 Enregistrement des mentions de responsabilité

▼ Correspondance avec RDA : 2.4.1.4

Transcrire une mention de responsabilité telle qu'elle figure sur la source d'information (voir 1.7).

Enregistrer les mentions de responsabilité trouvées hors de la publication si elles sont jugées importantes pour l'identification et l'accès (voir 7.2.3). Indiquer que cette information a été prise d'une source autre que la source d'information privilégiée en la donnant entre crochets. Indiquer en note la source d'information utilisée.

EXEMPLES

W.A. Mozart

Titre propre : Don Giovanni

par Denis Roques

Titre propre : Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire

Ministère de la culture et de l'environnement

Titre propre : Environnement et cadre de vie

XVIII^{es} Journées françaises de pédodontie, Clermont-Ferrand, 27-28-29 avril 1984

Titre propre : Place de la pédodontie dans l'odontologie

deuxième Colloque franco-soviétique, Yalta, 27 octobre-2 novembre 1984

Titre propre : Production et relations trophiques dans les écosystèmes marins

Groupe de travail de la Faculté de théologie de Lyon

sous la direction de Jean Alberti et Michel Durand

Titre propre : Faut-il encore travailler ?

Complément du titre : éléments pour une réflexion théologique sur le travail et le repos

Unesco

Titre propre : Guide des archives des organisations internationales

dessinée au front par un officier

Titre propre : Vue des tranchées de Verdun

traduits et commentés par Reiner Schürmann

Titre propre : Maître Eckhart ou La joie errante

Complément du titre : sermons allemands

[édité par la] Société historique de Villeneuve-d'Ascq et du Mélantois

Titre propre : Le corps humain dans l'histoire du Nord

Complément du titre : actes du XXVI^e congrès de la Fédération des sociétés savantes du Nord de la France, Villeneuve-d'Ascq, 20 octobre 1985

présenté par Monique Pelletier à Monsieur le Président de la République

Titre propre : Rapport de la Mission d'étude sur l'ensemble des problèmes de la drogue

[par J. Barnabé]

Titre propre : Ça bouge à la ferme

En note : Par J. Barnabé d'après la déclaration de dépôt légal.

Cas particulier

Ressources sous forme de volume ou assimilées

Enregistrer les mentions de responsabilité qui apparaissent dans la ressource mais non sur la page de titre si elles sont jugées importantes pour l'identification et l'accès. Indiquer que cette information a été prise d'une source autre que la page de titre en la donnant entre crochets.

EXEMPLES

saint Jean Bosco
[traduction par le P. Barucq]
[introduction par le P. Desramaut]
Titre propre : Souvenirs autobiographiques

Ibsen
[traduit du norvégien par François Regnault]
[documents réunis et présentés par F. Regnault et Sylvie de Nussac]
[édité par le Théâtre national populaire]
Titre propre : Peer Gynt
Complément du titre : spectacle créé au TNP, Villeurbanne, 1981

Théodore Fontane
traduit de l'allemand par E. Koessler
[préface d'Henri Lichtenberger ; introduction d'E. Koessler]
Titre propre : Dédalles

[Institut de documentation juridique et fiscale]
Titre propre : Douanes et changes

[Molière]
Titre propre : Le malade imaginaire

[Jean Dautry]
Titre propre : Sur un imprimé retrouvé du comte de Saint-Simon

Exceptions

Ressources continues

▼ **Correspondance avec RDA : 2.4.1.4** – modification (précision)

Enregistrer une mention de responsabilité identifiant un éditeur intellectuel d'une publication en série ou un éditeur scientifique d'une ressource intégratrice si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès.

EXEMPLES

editor: Wyndham Lewis

[directeur de publication : Jean-Paul Sartre]

compiled and edited by Richard L. Coulton with the assistance of voluntary aid

▼ **Pas de correspondance avec RDA : ISBD 1.4.3.7**

Ne pas enregistrer en mention de responsabilité le nom d'une personne ou d'une collectivité associée à la responsabilité d'une ressource lorsqu'il a été transcrit comme partie intégrante du titre propre, du complément du titre, ou du titre parallèle, sauf si ce nom est répété en tant que mention de responsabilité sur la même source d'information.

EXEMPLES

Album Cicéri

Titre propre

composition artistique à teintes graduées

Complément du titre

Le nom du lithographe présent dans le titre propre n'est pas repris en mention de responsabilité.

Yaeger Political Associates on national management policies

The greenwood tree

Titre propre

newsletter of the Somerset and Dorset Family History Society

Complément du titre

Martini Bucerì opera omnia. Series II, Opera latina

Esa-Pekka Salonen conducts Stravinsky

Titre propre

Petrushka, The firebird, Le sacre du printemps...

Complément du titre

Hans Knappertsbusch dirige Beethoven

Titre propre

Cas particuliers

Ressources iconographiques

Signaler la présence de signatures ou monogrammes.

Indiquer que cette information a été ajoutée par le catalogueur en la mettant entre crochets.

EXEMPLES

Rodolphe Bresdin 1861 [signature à rebours]

Titre propre : [Le bon Samaritain]

Sur la source d'information, la mention de responsabilité apparaît à l'envers.

HTL [monogramme]

Monogramme de Toulouse-Lautrec.

Nadar [signature autographe]

Le négatif a été signé par Nadar. La signature apparaît donc sur tous les tirages.

Ressources audiovisuelles

Si le nom d'une personne ou d'une collectivité associée à la responsabilité d'une ressource est transcrit comme partie intégrante du titre propre, du complément du titre, ou du titre parallèle et que ce nom est répété sur la source avec une précision de fonction, enregistrer aussi ce nom en mention de responsabilité.

Si la source d'information privilégiée associe un seul nom de personne ou de collectivité à différentes fonctions regroupées en une seule mention, transcrire celle-ci comme une mention de responsabilité unique.

EXEMPLES

écrit et dessiné par Philippe Thomas

Titre propre : L'animalier

Georges Séféris
traduction du grec, choix et présentation par Denis Kohler
Titre propre : Essais
Complément du titre : hellénisme et création

Omission facultative

▼ *Correspondance avec RDA : 2.4.1.4 – divergence*

Tronquer une mention de responsabilité uniquement si cela peut se faire sans perte d'information essentielle. Signaler l'omission en utilisant des points de suspension entre crochets.

EXEMPLES

Charles F. Hoban, Jr. [...]

La source d'information se lit : Charles F. Hoban, Jr., Special Assistant, Division of Visual Education, Philadelphia Public Schools

sponsored by the Library Association [...]

La source d'information se lit : sponsored by the Library Association (founded 1877)

Pour une mention de responsabilité nommant plus d'une personne, famille ou collectivité, voir [2.4.1.5](#).

2.4.1.5 Mention nommant plus d'une personne, famille ou collectivité

▼ *Correspondance avec RDA : 2.4.1.5 – modification (précision)*

Enregistrer comme une seule mention de responsabilité une mention nommant plus d'une personne, famille ou collectivité si ces personnes exercent la même fonction ou si leurs noms sont présentés de manière indissociable sur la source d'information privilégiée (soit par un lien grammatical, soit par la présentation) bien qu'elles n'exercent pas les mêmes fonctions (voir [2.4.1.1](#)).

EXEMPLES

travaux réalisés par Georges H. Parent pour le compte du Ministère de l'environnement, Direction de la protection de la nature

Titre propre : La botanique de terrain dans le district lorrain

Christian Dietrich Grabbe

avec une présentation de Grabbe par Joël Lefebvre et Peter Bürger

Titre propre : Napoléon ou Les cent-jours

Les personnes nommées dans la deuxième mention de responsabilité exercent la même fonction.

choisie par Barbara Hitchcock

avec la collaboration de Lucien Clergue et des Rencontres internationales de la photographie d'Arles

préface de Arthur C. Clarke

Titre propre : Espace

Complément du titre : une sélection des photographies des archives de la NASA

établi conjointement par l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire et l'Agence internationale de l'énergie atomique

Titre propre : Uranium

Complément de titre : ressources, production et demande

Complément de titre : rapport

Jane Austen and another lady

Claude Francis et Fernande Gontier
Titre propre: Simone de Beauvoir

compiled and edited by Richard L. Coulton with the assistance of voluntary aid

L.H. Booth, P. Fisher, V. Heppelthwaite, and C.T. Eason

Ellen Goodman, Patricia O'Brien

by Raymond Queneau, Italo Calvino, Paul Fournel, Jacques Jouet, Claude Berge & Harry Mathews

Jules Hebert d'après A. Van Mÿden

La mention est présentée comme une seule mention sur la gravure.

Cliché Boissonnas et Raponier

▼ **Correspondance avec RDA : 7.1.3**

Enregistrer au moins le premier nom figurant dans la mention. Si plusieurs noms sont transcrits, les séparer par une virgule ou par un mot de liaison. Signaler que ce mot de liaison a été ajouté par le catalogueur en le mettant entre crochets.

EXEMPLES

Edgar-Hans Relyveld, Jean-Claude Charmann, Gilbert Hervé
Titre propre : Les protéines

Centre régional de documentation pédagogique, Orléans [et] Centre de formation à l'informatique et à ses applications pédagogiques
Titre propre : La plante verte

Alternative

▼ **Pas de correspondance avec RDA : ISBD 1.4.5.3**

Si une mention contient plusieurs noms de collectivités, séparer les noms des différentes collectivités par un point-virgule, même si celles-ci remplissent la même fonction, ou bien les relier entre eux par un mot de liaison, pour les distinguer des divers échelons de collectivités hiérarchisées introduits par des virgules.

Indiquer que ce mot de liaison a été ajouté par le catalogueur en le mettant entre crochets.

EXEMPLES

Ministère des relations extérieures ; Ministère de l'urbanisme et du logement ; Ministère de l'industrie et de la recherche
Titre propre : Programme international de coopération Rexcoop

Institut national de la statistique et des études économiques, Service régional de Basse-Normandie ; Observatoire économique, Service des études ; Direction régionale du travail et de l'emploi de Basse-Normandie
Titre propre : Les bassins d'emploi en Basse-Normandie

Programme international sur la sécurité des substances chimiques
publié sous la triple égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement [et] de l'Organisation internationale du travail et de l'Organisation mondiale de la santé
Titre propre : Éléments d'éco-épidémiologie

▼ **Pas de correspondance avec RDA**

Il est possible d'indiquer l'omission des autres noms en résumant en français ce qui a été omis, avec ou sans le nombre de noms omis.

Indiquer que cette mention a été introduite par le catalogueur en remplacement des noms omis en la mettant entre crochets.

EXEMPLES

sous la direction de Patrick Nardin [et 3 autres]

Titre propre : Archives au présent

La source d'information se lit : sous la direction de Patrick Nardin, Catherine Perret, Soko Phay et Anna Seiderer

Abram Kardiner et Lionel Ovesey

avec la collaboration de William Goldfarb [et 3 autres]

Titre propre : Color line

Complément du titre : oppression et inconscient

La source d'information se lit : avec la collaboration de William Goldfarb, Robert Gutman, Ethel D. Kardiner, Zeborah Suesholtz

Sous la direction de Richard Klein

Postface d'Emmanuel Laurentin

Textes de Joseph Abram [et autres]

Titre propre : à quoi sert l'histoire de l'architecture aujourd'hui ?

La source d'information se lit : textes de Joseph Abram, Jean-Yves Andrieux, Jean-Lucien Bonillo, Jean-Baptiste Minnaert, Karen Bowie, Alexandre Gady

Abraham du Quesne-Guitton, Jacques Faucher, Claude-Michel Pouchot de Chantassin [et autres]

textes réunis et annotés par Gaëlle Foures-Legrand

Titre propre : Relations et journaux d'un voyage aux Indes orientales

Complément du titre : campagne du premier armement mixte français, 1690-1691

La source d'information se lit : Abraham du Quesne-Guitton, Jacques Faucher, Claude-Michel Pouchot de Chantassin, P. Lenfant, Père Nicolas Charmot, Pierre Guy Tachard et Robert Challe

Roger Colbourne [et six autres]

La source d'information se lit : Roger Colbourne, Suzanne Bassett, Tony Billing, Helen McCormick, John McLennan, Andrew Nelson and Hugh Robertson

▼ Correspondance avec RDA : 2.4.1.5

Si les membres d'un groupe, d'un ensemble, d'une troupe, etc. sont nommés et que le groupe, etc. l'est aussi, omettre les noms des membres de la mention de responsabilité. S'ils sont jugés importants pour l'identification, l'accès ou la sélection, enregistrer les noms dans une note sur la mention de responsabilité (voir 2.17.3).

EXEMPLE

Gerry Mulligan Quartet

La source d'information comporte également les noms des membres du groupe : Gerry Mulligan, baritone ; Chet Baker, trumpet ; Henry Grimes, bass ; Dave Bailey, drums.

2.4.1.6 Plus d'une mention de responsabilité

▼ Correspondance avec RDA : 2.4.1.6 – modification (précision)

Si la source d'information privilégiée associe un seul nom de personne ou de collectivité à différentes fonctions, que celles-ci font l'objet de mentions distinctes, et que ces mentions ne sont pas reliées par une conjonction, transcrire ces mentions comme des mentions de responsabilité différentes.

EXEMPLE

Agrippa d'Aubigné
introduction, tableau chronologique et historique par Henri Weber
texte établi par Henri Weber et annoté par Henri Weber, Jacques Bailbé et Marguerite Soulié
Titre propre : Œuvres

S'il y a plus d'une mention de responsabilité, enregistrer ces mentions selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou, si ce critère ne peut s'appliquer, par la séquence des noms sur la source d'information.

EXEMPLES

by F. Scott and Zelda Fitzgerald
selected by Scottie Fitzgerald Smith and Matthew J. Bruccoli
with a foreword by Scottie Fitzgerald Smith

ABC News

d'après nature par M. Favre
dessiné sur bois par M. A. Clerget
gravé par M. A. Lepère
Titre propre : Saïgon

Pierre Longuenesse
Préface de Georges Banu
Titre propre : Jouer avec la musique
Complément du titre : Jean-Jacques Lemêtre et le Théâtre du Soleil

Raymond C. Kammerer and Carl R. Steinbecker
made by Creative Sights & Sounds

Paul Bowles
préface de Gore Vidal
traduit de l'anglais par Chantal Mairot
Titre propre : Le scorpion
Complément du titre : nouvelles

Danielle Steel
d'après un scénario de Garry Michael White
traduit de l'américain par Jean Duclos
Titre propre : Leur promesse

by Donald Elliott and illustrated by Clinton Arrowood
Titre propre : Frogs and the ballet

Si la typographie, la séquence, ou la disposition sont ambiguës ou insuffisantes pour établir l'ordre, enregistrer les mentions dans l'ordre le plus logique.

Si les mentions de responsabilité figurent dans des sources autres que la source d'où provient l'information sur le titre, l'édition ou la collection qui leur correspond, enregistrer les mentions dans l'ordre le plus logique.

EXEMPLES

[catalogue sous la direction de Serge Lemoine]
Titre propre : Jules Bastien-Lepage (1848-1884)
Complément du titre : [exposition, Paris, Musée d'Orsay, 6 mars-13 mai 2007, Verdun, Centre mondial de la paix, 14 juin-16 septembre 2007]

La mention de responsabilité figure sur la dernière page imprimée.

Wang Gang
traduit du chinois par Emmanuelle Péchenart et Pascale Wei-Guinot
[publié sous la direction de Chen Feng]
Titre propre : English
Complément du titre : roman
La mention de directeur de publication figure en regard de la page de titre.

Alexis Gonin, Christophe Quéva
[avec les contributions de Marie-Anne Germaine, Eloïse Libourel, Pascale Nédélec]
Titre propre : Géographie des espaces ruraux
Complément du titre : cours, études de cas, entraînements, méthodes commentées
Les contributrices sont mentionnées au verso de la page de titre.

2.4.1.7 Précision de la fonction

▲ **Correspondance avec RDA : 2.4.1.7 (2015/04) – modification de l'intitulé**

▼ **Correspondance avec RDA : 2.4.1.7 (2015/04) – modification (reformulation et précision)**

Ajouter un mot ou une courte expression dans la langue du titre propre si c'est nécessaire pour clarifier la fonction de la personne, famille ou collectivité nommée dans une mention de responsabilité.

Indiquer que l'information provient d'une source extérieure à la ressource (voir [2.2.4](#)) en la mettant entre crochets.

EXEMPLES

[collected by] Chet Williams
Titre propre : Baijun ballads

Louvre-Jardin des Tuileries
[rédigé par] Emmanuelle Héran
Titre propre : Au jardin des Tuileries hier et aujourd'hui
Complément du titre : guide du promeneur
La fonction a été ajoutée pour préciser le rôle de la personne physique.

[scénario de] Hiro Mashima ; [dessin de] Atsuo Ueda
Titre propre : Fairy tail. 100 years quest. 9
Précision de la fonction ajoutée dans la langue du contenu de la ressource (en français). Le titre propre est en anglais.

Daniel Pennac
Titre propre : Au bonheur des ogres
La précision de fonction n'est pas nécessaire.

Exception

Musique exécutée

▼ **Pas de correspondance avec RDA : ISBD 1.4.3.8**

Ajouter un mot ou une courte expression en français si c'est nécessaire pour clarifier la fonction de la personne, famille ou collectivité nommée dans une mention de responsabilité.

Indiquer que l'information provient d'une source extérieure à la ressource (voir [2.2.4](#)) en la mettant entre crochets.

EXEMPLES

Sarah Chang [violon]
 Placido Domingo [direction d'orchestre]
 Berliner Philharmoniker
 Titre propre : Popular works for violin and orchestra
Les mentions de fonction apparaissent au verso du conteneur.

Placido Domingo [baryton]
 Orquestra de la Comunitat Valenciana
 Pablo Heras-Casado
 Titre propre : Verdi
La fonction de fonction est déduite des explications figurant au verso du conteneur.

English Chamber Orchestra
 Daniel Barenboim, piano & direction
 Titre propre : Mozart
 Complément du titre : ses plus beaux concertos pour piano
La mention de fonction apparaît au verso du conteneur.

▼ Pas de correspondance avec RDA : ISBD 1.4.3.8

Enregistrer en mention de responsabilité une collectivité qui a l'initiative de la ressource lorsqu'elle est mentionnée sur la source d'information privilégiée et que sa fonction est claire ou peut être explicitée par un mot ou une brève expression.
 Indiquer que ce mot ou expression a été introduit par le catalogueur en le mettant entre crochets.

EXEMPLES

by Michael Chicholm
 [prepared for the] Social sciences research council
 Titre propre : Research in human geography
Il n'y a pas de lien grammatical sur la source d'information. La mention de fonction a été ajoutée par le catalogueur.

préparé pour le Bureau international d'éducation
 [par] Antoine Léon
 Titre propre : L'histoire de l'éducation aujourd'hui

Jean-Claude Marquis
 [édité par l'] Académie de Rouen
 Titre propre : Le travail des enfants au XIXe siècle en Seine-Inférieure

Si la fonction de la collectivité n'est pas précisée et ne peut être déterminée à partir de la ressource décrite ou d'une autre source, ne pas enregistrer ce nom en mention de responsabilité.
 Enregistrer ce nom en note.

EXEMPLES

Rollins Guild Jr.
 Titre propre : La cathédrale d'Aix-en-Provence
 Complément du titre : étude archéologique
 En note : La page de titre porte en plus : « Centre national de la recherche scientifique, Centre régional de publication de Marseille ».

Hans Neumann
 Titre propre : Handwerk in Mesopotamien
 Complément du titre : Untersuchungen zu seiner Organisation in der Zeit der III. Dynastie von Ur
 En note : La page de titre porte en plus : « Akademie der Wissenschaften der DDR, Zentralinstitut für alte Geschichte und Archäologie ».

2.4.1.8 Mots ou expressions figurant avec une mention de responsabilité

▲ *Correspondance avec RDA : 2.4.1.7 (2015/04) – modification de l'intitulé*

▼ *Correspondance avec RDA : 2.4.1.8 (2015/04) – modification*

Enregistrer en mention de responsabilité tout mot ou locution nominale renvoyant au contenu ou à la nature de la ressource si ce mot ou locution est suivi d'une expression indiquant le rôle de la personne, famille ou collectivité à l'initiative de la ressource, et qu'il est lié par la typographie ou la disposition de la source d'information à la mention de responsabilité.

EXEMPLES

a novelization by David Levithan

Titre propre : The perfect score.

Sur la source d'information, « a novelization » figure sur la même ligne et avec la même police de caractères que « by David Levithan ».

Text und Musik von Albert Ellmenreich

Titre propre : Der Auferstandene

textes choisis et commentés par Marion Jean et Jean-Marie Le Carpentier

Titre propre : Écrire la corrida

version de Jean Grosjean

Titre propre : La Genèse

correspondance réunie par Doïna Lemmy

Titre propre : Brancusi & Marthe ou L'histoire d'amour entre Tantan et Tonton

Tom Franklin

roman traduit de l'anglais (États-Unis) par Michel Lederer

Titre propre : Le retour de Silas Jones

Sur la source d'information, la mention forme un bloc typographique uniforme.

Hwang Sok-yong

roman traduit du coréen par Choi Mikyung et Jean-Noël Juttet

Titre propre : Au soleil couchant

Sur la source d'information, la mention forme un bloc typographique uniforme.

actes du colloque de Berne (20-22 septembre 2012) édités par Michèle Crogiez Labarthe, Jean Manuel Ibeas Altamira et Alain Schorderet

Titre propre : Savoir et civisme

Complément du titre : les sociétés savantes et l'action patriotique en Europe au XVIIIe siècle

Sur la source d'information, la mention forme un bloc typographique uniforme.

Mais

Claudio Magris

traduit de l'italien par Jean et Marie-Noëlle Pastoureau

Titre propre : Classé sans suite

Complément du titre : roman

Sur la source d'information, « roman » apparaît visuellement détaché.

Arthur Schnitzler

traduit de l'allemand par Pierre Deshusses

Titre propre : Relations et solitudes

Complément du titre : aphorismes

Sur la source d'information, « aphorismes » apparaît visuellement détaché.

sous la direction de Etienne Pataut

Titre propre : État(s) des frontières

Complément du titre : actes des journées doctorales du 27 juin 2016

Sur la source d'information, la mention de responsabilité apparaît visuellement détachée du complément de titre.

raconté par Hélène Furdina

Titre propre : La souris de ville et la souris des champs

Complément du titre : conte traditionnel

organisé par le Département de philosophie et d'esthétique de la Faculté des lettres et sciences humaines [de Reims], 9 et 10 décembre 1986

Titre propre : Le temps

Complément du titre : actes du colloque

Sur la source d'information, la mention de responsabilité apparaît nettement dissociée du complément de titre.

organisées par l'École freudienne de Buenos Aires, décembre 1982

Titre propre : De l'écrit

Complément du titre : quatre conférences

En cas de doute, traiter le nom ou la locution nominale comme faisant partie de la mention de responsabilité.

Pour les instructions sur l'enregistrement des noms figurant avec d'autres mots ou expressions comme partie intégrante du titre, voir [2.3.1.5](#).

2.4.1.9 Aucune personne, famille ou collectivité nommée dans la mention de responsabilité

▼ **Correspondance avec RDA : 2.4.1.9** – modification (reformulation)

Enregistrer une mention de responsabilité même si aucune personne, famille ou collectivité n'est nommément citée dans la mention.

EXEMPLES

by a group of students with a Korean resource person

with a spoken commentary by the artist

par plusieurs personnes illustres

dessinée au front par un officier

Titre propre : Vue des tranchées de Verdun

illustrations de l'auteur

photographie des trois empereurs

gravée d'après les esquisses faites dans le moment de l'action par le peintre de l'Impératrice de toutes les Russies

2.4.1.11 Enregistrement des changements dans les mentions de responsabilité

▼ **Correspondance avec RDA : 2.4.1.10**

Enregistrer un changement dans une mention de responsabilité en fonction du mode de parution de la ressource :

- monographies en plusieurs parties (voir [2.4.1.11.1](#)) ;
- publications en série (voir [2.4.1.11.2](#)) ;
- ressources intégratrices (voir [2.4.1.11.3](#)).

2.4.1.11.1 Monographies en plusieurs parties

▼ *Correspondance avec RDA : 2.4.1.10.1 (2014/04)*

Rédiger une note (voir 2.17.3.6.1) si une mention de responsabilité est ajoutée, supprimée ou modifiée sur une partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties et que l'ajout, la suppression ou la modification est jugée importante pour l'identification ou l'accès.

2.4.1.11.2 Publications en série

▼ *Correspondance avec RDA : 2.4.1.10.2 (2014/04)*

Rédiger une note (voir 2.17.3.6.2) si une mention de responsabilité est ajoutée, supprimée ou modifiée sur une livraison ou partie ultérieure d'une publication en série, que l'ajout, la suppression ou la modification ne requiert pas une nouvelle description (voir [1.6.2.2](#)) et que le changement est jugé important pour l'identification ou l'accès.

EXEMPLES

Institut pédagogique national

Titre propre : Les Livres

Complément du titre : bulletin bibliographique mensuel

En note : À partir de septembre 1970 publié par l'Institut national de recherche et de documentation pédagogique.

Direction des bibliothèques de France

Titre propre : Bulletin des bibliothèques de France

En note : À partir de juillet 1963 publié par l'ENSB, puis à partir de janvier 1992 publié par l'Enssib.

Toutefois, si le titre propre est un terme générique et si la forme du nom de l'auteur change, faire une nouvelle description.

EXEMPLE

Titre propre : Note d'analyse

Mention de responsabilité : Commissariat général à la stratégie et à la prospective

Devient :

Titre propre : Note d'analyse

Mention de responsabilité : France stratégie

2.4.1.11.3 Ressources intégratrices

▼ *Correspondance avec RDA : 2.4.1.10.3 (2014/04)*

Rédiger une note (voir 2.17.3.6.2) si une mention de responsabilité est ajoutée, supprimée ou modifiée sur une itération postérieure à l'itération qui a servi de base à la description initiale, et que l'ajout, la suppression ou la modification ne requiert pas une nouvelle description (voir [1.6.2.3](#)) et que le changement est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Toutefois, si le titre propre est un terme générique et si la forme du nom de l'auteur change, faire une nouvelle description.

2.4.2 Mention de responsabilité relative au titre propre

▲ Correspondance avec RDA : 2.4.2

▼ Correspondance avec RDA : 2.4.2 – modification (reformulation)

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

Si plus d'une mention de responsabilité relative au titre propre figure sur la source d'information, seule la première est obligatoire.

2.4.2.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 2.4.2.1 – modification (reformulation et ajout)

Une **mention de responsabilité relative au titre propre** est une mention associée au titre propre d'une ressource et relative à l'identification et/ou à la fonction de toute personne, famille ou collectivité responsable de la création, ou ayant contribué à la réalisation du contenu intellectuel ou artistique d'une ressource.

Par extension, cette définition inclut les mentions de responsabilité associées aux titres individuels contenus dans une manifestation agrégative sans titre collectif (voir [2.4.2.4.1](#)).

▼ Pas de correspondance avec RDA

Une mention de responsabilité relative au titre propre peut être commune au titre propre, au(x) complément(s) du titre propre, au(x) titres propre(s) parallèle(s) et au(x) complément(s) du titre propre parallèle(s).

EXEMPLES

William Shakespeare
introduction, traduction et notes par Henri Fluchère
Titre propre : Coriolan
Titre propre parallèle : The tragedy of Coriolanus

Ernest Malaga
Titre propre : Bibliotecas
Titre propre parallèle : Libraries
Titre propre parallèle : Bibliothèques

11e congrès international, Paris, 21-25 juillet 1986, Association internationale de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et des professions associées
Titre propre : New approaches to infant, child adolescent and family mental health
Complément du titre : abstracts
Titre propre parallèle : Nouvelles approches de la santé mentale de la naissance à l'adolescence pour l'enfant et sa famille
Complément du titre parallèle : résumés

Kerstin Rodin
Titre propre : Råven predikar för gässen
Complément du titre : en studie av ett ordsprak i semmedeltida ikonografi
Titre propre parallèle : The fox preaches to the geese
Complément du titre parallèle : a study of a proverb in late medieval iconography

herausgegeben von Gerhard Hahn und Hildebert Kirchner
Titre propre : Parlament und Bibliothek
Titre propre parallèle : Parliament and library
Titre propre parallèle : Parlement et bibliothèque
Complément du titre : internationale Festschrift für Wolfgang Dietz zum 65. Geburtstag

Stanisław Suchodolski
[wyd.] Polskie Towarzystwo Archeologiczne i Numizmatyczne
Titre propre : Denar w kalecie : trzy pierwsze stulecia monety polskiej
Titre propre parallèle : La monnaie dans la Pologne du haut Moyen Âge
Titre propre parallèle : Die polnische Münze im frühen Mittelalter

2.4.2.2 Sources d'information

▼ **Correspondance avec RDA : 2.4.2.2** (2016/04)

Prendre chaque mention de responsabilité relative au titre propre d'une des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- a) la même source que le titre propre (voir [2.3.2.2](#)) ;
- b) une autre source à l'intérieur de la ressource (voir [2.2.2](#)) ;
- c) une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

Suivre cet ordre de préférence même si une source d'information subséquente comprend une mention de responsabilité plus complète où la même personne, famille, collectivité est identifiée comme exerçant le même rôle.

2.4.2.3 Enregistrement des mentions de responsabilité relatives au titre propre

▼ **Correspondance avec RDA : 2.4.2.3** (2016/04) – modification (reformulation)

Enregistrer les mentions de responsabilité relatives au titre propre en appliquant les instructions de base sous [2.4.1](#).

EXEMPLES

livret de Joseph Méry et Camille Du Locle
[musique de] Giuseppe Verdi

by Miss Read
by the late T.A. Rennard

Shirley-Thecodollzz
Titre propre : Beauté black

the author John Milton
Titre propre : Paradise lost

starring, in alphabetical order: Josie Bissett, Thomas Calabro, Doug Savant, Grant Show, Andrew Shue,
Courtney Thorne-Smith, Daphne Zuniga
special guest star : Heather Locklear, as Amanda
created by Darren Star

prólogo del Excmo. Sr. D. Manuel Fraga Iribarne
translated from the German by Carolyn Gammon

[edited by] John Paxton
Titre propre : Everyman's dictionary of abbreviations

the Rolling Stones
Titre propre : Beggars banquet

Office togolais des phosphates
Titre propre : OTP

Textes réunis et présentés par Noëlle Gérôme, Danielle Tartakowsky et Claude Willard
Contributions de Françoise Andrieux [et autres]
Titre propre : La Banlieue en fête

Complément du titre : de la marginalité urbaine à l'identité culturelle

La source d'information porte d'abord les noms des 25 contributeurs, sur deux colonnes, puis, dans une police de caractères plus importante, les noms des éditeurs. L'ordre indiqué par la typographie prime.

▼ **Pas de correspondance avec RDA : ISBD 1.4.3.4**

Si une information relative à d'autres éléments de la description (par exemple, le titre original, le titre de l'œuvre qui a servi de base à l'œuvre décrite, une mention relative à l'édition de l'œuvre traduite, etc.) fait partie intégrante de la mention de responsabilité, l'enregistrer avec la mention de responsabilité relative au titre propre.

EXEMPLES

extracted from the « Pensées » by H.F. Stewart
Titre propre : Pascal's apology for religion

translated from the second edition, authorized August 10, 1908, with an introduction and notes, by Andrew D. Osborn
Titre propre : The Prussian instructions
Complément du titre : rules for the alphabetical catalogs of the Prussian libraries

Si les mentions de responsabilité figurant sur la ou les sources d'information ne sont pas toutes enregistrées, préférer les mentions identifiant les créateurs du contenu intellectuel ou artistique. En cas de doute, enregistrer la première mention.

Rédiger une note sur les personnes, familles ou collectivités qui ne sont pas enregistrées dans la mention de responsabilité si c'est jugé important pour l'identification, l'accès ou la sélection (voir 2.17.3).

Rédiger une note sur les variantes de forme des noms (voir 2.17.3.4) ou toute autre information relative à une mention de responsabilité (voir 2.17.3.5), si c'est jugé important pour l'identification, l'accès ou la sélection.

▼ **Pas de correspondance avec RDA : Afnor Z44-050, § 9.4**

Lorsque la ressource décrite est une partie d'une ressource plus large et que le titre propre est constitué d'un titre commun et d'un titre dépendant, associer les mentions de responsabilité aux titres des parties auxquelles elles se rapportent.

Si la mention de responsabilité s'applique à l'ensemble de la ressource plus large, associer cette mention au titre propre complet (titre commun et titre dépendant).

EXEMPLES

Mentions de responsabilité associées aux titres propres complets

Ministère de l'environnement et du cadre de vie ; Établissement public régional d'Ile-de-France
Titre commun : Plan d'ensemble au 1:2 000 de la région d'Ile-de-France.
Titre dépendant : Bloc 1-77-29, Bonnières-sur-Seine

Centre de recherches d'histoire et de civilisation byzantines
Titre commun : Publications de la Sorbonne
Titre dépendant : Série Byzantina

Mentions de responsabilité associées au titre commun ou au titre dépendant

Bureau of Education
Associée au titre commun : Teaching geology with computer software
Titre dépendant : North America

Faculty of Archaeology
Associée au titre commun : Bulletin
Titre dépendant : Supplement

sous la direction d'Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello
Associée au titre commun : Histoire du corps
volume dirigé par Georges Vigarello
avec [les contributions de] Daniel Arasse, Jean-Jacques Courtine, Jacques Gélis [et autres]
Associée au titre dépendant : 1, De la Renaissance aux Lumières

2.4.2.4 Manifestations agrégatives

▲ *Pas de correspondance avec RDA : ISBD 1.4.5.11*

2.4.2.4.1 Manifestation agrégative avec titre collectif

Enregistrer les mentions de responsabilité communes à l'ensemble de la ressource en les associant au titre collectif.

S'il a été jugé utile d'enregistrer le détail du contenu (voir [3.53.3](#)), enregistrer les mentions de responsabilité en les associant aux titres auxquels elles se rapportent, dans des expressions en relation (voir 17.3 et 17.4).

EXEMPLE

édition établie et présentée par François Rivière
Titre propre : Romans d'espionnage de la Grande Guerre
Relation sous forme de note structurée : Contient : Guerre secrète et fiction / par François Rivière. L'imposteur / E. Phillips Oppenheim. L'homme au pied bot / Valentine Williams. Le train blindé / Jean Bommart. Les espions que j'ai connus / Marthe McKenna. Mary Postgate / Rudyard Kipling. Plaidoirie pour un homme seul / sir Arthur Conan Doyle

Leyla Gencer
Titre propre : Verdi : extraits
Relation sous forme de note structurée : Contient : Leyla Gencer / Zeynep Oral ; traduit du turc par Gertrude Durusoy. Verdi : extraits / Verdi (composition) ; Leyla Gencer (soprano)

S'il n'a pas été jugé utile de transcrire les titres contenus, enregistrer les mentions de responsabilité présentes dans l'agrégat en les associant au titre collectif.

EXEMPLES

Marcelle Vérité
Mad Giraud
Diélette
Titre propre : 3 romans pour filles
Les titres contenus n'ont pas été transcrits. Les auteurs des contenus individuels ont été associés au titre collectif.

the Marquis of Lorne
Mrs. Alexander
Thomas Hardy
Titre propre : Three notable stories
Les titres contenus n'ont pas été transcrits. Les auteurs des contenus individuels ont été associés au titre collectif.

Jean François Dandrieu
Louis-Claude Daquin
François-Joseph Darcis
Antoine Dauvergne
Titre propre : Musik aus Frankreich
Les titres contenus n'ont pas été transcrits. Les auteurs des contenus individuels ont été associés au titre collectif.

Byrd, Palestrina, Victoria (composition)
Roberto Alagna (tenor)
Natalie Dessay (soprano)
Dietrich Fischer-Dieskau (baryton)
Titre propre : 100 best sacred music
Les titres contenus n'ont pas été transcrits. Les trois premiers compositeurs et les trois premiers interprètes des contenus individuels ont été associés au titre collectif.

2.4.2.4.2 Manifestation agrégative sans titre collectif

Si le type de description choisi pour décrire la manifestation est une description globale, que la source d'information privilégiée porte les titres de plusieurs œuvres contenues dans la ressource mais qu'il n'y a pas de titre collectif et que toutes les mentions de responsabilité s'appliquent à toutes les œuvres, associer ces mentions de responsabilité à tous les titres et compléments du titre.

EXEMPLES

Tennessee Williams

Titres contenus dans la ressource : Baby doll : the script for the film ; Something unspoken ; Suddenly last summer

Stefan Zweig

traduit de l'allemand par Alzir Hella et Olivier Bournac

Titres contenus dans la ressource : Destruction d'un cœur ; suivi de La gouvernante ; et Le jeu dangereux

▼Pas de correspondance avec RDA : précision française

Lorsque les diverses œuvres sont du même créateur, mais que la source d'information privilégiée indique également d'autres mentions de responsabilité se rapportant à chacune des œuvres,

- associer à l'ensemble des titres la ou les mention(s) de responsabilité commune(s), suivie(s) des autres mentions de responsabilité, sauf si le nom du créateur fait partie intégrante d'un (ou des) titre(s) ;

ou

- associer chaque mention de responsabilité au titre auquel elle se rapporte. Au besoin, répéter la mention de responsabilité commune. Si elle n'est pas répétée sur la ressource, indiquer que cette mention a été ajoutée par le catalogueur en la mettant entre crochets.

EXEMPLES

Ludwig Wittgenstein

textes établis par Cyril Barrett

d'après les notes prises par Yorick Smythies, Rush Rhees et James Taylor

[traduit de l'anglais par Jacques Fauve]

Mentions de responsabilité associées à : Leçons et conversations sur l'esthétique, la psychologie et la croyance religieuse

[Ludwig Wittgenstein]

éditée et commentée par Rush Rhees

avec des extraits de notes prises par Friedrich Waismann

traduit de l'anglais par Jacques Fauve

Mentions de responsabilité associées à : suivies de Conférence sur l'éthique

La source se lit : Ludwig Wittgenstein // Leçons et conversations sur l'esthétique, la psychologie et la croyance religieuse // textes établis par Cyril Barrett // d'après les notes prises par Yorick Smythies, Rush Rhees et James Taylor // suivies de Conférence sur l'éthique // éditée et commentée par Rush Rhees // avec des extraits de notes prises par Friedrich Waismann // traduit de l'anglais par Jacques Fauve

Thomas Mann

traduit par Denise Van Moppès [et] Geneviève Bianquis

préface de Jacques Brenner

Titres contenus dans la ressource : Sang réservé ; suivi de Désordre ; et de Maître et chien

L'association des titres à leur traductrice respective est exprimée dans chacune des expressions en relation avec la manifestation.

Romain Gary (Émile Ajar)
édition établie et présentée par Mireille Sacotte
Titre propre : Légendes du je
Relation sous forme de note structurée : Contient : Éducation européenne. La promesse de l'aube. Chien blanc. Les trésors de la mer Rouge. Les enchanteurs. La vie devant soi. Pseudo. Vie et mort d'Émile Ajar.

▼ **Pas de correspondance avec RDA : ISBD 1.4.5.11.2**

Lorsque les diverses œuvres sont de créateurs différents, associer chaque mention de responsabilité au titre auquel elle se rapporte.
Conserver tout mot de liaison reliant les titres d'auteurs différents, qui figurent sur la source d'information privilégiée.

EXEMPLES

François Mauriac

Mention de responsabilité associée au titre contenu : Asmodée

Charles Mahieu

Mention de responsabilité associée au titre contenu : Sur un banc

S. Sohet-Boulnois

Mention de responsabilité associée au titre contenu : Crépuscule en montagne

Georges Lauro

Mention de responsabilité associée au titre contenu : Carillon corse

Jean Rosmorduc [et autres]

Mention de responsabilité associée au titre contenu : Histoire et pédagogie de la mécanique

Jacques Charlemagne

Mention de responsabilité associée au titre contenu : Réflexion sur une première approche du mouvement en mécanique avec des élèves de quatrième

Otto Luening

Hessian Symphony Orchestra

David Van Vactor, conductor

Mentions de responsabilité associées au titre contenu : Synthesis for orchestra and electronic sound (1960)

Colin McPhee

Hessian Radio Symphony Orchestra

David Van Vactor, conductor

Mentions de responsabilité associées au titre contenu : Nocturne (1958)

Otto Luening

Ralph Kneeream, organist

Mentions de responsabilité associées au titre contenu : Fantasia for organ (1929)

2.4.2.4.3 Mentions de responsabilité relatives aux annexes, appendices, etc.

▼ **Pas de correspondance avec RDA**

Enregistrer les mentions de responsabilité relatives aux annexes, appendices, etc. à la suite des mentions de responsabilité relatives à l'ensemble de la ressource si c'est jugé utile pour l'identification et l'accès.

EXEMPLES

Jane Austen

traduit de l'anglais par Josette Salesse-Lavergne

note biographique de Jacques Roubaud

Titre propre : Northanger Abbey

La Rochefoucauld
édition établie par L. Martin-Chauffier, revue et augmentée par Jean Marchand
introduction par Robert Kanters
chronologie et index par Jean Marchand
Titre propre : Œuvres complètes

Paul Valéry
édition établie et annotée par Jean Hytier
[introduction biographique par Agathe Rouart-Valéry]
Titre propre : Œuvres. Tome 1

2.4.2.5 Mention de responsabilité relative au titre propre présente dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ **Correspondance avec RDA : 2.4.2.4** – modification (ajout)

Si une mention de responsabilité relative au titre propre figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer la mention qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer la mention qui figure en premier.

Enregistrer les autres mentions de responsabilité en mention de responsabilité parallèle relative au titre propre (voir [2.4.3](#)) si c'est jugé utile pour l'identification.

EXEMPLES

International Tin Council
Titre propre : Tin prices

La mention de responsabilité figure en anglais, en français, en espagnol et en russe. La mention qui est dans la langue du titre propre est retenue comme mention de responsabilité relative au titre propre.

edited by Dr. Zoltán Pipics
Titre propre : Dictionarium bibliothecarii practicum.

La mention de responsabilité figure en anglais et en allemand, alors que le titre propre est en latin. La mention en anglais apparaît en premier.

nach einer Photographie von Brady
Titre propre : Abraham Lincoln

Mention de responsabilité parallèle relative au titre propre : d'après une photographie de Brady
La mention de responsabilité en allemand apparaît en premier sur la source d'information.

2.4.3 Mention de responsabilité parallèle relative au titre propre

▲ Correspondance avec RDA : [2.4.3](#)

2.4.3.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : [2.4.3.1](#)

Une **mention de responsabilité parallèle relative au titre propre** est une mention de responsabilité relative au titre propre dans une langue et/ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément Mention de responsabilité relative au titre propre.

2.4.3.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : [2.4.3.2](#)

Prendre les mentions de responsabilité parallèles relatives au titre propre de la même source que le titre propre parallèle correspondant (voir [2.3.3.2](#)).

S'il n'y a pas de titre propre parallèle correspondant, prendre les mentions de responsabilité parallèles relatives au titre propre de la même source que le titre propre (voir [2.3.2.2](#)).

2.4.3.3 Enregistrement des mentions de responsabilité parallèles relatives au titre propre

▼ Correspondance avec RDA : [2.4.3.3](#)

Enregistrer les mentions de responsabilité parallèles relatives au titre propre en appliquant les instructions de base sous [2.4.1.4](#).

EXEMPLES

d'après une photographie de Brady

Titre propre : Abraham Lincoln

Mention de responsabilité relative au titre propre : nach einer Photographie von Brady

La mention de responsabilité en français apparaît en deuxième sur la source d'information.

dessiné d'après nature et gravé par Troll

Titre propre parallèle : Vue du lac de Samen

Titre propre : A view of the lake of Samen

Mention de responsabilité associée au titre propre : designed from nature and engraved by Troll

[organisiert von der Schweizerischen Geisteswissenschaftlichen Gesellschaft]

Mention de responsabilité parallèle associée au titre propre parallèle.

Titre propre parallèle : Die datierten Handschriften

Complément du titre parallèle : erste Bilanz und Perspektiven

Complément du titre parallèle : [Akten einer Versammlung der Redaktorinnen und Redaktoren des Katalogs der datierten Handschriften (CMD)], Neuenburg, 1983

Titre propre : Les manuscrits datés

Complément du titre : premier bilan et perspectives

Complément du titre : [actes d'une réunion des rédacteurs et rédactrices du Catalogue des manuscrits datés (CMD)], Neuchâtel, 1983

Mention de responsabilité associée au titre propre : [organisée par la Société suisse des sciences humaines]

[Cumann na teangeolaíochta feidhmí]

Eagarthóir Dónall P.Ó Baoill

Titre propre : Papers on Irish English

Mention de responsabilité relative au titre propre : [Irish association for applied linguistics]

Mention de responsabilité relative au titre propre : editor Dónall P.Ó Baoill

Bien qu'il ne soit pas répété sur la source d'information privilégiée, le nom « Dónall P.Ó Baoill » est destiné à être lu avec la mention de fonction dans chaque langue. Il n'est donc pas enregistré entre crochets dans la mention de responsabilité parallèle relative au titre propre.

S'il y a plus d'une mention de responsabilité parallèle relative au titre propre, enregistrer les mentions en les associant aux titres propres parallèles auxquels elles correspondent ; si l'association n'est pas possible, enregistrer les mentions dans l'ordre trouvé dans la ressource.

EXEMPLES

Conseil international de l'étain
Consejo Internacional del Estaño
Международный совет по олову
Titre propre : Tin prices
Mention de responsabilité relative au titre propre : International Tin Council

Hague academy of international law
United Nations university
edited by Daniel Bardonnet

Mentions de responsabilité parallèles associées au titre propre parallèle.

Titre propre parallèle : The adaptation of structures and methods at the United Nations
Complément du titre parallèle : workshop, The Hague, 4-6 November 1985
Titre propre : L'adaptation des structures et méthodes des Nations Unies
Complément du titre : colloque, La Haye, 4-6 novembre 1985
Mention de responsabilité associée au titre propre : Académie de droit international de La Haye
Mention de responsabilité associée au titre propre : Université des Nations Unies
Mention de responsabilité associée au titre propre : préparé par Daniel Bardonnet

John Kralt
Direction des politiques, recherches et analyses, Multiculturalisme Canada
Direction de l'analyse des tendances sociales, Secrétariat d'État du Canada
cartes exécutées par E. Richard Shillington

Mentions de responsabilité parallèles associées au titre propre parallèle.

Titre propre parallèle : Atlas des populations de la région métropolitaine de recensement de Montréal
Titre propre : Atlas of residential concentration for the census metropolitan area of Montreal
Mention de responsabilité associée au titre propre : John Kralt
Mention de responsabilité associée au titre propre : Policy development, analysis and research directorate, Multiculturalism Canada
Mention de responsabilité associée au titre propre : Social trends analysis directorate, Department of the Secretary of State of Canada
Mention de responsabilité associée au titre propre : maps produced by E. Richard Shillington

Lorsqu'il n'est pas possible d'associer la mention de responsabilité appropriée à chaque titre ou complément du titre, rassembler les mentions de responsabilité à la suite du dernier titre ou complément de titre parallèle.

EXEMPLES

y cyfieithiad gan David Jenkins
Titre propre : Printing at Gregynog
Mention de responsabilité relative au titre propre : Michael Hutchins
Mention de responsabilité relative au titre propre : translated by David Jenkins
Complément du titre : aspects of a great private press
Titre propre parallèle : Argraffu yng Ngregynog
Complément du titre parallèle : agweddau ar wasg breifat fawr

Les mentions de responsabilité relatives aux titres propres et parallèle apparaissent après le complément du titre parallèle.

Science council of Canada
Titre propre : Fermeture d'usines et déqualification
Complément du titre : trois études de cas...
Mention de responsabilité relative au titre propre : J. Paul Grayson [...]
Mention de responsabilité relative au titre propre : Conseil des sciences du Canada

Commission for the geological map of the world
International geological mapping bureau
Titre propre : Carte géologique internationale de l'Afrique
Titre propre parallèle : International geological map of Africa
Mention de responsabilité relative au titre propre : Commission de la carte géologique du monde
Mention de responsabilité relative au titre propre : Bureau de cartographie géologique internationale
Mention de responsabilité relative au titre propre : dessinée par le Bureau de recherches géologiques et minières
Les mentions de responsabilité relatives aux titres propre et parallèle apparaissent après le complément du titre parallèle.

Omission facultative

▼ *Pas de correspondance avec RDA : ISBD 1.4.5.10.1*

S'il n'est pas jugé utile de transcrire toutes les formes parallèles figurant sur la source d'information privilégiée, il est possible de n'en donner qu'une : soit la forme en français si elle existe, soit, à défaut, la première forme à se présenter sur la source d'information privilégiée.

EXEMPLES

Organisation for economic cooperation and development

Mention de responsabilité associée au titre propre et au complément du titre.

Titre propre : Geographical distribution of financial flows to developing countries

Complément du titre : disbursements, commitments, economic indicators [...]

Organisation de coopération et de développement économiques

Mention de responsabilité associée au titre propre parallèle et au complément du titre parallèle.

Titre propre parallèle : Répartition géographique des ressources financières mises à la disposition des pays en développement

Complément du titre parallèle : versements, engagements, indicateurs économiques [...]

Conseil international de l'étain

Mention de responsabilité relative au titre propre : International tin council

Titre propre : Tin statistics

Les mentions de responsabilité en russe et en espagnol n'ont pas été retenues.

Council of Europe

Mention de responsabilité relative au titre propre : Conseil de l'Europe

Titre propre : Rapport explicatif sur la Convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes

Les autres langues n'ont pas été retenues.

2.5 Mention d'édition

▲ Correspondance avec RDA : [2.5](#)

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

Les éléments Désignation de l'édition et Autre désignation de l'édition sont fondamentaux. Tout autre sous-élément des mentions d'édition est facultatif.

2.5.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une mention d'édition

▲ Correspondance avec RDA : [2.5.1](#)

2.5.1.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : [2.5.1.1](#) – modification (ajouts)

Une **mention d'édition** est une mention qui identifie une édition à laquelle appartient une manifestation.

Une **édition** est un lot d'exemplaires d'une ressource, identifié par une désignation pouvant prendre diverses formes, émis par la même maison d'édition ou de production, et produit sur un même support à partir d'une même matrice.

Une mention d'édition peut signaler des différences s'appliquant aux entités suivantes :

Manifestation

- L'ajout ou la modification d'augmentations (préface inédite, illustrations, bonus, etc.) ;
- Des corrections typographiques ;
- Une relation avec une autre manifestation ayant servi de matrice (fac-similés, contretypes, etc.) ;
- Des circuits de diffusion différents (par exemple, location/vente pour les DVD) ;
- etc.

Expression

- Une autre expression de la même œuvre correspondant au contenu principal (par exemple, mise à jour du contenu).

Œuvre

- Une expression d'une œuvre dérivée (par exemple, adaptation pour la jeunesse) correspondant au contenu principal.

Pour les manifestations sous une forme non publiée (par exemple, des ébauches manuscrites), les mentions indiquant la version de l'œuvre contenue dans la manifestation sont traitées comme des mentions d'édition.

Une mention d'édition est distincte d'une mention de présentation musicale (voir 3.52).

2.5.1.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : [2.5.1.2](#)

Pour des directives sur le choix des sources d'information pour les mentions d'édition, voir les instructions sur les sous-éléments spécifiques d'une mention d'édition, comme suit :

- a) désignation de l'édition (voir [2.5.2.2](#)) ;
- b) désignation parallèle de l'édition (voir [2.5.3.2](#)) ;
- c) mention de responsabilité relative à l'édition (voir [2.5.4.2](#)) ;
- d) mention de responsabilité parallèle relative à l'édition (voir [2.5.5.2](#)) ;
- e) autre désignation de l'édition (voir [2.5.6.2](#)) ;
- f) autre désignation parallèle de l'édition (voir [2.5.7.2](#)) ;

- g) mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition (voir [2.5.8.2](#)) ;
- h) mention de responsabilité parallèle relative à une autre désignation de l'édition (voir [2.5.9.2](#)).

2.5.1.3 Fac-similés et reproductions

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.1.3

Lorsqu'un fac-similé ou une reproduction comporte une ou plusieurs mentions d'édition associées à la manifestation originale aussi bien qu'au fac-similé ou à la reproduction, enregistrer la ou les mentions d'édition associées au fac-similé ou à la reproduction. Enregistrer toute mention d'édition associée à la manifestation originale comme une mention d'édition d'une manifestation en relation (voir 27.1).

EXEMPLES

[Reproduction en fac-similé]

Reproduction en fac-similé

Facsimile of the illustrated book "Jazz" by Henri Matisse...

2.5.1.4 Enregistrement d'une mention d'édition

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.1.4 – modification (précision)

Transcrire une mention d'édition telle qu'elle figure sur la source d'information (voir [1.7](#) et [1.8.1](#)).

EXEMPLES

Deuxième édition revue et augmentée

Nouvelle édition

6. Auflage

Second edition

Corr. de 1984 à 2002

Désignation de l'édition

tirage à jour au 15 janvier 2003

Autre désignation de l'édition

Sur la source d'information, l'abréviation apparaît telle quelle.

52nd edition

Editio secunda auctor et correctior

2da tirada

Désignation de l'édition

nuevamente corregida

Autre désignation de l'édition

Edition 2019

30e édition, 2019

Édition luxe

▼ **Correspondance avec RDA : 2.5.1.4** – modification (précision)

Ajout facultatif

Si une manifestation ne comporte pas de mention d'édition, mais qu'il s'avère qu'elle contient des changements importants par rapport aux autres éditions, fournir une mention d'édition si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès. Indiquer que l'information provient d'une source extérieure à la manifestation en la mettant entre crochets (voir [2.2.4](#)).

EXEMPLES

[Édition colorisée à la main et corrigée]

[Nouvelle édition]

[New edition]

[2e édition du recueil noté]

2.5.1.5 Mention d'édition relative aux monographies en plusieurs parties

▼ **Correspondance avec RDA : 2.5.1.5** – modification (précision)

Si la manifestation est une monographie constituée de plusieurs parties (matériel d'accompagnement compris), qu'elle est décrite de manière globale et qu'il y a des mentions d'édition relatives à la manifestation dans son intégralité aussi bien qu'aux parties, alors enregistrer uniquement une mention d'édition relative à la manifestation dans son intégralité.

Rédiger une note donnant les mentions d'édition relatives aux parties si c'est jugé important pour l'identification (voir 2.17.4.3).

2.5.1.6 Enregistrement des changements dans une mention d'édition

▼ **Correspondance avec RDA : 2.5.1.6**

Enregistrer un changement dans une mention d'édition en fonction du mode de parution de la manifestation :

- monographies en plusieurs parties (voir [2.5.1.6.1](#)) ;
- publications en série (voir [2.5.1.6.2](#)) ;
- ressources intégratrices (voir [2.5.1.6.3](#)).

2.5.1.6.1 Monographies en plusieurs parties

▼ **Correspondance avec RDA : 2.5.1.6.1**

Rédiger une note (voir 2.17.4.5.1) si les mentions d'édition diffèrent d'une partie à l'autre d'une monographie en plusieurs parties et que la différence est jugée importante pour l'identification ou l'accès.

2.5.1.6.2 Publications en série

▼ **Correspondance avec RDA : 2.5.1.6.2** – modification (ajout)

Rédiger une note (voir 2.17.4.5.2) si une mention d'édition est ajoutée, supprimée ou modifiée sur une livraison ou partie ultérieure d'une publication en série et que le changement est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Rédiger une nouvelle description si le changement de la mention d'édition indique un changement significatif du domaine couvert par la ressource continue (voir [2.3.2.16.1.1](#)).

2.5.1.6.3 Ressources intégratrices

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.1.6.3

Modifier la mention d'édition pour refléter l'itération courante si une mention d'édition est ajoutée, supprimée ou modifiée sur une itération ultérieure d'une ressource intégratrice et que le changement ne requiert pas une nouvelle description (voir [1.6.3.4](#)).

Si la mention d'édition antérieure est jugée importante pour l'identification ou l'accès, rédiger une note donnant la mention antérieure (voir 2.17.4.5.3).

Version archivée le 01/10/2023

2.5.2 Désignation de l'édition

▲ Correspondance avec RDA : [2.5.2](#)

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

2.5.2.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : [2.5.2.1](#) – modification

La **désignation de l'édition** est un mot, caractère ou groupe de mots ou de caractères qui identifie une édition à laquelle appartient une manifestation.

Noter que pour certaines langues, le ou les mêmes termes peuvent s'employer pour désigner à la fois l'édition et le tirage. Une mention indiquant le nombre d'exemplaires imprimés n'est pas une désignation de l'édition.

En cas de doute, considérer la présence des mots suivants pour savoir si une mention constitue une désignation de l'édition : un mot tel que « édition », « livraison », « parution », « tirage » (pour les ressources iconographiques ou cartographiques) ou « mise à jour » (ou son équivalent dans une autre langue), accompagné soit d'une indication d'ordre, soit d'une mention indiquant :

- i) une différence dans le contenu ;
- ii) une différence dans la couverture géographique (à l'exception des ressources cartographiques) ;
- iii) une différence dans la langue ;
- iv) une différence dans le public cible ;
- v) un format particulier ou une présentation matérielle particulière ;
- vi) une date différente associée au contenu.

2.5.2.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : [2.5.2.2](#)

Prendre une désignation de l'édition des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- a) la même source que le titre propre (voir [2.3.2.2](#)) ;
- b) une autre source à l'intérieur de la manifestation (voir [2.2.2](#)) ;
- c) une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

2.5.2.3 Enregistrement d'une désignation de l'édition

▼ Correspondance avec RDA : [2.5.2.3](#)

Enregistrer une désignation de l'édition en appliquant les instructions de base sous [2.5.1](#).

EXEMPLES

Ny udgave

1. Auflage

First publication

Draft, May 2000

Édition publique

Version 1.0

Désignation de l'édition pour un logiciel.

New edition

[Tirage sur papier salé]

Pour une ressource iconographique.

8^e tirage à jour au 15 octobre 1988

Pour une ressource cartographique.

Second edition without contours

Troisième édition revue et augmentée

Édition à jour au 20 mai 1989

Deuxième édition mise au courant des progrès de la science

Quatrième édition mise dans un meilleur ordre que les précédentes et augmentée d'une notice biographique

Nouvelle édition, mise dans un meilleur ordre que les précédentes divisée en livres et en chapitres

Canadian edition

Widescreen version

Nunc primum in lucem aedita

2^e édition complètement revue et corrigée

Cuarta edición que se hace de este libro

2^e édition, à jour des lois du 7 juillet et du 8 août 2016

2^e édition, à jour des ordonnances du 24 avril 2019 réformant le droit des relations commerciales

5a edición, con un copioso índice alfabético de materias

Édition revue et augmentée d'une postface inédite de l'auteur

▼ **Correspondance avec RDA : 2.5.2.3** – modification (précision)

Si une désignation de l'édition est constituée d'une ou plusieurs lettres et/ou de caractères non alphabétiques (par exemple, des nombres exprimés en chiffres, des étoiles, etc.) sans autre précision, ajouter un mot approprié dans la langue de la ressource. Indiquer que l'ajout provient d'une source extérieure à la manifestation en le mettant entre crochets (voir [2.2.4](#)).

EXEMPLES

3e [édition]

[State] B

[Version] 1.1

[Édition] 2020

[Édition] ***

2.5.2.4 Désignation de l'édition dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.2.4 – modification (précision)*

Si une désignation de l'édition figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer comme désignation de l'édition la mention qui est dans la langue et/ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer la mention mise en évidence par la typographie ou, à défaut, la première citée.

Enregistrer les autres mentions comme des désignations de l'édition parallèles (voir [2.5.3](#)) si c'est jugé important pour l'identification.

EXEMPLES

4th edition

Le titre propre est en anglais. La désignation de l'édition figure en anglais et en français.

6th revised and enlarged edition

Le titre propre est en latin. La désignation de l'édition figure en anglais et en allemand ; la désignation en anglais est la première citée.

2.5.2.5 Mentions indiquant une révision régulière ou une numérotation

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.2.5*

Pour les ressources intégratrices, enregistrer les mentions indiquant une révision régulière comme une note sur la périodicité (voir 2.17.12) (par exemple, « Édition révisée tous les six mois », « Mises à jour régulières »).

Pour les publications en série, enregistrer les mentions indiquant une numérotation comme une numérotation des publications en série (voir 2.6) (par exemple, « Première édition », « 2010 édition »).

2.5.2.6 Désignation de l'édition faisant partie intégrante du titre propre, etc.

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.2.6*

Si une désignation de l'édition fait partie intégrante du titre propre, du complément de titre ou de la mention de responsabilité ou que la désignation de l'édition est grammaticalement liée à l'un ou l'autre de ces éléments, enregistrer la désignation de l'édition comme partie de l'élément auquel elle est intégrée ou liée. Ne pas l'enregistrer en plus comme une désignation de l'édition.

EXEMPLES

The compact edition of the Oxford English dictionary

La désignation de l'édition fait partie intégrante du titre propre. Aucune désignation de l'édition n'est enregistrée.

Tenth anniversary edition of Economic justice for all

La désignation de l'édition fait partie intégrante du titre propre. Aucune désignation de l'édition n'est enregistrée.

Bullarum diplomatum et privilegiorum sanctorum Romanorum pontificum Taurinensis editio

La désignation de l'édition fait partie intégrante du titre propre. Aucune désignation de l'édition n'est enregistrée.

Glossary of biotechnology for food and agriculture : a revised and augmented edition of the glossary of biotechnology and genetic engineering

La désignation de l'édition fait partie intégrante du complément de titre. Aucune désignation de l'édition n'est enregistrée.

2.5.2.7 Publications sans titre collectif

▼ *Pas de correspondance avec RDA : Afnor Z44-050 §2.1.5.2*

Si la source d'information contient les titres de deux ou plusieurs œuvres contenues dans la manifestation, et qu'un ou plusieurs de ces titres ont une désignation de l'édition qui leur est propre, enregistrer chaque désignation de l'édition comme partie de l'élément du titre ou de la mention de responsabilité auquel elle est intégrée ou liée. Ne pas l'enregistrer en plus comme une désignation de l'édition.

EXEMPLE

Titre propre : Le western

Mention de responsabilité : textes rassemblés et présentés par Henri Agel, [nouvelle édition revue et complétée]

Titre propre : Evolution et renouveau du western : 1962-1968

Mention de responsabilité : par Jean A. Gili

La désignation de l'édition fait partie intégrante de la mention de responsabilité associée au premier titre. Aucune désignation de l'édition n'est enregistrée.

Alternative

Pour les cas complexes, faire une note précisant à quel titre s'applique chaque désignation de l'édition (voir 2.17.4).

EXEMPLE

Titre propre : Philosophie au Moyen Age

Titre propre : et suivi de Lire Duns Scot aujourd'hui

Mention de responsabilité relative au titre propre : Paul Vignaux

En note : La page de titre porte aussi la mention « précédé d'une introduction nouvelle » associée à « Philosophie au Moyen Age ».

2.5.3 Désignation parallèle de l'édition

▲ Correspondance avec RDA : 2.5.3

2.5.3.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.3.1

Une **désignation parallèle de l'édition** est une désignation de l'édition dans une langue ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément Désignation de l'édition (voir [2.5.2](#)).

2.5.3.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.3.2

Prendre une désignation parallèle de l'édition de la même source que la désignation de l'édition (voir [2.5.2.2](#)).

2.5.3.3 Enregistrement d'une désignation parallèle de l'édition

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.3.3

Enregistrer une désignation parallèle de l'édition en appliquant les instructions de base sous [2.5.1](#).

EXEMPLES

Révision 1980

Désignation de l'édition : Revised 1980

2e édition, revue et corrigée

Désignation de l'édition : 2de herziene en verbeterde uitgave

Édition canadienne

Désignation de l'édition : Canadian edition

6. verbesserte und erweiterte Auflage

Désignation de l'édition : 6th revised and enlarged edition

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.3.3 – modification

S'il y a plus d'une désignation parallèle de l'édition, enregistrer les mentions dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des mentions sur la ou les sources d'information.

EXEMPLE

2a edizione

2. Auflage

Désignation de l'édition : 2e édition

2.5.4 Mention de responsabilité relative à l'édition

▲ Correspondance avec RDA : 2.5.4

2.5.4.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.4.1 – modification (suppression)

Une **mention de responsabilité relative à l'édition** est une mention relative à l'identification des agents responsables de la seule édition décrite.

2.5.4.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.4.2

Prendre une mention de responsabilité relative à l'édition de la même source que la désignation de l'édition (voir [2.5.2.2](#)).

2.5.4.3 Enregistrement d'une mention de responsabilité relative à l'édition

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.4.3

Enregistrer une mention de responsabilité relative à l'édition en appliquant les instructions de base sous [2.4.1](#).

EXEMPLES

revised collectively by the Peking Opera Troupe of Peking
Désignation de l'édition : May 1970 script

introduction by J. Hillis Miller
notes by Edward Mendelson
Désignation de l'édition : New Wessex edition

Sur la source d'information, la typographie et la mise en page associent clairement la désignation de l'édition et la mention de responsabilité relative à l'édition.

edited by J.S. Sykes
Désignation de l'édition : Seventh edition

Sur la source d'information, la typographie et la mise en page associent clairement la désignation de l'édition et la mention de responsabilité relative à l'édition.

revised and updated by Alan Powers
Désignation de l'édition : New edition

Sur la source d'information, la typographie et la mise en page associent clairement la désignation de l'édition et la mention de responsabilité relative à l'édition.

with maps redrawn by N. Manley
Désignation de l'édition : 3rd edition

[tirages de] Claudine Sudre

[Gilles Rochon]
Désignation de l'édition : [Retirage]

augmentée et mise à jour par Edouard Morot-Sir et Paule Levert
Désignation de l'édition : 5e édition

illustrée de 78 compositions de H. Giacomelli, gravées sur bois par Berveiller, Froment, Meaulle, Rouget
Désignation de l'édition : Nouvelle éd.

révisée par l'auteur
Désignation de l'édition : Nouvelle édition

S'il existe un doute pour savoir si une mention de responsabilité s'applique à toutes les éditions ou uniquement à certaines, ou s'il n'y a aucune désignation de l'édition, enregistrer la mention de responsabilité comme une mention de responsabilité relative à un titre propre (voir [2.4.2](#)).

Lors de la description de la première édition, enregistrer toutes les mentions de responsabilité comme des mentions de responsabilité relatives à un titre propre (voir [2.4.2](#)).

2.5.4.4 Mention de responsabilité relative à l'édition dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.4.4 – modification*

Si une mention de responsabilité relative à l'édition figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer la mention qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer la mention mise en évidence par la typographie ou, à défaut, la première citée.

Enregistrer les autres mentions de responsabilité en mention de responsabilité parallèle relative à l'édition (voir [2.5.5](#)) si c'est jugé utile pour l'identification.

EXEMPLE

reviderade og udvidet af David Hohnen

Titre propre : Høst's Engelsk-Danske og Dansk-Engelske lommeordbog.

Désignation de l'édition : 14. oplage

La mention de responsabilité relative à l'édition figure également en anglais.

2.5.5 Mention de responsabilité parallèle relative à l'édition

▲ *Correspondance avec RDA : 2.5.5*

2.5.5.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.5.1*

Une **mention de responsabilité parallèle relative à l'édition** est une mention de responsabilité relative à l'édition dans une langue ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément Mention de responsabilité relative à l'édition (voir [2.5.4](#)).

2.5.5.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.5.2 – modification (reformulation et ajout)*

Prendre une mention de responsabilité parallèle relative à l'édition de la même source que la désignation parallèle de l'édition correspondante (voir [2.5.3.2](#)).

S'il n'y a pas de désignation parallèle de l'édition correspondante, prendre une mention de responsabilité parallèle relative à l'édition de la même source que la mention de responsabilité relative à l'édition (voir [2.5.2.2](#)).

2.5.5.3 Enregistrement d'une mention de responsabilité parallèle relative à l'édition

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.5.3*

Enregistrer une mention de responsabilité parallèle relative à l'édition en appliquant les instructions de base sous [2.4.1](#).

EXEMPLES

rédigé par Larry C. Lewis

Mention de responsabilité relative à l'édition : edited by Larry C. Lewis

revised and enlarged by David Hohnen

Mention de responsabilité relative à l'édition : reviderade og udvidet af David Hohnen

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.5.3 – modification (reformulation et ajout)*

S'il y a plus d'une mention de responsabilité parallèle relative à l'édition, enregistrer les mentions en les associant aux désignations parallèles de l'édition auxquelles elles correspondent ; si cela ne s'applique pas, enregistrer les mentions dans l'ordre où elles figurent sur la manifestation.

2.5.6 Autre désignation de l'édition

▲ Correspondance avec RDA : [2.5.6](#)

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

2.5.6.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : [2.5.6.1](#)

Une **autre désignation de l'édition** est un mot, caractère ou groupe de mots ou de caractères qui identifie une révision particulière d'une édition nommée.

2.5.6.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : [2.5.6.2](#) – modification (reformulation)

Prendre une autre désignation de l'édition des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- la même source que la désignation de l'édition (voir [2.5.2.2](#)) ;
- une autre source à l'intérieur de la manifestation (voir [2.2.2](#)) ;
- une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

2.5.6.3 Enregistrement d'une autre désignation de l'édition

▼ Correspondance avec RDA : [2.5.6.3](#) – modification (reformulation)

Quand la source d'information comporte une mention indiquant une révision d'une édition (par exemple, une réédition nommée d'une édition particulière contenant des changements par rapport à cette édition), enregistrer cette mention. Appliquer les instructions sur l'enregistrement d'une désignation de l'édition (voir [2.5.2.3](#)).

EXEMPLES

tirage à jour au 15 mars 1999

à jour de la correction n°21

Désignation de l'édition : corr. de 1986 à 1988

Sur la source d'information, l'abréviation apparaît telle quelle.

nouveau tirage revu et corrigé

Désignation de l'édition : 2^e édition

2^e tirage 2016, avec nouvelle présentation

Désignation de l'édition : 2^e édition

reprinted with corrections

Désignation de l'édition : 4th edition

new edition, revised, reset, and illustrated

Désignation de l'édition : World's classics edition

OSIRIS IV version

Désignation de l'édition : ICPSR edition

nuevamente corregida

Désignation de l'édition : 2a tirada

4th international ed.

Désignation de l'édition : English full edition

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Ne pas enregistrer de mentions relatives à une réédition qui ne contient aucun changement de contenu par rapport à une édition précédente (par exemple, une mention de réimpression), sauf si l'agence préparant la description accorde une importance particulière à la manifestation.

EXEMPLE

[nouvelle présentation]

Désignation de l'édition : 13e édition

Pour l'agence de catalogage préparant la description, la présence d'une nouvelle couverture et d'un nouvel ISBN est jugée importante.

2.5.6.4 Autre désignation de l'édition dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.6.4 – modification*

Si une autre désignation de l'édition figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer la mention qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer la mention mise en évidence par la typographie ou, à défaut, la première citée.

Enregistrer toute mention dans d'autres langues dans l'élément Autre désignation parallèle de l'édition (voir [2.5.7](#)) si c'est jugé utile pour l'identification.

EXEMPLE

3rd corrected impression

Le titre propre est en anglais. L'autre désignation de l'édition figure également en français.

2.5.7 Autre désignation parallèle de l'édition

▲ Correspondance avec RDA : 2.5.7

2.5.7.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.7.1

Une **autre désignation parallèle de l'édition** est une autre désignation de l'édition dans une langue ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément Autre désignation de l'édition (voir [2.5.6](#)).

2.5.7.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.7.2 – modification (reformulation)

Prendre une autre désignation parallèle de l'édition de la même source que l'autre désignation de l'édition (voir [2.5.6.2](#)).

2.5.7.3 Enregistrement d'une autre désignation parallèle de l'édition

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.7.3

Enregistrer une autre désignation parallèle de l'édition en appliquant les instructions de base sous [2.5.1](#).

EXEMPLE

3^e réimpression corrigée
Autre désignation de l'édition : 3rd corrected impression

▼ Correspondance avec RDA : 2.5.7.3 – modification

S'il y a plus d'une désignation parallèle d'une révision nommée d'une édition, enregistrer les mentions parallèles dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des mentions sur la ou les sources d'information.

2.5.8 Mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition

▲ *Correspondance avec RDA : 2.5.8*

2.5.8.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.8.1*

Une **mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition** est une mention relative à l'identification des agents responsables d'une autre désignation de l'édition.

2.5.8.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.8.2 – modification*

Prendre une mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition de la même source qu'une autre désignation de l'édition (voir [2.5.6.2](#)).

2.5.8.3 Enregistrement d'une mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.8.3*

Enregistrer une mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition en appliquant les instructions de base sous 2.4.1.

EXEMPLES

with the assistance of Eleanor Gould Packard

Désignation de l'édition : Revised edition

Mention de responsabilité relative à l'édition : with revisions, an introduction, and a chapter on writing by E.B. White

Autre désignation de l'édition : 2nd edition

par Anne Hugon

Désignation de l'édition : 2^e édition

Autre désignation de l'édition : édition révisée

2.5.8.4 Mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.8.4 – modification (reformulation et ajout)*

Si une mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer la mention qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer la mention mise en évidence par la typographie ou, à défaut, la première citée.

Enregistrer toute mention dans d'autres langues dans l'élément Mention de responsabilité parallèle relative à une autre désignation de l'édition (voir [2.5.9](#)) si c'est jugé utile pour l'identification.

EXEMPLE

by N. Schmidt

Le titre propre est en anglais. Sur la source d'information, la mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition figure également en danois.

2.5.9 Mention de responsabilité parallèle relative à une autre désignation de l'édition

▲ *Correspondance avec RDA : 2.5.9*

2.5.9.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.9.1*

Une **mention de responsabilité parallèle relative à une autre désignation de l'édition** est une mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition dans une langue ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément Mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition (voir [2.5.8](#)).

2.5.9.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.9.2 – modification*

Prendre une mention de responsabilité parallèle relative à une autre désignation de l'édition de la même source qu'une autre désignation parallèle de l'édition correspondante (voir [2.5.7.2](#)).

S'il n'y a pas d'autre désignation parallèle de l'édition correspondante, prendre une mention de responsabilité parallèle relative à une autre désignation de l'édition de la même source qu'une mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition (voir [2.5.8.2](#)).

2.5.9.3 Enregistrement d'une mention de responsabilité parallèle relative à une autre désignation de l'édition

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.9.3*

Enregistrer une mention de responsabilité parallèle relative à une autre désignation de l'édition en appliquant les instructions de base sous [2.4.1](#).

EXEMPLE

af N. Schmidt

Mention de responsabilité relative à une autre désignation de l'édition : by N. Schmidt

▼ *Correspondance avec RDA : 2.5.9.3 – modification (reformulation et ajout)*

S'il y a plus d'une mention de responsabilité parallèle relative à une autre désignation de l'édition, enregistrer les mentions en les associant aux autres désignations parallèles de l'édition auxquelles elles correspondent. Si cela ne s'applique pas, enregistrer les mentions dans l'ordre où elles figurent sur la manifestation.

Version archivée le 01/10/2023

2.7 Mention de production

▲ Correspondance avec RDA : 2.7

NB : Les règles de transcription étant généralement les mêmes que pour l'élément 2.8 Mention de publication, les exemples les illustrant n'ont pas été répétés. Pour ces exemples, se référer au paragraphe correspondant de la Mention de publication.

▼ Correspondance avec RDA : 2.7

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

La date de production est obligatoire pour les ressources produites sous une forme non publiée, à l'exception des ressources où une date de copyright est présente.

Tout autre sous-élément de la mention de production est facultatif.

2.7.1 Instructions de base sur l'enregistrement des mentions de production

▲ Correspondance avec RDA : 2.7.1

2.7.1.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 2.7.1.1 – modification (précision)

Une **mention de production** est une mention identifiant le ou les lieux de production, le ou les producteurs et la ou les dates de production d'une ressource sous une forme non publiée (par exemple, un manuscrit, un dessin, un état d'estampe avant publication, un négatif photographique, un enregistrement produit localement, une vidéo institutionnelle, un document de littérature grise).

Elle doit être distinguée :

- a) des mentions de production pour les ressources de cinéma, de télévision, ou de radio, qui relèvent de l'Œuvre (voir Chapitre 19 : Personnes, familles et collectivités associées à une Œuvre) ;
- b) des mentions de production pour les enregistrements sonores, qui relèvent de l'Expression (voir Chapitre 20 : Personnes, familles et collectivités associées à une Expression).

Les mentions de production comprennent les mentions relatives à l'inscription matérielle, l'enregistrement, la fabrication, la construction, etc. d'une ressource sous une forme non publiée. Toutefois, pour des ressources dont la fabrication nécessite des compétences techniques particulières, la mention de production peut être distincte de la mention de fabrication.

Enregistrer une mention de production dans les cas suivants :

- ressources sous forme non publiée (manuscrits originaux, lettres originales, dessins, tirages photographiques originaux, albums de photographies de famille, captations et enregistrements personnels, ressources numériques sous une forme brute mises en ligne sur une plate-forme, etc.) ;
- ressources qui ne sont pas, ou pas encore, dans un état publiable (documents préparatoires ou de travail : maquettes, épreuves corrigées ou non de texte ou de musique imprimée, états d'estampes avant publication, négatifs photographiques, matrices, etc.) ;
- ressources destinées à un usage privé ou restreint, que ce soit sous une forme publiable (vidéos institutionnelles, audiovisuel d'entreprise, etc.) ou sans forme particulière (littérature grise, rapports de recherche) ;
- thèses et autres travaux universitaires sous une forme non remaniée en vue d'une publication commerciale ;
- reproductions effectuées à la demande ou pour des besoins de sauvegarde par des institutions de conservation et non mises à la disposition de tous (microformes, copies sur papier, images numérisées non mises en ligne, etc.), si la politique de catalogage de l'établissement stipule de les décrire en tant que telles.

Les sites web (y compris les blogues et les sites personnels) sont considérés comme des ressources publiées.

Toutefois, si une ressource (par exemple, une vidéo institutionnelle) n'a pas de mention de publication, mais a une mention de diffusion ou de distribution qui atteste qu'elle a été mise à disposition du public, ne pas renseigner l'élément Mention de production, mais seulement l'élément Mention de diffusion ou de distribution (voir [2.9](#)).

2.7.1.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 2.7.1.2

Pour le choix des sources d'information relatives aux mentions de production, voir les instructions sur les sous-éléments spécifiques d'une mention de production, comme suit :

- a) pour le lieu de production, voir [2.7.2.2](#) ;
- b) pour la forme parallèle du lieu de production, voir [2.7.3.2](#) ;
- c) pour le nom du producteur, voir [2.7.4.2](#) ;
- d) pour la forme parallèle du nom du producteur, voir [2.7.5.2](#) ;
- e) pour la date de production, voir [2.7.6.2](#) ;
- f) pour la date de production sous forme normalisée, voir [2.7.7.2](#).

2.7.1.3 Plusieurs mentions de production

▲ Pas de correspondance avec RDA

2.7.1.3.1 Fac-similés et reproductions

▼ Correspondance : 2.7.1.3 – modification (précision)

Lors de la description d'un fac-similé ou d'une reproduction qui a une ou des mentions de production relatives à la manifestation originale aussi bien qu'au fac-similé ou à la reproduction, enregistrer la ou les mentions de production relatives au fac-similé ou à la reproduction.

Enregistrer toute mention de production relative à la manifestation originale comme une mention de production se rapportant à une manifestation en relation sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

EXEMPLES

[Alsacienne] : [dessin à la plume] / Gve Doré. – [Reproduction électronique]. – [Strasbourg] : Bibliothèque nationale et universitaire, [2013]

En note : Reproduction électronique d'un dessin de 1872

Numérisation de conservation d'un dessin. La relation est exprimée sous la forme d'une note textuelle.

Le médecin généraliste et l'arrêt de travail / Sylviane Jault. – [Reproduction électronique]. – Lyon : Université Claude Bernard Lyon 1, 2015

En note : *Reproduction électronique de* : Le médecin généraliste et l'arrêt de travail / Sylviane Jault. – 1981

Numérisation d'une thèse de médecine soutenue en 1981, avec consultation réservée aux membres de l'université Lyon 1 (accès sur authentification). La relation est exprimée sous la forme d'une note structurée.

2.7.1.3.2 Retirages

▼ Pas de correspondance avec RDA : précision

Lors de la description d'un tirage d'une photographie qui a une ou des mentions de production relatives à la manifestation originale aussi bien qu'au tirage, enregistrer la ou les mentions de production relatives au tirage.

Enregistrer toute mention de production relative à la manifestation originale comme une mention de production se rapportant à une manifestation en relation sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

EXEMPLE

[Versailles. Hameau du Trianon] : [photographie] / [Eugène Atget] ; [tirage de Pierre Gassman]. – [Pierre Gassman], [1977]
En note : Tirage moderne d'après un négatif entre 1898 et 1927
Retirage moderne, non publié, d'une photographie. La relation est exprimée sous la forme d'une note textuelle. Le lieu de production a été omis.

2.7.1.4 Enregistrement des mentions de production

▼ **Correspondance avec RDA : 2.7.1.4** (2014/04) – modification (précision)

Enregistrer une ou des mentions de production pour une ressource qui est sous une forme non publiée (par exemple, un manuscrit, une peinture, une sculpture, un enregistrement produit localement).

Transcrire les lieux de production et les noms des producteurs sous la forme où ils figurent sur la source d'information. Appliquer les recommandations générales de transcription données sous [1.7](#).

Enregistrer les dates de production sous la forme où elles figurent sur la source d'information.

Appliquer les recommandations générales de transcription des mots qui ne sont pas des nombres données sous [1.7](#).

Appliquer les recommandations générales sur les nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres données sous [1.8](#).

Appliquer les recommandations générales sur les dates exprimées en chiffres ou en toutes lettres données sous [1.9](#).

2.7.1.5 Enregistrement des changements dans les mentions de production

▲ **Correspondance avec RDA : 2.7.1.5**

2.7.1.5.1 Monographies en plusieurs parties

▼ **Correspondance avec RDA : 2.7.1.5.1** (2014/04) – modification (simplification)

Si une partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties présente un changement dans le lieu de production, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom de lieu, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

Si une partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties présente un changement dans le nom du producteur ou un nom de producteur différent, faire une note sur tout nom ultérieur jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

2.7.1.5.2 Publications en série

▼ **Correspondance avec RDA : 2.7.1.5.2** (2014/04) – modification (simplification)

Si une livraison ou partie ultérieure d'une publication en série présente un changement dans le lieu de production, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom de lieu, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.
Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

Si une livraison ou partie ultérieure d'une publication en série présente un changement dans le nom du producteur ou un nom de producteur différent, faire une note sur tout nom ultérieur jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

2.7.1.5.3 Ressources intégratrices

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.1.5.3 (2014/04) – divergence*

Si une itération ultérieure d'une ressource intégratrice présente un changement dans le lieu de production, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

Si une itération ultérieure d'une ressource intégratrice présente un changement dans le nom du producteur ou un nom de producteur différent, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

2.7.2 Lieu de production

▲ *Correspondance avec RDA : 2.7.2*

2.7.2.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.2.1 – modification (reformulation)*

Un **lieu de production** est un lieu associé à l'inscription matérielle, l'enregistrement, la fabrication, la construction, etc. d'une ressource sous une forme non publiée.

Cas particuliers

Thèses

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Pour les thèses et autres travaux universitaires sous une forme non remaniée en vue d'une publication commerciale, ne pas enregistrer de lieu de production.

2.7.2.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.2.2*

Prendre les lieux de production des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- a) la même source que celle du nom du producteur ([voir 2.7.4.2](#)) ;
- b) une autre source dans la ressource elle-même ([voir 2.2.2](#)) ;
- c) une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

2.7.2.3 Enregistrement du lieu de production

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.2.3*

Enregistrer le lieu de production en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de production données sous [2.7.1](#).

EXEMPLE

Rome

Lieu de production d'un dessin de voyage d'Henri Labrousse. La source porte : « Rome, 1826 ».

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.2.3 – déplacement*

Inclure toute préposition figurant avec le nom de lieu qui est nécessaire pour comprendre la signification de la mention.

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.2.3 – déplacement*

Inclure à la fois le nom de la localité (ville, municipalité, etc.) et le nom de la ou des juridictions plus vastes (État, province, etc. et/ou pays) s'ils sont présents sur la source d'information.

Ajout facultatif

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.2.3 – déplacement*

Préciser le nom de la localité par une mention de la ou des divisions administratives plus vastes (département, région, province, État, etc. et/ou pays) si cette mention est nécessaire pour l'identification ou l'accès (par exemple pour distinguer des lieux portant le même nom). Donner cette mention dans la langue de la source d'information.

Indiquer que cette information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

▼ **Correspondance avec RDA : 2.7.2.3**

Si le nom de lieu tel que transcrit est connu pour être fictif ou nécessite des précisions, faire une note indiquant le nom de lieu réel, etc.

2.7.2.4 Plus d'un lieu de production

▼ **Correspondance avec RDA : 2.7.2.4 – modification**

Si plus d'un lieu de production est mentionné sur la source d'information, enregistrer les noms de lieu dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

▼ **Correspondance avec RDA : 2.7.2.4 – modification**

S'il y a plus d'un producteur et plus d'un lieu associés à un ou à plusieurs d'entre eux, enregistrer les noms de lieu associés à chaque producteur dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms de lieu sur la source d'information.

2.7.2.5 Lieu de production dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ **Correspondance avec RDA : 2.7.2.5**

Si le lieu de production figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer la forme qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer le nom de lieu dans la langue ou l'écriture qui figure en premier.

2.7.2.6 Lieu de production non disponible dans la ressource décrite

▼ **Correspondance avec RDA : 2.7.2.6 – modification (reformulation)**

Si le lieu de production n'est pas mentionné dans la ressource, fournir le lieu de production ou le lieu de production probable selon les instructions données sous [2.7.2.6.1](#) (lieu connu), [2.7.2.6.2](#) (lieu probable), [2.7.2.6.3](#) (pays, province, État, région, département, etc. connu) ou [2.7.2.6.4](#) (pays, province, État, région, département, etc. probable) par ordre de préférence.

Indiquer que l'information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.7.2.6.1 Lieu de production connu

▼ **Correspondance avec RDA : 2.7.2.6.1 – précision**

Si le lieu de production est connu, fournir le nom de la localité (ville, municipalité, etc.). Inclure le nom de la division administrative plus vaste s'il est nécessaire à l'identification.

Indiquer que le lieu de production a été restitué d'une source autre que la ressource elle-même en le mettant entre crochets.

EXEMPLE

[Marseille]

Lieu de production pour un rapport d'instruction préalable à une enquête d'utilité publique, rapport co-produit par la SNCF, région de Marseille et CETE (Centre d'études techniques de l'équipement) Méditerranée.

2.7.2.6.2 Lieu de production probable

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.2.6.2 – précision*

Si le lieu de production est incertain, fournir le nom de la localité de production probable. Inclure le nom de la division administrative plus vaste s'il est nécessaire à l'identification. Indiquer que le lieu de production a été restitué d'une source autre que la ressource elle-même en le mettant entre crochets.

Si seul le nom de la localité est fourni, le faire suivre d'un point d'interrogation.

EXEMPLE

[Paris ?]

Si le nom de la division administrative plus vaste est inclus et que le lieu de production est connu pour relever de cette division administrative, mais que le nom de la localité est incertain, ajouter un point d'interrogation à la suite du nom de la localité probable.

EXEMPLE

[Avon ?, Seine-et-Marne]

Si le nom de la division administrative plus vaste est inclus et que l'incertitude porte sur l'ensemble, ajouter un point d'interrogation à la suite du nom de la juridiction plus vaste.

EXEMPLE

[Vienne, Isère ?]

2.7.2.6.3 Pays, province, État, région, département, etc. de production connu

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.2.6.3 – précision*

Si le pays, la province, l'État, la région, le département, etc. de production est connu, fournir ce nom.

Indiquer la division administrative la plus précise connue.

EXEMPLE

[Bouches-du-Rhône]

2.7.2.6.4 Pays, province, État, région, département, etc. de production probable

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.2.6.4 – précision*

Si le pays, la province, l'État, la région, le département, etc. de production est incertain, fournir le nom du pays, de la province, de l'État, de la région, du département, etc. de production probable suivi d'un point d'interrogation, en privilégiant la division administrative la plus précise probable.

EXEMPLES

[Belgique ?]

[France ?]

[Haïti ?]

2.7.2.6.5 Pays, province, État, région, département, etc. de production non identifié

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.2.6 – déplacement et modification*

S'il n'est pas possible de déterminer une localité de production connue ou probable, ni un pays, une province, un État, une région, un département, etc. de production connu ou probable, il est possible d'enregistrer *Lieu de production inconnu*.

Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.7.2.7 Changement dans le lieu de production

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.2.7*

Pour les instructions sur l'enregistrement d'un changement dans le lieu de production, voir [2.7.1.5](#).

2.7.3 Forme parallèle du lieu de production

▲ *Correspondance avec RDA : 2.7.3*

2.7.3.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.3.1*

Une **forme parallèle du lieu de production** est un lieu de production (voir [2.7.2.1](#)) dans une langue et/ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément Lieu de production.

2.7.3.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.3.2 – modification (suppression)*

Prendre les formes parallèles des lieux de production de la même source que celle du lieu de production (voir [2.7.2.2](#)).

2.7.3.3 Enregistrement des formes parallèles des lieux de production

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.3.3*

Enregistrer les formes parallèles du ou des lieux de production en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de production données sous [2.7.1](#).

EXEMPLE

Bâle

Lieu de production : Basel

2.7.3.3.1

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Les formes parallèles du ou des lieux de production sont facultatives.
Ne pas signaler les omissions.

2.7.3.3.2

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer la forme parallèle française du ou des lieux de production si elle figure sur la source d'information et si elle est jugée importante pour l'identification ou l'accès.

2.7.3.3.3

▼ *Correspondance avec RRDA : 2.7.3.3 – modification*

Si plus d'une forme parallèle du ou des lieux de production sont jugées importantes pour l'identification ou l'accès, enregistrer les noms dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

2.7.4 Nom du producteur

▲ *Correspondance avec RDA : 2.7.4*

2.7.4.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.4.1 – modification*

Le **nom du producteur** est le nom d'une personne, d'une famille ou d'une collectivité responsable de l'inscription matérielle, de l'enregistrement, de la fabrication, de la construction, etc. d'une ressource sous une forme non publiée.

Cas particuliers

Thèses

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Pour les thèses et autres travaux universitaires sous une forme non remaniée en vue d'une publication commerciale, où le nom du producteur est le nom du doctorant ou du candidat, il est inutile d'enregistrer le nom du producteur.

2.7.4.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.4.2*

Prendre les noms des producteurs des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- la même source que celle du titre propre ;
- une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

2.7.4.3 Enregistrement des noms des producteurs

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.4.3*

Enregistrer le nom du producteur en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de production données sous [2.7.1](#).

EXEMPLES

Société nationale des chemins de fer français

Nom du producteur pour un rapport d'instruction d'un projet de desserte par des trains à grande vitesse.

Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône

Observatoire de l'environnement et des territoires de l'autoroute A89

CETE Méditerranée

Pierre Gassman

Nom du producteur pour un retraitage photographique.

Si le nom tel que transcrit est connu pour être fictif ou nécessite des précisions, faire une note indiquant le nom réel, etc.

EXEMPLE

CETE

En note : CETE = Centre d'études techniques de l'équipement

Le producteur est une collectivité désignée par son sigle sur la source d'information.

2.7.4.4 Mention de fonction

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.4.4 – divergence*

Omettre tout mot ou toute expression figurant sur la source d'information qui indique la fonction de production exercée par une personne, famille ou collectivité.

Ajout facultatif

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.4.4 ajout facultatif – modification (reformulation)*

S'il est nécessaire d'expliciter la fonction d'une personne, famille ou collectivité enregistrée dans le sous-élément Nom du producteur, enregistrer tout mot ou toute expression indiquant cette fonction tel qu'il figure sur la source d'information ou ajouter un terme français indiquant la fonction.

Si cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même ou qu'elle n'est pas transcrite telle quelle, l'indiquer en la mettant entre crochets.

EXEMPLE

Bleu Iroise arsenal [producteur délégué]

SDMO [producteur]

Précision de la fonction de chaque producteur pour une vidéo d'entreprise.

2.7.4.5 Plus d'un producteur

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.4.5 – modification*

Si plus d'une personne, famille ou collectivité est mentionnée comme un producteur de la ressource, enregistrer les noms des producteurs dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

EXEMPLE

IRADES Lyon

CETE

CODRA

Plusieurs producteurs pour un rapport de recherche socio-économique.

2.7.4.6 Nom du producteur dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.4.6 – modification*

Si le nom du producteur figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer la forme qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer le nom dans la langue ou l'écriture qui figure en premier selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

2.7.4.7 Nom du producteur non disponible dans la ressource décrite

▲ *Correspondance avec RDA : 2.7.4.7 – divergence*

2.7.4.7.1 Producteur restitué de manière certaine

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Si la ressource décrite est une ressource non publiée dans laquelle aucun producteur n'est mentionné mais que celui-ci peut être identifié de manière certaine à partir d'autres sources (voir 2.2.4), enregistrer le nom du producteur restitué sous une forme correspondant à la date, la langue et/ou l'écriture de la ressource.

Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.
Indiquer en note la source d'information utilisée.

EXEMPLE

[Groupama]

En note : Producteur restitué d'après les informations fournies par le déposant

Nom du producteur restitué pour une vidéo d'entreprise.

2.7.4.7.2 Producteur restitué de manière incertaine

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Si la ressource décrite est une ressource non publiée dans laquelle aucun producteur n'est mentionné et que celui-ci peut être identifié avec une forte probabilité à partir d'autres sources ([voir 2.2.4](#)), enregistrer le nom du producteur probable suivi d'un point d'interrogation.

Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

Indiquer en note la source d'information utilisée.

2.7.4.7.3 Producteur non identifié

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.4.7 – modification*

Si aucun producteur n'est mentionné dans la ressource elle-même, il est possible d'enregistrer *producteur inconnu*.

Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.7.4.8 Changement dans le nom du producteur

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.4.8*

Pour les instructions sur l'enregistrement d'un changement dans le nom du producteur, voir [2.7.1.5](#).

2.7.5 Forme parallèle du nom du producteur

▲ Correspondance avec RDA : 2.7.5

2.7.5.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 2.7.5.1

Une **forme parallèle du nom du producteur** est un nom de producteur ([voir 2.7.4.1](#)) dans une langue et/ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément Nom du producteur.

2.7.5.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 2.7.5.2

Prendre les formes parallèles des noms des producteurs de la même source que celle du nom du producteur ([voir 2.7.4.2](#)).

2.7.5.3 Enregistrement des formes parallèles des noms des producteurs

▼ Correspondance avec RDA : 2.7.5.3

Enregistrer les formes parallèles des noms des producteurs en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de production données sous [2.7.1](#).

2.7.5.3.1

▼ Pas de correspondance avec RDA

Les formes parallèles du ou des noms des producteurs sont facultatives.
Ne pas signaler les omissions.

2.7.5.3.2

▼ Pas de correspondance avec RDA

Enregistrer la forme parallèle française du ou des noms des producteurs si elle figure sur la source d'information et si elle est jugée importante pour l'identification ou l'accès.

2.7.5.3.3

▼ Correspondance avec RDA : 2.7.5.3 – modification

S'il y a plus d'une forme parallèle du nom du producteur, enregistrer les noms dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

2.7.6 Date de production

▲ *Correspondance avec RDA : 2.7.6*

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.6 (2014/04) – modification*

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

La date de production est obligatoire pour les ressources produites sous une forme non publiée, à l'exception des ressources où une date de copyright est présente.

Si la date de production figure sur la source d'information dans plus d'un calendrier, seule la date du calendrier grégorien est requise.

2.7.6.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.6.1 – modification (précision)*

Une **date de production** est une date associée à l'inscription matérielle, l'enregistrement, la fabrication, la construction, etc. d'une ressource sous une forme non publiée. Elle est distincte de la date de production audiovisuelle (voir [Date de copyright](#)).

2.7.6.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.6.2 – divergence*

Prendre les dates de production des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- a) la même source que celle du titre propre ;
- b) une autre source dans la ressource elle-même ([voir 2.2.2](#)) ;
- c) une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

Pour les monographies en plusieurs parties et les publications en série, prendre la date de début et/ou la date de fin de production de la première et/ou de la dernière livraison ou partie ou d'une autre source.

Pour les ressources intégratrices, prendre la date de début et/ou la date de fin de production de la première et/ou la dernière itération ou d'une autre source.

2.7.6.3 Enregistrement de la date de production

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.6.3 (2014/04)*

Enregistrer la date de production en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de production données sous [2.7.1](#).

2.7.6.3.1 Dates exprimées en chiffres romains ou en toutes lettres

▼ *Correspondance avec RDA : 1.8.2 – modification (précision)*

Donner les dates en chiffres arabes.

Il est possible de préciser en note que la date figure sur la source d'information en chiffres romains ou en toutes lettres.

2.7.6.3.2 Dates précises

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer uniquement l'année, à l'exclusion du mois et du jour, sauf si ces précisions sont nécessaires à l'identification ou importantes pour les utilisateurs du catalogue.

EXEMPLES

30 mai 1920

Sur la source d'information : « Athènes, 30 mai 1920 ». **Date d'une lettre de Camille Saint-Saëns à Philippe Bellenot. Il existe plusieurs lettres entre ces deux correspondants datées de 1920.**

19 mars 1854

Date précise figurant sur un dessin représentant l'église de l'Oratoire au moment du percement de la rue de Rivoli à Paris.

2015

Date de soutenance d'une thèse. Il suffit d'indiquer l'année, sans autre précision.

2.7.6.3.3 Dates dans un calendrier différent du calendrier grégorien

▼ **Correspondance avec RDA : 2.7.6.3** (2014/04) – *modification*

Si la date qui figure dans la ressource est exprimée dans des calendriers différents, enregistrer ces dates selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des dates sur la source d'information.

Enregistrer obligatoirement la date du calendrier grégorien si elle est présente.

▼ **Correspondance avec RDA : 2.7.6.3 ajout facultatif** (2014/04)

Si la date qui figure dans la ressource ne correspond pas au calendrier grégorien, ajouter la ou les dates correspondantes du calendrier grégorien. Indiquer que l'information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

EXEMPLE

Thermidor [an] 8 [juillet 1800]

Le dessin est daté : « Thermidor 8 ». La date du calendrier grégorien a été ajoutée par le catalogueur.

2.7.6.3.4 Dates inexactes

▼ **Correspondance avec RDA : 2.7.6.3** (2014/04) – *divergence*

Si la date telle qu'elle figure dans la ressource est connue pour être fictive ou erronée, enregistrer cette date et ajouter entre crochets la date réelle.

Si nécessaire, donner une explication en note.

[2.7.6.4 Chronogrammes]

▲ **Correspondance avec RDA : 2.7.6.4** – *suppression*

2.7.6.5 Monographies en plusieurs parties, publications en série et ressources intégratrices

▲ **Correspondance avec RDA : 2.7.6.5**

2.7.6.5.1 Date de début

▼ **Correspondance avec RDA : 2.7.6.5** – *modification*

Si la première livraison, partie ou itération d'une monographie en plusieurs parties, d'une publication en série ou d'une ressource intégratrice est disponible, enregistrer la date de production de cette livraison, partie ou itération suivie d'un trait d'union, y compris dans le cas d'une ressource dont on ignore si elle continue de paraître ou non.

2.7.6.5.2 Date de fin

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.6.5*

Si la production de la ressource a cessé ou est terminée et que la première et la dernière livraisons, parties ou itérations sont disponibles, enregistrer les dates de production de ces livraisons, parties ou itérations reliées par un trait d'union.

Si la production de la ressource a cessé ou est terminée et que la dernière livraison, partie ou itération est disponible, mais non la première, enregistrer la date de production de la dernière livraison, partie ou itération précédée d'un trait d'union.

2.7.6.5.3 Production dans une même année

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.6.5 – modification*

Si l'année de production est la même pour toutes les livraisons, parties ou itérations, enregistrer uniquement cette année comme la date unique.

2.7.6.5.4 Date de mise à jour d'une ressource intégratrice

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.6.5*

Pour une ressource intégratrice, fournir la date de la dernière mise à jour si elle est jugée importante.

2.7.6.5.5 Description à partir d'une livraison, d'un numéro ou d'une partie intermédiaire

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.6.5 – modification*

Si la première et/ou la dernière livraison, partie ou itération n'est pas disponible, fournir une ou des dates approximatives en appliquant les instructions données sous [1.9.3](#).

2.7.6.6 Date de production non identifiée dans une ressource en une seule partie

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.6.6 – modification (reformulation)*

Si la ressource décrite ne porte pas de date de production, restituer la date ou la date approximative de production.

Appliquer les instructions sur les dates restituées données sous [1.9.3](#).

▼ *Correspondance avec RDA : 2.7.6.6 – modification*

Si la date ou une date approximative de production pour une ressource en une seule partie ne peut être déterminée de façon raisonnable, enregistrer *date de production inconnue*.

2.7.6.7 Recueils et collections

▲ *Correspondance avec RDA : 2.7.6.7 (2014/04) – suppression*

2.7.7 Date de production sous forme normalisée

▲ Pas de correspondance avec RDA

2.7.7.1 Champ d'application

Une **date de production sous forme normalisée** est une date associée à l'inscription matérielle, l'enregistrement, la fabrication, la construction, etc. d'une ressource sous une forme non publiée (voir [Date de production](#)), enregistrée selon la norme ISO 8601 *Représentation de la date et de l'heure*.

Une date de production sous forme normalisée peut être une date plus précise que la date transcrite dans l'élément Date de production, si l'on dispose de l'information à partir d'une source fiable.

2.7.7.2 Sources d'information

Prendre les dates de production sous forme normalisée des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- a) la même source que celle de la ou des dates de production (voir [2.7.6.2](#)) ;
- b) une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- c) une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

Pour les monographies en plusieurs parties et les publications en série, prendre la date de début et/ou la date de fin de production de la première et/ou de la dernière livraison ou partie publiée ou d'une autre source.

Pour les ressources intégratrices, prendre la date de début et/ou la date de fin de production de la première et/ou la dernière itération ou dans une autre source.

2.7.7.3 Enregistrement de la date de production sous forme normalisée

La date de production sous forme normalisée est facultative.

Enregistrer la date de production sous forme normalisée en appliquant les instructions sur les dates sous forme normalisée données sous [1.9.4](#).

Version archivée le 01/10/2023

2.8 Mention de publication

▲ *Correspondance avec RDA : 2.8*

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8 – modification (reformulation)*

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

Le lieu de publication et le nom de l'éditeur sont des éléments fondamentaux pour les ressources publiées.

La date de publication est obligatoire pour les ressources publiées :

- *lorsque la date de publication ou de dépôt légal est disponible ;*
- *lorsqu'aucune date ne peut s'y substituer.*

En l'absence de date de publication, une autre date (date de diffusion ou de distribution, date de copyright ou date de fabrication) correspondant à la mise à disposition de la ressource est obligatoire.

2.8.1 Instructions de base sur l'enregistrement des mentions de publication

▲ *Correspondance avec RDA : 2.8.1*

2.8.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.1.1 – modification (reformulation)*

Une **mention de publication** est une mention identifiant le ou les lieux de publication, le ou les éditeurs et la ou les dates de publication d'une ressource.

Les mentions de publication comprennent les mentions relatives à la publication, à la mise à disposition ou à l'émission d'une ressource.

Les mentions relatives à la production des ressources sous une forme non publiée en sont exclues. Pour le traitement de ces ressources, voir [2.7](#).

2.8.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.1.2 – modification (ajout)*

Pour le choix des sources d'information relatives aux mentions de publication voir les instructions sur les sous-éléments spécifiques d'une mention de publication, comme suit :

- a) pour le lieu de publication, voir 2.8.2.2 ;
- b) pour la forme parallèle du lieu de publication, voir 2.8.3.2 ;
- c) pour l'adresse complète de l'éditeur, voir 2.8.4.2 ;
- d) pour le nom de l'éditeur, voir 2.8.5.2 ;
- e) pour la forme parallèle du nom de l'éditeur, voir 2.8.6.2 ;
- f) pour la date de publication, voir 2.8.7.2 ;
- g) pour la date de publication sous forme normalisée, voir 2.8.8.2.

2.8.1.3 Plusieurs mentions de publication différentes

▲ *Correspondance avec RDA : 2.8.1.3 – modification de l'intitulé*

2.8.1.3.1 Fac-similés et reproductions

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.1.3 (2013/07) – modification (précision)*

Lors de la description d'un fac-similé ou d'une reproduction qui a une ou des mentions de publication relatives à la manifestation originale aussi bien qu'au fac-similé ou à la reproduction, enregistrer la ou les mentions de publication relatives au fac-similé ou à la reproduction.

Enregistrer toute mention de publication relative à la manifestation originale comme une mention de publication se rapportant à une manifestation en relation, sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

EXEMPLES

Journal de la liberté de la presse / par G. Babeuf. – [Reproduction en fac-similé]. – Paris : Éditions d'histoire sociale, 1966

Fac-similé de : ISSN 2016-8691 = Journal de la liberté de la presse

Lien vers la description de la manifestation originale, désignée par son identifiant.

Panorama des mathématiques pures : le choix bourbachique / Jean Dieudonné. – [Reproduction en fac-similé]. – Paris : Éditions Jacques Gabay, DL 2003

Fac-similé de : ISBN 2-04-010012-1

Lien vers la description de la manifestation originale, désignée par son identifiant.

Le théâtre des marionnettes / Maurice Sand ; préface de Christiane Sand. – [Reproduction en fac-similé]. – [Marseille] : Laffitte reprints, 1994

En note : *Fac-similé de* : Paris : Calmann Lévy, 1890

Note structurée.

Panorama des mathématiques pures : le choix bourbachique / Jean Dieudonné. – [Reproduction en fac-similé]. – Paris : Éditions Jacques Gabay, DL 2003

En note : *Fac-similé de* : [Second tirage corrigé]. – Paris : Gauthier-Villars, 1979. – ISBN 2-04-010012-1

Note structurée.

La vie parisienne : [album de planches] / Sem. – [Reproduction en fac-similé]. – [Paris] ([159 rue de Charenton, 75012 Paris]) : Association Sem, 2004

En note : *Fac-similé de* : planches de « La vie parisienne », 1916

Note textuelle.

Panorama des mathématiques pures : le choix bourbachique / Jean Dieudonné. – [Reproduction en fac-similé]. – Paris : Éditions Jacques Gabay, DL 2003

En note : Réimpression autorisée du second tirage publié par Gauthier-Villars en 1979 (verso de la page de titre)

Note textuelle.

2.8.1.3.2 Reproductions à la demande

▼ **Pas de correspondance avec RDA : précision**

Lors de la description d'une reproduction à la demande qui présente uniquement une ou des mentions de publication relatives à la manifestation originale, restituer la mention de publication relative à la reproduction. Indiquer que cette information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

Enregistrer toute mention de publication relative à la manifestation originale comme une mention de publication se rapportant à une manifestation en relation, sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

EXEMPLE

La Seine. I, Le Bassin parisien aux âges antéhistoriques / par E. Belgrand,... – [Reproduction en fac-similé]. – [Paris] : Hachette : Bibliothèque nationale de France, [2013].

En note : *Fac-similé de* : Deuxième édition. – Paris : Imprimerie nationale, 1883

Note structurée. La date de parution a été restituée d'après le site <http://www.hachettebnf.fr/>. Les noms des éditeurs sont présents sur la couverture.

2.8.1.3.3 Rééditions

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Lors de la description d'un livre réédité sous une autre présentation, notamment en format de poche ou en « livre club », enregistrer la mention de publication relative à la ressource décrite.

Ne pas enregistrer la mention de publication originale, bien qu'elle figure parfois sur la source principale d'information.

EXEMPLES

The baronial opposition to Edward II, its character and policy: a study in administrative history / by James Conway Davies,.... – Cambridge, [England] : Cambridge university press, 2014. – ISBN 978-1-107-66695-5

Nouvelle édition en 2014 d'un ouvrage publié pour la première fois en 1918 par le même éditeur. La page de titre reproduit la page de titre de la première édition avec la mention de publication originale. Au verso de la page de titre : « First published 1918 » et « First paperback edition 2014 ».

Rien ne s'oppose à la nuit : roman / Delphine de Vigan. – Paris : Librairie générale française, impr. 2012. – ISBN 978-2-253-16426-5

Réédition en poche. La page de titre reproduit la page de titre de la première édition et indique comme nom d'éditeur « JC Lattès ».

2.8.1.4 Enregistrement des mentions de publication

▼ *Correspondance : 2.8.1.4 (2014/04)*

Enregistrer une ou des mentions de publication pour toute ressource publiée.

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Si la mention de publication est formulée sous forme de phrase, ne retenir que les éléments indispensables si cela ne modifie pas la forme grammaticale trouvée sur la source d'information.

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.1.4 (2014/04)*

Transcrire les lieux de publication et les noms des éditeurs sous la forme où ils figurent sur la source d'information.

Appliquer les recommandations générales de transcription données sous [1.7](#).

Enregistrer les dates de publication sous la forme où elles figurent sur la source d'information.

Appliquer les recommandations générales de transcription des mots qui ne sont pas des nombres données sous [1.7](#).

Appliquer les recommandations générales sur les nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres données sous [1.8](#).

Appliquer les recommandations générales sur les dates exprimées en chiffres ou en toutes lettres données sous [1.9](#).

2.8.1.5 Enregistrement des changements dans les mentions de publication

2.8.1.5.1 Monographies en plusieurs parties

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.1.5.1 (2014/04) – modification (reformulation)*

Si une partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties présente un changement dans le lieu de publication, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom de lieu, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

Si une partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties présente un changement dans le nom de l'éditeur ou un nom d'éditeur différent, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom de l'éditeur, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

EXEMPLE

Carte de l'Afrique à l'échelle de 1:2 000 000 / dressée et dessinée par Régnauld de Lannoy de Bissy. – [Paris] : Dépôt de la guerre, 1881-1905

En note : Le Dépôt de la guerre devient le Service géographique de l'armée en 1887

Pour une carte publiée en 63 feuilles. Le changement de nom de l'éditeur est important pour l'identification.

2.8.1.5.2 Publications en série

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.1.5.2 (2014/04) – modification (reformulation)*

Si une livraison ou une partie ultérieure d'une publication en série présente un changement dans le lieu de publication, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom de lieu, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

EXEMPLES

Plan guide / Blay. – Paris : Blay, 1969-1994

En note : Les Éditions Blay situées à Paris changent d'adresse en 1990 pour Charenton-le-Pont puis en 1992 pour Montreuil-sous-Bois

Le feu : revue mensuelle : littérature, art, science / directeur Emile Sicard. – Marseille : [éditeur inconnu], 1905-[1943 ?]

En note : Le lieu de publication varie fréquemment

Si une livraison ou une partie ultérieure d'une publication en série présente un changement dans le nom de l'éditeur ou un nom d'éditeur différent, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom de l'éditeur, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

EXEMPLE

L'arc : cahiers méditerranéens paraissant quatre fois l'an / directeur Stéphane Cordier. – Aix-en-Provence : L'arc, 1958-1986.

En note : Le Revest-Saint-Martin : Éditions Le Jas, 1983-1986

Changement d'éditeur jugé important pour l'identification et signalé en note, avec la période concernée.

2.8.1.5.3 Ressources intégratrices

▼ Correspondance avec RDA : 2.8.1.5.3 (2014/04) – divergence

Si une itération ultérieure d'une ressource intégratrice présente un changement dans le lieu de publication, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

Si une itération ultérieure d'une ressource intégratrice présente un changement dans le nom de l'éditeur ou un nom d'éditeur différent, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

Version archivée le 01/10/2023

2.8.2 Lieu de publication

▲ *Correspondance avec RDA* : [2.8.2](#)

▼ *Correspondance avec RDA* : [2.8.2](#) – *précision*

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

Cet élément est obligatoire pour les ressources publiées.

Si plus d'un lieu de publication figure sur la source d'information, seul le premier est requis.

2.8.2.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA* : [2.8.2.1](#)

Un **lieu de publication** est un lieu associé à la publication, la mise à disposition ou l'émission d'une ressource.

▼ *Pas de correspondance avec RDA* : *ISBD 4.1.1*

C'est généralement le lieu associé sur la source d'information au nom de l'éditeur responsable de la publication, de la mise à disposition ou de l'émission d'une ressource.

Si des lieux de nature différente sont associés au nom de l'éditeur (siège social, bureau de vente, etc.), privilégier le lieu correspondant au siège social.

Si aucun nom d'éditeur ne figure sur la ressource, c'est le lieu où la ressource a été publiée, mise à disposition ou émise.

2.8.2.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA* : [2.8.2.2](#)

Prendre les lieux de publication des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- la même source que celle du nom de l'éditeur (voir [2.8.5.2](#)) ;
- une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

2.8.2.3 Enregistrement du lieu de publication

▼ *Correspondance avec RDA* : [2.8.2.3](#)

Enregistrer le lieu de publication en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de publication données sous [2.8.1](#).

EXEMPLES

Köln
Lugduni Batavorum
Den Haag
Christiania
Mpls
Santiago
Frankfurt am Main
Torino
Arles

Paris

Le Puy-en-Velay

La Rochelle

La source porte : « Rumeur des âges 6, rue des Templiers à La Rochelle ».

▼ **Correspondance avec RDA : 2.8.2.3** – déplacement

Inclure toute préposition figurant avec le nom de lieu qui est nécessaire pour comprendre la signification de la mention.

EXEMPLES

V Praze

Au nominatif, la forme du nom est : « Praha ».

Au Havre

La contraction de l'article initial du nom de lieu avec la préposition impose le maintien de cette dernière sous cette forme. La forme courante du nom est : « Le Havre ».

▼ **Correspondance avec RDA : 2.8.2.3** – déplacement

Inclure à la fois le nom de la localité (ville, municipalité, etc.) et le nom de la ou des divisions administratives plus vastes (département, région, province, État, etc. et/ou pays) s'ils sont présents sur la source d'information.

EXEMPLES

Westport, Connecticut

Wellington, New Zealand

Tolworth, England

Carbondale, Ill.

Taunton, Somerset

Aldershot, Hampshire, England

Burlington, VT, USA

Bazas (Gironde)

Précision du département après le nom de la localité transcrit tel qu'il figure sur la source d'information, entre parenthèses selon l'usage typographique français.

Ajout facultatif

▼ **Correspondance avec RDA : 2.8.2.3** – modification (reformulation)

Préciser le nom de la localité par une mention de la ou des divisions administratives plus vastes (département, région, province, État, etc., etc. et/ou pays) si cette mention est nécessaire pour l'identification ou l'accès (par exemple pour distinguer des lieux portant le même nom).

Donner cette mention dans la langue de la source d'information.

Indiquer que cette information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

EXEMPLES

Dublin [Ireland]
Dublin [Ohio]

Santiago [Chile]

London [Ontario]

Cambridge [England]

New Haven [Connecticut]

Saint-Denis [La Réunion]
Saint-Denis [Seine-Saint-Denis]

Véron [Yonne]

▼ Correspondance avec RDA : 2.8.2.3

Si le nom de lieu tel que transcrit est connu pour être fictif ou nécessite des précisions, faire une note indiquant le nom de lieu réel, etc.

EXEMPLES

Christiania
En note : Autre nom de la ville d'Oslo.

Rijsel
En note : Forme flamande de la ville de Lille.

Dublin
En note : En fait publié à Belfast.

London
En note : Publié à Agen.

2.8.2.4 Plus d'un lieu de publication

▼ Correspondance avec RDA : 2.8.2.4 – modification

Si plus d'un lieu de publication est mentionné sur la source d'information, enregistrer les noms de lieu selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

EXEMPLES

Ann Arbor, Mich.
Tylers Green, Buckinghamshire

Toronto
Buffalo
London

Lanham, Maryland
Toronto
Oxford

London, UK
Lawrence, KS, USA

Kassel
Basel
London
New York
Prag

Toronto
Montréal

Sur la source d'information : « Montréal, Toronto ». **Toronto est mis en évidence par la typographie.**

London
New York
Sydney

Sur la source d'information : « New York, London, Sydney ». **London est mis en évidence par la typographie.**

Lille
Rennes

2.8.2.4.1

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.4 – modification*

Si plus d'un lieu de publication est mentionné sur la source d'information, le premier lieu de publication selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information est obligatoire.

EXEMPLES

Toronto

Paris

Les lieux suivants sont facultatifs sauf dans le cas mentionné en [2.8.2.4.2](#).

Ajout facultatif

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Il est possible d'indiquer l'omission des autres lieux de publication en utilisant l'abréviation « etc. » mise entre crochets.

EXEMPLES

Paris [etc.]

Sur la source d'information : « Paris – Louvain – Walpole, Ma. ».

Paris [etc.]

Sur la source d'information : « Paris, Berlin, Heidelberg, New York, Hong Kong, Londres, Milan, Tokyo ». **Chaque ville apparaît sur une ligne différente sur la source d'information.**

2.8.2.4.2

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Si plus d'un lieu de publication est mentionné sur la source d'information et que le premier lieu de publication est à l'étranger, mais qu'une ville française est mentionnée sur la source d'information, enregistrer aussi la ville française.

EXEMPLES

Neuchâtel
Paris

Louvain
Paris [etc.]

Sur la source d'information : « Louvain - Paris – Dudley, Ma. ».

2.8.2.4.3

▼ **Correspondance avec RDA :** **2.8.2.4** – *modification*

S'il y a plus d'un éditeur et plus d'un lieu associés à un ou à plusieurs d'entre eux, enregistrer les noms de lieu associés à chaque éditeur en appliquant les instructions données sous [2.8.2.4.1](#).

2.8.2.5 Lieu de publication dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ **Correspondance avec RDA :** **2.8.2.5**

Si le lieu de publication figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer la forme qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer le nom de lieu dans la langue ou l'écriture qui figure en premier.

EXEMPLE

Genf

Le titre propre est en allemand. La source indique également comme lieu de publication : « Genève ».

2.8.2.6 Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite

▼ **Correspondance avec RDA :** **2.8.2.6** – *modification (reformulation)*

Si le lieu de publication n'est pas mentionné dans la ressource, fournir le lieu de publication ou le lieu de publication probable selon les instructions données sous [2.8.2.6.1](#) (lieu connu), [2.8.2.6.2](#) (lieu probable), [2.8.2.6.3](#) (pays, province, État, région, département, etc. connu) ou [2.8.2.6.4](#) (pays, province, État, région, département, etc. probable) par ordre de préférence. Indiquer que l'information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.8.2.6.1 Lieu de publication connu

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.2.6.1 – précision*

Si le lieu de publication est connu, fournir le nom de la localité (ville, municipalité, etc.). Inclure le nom de la division administrative plus vaste s'il est nécessaire à l'identification. Indiquer que le lieu de publication a été restitué d'une source autre que la ressource elle-même en le mettant entre crochets.

EXEMPLE

[Paris]

Nom de l'éditeur : Gallimard

Le lieu de publication n'est pas mentionné dans la ressource, mais il est connu.

2.8.2.6.2 Lieu de publication probable

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.2.6.2 – précision*

Si le lieu de publication est incertain, fournir le nom de la localité de publication probable. Inclure le nom de la division administrative plus vaste s'il est nécessaire à l'identification. Indiquer que le lieu de publication a été restitué d'une source autre que la ressource elle-même en le mettant entre crochets.

Si seul le nom de la localité est fourni, le faire suivre d'un point d'interrogation.

EXEMPLE

[Munich ?]

Si le nom de la division administrative plus vaste est inclus et que le lieu de publication est connu pour relever de cette division administrative, mais que le nom de la localité est incertain, ajouter un point d'interrogation à la suite du nom de la localité probable.

EXEMPLE

[Lake Placid ?, New York]

Si le nom de la division administrative plus vaste est inclus et que l'incertitude porte sur l'ensemble, ajouter un point d'interrogation à la suite du nom de la juridiction plus vaste.

EXEMPLES

[Portland, Maine ?]

[Vienne, Isère ?]

2.8.2.6.3 Pays, province, État, région, département, etc. de publication connu

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.2.6.3 – précision*

Si le pays, la province, l'État, la région, le département, etc. de publication est connu, fournir ce nom.

Indiquer la division administrative la plus précise connue.

EXEMPLE

[Canada]

2.8.2.6.4 Pays, province, État, région, département, etc. de publication probable

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.2.6.4 – précision*

Si le pays, la province, l'État, la région, le département, etc. de publication est incertain, fournir le nom du pays, de la province, de l'État, la région, le département, etc. de publication probable suivi d'un point d'interrogation, en privilégiant la division administrative la plus précise probable.

EXEMPLES

[Belgique ?]

[France ?]

[Haïti ?]

2.8.2.6.5 Pays, province, État, région, département, etc. de publication non identifié

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.2.6 – déplacement et modification*

S'il n'est pas possible de déterminer une localité de publication connue ou probable, ni un pays, une province, un État, une région, un département, etc. de publication connu ou probable, enregistrer *Lieu de publication inconnu*.

Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.8.2.7 Lieu de publication non fourni

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Dans le cas de récupération de métadonnées, soit en provenance d'un distributeur ou de l'éditeur (flux ONIX par exemple), soit dans les cas de conversion rétrospective, si le lieu de publication n'est pas fourni, enregistrer *Lieu de publication non disponible*.

Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.8.2.8 Changement dans le lieu de publication

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.2.7*

Pour les instructions sur l'enregistrement d'un changement dans le lieu de publication, voir [2.8.1.5](#).

2.8.3 Forme parallèle du lieu de publication

▲ *Correspondance avec RDA : 2.8.3*

2.8.3.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.3.1*

Une **forme parallèle du lieu de publication** est un lieu de publication (voir [2.8.2.1](#)) dans une langue et/ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément Lieu de publication.

2.8.3.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.3.2 – modification*

Prendre les formes parallèles des lieux de publication de la même source que celle du lieu de publication (voir [2.8.2.2](#)).

2.8.3.3 Enregistrement des formes parallèles des lieux de publication

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.3.3*

Enregistrer les formes parallèles du ou des lieux de publication en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de publication données sous [2.8.1](#).

EXEMPLE

Beijing

Lieu de publication : 北京

2.8.3.3.1

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Les formes parallèles du ou des lieux de publication sont facultatives.
Ne pas signaler les omissions.

2.8.3.3.2

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer la forme parallèle française du ou des lieux de publication si elle figure sur la source d'information et si elle est jugée importante pour l'identification ou l'accès.

EXEMPLES

Genève

Lieu de publication : Genf

Bruxelles

Lieu de publication : Brussel

2.8.3.3.3

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.3.3 – modification*

S'il y a plus d'une forme parallèle du ou des lieux de publication, enregistrer les noms dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

2.8.4 Adresse complète de l'éditeur

▲ *Correspondance avec RDA : 2.8.2.3 ajout facultatif - modification*

2.8.4.1 Champ d'application

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Une **adresse complète de l'éditeur** est une adresse qui précise le lieu de publication. Elle inclut le nom de la ville.

2.8.4.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.2.2*

Prendre l'adresse complète de l'éditeur des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- la même source que celle du nom de l'éditeur (voir [2.8.5.2](#)) ;
- une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

2.8.4.3 Enregistrement de l'adresse complète de l'éditeur

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.2.3 ajout facultatif – modification (reformulation)*

Préciser le lieu de publication par la mention de l'adresse complète de l'éditeur si celle-ci est jugée importante pour l'identification, par exemple quand elle permet de déduire le lieu de publication, de restituer le nom de l'éditeur ou d'estimer la date de publication.

Si l'éditeur est un éditeur occasionnel ou peu connu et que ses coordonnées sont jugées utiles pour l'acquisition ou l'accès, voir l'élément [4.3 : Coordonnées de l'éditeur, du diffuseur ou du distributeur, etc.](#)

Enregistrer l'adresse complète de l'éditeur en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de publication données sous [2.8.1](#).

Si cette information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même, l'indiquer en la mettant entre crochets.

EXEMPLES

146 r. Rivoli et 41 r. Vivienne, [Paris]

Lieu de publication : [Paris]

Lieu de publication déduit de l'adresse figurant sur l'estampe.

115 boulevard Sébastopol, Paris

Lieu de publication : Paris

Nom de l'éditeur : [Glück]

Nom de l'éditeur restitué d'après l'adresse figurant sur l'estampe.

2.8.5 Nom de l'éditeur

▲ *Correspondance avec RDA* : [2.8.4](#)

▼ *Correspondance avec RDA* : [2.8.4](#) – précision

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

Cet élément est obligatoire pour les ressources publiées.

Si plus d'un nom d'éditeur figure sur la source d'information, seul le premier est requis.

2.8.5.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA* : [2.8.4.1](#)

Un **nom d'éditeur** est le nom d'une personne, d'une famille ou d'une collectivité responsable de la publication, de la mise à disposition ou de l'émission d'une ressource.

▼ *Pas de correspondance avec RDA* : ISBD 4.2.1

N'est pas considéré comme un nom d'éditeur un nom de marque accompagnant le nom d'un éditeur ou d'une société de production sur des ressources telles que disques, cassettes, etc. Cette mention peut correspondre à un titre de collection ou bien faire partie d'un identifiant si elle est accompagnée d'un numéro de catalogue.

2.8.5.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA* : [2.8.4.2](#)

Prendre les noms des éditeurs des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- la même source que celle du titre propre ;
- une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

2.8.5.3 Enregistrement des noms des éditeurs

▼ *Correspondance avec RDA* : [2.8.4.3](#)

Enregistrer le nom de l'éditeur en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de publication données sous [2.8.1](#).

EXEMPLES

Oxford University Press

World Health Organization

Nom d'éditeur transcrit selon la pratique anglo-saxonne.

University of Leeds, Dept. of Spanish
« Dept. » **est abrégé sur la source.**

Bridge records, Inc.

Nom d'éditeur transcrit selon la pratique française. La source porte : « Bridge Records, Inc. ».

John Lane, the Bodley Head

Institut géographique national

A. Hébert

Supraphon

Sygma

Tactus

Educational productions

Nom d'éditeur transcrit selon la pratique française. La source porte : « Educational Productions ».

Public works and government services Canada

Nom d'éditeur transcrit selon la pratique française. La source porte : « Public Works and Government Services Canada ».

Fromageries Bel

Fédération française de course d'orientation

AFNOR

Unesco

Dictionnaires Le Robert

Presses de la Cité

Éditions du Seuil

les Éditions du Cerf

Nom de l'éditeur transcrit selon les règles en usage à la BnF. La source porte : « LES ÉDITIONS DU CERF ».

l'École des loisirs

Nom de l'éditeur transcrit selon les règles en usage à la BnF. La source porte : « l'école des loisirs ».

le Genévrier

Nom de l'éditeur transcrit selon les règles en usage à la BnF. La source porte : « Le Genévrier ».

Éditions La Guerre

K.G. Saur

Albin Michel

Honoré Champion éditeur

Éditions Philippe Picquier

Librairie philosophique J. Vrin

Actes Sud, Hubert Nyssen éditeur

Nom de l'éditeur tel qu'il figure sur une ressource publiée en 1991.

Actes Sud

Nom de l'éditeur tel qu'il figure sur une ressource publiée en 2014.

Éditions Cahiers d'art SARL

Heugel & Cie

La source porte : « AU MÉNESTREL, rue Vivienne 2bis, Paris. Heugel & Cie ». **L'enseigne qui est associée sur la source à l'adresse complète de l'éditeur n'est pas transcrite.**

maison A. Meissonnier Heugel succés^r

La source porte : « À Paris, au Ménestrel, 2bis rue Vivienne » et à la ligne « maison A. Meissonnier Heugel succés^r ». **La raison sociale de l'éditeur est transcrite telle quelle, associant les noms de l'ancien propriétaire et de son successeur.**

Association pour la recherche sur l'Occupation et la Résistance en Morvan, ARORM

Si le nom de l'éditeur est accompagné d'un logo ou d'une fantaisie graphique, ne transcrire que le nom de l'éditeur.

EXEMPLES

Éditions Sutton

La source porte : « ES Editions Sutton ». **Le nom de l'éditeur est précédé sur la source d'une fantaisie graphique sur les initiales du nom.**

Presses universitaires de Rennes

La source porte : « PUR Presses universitaires de Rennes ». « PUR » **apparaît uniquement sous forme de marque graphique sur le document et n'est donc pas transcrit.**

Si le nom de l'éditeur figure sur la source uniquement sous la forme d'un sigle, faire une note pour donner la forme développée du nom, sauf s'il s'agit d'un éditeur connu sous son sigle. Toutefois, cette note n'est pas nécessaire si la forme développée figure dans un autre élément de la description.

Si le nom tel que transcrit est connu pour être fictif ou nécessite des précisions, faire une note indiquant le nom réel, etc.

EXEMPLES

PUL

En note : PUL = Presses universitaires de Lille

Le sigle PUL peut désigner plusieurs presses universitaires.

IISMM

En note : IISMM = Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman

Le sigle ne correspond pas à une collectivité spécialisée dans l'édition.

M'O

En note : M'O = Musée d'Orsay

Pour une affiche. Seul le sigle figure sur l'affiche.

2.8.5.4 Mention de fonction

▼ **Correspondance avec RDA : 2.8.4.4** – modification (reformulation)

Enregistrer, tel qu'il figure sur la source d'information, tout mot ou expression indiquant la fonction, autre que celle de publication, exercée par une personne, une famille ou une collectivité.

EXEMPLES

SAGE Publications on behalf of McGill University

Sur la source d'information : « Published by SAGE Publications on behalf of McGill University ».

In Kommission by O. Harrassowitz

pour l'Institut national de recherche pédagogique par Economica

Sur la source d'information : « publié pour l'Institut national de recherche pédagogique par Economica ».

Ajout facultatif

▼ *Correspondance* : **2.8.4.4 ajout facultatif** – *modification (reformulation)*

Si la fonction d'une personne, famille ou collectivité enregistrée dans le sous-élément Nom de l'éditeur n'est pas mentionnée de façon explicite ou que la fonction n'est pas évidente d'après le contexte, ajouter un terme indiquant la fonction.
Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.8.5.5 Plus d'un éditeur

▼ *Correspondance avec RDA* : **2.8.4.5** – *modification*

Si plus d'une personne, famille ou collectivité est mentionnée comme éditeur de la ressource, enregistrer les noms des éditeurs dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

EXEMPLES

McClelland and Stewart
World Crafts Council

Gauthier-Villars
University of Chicago Press

Dutton
Clarke, Irwin

Baedeker
Allen & Unwin

Institut géographique national
Éditions Parc des Volcans

Éditions Est-Ouest internationales
Éditions Unesco

le Centurion
Desclée de Brouwer
Éditions du Cerf

Karthala
IREMAM

Presses universitaires de Rennes
Éditions Quart Monde

Commission de la carte géologique du monde
Unesco

2.8.5.5.1

▼ *Correspondance avec RDA* : **2.8.4** – *modification*

Si plus d'une personne, famille ou collectivité est mentionnée comme éditeur de la ressource, le premier nom d'éditeur selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information est obligatoire.

EXEMPLES

Institut géographique national

Éditions Est-Ouest internationales

le Centurion

Les noms suivants sont facultatifs sauf dans les cas mentionnés en [2.8.5.5.2](#) ou [2.8.5.5.3](#).

Ajout facultatif

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Il est possible d'indiquer l'omission des autres noms des éditeurs en résumant en français ce qui a été omis. Indiquer que cette mention a été introduite par le catalogueur en remplacement des noms des éditeurs omis en la mettant entre crochets.

EXEMPLE

le Centurion [avec 2 autres éditeurs]

Sur la source d'information : « Le Centurion, Desclée De Brouwer, Éditions du Cerf ».

2.8.5.5.2

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Si plus d'une personne, famille ou collectivité est mentionnée comme éditeur de la ressource, mais que la ressource ne porte qu'un seul ISBN ou un seul ISMN, enregistrer aussi le nom de l'éditeur correspondant à l'identifiant.

EXEMPLE

IISMM
Karthala

Sur la source d'information, « IISMM » vient en tête mais l'ISBN 978-2-8111-0790-1 correspond à Karthala.

2.8.5.5.3

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Si plus d'une personne, famille ou collectivité est mentionnée comme éditeur de la ressource et que le premier nom d'éditeur est celui d'un éditeur étranger, mais qu'un éditeur français est mentionné sur la source d'information, enregistrer aussi le nom de l'éditeur français.

EXEMPLES

University of Exeter press
Presses universitaires de Bordeaux

Yale university press
Presses universitaires de France

Academia
L'Harmattan

Academia est un éditeur belge dont le siège social est à Louvain-la-Neuve.

2.8.5.6 Nom de l'éditeur dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.4.6 – modification*

Si le nom d'un éditeur figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer la forme qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer le nom dans la langue ou l'écriture qui figure en premier selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

EXEMPLES

Éditions du Peuple

Le titre propre est en français. Le nom de l'éditeur figure également en anglais.

Health Canada, Pest Management Regulatory Agency

Le titre propre est en anglais. Le nom de l'éditeur figure également en français.

中国地图出版社

Le titre propre est en chinois. Le nom de l'éditeur figure également en anglais.

2.8.5.7 Nom de l'éditeur non disponible dans la ressource décrite

▲ *Correspondance avec RDA : 2.8.4.7 – modification de l'intitulé*

2.8.5.7.1 Éditeur restitué de manière certaine

▼ *Pas de correspondance avec RDA : ISBD 4.2.9*

Si la ressource décrite est une ressource publiée dans laquelle aucun éditeur n'est mentionné mais que celui-ci peut être identifié de manière certaine à partir d'autres sources (voir [2.2.4](#)), enregistrer le nom de l'éditeur restitué sous une forme correspondant à la date, la langue et/ou l'écriture de la ressource. Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets. Indiquer en note la source d'information utilisée.

2.8.5.7.2 Éditeur restitué de manière incertaine

▼ *Pas de correspondance avec RDA : ISBD 4.2.9*

Si la ressource décrite est une ressource publiée dans laquelle aucun éditeur n'est mentionné et que celui-ci peut être identifié avec une forte probabilité à partir d'autres sources (voir [2.2.4](#)), enregistrer le nom de l'éditeur probable suivi d'un point d'interrogation. Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets. Indiquer en note la source d'information utilisée.

2.8.5.7.3 Éditeur non identifié

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.4.7 – modification*

Si la ressource décrite est une ressource publiée dans laquelle aucun éditeur n'est mentionné et que celui-ci ne peut pas être identifié à partir d'autres sources (voir [2.2.4](#)), enregistrer *éditeur inconnu*. Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.8.5.8 Nom de l'éditeur non fourni

▼ Pas de correspondance avec RDA

Dans le cas de récupération de métadonnées, soit en provenance d'un distributeur ou de l'éditeur (flux ONIX par exemple), soit dans les cas de conversion rétrospective, si le nom de l'éditeur n'est pas fourni, enregistrer *nom de l'éditeur non disponible*.

Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.8.5.9 Changement dans le nom de l'éditeur

▼ Correspondance avec RDA : 2.8.4.8

Pour les instructions sur l'enregistrement d'un changement dans le nom de l'éditeur, voir [2.8.1.5](#).

Version archivée le 01/10/2023

2.8.6 Forme parallèle du nom de l'éditeur

▲ *Correspondance avec RDA : 2.8.5*

2.8.6.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.5.1*

Une **forme parallèle du nom de l'éditeur** est un nom de l'éditeur (voir [2.8.5.1](#)) dans une langue et/ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément Nom de l'éditeur.

2.8.6.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.5.2 – modification (suppression)*

Prendre les formes parallèles des noms des éditeurs de la même source que celle du nom de l'éditeur (voir [2.8.5.2](#)).

2.8.6.3 Enregistrement des formes parallèles des noms des éditeurs

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.5.3*

Enregistrer les formes parallèles du ou des noms des éditeurs en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de publication données sous [2.8.1](#).

EXEMPLES

National Gallery of Canada for the Corporation of the National Museums of Canada
Nom de l'éditeur : Galerie nationale du Canada pour la Corporation des musées nationaux du Canada

Polnischer Musikverlag
Nom de l'éditeur : Polskie wydawnictwo muzyczne

SinoMaps
Nom de l'éditeur : 中国地图出版社

2.8.6.3.1

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Les formes parallèles du ou des noms des éditeurs sont facultatives.
Ne pas signaler les omissions.

2.8.6.3.2

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer la forme parallèle française du ou des noms des éditeurs si elle figure sur la source d'information et si elle est jugée importante pour l'identification ou l'accès.

EXEMPLES

Office fédéral de la statistique
Nom de l'éditeur : Bundesamt für Statistik

Bibliothèque royale de Belgique
Nom de l'éditeur : Koninklijke Bibliotheek van België

Presses universitaires d'Orléans
Nom de l'éditeur : University press of Orleans

2.8.6.3.3

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.5.3 – modification*

S'il y a plus d'une forme parallèle du ou des noms des éditeurs, enregistrer les noms dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

Version archivée le 01/10/2023

2.8.7 Date de publication

▲ *Correspondance avec RDA : 2.8.6*

▼ *Correspondance : 2.8.6 (2014/04) – modification*

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

La date de publication est obligatoire pour les ressources publiées :

- *lorsque la date de publication ou de dépôt légal est disponible ;*
- *lorsqu'aucune date ne peut s'y substituer.*

En l'absence de date de publication, une autre date (date de diffusion ou de distribution, date de copyright ou date de fabrication) correspondant à la mise à disposition de la ressource est obligatoire.

2.8.7.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.6.1 – modification (précision et ajout)*

Une **date de publication** est une date associée à la publication, à la mise à disposition ou à l'émission d'une ressource.

Ne sont pas considérées comme dates de publication, une date de protection ou une date de copyright, même si dans certains cas elles peuvent en tenir lieu.

2.8.7.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.6.2*

Prendre les dates de publication des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- a) la même source que celle du titre propre ;
- b) une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- c) une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

Pour les monographies en plusieurs parties et les publications en série, prendre la date de début et/ou la date de fin de publication de la première et/ou de la dernière livraison ou partie publiée ou d'une autre source.

Pour les ressources intégratrices, prendre la date de début et/ou la date de fin de publication de la première et/ou la dernière itération ou d'une autre source.

2.8.7.3 Enregistrement de la date de publication

▼ *Correspondance avec RDA : 2.8.6.3 (2014/04)*

Enregistrer la date de publication en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de publication données sous [2.8.1](#).

2.8.7.3.1 Dates exprimées en chiffres romains ou en toutes lettres

▼ *Correspondance avec RDA : 1.8.2 – modification (précision)*

Donner les dates en chiffres arabes.

Il est possible de préciser en note que la date figure sur la source d'information en chiffres romains ou en toutes lettres.

EXEMPLE

2013

Sur la source d'information : « MMXIII ».

2.8.7.3.2 Dates précises

▼ Pas de correspondance avec RDA

Enregistrer uniquement l'année, à l'exclusion du mois et du jour, sauf si ces précisions sont nécessaires à l'identification ou importantes pour les utilisateurs du catalogue.

2.8.7.3.3 Dates dans un calendrier différent du calendrier grégorien

▼ Correspondance avec RDA : 2.8.6.3 (2014/04) – modification

Si la date qui figure dans la ressource est exprimée dans des calendriers différents, enregistrer ces dates selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des dates sur la source d'information.

Enregistrer obligatoirement la date du calendrier grégorien si elle est présente.

EXEMPLE

5772

2012

La date de publication figure à la fois dans les calendriers juif et grégorien.

▼ Correspondance avec RDA : 2.8.6.3 (2014/04) ajout facultatif

Si la date qui figure dans la ressource ne correspond pas au calendrier grégorien, ajouter la ou les dates correspondantes du calendrier grégorien. Indiquer que l'information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

EXEMPLES

4308 [1975]

Minguo 28 [1939]

5730 [1969 ou 1970]

Heisei 1 [1989]

anno 18 [1939]

2.8.7.3.4 Dates inexactes

▼ Correspondance avec RDA : 2.8.6.3 (2014/04) – divergence

Si la date telle qu'elle figure dans la ressource est connue pour être fictive ou erronée, enregistrer cette date et ajouter entre crochets la date réelle.

Si nécessaire, donner une explication en note.

[2.8.7.4 Chronogrammes]

▲ Correspondance avec RDA : 2.8.6.4 – suppression

2.8.7.5 Monographies en plusieurs parties, publications en série et ressources intégratrices

▲ Correspondance avec RDA : 2.8.6.5

2.8.7.5.1 Date de début

▼ Correspondance avec RDA : 2.8.6.5 – modification

Si la première livraison, partie ou itération d'une monographie en plusieurs parties, d'une publication en série ou d'une ressource intégratrice est disponible, enregistrer la date de publication de cette livraison, partie ou itération suivie d'un trait d'union, y compris dans le cas d'une ressource dont on ignore si elle continue de paraître ou non.

2.8.7.5.2 Date de fin

▼ Correspondance avec RDA : 2.8.6.5

Si la publication de la ressource a cessé ou est terminée et que la première et la dernière livraisons, parties ou itérations sont disponibles, enregistrer les dates de publication de ces livraisons, parties ou itérations reliées par un trait d'union.

Si la publication de la ressource a cessé ou est terminée et que la dernière livraison, partie ou itération est disponible, mais non la première, enregistrer la date de publication de la dernière livraison, partie ou itération précédée d'un trait d'union.

2.8.7.5.3 Publication dans une même année

▼ Correspondance avec RDA : 2.8.6.5 – modification

Si l'année de publication est la même pour toutes les livraisons, parties ou itérations, enregistrer uniquement cette année comme la date unique.

2.8.7.5.4 Date de mise à jour d'une ressource intégratrice

▼ Correspondance avec RDA : 2.8.6.5

Pour une ressource intégratrice, fournir la date de la dernière mise à jour si elle est jugée importante.

2.8.7.5.5 Irrégularités dans les dates

▼ Pas de correspondance avec RDA : ISBD 4.3.10.4

Il est possible d'indiquer en note les irrégularités dans les dates de publication d'une ressource en plusieurs parties ou livraisons successives.

EXEMPLE

Le numéro 1 est publié deux ans après le numéro 2.

2.8.7.5.6 Description à partir d'une livraison, d'un numéro ou d'une partie intermédiaire

▼ Correspondance avec RDA : 2.8.6.5 – modification

Dans le cas d'une description à partir d'un numéro intermédiaire, il est possible de donner entre crochets la date de début et/ou la date de fin de publication, si elles sont trouvées dans une bibliographie nationale, dans une autre source fiable, ou si elles peuvent être facilement déterminées.

Donner en note la source de l'information.

Si la première et/ou la dernière livraison, partie ou itération n'est pas disponible, fournir une ou des dates approximatives en appliquant les instructions données sous [2.8.7.6](#).

2.8.7.6 Date de publication non disponible dans une ressource en une seule partie

▲ Correspondance avec RDA : [2.8.6.6](#)

2.8.7.6.1 Date de dépôt légal

▼ Pas de correspondance avec RDA : ISBD 4.3.7

Si la ressource décrite ne porte pas de date de publication, lui substituer la date de dépôt légal figurant dans la ressource (mention de dépôt légal). La faire précéder du qualificatif *DL*.

EXEMPLE

DL 2013

2.8.7.6.2 Date de diffusion

▼ Pas de correspondance avec RDA

Si la ressource décrite ne porte ni date de publication ni date de dépôt légal (mention de dépôt légal figurant dans la ressource) mais qu'elle porte une date de diffusion ou de distribution, ne pas renseigner le sous-élément Date de publication et enregistrer obligatoirement la date de diffusion ou de distribution dans le sous-élément Date de diffusion ou de distribution (voir [2.9.7](#)).

2.8.7.6.3 Date de copyright

▼ Pas de correspondance avec RDA

Si la ressource décrite ne porte ni date de publication, ni date de dépôt légal (mention de dépôt légal figurant dans la ressource) ni date de diffusion ou de distribution, mais qu'elle porte une date de copyright ou une date de protection correspondant à la date de mise à disposition de la manifestation décrite, ne pas renseigner le sous-élément Date de publication et donner obligatoirement la date de copyright ou la date de protection dans l'élément Date de copyright (voir [2.11](#)).

2.8.7.6.4 Date de fabrication

▼ Pas de correspondance avec RDA

Si la ressource décrite ne porte pas d'autre date qu'une date de fabrication (date d'impression ou de tirage, etc.), ne pas renseigner le sous-élément Date de publication et donner obligatoirement la date de fabrication dans le sous-élément Date de fabrication (voir [2.10.7](#)).

2.8.7.6.5 Date de publication restituée

▼ Correspondance avec RDA : [2.8.6.6](#) – modification

Si la ressource décrite ne porte aucune date correspondant à sa mise à disposition présentée de manière formelle (ni date de publication, ni date de diffusion ou de distribution, ni date de copyright ou de protection utilisable, ni date de fabrication), restituer la date ou la date approximative de publication.

Appliquer les instructions sur les dates restituées données sous [1.9.3](#).

2.8.7.6.5.1 Date de publication restituée d'après d'autres dates présentes dans la ressource

▼Pas de correspondance avec RDA

Il est possible de restituer une date de publication d'après une date trouvée dans la ressource, si elle correspond à la mise à disposition de la ressource : date prise dans la notice du catalogage à la source, date prise dans le contenu de la ressource (pièces liminaires, texte, conteneur, etc.), date d'imprimatur.
Donner entre crochets cette date restituée et préciser en note la source de la date.

EXEMPLES

[1999]
En note : Date prise dans la préface

[1920]
En note : Date d'imprimatur

2.8.7.6.5.2 Date de publication restituée d'après des sources extérieures à la ressource

▼Correspondance avec RDA : 2.2.4 – modification (reformulation)

Il est possible de restituer une date de publication à partir d'une date trouvée dans une source extérieure à la ressource, par exemple une bibliographie ou un catalogue d'éditeur.
Dans ce cas, donner cette date entre crochets. Justifier la source en note.

EXEMPLES

[2013]
En note : 2013 d'après la déclaration de dépôt légal

[2013]
En note : 2013 d'après le catalogue de l'éditeur
Date certaine d'après une source extérieure.

2.8.7.6.5.3 Date de publication approximative

▼Correspondance avec RDA : 2.2.4 – modification (reformulation)

S'il est impossible de restituer une date précise, indiquer entre crochets une date la plus précise possible.
Appliquer les instructions sur les dates restituées données sous [1.9.3](#).

2.8.7.6.5.4 Date de publication non identifiée

▼Correspondance avec RDA : 2.8.6.6 – modification (reformulation)

Si une date approximative de publication ne peut pas être déterminée de façon raisonnable, enregistrer *date de publication inconnue*.
Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.8.7.6.6 Date de publication non fournie

▼Pas de correspondance avec RDA

Dans le cas de conversion rétrospective, si la date de publication n'est pas fournie, enregistrer *date de publication non disponible*.

Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

Version archivée le 01/10/2023

2.8.8 Date de publication sous forme normalisée

▲ Pas de correspondance avec RDA

2.8.8.1 Champ d'application

Une **date de publication sous forme normalisée** est une date associée à la publication, à la mise à disposition ou à l'émission d'une ressource (voir [Date de publication](#)), enregistrée selon la norme ISO 8601 *Représentation de la date et de l'heure*.

Une date de publication sous forme normalisée peut être une date plus précise que la date transcrite dans l'élément Date de publication, si l'on dispose de l'information à partir d'une source fiable (par exemple, une date fournie par l'éditeur ou le distributeur de la ressource).

2.8.8.2 Sources d'information

Prendre les dates de publication sous forme normalisée des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- a) la même source que celle de la ou des dates de publication (voir [2.8.7.2](#)) ;
- b) une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- c) une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

Pour les monographies en plusieurs parties et les publications en série, prendre la date de début et/ou la date de fin de publication de la première et/ou de la dernière livraison ou partie publiée ou d'une autre source.

Pour les ressources intégratrices, prendre la date de début et/ou la date de fin de publication de la première et/ou la dernière itération ou dans une autre source.

2.8.8.3 Enregistrement de la date de publication sous forme normalisée

La date de publication sous forme normalisée est facultative.

Enregistrer la date de publication sous forme normalisée en appliquant les instructions sur les dates sous forme normalisée données sous [1.9.4](#).

2.9 Mention de diffusion ou de distribution

▲ Correspondance avec RDA : 2.9

NB : Les règles de transcription étant généralement les mêmes que pour l'élément 2.8 Mention de publication, les exemples les illustrant n'ont pas été répétés. Pour ces exemples, se référer au paragraphe correspondant de la Mention de publication.

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

La date de diffusion ou de distribution est un élément fondamental pour une ressource sous une forme publiée si la date de publication n'est pas identifiée. Tout autre sous-élément de la mention de diffusion ou de distribution est facultatif.

2.9.1 Instructions de base sur l'enregistrement des mentions de diffusion ou de distribution

▲ Correspondance avec RDA : 2.9.1

2.9.1.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 2.9.1.1

Une **mention de diffusion ou de distribution** est une mention identifiant le ou les lieux de diffusion ou de distribution, le ou les diffuseurs ou distributeurs, et la ou les dates de diffusion ou de distribution d'une ressource sous une forme publiée ou mise à disposition du public.

2.9.1.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 2.9.1.2 – modification (ajout)

Pour le choix des sources d'information relatives aux mentions de diffusion ou de distribution, voir les instructions sur les sous-éléments spécifiques d'une mention de diffusion ou de distribution, comme suit :

- a) pour le lieu de diffusion ou de distribution, voir [2.9.2.2](#) ;
- b) pour la forme parallèle du lieu de diffusion ou de distribution, voir [2.9.3.2](#) ;
- c) pour l'adresse complète du diffuseur ou du distributeur, voir [2.9.4.2](#) ;
- d) pour le nom du diffuseur ou du distributeur, voir [2.9.5.2](#) ;
- e) pour la forme parallèle du nom du diffuseur ou du distributeur, voir [2.9.6.2](#) ;
- f) pour la date de diffusion ou de distribution, voir [2.9.7.2](#) ;
- g) pour la date de diffusion ou de distribution sous forme normalisée, voir [2.9.8.2](#).

2.9.1.3 Plusieurs mentions de diffusion ou de distribution différentes

▲ Correspondance avec RDA : 2.9.1.3 – modification de l'intitulé

2.9.1.3.1 Fac-similés et reproductions

▼ Correspondance : 2.9.1.3 (2013/07) – modification (précision)

Lors de la description d'un fac-similé ou d'une reproduction qui a une ou des mentions de diffusion ou de distribution relatives à la manifestation originale aussi bien qu'au fac-similé ou à la reproduction, enregistrer la ou les mentions de diffusion ou de distribution relatives au fac-similé ou à la reproduction.

Enregistrer toute mention de diffusion ou de distribution relative à la manifestation originale comme une mention de diffusion ou de distribution se rapportant à une manifestation en relation, sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

2.9.1.3.2 Reproductions à la demande

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Lors de la description d'une reproduction à la demande qui présente une mention de diffusion ou de distribution relative à la manifestation originale, enregistrer cette mention comme une mention de diffusion ou de distribution se rapportant à une manifestation en relation, sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

En l'absence d'une mention de publication relative à la reproduction, enregistrer la mention de diffusion ou de distribution relative à la reproduction, si les informations sont disponibles.

2.9.1.4 Enregistrement des mentions de diffusion ou de distribution

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.1.4 (2014/04) – modification (précision et ajout)*

Enregistrer une ou des mentions de diffusion ou de distribution seulement si la ressource décrite est une ressource publiée ou mise à disposition du public.

Si la mention de diffusion ou de distribution est formulée sous forme de phrase, ne retenir que les éléments indispensables si cela ne modifie pas la forme grammaticale trouvée sur la source d'information.

Transcrire les lieux de diffusion ou de distribution et les noms des diffuseurs ou des distributeurs sous la forme où ils figurent sur la source d'information.

Appliquer les recommandations générales de transcription données sous [1.7](#).

Enregistrer les dates de diffusion ou de distribution sous la forme où elles figurent sur la source d'information.

Appliquer les recommandations générales de transcription des mots qui ne sont pas des nombres données sous [1.7](#).

Appliquer les recommandations générales sur les nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres données sous [1.8](#).

Appliquer les recommandations générales sur les dates exprimées en chiffres ou en toutes lettres données sous [1.9](#).

2.9.1.5 Enregistrement des changements dans les mentions de diffusion ou de distribution

▲ *Correspondance avec RDA : 2.9.1.5*

2.9.1.5.1 Monographies en plusieurs parties

▼ *Correspondance : 2.9.1.5.1 (2014/04) – modification (reformulation)*

Si une partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties présente un changement dans le lieu de diffusion ou de distribution, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom de lieu, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

Si une partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties présente un changement dans le nom du diffuseur ou du distributeur, ou un nom de diffuseur ou de distributeur différent, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom du diffuseur ou du distributeur, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

2.9.1.5.2 Publications en série

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.1.5.2 (2014/04) – modification (reformulation)*

Si une livraison ou une partie ultérieure d'une publication en série présente un changement dans le lieu de diffusion ou de distribution, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom de lieu, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

Si une livraison ou une partie ultérieure d'une publication en série présente un changement dans le nom du diffuseur ou du distributeur, ou un nom de diffuseur ou de distributeur différent, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom du diffuseur ou du distributeur, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

2.9.1.5.3 Ressources intégratrices

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.1.5.3 (2014/04) – divergence*

Si une itération ultérieure d'une ressource intégratrice présente un changement dans le lieu de diffusion ou de distribution, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

Si une itération ultérieure d'une ressource intégratrice présente un changement dans le nom du diffuseur ou du distributeur, ou un nom de diffuseur ou de distributeur différent, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

2.9.2 Lieu de diffusion ou de distribution

▲ Correspondance avec RDA : 2.9.2

2.9.2.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 2.9.2.1

Un **lieu de diffusion ou de distribution** est un lieu associé à la diffusion ou la distribution d'une ressource publiée ou mise à disposition du public.

▼ Pas de correspondance avec RDA

C'est généralement le lieu associé sur la source d'information au nom du diffuseur ou du distributeur de la ressource.

Si des lieux de nature différente sont associés au nom du diffuseur ou du distributeur (siège social, bureau de vente, etc.), privilégier le lieu correspondant au siège social.

2.9.2.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 2.9.2.2

Prendre les lieux de diffusion ou de distribution des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- la même source que celle du nom du diffuseur ou du distributeur (voir [2.9.5.2](#)) ;
- une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

2.9.2.3 Enregistrement du lieu de diffusion ou de distribution

▼ Correspondance avec RDA : 2.9.2.3

Enregistrer le lieu de diffusion ou de distribution en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de diffusion ou de distribution données sous [2.9.1](#).

EXEMPLES

Courbevoie

Escalquens

Ensisheim

New Orleans

▼ Correspondance avec RDA : 2.9.2.3 – déplacement

Inclure toute préposition figurant avec le nom de lieu qui est nécessaire pour comprendre la signification de la mention.

▼ Correspondance avec RDA : 2.9.2.3 – déplacement

Inclure à la fois le nom de la localité (ville, municipalité, etc.) et le nom de la ou des divisions administratives plus vastes (département, région, province, État, etc. et/ou pays) s'ils sont présents sur la source d'information.

EXEMPLES

Westport, Connecticut

Wellington, New Zealand

Ajout facultatif

▼ Correspondance avec RDA : 2.9.2.3 – modification (reformulation)

Préciser le nom de la localité par une mention de la ou des divisions administratives plus vastes (département, région, province, État, etc. et/ou pays) si cette mention est nécessaire pour l'identification ou l'accès (par exemple pour distinguer des lieux portant le même nom). Donner cette mention dans la langue de la source d'information. Indiquer que cette information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

▼ Correspondance avec RDA : 2.9.2.3

Si le nom de lieu tel que transcrit est connu pour être fictif ou nécessite des précisions, faire une note indiquant le nom de lieu réel, etc.

2.9.2.4 Plus d'un lieu de diffusion ou de distribution

▼ Correspondance avec RDA : 2.9.2.4 – modification

Si plus d'un lieu de diffusion ou de distribution est mentionné sur la source d'information, enregistrer les noms de lieu selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

EXEMPLES

Mayence
Anvers

Leipzig
Londres

Stockholm
Kjøbenhavn

Alternative

▼ Pas de correspondance avec RDA

Enregistrer seulement le premier lieu de diffusion ou de distribution selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

Il est possible d'indiquer l'omission des autres lieux de diffusion ou de distribution en utilisant l'abréviation « etc. » mise entre crochets.

EXEMPLES

Mayence

Leipzig

Stockholm

Stockholm [etc.]

Les lieux suivants sont facultatifs sauf dans le cas mentionné en [2.9.2.4.1](#).

2.9.2.4.1

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Si plus d'un lieu de diffusion ou de distribution est mentionné sur la source d'information et que le premier lieu de diffusion ou de distribution est à l'étranger, mais qu'une ville française est mentionnée sur la source d'information, enregistrer aussi la ville française.

EXEMPLES

Neuchâtel
Paris

Montréal, Québec
Paris

2.9.2.4.2

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.2.4 – modification*

S'il y a plus d'un diffuseur ou distributeur et plus d'un lieu associés à un ou à plusieurs d'entre eux, enregistrer les noms de lieu associés à chaque diffuseur ou distributeur en appliquant les instructions données sous [2.9.2.4](#).

2.9.2.5 Lieu de diffusion ou de distribution dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.2.5*

Si le lieu de diffusion ou de distribution figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer la forme qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer le nom de lieu dans la langue ou l'écriture qui figure en premier.

2.9.2.6 Lieu de diffusion ou de distribution non disponible dans la ressource décrite

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.2.6 – modification (reformulation)*

Si le lieu de diffusion ou de distribution n'est pas mentionné dans la ressource, fournir le lieu de diffusion ou de distribution connu, ou le lieu de diffusion ou de distribution probable selon les instructions données sous [2.9.2.6.1](#) (lieu connu), [2.9.2.6.2](#) (lieu probable), [2.9.2.6.3](#) (pays, province, État, région, département, etc. connu) ou [2.9.2.6.4](#) (pays, province, État, région, département, etc. probable) par ordre de préférence.

Indiquer que l'information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.9.2.6.1 Lieu de diffusion ou de distribution connu

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.2.6.1 – précision*

Si le lieu de diffusion ou de distribution est connu, fournir le nom de la localité (ville, municipalité, etc.). Inclure le nom de la division administrative plus vaste s'il est nécessaire à l'identification.

Indiquer que le lieu de diffusion ou de distribution a été restitué d'une source autre que la ressource elle-même en le mettant entre crochets.

2.9.2.6.2 Lieu de diffusion ou de distribution probable

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.2.6.2 – précision*

Si le lieu de diffusion ou de distribution est incertain, fournir le nom de la localité de diffusion ou de distribution probable. Inclure le nom de la division administrative plus vaste s'il est nécessaire à l'identification.

Indiquer que le lieu de diffusion ou de distribution a été restitué d'une source autre que la ressource elle-même en le mettant entre crochets.

Si seul le nom de la localité est fourni, le faire suivre d'un point d'interrogation.

EXEMPLE

[Munich ?]

Si le nom de la division administrative plus vaste est inclus et que le lieu de diffusion ou de distribution est connu pour relever de cette division administrative, mais que le nom de la localité est incertain, ajouter un point d'interrogation à la suite du nom de la localité probable.

EXEMPLE

[Lake Placid ?, New York]

Si le nom de la division administrative plus vaste est inclus et que l'incertitude porte sur l'ensemble, ajouter un point d'interrogation à la suite du nom de la juridiction plus vaste.

2.9.2.6.3 Pays, province, État, région, département, etc. de diffusion ou de distribution connu

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.2.6.3 – précision*

Si le pays, la province, l'État, la région, le département, etc. de diffusion ou de distribution est connu, fournir ce nom.

Indiquer la division administrative la plus précise connue.

EXEMPLES

[France]

[Europe]

2.9.2.6.4 Pays, province, État, région, département, etc. de diffusion ou de distribution probable

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.2.6.4 – précision*

Si le pays, la province, l'État, la région, le département, etc. de diffusion ou de distribution est incertain, fournir le nom du pays, de la province, de l'État, de la région, du département, etc. de diffusion ou de distribution probable suivi d'un point d'interrogation, en privilégiant la division administrative la plus précise probable.

2.9.2.6.5 Pays, province, État, région, département, etc. de diffusion ou de distribution non identifié

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.2.6 – déplacement et modification*

S'il n'est pas possible de déterminer une localité de diffusion ou de distribution connue ou probable, ni un pays, une province, un État, une région, un département, etc. de diffusion ou de distribution connu ou probable, il est possible d'enregistrer *Lieu de diffusion ou de distribution inconnu*.

Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.9.2.7 Changement dans le lieu de diffusion ou de distribution

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.2.7*

Pour les instructions sur l'enregistrement d'un changement dans le lieu de diffusion ou de distribution, voir [2.9.1.5](#).

2.9.3 Forme parallèle du lieu de diffusion ou de distribution

▲ *Correspondance avec RDA : 2.9.3*

2.9.3.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.3.1*

Une **forme parallèle du lieu de diffusion ou de distribution** est un lieu de diffusion ou de distribution (voir [2.9.2.1](#)) dans une langue et/ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément Lieu de diffusion ou de distribution.

2.9.3.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.3.2 – modification (suppression)*

Prendre les formes parallèles des lieux de diffusion ou de distribution de la même source que celle du lieu de diffusion ou de distribution (voir [2.9.2.2](#)).

2.9.3.3 Enregistrement des formes parallèles des lieux de diffusion ou de distribution

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.3.3*

Enregistrer les formes parallèles du ou des lieux de diffusion ou de distribution en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de diffusion ou de distribution données sous [2.9.1](#).

2.9.3.3.1

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Les formes parallèles du ou des lieux de diffusion ou de distribution sont facultatives.
Ne pas signaler les omissions.

2.9.3.3.2

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer la forme parallèle française du ou des lieux de diffusion ou de distribution si elle figure sur la source d'information et si elle est jugée importante pour l'identification ou l'accès.

2.9.3.3.3

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.3.3 – modification*

S'il y a plus d'une forme parallèle du ou des lieux de diffusion ou de distribution, enregistrer les noms dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

2.9.4 Adresse complète du diffuseur ou du distributeur

▲ Correspondance avec RDA : [2.9.2.3 ajout facultatif](#)

2.9.4.1 Champ d'application

▼ Pas de correspondance avec RDA

Une **adresse complète du diffuseur ou du distributeur** est une adresse qui précise le lieu de diffusion ou de distribution.
Elle inclut le nom de la ville.

2.9.4.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : [2.9.2.2](#)

Prendre l'adresse complète du diffuseur ou du distributeur des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- la même source que celle du nom du diffuseur ou du distributeur (voir [2.9.5.2](#)) ;
- une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

2.9.4.3 Enregistrement de l'adresse complète du diffuseur ou du distributeur

▼ Correspondance avec RDA : [2.9.2.3 ajout facultatif](#) – modification (reformulation)

Préciser le lieu de diffusion ou de distribution par la mention de l'adresse complète du diffuseur ou du distributeur si celle-ci est jugée importante pour l'identification, par exemple quand elle permet de déduire le lieu de diffusion ou de distribution, de restituer le nom du diffuseur ou du distributeur ou d'estimer la date de diffusion ou de distribution.

Si l'adresse du diffuseur ou du distributeur est jugée utile pour l'acquisition ou l'accès, voir [4.3](#).

Enregistrer l'adresse complète du diffuseur ou du distributeur en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de diffusion ou de distribution données sous [2.9.1](#).

Indiquer que l'adresse complète du diffuseur ou du distributeur a été restituée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

EXEMPLES

32 rue des Marais St Martin, Paris

Lieu de diffusion : Paris

Sur la source d'information : « En vente au bureau de la société chorale l'ENSEMBLE, 32 rue des Marais St Martin, Paris ».

6, place du Mont Serein, 30400 Villeneuve-Lès-Avignon

Lieu de diffusion : Villeneuve-Lès-Avignon

2.9.5 Nom du diffuseur ou du distributeur

▲ Correspondance avec RDA : [2.9.4](#)

2.9.5.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : [2.9.4.1](#)

Un **nom de diffuseur ou de distributeur** est le nom d'une personne, d'une famille ou d'une collectivité responsable de la diffusion ou de la distribution d'une ressource publiée ou mise à disposition du public.

2.9.5.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : [2.9.4.2](#)

Prendre les noms des diffuseurs ou des distributeurs des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- a) la même source que celle du titre propre ;
- b) une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- c) une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

2.9.5.3 Enregistrement des noms des diffuseurs ou des distributeurs

▼ Correspondance avec RDA : [2.9.4.3](#)

Enregistrer le nom du diffuseur ou du distributeur en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de diffusion ou de distribution données sous [2.9.1](#).

EXEMPLES

DG diffusion

Hal Leonard MBG

Fils de B. Schott

SERDIF

I.D. music

Bandai Namco entertainment

Universal music France

CD1D.

Fox Pathé Europa

Fédération française de cinéma et vidéo

Si le nom du diffuseur ou du distributeur est accompagné d'un logo ou d'une fantaisie graphique, ne transcrire que le nom du diffuseur ou du distributeur.

Si le nom du diffuseur ou du distributeur figure sur la source uniquement sous la forme d'un sigle, faire une note pour donner la forme développée du nom, sauf s'il s'agit d'un diffuseur ou d'un distributeur connu sous son sigle.

Toutefois, cette note n'est pas nécessaire si la forme développée figure dans un autre élément de la description.

Si le nom tel que transcrit est connu pour être fictif ou nécessite des précisions, faire une note indiquant le nom réel, etc.

2.9.5.4 Mention de fonction

▼ Correspondance avec RDA : 2.9.4.4 – divergence

Omettre tout mot ou toute expression figurant sur la source d'information qui indique la fonction de distribution ou de diffusion exercée par une personne, famille ou collectivité.

EXEMPLES

New York Graphic Society

Sur la source d'information : « Distributed by New York Graphic Society ».

Longman

Sur la source d'information : « Sold by Longman ».

Panini France

Sur la source d'information : « Diffuseur exclusif pour la France : Panini France S.A. ».

Henri de Monserrat

Sur la source d'information : « distrib. By Henri de Monserrat ».

Ajout facultatif

▼ Correspondance avec RDA : 2.9.4.4 ajout facultatif – modification (reformulation)

S'il est nécessaire d'expliciter la fonction d'une personne, famille ou collectivité enregistrée dans le sous-élément Nom du diffuseur ou du distributeur, enregistrer tout mot ou toute expression indiquant cette fonction tel qu'il figure sur la source d'information ou ajouter un terme français indiquant la fonction.

Si cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même ou qu'elle n'est pas transcrite telle quelle, l'indiquer en la mettant entre crochets.

EXEMPLES

Guild Sound and Vision [distributeur]

Voluntary Committee on Overseas Aid & Development [diffuseur]

Société chorale L'ensemble [diffuseur]

New York Graphic Society [distributeur]

Sur la source d'information : « Distributed by New York Graphic Society ».

[diffusé par] Cartothèque EGG

Diffusion : les Belles lettres

Sur la source d'information : « Diffusion : Les Belles Lettres ». **Le nom du diffuseur est transcrit selon les règles en usage à la BnF.**

Diffusion : de Boccard

Chez Naudet Md au Louvre

Mention de fonction transcrite telle qu'elle apparaît sur la ressource.

2.9.5.5 Plus d'un diffuseur ou distributeur

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.4.5 – modification*

Si plus d'une personne, famille ou collectivité est mentionnée comme diffuseur ou distributeur de la ressource, enregistrer les noms des diffuseurs ou distributeurs dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

EXEMPLES

P. Beuscher

Fortin

Sur la source d'information : « P. Beuscher, Fortin ».

C.F. Leede [diffuseur]

Ewer [diffuseur]

INSEE

la Documentation française

CNDP

2.9.5.5.1

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Si sur la source d'information plus d'une personne, famille ou collectivité est mentionnée comme diffuseur ou distributeur de la ressource, chacune associée à une zone géographique particulière, privilégier le diffuseur ou le distributeur pour la France.

Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer en priorité le nom du premier diffuseur ou distributeur selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

Alternative

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer seulement le premier nom de diffuseur ou de distributeur selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

Il est possible d'indiquer l'omission des autres noms des diffuseurs ou des distributeurs en résumant en français ce qui a été omis. Indiquer que cette mention a été introduite par le catalogueur en remplacement des noms des diffuseurs ou des distributeurs omis en la mettant entre crochets.

2.9.5.6 Nom du diffuseur ou du distributeur dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.4.6 – modification*

Si le nom d'un diffuseur ou d'un distributeur figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer la forme qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer le nom dans la langue ou l'écriture qui figure en premier selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

2.9.5.7 Nom du diffuseur ou du distributeur non disponible dans la ressource décrite

▲ **Correspondance avec RDA : 2.9.4.7** – modification de l'intitulé

2.9.5.7.1 Diffuseur ou distributeur restitué de manière certaine

▼ **Pas de correspondance avec RDA : ISBD 4.2.9**

Si la ressource décrite est une ressource publiée dans laquelle aucun diffuseur ou distributeur n'est mentionné mais que celui-ci peut être identifié de manière certaine à partir d'autres sources (voir [2.2.4](#)), enregistrer le nom du diffuseur ou du distributeur restitué sous une forme correspondant à la date, la langue et/ou l'écriture de la ressource. Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

Indiquer en note la source d'information utilisée.

EXEMPLES

[Interforum editis]

[Agence Meurisse, diffuseur]

[Universal music publishing, diffuseur]

[Acte III, diffuseur]

2.9.5.7.2 Diffuseur ou distributeur restitué de manière incertaine

▼ **Pas de correspondance avec RDA : ISBD 4.2.9**

Si la ressource décrite est une ressource publiée dans laquelle aucun diffuseur ou distributeur n'est mentionné et que celui-ci peut être identifié avec une forte probabilité à partir d'autres sources (voir [2.2.4](#)), enregistrer le nom du diffuseur ou du distributeur probable suivi d'un point d'interrogation. Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

Indiquer en note la source d'information utilisée.

2.9.5.7.3 Diffuseur ou distributeur non identifié

▼ **Correspondance avec RDA : 2.9.4.7** – modification

Si la ressource décrite est une ressource publiée dans laquelle aucun diffuseur ou distributeur n'est mentionné et que celui-ci ne peut pas être identifié à partir d'autres sources (voir [2.2.4](#)), il est possible d'enregistrer *diffuseur ou distributeur inconnu*.

Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

Alternative

▼ **Pas de correspondance avec RDA**

Si la ressource décrite est une ressource publiée à l'étranger dont le nom du diffuseur ou distributeur pour la France est inconnu, enregistrer en note : *Diffusé en France* (voir 2.17.8).

2.9.5.8 Changement dans le nom du diffuseur ou du distributeur

▼ *Correspondance avec RDA : [2.9.4.8](#)*

Pour les instructions sur l'enregistrement d'un changement dans le nom du diffuseur ou du distributeur, voir [2.9.1.5](#).

Version archivée le 01/10/2023

2.9.6 Forme parallèle du nom du diffuseur ou du distributeur

▲ *Correspondance avec RDA : 2.9.5*

2.9.6.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.5.1*

Une **forme parallèle du nom du diffuseur ou du distributeur** est un nom de diffuseur ou de distributeur (voir [2.9.5.1](#)) dans une langue et/ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément Nom du diffuseur ou du distributeur.

2.9.6.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.5.2 – modification (suppression)*

Prendre les formes parallèles des noms des diffuseurs ou des distributeurs de la même source que celle du nom du diffuseur ou du distributeur (voir [2.9.5.2](#)).

2.9.6.3 Enregistrement des formes parallèles des noms des diffuseurs ou des distributeurs

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.5.3*

Enregistrer les formes parallèles du ou des noms des diffuseurs ou des distributeurs en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de diffusion ou de distribution données sous [2.9.1](#).

2.9.6.3.1

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Les formes parallèles du ou des noms des diffuseurs ou des distributeurs sont facultatives. Ne pas signaler les omissions.

2.9.6.3.2

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer la forme parallèle française du ou des noms des diffuseurs ou des distributeurs si elle figure sur la source d'information et si elle est jugée importante pour l'identification ou l'accès.

2.9.6.3.3

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.5.3 – modification*

S'il y a plus d'une forme parallèle du ou des noms des diffuseurs ou des distributeurs, enregistrer les noms dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

2.9.7 Date de diffusion ou de distribution

▲ *Correspondance avec RDA : 2.9.6*

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6 (2014/04) – modification*

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

La date de diffusion ou de distribution est un élément fondamental pour une ressource publiée ou mise à disposition du public, si la date de publication n'est pas identifiée, sauf si une date de copyright ou une date de fabrication est présente.

Si la date de diffusion ou de distribution figure sur la source d'information dans plus d'un calendrier, seule la date du calendrier grégorien est requise.

2.9.7.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.1*

Une **date de diffusion ou de distribution** est une date associée à la diffusion ou à la distribution d'une ressource publiée ou mise à disposition du public.

2.9.7.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.2*

Prendre les dates de diffusion ou de distribution des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- a) la même source que celle du titre propre ;
- b) une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- c) une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

Pour les monographies en plusieurs parties et les publications en série, prendre la date de début et/ou la date de fin de diffusion ou de distribution de la première et/ou de la dernière livraison ou partie publiée ou d'une autre source.

Pour les ressources intégratrices, prendre la date de début et/ou la date de fin de diffusion ou de distribution de la première et/ou la dernière itération ou d'une autre source.

2.9.7.3 Enregistrement de la date de diffusion ou de distribution

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.3 (2014/04)*

Enregistrer la date de diffusion ou de distribution en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de diffusion ou de distribution données sous [2.9.1](#).

2.9.7.3.1 Dates exprimées en chiffres romains ou en toutes lettres

▼ *Correspondance avec RDA : 1.8.2 – modification (précision)*

Donner les dates en chiffres arabes.

Il est possible de préciser en note que la date figure sur la source d'information en chiffres romains ou en toutes lettres.

EXEMPLE

2013

Sur la source d'information : « MMXIII ».

2.9.7.3.2 Dates précises

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer uniquement l'année, à l'exclusion du mois et du jour, sauf si ces précisions sont nécessaires à l'identification ou importantes pour les utilisateurs du catalogue.

2.9.7.3.3 Dates dans un calendrier différent du calendrier grégorien

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.3 (2014/04) – modification*

Si la date qui figure dans la ressource est exprimée dans des calendriers différents, enregistrer ces dates selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des dates sur la source d'information.

Enregistrer obligatoirement la date du calendrier grégorien si elle est présente.

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.3 (2014/04) ajout facultatif*

Si la date qui figure dans la ressource ne correspond pas au calendrier grégorien, ajouter la ou les dates correspondantes du calendrier grégorien. Indiquer que l'information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.9.7.3.4 Dates inexactes

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.3 (2014/04) – divergence*

Si la date telle qu'elle figure dans la ressource est connue pour être fictive ou erronée, enregistrer cette date et ajouter entre crochets la date réelle.

Si nécessaire, donner une explication en note.

[2.9.7.4 Chronogrammes]

▲ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.4 – suppression*

2.9.7.5 Monographies en plusieurs parties, publications en série et ressources intégratrices

▲ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.5*

2.9.7.5.1 Date de début

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.5 – modification*

Si la première livraison, partie ou itération d'une monographie en plusieurs parties, d'une publication en série ou d'une ressource intégratrice est disponible, enregistrer la date de diffusion ou de distribution de cette livraison, partie ou itération suivie d'un trait d'union, y compris dans le cas d'une ressource dont on ignore si elle continue de paraître ou non.

2.9.7.5.2 Date de fin

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.5*

Si la diffusion ou la distribution de la ressource a cessé ou est terminée et que la première et la dernière livraisons, parties ou itérations sont disponibles, enregistrer les dates de diffusion ou de distribution de ces livraisons, parties ou itérations reliées par un trait d'union.

Si la diffusion ou la distribution de la ressource a cessé ou est terminée et que la dernière livraison, partie ou itération est disponible, mais non la première, enregistrer la date de diffusion ou de distribution de la dernière livraison, partie ou itération précédée d'un trait d'union.

2.9.7.5.3 Diffusion ou distribution dans une même année

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.5 – modification*

Si l'année de diffusion ou de distribution est la même pour toutes les livraisons, parties ou itérations, enregistrer uniquement cette année comme la date unique.

2.9.7.5.4 Date de mise à jour d'une ressource intégratrice

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.5*

Pour une ressource intégratrice, fournir la date de la dernière mise à jour si elle est jugée importante.

2.9.7.5.5 Irrégularités dans les dates

▼ *Pas de correspondance avec RDA : ISBD 4.3.10.4*

Il est possible d'indiquer en note les irrégularités dans les dates de diffusion ou de distribution d'une ressource en plusieurs parties ou livraisons successives.

2.9.7.5.6 Description à partir d'une livraison, d'un numéro ou d'une partie intermédiaire

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.5 – modification*

Dans le cas d'une description à partir d'un numéro intermédiaire, il est possible de donner entre crochets la date de début et/ou la date de fin de diffusion ou de distribution, si elles sont trouvées dans une bibliographie nationale, dans une autre source fiable, ou si elles peuvent être facilement déterminées.
Donner en note la source de l'information.

Si la première et/ou la dernière livraison, partie ou itération n'est pas disponible, fournir une ou des dates approximatives en appliquant les instructions données sous [2.9.7.6](#).

2.9.7.6 Date de diffusion ou de distribution non disponible dans une ressource en une seule partie

▲ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.6*

2.9.7.6.1 Date de diffusion ou de distribution restituée

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.6 – modification*

Si la date de diffusion ou de distribution n'est pas identifiée, fournir la date ou une date approximative de diffusion ou de distribution. Appliquer les instructions sur les dates restituées données sous [1.9.3](#).

2.9.7.6.1.1 Date de diffusion ou de distribution restituée d'après des sources extérieures à la ressource

▼ *Correspondance avec RDA : 2.2.4 – modification (reformulation)*

Il est possible de restituer une date de diffusion ou de distribution à partir d'une date trouvée dans une source extérieure à la ressource, par exemple une bibliographie.
Dans ce cas, donner cette date entre crochets. Justifier la source en note.

EXEMPLE

[2013]

En note : 2013 d'après la déclaration de dépôt legal

2.9.7.6.1.2 Date de diffusion ou de distribution approximative

▼ *Correspondance avec RDA : 2.2.4 – modification (reformulation)*

S'il est impossible de restituer une date précise, indiquer entre crochets une date la plus précise possible.

Appliquer les instructions sur les dates restituées données sous [1.9.3](#).

2.9.7.6.1.3 Date de diffusion ou de distribution non identifiée

▼ *Correspondance avec RDA : 2.9.6.6 – modification (reformulation)*

Si une date approximative de diffusion ou de distribution ne peut pas être déterminée de façon raisonnable, enregistrer *date de diffusion ou de distribution inconnue*.

Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

Version archivée le 01/10/2023

2.9.8 Date de diffusion ou de distribution sous forme normalisée

▲ Pas de correspondance avec RDA

2.9.8.1 Champ d'application

Une **date de diffusion ou de distribution sous forme normalisée** est une date associée à la diffusion ou à la distribution d'une ressource (voir [Date de diffusion ou de distribution](#)), enregistrée selon la norme ISO 8601 *Représentation de la date et de l'heure*.

Une date de diffusion ou de distribution sous forme normalisée peut être une date plus précise que la date transcrite dans le sous-élément Date de diffusion ou de distribution, si l'on dispose de l'information à partir d'une source fiable (par exemple, une date fournie par le diffuseur ou le distributeur de la ressource).

2.9.8.2 Sources d'information

Prendre les dates de diffusion ou de distribution sous forme normalisée des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- a) la même source que celle de la ou des dates de diffusion ou de distribution (voir [2.9.7.2](#)) ;
- b) une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- c) une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

Pour les monographies en plusieurs parties et les publications en série, prendre la date de début et/ou la date de fin de diffusion ou de distribution de la première et/ou de la dernière livraison ou partie publiée ou d'une autre source.

Pour les ressources intégratrices, prendre la date de début et/ou la date de fin de diffusion ou de distribution de la première et/ou la dernière itération ou dans une autre source.

2.9.8.3 Enregistrement de la date de diffusion ou de distribution sous forme normalisée

La date de diffusion ou de distribution sous forme normalisée est facultative.

Enregistrer la date de diffusion ou de distribution sous forme normalisée en appliquant les instructions sur les dates sous forme normalisée données sous [1.9.4](#).

2.10 Mention de fabrication

▼ Correspondance avec RDA : 2.10

NB : Les règles de transcription étant généralement les mêmes que pour l'élément 2.8 Mention de publication, les exemples les illustrant n'ont pas été répétés. Pour ces exemples, se référer au paragraphe correspondant de la Mention de publication.

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

La date de fabrication est un élément fondamental pour une ressource si ni la date de publication, ni la date de diffusion ou de distribution, ni la date de copyright ne sont identifiées. Tout autre sous-élément de la mention de fabrication est facultatif.

2.10.1 Instructions de base sur l'enregistrement des mentions de fabrication

▲ Correspondance avec RDA : 2.10.1

2.10.1.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 2.10.1.1 – modification (reformulation)

Une **mention de fabrication** est une mention identifiant le ou les lieux de fabrication, le ou les fabricants et la ou les dates de fabrication d'une ressource.

Les mentions de fabrication comprennent les mentions relatives à l'impression, au moulage, à la gravure, au pressage, au tirage, etc. d'une ressource.

2.10.1.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 2.10.1.2 – modification (ajout)

Pour le choix des sources d'information relatives aux mentions de fabrication voir les instructions sur les sous-éléments spécifiques d'une mention de fabrication, comme suit :

- a) pour le lieu de fabrication, voir [2.10.2.2](#) ;
- b) pour la forme parallèle du lieu de fabrication, voir [2.10.3.2](#) ;
- c) pour l'adresse complète du fabricant, voir [2.10.4.2](#) ;
- d) pour le nom du fabricant, voir [2.10.5.2](#) ;
- e) pour la forme parallèle du nom du fabricant, voir [2.10.6.2](#) ;
- f) pour la date de fabrication, voir [2.10.7.2](#) ;
- g) pour la date de fabrication sous forme normalisée, voir [2.10.8.2](#).

2.10.1.3 Plusieurs mentions de fabrication différentes

▲ Correspondance avec RDA : 2.10.1.3 – modification de l'intitulé

2.10.1.3.1 Fac-similés et reproductions

▼ Correspondance avec RDA : 2.10.1.3 (2013/07) – modification (précision)

Lors de la description d'un fac-similé ou d'une reproduction qui a une ou des mentions de fabrication relatives à la manifestation originale aussi bien qu'au fac-similé ou à la reproduction, enregistrer la ou les mentions de fabrication relatives au fac-similé ou à la reproduction.

Enregistrer toute mention de fabrication relative à la manifestation originale comme une mention de fabrication se rapportant à une manifestation en relation, sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

2.10.1.3.2 Reproductions à la demande

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Lors de la description d'une reproduction à la demande qui présente uniquement une mention de fabrication relative à la manifestation originale, enregistrer cette mention comme une mention de fabrication se rapportant à une manifestation en relation, sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

2.10.1.4 Enregistrement des mentions de fabrication

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.1.4 (2014/04) – modification (ajout)*

Enregistrer une ou des mentions de fabrication seulement pour une ressource sur support tangible.

Si la mention de fabrication est formulée sous forme de phrase, ne retenir que les éléments indispensables si cela ne modifie pas la forme grammaticale trouvée sur la source d'information.

Transcrire les lieux de fabrication et les noms des fabricants sous la forme où ils figurent sur la source d'information.

Appliquer les recommandations générales de transcription données sous [1.7](#).

Enregistrer les dates de fabrication sous la forme où elles figurent sur la source d'information.

Appliquer les recommandations générales de transcription des mots qui ne sont pas des nombres données sous [1.7](#).

Appliquer les recommandations générales sur les nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres données sous [1.8](#).

Appliquer les recommandations générales sur les dates exprimées en chiffres ou en toutes lettres données sous [1.9](#).

2.10.1.5 Enregistrement des changements dans les mentions de fabrication

▲ *Correspondance avec RDA : 2.10.1.5*

2.10.1.5.1 Monographies en plusieurs parties

▼ *Correspondance : 2.10.1.5.1 (2014/04) – modification (reformulation)*

Si une partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties présente un changement dans le lieu de fabrication, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom de lieu, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

Si une partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties présente un changement dans le nom du fabricant ou un nom de fabricant différent, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom du fabricant, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

2.10.1.5.2 Publications en série

▼ *Correspondance : 2.10.1.5.2 (2014/04) – modification (reformulation)*

Si une livraison ou une partie ultérieure d'une publication en série présente un changement dans le lieu de fabrication, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom de lieu, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

Si une livraison ou une partie ultérieure d'une publication en série présente un changement dans le nom du fabricant ou un nom de fabricant différent, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si le changement concerne uniquement la présentation du nom du fabricant, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

2.10.1.5.3 Ressources intégratrices

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.1.5.3 (2014/04) – divergence*

Si une itération ultérieure d'une ressource intégratrice présente un changement dans le lieu de fabrication, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

Si une itération ultérieure d'une ressource intégratrice présente un changement dans le nom du fabricant ou un nom de fabricant différent, faire une note sur le changement s'il est jugé important pour l'identification ou l'accès.

Si les changements ont été nombreux, faire une note générale.

2.10.2 Lieu de fabrication

▲ *Correspondance avec RDA : 2.10.2*

2.10.2.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.2.1*

Un **lieu de fabrication** est un lieu associé à l'impression, au moulage, à la gravure, au pressage, au tirage, etc. d'une ressource.

▼ *Pas de correspondance avec RDA : ISBD 4.1.1*

C'est généralement le lieu associé sur la source d'information au nom du fabricant responsable de l'impression, du moulage, de la gravure, du pressage, du tirage, etc. d'une ressource.

Si aucun nom de fabricant ne figure sur la ressource, c'est le lieu où la ressource a été fabriquée, imprimée, moulée, gravée, pressée, tirée, etc.

2.10.2.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.2.2*

Prendre les lieux de fabrication des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- la même source que celle du nom du fabricant (voir [2.10.5.2](#)) ;
- une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

2.10.2.3 Enregistrement du lieu de fabrication

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.2.3*

Enregistrer le lieu de fabrication en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de fabrication données sous [2.10.1](#).

EXEMPLES

Paris

Twickenham

Plérin

Ligugé

Mesnil-sur-l'Estrée

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.2.3 – déplacement*

Inclure toute préposition figurant avec le nom de lieu qui est nécessaire pour comprendre la signification de la mention.

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.2.3 – déplacement*

Inclure à la fois le nom de la localité (ville, municipalité, etc.) et le nom de la ou des divisions administratives plus vastes (département, région, province, État, etc. et/ou pays) s'ils sont présents sur la source d'information.

Ajout facultatif

▼ **Correspondance avec RDA : 2.10.2.3** – modification (reformulation)

Préciser le nom de la localité par une mention de la ou des divisions administratives plus vastes (département, région, province, État, etc. et/ou pays) si cette mention est nécessaire pour l'identification ou l'accès (par exemple pour distinguer des lieux portant le même nom). Donner cette mention dans la langue de la source d'information.

Indiquer que cette information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

▼ **Correspondance avec RDA : 2.10.2.3**

Si le nom de lieu tel que transcrit est connu pour être fictif ou nécessite des précisions, faire une note indiquant le nom de lieu réel, etc.

2.10.2.4 Plus d'un lieu de fabrication

▼ **Correspondance avec RDA : 2.10.2.4** – modification

Si plus d'un lieu de fabrication est mentionné sur la source d'information, enregistrer les noms de lieu selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

EXEMPLES

Lille
Rennes

Mayenne
Paris

L'Hay-les-Roses
Paris

Alternative

▼ **Pas de correspondance avec RDA**

Enregistrer seulement le premier lieu de fabrication selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

Il est possible d'indiquer l'omission des autres lieux de fabrication en utilisant l'abréviation « etc. » mise entre crochets.

EXEMPLES

Toronto [etc.]

Paris [etc.]

2.10.2.4.1

▼ **Correspondance avec RDA : 2.10.2.4** – modification

S'il y a plus d'un fabricant et plus d'un lieu associés à un ou à plusieurs d'entre eux, enregistrer les noms de lieu associés à chaque fabricant en appliquant les instructions données sous [2.10.2.4](#).

2.10.2.5 Lieu de fabrication dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ Correspondance avec RDA : 2.10.2.5

Si le lieu de fabrication figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer la forme qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer le nom de lieu dans la langue ou l'écriture qui figure en premier.

2.10.2.6 Lieu de fabrication non disponible dans la ressource décrite

▼ Correspondance avec RDA : 2.10.2.6 – modification (reformulation)

Si le lieu de fabrication n'est pas mentionné dans la ressource, fournir le lieu de fabrication ou le lieu de fabrication probable selon les instructions données sous [2.10.2.6.1](#) (lieu connu), [2.10.2.6.2](#) (lieu probable), [2.10.2.6.3](#) (pays, province, État, région, département, etc. connu) ou [2.10.2.6.4](#) (pays, province, État, région, département, etc. probable) par ordre de préférence. Indiquer que l'information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.10.2.6.1 Lieu de fabrication connu

▼ Correspondance avec RDA : 2.10.2.6.1 – précision

Si le lieu de fabrication est connu, fournir le nom de la localité (ville, municipalité, etc.). Inclure le nom de la division administrative plus vaste s'il est nécessaire à l'identification. Indiquer que le lieu de fabrication a été restitué d'une source autre que la ressource elle-même en le mettant entre crochets.

2.10.2.6.2 Lieu de fabrication probable

▼ Correspondance avec RDA : 2.10.2.6.2 – précision

Si le lieu de fabrication est incertain, fournir le nom de la localité de fabrication probable. Inclure le nom de la division administrative plus vaste s'il est nécessaire à l'identification. Indiquer que le lieu de fabrication a été restitué d'une source autre que la ressource elle-même en le mettant entre crochets.

Si seul le nom de la localité est fourni, le faire suivre d'un point d'interrogation.

Si le nom de la division administrative plus vaste est inclus et que le lieu de fabrication est connu pour relever de cette division administrative, mais que le nom de la localité est incertain, ajouter un point d'interrogation à la suite du nom de la localité probable.

Si le nom de la division administrative plus vaste est inclus et que l'incertitude porte sur l'ensemble, ajouter un point d'interrogation à la suite du nom de la juridiction plus vaste.

2.10.2.6.3 Pays, province, État, région, département, etc. de fabrication connu

▼ Correspondance avec RDA : 2.10.2.6.3 – précision

Si le pays, la province, l'État, la région, le département, etc. de fabrication est connu, fournir ce nom.

Indiquer la division administrative la plus précise connue.

EXEMPLES

Chine

Singapour

Suisse

2.10.2.6.4 Pays, province, État, région, département, etc. de fabrication probable

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.2.6.4 – précision*

Si le pays, la province, l'État, la région, le département, etc. de fabrication est incertain, fournir le nom du pays, de la province, de l'État, de la région, du département, etc. de fabrication probable suivi d'un point d'interrogation, en privilégiant la division administrative la plus précise probable.

2.10.2.6.5 Pays, province, État, région, département, etc. de fabrication non identifié

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.2.6 – déplacement et modification*

S'il n'est pas possible de déterminer une localité de fabrication connue ou probable, ni un pays, une province, un État, une région, un département, etc. de fabrication connu ou probable, il est possible d'enregistrer *Lieu de fabrication inconnu* ou *Lieu d'impression inconnu* selon ce qui est approprié.

Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.10.2.7 Changement dans le lieu de fabrication

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.2.7*

Pour les instructions sur l'enregistrement d'un changement dans le lieu de fabrication, voir [2.10.1.5](#).

2.10.3 Forme parallèle du lieu de fabrication

▲ *Correspondance avec RDA : 2.10.3*

2.10.3.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.3.1*

Une **forme parallèle du lieu de fabrication** est un lieu de fabrication (voir [2.10.2.1](#)) dans une langue et/ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément Lieu de fabrication.

2.10.3.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.3.2 – modification (suppression)*

Prendre les formes parallèles des lieux de fabrication de la même source que celle du lieu de fabrication (voir [2.10.2.2](#)).

2.10.3.3 Enregistrement des formes parallèles des lieux de fabrication

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.3.3*

Enregistrer les formes parallèles du ou des lieux de fabrication en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de fabrication données sous [2.10.1](#).

2.10.3.3.1

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Les formes parallèles du ou des lieux de fabrication sont facultatives.
Ne pas signaler les omissions.

2.10.3.3.2

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer la forme parallèle française du ou des lieux de fabrication si elle figure sur la source d'information et si elle est jugée importante pour l'identification ou l'accès.

2.10.3.3.3

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.3.3 – modification*

Si plus d'une forme parallèle du ou des lieux de fabrication sont jugées importantes pour l'identification ou l'accès, enregistrer les noms dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

2.10.4 Adresse complète du fabricant

▲ *Correspondance avec RDA : 2.10.2.3 ajout facultatif*

2.10.4.1 Champ d'application

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Une **adresse complète du fabricant** est une adresse qui précise le lieu de fabrication. Elle inclut le nom de la ville.

2.10.4.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.2.2*

Prendre l'adresse complète du fabricant des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- la même source que celle du nom du fabricant (voir [2.10.5.2](#)) ;
- une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

2.10.4.3 Enregistrement de l'adresse complète du fabricant

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.2.3 ajout facultatif – modification (reformulation)*

Préciser le lieu de fabrication par la mention de l'adresse complète du fabricant si celle-ci est jugée importante pour l'identification, par exemple quand elle permet de déduire le lieu de fabrication, de restituer le nom du fabricant ou d'estimer la date de fabrication.

Si le fabricant est un fabricant occasionnel ou peu connu et que son adresse est jugée utile pour l'acquisition ou l'accès, voir [4.3](#).

Enregistrer l'adresse complète du fabricant en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de fabrication données sous [2.10.1](#).

Si cette information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même, l'indiquer en la mettant entre crochets.

EXEMPLES

gal. Colbert, [Paris]

Nom du fabricant : d'Aubert et de Junca

Lieu de fabrication : [Paris]

Sur la source d'information : « Imp : d'Aubert et de Junca, gal. Colbert ». **L'adresse complète permet de déduire le lieu de fabrication.**

2 rue Taitbout, [Paris]

Lieu de fabrication : [Paris]

Sur la source d'information : « 2, rue Taitbout, 2 »

141, rue de Clignancourt, [Paris]

Nom de fabricant : Imprimerie moderne de Musique

Lieu de fabrication : [Paris]

[Paris], rue de la Verrerie, 87

Lieu de fabrication : [Paris]

Nom de fabricant : Rouchon

Sur la source d'information : « Rouchon, Imp., Rue de la Verrerie, 87. ». **L'adresse complète est importante car l'imprimeur a changé d'adresse.**

2.10.5 Nom du fabricant

▲ *Correspondance avec RDA : 2.10.4*

2.10.5.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.4.1 – modification (précision)*

Un **nom du fabricant** est le nom d'une personne, famille ou collectivité responsable de l'impression, du moulage, de la gravure, du pressage, du tirage, etc. d'une ressource.

2.10.5.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.4.2*

Prendre les noms des fabricants des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- a) la même source que celle du titre propre ;
- b) une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- c) une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

2.10.5.3 Enregistrement des noms des fabricants

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.4.3*

Enregistrer le nom du fabricant en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de fabrication données sous [2.10.1](#).

EXEMPLES

Fournié
Gamma
Firmin-Didot
Mounot, Nicolas
Draeger et Lesieur
Féquet et Baudier
Darbi
Pierre Argence
SAIG
abc graphic
Ott imprimeurs
A. Chaimbaud

Si le nom du fabricant est accompagné d'un logo ou d'une fantaisie graphique, ne transcrire que le nom du fabricant.

Si le nom du fabricant figure sur la source uniquement sous la forme d'un sigle, faire une note pour donner la forme développée du nom, sauf s'il s'agit d'un fabricant connu sous son sigle.

Si le nom tel que transcrit est connu pour être fictif ou nécessite des précisions, faire une note indiquant le nom réel, etc.

2.10.5.4 Mention de fonction

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.4.4 – divergence*

Omettre tout mot ou toute expression figurant sur la source d'information qui indique la fonction de fabrication exercée par une personne, famille ou collectivité.

EXEMPLE

d'Aubert et de Junca

Sur la source d'information : « Imp : d'Aubert et de Junca »

Ajout facultatif

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.4.4 ajout facultatif – modification (reformulation)*

S'il est nécessaire d'expliciter la fonction d'une personne, famille ou collectivité enregistrée dans le sous-élément Nom du fabricant, enregistrer tout mot ou toute expression indiquant cette fonction tel qu'il figure sur la source d'information, ou ajouter un terme français indiquant la fonction.

Si cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même ou qu'elle n'est pas transcrite telle quelle, l'indiquer en la mettant entre crochets.

EXEMPLES

Imprimeur J. Villevieille

Imprimerie Cerf

[imprimerie Bertauts]

[imprimerie Morris pour la typographie]

Sur la source d'information : « Imprimerie Morris & Comp. ».

[typographie SAIG]

Darbi [imprimeur]

Sur la source d'information : « Impr. : par Darbi ».

Typographie et lithographie de Renou et Maulde

Imp. Grav. L. Ghidone

Mention de fonction transcrite telle qu'elle apparaît sur la ressource.

Imprimé par le L. P. Montaigne

2.10.5.5 Plus d'un fabricant

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.4.5 – modification*

Si plus d'une personne, famille ou collectivité est mentionnée comme fabricant de la ressource, enregistrer les noms des fabricants dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

EXEMPLES

SAIG
R. Tazé

Floch
Atelier R. Tazé

impr. de J. Claye
impr. fotogr. de Blanquart-Evrard

Maison Cornélius pour la sérigraphie
sur les presses Bourzec-Calbou pour l'offset

Alternative

▼ Pas de correspondance avec RDA

Enregistrer seulement le premier nom de fabricant selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

Il est possible d'indiquer l'omission des autres noms des fabricants en résumant en français ce qui a été omis. Indiquer que cette mention a été introduite par le catalogueur en remplacement des noms des fabricants omis en la mettant entre crochets.

EXEMPLE

SAIG [avec 2 autres imprimeurs]

2.10.5.6 Nom du fabricant dans plus d'une langue ou d'une écriture

▼ Correspondance avec RDA : 2.10.4.6 – modification

Si le nom d'un fabricant figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer la forme qui est dans la langue ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer le nom dans la langue ou l'écriture qui figure en premier selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

2.10.5.7 Nom du fabricant non disponible dans la ressource décrite

▲ Correspondance avec RDA : 2.10.4.7 – modification de l'intitulé

2.10.5.7.1 Fabricant restitué de manière certaine

▼ Pas de correspondance avec RDA : ISBD 4.2.9

Si la ressource décrite est une ressource publiée dans laquelle aucun fabricant n'est mentionné mais que celui-ci peut être identifié de manière certaine à partir d'autres sources (voir 2.2.4), enregistrer le nom du fabricant restitué sous une forme correspondant à la date, la langue et/ou l'écriture de la ressource. Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets. Indiquer en note la source d'information utilisée.

EXEMPLES

[par l'artiste]

[Par l'artiste au Musée de l'Imprimerie]

[V. Sustrac]
Mention de responsabilité : V. Sustrac
Ressource dont le fabricant est aussi l'artiste. Dans ce cas, le nom peut être répété.

[Atelier Degouy]
Imprimeur donné par l'artiste au moment du dépôt.

2.10.5.7.2 Fabricant restitué de manière incertaine

▼ *Correspondance avec RDA : ISBD 4.2.9*

Si la ressource décrite est une ressource publiée dans laquelle aucun fabricant n'est mentionné et que celui-ci peut être identifié avec une forte probabilité à partir d'autres sources (voir [2.2.4](#)), enregistrer le nom du fabricant probable suivi d'un point d'interrogation. Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

Indiquer en note la source d'information utilisée.

2.10.5.7.3 Fabricant non identifié

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.4.7 – modification*

Si la ressource décrite est une ressource publiée dans laquelle aucun fabricant n'est mentionné et que celui-ci ne peut pas être identifié à partir d'autres sources (voir [2.2.4](#)), il est possible d'enregistrer *fabricant inconnu* ou *imprimeur inconnu* selon ce qui est approprié.

Indiquer que cette mention a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.10.5.8 Changement dans le nom du fabricant

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.4.8*

Pour les instructions sur l'enregistrement d'un changement dans le nom du fabricant, voir [2.10.1.5](#).

2.10.6 Forme parallèle du nom du fabricant

▲ *Correspondance avec RDA : [2.10.5](#)*

2.10.6.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : [2.10.5.1](#)*

Une **forme parallèle du nom du fabricant** est un nom du fabricant (voir [2.10.5.1](#)) dans une langue et/ou une écriture différentes de celles enregistrées dans l'élément Nom du fabricant.

2.10.6.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : [2.10.5.2](#) – modification (suppression)*

Prendre les formes parallèles des noms des fabricants de la même source que celle du nom du fabricant (voir [2.10.5.2](#)).

2.10.6.3 Enregistrement des formes parallèles des noms des fabricants

▼ *Correspondance avec RDA : [2.10.5.3](#)*

Enregistrer les formes parallèles du ou des noms des fabricants en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de fabrication données sous [2.10.1](#).

2.10.6.3.1

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Les formes parallèles du ou des noms des fabricants sont facultatives.
Ne pas signaler les omissions.

2.10.6.3.2

▼ *Correspondance avec RDA : [2.10.5.3](#) – modification*

S'il y a plus d'une forme parallèle du ou des noms des fabricants, enregistrer les noms dans l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des noms sur la source d'information.

2.10.7 Date de fabrication

▲ *Correspondance avec RDA : 2.10.6*

▼ *Correspondance : 2.10.6 (2014/04) – modification*

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

Cet élément est obligatoire pour une ressource, sauf si une date de publication, ou une date de diffusion ou de distribution, ou une date de copyright est présente.

Si la date de fabrication figure sur la source d'information dans plus d'un calendrier, seule la date du calendrier grégorien est requise.

2.10.7.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.6.1 – modification (précision)*

Une **date de fabrication** est une date associée à l'impression, au moulage, à la gravure, au pressage, au tirage, etc. d'une ressource.

2.10.7.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.6.2 – modification*

Prendre les dates de fabrication des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- toute source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

Pour les monographies en plusieurs parties et les publications en série, prendre la date de début et/ou la date de fin de fabrication de la première et/ou de la dernière livraison ou partie publiée ou d'une autre source.

Pour les ressources intégratrices, prendre la date de début et/ou la date de fin de fabrication de la première et/ou la dernière itération ou d'une autre source.

2.10.7.3 Enregistrement de la date de fabrication

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.6.3 (2014/04)*

Enregistrer la date de fabrication en appliquant les instructions de base sur l'enregistrement des mentions de fabrication données sous [2.10.1](#).

2.10.7.3.1 Dates exprimées en chiffres romains ou en toutes lettres

▼ *Correspondance avec RDA : 1.8.2 – précision*

Donner les dates en chiffres arabes.

Il est possible de préciser en note que la date figure sur la source d'information en chiffres romains ou en toutes lettres.

EXEMPLE

2013

Sur la source d'information : « MMXIII ».

2.10.7.3.2 Dates précises

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer uniquement l'année, à l'exclusion du mois et du jour, sauf si ces précisions sont nécessaires à l'identification ou importantes pour les utilisateurs du catalogue.

EXEMPLE

2003

Sur la source d'information : « Achevée d'imprimer le 14 juin 2003 par Georges Monti à Cognac, l'édition originale de *Pedro, évoquant Inês* se limite à six cents exemplaires sur vergé ivoire. ».

2.10.7.3.3 Dates dans un calendrier différent du calendrier grégorien

▼ **Correspondance avec RDA : 2.10.6.3** (2014/04) – *modification*

Si la date qui figure dans la ressource est exprimée dans des calendriers différents, enregistrer ces dates selon l'ordre indiqué par la typographie, la disposition ou la séquence des dates sur la source d'information.

Enregistrer obligatoirement la date du calendrier grégorien si elle est présente.

▼ **Correspondance avec RDA : 2.10.6.3** (2014/04) *ajout facultatif*

Si la date qui figure dans la ressource ne correspond pas au calendrier grégorien, ajouter la ou les dates correspondantes du calendrier grégorien. Indiquer que l'information a été puisée d'une source autre que la ressource elle-même en la mettant entre crochets.

2.10.7.3.4 Dates inexactes

▼ **Correspondance avec RDA : 2.10.6.3** (2014/04) – *divergence*

Si la date telle qu'elle figure dans la ressource est connue pour être fictive ou erronée, enregistrer cette date et ajouter entre crochets la date réelle.

Si nécessaire, donner une explication en note.

[2.10.7.4 Chronogrammes]

▲ **Correspondance avec RDa : 2.10.6.4** – *suppression*

2.10.7.5 Monographies en plusieurs parties, publications en série et ressources intégratrices

▲ **Correspondance avec RDA : 2.10.6.5**

2.10.7.5.1 Date de début

▼ **Correspondance avec RDA : 2.10.6.5** – *modification*

Si la première livraison, partie ou itération d'une monographie en plusieurs parties, d'une publication en série ou d'une ressource intégratrice est disponible, enregistrer la date de fabrication de cette livraison, partie ou itération suivie d'un trait d'union, y compris dans le cas d'une ressource dont on ignore si elle continue de paraître ou non.

2.10.7.5.2 Date de fin

▼ **Correspondance avec RDA : 2.10.6.5**

Si la fabrication de la ressource a cessé ou est terminée et que la première et la dernière livraisons, parties ou itérations sont disponibles, enregistrer les dates de fabrication de ces livraisons, parties ou itérations reliées par un trait d'union.

Si la fabrication de la ressource a cessé ou est terminée et que la dernière livraison, partie ou itération est disponible, mais non la première, enregistrer la date de fabrication de la dernière livraison, partie ou itération précédée d'un trait d'union.

2.10.7.5.3 Fabrication dans une même année

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.6.5 – modification*

Si l'année de fabrication est la même pour toutes les livraisons, parties ou itérations, enregistrer uniquement cette année comme la date unique.

2.10.7.5.4 Date de mise à jour d'une ressource intégratrice

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.6.5*

Pour une ressource intégratrice, fournir la date de la dernière mise à jour si elle est jugée importante.

2.10.7.6 Date de fabrication non disponible dans une ressource en une seule partie

▲ *Correspondance avec RDA : 2.10.6.6*

2.10.7.6.1 Date de fabrication restituée

▼ *Correspondance avec RDA : 2.10.6.6 – modification*

Si la ressource décrite ne porte aucune date correspondant à sa mise à disposition présentée de manière formelle (ni date de publication, ni date de diffusion ou de distribution, ni date de copyright ou de protection utilisable, ni date de fabrication), restituer de préférence la date ou la date approximative de publication (voir [2.8.7.6.5](#)). Appliquer les instructions sur les dates restituées données sous [1.9.3](#).

Si une date approximative de fabrication pour une ressource en une seule partie ne peut pas être déterminée de façon raisonnable, enregistrer *date de fabrication inconnue* ou *date d'impression inconnue* selon ce qui est approprié.

2.10.8 Date de fabrication sous forme normalisée

▲ Pas de correspondance avec RDA

2.10.8.1 Champ d'application

Une **date de fabrication sous forme normalisée** est une date associée à l'impression, au moulage, à la gravure, au pressage, au tirage, etc. d'une ressource (voir [Date de fabrication](#)), enregistrée selon la norme ISO 8601 *Représentation de la date et de l'heure*.

Une date de fabrication sous forme normalisée peut être une date plus précise que la date transcrite dans l'élément Date de fabrication, si l'on dispose de l'information à partir d'une source fiable (par exemple, une date fournie par l'éditeur ou le distributeur de la ressource).

2.10.8.2 Sources d'information

Prendre les dates de fabrication sous forme normalisée des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- a) la même source que celle de la ou des dates de fabrication (voir [2.10.7.2](#)) ;
- b) une autre source dans la ressource elle-même (voir [2.2.2](#)) ;
- c) une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

Pour les monographies en plusieurs parties et les publications en série, prendre la date de début et/ou la date de fin de fabrication de la première et/ou de la dernière livraison ou partie publiée ou d'une autre source.

Pour les ressources intégratrices, prendre la date de début et/ou la date de fin de fabrication de la première et/ou la dernière itération ou dans une autre source.

2.10.8.3 Enregistrement de la date de fabrication sous forme normalisée

La date de fabrication sous forme normalisée est facultative.

Enregistrer la date de fabrication sous forme normalisée en appliquant les instructions sur les dates sous forme normalisée données sous [1.9.4](#).

2.11 Date de copyright

▼ Correspondance avec RDA : 2.11

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

La date de copyright est un élément fondamental si ni la date de publication ni la date de diffusion ou de distribution ne sont identifiées.

2.11.1 Instructions de base sur l'enregistrement des dates de copyright

▲ Correspondance avec RDA : 2.11.1

2.11.1.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 2.11.1.1 – modification (reformulation)

Une **date de copyright** est une date associée à une revendication de protection en vertu du copyright ou d'un régime similaire.

Les dates de copyright comprennent les dates de protection (c'est-à-dire les dates associées à des revendications de protection pour les enregistrements sonores).

Enregistrer dans cet élément une date de copyright ou une date de protection correspondant à la date de mise à disposition de la manifestation décrite.

Enregistrer dans l'élément Date de l'Expression les dates de copyright correspondant au contenu de la ressource et à ses divers aspects.

2.11.1.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 2.11.1.2

Prendre l'information sur les dates de copyright de toute source interne à la ressource.

2.11.1.3 Enregistrement des dates de copyright

▼ Correspondance avec RDA : 2.11.1.3 – modification (reformulation)

Enregistrer les dates de copyright en appliquant les recommandations générales sur les nombres exprimés en chiffres ou en toutes lettres données sous 1.8. Faire précéder la date par :

- le symbole de copyright (©) ou *copyright* si le symbole ne peut pas être reproduit ;
- le symbole de protection de phonogramme (℗ ou P).

EXEMPLES

© 2002

copyright 2005

℗ 1983

P 1993

P 2003

Compilation « Classical passion: music for classic lovers » regroupant des enregistrements plus anciens (dates de protection du contenu : P 1977, P 1983, P 1985, P 1986, P 1989, P 1990, P 1991, P 1993, P 1994, P 1996, P 1997, P 1998, P 2002). Seule la date de protection de la compilation P 2003, qui correspond à la date de mise à disposition de la manifestation, est enregistrée dans l'élément Date de copyright.

Si la ressource contient plusieurs dates de copyright correspondant à divers aspects (par exemple, un texte, du son, des graphiques), enregistrer uniquement la date de copyright la plus récente.

Ajout facultatif

Faire une note indiquant les autres dates de copyright (voir 2.17.10.3), si celles-ci sont jugées utiles pour l'identification ou l'accès.

Version archivée le 01/10/2023

Version archivée le 01/10/2023

2.13 Modalité de parution

▲ *Correspondance avec RDA : 2.13 – changement du nom de l'élément*

2.13.1 Instructions de base sur l'enregistrement de la modalité de parution

▲ *Correspondance avec RDA : 2.13.1*

2.13.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 2.13.1.1 – modification (reformulation)*

La **modalité de parution** est une catégorisation qui indique si la parution d'une ressource est prévue pour s'échelonner dans le temps (diachronique) ou non.

Cet élément s'applique à la seule ressource décrite, et non à l'ensemble dans lequel elle se situe éventuellement.

2.13.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 2.13.1.2*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement) pour déterminer la modalité de parution de la manifestation.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

2.13.1.3 Enregistrement de la modalité de parution

▼ *Correspondance avec RDA : 2.13.1.3 – modification*

Enregistrer la modalité de parution de la manifestation en utilisant l'un ou l'autre des termes suivants, selon ce qui s'applique :

- *Manifestation publiée de façon diachronique*. S'applique :
 - aux ressources continues décrites de façon globale,
 - aux ensembles monographiques dont la parution est échelonnée dans le temps, décrits de façon globale (voir [1.5.2](#)) ;
- *Manifestation publiée de façon non diachronique*. S'applique :
 - aux monographies autonomes,
 - aux ensembles monographiques dont la publication n'est pas échelonnée dans le temps et décrits de façon globale (voir [1.5.2](#)),
 - aux monographies faisant partie d'un ensemble monographique et décrites de façon analytique (voir [1.5.3](#)),
 - aux livraisons de ressources continues décrites de façon analytique (voir [1.5.3](#)).

EXEMPLES

Manifestation publiée de façon non diachronique

Titre propre : 100 Years Salzburg Festival : a wide-ranging retrospective... of the greatest classical music festival in the world : featuring... recordings from 1947 to 2016

Niveau d'autonomie : Monographie autonome

La ressource est un coffret comportant 58 CD audio et une brochure en matériel d'accompagnement.

Manifestation publiée de façon non diachronique

Titre propre : Autant en emporte le vent. Volume 1

Mention de responsabilité : Margaret Mitchell ; nouvelle traduction de l'américain par Josette Chicheportiche ; interprété par Caroline Maillard

Niveau d'autonomie : Monographie faisant partie d'un ensemble monographique

Il s'agit de la première partie (en 2 CD) d'un ensemble monographique composé de deux parties publiées à quelques mois d'intervalle. Cette partie fait l'objet d'une description analytique.

Manifestation publiée de façon non diachronique
Titre propre : Dark souls trilogy
Mention de responsabilité : developed by FromSoftware
Niveau d'autonomie : Monographie autonome
La ressource rassemble trois jeux vidéo publiés sous coffret.

Manifestation publiée de façon non diachronique
Titre propre : Germinal
Niveau d'autonomie : Monographie autonome
La ressource est un coffret réunissant le DVD du film Germinal et le roman d'Émile Zola publiés initialement de manière séparée. Leur reprise sous coffret impose un traitement global en tant que monographie autonome pour cette nouvelle édition.

Manifestation publiée de façon non diachronique
Titre propre : General-Karte der Balkan-Länder, enthaltend: die Fürstenthümer Rumänien, Serbien und Montenegro, Bosnien und die Herzegovina, Bulgarien und Ost-Rumelien, die türkischen Provinzen in Europa, nebst dem Plane von Constantinopel und das ganze Königreich Griechenland
Mention de responsabilité : Joseph Ritter von Scheda
Niveau d'autonomie : Ensemble monographique
La ressource est une série cartographique en 13 feuilles publiées simultanément en 1880. Elle est décrite de façon globale.

Manifestation publiée de façon diachronique
Titre propre : General-Karte der Europäischen Türkei und des Königreiches Griechenland
Mention de responsabilité : Joseph Ritter von Scheda
Niveau d'autonomie : Ensemble monographique
La ressource est une série cartographique en 13 feuilles dont la publication s'échelonne entre 1869 et 1887. Elle est décrite de façon globale.

Manifestation publiée de façon diachronique
Titre propre : L'odyssée d'Hakim
Mention de responsabilité : Fabien Toulmé
Niveau d'autonomie : Ensemble monographique
La ressource est un ensemble monographique constitué de trois bandes dessinées dont la publication s'est échelonnée dans le temps.

Manifestation publiée de façon non diachronique
Titre propre : L'odyssée d'Hakim : intégrale tomes 1 à 3
Mention de responsabilité : Fabien Toulmé
Niveau d'autonomie : Monographie autonome
La ressource est un coffret réunissant les trois volumes de la bande dessinée L'odyssée d'Hakim.

Manifestation publiée de façon diachronique
Titre propre : Les lieux de mémoire
Mention de responsabilité : Pierre Nora
Niveau d'autonomie : Ensemble monographique
La ressource est un ensemble de livres d'histoire parus sous la direction de Pierre Nora et dont la publication s'échelonne dans le temps. Elle est décrite de façon globale.

Manifestation publiée de façon non diachronique
Titre propre : Les lieux de mémoire. II, La Nation
Niveau d'autonomie : Monographie faisant partie d'un ensemble monographique
La ressource est le tome 2 des Lieux de mémoire sous la direction de Pierre Nora. Elle se compose de trois volumes (volume 1, « Héritage, historiographie, paysages » ; volume 2, « Le territoire, l'État, le patrimoine » ; volume 3, « La gloire, les mots »).

Manifestation publiée de façon non diachronique
Titre propre : Marches de Bretagne - Vitré
Mention de responsabilité : réalisé par l'Institut géographique national ; surcharges touristiques par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine
Niveau d'autonomie : Monographie faisant partie d'un ensemble monographique
La ressource est la sixième feuille de la série cartographique Ille-et-Vilaine, randonnées en Haute-Bretagne, composée de huit cartes publiées à quelques années d'intervalle. Cette sixième feuille fait l'objet d'une description analytique.

Manifestation publiée de façon non diachronique
Titre propre : Camus : le dernier des justes
Mention de responsabilité : conçu par Gilles Heuré
Niveau d'autonomie : Livraison d'un périodique
La ressource est un numéro thématique de Télérama. Hors-série de 2009.

Manifestation publiée de façon non diachronique
Titre propre : Le Canard de poche vous présente le dictionnaire des godillots
Niveau d'autonomie : Livraison d'un périodique
La ressource est un numéro spécial du Canard enchaîné paru le 1er mars 1967.

Manifestation publiée de façon diachronique
Titre propre : Le Canard enchaîné : journal humoristique hebdomadaire
Niveau d'autonomie : Ressource continue

2.14 Périodicité

▲ **Correspondance avec RDA : 2.14** – suppression (déplacé dans la section 2 Identification des Œuvres et Expressions)

Version archivée le 01/10/2023

2.15 Niveau d'autonomie

▲ Pas de correspondance avec RDA

2.15.1 Instructions de base sur l'enregistrement du niveau d'autonomie

2.15.1.1 Champ d'application

Le **niveau d'autonomie** est une catégorisation permettant de dire si la ressource est une publication autonome ou si elle appartient à un ensemble plus vaste.

2.15.1.2 Sources d'information

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement) pour déterminer le niveau d'autonomie de la manifestation.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

2.15.1.3 Enregistrement du niveau d'autonomie

Enregistrer le niveau d'autonomie de la manifestation en utilisant l'un ou l'autre des termes suivants, selon ce qui s'applique :

Niveau d'autonomie	Type de description (voir 1.5)	Modalité de parution (voir 2.13)	Relations tout/partie entre manifestations (voir section 8)	Champ d'application
Monographie autonome	Global	Non diachronique	Pas de lien vers un ensemble monographique	S'applique aux : – Monographies en une seule unité matérielle ; – monographies en plusieurs unités matérielles non séparables à la vente (pour la description des unités matérielles, voir le chapitre 3) ; – tirés à part ; – monographies publiées dans une collection éditoriale.
Monographie faisant partie d'un ensemble monographique	Analytique	Non diachronique	Lien vers l'ensemble monographique	S'applique aux : – parties ou unités matérielles de produits éditoriaux séparables à la vente.
Ensemble monographique	Global	Diachronique ou non diachronique	Liens vers les monographies faisant partie de l'ensemble si elles ont été traitées séparément	S'applique aux : – produits éditoriaux séparables à la vente.
Ressource continue	Global	Diachronique		
Livraison d'un périodique	Analytique	Diachronique ou non diachronique	Lien vers le périodique	

Pour le dépouillement du contenu d'une ressource, voir les instructions sur l'enregistrement des agrégats dans les sections 2 et 5.

EXEMPLES²

Monographie autonome

Titre propre : Le joueur et son ombre : roman

Mention de responsabilité : Brice Matthieussent

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique

La ressource est publiée dans la collection éditoriale Littérature française.

Monographie faisant partie d'un ensemble monographique

Titre propre : Encyclopédie des historiographies : Afrique, Amériques, Asies. Volume 1, Sources et genres historiques

Mentions de responsabilité : Nathalie Kouamé, Éric P. Meyer, Anne Viguière, dir.

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique

Lien vers l'ensemble monographique : Encyclopédie des historiographies

La ressource correspond à la première partie, parue en 2020, d'un ensemble monographique. Elle se compose par ailleurs de deux unités matérielles. Elle est considérée comme une monographie faisant partie d'un ensemble.

Monographie autonome

Titre propre : Passeur d'avenir : mémoires d'un enfant de Nadaillac-de-Rouge

Mention de responsabilité : Edmond Jouve

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique

La ressource est une monographie publiée en une seule fois, en trois volumes non séparables à la vente et correspondant à plusieurs parties intellectuelles. Le détail des trois parties est précisé au niveau de l'œuvre.

Ensemble monographique

Titre propre : Les piliers de la Terre

Mention de responsabilité : Ken Follett

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon diachronique

La ressource est un ensemble de romans de science-fiction faisant l'objet d'une description globale. Des liens sont établis avec la description de chacun des romans si ceux-ci sont décrits séparément.

Monographie faisant partie d'un ensemble monographique

Titre propre : L'homme aux trois lettres

Mention de responsabilité : Pascal Quignard

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique

Lien vers l'ensemble monographique : Dernier royaume

La ressource est le 11^e volume de l'ensemble monographique Dernier royaume.

Ensemble monographique

Titre propre : L'odyssée d'Hakim

Mention de responsabilité : Fabien Toulmé

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon diachronique

La ressource est un ensemble monographique constitué de trois bandes dessinées dont la publication s'est échelonnée dans le temps. Elle est traitée de façon globale.

Monographie faisant partie d'un ensemble monographique

Titre propre : L'odyssée d'Hakim. 1, De la Syrie à la Turquie

Mention de responsabilité : Fabien Toulmé

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique

Lien à l'ensemble monographique : L'odyssée d'Hakim

La ressource est le tome 1 de l'ensemble présenté dans l'exemple précédent. Elle est décrite de façon analytique. Un lien à l'ensemble est établi.

² La citation des ressources s'appuie sur des notices existantes, dans lesquelles les mentions de responsabilité ont été transcrites selon des normes antérieures. La transcription de ces mentions n'est donc pas normative.

Monographie autonome

Titre propre : L'odyssée d'Hakim : intégrale tomes 1 à 3

Mention de responsabilité : Fabien Toulmé

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique

La ressource est un coffret réunissant les trois bandes dessinées de l'ensemble L'odyssée d'Hakim.

Monographie autonome

Titre propre : Quelques mythes des Buang de la vallée du Snake, District de Morobe, Nouvelle-Guinée orientale

Mention de responsabilité : Françoise Girard

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique

La ressource est un tiré à part de la revue L'Ethnographie: revue de la société d'ethnographie de Paris.

Monographie autonome

Titre propre : Le doux dans les rhétoriques et poétiques françaises du XVI^e siècle

Mention de responsabilité : Mireille Huchon

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique

La ressource est un tiré à part d'une intervention extraite des actes d'un colloque constituant un numéro des Cahiers du GADGES.

Monographie autonome

Titre propre : Note sur Machiavel

Mentions de responsabilité : Maurice Merleau-Ponty ; texte envoyé par Patrick Boucheron

La ressource est un tiré à part de l'ouvrage Signes, par Maurice Merleau-Ponty. Elle est publiée par ailleurs dans la collection éditoriale Tirés à part.

Livraison d'un périodique

Titre propre : Ouvrières, ouvriers

Mention de responsabilité : [responsables du numéro Xavier Vigna & Michelle Zancarini-Fournel]

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique

Lien vers la manifestation du périodique : Clio

La ressource est le numéro 38 de la revue Clio.

Monographie faisant partie d'un ensemble monographique

Titre propre : L'aire du pilier des Rhodiens : fouille 1990-1992 : à la frontière du profane et du sacré

Mention de responsabilité : Jean-Marc Luc ; avec les contributions de Ph. Marinval, L. Karali, K. Christianis... [et al.]

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique

Lien vers l'ensemble monographique : Fouilles de Delphes. II, Topographie et architecture ; 13

La ressource se compose de deux volumes, l'un de texte, l'autre de planches. Elle est décrite de façon mixte : globale au regard des parties qui la composent, et analytique par rapport à l'ensemble auquel elle appartient.

Monographie autonome

Titre propre : Paris à travers les âges : 9 topo-guides de poche pour vos itinéraires découverte

Mention de responsabilité : textes d'Arthur Gillette ; sous la direction de Claudio Rumolino

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique

La ressource est une série cartographique en 9 feuilles publiées simultanément et vendues sous emboîtement.

Ensemble monographique

Titre propre : General-Karte der Europäischen Türkei und des Königreiches Griechenland

Mention de responsabilité : Joseph Ritter von Scheda

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon diachronique

La ressource est une série cartographique en 13 feuilles dont la publication s'échelonne entre 1869 et 1887. Des liens peuvent être établis avec la description de chacune des feuilles si celles-ci sont décrites séparément.

Ensemble monographique

Titre propre : Carte du Liban : 1/20 000

Mention de responsabilité : établie par l'armée libanaise (Direction des affaires géographiques)

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon diachronique

La ressource est une série cartographique en 121 feuilles dont la publication s'échelonne entre 2015-2018. Des liens peuvent être établis avec la description de chacune des feuilles si celles-ci sont décrites séparément.

Monographie faisant partie d'un ensemble monographique
Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique
Titre propre : Marches de Bretagne - Vitré
Mention de responsabilité : réalisé par l'Institut géographique national ; surcharges touristiques par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine
Lien vers l'ensemble monographique : Ille-et-Vilaine, randonnées en Haute-Bretagne
La ressource est la sixième feuille de la série cartographique Ille-et-Vilaine, randonnées en Haute-Bretagne, composée de huit cartes publiées à quelques années d'intervalle. Cette sixième feuille fait l'objet d'une description analytique.

Monographie faisant partie d'un ensemble monographique
Titre propre : La Suède de Jonas Hassen Khemiri, Henning Mankell, Katarina Mazetti, Sara Stridsberg
Mentions de responsabilité : Maria Sjöberg, Samuel Lajus, réal. ; Catherine Wilkening, comment. ; Dominique Varda, voix ; Jonas Hassen Khemiri, Henning Mankell, Katarina Mazetti, Sara Stridsberg, participants
Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique
Lien vers l'ensemble monographique : L'Europe des écrivains
La ressource est un film documentaire faisant partie d'un ensemble intitulé L'Europe des écrivains dont la publication est échelonnée dans le temps.

Monographie autonome
Titre propre : Lakmé : highlights
Mentions de responsabilité : Delibes, comp. ; Joan Sutherland, S (Lakmé) ; Jane Berbié, MS (Mallika) ; Alain Vanzo, T (Gerald) ; Gabriel Bacquier, B (Nilakantha)... [et al.] ; Monte Carlo Opera Chorus ; Orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo ; Richard Bonynge, dir.
Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique
La ressource est un CD audio publié dans la collection Opera gala.

Monographie autonome
Titre propre : Armida
Mentions de responsabilité : Salieri, comp. ; Lenneke Ruiten (Armida), Florie Valiquette (Rinaldo), S... [et al.] ; Christophe Rousset, dir.
Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique
La ressource se compose de 2 CD audio et d'une brochure en matériel d'accompagnement, le tout sous emboîtage.

Monographie autonome
Titre propre : 100 Years Salzburg Festival : a wide-ranging retrospective... of the greatest classical music festival in the world : featuring... recordings from 1947 to 2016
Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique
La ressource est un coffret comportant 58 CD audio et une brochure en matériel d'accompagnement. Elle n'est pas considérée comme un ensemble monographique car les unités matérielles qui la composent ne sont pas publiées séparément.

Monographie autonome
Titre propre : L'âge de glace : l'intégrale
Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique
La ressource est composée de 5 DVD vidéo publiés sous coffret.

Ensemble monographique
Titre propre : Atlas sonore
Mention de responsabilité : Agence des Musiques des territoires d'Auvergne, éd.
Modalité de parution : Manifestation publiée de façon diachronique
La ressource est un ensemble de monographies multimédia multisupport publiées de façon échelonnée dans le temps et faisant l'objet d'une description globale. Des liens peuvent être établis avec la description de chacune des monographies si celles-ci sont décrites séparément.

Ensemble monographique
Titre propre : Autant en emporte le vent
Mention de responsabilité : Margaret Mitchell ; nouvelle traduction de l'américain par Josette Chicheportiche ; interprété par Caroline Maillard
Modalité de parution : Manifestation publiée de façon diachronique
Lien vers la partie 1 : Autant en emporte le vent. Volume 1
Lien vers la partie 2 : Autant en emporte le vent. Volume 2
La ressource est un ensemble composé de deux parties comportant chacune deux CD audio. L'ensemble fait l'objet d'une description globale.

Monographie faisant partie d'un ensemble monographique

Titre propre : Autant en emporte le vent. Volume 1

Mention de responsabilité : Margaret Mitchell ; nouvelle traduction de l'américain par Josette Chicheportiche ; interprété par Caroline Maillard

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique

Lien vers l'ensemble monographique : Autant en emporte le vent

La ressource est la première partie de l'ensemble présenté dans l'exemple précédent. Elle fait l'objet d'une description analytique.

Ensemble monographique

Titre propre : Anglais : premiers pas : sensibilisation à la langue anglaise : écouter, parler, agir

Mention de responsabilité : Patrick Guitton,...

Modalité de parution : Manifestation publiée de façon non diachronique

La ressource est une méthode de langue se composant d'un guide pédagogique sous forme de classeur et d'un CD-ROM contenant les fiches d'activités et les enregistrements audio. Bien que les deux parties aient été publiées en même temps par l'éditeur, chacune peut être achetée séparément.

Version archivée le 01/10/2023

Chapitre 3

DESCRIPTION DES SUPPORTS ET DES CONTENUS

Version archivée le 01/10/2023

Version archivée le 01/10/2023

3.0 Objectifs et champ d'application

▲ **Correspondance avec RDA : 3.0** – modification (reformulation et ajouts)

Ce chapitre fournit des recommandations générales et des instructions sur l'enregistrement des éléments de la manifestation permettant de décrire son support d'une part et son contenu d'autre part.

Les éléments du chapitre 3 servent à identifier une manifestation (c'est-à-dire à établir une distinction entre des manifestations ayant des caractéristiques semblables).

Ces éléments servent également à sélectionner une manifestation qui répond aux besoins des utilisateurs en ce qui a trait :

- a) aux caractéristiques physiques du support ;
- b) au formatage et à l'encodage de l'information contenue ou stockée sur le support ;
- c) à la quantification du contenu ;
- d) au contenu d'une manifestation présentant des **augmentations**.

Les éléments traités dans ce chapitre ne s'appliquent pas nécessairement tous à la description d'une manifestation particulière. Parmi les éléments applicables, la description de la manifestation doit au minimum comprendre les éléments désignés comme éléments fondamentaux (voir [1.3](#)).

Version archivée le 01/10/2023

3.1 Recommandations générales sur la description des supports

▲ *Correspondance avec RDA : 3.1 – modification (reformulation du titre)*

3.1.1 Instructions de base sur l'enregistrement des supports

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer les informations sur le support selon le type de support de la manifestation décrite. Le tableau ci-dessous liste les principaux éléments concernés par type de support. Si la ressource décrite présente des caractéristiques particulières, enregistrer ces caractéristiques dans le ou les élément(s) correspondant(s).

Pour les supports stéréoscopiques, choisir entre supports d'images projetées ou supports sans médiation selon ce qui s'applique.

Enregistrer dans l'élément Note sur une particularité d'un support (voir [3.40.5](#)) tout complément d'information sur un support jugé important pour l'identification ou la sélection.

Pour les instructions relatives aux caractéristiques de couleur relevant de l'Expression, voir la section 2 sur les œuvres et expressions, §6.24.

Pour les instructions relatives aux caractéristiques sonores relevant de l'Expression, voir la section 2 sur les œuvres et expressions, §6.25.

Pour les instructions relatives au format des images animées relevant de l'Expression, voir la section 2 sur les œuvres et expressions, partie spécialisée sur les œuvres et expressions audiovisuelles (RDA-FR chapitre 7).

Type de support	Éléments concernés	Précision
supports audio	3.6 Matériau de base	par exemple, pour des supports anciens
	3.9 Méthode de production	par exemple, « gravé », « pressé », etc.
	3.10 Génération	par exemple, « matrice », etc.
	3.11 Disposition	par exemple, « monoface », etc.
	3.16 Vitesse de lecture	
	3.17 Caractéristiques du sillon	
	3.19 Caractéristiques du fichier numérique	par exemple, pour un format d'encodage type MP3, etc.
	3.20 Équipement ou système requis	par exemple, pour des instructions relatives aux particularités de tout équipement spécial requis pour la lecture du son
	3.26 Famille de support	par exemple, « optique », « magnétique », etc.
	3.27 Configuration de bande magnétique	
	3.28 Technique de spatialisation du son	par exemple, « mono », « stéréo », etc.
	3.29 Technique de réduction du bruit de fond	par exemple, « Dolby », etc.
supports d'images projetées	3.6 Matériau de base	
	3.7 Matériau appliqué	
	3.10 Génération	par exemple, « copie de visionnement », etc.
	3.14 Polarité	par exemple, « positif », etc.
	3.19 Caractéristiques du fichier numérique	par exemple, pour la résolution d'une image projetée numérique.
	3.21 Format de projection	par exemple, « Panavision », etc.
	3.22 Vitesse de projection	par exemple, « 24 im./s »

	3.28 Technique de spatialisation du son	par exemple, « surround », etc.
	3.30 Format d'image animée	par exemple, « 1,33:1 », etc.
supports électroniques	3.9 Méthode de production	par exemple, « gravé », « pressé », etc.
	3.18 Format d'un support électronique	
	3.19 Caractéristiques du fichier numérique	par exemple, résolution, formats d'encodage tels que epub, etc.
	3.20 Équipement ou système requis	pour les instructions relatives aux particularités de tout équipement spécial requis pour la lecture d'une ressource électronique
	3.26 Famille de support	par exemple, « optique », « magnétique », etc.
	3.27 Configuration de bande magnétique	
	3.28 Technique de spatialisation du son	par exemple, « stéréo », « surround », etc.
supports de microformes	3.6 Matériau de base	
	3.7 Matériau appliqué	
	3.10 Génération	par exemple, « matrice de tirage », etc.
	3.14 Polarité	par exemple, « positif », etc.
	3.15 Facteur de réduction	par exemple, « 14x », etc.
supports sans médiation	3.6 Matériau de base	
	3.7 Matériau appliqué	
	3.8 Monture	
	3.10 Génération	par exemple, « matrice », etc.
	3.11 Disposition	par exemple, « tête-bêche », « recto », etc.
	3.12 Format bibliographique	par exemple, « in-8 », etc.
	3.13 Caractéristiques typographiques	par exemple, « gros caractères », etc.
	3.31 Reliure	par exemple, « broché », « en feuilles », « sous emboîtement », etc.
supports vidéo	3.9 Méthode de production	par exemple, « gravé », « pressé », etc.
	3.11 Disposition	par exemple, « monoface », « double face », etc.
	3.19 Caractéristiques du fichier numérique	par exemple, résolution, formats d'encodage tels que MP4, etc.
	3.20 Équipement ou système requis	pour les instructions relatives aux particularités de tout équipement spécial requis pour la lecture d'une vidéo
	3.23 Format d'un support vidéo	par exemple, « VHS », etc.
	3.24 Norme de diffusion	par exemple, « PAL », « SECAM », etc.
	3.25 Code de région	par exemple, « zone 2 », etc.
	3.26 Famille de support	par exemple, « optique », « magnétique », etc.
	3.27 Configuration de bande magnétique	
	3.28 Technique de spatialisation du son	par exemple, « stéréo », « surround », etc.
	3.30 Format d'image animée	par exemple, « 16/9 », « 4/3 », etc.

3.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.1.1 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour la description du ou des supports.

Si un complément d'information est jugé important pour l'identification ou la sélection, utiliser toute autre source pertinente.

3.1.3 Manifestations disponibles sur différents supports

▼ *Correspondance avec RDA : 3.1.2 – modification (reformulation)*

Il arrive parfois que le même contenu soit disponible sur des supports distincts édités séparément (par exemple, texte imprimé et livre numérique ; DVD vidéo et Blu-ray). Si le cas se présente, enregistrer les éléments qui s'appliquent au support de la manifestation décrite.

Pour les instructions sur l'enregistrement des relations avec les autres supports disponibles, voir 27.1 (manifestation en relation).

Si le même contenu est édité dans une même manifestation (par exemple, un même film édité sur DVD vidéo et Blu-ray dans un même conteneur), se reporter aux instructions sous [3.1.6.2](#).

3.1.4 Fac-similés et reproductions

▼ *Correspondance avec RDA : 3.1.3*

Lors de la description d'un fac-similé ou d'une reproduction, enregistrer les éléments décrivant le support du fac-similé ou de la reproduction.

Pour les instructions sur l'enregistrement d'une relation avec la manifestation originale, voir 27.1 (manifestation en relation).

3.1.5 Description analytique d'une partie d'une ressource plus vaste

▲ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.12.1 – modification (reformulation)*

3.1.5.1 Partie physiquement indépendante

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.12.2 – divergence*

Lors de la préparation d'une description analytique pour une partie physiquement indépendante, enregistrer les caractéristiques matérielles de cette partie selon les instructions données sous 3.3 – 3.20.

EXEMPLES

1 volume (310 pages)

Importance matérielle d'un volume isolé d'une monographie en plusieurs volumes.

3.1.5.2 Partie physiquement dépendante

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.12.2 – divergence*

Si la partie composante n'est pas physiquement dissociable de la ressource plus vaste (un article dans un volume, une plage sur un CD, etc.), enregistrer uniquement les caractéristiques matérielles propres à cette partie composante (par exemple, la durée d'une plage d'un CD).

EXEMPLES

68 images

Importance matérielle d'une partie à l'intérieur d'une microfiche.

66 pages

Importance matérielle de la norme Z44-078 : Catalogage des parties composantes, à l'intérieur du tome 1 du recueil des Normes de catalogage de l'AFNOR. Chaque norme a sa pagination propre.

Indiquer l'emplacement de la partie dans la ressource plus vaste comme un élément de la relation tout-partie avec la manifestation de la ressource plus vaste, sous la forme d'une note textuelle, d'une description structurée ou d'un lien.

EXEMPLES

Contenu dans : ISSN 1143-7227 = Bulletin - AIBM, groupe français. – N°17 (décembre 2009), pages 6-31

Relation entre un article et le fascicule de périodique qui le contient exprimée sous la forme d'un lien où la ressource en relation est désignée par son identifiant. L'article n'a pas de pagination qui lui est propre.

Contenu dans : ISBN 2-85944-128-X. – Pages 395-410

Relation entre une contribution à l'intérieur d'un volume de mélanges et ce volume, exprimée sous la forme d'un lien où la ressource en relation est désignée par son identifiant. La contribution n'a pas de pagination qui lui est propre.

Contenu dans : Enjeux et puissances : pour une histoire des relations internationales au XXe siècle : mélanges en l'honneur de Jean-Baptiste Duroselle. – Paris : Publications de la Sorbonne, 1986. – ISBN 2-85944-128-X. – Pages 395-410

Relation entre une contribution à l'intérieur d'un volume de mélanges et ce volume, exprimée sous la forme d'une description structurée où la ressource en relation est désignée par son identifiant. La contribution n'a pas de pagination qui lui est propre.

66 pages

Contenu dans : ISBN 2-12-484451-2. – Pages 181-246

Relation entre la norme Z44-078 : Catalogage des parties composantes, et le tome 1 du recueil des Normes de catalogage de l'AFNOR, exprimée sous la forme d'un lien où la ressource en relation est désignée par son identifiant. Le volume comporte une double pagination.

3.1.6 Ressources constituées de plus d'un type de support

▼ Correspondance avec RDA : 3.1.4 – divergence

Lors de la préparation d'une description globale pour une ressource constituée de plus d'un type de support, employer la méthode qui est appropriée à la nature de la ressource et au but de la description :

- a) enregistrer le type de support, l'importance matérielle et les autres caractéristiques de chaque support (voir [3.1.6.3](#))

ou

- b) enregistrer le type de support prédominant et l'importance matérielle en termes généraux (voir [3.1.6.4](#)).

Enregistrer les caractéristiques supplémentaires de supports particuliers si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection (voir 3.5 – 3.30).

Pour les instructions sur l'enregistrement de l'importance matérielle lors de la description globale d'une collection, voir [3.4.1.12](#).

Lors de la préparation d'une description analytique d'une ou plusieurs parties d'une ressource constituée de plus d'un support, enregistrer l'information relative à un autre support comme partie de la description d'une manifestation en relation (voir 27.1).

3.1.6.1 Différents types de supports correspondant à différentes catégories de contenu

▼ Pas de correspondance avec RDA

Si les types de supports correspondent à des catégories de contenu différentes, associer les éléments Importance matérielle (voir [3.4](#)) et Dimensions (voir [3.5](#)) correspondant à chaque catégorie.

EXEMPLE

Texte : 1 volume (127 pages) ; 20 cm
Partition : 1 volume (25 feuillets) ; 32 cm
1 CD audio

Les éléments Importance matérielle et Dimensions sont associés pour chaque catégorie de contenu, selon le tableau de ponctuation donné en annexe.

3.1.6.2 Différents types de supports correspondant au même contenu

▼ Pas de correspondance avec RDA

Si les types de support correspondent à un même contenu, enregistrer les éléments Importance matérielle (voir [3.4](#)) et Dimensions (voir [3.5](#)) de chaque support, en les faisant précéder de la mention : « support alternatif ».

EXEMPLE

Support alternatif : 1 DVD vidéo
Support alternatif : 1 Blu-ray vidéo

Pour un même film édité sur les deux supports dans la même manifestation.

3.1.6.3 Enregistrement du type de support, de l'importance matérielle et des autres caractéristiques de chaque support

▼ Correspondance avec RDA : [3.1.4.2](#)

Si une description détaillée de chaque support est jugée importante pour l'identification ou la sélection, enregistrer :

- a) le type de support qui s'applique (voir [3.3](#))
- et**
- b) l'importance matérielle de chaque support (voir [3.4](#))
- et**
- c) les autres caractéristiques de chaque support (voir 3.5 – 3.30).

EXEMPLES

CD-ROM
DVD vidéo
feuille

Types de supports d'une ressource constituée d'un CD-ROM, d'un DVD vidéo, et d'une feuille pliée.

1 CD-ROM
1 DVD vidéo
1 feuille pliée

Importance matérielle de la même ressource.

diapositive
46 diapositives
5 × 5 cm

Type de support, importance matérielle et dimensions des diapositives incluses dans une ressource constituée de diapositives et d'une cassette audio.

cassette audio
1 cassette audio
analogique
mono

Type de support, importance matérielle, type d'enregistrement et configuration des canaux de reproduction de la cassette audio incluse dans la même ressource.

Ajout facultatif

Si les supports sont dans un conteneur, nommer le conteneur et enregistrer ses dimensions (voir [3.5.1.6](#)).

EXEMPLE

Pour une ressource constituée de diapositives, d'une cassette audio et d'une carte géographique, le tout dans un conteneur :

diapositive
cassette audio
feuille

Types de supports.

12 diapositives
1 cassette audio
1 feuille

Importance matérielle.

boîte 16 × 30 × 20 cm

Nom et dimensions du conteneur.

3.1.6.4 Enregistrement du type de support prédominant et de l'importance matérielle en termes généraux

▼ **Correspondance avec RDA : 3.1.4.3** – modification (reformulation)

Pour une ressource constituée de plusieurs types de supports différents, enregistrer :

- a) le type de support prédominant (voir [3.3](#))
et
b) l'importance matérielle de la ressource dans son ensemble en décrivant les unités comme *composants divers* (voir [3.4.1.5](#)).

EXEMPLE

feuille
27 composants divers

Type de support prédominant et importance matérielle enregistrés en utilisant un terme général.

Enregistrer les particularités des composants dans une note si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection (voir [3.40.2.3](#)).

Omission facultative

Si le nombre d'unités ne peut être facilement établi ou estimé, enregistrer *composants divers* suivi de *non compté*, entre parenthèses et au masculin singulier.

EXEMPLE

feuille
composants divers (non compté)

Type de support prédominant et importance matérielle enregistrés en utilisant un terme général et en omettant le nombre de composants.

Ajout facultatif

Si les supports sont dans un conteneur, nommer le conteneur et enregistrer ses dimensions (voir [3.5.1.6](#)).

EXEMPLE

Feuille
Type de support prédominant
Importance matérielle : 42 composants divers
Dimensions du conteneur : boîte 20 x 12 x 6 cm

Pour les instructions sur l'enregistrement de l'importance matérielle lors de la description globale d'un recueil ou d'une collection factice, voir [3.4.1.12](#).

3.1.7 Ressources dématérialisées

▼ *Correspondance avec RDA : 3.1.5 – modification (changement de l'intitulé)*

Enregistrer *ressource dématérialisée* comme type de support pour toutes les ressources présentant un contenu numérique sur un serveur distant ou sans association à un support particulier (voir [3.3](#)).

Pour une ressource dématérialisée complète (ou si l'importance matérielle totale est connue), enregistrer l'importance matérielle (voir [3.4](#)).

EXEMPLES

1 ressource dématérialisée (1 fichier image)

1 ressource dématérialisée (1 fichier texte : 75 pages)

Enregistrer les autres caractéristiques du support, lorsqu'elles s'appliquent, si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection (voir 3.6 – 3.30).

EXEMPLE

TIFF
Format d'encodage d'une ressource dématérialisée.

Si la ressource dématérialisée est constituée de plus d'un fichier et qu'une description des caractéristiques de chaque fichier est jugée importante pour l'identification ou la sélection, enregistrer les caractéristiques de chaque fichier (voir [3.19](#)).

EXEMPLES

fichier texte
RTF
73 Ko

Type de fichier, format d'encodage et taille du fichier d'un fichier texte contenu dans une ressource dématérialisée.

fichier audio
WAV
18 Mo

Type de fichier, format d'encodage et taille du fichier d'un fichier audio inclus dans la même ressource dématérialisée.

3.1.8 Changement dans les caractéristiques du support

▼ Correspondance avec RDA : 3.1.6

Enregistrer les changements dans les caractéristiques du support en fonction du mode de parution de la ressource :

- monographies en plusieurs parties et publications en série (voir [3.1.8.1](#)) ;
- ressources intégratrices (voir [3.1.8.2](#)).

Ces instructions s'appliquent aux changements dans les caractéristiques du support de la ressource décrite. Pour les instructions sur la description des manifestations en différents formats, voir [3.1.3](#).

3.1.8.1 Monographies en plusieurs parties et publications en série

▼ Correspondance avec RDA : 3.1.6.1

S'il y a un changement dans le type de médiation (voir [3.2](#)) dans une livraison ou une partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties ou d'une publication en série, créer une nouvelle description (voir [1.6](#)).

S'il y a un changement de dimensions, appliquer les instructions sous [3.5.1.8.1](#).

Si le type de support (voir [3.3](#)) ou les autres caractéristiques du support (voir 3.6 – 3.30) sont modifiés dans une livraison ou une partie ultérieure ou que de nouvelles caractéristiques du support sont introduites, ajouter les caractéristiques modifiées ou nouvelles à celles des livraisons ou parties précédentes, selon les instructions pour ces éléments. Rédiger une note précisant les livraisons ou parties concernées par le changement (voir [3.40.4.3.1](#)).

EXEMPLE

volume
disquette (3,5 pouces)
disque optique numérique

En note : À partir de 2006, la disquette est remplacée par un CD-ROM

Exception

Publications en série

Si le type de support (voir [3.3](#)) d'une publication en série passe d'un support informatique à une ressource dématérialisée ou inversement, créer une nouvelle description (voir [1.6.2.2](#)).

3.1.8.2 Ressources intégratrices

▼ Correspondance avec RDA : 3.1.6.2

S'il y a un changement dans le type de médiation (voir [3.2](#)) dans une itération ultérieure d'une ressource intégratrice, créer une nouvelle description (voir [1.6](#)).

S'il y a un changement de dimensions, appliquer les instructions sous [3.5.1.8.2](#).

Si le type de support (voir [3.3](#)) ou les autres caractéristiques du support (voir 3.6 – 3.30) sont modifiés dans une itération ultérieure ou que de nouvelles caractéristiques sont introduites, enregistrer les caractéristiques modifiées ou nouvelles selon les instructions pour ces éléments. Rédiger une note sur les caractéristiques antérieures si le changement est jugé important pour l'identification (voir [3.40.4.3.2](#)).

Version archivée le 01/10/2023

3.2 Type de médiation

▲ Correspondance avec RDA : 3.2

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

3.2.1 Instructions de base sur l'enregistrement du type de médiation

3.2.1.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 3.2.1.1 – modification (reformulation)

Le **type de médiation** est une catégorisation indiquant le type général de dispositif de médiation requis pour visionner, faire fonctionner, faire défiler, etc. le contenu d'une ressource.

3.2.1.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 3.2.1.2 – modification (reformulation)

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le type de médiation.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.2.1.3 Enregistrement du type de médiation

▼ Correspondance avec RDA : 3.2.1.3 – modification (reformulation)

Si la ressource décrite est constituée d'un seul type de média, enregistrer le type de médiation en utilisant un des termes listés dans le tableau des types de médiation.

Cas particulier

Ressources dématérialisées

▼ Pas de correspondance avec RDA

Si la ressource décrite est une ressource dématérialisée dont le contenu peut être utilisé ou perçu en utilisant un équipement informatique ou un appareil de lecture spécialisé (par exemple, un lecteur audio), indiquer les deux types de médiation.

▼ Correspondance avec RDA : 3.2.1.3 alternative

Si la ressource décrite est constituée de plus d'un type de média et qu'il y a une partie prédominante (par exemple, un CD audio accompagné d'une brochure), enregistrer le type de médiation qui s'applique à la partie prédominante de la ressource en utilisant un des termes listés dans le tableau des types de médiation.

▼ Correspondance avec RDA : 3.2.1.3 alternative – modification ; ISBD 0.2

Si la ressource décrite est constituée de plus d'un type de média et qu'il y a plusieurs parties sans qu'une ne soit prédominante (par exemple, un ensemble multi-supports), enregistrer les types de médiation qui s'appliquent aux parties les plus considérables de la ressource en utilisant un ou plusieurs des termes listés dans le tableau des types de médiation.

Au-delà de trois types de médiation, enregistrer *multisupport*.

▼ **Correspondance avec RDA : 3.2.1.3** – modification (reformulation)

Si aucun des termes listés dans le tableau des types de médiation ne s'applique au support et à l'outil de médiation nécessaire pour véhiculer, utiliser ou percevoir le contenu de la ressource décrite, enregistrer *type de médiation non défini*.

Si le ou les types de médiation applicables à la ressource décrite ne peuvent être facilement établis, enregistrer *type de médiation non précisé*.

Version archivée le 01/10/2023

TABLEAU DES TYPES DE MÉDIATION

▼ Correspondance avec RDA : **Tableau 3.1** – modification (ajout et reformulation) ; ISBD 0.2

audio	<i>Pour des ressources nécessitant un lecteur audio</i> Type de médiation s'appliquant aux ressources contenant du son enregistré et conçues pour une utilisation au moyen d'un dispositif de lecture tel qu'une platine, un lecteur de cassette audio, un lecteur de CD ou un lecteur MP3. S'applique aux ressources contenant du son analogique aussi bien que du son encodé numériquement. Pour les ressources sur support matériel (par exemple, un CD audio), n'indiquer que le type de médiation <i>audio</i>. Pour des fichiers dématérialisés (par exemple, un fichier MP3), indiquer les deux types de médiation <i>électronique</i> et <i>audio</i>.
électronique	<i>Pour des ressources nécessitant un appareil informatique</i> Type de médiation s'appliquant aux ressources composées de fichiers électroniques et conçues pour une utilisation au moyen d'un appareil informatique (par exemple, ordinateur, tablette, console de jeux, etc.). S'applique aux ressources accessibles à distance par serveur aussi bien qu'aux ressources en accès direct telles que des bandes et des disques informatiques.
microforme	<i>Pour des ressources nécessitant un lecteur de microforme</i> Type de médiation s'appliquant aux ressources composées d'images de taille réduite non lisibles à l'œil nu, et conçues pour une utilisation au moyen d'un dispositif tel qu'un lecteur de microfilm ou de microfiche. S'applique aux ressources produites selon les deux procédés micrographiques, transparent et opaque.
microscopique	<i>Pour des ressources nécessitant un microscope</i> Type de médiation s'appliquant aux ressources contenant des objets minuscules et conçues pour une utilisation au moyen d'un dispositif tel qu'un microscope, pour faire apparaître des détails invisibles à l'œil nu.
multisupport	<i>Pour des ressources composées de différents supports, auxquelles s'appliquent au moins trois types de médiation</i> Dans le cas de ressources composées de différents supports, auxquelles s'appliquent au moins trois types de médiation, enregistrer <i>multisupport</i>.
projeté	<i>Pour des ressources nécessitant un projecteur</i> Type de médiation s'appliquant aux ressources conçues pour une utilisation au moyen d'un dispositif de projection tel qu'un projecteur de film cinématographique, un projecteur de diapositives ou un rétroprojecteur. S'applique à toute ressource conçue pour être projetée sous la forme d'images bidimensionnelles ou tridimensionnelles. Pour des fichiers dématérialisés (par exemple, un fichier DCP utilisé pour la projection de films en salle), indiquer les deux types de médiation <i>électronique</i> et <i>projeté</i>.

stéréoscopique	<i>Pour des ressources nécessitant un stéréoscope</i> Type de médiation s'appliquant aux ressources composées de paires d'images fixes et conçues pour une utilisation au moyen d'un dispositif tel qu'un stéréoscope ou une visionneuse stéréoscopique pour donner l'impression des trois dimensions.
sans médiation	<i>Pour des ressources ne nécessitant aucun dispositif de médiation</i> Type de médiation s'appliquant aux ressources dont le contenu est conçu pour être perçu directement par un ou plusieurs sens humains sans l'aide d'un dispositif de médiation. S'applique à toute ressource au contenu visuel et/ou tactile produit selon des procédés tels que l'impression, la gravure, la lithographie, la photographie négative, etc. ; l'embossage, la texturation, etc ; ou bien encore au moyen de l'écriture à la main, du dessin, de la peinture, etc. S'applique également aux ressources constituées de formes tridimensionnelles telles que sculptures, maquettes, etc.
vidéo	<i>Pour des ressources nécessitant un lecteur vidéo</i> Type de médiation s'appliquant aux ressources contenant des images animées ou fixes et conçues pour une utilisation au moyen d'un dispositif de lecture tel qu'un lecteur de cassette vidéo ou de DVD. S'applique aux ressources contenant des images encodées numériquement aussi bien que des images analogiques. Pour les ressources sur support matériel (par exemple, un DVD vidéo), n'indiquer que le type de médiation <i>vidéo</i>. Pour des fichiers dématérialisés (par exemple, un fichier MP4), indiquer les deux types de médiation <i>électronique</i> et <i>vidéo</i>.

3.3 Type de support

▲ *Correspondance avec RDA : 3.3*

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

3.3.1 Instructions de base sur l'enregistrement du type de support

▲ *Correspondance avec RDA : 3.3.1*

3.3.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.3.1.1 – modification (reformulation)*

Le type de support est une catégorisation reflétant le support de la ressource, correspondant au type de dispositif de médiation requis pour visionner, faire fonctionner, faire défiler, etc. le contenu d'une ressource.

3.3.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance : 3.3.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le type de support.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.3.1.3 Enregistrement du type de support

▼ *Correspondance avec RDA : 3.3.1.3 – modification (reformulation)*

Si la ressource décrite est constituée d'un seul type de support, enregistrer le type de support en utilisant un des termes listés dans les tableaux des types de support.

▼ *Correspondance avec RDA : 3.3.1.3 alternative (reformulation - ajout)*

Si la ressource décrite est constituée de plus d'un type de support et qu'il y a une partie prédominante (par exemple, un CD audio accompagné d'une brochure), enregistrer le type de support qui s'applique à la partie prédominante de la ressource en utilisant un des termes listés dans les tableaux des types de support.

Pour la description du matériel d'accompagnement, voir [3.33 Matériel d'accompagnement](#).

▼ *Correspondance avec RDA : 3.3.1.3 – modification (reformulation)*

Si la ressource décrite est constituée de plus d'un type de support et qu'il y a plusieurs parties sans qu'une ne soit prédominante (par exemple, un ensemble multi-supports), enregistrer les types de support qui s'appliquent aux parties les plus considérables de la ressource en utilisant un ou plusieurs des termes listés dans les tableaux des types de support.

Si aucun des termes listés dans les tableaux des types de support ne s'applique au support de la ressource décrite, enregistrer le type de support générique auquel ce support peut être rattaché.

TABLEAUX DES TYPES DE SUPPORT

▼ *Correspondance avec RDA : 3.3.1.3 – modification (reformulation ; ajout)*

Supports audio

support audio	Enregistrement audio – sans informations détaillées. <i>Terme générique</i>
bande magnétique audio	Bobine ouverte contenant un métrage de bande magnétique sur laquelle sont enregistrés des signaux électriques qui peuvent être convertis en sons à l'aide d'un appareil de lecture de type lecteur audio à bobines.
bande TEF	Boîtier scellé contenant une bande enroulée sur un seul noyau sur laquelle est gravé un sillon qui constitue le support d'un enregistrement audio analogique.
bobine de piste sonore	Bobine ouverte contenant un métrage de film sur lequel est enregistré du son.
cartouche audio	Boîtier scellé contenant une bande magnétique enroulée sur un seul noyau qui constitue le support d'un enregistrement audio analogique.
cassette audio analogique	Boîtier scellé contenant une bande magnétique enroulée sur deux noyaux jumelés, qui constitue le support d'un enregistrement audio analogique.
cassette audio numérique	Boîtier scellé contenant une bande magnétique enroulée sur deux noyaux jumelés, qui constitue le support d'un enregistrement audio numérique. Comprend : – Digital Compact Cassette (DCC) ; – Cassette DAT (Digital Audio Tape).
cassette DAT	Voir cassette audio numérique
CD audio	Disque optique de type CD (Compact Disc), contenant des données sonores stockées sous forme numérique quel que soit leur format d'enregistrement et de codage. Comprend : – CD audio ; – SACD (Super audio CD) ; – CD MP3 ; – CD-R audio.
CD-Extra	CD audio avec contenu partiel sur CD-ROM. Comprend : – CD-Extra ; – CD-Plus ; – OpenDisc.
cylindre phonographique	Objet en forme de rouleau sur lequel des ondulations sonores ont été gravées au moyen d'une entaille ou d'empreintes en créant un sillon circulaire continu (gravure analogique). Comprend : – les cylindres en cire ; – les cylindres en celluloïde.
disque audio	Disque sur lequel les ondulations sonores, enregistrées sous forme de modulations, impulsions, etc. ont été gravées au moyen d'une entaille ou d'empreintes en créant un sillon continu en spirale (gravure analogique). Exclut les disques optiques comme les CD, etc. Comprend : – les disques 78 tours ;

	– les disques microsillons (y compris les disques souples) ; – les disques à gravure directe (Pyril).
DVD audio	Disque optique de type DVD (Digital Versatile Disc, c'est-à-dire Disque numérique polyvalent) contenant des données sonores.
feuille acoustique	Feuille plastique comprenant plusieurs groupes de sillons en spirales, qui peuvent être convertis en sons à l'aide d'un appareil spécifique.
fil magnétique	Fil métallique sur lequel sont enregistrés des signaux électriques qui peuvent être convertis en sons à l'aide d'un appareil de lecture spécifique.
lecteur audio numérique préenregistré	Voir <i>dispositif électronique autonome</i>
MiniDisc	Disque inséré dans un plastique rigide de sept centimètres de côté qui constitue un support magnéto-optique d'enregistrement et de reproduction numérique de données sonores (Sony, 1992).
bande perforée pour instrument mécanique	Rouleau ou bande de papier sur lequel les notes de musique sont représentées par des perforations, destiné à reproduire mécaniquement la musique lorsqu'il est utilisé avec un piano mécanique, un orgue mécanique, etc. Comprend : – les rouleaux pour piano ; – les cartons d'orgue de Barbarie.
ruban métallique magnétique	Ruban métallique sur lequel sont enregistrés des signaux électriques qui peuvent être convertis en sons à l'aide d'un appareil de lecture spécifique.
Blu-ray audio	Disque optique haute définition, format Blu-ray, contenant des données audio. Variantes : – BD (abréviation de Blu-ray disc) ; – Blu-ray Pure Audio.
matrice de disque	Voir matrice

Supports d'images projetées

film ou transparent	Film ou support transparent – sans informations détaillées. <i>Terme générique</i>
bobine de film	Bobine ouverte contenant un film cinématographique à utiliser avec un projecteur de film cinématographique.
cartouche de film fixe	Boîtier scellé contenant un film fixe.
diapositive	Petite feuille en matériau transparent ou petite plaque de verre (habituellement dans un cadre protecteur) portant une image positive directe, conçue pour être utilisée avec un projecteur ou une visionneuse. Comprend : – les diapositives de la marque Kodachrome ; – les diapositives de la marque Ektachrome.
film fixe	Rouleau de film, avec son enregistré ou non, contenant une succession d'images devant être projetées une par une.
film fixe court	Courte bande de film contenant une succession d'images devant être projetées une par une, généralement sous une forme droite plutôt qu'enroulée.

plaque de lanterne magique	Plaque de verre pour les lanternes magiques.
rouleau de film	Métrage de film enroulé.
transparent pour rétroprojecteur	Feuille de matériau transparent (avec ou sans monture de protection) comportant une image et conçue pour être utilisée avec un rétroprojecteur.

Supports électroniques

support numérique manipulable	Support tangible contenant des données numériques – sans informations détaillées. <i>Terme générique</i>
Blu-ray Disc	Disque optique haute définition, format Blu-ray, contenant des données numériques. Variante : – BD (abréviation de Blu-ray disc)
Blu-ray Disc propriétaire	Disque optique haute définition, format Blu-ray, contenant des données numériques destinées à être uniquement lues par un lecteur compatible. Comprend : – Sony PlayStation 3 (PlayStation 3, PS3) ; – Sony PlayStation 4 (PlayStation 4, PS4). Variante : – BD (abréviation de Blu-ray disc).
bobine de bande informatique	Bobine ouverte contenant un métrage de bande informatique à utiliser avec un lecteur de bande informatique.
carte mémoire	Carte constituant une unité amovible de stockage de données numériques préenregistrées. Comprend : – les cartes mémoire SD (Secure Digital) ; – les cartes mémoire CF (Compact Flash) ; – les cartes mémoire MS (Memory Stick) ; – les cartes mémoire MMC (MultiMedia Card).
carte mémoire propriétaire	Carte constituant une unité amovible de stockage de données numériques préenregistrées conçue pour être utilisée sur une console de jeu spécifique. Comprend : – DS ; – 3DS ; – PSVita.
cartouche à puce informatique	Voir cartouche de jeu
cartouche de bande informatique	Voir cartouche informatique
cartouche de disque informatique	Voir cartouche informatique
cartouche de disque optique	Voir CD-ROM propriétaire (Data Discman) et DVD-ROM propriétaire (UMD)
cartouche de jeu	Boîtier scellé contenant un logiciel ou code de jeu vidéo inscrit dans une mémoire morte, conçu pour être enfiché dans un ordinateur, une console de jeux vidéo ou un système d'arcade. Comprend (dates de commercialisation pour l'Europe) : – Les cartouches Nintendo et SEGA : o Nintendo Entertainment System (NES) (1986 - 1995), o SEGA Master System (1987 - 1996), o SEGA Mega Drive (1990 - 1999), o Nintendo Game Boy (1990 - 2000),

	○ SEGA Game Gear (1991 - 1997), ○ Super Nintendo Entertainment System (Super NES) (1992 - 2000), ○ SEGA Pico ou SEGA Pico Logistoire (1994 - 1998), ○ Nintendo 64 (N64) (1997 - 2002), ○ Nintendo Game Boy Color (GBC) (1998 - 2003), ○ Nintendo Game Boy Advance (GBA) (2001 - 2008), ○ Nintendo DS (2005 - 2013), ○ Nintendo 3DS (2011 -) ; – les cartouches Vtech : ○ V.Smile, ○ V.Smile Pocket, ○ V.Smile Motion ; – SNK : ○ NeoGeo (1990 - 2004), ○ NeoGeo Pocket (1998 - 2001), ○ NeoGoe Pocket Color (1999 - 2001).
cartouche informatique	Boîtier scellé contenant un support d'enregistrement de données numériques. Le support d'enregistrement peut être : – une bande magnétique enroulée sur un seul noyau (cartouche de bande informatique) ; – un ou plusieurs disques magnétiques amovibles (cartouche de disque informatique) ; – un circuit de mémoire morte ROM (Read Only Memory).
cassette de bande informatique	Boîtier scellé contenant une bande magnétique enroulée sur deux noyaux jumelés, qui constitue le support d'enregistrement de données numériques.
CD-I	Compact Disc Interactif, disque optique contenant des données numériques, conçu pour être utilisé avec un lecteur spécifique et un téléviseur de façon interactive. Variante : – CD-i.
CD-Photo	Disque optique contenant des données photographiques numérisées et conçu pour être utilisé soit avec un lecteur de CD-I sur un téléviseur soit avec un micro-ordinateur.
CD-ROM	Disque optique de type CD (Compact Disc) contenant des données numériques, destinées à être uniquement lues par un ordinateur. Comprend : – CD-ROM pour ordinateur PC ou Macintosh (y compris CD-ROM 8 cm).
CD-ROM propriétaire	Disque optique de type CD (Compact Disc) contenant des données numériques, destinées à être uniquement lues par un lecteur compatible. Comprend : – Dreamcast ; – Sega Saturn ; – Sony Data DiscMan : support optique propriétaire de 8 cm de type CD (Compact Disc) dans une coque en plastique, contenant des données textuelles, mis au point par Sony et conçu pour un lecteur spécifique.
CDTV	Disque optique contenant des données numériques

	conçu pour être utilisé sur la plateforme multimédia Commodore Dynamic Total Vision (ou Amiga CDTV) qui combine un ordinateur personnel et une console de jeu.
clé de licence de produit numérique	Licence de produit numérique fournie par le biais du circuit de détail sous la forme d'une « clé » matérielle (une carte ou une brochure contenant un code permettant à l'acheteur de télécharger le produit).
dispositif électronique autonome	Dispositif électronique contenant à la fois des données numériques préenregistrées et le lecteur correspondant utilisable seul. Comprend : – les consoles de jeu autonomes (ex. Nintendo Game & Watch); – les lecteurs MP3; – les tablettes ; – les livres audio « Playaway » (USA).
disque optique hybride	Disque optique double face, une face audio CD/CD-ROM, une autre face DVD. Variante : – DualDisc.
disquette	Disque souple et amovible de format carré contenant des données numériques, destinées à être lues par un ordinateur. Comprend : – les disquettes 3,5 pouces ; – les disquettes 5 ¼ pouces ; – les disquettes 8 pouces.
disquette propriétaire	Disque souple et amovible de format carré contenant des données numériques, destinées à être lues par un lecteur spécifique. Comprend : – Amstrad CPC.
DVD-ROM	Disque optique de type DVD (Digital Versatile Disc, c'est-à-dire Disque numérique polyvalent) contenant des données numériques, destinées à être uniquement lues par un ordinateur. Comprend : – DVD-ROM pour ordinateur PC ou Macintosh.
DVD-ROM propriétaire	Disque optique de type DVD (Digital Versatile Disc, c'est-à-dire Disque numérique polyvalent) contenant des données numériques, destinée à être uniquement lues par un lecteur spécifique. Comprend : – GameCube (Nintendo GameCube) ; – PlayStation 1 (Sony PlayStation 1, PS1, PSone) ; – PlayStation 2 (Sony PlayStation 2, PS2) ; – Wii (Nintendo Wii) ; – Xbox (Microsoft Xbox) ; – UMD (Universal Media Disc) : support optique propriétaire de 6 cm de type DVD (Digital Versatile Disc, c'est-à-dire Disque numérique polyvalent) dans une coque en plastique, mis au point par Sony pour sa console portable PSP (PlayStation Portable). Permet de stocker des jeux vidéo ou des films.
mémoire USB	Support de stockage amovible contenant des données numériques préenregistrées qui se branche sur un port USB (Universal Serial Bus, c'est-à-dire Bus universel en

	série). Comprend : – les clés USB ; – les disques durs externes. NB : pour les lecteurs MP3 autonomes, voir dispositif électronique autonome.
puce RFID	Dispositif contenant des données destinées à être lues par radio-fréquence (RFID = Radio Frequency Identification) ; il comprend une antenne associée à une puce électronique qui lui permet de recevoir et de répondre aux requêtes radio émises depuis le lecteur.
ressource dématérialisée	Contenu numérique – sur un serveur distant ou sans association à un support particulier.

Supports de microformes

microforme	Microforme – sans informations détaillées. <i>Terme générique</i>
microfilm	Film portant une série de micro-images disposées de façon linéaire.
bande de microfilm	Courte bande de film portant une série de micro-images disposées de façon linéaire, découpée dans un rouleau.
bobine de microfilm	Bobine ouverte contenant un film portant une série de micro-images disposées de façon linéaire, à glisser dans un lecteur de microfilm.
carte à fenêtre	Carte comprenant une ou plusieurs ouvertures ou fenêtres rectangulaires sur lesquelles sont montées des images de microfilm.
cartouche de microfilm	Boîtier scellé contenant un film enroulé sur un seul noyau et portant une série de micro-images disposées de façon linéaire.
cassette de microfiches	Cassette contenant des microfiches non coupées.
cassette de microfilm	Boîtier scellé contenant un film enroulé sur deux noyaux jumelés et portant une série de micro-images disposées de façon linéaire.
micro-opaque	Fiche ou feuille de matériau opaque comportant une série de micro-images disposées selon deux axes.
microfiche	Feuille de film portant une série de micro-images disposées selon deux axes.
rouleau de microfilm	Métrage enroulé de film portant une série de micro-images disposées de façon linéaire.

Supports microscopiques

lame pour microscope	Petite feuille de matériau transparent (avec ou sans monture de protection) comportant un objet minuscule, conçue pour une utilisation au moyen d'un dispositif tel qu'un microscope.

Supports sans médiation

appareil	Objet fabriqué pour exécuter un travail, observer un phénomène, prendre des mesures, et délivrant de façon largement autonome le service attendu par l'utilisateur final. <i>Terme générique</i>

autocollant	Support de texte ou d'images disposant sur sa face inférieure d'une fine couche d'adhésif permettant de le fixer sur une surface, à titre généralement définitif. Comprend : – les pochettes de gommettes autocollantes ; – les vignettes « Panini » ; – les timbres.
bande de film photographique	Pellicule de film photographique négatif sur support transparent, ayant fait l'objet d'un découpage (plusieurs négatifs d'affilée, à plat).
bobine de film photographique	Pellicule de film photographique négatif sur support transparent, roulé sur son support d'origine, en bobine.
brochure	Unité matérielle réunissant un certain nombre de feuillets sous la forme d'un cahier broché ou de feuilles agrafées, comptant généralement moins de 48 pages.
carte	Petit rectangle de papier fort ou de carton servant de support d'information (texte ou image). Il peut être plié pour former une carte double. Comprend : – les cartes postales ; – les cartes à jouer ; – les cartes de visite ; – les fiches de cuisine ; – les fiches pédagogiques.
dépliant	Feuille en accordéon, conçue pour être pliée au format de poche ou au format de page normal. Peut se présenter sous une reliure ou un emboîtement. Comprend : – les frises en accordéon.
fascicule	Unité matérielle réunissant un certain nombre de feuillets et faisant partie d'un ensemble dont elle ne peut être dissociée. Les fascicules peuvent être : – publiés simultanément sous un même emboîtement ; – publiés successivement mais destinés à être réunis et reliés dans un seul et même volume.
feuille	Morceau plat de matériau fin (papier, plastique, etc.).
fiche	Voir carte
film photographique	Pellicule de film photographique négatif sur support transparent, sans autre information. <i>Terme générique</i>
globe	Objet de forme sphérique, généralement monté sur un axe incliné, constitué par la représentation réduite et en trois dimensions de la Terre ou d'un autre corps céleste approximativement sphérique (comme une planète, une étoile, un satellite naturel), ou par une représentation sphérique de la voûte céleste (étoiles et constellations).
kit	Composants à assembler après achat. Comprend : – les puzzles ; – les découpages à monter. Ne pas confondre avec une ressource multimédia multi-supports pour laquelle les différents supports sont détaillés.
maquette	Représentation en trois dimensions et à échelle généralement réduite d'une construction, d'un appareil, d'un décor, etc.

matrice	Objet destiné à réaliser une impression par encrage ou à fabriquer un autre objet. Comprend : – les éléments d'impression (plaque de cuivre, pierre lithographique, etc.). Un élément d'impression peut être en relief, en creux, plat ou en pochoir ; – les matrices de disques ; – les matrices d'objets numismatiques.
objet	Artefact tridimensionnel (ou réplique d'un artefact) ou objet naturel. <i>Terme générique</i>
objet numismatique	Pièce de métal ou d'un autre matériau, ayant généralement la forme d'un disque, portant des empreintes (inscriptions, images) marquées sur sa surface. Comprend : – les monnaies ; – les médailles ; – les jetons ; – les insignes. Pour le papier monnaie, voir feuille .
panneau	Élément plan de taille moyenne à très grande, souvent de forme parallélépipédique, fabriqué dans différents matériaux.
panneau dépliant	Panneau conçu pour se déplier ou s'ouvrir.
plaque	Morceau plat et peu épais de matériau rigide (carton, bois, métal, plastique, celluloïd, etc.), généralement de petite taille ou de taille moyenne. Comprend : – les magnets.
plaque photographique	Plaque en verre ou en métal utilisée comme support d'une photographie négative ou positive. Comprend : – les daguerréotypes ; – les autochromes ; – les plaques de verre.
plateau de jeu	Support plat et rigide portant des inscriptions ou des images et servant de socle pour un jeu.
rouleau	Métrage de matériau enroulé (papier, parchemin, tissu, etc.).
rouleau de film photographique	Pellicule de film photographique négatif sur support transparent, enroulé sur lui-même.
tableau à feuilles mobiles	Dispositif à charnière maintenant au moins deux feuilles et conçu pour une utilisation sur chevalet.
transparent	Feuille de matériau transparent (avec ou sans monture de protection) comportant une image et/ou du texte.
volume	Unité matérielle réunissant sous une même couverture un certain nombre de feuillets ou de cahiers dont la reliure constitue un dos.

Supports stéréoscopiques

carte stéréoscopique	Feuille de papier généralement montée sur carton, comportant une double vue permettant un visionnage en relief.
disque stéréoscopique	Disque avec des ouvertures sur sa circonférence, contenant des images fixes montées en paires, et conçu pour être utilisé avec une visionneuse stéréoscopique.

plaque stéréoscopique	Plaque de verre ou de métal, comportant une double vue permettant un visionnage en relief. Comprend : – les autochromes stéréoscopiques ; – les daguerréotypes stéréoscopiques.

Supports vidéo

Vidéo	Vidéo – sans informations détaillées. <i>Terme générique</i>
bande vidéo	Bobine ouverte contenant un métrage de bande magnétique sur laquelle sont enregistrés des signaux électriques qui peuvent être convertis en images animées à l'aide d'un appareil de lecture spécifique. Comprend : – Bande 2 pouces Ampex (1956-1975) ; – Bande 1 pouce A ou IVC ; – Bande 1 pouce B (Bosch, 1976, SECAM) ; – Bande 1 pouce C (Sony, 1976, PAL) ; – Bande ½ pouce EIAJ (Sony, 1967) ; – Bande ¼ pouce AKAI.
Blu-ray vidéo	Disque optique haute définition, format Blu-ray, contenant des données vidéo (Sony, 2006). Variante : – BD (abréviation de Blu-ray disc).
cassette vidéo	Boîtier scellé contenant une bande magnétique généralement enroulée sur deux noyaux jumelés, qui constitue le support d'un enregistrement vidéo analogique. Comprend : – Betacam (½ pouce, Sony, 1982) ; – Betacam SP (½ pouce, Sony, 1986) ; – Betamax (½ pouce, Sony, 1975) ; – BVU (Broadcast Video Unit) (¾ pouce, Sony, 1978) ; – BVU SP (¾ pouce, Sony) ; – HI 8 (8 mm, Sony, 1989, son numérique) ; – S-VHS (½ pouce, Matsushita, 1987, son en qualité hifi) ; – U-matic (¾ pouce, Sony, 1971, 2 tailles) ; – U-matic SP (¾ pouce, Sony) ; – V 2000 (½ pouce, Philips, 1979) ; – VCR (½ pouce, Philips, 1972) ; – VHS (½ pouce, JVC, 1976) ; – VHS C (pour caméscope, plus petite) ; – 8 mm (ou Video 8) (1985).
cassette vidéo numérique	Boîtier scellé contenant une bande magnétique enroulée sur deux noyaux jumelés, qui constitue le support d'un enregistrement vidéo numérique. Comprend : – Betacam digital (½ pouce, Sony, 1993, MJPEG) ; – Betacam SX (½ pouce, Sony, 1996) ; – IMX (½ pouce, 2001) ; – D1 (¾ pouce, Sony, 1986) ; – D2 à D5 (¾ pouce, Panasonic) ; – DVC DV (¼ pouce, Sony, 1995) ; – DVCAM (¼ pouce, Sony, 1995) ;

	– DVCPRO (¼ pouce, Panasonic, 1998) ; – HDV (¼ pouce, Sony, 2003) ; – HDCAM (½ pouce, Sony, 1997) ; – HDCAM SR (½ pouce, Sony, 2003) ; – 8 mm Digital 8 (8 mm, Sony, 1999).
disque vidéo	Disque optique contenant des données vidéo analogiques et des pistes sonores analogiques ou numériques. Comprend : – CD-vidéo (CDV) ; – LaserDisc (Philips 1978-1980) ; – Laservision. Ne pas confondre avec vidéo CD (VCD), ni avec CDTV.
DVD vidéo	Disque optique de type DVD (Digital Versatile Disc, c'est-à-dire Disque numérique polyvalent) contenant des données vidéo (Sony, 1995).
HD DVD	DVD (Digital Versatile Disc, c'est-à-dire Disque numérique polyvalent) haute définition (Toshiba, 2006).
SVCD	Voir vidéo CD
vidéo CD	Vidéo CD, format vidéo exploitant le support disque compact. Comprend : – VCD (la partie vidéo est encodée au format MPEG-1) ; – SVCD (Super-VCD ou standard amélioré du VCD, la partie vidéo est encodée en MPEG-2) ; – KVCD ; – XVCD (VCD avec débit variable) ; – CVD (China Video Disc).

Version archivée le 01/10/2023

3.4 Importance matérielle

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4*

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

L'importance matérielle est un élément fondamental uniquement si la ressource est complète ou si l'importance matérielle totale est connue. Enregistrer les sous-unités uniquement si elles peuvent être facilement établies et si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection.

3.4.1 Instructions de base sur l'enregistrement de l'importance matérielle

▲ *Correspondance avec RDA : 3.4.1*

3.4.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.1 – modification (reformulation)*

L'**importance matérielle** est le nombre et le type d'unités et au besoin de sous-unités formant une ressource.

Une **unité** est un composant physique d'une ressource (par exemple, un volume, une cassette audio, une bobine de film, une plaque). Pour une ressource numérique dématérialisée, l'unité est la ressource.

Une **sous-unité** est une subdivision physique d'une unité (par exemple, une page d'un volume, une image d'une microfiche, un fichier numérique).

Pour les instructions sur l'enregistrement de l'importance matérielle d'une ressource constituée de plus d'un type de support, voir [3.1.6](#).

Pour les instructions sur l'enregistrement de la durée de lecture (totale et/ou par unité), voir [3.4.1.7.9](#).

Pour les instructions sur l'enregistrement de l'importance matérielle d'une ressource constituée de volumes, voir [3.4.2](#).

Pour les instructions sur l'enregistrement de l'importance matérielle d'une ressource constituée de feuilles, voir [3.4.3](#).

Pour les instructions sur l'enregistrement de l'importance matérielle d'une ressource constituée d'objets, voir [3.4.4](#).

Pour les instructions sur l'enregistrement du détail du contenu, voir [3.53.3](#).

3.4.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (ou sur tout matériel d'accompagnement ou conteneur) pour enregistrer l'importance matérielle.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.4.1.3 Enregistrement de l'importance matérielle

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.3 (2013/07) – modification*

Enregistrer l'importance matérielle de la ressource en donnant le nombre d'unités et un terme approprié désignant le type de support tel que listé sous [3.3.1.3](#). Enregistrer le terme au singulier ou au pluriel, selon ce qui est approprié.

Pour les instructions sur l'emploi d'autres termes pour désigner le type d'unités, voir [3.4.1.5](#).

Si la ressource est constituée de plus d'un type de support, enregistrer le nombre d'unités de chaque type qui s'applique. Préciser le nombre de sous-unités, lorsque c'est applicable, selon les instructions données sous 3.4.1.7 – 3.4.1.9.

EXEMPLES

1 cassette de microfilm

100 diapositives

2 bandes magnétiques audio

1 bobine de film

1 cartouche vidéo

1 CD-ROM

1 ressource dématérialisée

3 microfiches

3 plaques photographiques

2 feuilles

1 volume

1 objet

1 globe

1 volume

Pour une ressource constituée d'un globe et d'un atlas.

Alternative

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.1.3** (2013/07) – modification (reformulation)

Utiliser un terme d'usage commun (y compris une appellation commerciale, si cela s'applique) pour désigner le type d'unité :

- a) si le support est un format nouvellement développé qui ne figure pas encore dans les listes sous [3.3.1.3](#) ;

ou

- b) si aucun des termes listés sous [3.3.1.3](#) n'est approprié ou suffisamment précis.

EXEMPLES

1 clé USB à mémoire flash

Dans le référentiel des supports, le terme générique est « mémoire USB ».

1 figurine interactive

La figurine intègre une puce RFID qui interagit avec un jeu vidéo. Dans le référentiel des supports, le terme générique est « puce RFID ».

1 sphère armillaire

Dans le référentiel des supports, le terme générique est « objet ».

Si la ressource décrite ne forme qu'une partie d'une unité, enregistrer l'importance matérielle selon les instructions données sous [3.4.1.11](#).

3.4.1.4 Nombre exact d'unités ne pouvant être facilement établi

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.4*

Si le nombre exact d'unités ne peut être facilement établi, enregistrer un nombre approximatif précédé de *environ*.

EXEMPLE

environ 600 diapositives

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.4 Omission facultative – modification (ajout)*

Si le nombre d'unités ne peut être facilement estimé, enregistrer le type d'unité suivi de *non compté*, entre parenthèses et au masculin singulier.

EXEMPLE

diapositives (non compté)

3.4.1.5 Unités ne pouvant être nommées de façon concise

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.5 (2014/04) – modification (reformulation)*

Si les unités ne peuvent être nommées de façon concise, enregistrer le nombre d'unités physiques et désigner les unités comme *composants divers*. Enregistrer les particularités des composants dans une note si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection (voir 3.40.2.3).

EXEMPLE

48 composants divers

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.5 (2013/07) Omission facultative – modification (ajout)*

Si le nombre d'unités ne peut être facilement établi ou estimé, enregistrer *composants divers* suivi de *non compté*, entre parenthèses et au masculin singulier.

EXEMPLE

composants divers (non compté)

3.4.1.6 Unités et lots d'unités au contenu identique

▲ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.6 – déplacement vers RDA-FR 3.53.3*

3.4.1.7 Nombre de sous-unités

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7 – modification (reformulation)*

Préciser le nombre de sous-unités selon les instructions données sous 3.4.1.7.1–3.4.1.7.8, s'il peut être facilement établi et qu'il est jugé important pour l'identification ou la sélection.

Enregistrer le nombre de sous-unités entre parenthèses à la suite du terme désignant le type d'unités.

3.4.1.7.1 Ressources numériques sur support

▲ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.1 – modification (changement d'intitulé)*

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.1 – divergence*

Si la ressource est constituée d'un ou plusieurs fichiers, préciser le nombre et le type de fichiers si c'est jugé utile pour l'identification. Utiliser un ou plusieurs termes listés sous [3.19.2.3](#) pour indiquer le type de fichier.

Si la ressource est constituée d'un ou plusieurs fichiers audio ou vidéo, ajouter la durée en appliquant les instructions sous [3.4.1.7.9](#).

EXEMPLES

1 CD-ROM

Le nombre de fichiers n'a pas été détaillé.

1 CD-R (8 fichiers audio)

1 CD-R (8 fichiers vidéo : 34 min)

1 bande informatique (3 fichiers de données)

1 DVD-ROM (1 fichier audio, 3 fichiers vidéo)

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.1 – modification (reformulation)*

Si le nombre de sous-unités ne peut pas être mentionné de façon succincte, enregistrer les particularités dans une note si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection (voir 3.40.2.3).

3.4.1.7.2 Films fixes et films fixes courts

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.2 – modification (reformulation)*

Préciser le nombre de vues ou de vues doubles.

EXEMPLES

1 film fixe (28 vues)

1 film fixe (10 vues doubles)

3.4.1.7.3 Tableaux à feuilles mobiles

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.3*

Préciser le nombre de feuilles.

EXEMPLE

1 tableau à feuilles mobiles (8 feuilles)

3.4.1.7.4 Microfiches et microfilms

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.4 – divergence*

Si le format de la ressource reproduit celui d'une ressource imprimée, manuscrite ou graphique équivalente, préciser le nombre de sous-unités correspondant à la ressource décrite.

EXEMPLES

1 bobine de microfilm (255 pages)

1 microfiche (310 pages)

Pour les autres ressources sur microfiches ou microfilm, préciser le nombre de vues.

EXEMPLES

1 microfiche (120 vues)

1 bobine de microfilm (40 vues)

3.4.1.7.5 Ressources numériques dématérialisées

▲ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.5 – modification (changement d'intitulé)*

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.5 – divergence*

Si la ressource est constituée d'un ou plusieurs fichiers, préciser le nombre et le type de fichiers. Utiliser un ou plusieurs termes listés sous [3.19.2.3](#) pour indiquer le type de fichier.

EXEMPLES

1 ressource dématérialisée (1 fichier texte)

1 ressource dématérialisée (1 fichier de programme)

1 ressource dématérialisée (2 fichiers audio, 1 fichier vidéo)

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.5 – modification*

Si la ressource est constituée d'un ou plusieurs fichiers dont le format reproduit celui d'une ressource imprimée, manuscrite ou graphique équivalente (par exemple, PDF), ajouter le nombre de sous-unités correspondant à la ressource équivalente, en appliquant les instructions sur l'importance matérielle du format de cette ressource :

- ressources sous forme de volumes (voir [3.4.2](#)) ;
- ressources sous forme de feuilles juxtaposées (voir [3.4.3](#)) ;
- ressources sous forme d'objets (voir [3.4.4](#)).

EXEMPLE

1 ressource dématérialisée (1 fichier texte : XIV-125 pages)

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Si la ressource est constituée d'un ou plusieurs fichiers audio ou vidéo, ajouter la durée en appliquant les instructions sous [3.4.1.7.9](#).

EXEMPLE

1 ressource dématérialisée (2 fichiers audio, 1 fichier vidéo : 57 minutes)

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.5 – modification (reformulation)*

Si le nombre de sous-unités ne peut pas être mentionné de façon succincte, enregistrer les particularités dans une note si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection (voir 3.40.2.11).

[3.4.1.7.6 Transparents pour rétroprojecteur]

▲ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.6 – suppression*

3.4.1.7.7 Cartes et disques stéréoscopiques

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.7 – précision*

Au-delà d'une paire de vues, préciser leur nombre.

EXEMPLE

1 disque stéréoscopique (7 paires de vues)

3.4.1.7.8 Vidéodisques contenant uniquement des images fixes

▲ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.8 – modification (changement d'intitulé)*

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.8 – modification (reformulation)*

Pour un vidéodisque qui contient uniquement des images fixes, enregistrer le nombre de vues.

EXEMPLE

1 vidéodisque (45 876 vues)

3.4.1.7.9 Ressources audio et vidéo

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision (Afnor Z 44-066)*

Pour une ressource audio ou vidéo, enregistrer la durée correspondant au support.

Si la ressource est composée de plusieurs unités matérielles, ce peut être soit la durée globale, soit la durée de chaque unité matérielle.

Ne pas confondre avec la durée de chaque Expression contenue dans la Manifestation, qui est enregistrée parmi les attributs de l'Expression.

Enregistrer la durée en utilisant les abréviations de la norme ISO 31-1 *Grandeurs et unités. Partie 1, Espace et temps* selon les prescriptions de la norme ISO.

EXEMPLES

3 disques compacts (42 min 32 s, 42 min 56 s, 1 h 07 min 24 s)

Un opéra sur 3 CD. La durée totale de l'enregistrement figure dans l'Expression correspondante. Une autre édition existe sur 2 CD avec une répartition différente des minutages.

2 disques compacts (1 h 18 min 38 s, 1 h 14 min 43 s)

Un opéra d'1h 47 min et un récital de 47 min sur deux CD. La durée totale de chaque contenu figure dans les Expressions correspondantes.

3.4.1.8 Nombre exact de sous-unités ne pouvant être facilement établi

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.8*

Si les sous-unités ne sont pas numérotées et que leur nombre ne peut être facilement établi, enregistrer un nombre approximatif précédé de *environ*.

EXEMPLE

1 film fixe (environ 100 images)

3.4.1.9 Sous-unités dans les ressources constituées de plus d'une unité

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.9 – modification (reformulation)*

Si la ressource est constituée de plus d'une unité, préciser le nombre de sous-unités dans chaque unité selon les instructions données sous [3.4.1.7](#), en séparant chaque nombre par une virgule.

EXEMPLE

2 microfiches (180, 153 pages)

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.9 – modification (reformulation)*

Si chaque unité renferme le même nombre de sous-unités, préciser le nombre de sous-unités dans chaque unité suivi de *chacun* ou *chacune*, selon ce qui convient.

EXEMPLES

4 films fixes (50 vues doubles chacun)

2 tableaux à feuilles mobiles (30 feuilles chacun)

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.9 – modification (reformulation et précision)*

Si le nombre de sous-unités dans chaque unité est approximativement le même, préciser le nombre approximatif de sous-unités dans chaque unité, précédé de *environ* et suivi de *chacun* ou *chacune*, selon ce qui convient.

EXEMPLE

3 microfiches (environ 120 pages chacune)

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

S'il semble peu approprié de détailler le nombre de sous-unités dans chaque unité ou si seul le nombre total de sous-unités est disponible, enregistrer le nombre total de sous-unités ou le nombre total approximatif de sous-unités, selon ce qui convient.

EXEMPLE

3 microfiches (547 pages)

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.9 Omission facultative – modification (précision)*

S'il est difficile de calculer ou d'estimer le nombre total de sous-unités, omettre le nombre de sous-unités et enregistrer uniquement le nombre d'unités.

EXEMPLE

4 microfiches

3.4.1.10 Ressources comportant plusieurs unités physiques identiques correspondant à des contenus différents

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Pour une ressource comportant plusieurs unités physiques identiques correspondant à des catégories de contenu différentes, enregistrer l'importance matérielle de chaque catégorie, en la faisant précéder d'un terme précisant la catégorie concernée.

Enregistrer le terme au singulier ou au pluriel, comme il convient.

Séparer les deux mentions par deux points.

EXEMPLE

Texte : 1 volume (127 pages)

Partition : 1 volume (25 feuillets)

1 CD audio

Pour une méthode d'apprentissage d'un instrument. Il est nécessaire de distinguer l'importance matérielle respective du volume de texte et du volume de musique notée.

Cas particulier

Musique notée

Pour une ressource constituée de plusieurs unités physiques correspondant à des grandes catégories de présentation de la musique notée différentes, enregistrer l'importance matérielle de chaque catégorie, en précisant la grande catégorie de présentation de la musique notée concernée.

Enregistrer la grande catégorie de présentation de la musique notée avant l'importance matérielle, en la séparant de celle-ci par deux points.

Pour désigner la grande catégorie de présentation de la musique notée utiliser un terme de la liste suivante :

- Partition ;
- Conducteur ;
- Partie.

3.4.1.11 Ressource incomplète

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.10 (2014/04) – modification (reformulation)*

Lors de la préparation d'une description globale pour une ressource qui n'est pas encore complète (ou si le nombre total d'unités publiées est inconnu), enregistrer le terme désignant le type d'unité sans le nombre.

EXEMPLES

volumes

volumes (feuillets mobiles)

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.10 Alternative – modification (reformulation et ajout)*

Si la ressource était prévue en plus d'une unité mais que toutes les unités n'ont pas été publiées et que tout indique que les unités manquantes ne le seront pas, décrire la série incomplète selon ce qui est approprié (c'est-à-dire enregistrer le nombre d'unités).

Faire une note (voir 3.40.2.4) pour indiquer que la ressource a cessé de paraître et mentionner les unités manquantes.

EXEMPLE

5 volumes

En note : A cessé de paraître. Le volume 3 n'a jamais été publié.

3.4.1.12 Description globale d'un recueil ou d'une collection factice

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.11 – modification (reformulation)*

Lors de la description d'un recueil ou d'une collection factice dans son ensemble, enregistrer l'importance matérielle selon les instructions données sous [3.4.1.12.1](#) (nombre de pièces, de conteneurs ou de volumes).

3.4.1.12.1 Nombre de pièces, de conteneurs ou de volumes

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.11.1 – modification*

EXEMPLES

6 volumes

6 boîtes

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.11.1 ajout facultatif – modification (reformulation)*

Préciser au besoin le nombre exact ou approximatif de pièces (c'est-à-dire le nombre d'entités physiquement séparées), et le nombre de feuilles sur lesquelles les pièces sont montées.

EXEMPLES

3 boîtes (183 pièces)

60 chemises (1564 pièces)

2 volumes (123 pièces montées sur 61 feuilles)

[3.4.1.12.2 Espace de stockage]

▲ Correspondance avec RDA : **3.4.1.11.2** – suppression

[3.4.1.12.3 Nombre et type d'unités]

▲ Correspondance avec RDA : **3.4.1.11.3** – suppression (déplacé en RDA-FR 3.53)

[3.4.1.13 Description analytique d'une partie]

▲ Correspondance avec RDA : **3.4.1.12** – suppression (déplacé en RDA-FR 3.1)

Version archivée le 01/10/2023

3.4.2 Importance matérielle des ressources sous forme de volumes, etc.

▲ Correspondance avec RDA : 3.4.5 – divergence

3.4.2.1 Application

▼ Correspondance avec RDA : 3.4.5.1 – divergence

Appliquer les instructions sous 3.4.2.2 – 3.4.2.22 aux ressources sous forme de volumes, qu'elles soient constituées :

- de texte imprimé ou manuscrit ;
- d'images fixes (portfolio, carnet, etc.) ;
- de ressources cartographiques (atlas, etc.) ;
- de musique notée.

Pour les ressources constituées de musique notée, enregistrer dans la quantification du contenu (voir [3.53.3](#)) le nombre de partitions et/ou de parties comprises dans la ressource, si cette information est jugée importante pour l'identification ou la sélection.

RESSOURCE CONSTITUÉE D'UNE SEULE UNITÉ

3.4.2.2 Un seul volume avec des pages, feuillets ou colonnes numérotés

▼ Correspondance avec RDA : 3.4.5.2 (2015/04) – divergence

Pour une ressource constituée d'un seul volume, enregistrer l'importance matérielle en donnant le terme *volume* ou un autre terme approprié désignant le type de support (par exemple, *brochure*, *fascicule*) précédé du chiffre 1, suivi du nombre de sous-unités exprimées sous forme de pages, de feuillets ou de colonnes, selon le type de séquence utilisé dans la ressource.

Enregistrer le nombre des sous-unités entre parenthèses, à la suite du terme désignant le type de support.

▼ Correspondance avec RDA : 3.4.5.2 (2015/04) – modification (reformulation)

Appliquer les recommandations générales suivantes :

- a) Si le volume est numéroté par page, enregistrer le nombre de pages.
- b) Si le volume est numéroté par feuillet, enregistrer le nombre de feuillets.
- c) Si le volume est constitué de pages contenant plus d'une colonne par page et qu'il est numéroté par colonne, enregistrer le nombre de colonnes.
- d) Si le volume comporte des séquences de feuillets et de pages, de pages et de colonnes numérotées, ou de feuillets et de colonnes numérotées, enregistrer chacune des séquences.

▼ Correspondance avec RDA : 3.4.5.2 (2015/04) – modification (reformulation)

Une séquence de pages ou de feuillets est :

- 1) un groupe de pages, de feuillets, etc. comportant une numérotation distincte ;
- 2) un groupe de pages, etc. non numérotées qui ne s'intègrent pas dans les autres groupes de la publication ;

ou

- 3) un nombre de pages ou de feuillets de planches réparti dans toute la publication.

Si le volume est numéroté par feuillets mais comporte du texte sur les deux côtés des feuillets, rédiger une note explicative (voir [3.40.2.11](#)).

EXEMPLE

1 volume (48 feuillets)
En note : Feuillets imprimés des deux côtés

Exceptions

[Ressources imprimées anciennes]

▲ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.2** (2015/04) **Exceptions** – suppression (hors périmètre RDA-FR)

Publications à feuillets mobiles à mise à jour

▼ **Correspondance : 3.4.5.2** (2015/04) **Exceptions**

Si la ressource est une publication à feuillets mobiles à mise à jour, enregistrer *1 volume* suivi de *feuillets mobiles* entre parenthèses.

EXEMPLE

1 volume (feuillets mobiles)

Publications en série

Voir [3.4.2.16](#).

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.2** (2015/04) – modification (précision)

Enregistrer le nombre de pages, de feuillets ou de colonnes en adoptant la désignation numérique ou alphabétique des séquences de la ressource. Enregistrer la dernière page, le dernier feuillet ou la dernière colonne numérotée de chaque séquence, suivi du terme approprié.
Relier les différentes séquences par un trait d'union.

Cas particulier : chiffres romains

▼ **Pas de correspondance avec RDA : précision**

Si les chiffres romains apparaissent en minuscules sur la ressource, les enregistrer en capitales ou en minuscules selon les recommandations établies par l'agence qui crée les données.

EXEMPLES

1 volume (327 pages)

1 volume (321 feuillets)

1 volume (381 colonnes)

1 volume (XVII-323 pages)

1 volume (xii-159 pages)

Les chiffres romains apparaissent en minuscules sur la ressource, et l'agence a choisi de les transcrire tels quels.

1 volume (27 pages-300 feuillets)

1 volume (15 feuillets-329 pages)

1 volume (329 pages-52 colonnes)

Exception

Pour les paginations, etc. complexes ou irrégulières, voir [3.4.2.8](#).

▼ Correspondance avec RDA : [3.4.5.2](#) (2015/04) – divergence

Enregistrer les pages, etc. qui sont désignées par une séquence de lettres sous la forme *pages A – K, feuillets a – d*, etc.

EXEMPLE

1 brochure (pages A–Z)

Les pages sont désignées par les lettres : A – Z.

▼ Correspondance avec RDA : [3.4.5.2](#) (2014/04)

Enregistrer les pages, etc. qui sont numérotées en toutes lettres en donnant l'équivalent en chiffres.

EXEMPLE

1 brochure (32 pages)

Les pages sont numérotées en toutes lettres.

Appliquer les instructions supplémentaires sous 3.4.2.3–3.4.2.13 selon ce qui s'applique à la ressource décrite.

3.4.2.3 Un seul volume avec des pages, des feuillets ou des colonnes non numérotés

▼ Correspondance avec RDA : [3.4.5.3](#) (2013/07) – modification (précision et ajout d'alternatives)

Si la ressource est entièrement constituée de pages, de feuillets ou de colonnes non numérotés, enregistrer le nombre de pages, de feuillets ou de colonnes en utilisant une des méthodes suivantes :

- a) Jusqu'à 100 pages, feuillets ou colonnes, enregistrer le nombre exact de pages, de feuillets ou de colonnes, suivi de *pages non numérotées*, etc. selon ce qui convient.

EXEMPLES

1 volume (93 pages non numérotées)

1 brochure (42 pages non numérotées)

1 volume (72 feuillets non numérotés)

Alternative

En l'absence de moyens pour générer automatiquement la désignation *pages non numérotées*, etc., enregistrer entre crochets le nombre de pages non numérotées.

EXEMPLE

1 brochure ([42] pages)

- b) Au-delà de 100 pages, feuillets ou colonnes, enregistrer un nombre approximatif, précédé de *environ* et suivi de *pages non numérotées*, etc. selon ce qui convient.

EXEMPLE

1 volume (environ 150 pages non numérotées)

Alternative

En l'absence de moyens pour générer automatiquement la désignation *pages non numérotées*, etc., enregistrer entre crochets le nombre de pages non numérotées.

EXEMPLE

1 volume ([environ 150] pages)

- c) Enregistrer (non paginé).

EXEMPLE

1 volume (non paginé)

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.3** (2013/07)

Lors de l'enregistrement du nombre exact ou approximatif de pages ou de feuillets non numérotés, appliquer les recommandations suivantes :

- Si les feuillets comportent du texte imprimé ou écrit sur les deux côtés, enregistrer l'importance matérielle sous forme de pages.
- Si les feuillets comportent du texte imprimé ou écrit sur un seul côté, enregistrer l'importance matérielle sous forme de feuillets.

3.4.2.3.1 Séquences numérotées et non numérotées

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.3.1** – modification (reformulation)

Si la ressource comporte à la fois des séquences numérotées et non numérotées de pages, de feuillets ou de colonnes, ignorer les séquences non numérotées, sauf si :

- a) une séquence non numérotée constitue une partie considérable de la ressource (voir également [3.4.2.8](#))

ou si

- b) une séquence non numérotée comprend des pages, etc. auxquelles une note fait référence.

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.3.1** – modification (reformulation et ajout)

Lors de l'enregistrement d'une séquence de pages, etc. non numérotées, enregistrer :

soit

- a) le nombre exact (si ce nombre peut être facilement établi), suivi de *pages non numérotées*, etc.

Alternative

En l'absence de moyens pour générer automatiquement la désignation *pages non numérotées*, etc., enregistrer entre crochets le nombre de pages non numérotées.

soit

- b) un nombre approximatif, précédé de *environ*

Alternative

En l'absence de moyens pour générer automatiquement la désignation *pages non numérotées*, etc., enregistrer entre crochets le nombre de pages non numérotées.

soit

- c) séquence de pages, etc. non numérotée.

EXEMPLES

1 volume (27 pages-séquence de feuillets non numérotée)

Pages numérotées et une séquence de feuillets non numérotés.

1 volume (33 feuillets-31 feuillets non numérotés)

ou

1 volume (33-[31] feuillets)

La séquence non numérotée constitue une partie considérable ; le nombre exact de feuillets peut être établi.

1 volume (8-VII pages-environ 300 pages non numérotées-73 pages)

ou

1 volume (8-VII-[environ 300]-73 pages)

La séquence non numérotée constitue une partie considérable ; le nombre de pages est approximatif.

1 volume (8 pages non numérotées-155 pages)

ou

1 volume ([8]-155 pages)

La bibliographie mentionnée en note figure sur la 6e page préliminaire.

3.4.2.3.2 Contenu négligeable

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.3.2** (2014/04) – modification (suppression de l'exception)

Ignorer les séquences non numérotées de contenu négligeable (par exemple, les annonces publicitaires, les pages blanches, etc.).

3.4.2.4 Changement dans le type de numérotation à l'intérieur d'une séquence

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.4** – modification (suppression de l'exception)

Si le type de numérotation employé à l'intérieur d'une séquence change (par exemple, en passant des chiffres romains aux chiffres arabes), ignorer la numérotation de la première partie de la séquence.

EXEMPLE

1 volume (176 pages)

Les pages sont numérotées : i – xii, 13 – 176.

3.4.2.5 Numérotation erronée

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.5** (2013/07) – *modification (reformulation)*

Si le numéro figurant sur la dernière page, le dernier feuillet ou la dernière colonne d'une séquence ne correspond pas au nombre total de pages, etc. de cette séquence, ne pas le corriger sauf si cela donne une impression complètement fausse de l'importance matérielle de la ressource (par exemple, lorsque le nombre figurant sur la dernière page, le dernier feuillet ou la dernière colonne de la séquence comporte une erreur typographique).

Lors de la correction d'une numérotation erronée, enregistrer le nombre tel qu'il figure sur la dernière page ou le dernier feuillet, suivi de *en fait* et du nombre exact.

EXEMPLE

1 volume (329, en fait 392 pages)

Il y a une coquille typographique dans le nombre figurant sur la dernière page.

3.4.2.6 Volume incomplet

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.6** (2014/04) – *modification (reformulation)*

Si la dernière partie du volume manque et que l'importance matérielle du volume complet ne peut être établie, enregistrer le numéro de la dernière page numérotée, du dernier feuillet numéroté ou de la dernière colonne numérotée en employant le terme approprié, puis ajouter *incomplet* entre parenthèses.

EXEMPLE

1 volume (XXIV-179 pages (incomplet))

Enregistrer cette imperfection en tant que note sur les caractéristiques du support d'un item particulier (voir 3.41).

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.6** (2014/04) – *modification (reformulation et précision)*

Si des pages ou feuillets semblent manquer à la fois au début et à la fin du volume et que l'importance matérielle du volume complet ne peut être établie, enregistrer le premier et le dernier numéro des pages, des feuillets ou des colonnes, précédés du terme approprié, puis ajouter *incomplet* entre parenthèses.

EXEMPLE

1 volume (feuillets 81-149 (incomplet))

Expliciter cette imperfection dans une note sur les caractéristiques du support d'un item particulier (voir 3.41).

3.4.2.7 Numérotation des pages, etc. correspondant à une partie d'une séquence plus vaste

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.5.7 (2014/04)*

Si la numérotation des pages, etc. correspond à une partie d'une séquence plus vaste (par exemple, à une partie de la pagination continue d'une ressource en plusieurs volumes), enregistrer le premier et le dernier numéro des pages, etc. précédés du terme approprié.

EXEMPLE

1 fascicule (pages 713–797)

Si la ressource comporte une pagination qui lui est propre en plus d'une pagination faisant partie d'une séquence plus vaste, enregistrer la pagination propre à la ressource individuelle. Rédiger une note sur la pagination faisant partie d'une séquence plus vaste (voir [3.40.2.6](#)).

EXEMPLE

1 volume (328 pages)

En note : Les pages sont aussi numérotées en tant que partie d'une ressource plus vaste : 501 – 828.

3.4.2.8 Pagination, etc. complexe ou irrégulière

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.5.8 – modification (suppression de l'exception)*

Si la ressource comporte une pagination, etc. complexe ou irrégulière, enregistrer le nombre de pages, de feuillets ou de colonnes en utilisant une des méthodes suivantes :

- a) Enregistrer le nombre total de pages, de feuillets ou de colonnes (à l'exclusion des pages blanches, des pages publicitaires ou comportant tout autre contenu négligeable), suivi de *en pagination multiple*, *en foliotation multiple* ou *en numérotation multiple*, comme il convient.

EXEMPLES

1 volume (1000 pages en pagination multiple)

1 volume (256 feuillets en foliotation multiple)

1 volume (1283 colonnes en numérotation multiple)

- b) Enregistrer le nombre de pages, de feuillets ou de colonnes des principales séquences de la pagination et ajouter le total des autres séquences diversement numérotées ou non numérotées.

EXEMPLES

1 volume (560-223 pages-217 pages diversement numérotées)

Ressource de 1000 pages dont la pagination est multiple.

1 volume (366-98 pages-99 pages non numérotées)

- c) Enregistrer *pagination multiple* entre parenthèses.

EXEMPLE

1 volume (pagination multiple)

Ressource de 1000 pages dont la pagination est multiple.

3.4.2.9 Feuilletts ou pages de planches

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.9** (2015/04) – modification (reformulation)

Si les pages ou feuilletts de planches d'une ressource ne sont pas compris dans la numérotation d'une ou plusieurs séquences de pages ou de feuilletts de texte, etc., enregistrer le nombre de feuilletts ou de pages de planches à la fin de la ou des séquences de pagination, etc., que les planches soient regroupées ou réparties dans la ressource.

Appliquer les instructions suivantes, selon ce qui est approprié :

- feuilletts ou pages de planches numérotés (voir [3.4.2.9.1](#)) ;
- feuilletts ou pages de planches non numérotés (voir [3.4.2.9.2](#)).

Si la numérotation des feuilletts ou des pages de planches est complexe ou irrégulière, voir [3.4.2.8](#).

3.4.2.9.1 Feuilletts ou pages de planches numérotés

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.9.1** (2015/04) – modification (reformulation)

Enregistrer l'importance matérielle des planches numérotées en termes de pages, de feuilletts ou de colonnes, selon le type de séquence utilisé dans la ressource.

Pour chaque séquence, enregistrer le dernier feuillet ou la dernière page numérotée, accompagné du terme approprié suivi de *de planches*.

EXEMPLES

1 volume (246 pages-32 pages de planches)

1 volume (X-32-73 pages-1 feuillet de planche)

1 volume (XIV-145 pages-10 feuilletts de planches-XIII pages de planches)

1 volume (400 colonnes-vi pages de planches)

Les chiffres romains apparaissent en minuscule sur la ressource, et l'agence a choisi de les transcrire tels quels.

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.9.1** (2015/04) – divergence

Enregistrer les pages, etc. qui sont désignées inclusivement par des lettres sous la forme *pages A – K*, *feuilletts a – d*, etc.

EXEMPLES

1 brochure (pages A – Q-pages de planches a – f)

Pages désignées par des lettres.

1 volume (xxxvi – 372 pages-feuilletts de planches A – D)

Feuilletts de planches désignés par des lettres.

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.9.1** (2015/04)

Enregistrer les pages, etc. qui sont numérotées en toutes lettres en donnant l'équivalent en chiffres, suivi de *de planches*.

EXEMPLE

1 volume (40 pages-5 pages de planches)
Pages de planches numérotées en toutes lettres.

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.9.1** (2015/04) – *divergence*

Si les planches sont numérotées par feuillet mais comportent du contenu sur les deux côtés des feuillets, rédiger une note explicative (voir [3.40.2.11](#)).

3.4.2.9.2 Feuillet ou pages de planches non numérotés

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.9.2.** (2015/04) – *modification (reformulation et ajout)*

Enregistrer l'importance matérielle de la séquence de planches non numérotées en utilisant les termes appropriés si :

- a) une séquence non numérotée constitue une partie considérable de la ressource (voir également [3.4.2.8](#)),

ou si

- b) une séquence non numérotée comprend des planches, etc. auxquelles une note fait référence,

ou si

- c) cette information est jugée importante pour l'identification ou la sélection.

Enregistrer l'importance matérielle d'une séquence de planches non numérotées en utilisant une des méthodes suivantes :

- a) enregistrer le nombre exact de feuillets ou de pages, si ce nombre peut être facilement établi, suivi de *feuillets de planches non numérotés*, ou de *pages de planches non numérotées*, comme il convient.

Alternative

En l'absence de moyens pour générer automatiquement la désignation *pages non numérotées*, etc., enregistrer entre crochets le nombre de pages non numérotées.

EXEMPLES

1 brochure (10 pages non numérotées-16 pages de planches non numérotées)

ou

1 brochure ([10] pages-[16] pages de planches)

1 volume (XVI-249 pages-12 feuillets de planches non numérotés)

ou

1 volume (XVI-249 pages-[12] feuillets de planches)

1 volume (xii-24 pages-212 feuillets de planches-43 feuillets de planches non numérotés)

ou

1 volume (xii-24 pages-212-[43] feuillets de planches)

- b) enregistrer un nombre approximatif de feuillets ou de pages, précédé de *environ* et suivi de *de planches non numérotées*.

Alternative

En l'absence de moyens pour générer automatiquement la désignation *pages non numérotées*, etc., enregistrer entre crochets le nombre de pages non numérotées.

EXEMPLES

1 volume (XVI-504 pages-environ 500 pages de planches non numérotées)

ou

1 volume (XVI-504 pages-[environ 500] pages de planches)

1 volume (environ 300 pages non numérotées-environ 100 feuillets de planches non numérotés)

ou

1 volume ([environ 300] pages-[environ 100] feuillets de planches)

3.4.2.10 Feuilletés pliés

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.5.10*

Si les feuillets sont pliés, enregistrer le fait qu'ils sont pliés.

EXEMPLES

1 volume (122 feuillets pliés)

1 volume (230 pages-25 feuillets de planches (certains pliés))

1 brochure (25 feuillets de planches pliés)

3.4.2.11 Feuilletés doubles

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.5.11 (2014/04)*

Si des pages, des feuillets ou des colonnes numérotés sont présentés sur un feuillet double (par exemple, comme les livres de format traditionnel de l'Asie du Sud-Est), les enregistrer comme des pages, des feuillets ou des colonnes selon leur numérotation. S'ils ne sont pas numérotés, compter deux pages par feuillet double.

Rédiger une note pour expliquer le format (voir [3.40.2.11](#)).

3.4.2.12 Pagination, etc. double

▲ *Correspondance avec RDA : 3.4.5.12 (2014/04) – modification (changement d'intitulé)*

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.5.12 (2014/04) – divergence*

Si la pagination est répétée (par exemple, comme dans certains livres contenant des textes disposés en parallèle), préciser les séquences en pagination double en enregistrant le premier et le dernier numéro des pages, etc. de chaque séquence suivis de *en pagination double*.

EXEMPLES

1 volume (XII-35 pages, pages 1-35 en pagination double)

1 volume (XLV-273 pages, pages 14-106 et 201-261 en pagination double)

Si toute la ressource est en pagination double, enregistrer le nombre de pages, etc. suivi de *en pagination double*.

EXEMPLE

1 volume (195 pages en pagination double)

3.4.2.13 Pages numérotées dans des directions opposées

▼ Correspondance avec RDA : 3.4.5.13 – divergence

Si la ressource comprend des groupes de pages numérotées dans des directions opposées (par exemple, dans le cas des publications tête-bêche), enregistrer les paginations des différentes séquences dans l'ordre où elles se présentent dans chaque partie de la ressource, en commençant par la partie dont la page de titre a été choisie pour la description.

EXEMPLES

1 volume (VII-135-IV-127 pages)

Textes en anglais et en français présentés tête-bêche. La description a été établie d'après la page de titre en français.

1 volume (IX-155-X-126 pages)

Texte en anglais et en hébreu. La description a été établie d'après la page de titre en anglais.

1 volume (xxiv-697-19 pages)

Ressource dont la partie centrale commune est une partition. Les parties liminaires sont respectivement en anglais et en arabe. La description a été établie d'après la page de titre en anglais.

[3.4.2.14 Une seule feuille]

▲ Correspondance avec RDA : 3.4.5.14 (2014/04) – déplacé dans RDA-FR 3.4.3

3.4.2.15 Un seul portfolio ou emboîtement

▼ Correspondance avec RDA : 3.4.5.15 – modification (précision)

Pour une ressource constituée d'une ou plusieurs feuilles contenues dans un seul portfolio ou emboîtement, où le portfolio ou l'emboîtement constitue l'unité principale, enregistrer l'importance matérielle en inscrivant *1 portfolio* ou *1 emboîtement*, comme il convient.

▼ Correspondance avec RDA : 3.4.5.15 ajout facultatif

Préciser le nombre et le type de sous-unités (par exemple, pages, feuillets, colonnes, feuilles) entre parenthèses, à la suite du terme *1 portfolio* ou *1 emboîtement*, comme il convient.

EXEMPLES

1 portfolio (20 feuilles)

Un portfolio comprenant 19 photographies et un feuillet de titre.

1 portfolio (6 pages non numérotées-15 feuillets de planches non numérotés)

ou

1 portfolio ([6] pages-[15] feuillets de planches)

Un portfolio comprenant 6 pages de texte et 15 planches.

1 emboîtement (30 pages-2 feuillets)

1 portfolio
Le nombre de sous-unités n'a pas pu être facilement établi.
1 emboîtage (28 cartes)

Pour les emboîtages contenant deux ou plusieurs volumes, voir [3.4.2.16](#).

RESSOURCE CONSTITUÉE DE PLUSIEURS UNITÉS

3.4.2.16 Plusieurs volumes

▼ **Correspondance avec RDA : 3.4.5.16** – modification (précision)

Si la ressource est constituée de plus d'un volume, enregistrer l'importance matérielle en donnant le nombre de volumes et le terme *volumes* ou un autre terme approprié désignant le type de support (par exemple, *brochures*, *fascicules*).

EXEMPLES

3 volumes

2 fascicules

Exceptions

Publications en série terminées

Pour les publications en série, enregistrer l'importance matérielle en donnant le nombre de volumes bibliographiques, tel qu'indiqué par la numérotation de la publication en série (voir 2.6), au lieu du nombre de volumes physiques.

Ressources incomplètes

Si la ressource n'est pas encore complète (ou si le nombre total de volumes à paraître est inconnu), appliquer les instructions sous [3.4.1.11](#).

Fascicules regroupés sous un emboîtage

▼ **Pas de correspondance avec RDA** : précision

Si la ressource est constituée de plusieurs fascicules ou brochures réunis sous un emboîtage, où l'emboîtage constitue l'unité principale, enregistrer l'importance matérielle en inscrivant *1 emboîtage*.

Préciser le nombre et le type de fascicules ou brochures entre parenthèses, à la suite du terme *1 emboîtage*.

Pour la description de l'emboîtage, voir l'élément Reliure ([3.31](#)).

EXEMPLE

1 emboîtage (30 fascicules)

3.4.2.17 Volumes paginés en continu

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.5.17 – divergence*

Si les volumes sont paginés en continu, préciser entre parenthèses le nombre de pages, de feuillets ou de colonnes (voir [3.4.2.2–3.4.2.13](#)), à la suite du terme indiquant le type d'unité.

EXEMPLES

2 volumes (xxxxi-999 pages)

3 volumes (XX-800 pages)

Une seule séquence de contenu préliminaire dans le volume 1.

3 volumes (XX, XX, XXI-800 pages)

Les pages sont numérotées : i–xx, 1–201 ; i–xx, 202–513 ; i–xxi, 514–800

Omission facultative

Pour les monographies en plusieurs parties et les publications en série, omettre le nombre de pages, etc. Voir également [3.4.1.11](#).

3.4.2.18 Volumes paginés individuellement

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.5.18 – divergence*

Si les volumes sont paginés individuellement, préciser entre parenthèses le nombre de pages, de feuillets ou de colonnes dans chaque volume (voir [3.4.2.2 – 3.4.2.13](#)). Enregistrer cette information entre parenthèses à la suite du terme indiquant le type d'unité.

EXEMPLES

2 volumes (XVI-329, XX-412 pages)

3 volumes (700-271, 856, 1279 pages)

En note : Le volume 1 (textes en français et en anglais) a une disposition tête-bêche.

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Omission facultative

Pour les monographies en plusieurs parties constituées de plus de 3 volumes et les publications en série, enregistrer le nombre de volumes et omettre la pagination.

EXEMPLE

9 volumes

3.4.2.19 Publications à feuillets mobiles à mise à jour

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.5.19*

Si la ressource est une publication à feuillets mobiles à mise à jour, enregistrer le nombre de volumes, suivi de *feuillets mobiles* entre parenthèses. Pour les ressources incomplètes, voir également [3.4.1.11](#).

EXEMPLE

3 volumes (feuillets mobiles)

[3.4.2.20 Plus d'une feuille]

▲ *Correspondance avec RDA : 3.4.5.20* – déplacé dans RDA-FR 3.4.3

3.4.2.21 Plus d'un portfolio ou emboîtement

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.5.21*

Si la ressource est constituée de plus d'un portfolio ou emboîtement, enregistrer l'importance matérielle en donnant le nombre d'unités suivi de *portfolios* ou *emboîtements*, comme il convient.

EXEMPLE

4 emboîtements

Ajout facultatif

Préciser le nombre et le type de sous-unités (par exemple, pages, feuillets, colonnes, feuilles) dans chaque portfolio ou emboîtement. Enregistrer cette information entre parenthèses à la suite du terme indiquant le type d'unité.

EXEMPLE

2 emboîtements (IV pages-16 feuillets, III pages-20 feuillets)

3.4.2.22 Unités et lots d'unités au contenu identique

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.5.22* – divergence

Pour une ressource constituée d'unités ou de lots d'unités au contenu identique, appliquer les instructions de base sous Quantification du contenu (voir [3.53.3.4](#)).

3.4.3 Importance matérielle des ressources sous forme de feuilles juxtaposées

▲ *Correspondance avec RDA : 3.4.2 – 3.4.4 – fusion*

3.4.3.1 Application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.4.1 – modification*

Pour une ressource constituée de feuilles, cartes, etc. juxtaposées enregistrer l'importance matérielle en appliquant les instructions sous 3.4.3.2 – 3.4.3.5.

Enregistrer au niveau de l'Œuvre la typologie de l'image (par exemple, affiche, carte postale, dessin, estampe, photographie, etc.).

EXEMPLE

52 cartes

Forme de l'œuvre : Jeu de cartes

3.4.3.2 Enregistrement de l'importance matérielle des ressources sous forme de feuilles

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.4.2 – divergence*

Enregistrer l'importance matérielle d'une ressource constituée d'une ou plusieurs feuilles, cartes, etc. en donnant le nombre d'unités et un terme approprié désignant le type de support tel que listé sous [3.3.1.3](#).

Enregistrer le terme au singulier ou au pluriel, selon ce qui convient.

EXEMPLES

1 feuille

3 feuilles

1 panneau

15 autocollants

Si aucun des termes de la liste n'est approprié, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer le type de support.

EXEMPLE

7 pièces pour tableau-feutre

Si le nombre exact d'unités ne peut être facilement établi, enregistrer un nombre approximatif précédé de *environ*.

EXEMPLES

environ 1000 cartes

environ 800 feuilles

Si la ressource est constituée de plus d'un type de support, enregistrer le nombre de chaque type qui s'applique.

EXEMPLES

1 panneau
1 feuille

▼ Correspondance avec RDA : 3.4.5.14 – modification

Si la feuille est conçue pour former des pages lorsqu'elle est pliée, enregistrer l'importance matérielle en inscrivant *1 feuille pliée*, suivie du nombre de pages disposées sur la feuille, entre parenthèses.

EXEMPLE

1 feuille pliée (8 pages)

▼ Pas de correspondance avec RDA : ajout

Si la feuille est imprimée recto-verso, utiliser l'élément [3.11 Disposition](#).

▼ Correspondance avec RDA : 3.4.4.2

Appliquer les instructions de base supplémentaires suivantes, lorsqu'elles s'appliquent :

- ressources incomplètes (voir [3.4.1.11](#)) ;
- description globale d'un recueil ou d'une collection factice (voir [3.4.1.12](#)) ;
- description analytique d'une partie (voir [3.1.5](#)).

▼ Correspondance avec RDA : 3.4.4.5 – divergence

Pour les feuilles, cartes, etc. contenues dans un portfolio ou un emboîtement, voir [3.4.2.15](#) (un seul emboîtement) ou [3.4.2.21](#) (plusieurs emboîtements).

3.4.3.3 Plus d'une unité de contenu sur un ou plusieurs supports

▼ Correspondance avec RDA : 3.4.4.3 – divergence

Si la ressource est constituée de deux ou plusieurs supports et que chaque support contient une seule unité de contenu (image, unité cartographique), enregistrer l'importance matérielle selon les instructions sous [3.4.3.2](#).

Si la ressource est constituée de deux ou plusieurs unités de contenu sur un ou plusieurs supports et que le nombre d'unités de contenu diffère du nombre de supports, enregistrer le nombre de supports.

Préciser le nombre d'unités de contenu dans l'élément Quantification du contenu (voir [3.53.3](#)).

EXEMPLES

1 feuille
Quantification du contenu : 2 dessins

1 feuille
Quantification du contenu : 1 coupe de terrain en 4 segments

1 feuille
Quantification du contenu : 6 cartes

3 feuilles
Quantification du contenu : 8 coupes de terrain

3.4.3.4 Une unité de contenu s'étendant sur plus d'un support

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.4.4 – divergence*

Si la ressource est constituée d'une unité de contenu (image, unité cartographique) s'étendant sur plus d'un support, enregistrer le nombre de supports correspondant.
Préciser le nombre d'unités de contenu dans l'élément Quantification du contenu de la ressource (voir [3.53.3](#)).

EXEMPLES

6 feuilles
Quantification du contenu : 1 affiche

4 feuilles
Quantification du contenu : 1 carte

1 100 feuilles
Quantification du contenu : 1 carte
Pour la carte de France au 1:50 000 éditée par l'IGN.

179 CD-ROM
Quantification du contenu : 1 carte
Pour la carte topographique de la France à 1:25 000 éditée par l'IGN sur CD-ROM.

[3.4.3.5 Albums, portfolios, etc.]

▲ *Correspondance avec RDA : 3.4.4.5 – suppression (déplacé dans RDA-FR 3.4.2)*

3.4.4 Importance matérielle d'une ressource sous forme d'objet

▲ *Correspondance avec RDA : 3.4.6 – changement du nom de l'élément*

3.4.4.1 Application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.6.1 – divergence*

Enregistrer l'importance matérielle d'une ressource sous forme d'objet en appliquant les instructions sous 3.4.4.2–3.4.4.3.

3.4.4.2 Enregistrement de l'importance matérielle d'un objet

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.6.2 – modification (reformulation et ajout)*

Enregistrer l'importance matérielle de la ressource en donnant le nombre d'unités et un terme approprié désignant le type de support tel que listé sous [3.3.1.3](#).

Enregistrer le terme au singulier ou au pluriel, comme il convient.

Enregistrer dans la quantification du contenu (voir [3.53.3](#)) les informations sur la typologie ou la fonction de l'objet.

Si la ressource est constituée de plus d'un type d'unité, enregistrer le nombre de chaque type qui s'applique.

EXEMPLES

1 globe

2 maquettes

1 matrice

Si aucun des termes de la liste n'est approprié, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer le type d'unité.

EXEMPLES

1 couronne de laurier

1 costume

7 marionnettes

1 pierre lithographique

Si le nombre exact d'unités ne peut être facilement établi, enregistrer un nombre approximatif précédé de *environ*.

EXEMPLE

environ 800 objets numismatiques

Appliquer les instructions de base supplémentaires suivantes, lorsqu'elles s'appliquent :

- ressources incomplètes (voir [3.4.1.11](#)) ;
- description globale d'un recueil ou d'une collection factice (voir [3.4.1.12](#)) ;
- description analytique d'une partie (voir [3.1.5](#)).

3.4.4.3 Nombre de sous-unités

▼ *Correspondance avec RDA : 3.4.6.3 (2014/04) – modification (reformulation)*

S'il y a lieu, préciser entre parenthèses le nombre et le ou les types de composants à la suite du terme indiquant le type d'unité.

EXEMPLES

1 kit (1000 pièces)

Forme de l'œuvre : Puzzle

1 plateau de jeu

55 cartes

2 dés

Forme de l'œuvre : Jeu

Description du contenu : 50 cartes à jouer et 5 cartes de rôle

Si les composants ne peuvent être nommés de manière concise ou si leur nombre ne peut être facilement établi, enregistrer *composants divers*.

EXEMPLE

2 kits (composants divers)

Enregistrer les particularités des composants dans une note (voir 3.22.2.3) si elles ne sont pas enregistrées dans l'élément Importance matérielle mais qu'elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection.

Version archivée le 01/10/2023

3.5 Dimensions

▲ *Correspondance avec RDA : 3.5*

3.5.1 Instructions de base sur l'enregistrement des dimensions

▲ *Correspondance avec RDA : 3.5.1*

3.5.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.1 – modification (précision)*

Les **dimensions** sont les mesures du ou des supports et/ou du conteneur d'une ressource.

Les dimensions comprennent les mesures de hauteur, de largeur, de profondeur, de longueur, de diamètre et de poids.

3.5.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour enregistrer les dimensions de la ressource.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.5.1.3 Enregistrement des dimensions

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.3 (2014/04) – modification (ajout)*

Sauf indication contraire, enregistrer les dimensions en centimètres, arrondies au centimètre supérieur et utiliser le symbole métrique cm (par exemple, si la hauteur est de 17,2 centimètres, enregistrer 18 cm).

Ajout facultatif

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Quand les formats sont normalisés dans une autre unité de mesure, enregistrer aussi les dimensions dans l'autre unité de mesure, selon le terme usuel pour le type de support concerné.

EXEMPLE

10 x 12,5 cm (4 x 5 inches)
Dimensions d'une photographie.

3.5.1.3.1 Ressources de forme inhabituelle

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.3 – modification (ajout)*

Préciser le type de forme avant les dimensions. Pour les formes irrégulières, enregistrer la plus grande hauteur x la plus grande largeur, précédées de *irrégulier*.

EXEMPLES

ovale 10 x 19 cm
Pour un livre en forme de ballon de rugby qui se présente horizontalement (format « à l'italienne »).

ovale 28 cm
Pour un livre en forme de bouteille qui se présente verticalement.

diamètre 10 cm
Pour un livre en forme de pizza.

irrégulier 15 x 9 cm
Pour une carte postale découpée en forme de Père Noël.

3.5.1.4 Dimensions du support

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.4 – divergence*

Si le support correspond à un standard, ne pas enregistrer les dimensions.
Dans les autres cas, enregistrer les dimensions d'un support selon les instructions sous 3.5.1.4.1-3.5.1.4.14.

3.5.1.4.1 Cartes

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.4.1 – changement du nom de l'élément*

Enregistrer la hauteur x la largeur de la carte.

EXEMPLES

11 × 15 cm
Dimensions d'une carte postale.

10 × 6 cm
Dimensions d'une carte à jouer.

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

S'il est important de distinguer les dimensions du contenu et du support, appliquer les instructions sous [3.5.1.4.12.2](#).

EXEMPLES

7 x 7 cm (image), 9 x 17 cm (support)
Pour une paire de vues stéréoscopiques.

3.5.1.4.2 Cartouches

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.4.2 (2014/04) – divergence*

Cartouches audio

Pour les cartouches audio, les dimensions standard sont : 13,5 x 10 cm, avec une largeur de bande de 6,3 mm. Il est donc inutile de les enregistrer.

Cartouches de film fixe

Pour les cartouches de film fixe, enregistrer le format (c'est-à-dire la largeur) du film ou de la bande en millimètres.

Cartouches vidéo

Pour les cartouches vidéo, enregistrer le format (c'est-à-dire la largeur) de la bande en millimètres.

Cartouches de microfilm

Pour les cartouches de microfilm, enregistrer la largeur du film en millimètres.

EXEMPLE

35 mm

Largeur d'un film dans une cartouche de microfilm.

Cartouches informatiques

Pour les cartouches informatiques, enregistrer la longueur du côté de la cartouche qui doit être inséré dans l'appareil.

EXEMPLE

10 cm

Dimensions d'une cartouche à puce informatique.

3.5.1.4.3 Cassettes

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.4.3 (2014/04) – divergence*

Cassettes audio

Pour les cassettes audio, les dimensions sont standard. Il est donc inutile de les enregistrer.

Cassettes de bande informatique

Pour les cassettes de bande informatique, les dimensions sont standard en fonction du modèle. Si le modèle ne peut pas être déterminé avec précision, enregistrer la longueur x la hauteur de la face de la cassette.

EXEMPLE

10 × 7 cm

Cassettes vidéo

Pour les cassettes vidéo, les dimensions sont déterminées par le format vidéo (voir [3.23](#)). Il est donc inutile de les enregistrer.

Cassettes de microfiches

Pour les cassettes de microfiches, enregistrer la longueur x la hauteur de la face de la cassette.

Cassettes de microfilm

Pour les cassettes de microfilm, enregistrer la largeur du film en millimètres.

EXEMPLE

16 mm

Largeur du film contenu dans une cassette de microfilm.

3.5.1.4.4 Disques

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.4.4 – divergence*

Disques optiques

Pour les supports suivants, le diamètre standard majoritaire est : 12 cm.

- CD audio ;
- CD-Extra ;
- DVD audio ;
- Blu-ray audio ;
- Blu-ray Disc ;
- Blu-ray Disc propriétaire ;
- CD-Photo ;
- CD-ROM ;
- CDTV ;
- Disque optique hybride ;
- DVD-ROM ;
- Blu-ray vidéo ;
- DVD vidéo ;
- HD DVD.

Enregistrer le diamètre du disque optique s'il est différent du standard.

Cas particuliers

CD-ROM propriétaires et DVD-ROM propriétaires

Pour les CD-ROM propriétaires et les DVD-ROM propriétaires, les dimensions sont standard en fonction du modèle. Il est donc inutile de les enregistrer.

Disques audio

Enregistrer le diamètre du disque audio.

Disques vidéo

Pour les disques vidéo, les dimensions sont standard en fonction du modèle, sauf pour les LaserDisc : dans ce cas, préciser le diamètre du disque.

EXEMPLES

30 cm

Diamètre d'un disque audio analogique.

20 cm

Diamètre d'un LaserDisc.

8 cm

Diamètre d'un petit CD audio.

3.5.1.4.5 Disquettes

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Pour les disquettes, ne pas enregistrer de dimensions si l'importance matérielle donne déjà une dimension en pouces.

3.5.1.4.6 Films fixes et films fixes courts

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.4.5*

Enregistrer le format (c'est-à-dire la largeur) du film en millimètres.

EXEMPLE

35 mm

3.5.1.4.7 Tableaux à feuilles mobiles

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.4.6*

Enregistrer la hauteur x la largeur du tableau à feuilles mobiles.

EXEMPLE

23 × 18 cm

3.5.1.4.8 Microfiches

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.4.7*

Enregistrer la hauteur x la largeur de la microfiche.

EXEMPLE

11 × 15 cm

3.5.1.4.9 Transparents pour rétroprojecteur

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.4.8*

Enregistrer la hauteur x la largeur du transparent, sans tenir compte du cadre ou de la monture. S'il y a lieu, rédiger une note sur les dimensions après encadrement ou montage (voir [3.40.3.3](#)).

EXEMPLE

30 x 21 cm

Pour un transparent au format A4.

3.5.1.4.10 Bobines

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.4.9 (2014/04) – divergence (norme FIAF 2.3.4.1.2 et 2.3.5.2)*

Bobines de bande audio

Pour les bobines de bande audio, enregistrer le diamètre de la bobine en centimètres, suivi de la largeur de la bande en millimètres. Utiliser une virgule pour séparer la largeur de la bande du diamètre de la bobine.

EXEMPLE

18 cm, bande de 13 mm

Bobines de bande informatique

Pour les bobines de bande informatique, enregistrer le diamètre de la bobine en centimètres, suivi de la largeur de la bande en millimètres. Utiliser une virgule pour séparer la largeur de la bande du diamètre de la bobine.

EXEMPLE

31 cm, bande de 13 mm

Bobines de film

Ne pas enregistrer de dimensions pour les bobines de film (voir l'élément 3.17 pour la largeur).

Enregistrer la longueur du film si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Cette longueur correspond à la longueur totale supposée être partagée par tous les exemplaires. Enregistrer la longueur exacte d'un exemplaire particulier comme une caractéristique de l'item (voir 3.41.3.3).

Bandes vidéo

Pour les bandes vidéo, ne pas enregistrer de dimensions si l'importance matérielle donne déjà une largeur en pouces.

Bobines de microfilm

Pour les bobines de microfilm, enregistrer le diamètre de la bobine en centimètres, suivi de la largeur du film en millimètres. Utiliser respectivement les symboles métriques *cm* et *mm*. Utiliser une virgule pour séparer la largeur du film du diamètre de la bobine.

EXEMPLE

11 cm, 25,4 mm

3.5.1.4.11 Rouleaux

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.4.10 (2014/04) – divergence (norme FIAF 2.3.4.1.2 et 2.3.5.2)*

Enregistrer la hauteur x la largeur du rouleau déroulé, suivies par la hauteur x le diamètre du rouleau enroulé. Indiquer qu'il s'agit des dimensions d'un rouleau déroulé et enroulé.

EXEMPLE

déroulé 27 × 471 cm, enroulé 27 × 7 cm

Dimensions d'un fac-similé de rouleau de manuscrit.

Cas particulier

Rouleaux de film et de microfilm

Pour les rouleaux de film et de microfilm, ne pas enregistrer de dimensions (voir l'élément 3.17 pour la largeur).

3.5.1.4.12 Feuilles

▲ Correspondance avec RDA : 3.5.1.4.11 (2014/04) – divergence

3.5.1.4.12.1 Dimensions de la feuille

▼ Pas de correspondance avec RDA

Enregistrer les dimensions de la feuille en donnant la hauteur x la largeur selon la position dans laquelle le contenu doit être vu.

EXEMPLES

33 × 25 cm

28 × 22 cm

Dimensions d'une feuille de texte.

9 x 12 cm

Dimensions d'une photographie négative sur support souple.

Pour les images fixes, enregistrer les dimensions en centimètres ou mètres selon ce qui est approprié.

EXEMPLE

3 m

Pour une affiche de 299 cm.

▼ Correspondance avec RDA : 3.5.3.2 alternative

Enregistrer les dimensions au dixième de centimètre et utiliser le symbole métrique *cm*.

EXEMPLE

32,2 × 22,4 cm

Alternative

Enregistrer les dimensions en millimètres.

3.5.1.4.12.2 Plusieurs dimensions

▼ Correspondance avec RDA : 3.5.3.3 (2014/04) – modification

S'il est important de signaler les dimensions du contenu (image, carte géographique, etc.) par rapport aux dimensions de la feuille, enregistrer les dimensions du contenu suivies des dimensions de la feuille.

Enregistrer la hauteur x la largeur, le diamètre ou toute autre dimension, comme il convient. Indiquer précisément à quoi s'applique chaque ensemble de dimensions en utilisant un des termes de la liste suivante :

- élément d'impression ;
- image ;
- trait carré ;
- épreuve ;
- feuille.

Utiliser un autre terme si aucun ne convient.

Lors de l'enregistrement de dimensions autres que la hauteur x la largeur d'un rectangle, préciser de quelle dimension il s'agit.

Aller des dimensions les plus petites aux dimensions les plus grandes et séparer chaque ensemble de dimensions par une virgule.

EXEMPLES

diamètre 10 cm (image), 21 x 30 cm (feuille)

ovale 7 x 5 cm (image), 15 x 10 cm (feuille)

irrégulier 24 x 36 cm (image), 57 x 48 cm (feuille)

5,5 x 18 cm (élément d'impression), 25 x 33 cm (feuille)

20 x 31 cm (trait carré), 42 x 50 cm (feuille)

diamètre 6 cm (image), 8 x 7 cm (élément d'impression), 24 x 17 cm (feuille)

3.5.1.4.12.3 Feuilles pliées

▼ **Correspondance avec RDA : 3.5.2.6** (2014/04) – modification (précision)

Lorsque la feuille est originellement pliée, enregistrer la hauteur x la largeur avant pliage, suivies par la hauteur x la largeur après pliage. Faire précéder la dimension après pliage par le terme *pliée*.

Si la feuille pliée est insérée dans une couverture extérieure, enregistrer *pliée sous couverture*.

Pour les dimensions du conteneur (pochette, étui, coffret, etc.), voir [3.5.1.6](#).

EXEMPLES

244 x 26 cm, plié 30 x 26 cm

Dimensions d'un panneau mural.

9 x 20 cm (image), 40 x 60 cm (feuille), pliée sous couverture 21 x 10 cm

36 x 63 cm, pliée 10 x 20 cm

Illustration pliée pour être adaptée au format d'un livre.

100 x 73 cm (image), 102 x 96 cm (feuille), pliée 30 x 21 cm

Dimensions d'une ressource cartographique pliée au format A4.

27 x 650 cm, pliée 27 x 21 cm

Dimensions d'un dépliant.

Exception

▼ **Pas de correspondance avec RDA : précision**

Si la feuille est conçue pour former des pages lorsqu'elle est pliée, enregistrer uniquement la hauteur de la feuille après pliage.

Cas particulier

▼ **Pas de correspondance avec RDA : précision**

Si la feuille pliée est conçue pour former un objet lorsqu'elle est dépliée, enregistrer la hauteur x la largeur x profondeur de la feuille dépliée. Faire suivre ces dimensions par la mention *pliée*.

EXEMPLES

10,6 x 6,2 x 3,3 cm, 10,6 x 6,2 cm pliée

Dimensions d'un petit autel pliant en papier.

irrégulier 8,7 x 10,7 x 5 cm, 6,4 x 10,7 cm pliée

Dimensions d'une crèche pliante en papier.

3.5.1.4.12.4 Feuilles originellement encadrées ou montées

▼ **Pas de correspondance avec RDA** : précision

Si la feuille est originellement encadrée ou montée sur support, enregistrer les dimensions avec encadrement ou montage en précisant (*cadre*) ou (*support*) à la suite.

EXEMPLE

15,6 x 27,7 cm (épreuve), 23,4 x 32,4 cm (support)

3.5.1.4.13 Diapositives

▼ **Correspondance avec RDA** : 3.5.1.4.12 – modification (précision)

Enregistrer la hauteur x la largeur de la diapositive (cache compris).

EXEMPLE

6 x 6 cm

Dimensions d'une diapositive.

3.5.1.4.14 Objets

▲ **Correspondance avec RDA** : 3.5.1.4.13 – changement du nom de l'élément

▼ **Correspondance avec RDA** : 3.5.1.4.13 – modification (précision et ajouts)

Enregistrer les dimensions extrêmes de l'objet lui-même. Si nécessaire, ajouter un terme pour préciser de quelle dimension il s'agit. Si plusieurs dimensions sont données, respecter l'ordre suivant : longueur x largeur x épaisseur ou hauteur x largeur x profondeur selon ce qui est approprié.

Au besoin, enregistrer les dimensions des parties significatives de l'objet (par exemple, dimensions du piétement, diamètre du tour d'horizon pour un globe).

EXEMPLES

hauteur 110 cm

Dimensions d'une sculpture.

38,5 x 27,5 x 3 cm

Dimensions d'une pierre lithographique.

Ajout facultatif

Enregistrer le poids de l'objet s'il est considéré important pour l'identification ou la gestion.

Omission facultative

Si la forme est dans un conteneur, omettre les dimensions de la forme elle-même et enregistrer les dimensions du conteneur (voir [3.5.1.6](#)).

Cas particuliers

Globes

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.4.13 – modification (précision et reformulation)*

Pour les globes, enregistrer le diamètre, suivi s'il y a lieu de la hauteur sur pied. Préciser de quelle dimension il s'agit.

EXEMPLES

diamètre 11 cm, sur pied hauteur 16 cm

Dimensions d'un globe de 11 cm de diamètre posé sur un pied support de 5 cm de haut.

diamètre 16 cm

Dimensions d'une sphère armillaire. Ce sont les dimensions extrêmes de l'objet qui sont données.

Images en relief

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer les dimensions d'une image en relief (exemple, plan relief) en donnant les dimensions de la surface dans le sens de lecture (hauteur x largeur), suivies de la hauteur.

La hauteur comprend la base de l'épaisseur de bois qui compose la structure de chaque table de plan relief, jusqu'au plus haut sommet des éléments topographiques ou architecturaux représentés - montagne, clocher d'église.

EXEMPLE

73 x 56 x 4 cm

Objets numismatiques

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer le poids standard d'un objet numismatique en grammes au niveau de précision de la mesure officielle. À défaut, arrondir au centième de gramme.

EXEMPLE

5,7 g

Poids standard d'une pièce de 20 centimes d'euro.

Enregistrer à la suite du poids les dimensions de l'objet numismatique en millimètres au niveau de précision de la mesure officielle. À défaut, arrondir au dixième de millimètre.

EXEMPLES

23,25 mm

Dimensions standard d'une pièce de 1 euro.

55 x 21,5 cm

Pour une monnaie hache Toma du Sierra Leone.

Plaques

▼Pas de correspondance avec RDA

Enregistrer les dimensions des plaques (daguerrotypes, plaques de verre, etc.) en appliquant les instructions pour les ressources sous forme de feuilles ([3.5.1.4.12](#)).

EXEMPLES

18 x 24 cm

Dimensions d'une plaque de verre.

ovale 30 x 24 cm (image visible), 47 x 41 cm (cadre)

Dimensions d'une estampe encadrée, l'image étant partiellement cachée par le cadre.

3.5.1.4.15 Volumes

▼Correspondance avec RDA : [3.5.1.4.14](#) (2014/04) – modification

Enregistrer la hauteur du volume. Si le volume mesure moins de 10 centimètres, enregistrer la hauteur au dixième de centimètre et utiliser le symbole métrique *cm*.

EXEMPLES

22 cm

7,5 cm

Alternative

Arrondir au centimètre supérieur dans tous les cas.

Exceptions

▼Correspondance avec RDA : [3.5.1.4.14](#) – modification (reformulation)

Si le volume est oblong (la largeur du volume est supérieure à la hauteur) ou inhabituellement étroit (la hauteur est le double de la largeur ou plus), enregistrer la hauteur x la largeur.

EXEMPLES

20 x 32 cm

20 x 8 cm

S'il y a une grande différence entre la hauteur et/ou la largeur de la reliure et le corps du volume, et que cette différence est jugée importante pour l'identification ou la sélection, enregistrer (dans cet ordre) :

- a) la hauteur (ou la hauteur x la largeur) du corps du volume ;
- b) la hauteur (ou la hauteur x la largeur) de la reliure.

Indiquer quelle dimension est donnée.

EXEMPLES

22 cm, reliure 24 cm

20 x 8 cm, reliure 22 x 12 cm

Si le volume contient des cahiers ou autres assemblages de feuilles de dimensions variables, enregistrer uniquement la hauteur (ou la hauteur x la largeur) de la reliure. Rédiger une note sur les dimensions des feuilles si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection (voir [3.40.3.3](#) ou 3.41.3.3, comme il convient).

Si la reliure est une reliure de remplacement ou qu'elle a été réalisée après la publication de la ressource, rédiger une note sur l'item (voir 3.41.1.3).

Ajout facultatif

▼ Pas de correspondance avec RDA

Enregistrer d'autres dimensions du volume, telles que le poids (en grammes) ou l'épaisseur (dans la même unité que la hauteur), si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la gestion.

3.5.1.5 Ressources constituées de plus d'un support

▼ Correspondance avec RDA : 3.5.1.6 – modification du plan

Pour une ressource constituée de plus d'un type de support, enregistrer les dimensions des supports en appliquant les instructions sous [3.1.6](#).

3.5.1.5.1 Supports identiques

▼ Correspondance avec RDA : 3.5.1.6

Si la ressource est constituée de plus d'un support et que les supports sont tous du même type et de la même taille, enregistrer les dimensions d'un seul support (voir [3.5.1.4](#)).

EXEMPLES

3 x 8 cm

Dimensions d'une lame pour microscope appartenant à une ressource constituée de 8 lames pour microscope, toutes de la même taille.

24 cm

Dimensions d'un volume appartenant à une ressource constituée de 3 volumes, tous de la même taille.

20 x 14 cm

Dimensions d'une brochure appartenant à un ensemble de 6 brochures.

30 cm

Dimensions d'un disque appartenant à un coffret de 12 disques microsillon.

[Exception]

▲ **Correspondance avec RDA : 3.5.1.6** – suppression

3.5.1.5.2 Supports identiques de tailles ou d'orientation différentes

▼ **Correspondance avec RDA : 3.5.1.6** – modification (précision)

Si les supports sont du même type mais diffèrent en taille ou en orientation, enregistrer la plus petite et la plus grande taille séparées par la préposition à.

EXEMPLES

24 à 28 cm

Dimensions du plus petit et du plus grand volume d'une ressource constituée de 6 volumes de hauteurs différentes.

hauteur 150 à 210 cm

Dimensions de la plus petite et de la plus grande sculpture d'une ressource constituée de 3 sculptures de hauteurs différentes.

feuilles 30 x 40 cm

Cas particulier

S'il n'y a que deux tailles différentes, enregistrer les deux, reliées par *et*.

EXEMPLES

11 x 15 cm et 12 x 17 cm

Dimensions de la plus petite et de la plus grande microfiche d'une ressource constituée de 2 microfiches de hauteurs et de largeurs différentes.

8 x 13 cm et 10 x 15 cm

Dimensions de la plus petite et de la plus grande carte d'une ressource constituée de cartes de deux dimensions différentes.

10 x 15 cm et 15 x 10 cm

Dimensions d'une ressource constituée de cartes postales orientées différemment.

25 x 35 cm et 30 x 35 cm

Importance matérielle : 2 feuilles

Alternative

Si les supports sont de plus de deux tailles différentes, enregistrer les dimensions de la plus grande suivies de *ou moins*.

EXEMPLES

feuilles 60 x 60 cm ou moins

26 x 21 cm ou moins

Dimensions reflétant les dimensions des plus grandes photographies d'une collection comportant des photographies de plus de deux tailles différentes.

30 cm ou moins x 40 cm ou moins

10 cm ou moins x 17 cm ou moins x 2 cm ou moins

Dimensions reflétant les plus grandes dimensions des 3 objets constituant la ressource. Les trois objets mesurent : 10 x 15 x 2 cm, 9 x 17 x 1 cm, et 8 x 16 x 2 cm.

3.5.1.5.3 Plusieurs supports conçus pour être agencés entre eux

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.2.4 – modification (généralisation)*

Si la ressource est divisée en deux ou plusieurs supports conçus pour être agencés entre eux (par exemple, une carte divisée en plusieurs coupures), enregistrer la hauteur x la largeur avant assemblage, suivie de la hauteur par la largeur après assemblage.

Faire précéder la dimension après assemblage du terme *assemblés* ou *assemblées* selon ce qui convient.

EXEMPLES

40 x 60 cm, assemblées 80 x 120 cm

Importance matérielle : 4 feuilles

Pour une carte en 4 coupures assemblées.

0,8 x 1,4 m, assemblées 3 x 4 m

Importance matérielle : 4 feuilles

Dimensions d'une affiche en 4 feuilles pour le métro parisien.

Cas particulier

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.2.4 – modification (précision)*

Si les coupures ont été originellement assemblées et montées ensemble par l'éditeur, enregistrer uniquement les dimensions de l'assemblage.

EXEMPLE

120 x 276 cm

Carte montée à partir de plusieurs coupures.

3.5.1.6 Dimensions du conteneur

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.5*

Si la ressource est dans un conteneur, nommer le conteneur. Enregistrer les dimensions du conteneur (hauteur x largeur x profondeur) si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection :

soit

a) en plus des dimensions du ou des supports

soit

b) comme les seules dimensions.

Sauf indication contraire, enregistrer les mesures selon les instructions sous [3.5.1.3](#).

EXEMPLES

16 x 32 x 3 cm, emboîtage 17 x 34 x 6 cm

Dimensions d'une maquette et de son conteneur.

boîte 30 x 25 x 13 cm

Dimensions du conteneur d'un diorama ; les dimensions du diorama sont omises.

20 x 14 cm, boîte 44 x 31 x 2 cm

Dimensions d'une ressource composée de 6 brochures dans une boîte.

3.5.1.7 Ressources dans plus d'un conteneur

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.7 – modification (précision)*

Si la ressource est contenue dans plus d'un conteneur et que les conteneurs sont tous de la même taille, enregistrer les dimensions d'un seul conteneur (voir [3.5.1.6](#)) si elles sont jugées importantes.

EXEMPLE

boîtes 27 x 40 x 50 cm

Dimensions des boîtes d'une collection constituée de 12 boîtes, toutes de la même taille.

▼ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

Si les conteneurs diffèrent en taille, enregistrer la plus petite et la plus grande taille, en les reliant par *et* s'il y a uniquement deux tailles différentes, ou par la préposition *à* s'il y a plus de deux tailles différentes.

EXEMPLES

boîtes 20 x 30 x 5 cm et 26 x 35 x 6 cm

Dimensions de la plus petite et de la plus grande boîte d'une collection constituée de boîtes de deux tailles différentes.

conteneurs 14 x 26 x 8 cm à 16 x 38 x 22 cm

Dimensions du plus petit et du plus grand conteneur d'une collection constituée de conteneurs de plus de deux tailles différentes.

3.5.1.8 Changement de dimensions

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.8*

Enregistrer un changement de dimensions en fonction du mode de parution de la ressource :

- monographies en plusieurs parties et publications en série (voir [3.5.1.8.1](#)) ;
- ressources intégratrices (voir [3.5.1.8.2](#)).

3.5.1.8.1 Monographies en plusieurs parties et publications en série

▼ *Correspondance : 3.5.1.8.1 (2014/04)*

Si les dimensions d'une monographie en plusieurs parties ou d'une publication en série changent, enregistrer les dimensions en appliquant les instructions sur les ressources constituées de plus d'un support sous [3.5.1.5](#).

EXEMPLE

27 à 32 cm

Dimensions du plus petit et du plus grand volume d'une publication en série.

Rédiger une note sur les particularités du changement si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection (voir [3.40.3.4.1](#)).

3.5.1.8.2 Ressources intégratrices

▼ *Correspondance avec RDA : 3.5.1.8.2* (2014/04)

Si les dimensions d'une ressource intégratrice changent, modifier les dimensions de manière à refléter l'itération courante. Rédiger une note si le changement est jugé important pour l'identification ou la sélection (voir [3.40.3.4.2](#)).

3.5.2 Dimensions d'une ressource cartographique

▲ *Correspondance avec RDA : 3.5* – suppression (généralisé dans RDA-FR 3.5.1.4.12)

3.5.3 Dimensions d'une image fixe

▲ *Correspondance avec RDA : 3.5* – suppression (généralisé dans RDA-FR 3.5.1.4.12)

Version archivée le 01/10/2023

3.6 Matériau de base

▲ *Correspondance avec RDA : 3.6*

3.6.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un matériau de base

▲ *Correspondance avec RDA : 3.6.1*

3.6.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.6.1.1 – modification (précision)*

Le **matériau de base** est un matériau physique composant le support d'une manifestation, auquel peut éventuellement s'ajouter un matériau appliqué (voir [3.7](#)).

3.6.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.6.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le matériau de base.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.6.1.3 Enregistrement d'un matériau de base

▼ *Correspondance avec RDA : 3.6.1.3 (2015/04) – modification (ajout et précision)*

Enregistrer un matériau de base de la manifestation si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Utiliser un ou plusieurs termes de la liste suivante :

- acétate
- acier
- aluminium
- bois
- bristol
- calque
- canevas
- caoutchouc
- carton
- carton à dessiner
- céramique
- cire
- cuir
- cuivre
- diacétate
- fer
- gomme laque
- ivoire
- linoléum
- matière synthétique
- métal
- nitrate
- panneau de fibres
- papier
- papier albuminé
- papier Arche
- papier bible
- papier chine
- papier japon
- papier Rives
- papier salé

- papier vergé
- papyrus
- parchemin
- peau
- pierre
- plastique
- plâtre
- plomb
- polyester
- porcelaine
- textile
- tri-acétate
- végétal
- vélin
- verre
- vinyle
- zinc

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer un matériau de base.

Si le matériau de base spécifique dont est composé le support de sécurité d'un microfilm, d'une microfiche, d'un film photographique ou d'un film cinématographique ne peut être déterminé, enregistrer support de sécurité.

Si le matériau de base correspond à un cas standard par rapport à un type de support donné, ne pas enregistrer le matériau de base.

EXEMPLES

soie

Matériau de base d'une carte.

papier mâché

Matériau de base d'une maquette.

ciment

Matériau de base d'un disque.

3.6.1.4 Particularités d'un matériau de base

▼ *Correspondance avec RDA : 3.6.1.4 (2015/04) – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur le matériau de base jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Papier filigrané : KS et une couronne

Image imprimée sur papier doré épais

Particularités d'un matériau de base d'une estampe originale.

Sur papier vergé vert

Particularités d'un matériau de base d'un dessin.

Enregistré sur bande de papier

Particularités d'un matériau de base d'un enregistrement audio.

3.7 Matériau appliqué

▲ *Correspondance avec RDA : 3.7*

3.7.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un matériau appliqué

▲ *Correspondance avec RDA : 3.7.1*

3.7.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.7.1.1*

Le **matériau appliqué** est une substance physique ou chimique appliquée sur un matériau de base d'une manifestation (voir [3.6](#)).

3.7.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.7.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le matériau appliqué.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.7.1.3 Enregistrement d'un matériau appliqué

▼ *Correspondance avec RDA : 3.7.1.3 (2015/04)*

Enregistrer un matériau appliqué utilisé dans la manifestation si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, en utilisant un ou plusieurs termes de la liste suivante. S'il y a plus d'un matériau appliqué et qu'un matériau prédomine, enregistrer le terme désignant ce matériau en premier.

- albumine
- baryte
- colorant
- émulsion d'halogénure d'argent
- émulsion diazoïque
- émulsion photosensible
- émulsion vésiculaire
- gomme
- laque
- papier aristotype
- papier plastifié
- particules magnétiques
- sel d'aluminium
- sel d'argent
- sel de fer

Au besoin, utiliser en plus un ou plusieurs termes appropriés de la liste sous [3.6.1.3](#).

Si le matériau appliqué correspond à un cas standard par rapport à un type de support donné, ne pas enregistrer le matériau appliqué.

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer un matériau appliqué.

EXEMPLES

nacre

Matériau appliqué d'une boîte à couture.

cire
Matériau de base : ciment
Matériau appliqué d'un disque.

3.7.1.4 Particularités d'un matériau appliqué

▼ *Correspondance avec RDA : 3.7.1.4 (2015/04) – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur le matériau appliqué jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

collage d'impressions photographiques et de coupures de presse

support de sécurité

Pour un matériau ininflammable dont on ne connaît pas avec précision la composition.

Si plusieurs matériaux ont été appliqués mais que ceux-ci ne peuvent pas tous être identifiés facilement, enregistrer matériaux divers.

3.7.2 Émulsion sur microfilm et microfiche

▲ *Correspondance avec RDA : 3.7.2*

3.7.2.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.7.2.1*

Une **émulsion sur microfilm et microfiche** est une suspension de produits chimiques photosensibles utilisés comme revêtement sur un microfilm ou une microfiche.

3.7.2.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.7.2.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer l'émulsion sur microfilm et microfiche.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.7.2.3 Enregistrement d'une émulsion sur microfilm et microfiche

▼ *Correspondance avec RDA : 3.7.2.3*

Pour un microfilm ou une microfiche, enregistrer l'émulsion en utilisant un ou plusieurs termes appropriés de la liste sous [3.7.1.3](#).

EXEMPLE

émulsion diazoïque

Émulsion sur une microfiche.

Si aucun des termes de la liste sous [3.7.1.3](#) n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer l'émulsion.

3.7.2.4 Particularités d'une émulsion sur microfilm et microfiche

▼ **Correspondance avec RDA : 3.7.2.4** (2015/04) – modification (reformulation)

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur une émulsion sur microfilm et microfiche jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

émulsion mixte

Émulsion sur une microfiche.

Version archivée le 01/10/2023

Version archivée le 01/10/2023

3.8 Monture

▲ *Correspondance avec RDA : 3.8*

3.8.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une monture

▲ *Correspondance avec RDA : 3.8.1*

3.8.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.8.1.1*

Une **monture** est un matériau physique utilisé pour le support ou le renforcement, sur lequel le matériau de base d'une manifestation a été fixé.

3.8.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.8.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la monture.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.8.1.3 Enregistrement d'une monture

▼ *Correspondance avec RDA : 3.8.1.3*

Enregistrer une monture si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Utiliser un ou plusieurs termes appropriés de la liste sous [3.6.1.3](#).

EXEMPLES

bristol

Monture d'une estampe.

bois

Monture d'une carte imprimée.

Si aucun des termes de la liste sous [3.6.1.3](#) n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer une monture.

EXEMPLE

granit

Matériau pour la monture d'une sculpture.

3.8.1.4 Particularités d'une monture

▼ *Correspondance avec RDA : 3.8.1.4 – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur la monture jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Monté sur lin amidonné

Sur socle de laiton

Version archivée le 01/10/2023

3.9 Méthode de production

▲ *Correspondance avec RDA : 3.9*

3.9.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une méthode de production

▲ *Correspondance avec RDA : 3.9.1*

3.9.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.9.1.1 – modification (précision)*

La **méthode de production** est un procédé utilisé pour produire une manifestation.

Pour les instructions sur l'enregistrement d'une technique de production d'une ressource iconographique, voir la section 2, partie spécialisée sur les œuvres et expressions iconographiques (RDA-FR chapitre 7).

3.9.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.9.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la méthode de production.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.9.1.3 Enregistrement d'une méthode de production

▼ *Correspondance avec RDA : 3.9.1.3 – modification*

Enregistrer une méthode de production si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Utiliser un ou plusieurs termes de la liste suivante, selon le type de ressource :

Disques optiques	– disque Pyral – gravure (disque) – gravure directe (disque) – pressage (disque)
Objets	– brûlage – estampage
Objets numismatiques	– électrotype/galvanoplastie – monnaie coulée – monnaie fourrée – monnaie frappée – monnaie saucée – serratus
Ressources sous forme de volumes ou de feuilles juxtaposées	– photocopie – impression – manuscrit – tapuscrit
Ressources tactiles	– embossage – thermoformage – thermogonflage – point rigide

EXEMPLE

manuscrit

Pour une partition diffusée sous forme de copies manuscrites.

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer une méthode de production.

EXEMPLES

sérigraphie tactile

Méthode de production d'un plan tactile.

collage, bois sur bois

Méthode de production d'un plan tactile.

contours en relief en céramique

Méthode de production d'un plan tactile.

3.9.1.4 Particularités d'une méthode de production

▼ *Correspondance avec RDA : 3.9.1.4 – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur la méthode de production jugé important pour l'identification ou la sélection

EXEMPLE

manuscrit autographié

3.10 Génération

▲ *Correspondance avec RDA : 3.10*

3.10.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une génération

▲ *Correspondance avec RDA : 3.10.1*

3.10.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.10.1.1 – divergence*

La **génération** est le produit correspondant à une étape dans le processus de fabrication d'une ressource, depuis la matrice jusqu'au produit de diffusion.

3.10.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.10.1.2*

Prendre l'information sur la génération dans toute source pertinente.

3.10.1.3 Enregistrement d'une génération

▼ *Correspondance avec RDA : 3.10.1.3*

Enregistrer une génération de la manifestation si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.

Utiliser un terme approprié de la liste suivante, selon le type de ressource :

Bandes audio	bande maîtresse matrice de duplication de bande
Bandes vidéo	copie de consultation de deuxième génération copie maîtresse de deuxième génération première génération
Disques audio	disque-épreuve matrice matrice de pressage mère père
Microformes	copie de consultation génération mixte internégatif interpositif matrice de tirage négatif original première génération
Films cinématographiques	copie copie de consultation copie de référence copie de visionnement internégatif interpositif master/matrice négatif original original

EXEMPLES

matrice de duplication de bande
Génération d'une bande audio.

matrice de tirage
Génération d'un microfilm.

disque-épreuve
Génération d'un disque audio.

copie de visionnement
Génération d'un film cinématographique.

▼ Correspondance avec RDA : 3.10.1.3

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un autre terme concis pour indiquer une génération de la manifestation.

EXEMPLES

copie maîtresse
Génération d'une bande vidéo.

troisième génération
Génération d'une bande vidéo.

3.10.1.4 Particularités d'une génération

▼ Correspondance avec RDA : 3.10.1.4

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur la génération jugé important pour l'identification ou la sélection.

3.11 Disposition

▲ *Correspondance avec RDA : 3.11*

3.11.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une disposition

▲ *Correspondance avec RDA : 3.11.1*

3.11.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.11.1.1 (2013/07) – modification*

La **disposition** est l'agencement du contenu par rapport au support d'une manifestation.

3.11.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.11.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la disposition.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.11.1.3 Enregistrement d'une disposition

▼ *Correspondance avec RDA : 3.11.1.3 (2013/07) – modification (reformulation)*

Enregistrer une disposition de la manifestation si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, en utilisant un ou plusieurs termes de la liste suivante.

Si la disposition correspond à un cas standard par rapport à un type de support donné, ne pas enregistrer la disposition.

double couche	Disposition dans laquelle l'information est stockée sur deux couches. Ce terme s'applique aux disques optiques numériques.
double face	Disposition qui utilise les deux côtés d'un support (feuille, disque, etc.). Pour les feuilles, ce terme s'applique aux photographies. Pour les disques, ce terme ne s'applique que pour les disques optiques.
monoface	Disposition qui n'utilise qu'un seul côté d'un support (disque, cassette audio, etc.). Ce terme s'applique aux ressources
recto	Disposition dans laquelle l'information figure sur un seul côté des feuilles. Ce terme s'applique aux ressources publiées sous forme de volume.
recto verso	Disposition qui se poursuit sur les deux côtés d'une ou plusieurs feuilles. Ce terme s'applique aux images cartographiques et aux images fixes.
simple couche	Disposition dans laquelle l'information est stockée sur une seule couche. Ce terme s'applique aux disques optiques numériques.
tête-bêche	Disposition dans laquelle deux contenus se présentent de façon inversée l'un par rapport à l'autre. Ce terme s'applique aux ressources publiées sous forme de volumes ou de feuilles.

EXEMPLES

recto verso

Disposition d'une seule carte manuscrite disposée sur les deux faces de la feuille.

recto verso

Disposition de trois cartes imprimées sur les deux faces d'une même feuille.

double face
Disposition d'un tableau à feuilles mobiles à double face.

double face
Disposition d'un DVD vidéo.

monoface
Disposition d'un disque 78 tours.

recto verso
Pour un livre-tapis d'activités imprimé recto-verso.

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un autre terme concis pour indiquer une disposition.

Cas particulier

Ressources tactiles

La disposition d'une ressource tactile est l'agencement de la notation tactile (texte, musique notée, etc.).

Enregistrer une disposition de la manifestation tactile si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, en utilisant un ou plusieurs termes de la liste suivante.

recto verso	Disposition qui utilise les deux côtés d'une feuille. Ce terme s'applique au texte tactile.
double interligne	Disposition qui comprend une ligne vide complète entre les lignes de texte. Ce terme s'applique au texte tactile.
ligne par ligne : musique et parole	Disposition qui consiste en lignes de musique qui alternent avec des lignes de texte correspondant à la ligne de musique qui précède. Ce terme s'applique aux ressources de musique tactile.
ligne sur ligne	Disposition qui consiste en mesures présentées sous forme de parallèles, mais dans lesquelles les mesures ne sont pas nécessairement alignées les unes avec les autres. Ce terme s'applique aux ressources de musique tactile.
section par section : mesuré sur mesure	Disposition qui consiste en mesures présentées sous forme d'unités appelées parallèles dans lesquelles le début de chaque mesure dans une partie donnée est aligné verticalement avec le début de la même mesure dans la ou les autres parties. Ce terme s'applique aux ressources de musique tactile.
recto simple	Disposition qui utilise un seul côté d'une feuille. Ce terme s'applique au texte tactile.
notation simplifiée	Disposition qui consiste en musique présentée sous forme de notation simplifiée. Ce terme s'applique aux ressources de musique tactile.
section par section	Disposition en braille qui consiste en musique présentée sous forme de paragraphes de plusieurs lignes contenant chacun une partie. Ce terme s'applique aux ressources de musique tactile.
section par section : ligne sur ligne	Disposition qui consiste en musique présentée sous forme de lignes contenant chacune une partie. Les mesures ne sont pas nécessairement alignées les unes avec les autres. Ce terme s'applique aux ressources de musique tactile.
système mélodie/accords	Disposition qui consiste en accords chiffrés et en une mélodie présentés sous forme de paragraphes, les accords chiffrés étant représentés à l'aide du braille musical. Ce terme s'applique aux ressources de musique tactile.

EXEMPLE

recto verso
double interligne

Disposition d'un volume de texte en braille disposé à double interligne.

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un autre terme concis pour indiquer une disposition.

3.11.1.4 Particularités d'une disposition

▼ *Correspondance avec RDA : 3.11.1.4 (2017/04) – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur la disposition jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

Les images sont disposées dans le cadre à la fois à l'horizontale et à la verticale

Feuillets imprimés et en braille en alternance

La bibliographie est disposée recto-verso

Disposition : recto

Pour une thèse tapuscrite dont seule la bibliographie est présentée recto-verso.

Le Nord est au recto, le Sud est au verso

Disposition : recto-verso

Pour une carte de la France avec le Nord au recto et le Sud au verso.

Au verso : index des rues et plan détaillé du centre-ville.

Disposition : recto-verso

Pour un plan de ville.

DVD 1 : monoface double couche, DVD 2 : monoface simple couche

Version archivée le 01/10/2023

3.12 Format bibliographique

▲ *Correspondance avec RDA : 3.12 (2017/04)*

3.12.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un format bibliographique

▲ *Correspondance avec RDA : 3.12.1 (2017/04)*

3.12.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.12.1.1 (2017/04) – modification (reformulation et précision)*

Le **format bibliographique** est déterminé par le nombre de pages résultant du nombre de fois où la feuille a été pliée pour former les feuillets d'un cahier, ou laissée à sa pleine grandeur (in-plano).

Le format bibliographique s'applique aux ressources produites selon des procédés de fabrication anciens.

3.12.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.12.1.2 (2017/04) – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le format bibliographique.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.12.1.3 Enregistrement d'un format bibliographique

▼ *Correspondance avec RDA : 3.12.1.3 (2017/04) – modification*

Enregistrer un format bibliographique s'il peut être facilement établi et qu'il est jugé important pour l'identification ou la sélection. Enregistrer un terme approprié de la liste suivante :

- in-plano
- in-folio
- in-4
- in-8
- in-12
- in-16
- in-18
- in-24
- in-32
- in-64

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un autre terme concis pour indiquer le format bibliographique.

EXEMPLES

in-8

in-4

in-12

in-6

in-8 oblong

in-12 allongé

3.12.1.4 Particularités d'un format bibliographique

▼ *Correspondance avec RDA : 3.12.1.4* (2017/04)

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur le format bibliographique jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Pontuseaux horizontaux

Le volume 1 est un in-4 ; le volume 2 est un in-8

Version archivée le 01/10/2023

3.13 Caractéristiques typographiques

▲ Correspondance avec RDA : 3.13 – modification du nom de l'élément

3.13.1 Instructions de base sur l'enregistrement des caractéristiques typographiques

▲ Pas de correspondance avec RDA

3.13.1.1 Champ d'application

Une **caractéristique typographique** est une information relative à la famille de police ou aux caractères typographiques utilisés dans la ressource.

3.13.1.2 Sources d'information

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer les caractéristiques typographiques.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.13.1.3 Enregistrement des caractéristiques typographiques

Enregistrer toute caractéristique typographique jugée importante pour l'identification ou la sélection. Enregistrer les caractéristiques suivantes, lorsqu'elles s'appliquent :

- a) Type de police de caractères (voir [3.13.2](#)) ;
- b) Taille des caractères (voir [3.13.3](#)).

3.13.2 Type de police de caractères

▲ Pas de correspondance avec RDA

3.13.2.1 Champ d'application

Le **type de police de caractères** est une catégorisation générale des polices fondée sur leur style d'écriture.

3.13.2.2 Sources d'information

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la taille des caractères.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.13.2.3 Enregistrement d'un type de police de caractères

Enregistrer un type de police de caractères si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, en utilisant un terme approprié de la liste suivante :

Gothique	Type de police majoritairement utilisé dans les pays germaniques jusqu'au XXe siècle. Comprend : – Fraktur ; – Schwabacher ; – Textur.
Script	Type de police imitant l'écriture manuscrite et le plus souvent caractérisé par de nombreuses ligatures (par exemple, Anglaise, Lucida, etc.).

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un autre terme concis pour indiquer une taille de police de caractères.

3.13.3 Taille des caractères

▲ *Correspondance avec RDA : 3.13 – modification du nom de l'élément*

3.13.3.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.13.1.1 (2013/07) – modification (précision)*

La **taille des caractères** est la taille des fontes utilisées pour représenter les signes et les symboles dans une manifestation.

Cet élément s'applique notamment aux manifestations destinées à être utilisées par des personnes ayant une déficience visuelle.

3.13.3.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.13.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la taille des caractères.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.13.3.3 Enregistrement d'une taille des caractères

▼ *Correspondance avec RDA : 3.13.1.3 (2013/07) – modification (reformulation)*

Enregistrer une taille des caractères de la manifestation si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, soit en indiquant les dimensions du caractère mesurées en points typographiques, soit en utilisant un terme approprié de la liste suivante :

- braille élargi ;
- caractères géants ;
- gros caractères ;
- micro-impression.

Au besoin, combiner les deux méthodes.

EXEMPLES

corps 24

Texte composé dans une police dont le corps est de vingt-quatre points.

braille élargi

caractères géants (corps 36)

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un autre terme concis pour indiquer une taille de police de caractères.

3.13.4 Particularités d'une caractéristique typographique

▼ *Correspondance avec RDA : 3.13.1.4 (2015/04) – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur les caractéristiques typographiques jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

La ressource mélange caractères gothiques et romains

Un volume est en transcription braille intégral et en gros caractères

Police de caractères hiéroglyphiques d'Alan H. Gardiner, disponible dans 2 corps (18 et 12 points), avec des tailles intermédiaires

Version archivée le 01/10/2023

Version archivée le 01/10/2023

3.14 Polarité

▲ *Correspondance avec RDA : 3.14*

3.14.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une polarité

▲ *Correspondance avec RDA : 3.14.1*

3.14.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.14.1.1 – divergence*

Une **polarité** est une information précisant si les couleurs ou les valeurs de ton de l'image ont été inversées par rapport à l'objet représenté.

La polarité d'une manifestation s'applique uniquement aux ressources audiovisuelles et aux microformes. Dans le cas des images fixes (photographies), la polarité est enregistrée au niveau de l'Expression.

3.14.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.14.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la polarité.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.14.1.3 Enregistrement d'une polarité

▼ *Correspondance avec RDA : 3.14.1.3*

Pour un film cinématographique ou une microforme, enregistrer une polarité si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Enregistrer un terme approprié de la liste suivante :

- négatif ;
- polarité mixte ;
- positif.

EXEMPLE

négatif

Polarité d'un microfilm.

3.14.1.4 Particularités d'une polarité

▼ *Correspondance avec RDA : 3.14.1.4 (2015/04) – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur la polarité jugé important pour l'identification ou la sélection.

Pour les films cinématographiques, enregistrer la forme du tirage (par exemple, *négatif*, *positif*, *inversible*, *internégatif inversible*, *internégatif*, *interpositif*, *en séparation de couleurs*, *contretype*, *interpositif à grain fin*, *internégatif à grain fin*). Pour le matériel intermédiaire monté en damier, indiquer s'il s'agit du rouleau A, B, C, etc.

Version archivée le 01/10/2023

3.15 Facteur de réduction

▲ Correspondance avec RDA : 3.15

3.15.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un facteur de réduction

▲ Correspondance avec RDA : 3.15.1

3.15.1.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 3.15.1.1

Le **facteur de réduction** est un rapport numérique entre la taille d'une micro-image et celle de l'original à partir duquel elle a été produite.

3.15.1.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 3.15.1.2 – modification (reformulation)

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le facteur de réduction.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.15.1.3 Enregistrement d'un facteur de réduction

▼ Correspondance avec RDA : 3.15.1.3

Enregistrer un facteur de réduction de la manifestation si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.

Si le facteur de réduction correspond à la moyenne normalisée (16x-30x), ne pas enregistrer le facteur de réduction.

EXEMPLE

14x

S'il n'est pas possible de déterminer un facteur de réduction exact, enregistrer un facteur de réduction sous la forme d'une désignation générale, en utilisant un terme approprié de la liste suivante :

- réduction faible (inférieure à 15x) ;
- réduction forte (31x à 60x) ;
- très forte réduction (61x à 90x) ;
- réduction ultra forte (supérieure à 91x).

3.15.1.4 Particularités d'un facteur de réduction

▼ Correspondance avec RDA : 3.15.1.4 – modification (reformulation)

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur le facteur de réduction jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

Le facteur de réduction varie

Version archivée le 01/10/2023

3.16 Vitesse de lecture

▲ *Correspondance avec RDA : 3.16.4*

3.16.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une vitesse de lecture

▲ *Correspondance avec RDA : 3.16.4.1*

3.16.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.4.1 (2013/07) – modification (reformulation)*

La **vitesse de lecture** est la vitesse à laquelle un support audio doit être lu pour produire le son prévu.

Pour les instructions sur l'enregistrement du débit binaire codé d'un fichier sonore numérique (par exemple, un flux audio), voir [3.19.7.3](#).

3.16.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.4.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la vitesse de lecture.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.16.1.3 Enregistrement d'une vitesse de lecture

▼ *Correspondance : 3.16.4.3 (2017/05)*

Enregistrer une vitesse de lecture d'un support audio si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Utiliser une mesure de vitesse appropriée au type de support.

Pour un disque analogique, enregistrer une vitesse de lecture en tours par minute en utilisant une valeur de la liste suivante :

- 16 tours
- 33 tours
- 45 tours
- 78 tours
- 80 tours

Si aucune des valeurs n'est appropriée, utiliser une autre valeur pour indiquer la vitesse de lecture.

EXEMPLES

33 tours

78 tours

80 tours

Pour un disque ancien. La vitesse précise est alors enregistrée.

33 tours

45 tours

Vitesses de lecture différentes sur chacune des faces d'un disque analogique.

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.4.3 (2015/04)*

Pour une bande magnétique analogique, enregistrer une vitesse de lecture en centimètres par seconde (cm/s).

EXEMPLES

4,75 cm/s

9,5 cm/s

19 cm/s

Alternative

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.4.3 (2015/04) – modification (précision)*

Pour une bande magnétique analogique, si la seule information disponible est exprimée en pouces par seconde, enregistrer une vitesse de lecture en pouces par seconde (po/s).

EXEMPLES

1 7/8 po/s

3 3/4 po/s

7 1/2 po/s

3.16.1.4 Particularités d'une vitesse de lecture

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.4.4 (2015/04) – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur la vitesse de lecture jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Vitesses de lecture différentes sur chacune des faces

Particularité d'une vitesse de lecture pour une ressource dont les vitesses de lecture sont : « 33 tours » et « 45 tours ».

Vitesse approximative

Particularité d'une vitesse de lecture pour une ressource dont la vitesse de lecture est : « 90 tours ».

3.17 Caractéristiques du sillon

▲ *Correspondance avec RDA : 3.16.5 – modification (élargissement du périmètre)*

3.17.1 Instructions de base sur l'enregistrement des caractéristiques du sillon

▲ *Correspondance avec RDA : 3.16.5.1*

3.17.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.5.1 – modification (précision)*

Les **caractéristiques du sillon** regroupent la largeur (ou le pas) du sillon d'un disque analogique ou d'un cylindre audio, et le mode de gravure de ce sillon.

3.17.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.5.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer les caractéristiques du sillon.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.17.1.3 Enregistrement des caractéristiques du sillon

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.5.3 – modification (précision)*

Enregistrer toute caractéristique du sillon jugée importante pour l'identification ou la sélection. Enregistrer les caractéristiques suivantes, lorsqu'elles s'appliquent :

- a) Type de sillon (voir [3.17.2](#)) ;
- b) Méthode de gravure du sillon (voir [3.17.3](#)).

3.17.2 Type de sillon

▲ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

3.17.2.1 Champ d'application

Le **type de sillon** est la largeur du sillon d'un disque analogique ou le pas du sillon d'un cylindre audio, exprimés sous forme générique.

3.17.2.2 Sources d'information

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le type de sillon.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.17.2.3 Enregistrement du type de sillon

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.5.3 (2015/04) – modification (précision)*

Pour un disque analogique, enregistrer un type de sillon si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Enregistrer un terme approprié de la liste suivante :

- microsillon
- sillon large

EXEMPLE

microsillon

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.5.3 (2015/04) – modification (précision)*

Pour un cylindre audio, enregistrer un type de sillon si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Enregistrer un terme approprié de la liste suivante :

- sillon fin
- sillon standard

EXEMPLE

sillon fin

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un autre terme concis pour indiquer un type de sillon pour un disque analogique ou un cylindre audio.

3.17.3 Méthode de gravure du sillon

▲ *Pas de correspondance avec RDA : précision*

3.17.3.1 Champ d'application

La **méthode de gravure du sillon** indique si le sillon est gravé latéralement ou verticalement et détermine la pointe de lecture (aiguille ou saphir) à utiliser pour les disques pré-microsillon.

3.17.3.2 Sources d'information

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la caractéristique du sillon.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.17.3.3 Enregistrement de la méthode de gravure du sillon

Enregistrer la méthode de gravure du sillon si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Enregistrer un terme approprié de la liste suivante :

- gravure latérale
- gravure verticale

EXEMPLE

gravure verticale
Pour une pointe de lecture saphir.

3.17.4 Particularités des caractéristiques du sillon

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.5.4 – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur les caractéristiques du sillon jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

Lecture de l'intérieur vers l'extérieur

3.18 Format d'un support électronique

▲ Pas de correspondance avec RDA

3.18.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un support électronique

3.18.1.1 Champ d'application

Le **format d'un support électronique** est un standard utilisé pour enregistrer un contenu sur un support électronique propriétaire.

Pour les instructions sur le format d'encodage d'un fichier numérique, voir [3.19.3](#).

3.18.1.2 Sources d'information

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le format du support électronique.
 Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.18.1.3 Enregistrement d'un format du support électronique

Enregistrer un format du support électronique de la manifestation si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, selon le type de support approprié (voir [3.3](#)) :

Blu-ray Disc propriétaires	– PlayStation 3 – PlayStation 4
cartes mémoires propriétaires	– DS – 3DS – PSVita – Switch
cartouches de jeu propriétaires	– Vectrex – Famicom – Super Famicom – Atari 5200 – Atari 7800 – Atari 2600 – Colecovision – NES – SEGA Master System – SEGA Mega Drive – Nintendo Game Boy – SEGA Game Gear – Super NES – SEGA Pico – Nintendo 64 – Nintendo Game Boy Color – Nintendo Game Boy Advance – Nintendo DS – Nintendo 3DS – V. Smile – V. Smile Baby – V. Smile Motion – V. Smile Pocket – NeoGeo – NeoGeo Pocket – NeoGeo Pocket Color

CD-ROM propriétaires	– Dreamcast – Sega Saturn – Data DiscMan
disquettes propriétaires	– Amstrad CPC
DVD-ROM propriétaires	– GameCube – PlayStation 1 – PlayStation 2 – Wii – Xbox – Xbox 360 – Xbox One – UMD

Si aucun des termes de la liste n'est approprié, utiliser un autre terme concis pour indiquer un format du support électronique.

3.18.1.4 Particularités d'un format du support électronique

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur le format du support électronique jugé important pour l'identification ou la sélection.

Version archivée le 01/10/2023

3.19 Caractéristiques du fichier numérique

▲ *Correspondance avec RDA : 3.19*

3.19.1 Instructions de base sur l'enregistrement des caractéristiques du fichier numérique

▲ *Correspondance avec RDA : 3.19.1*

3.19.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.19.1.1 (2013/07) – modification (reformulation)*

Une **caractéristique du fichier numérique** est une spécification technique relative à l'encodage numérique de texte, d'image, de données audio, vidéo et autres types de données dans une ressource.

Les caractéristiques du fichier numérique comprennent le type de fichier, le format d'encodage, la taille du fichier, la résolution, le code de région, le débit binaire, le type de données, le type d'objet, le nombre d'objets, la densité, la sectorisation, etc.

Pour les instructions sur l'enregistrement des caractéristiques de couleur d'un fichier numérique, voir 3.55.

Pour les instructions sur l'enregistrement des autres caractéristiques d'un fichier numérique, voir les éléments Vitesse de lecture (3.16), Format d'un support électronique (3.18) et Format d'un support vidéo (3.23).

3.19.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.19.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer les caractéristiques du fichier numérique.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.19.1.3 Enregistrement des caractéristiques du fichier numérique

▼ *Correspondance avec RDA : 3.19.1.3 (2013/07) – modification (reformulation)*

Enregistrer les caractéristiques du fichier numérique suivantes, lorsqu'elles s'appliquent à la ressource, si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection.

- a) type de fichier (voir 3.19.2) ;
- b) format d'encodage (voir 3.19.3) ;
- c) taille du fichier (voir 3.19.4) ;
- d) résolution (voir 3.19.5) ;
- e) débit binaire (voir 3.19.7).

Pour le contenu cartographique encodé numériquement, enregistrer (en plus des caractéristiques applicables listées ci-dessus) le type de données, le type d'objet et le nombre d'objets, selon les instructions données sous 3.19.8.

Enregistrer les particularités des caractéristiques du fichier numérique selon les instructions données sous 3.19.1.4.

3.19.1.4 Particularités des caractéristiques du fichier numérique

▼ *Correspondance : 3.19.1.4 – précision*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur les caractéristiques du fichier numérique jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Simple densité

Sectorisation logicielle

6 250 bits/po

Distribué sous forme de fichier ZIP

Topologie niveau 2

Protégé par un système de gestion des droits numériques

Structure hiérarchique de fichiers

Nombre de variables : 960

Débit binaire : 700 Ko/s (version Windows Media) ou 225 Ko/s (version Real Media)

Enregistrement audio complet, structuré par chapitre

▼ **Correspondance avec RDA : 3.19.1.4** – modification (reformulation)

Enregistrer les précisions sur tout équipement spécial requis selon les instructions données sous [3.20.1.3](#).

3.19.2 Type de fichier

▲ Correspondance avec RDA : 3.19.2

3.19.2.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.2.1

Le **type de fichier** est un type général de contenu des données encodées dans un fichier informatique.

3.19.2.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.2.2 – modification (reformulation)

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le type de fichier.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.19.2.3 Enregistrement du type de fichier

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.2.3 – modification (reformulation)

Enregistrer le type de fichier s'il peut être facilement établi et s'il est jugé important pour l'identification ou la sélection, en utilisant un ou plusieurs termes appropriés de la liste ci-dessous :

- fichier audio ;
- fichier de données ;
- fichier de programme ;
- fichier image ;
- fichier texte ;
- fichier vidéo.

EXEMPLES

fichier image

Type de fichier pour une ressource en ligne contenant des images.

fichier audio

fichier texte

Types de fichier pour une ressource contenant des fichiers audio et des fichiers texte.

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.2.3 – modification (reformulation)

Si aucun des termes listés ci-dessus n'est approprié, utiliser un terme désignant le type de fichier de manière aussi concise que possible.

Enregistrer les particularités du type de fichier selon les instructions données sous [3.19.2.4](#).

3.19.2.4 Particularités du type de fichier

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.2.4 – modification (reformulation)

Enregistrer les particularités du type de fichier si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

Flux vidéo

3.19.3 Format d'encodage

▲ Correspondance avec RDA : 3.19.3

3.19.3.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.3.1

Le **format d'encodage** est une norme, un schéma, etc. utilisé pour encoder le contenu numérique d'une ressource.

3.19.3.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.3.2 – modification (reformulation)

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le format d'encodage.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.19.3.3 Enregistrement du format d'encodage

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.3.3 – divergence

Enregistrer le format d'encodage s'il peut être facilement établi et s'il est jugé important pour l'identification ou la sélection, en utilisant de préférence un terme figurant dans un registre de formats (par exemple Wikidata, Type MIME, PRONOM, etc.) ou dans une liste de référence (liste 78 ONIX).

EXEMPLES

TIFF

Format d'encodage d'une image numérique.

HTML

GIF

Formats d'encodage d'une ressource en ligne avec texte et images.

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.3.3

Enregistrer la version du format d'encodage si cela affecte ou restreint l'utilisation de la ressource.

EXEMPLES

DAISY 3.0

HTML 5

EPUB 3.0

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.3.3 – modification (reformulation)

Enregistrer toute précision du format d'encodage jugée importante pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

EPUB 3.0 format fixe

TIFF multipages

3.19.3.4 Particularités du format d'encodage

▼ *Correspondance avec RDA : 3.19.3.4 – modification (reformulation et précision)*

Pour l'enregistrement des particularités du format d'encodage jugées importantes pour l'identification ou la sélection, voir [3.19.1.4](#).

Version archivée le 01/10/2023

3.19.4 Taille du fichier

▲ Correspondance avec RDA : 3.19.4

3.19.4.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.4.1

La **taille du fichier** est le nombre d'octets d'un fichier numérique.

3.19.4.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.4.2 – modification (reformulation)

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la taille du fichier.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.19.4.3 Enregistrement de la taille du fichier

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.4.3 – modification (reformulation et précision)

Enregistrer la taille du fichier si elle peut être facilement établie et si elle est jugée importante pour l'identification ou la sélection. Si la ressource comporte plusieurs fichiers, enregistrer la taille de chaque fichier, en l'associant au format du fichier.

Donner la taille du fichier en octets, kilo-octets (*Ko*), mégaoctets (*Mo*), gigaoctets (*Go*), ou téraoctets (*To*), etc. selon ce qui est approprié.

EXEMPLES

182 Ko

656 Ko

6,6 Mo

1,2 Mo

3.19.5 Résolution

▲ Correspondance avec RDA : 3.19.5

3.19.5.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.5.1 – précision

La **résolution** est la netteté ou la finesse de détail d'une image numérique. Elle couvre la résolution proprement dite, exprimée en points par pouce, et la définition, exprimée par la mesure de l'image en pixels.

3.19.5.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.5.2 – modification (reformulation)

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la résolution.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.19.5.3 Enregistrement de la résolution

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.5.3 – modification (ajout)

Enregistrer la résolution en donnant la densité de points par pouce, si elle peut être facilement établie et si elle est jugée importante pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

300 ppp

▼ Correspondance avec RDA : 3.19.5.3 – modification

Enregistrer la définition en donnant les mesures de l'image en pixels, si elle peut être facilement établie et si elle est jugée importante pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

2 048 × 1 536 pixels

3,1 mégapixels

[3.19.6 Code de région]

▲ Correspondance avec RDA : 3.19.6 – suppression (déplacé en RDA-FR 3.28)

3.19.7 Débit binaire

▲ *Correspondance avec RDA : 3.19.7 – changement du nom de l'élément*

3.19.7.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.19.7.1 – précision*

Le **débit binaire** est une mesure de la quantité de données numériques transmises par unité de temps. C'est un indicateur de qualité pour les flux audio et vidéo.

3.19.7.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.19.7.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le débit binaire.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.19.7.3 Enregistrement du débit binaire

▼ *Correspondance avec RDA : 3.19.7.3 – modification*

Enregistrer le débit binaire d'un fichier, en kilo-octets par seconde (Ko/s), s'il peut être facilement établi et s'il est jugé important pour l'identification ou la sélection (par exemple, pour un flux audio ou vidéo).

EXEMPLE

32 Ko/s

3.19.8 Représentation numérique d'un contenu cartographique

▲ *Correspondance avec RDA : 3.19.8*

3.19.8.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.19.8.1 – modification (précision)*

La **représentation numérique d'un contenu cartographique** est un ensemble de détails techniques relatifs à l'encodage numérique de l'information géospatiale dans une ressource cartographique.

3.19.8.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.19.8.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour enregistrer la représentation numérique d'un contenu cartographique.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.19.8.3 Enregistrement de la représentation numérique d'un contenu cartographique

▼ *Correspondance avec RDA : 3.19.8.3 – modification (précision)*

Enregistrer les informations suivantes si elles peuvent être facilement établies et si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection :

a) type de données :

- *raster* : type de données cartographiques représentant l'espace selon un maillage régulier appliqué sur la surface terrestre. L'image ainsi formée ne peut pas être modifiée.
- *vecteur* : type de données cartographiques représentant l'espace au moyen de formes géométriques qui expriment la forme, la position, la couleur, etc. des entités du monde réel. L'image ainsi formée peut être modifiée.
- *point*.

b) type d'objet (par exemple : point, ligne, polygone, pixel)

c) nombre d'objets utilisés pour représenter l'information spatiale.

EXEMPLES

Type de données : point

Type d'objet : point

Type de données : raster

Type d'objet : pixel

Nombre d'objets : 5 000 x 5 000

Type de données : vecteur

Type d'objet : points, lignes et polygones

Type de données : vecteur

Type d'objet : chaînes de réseaux

Type de données : vecteur

Type d'objet : point

Nombre d'objets : 13 671

Type d'objet : polyligne

Nombre d'objets : 20 171

Type d'objet : GT- polygone composé de chaînes

Nombre d'objets : 13 672

Enregistrer les particularités de la représentation numérique d'un contenu cartographique selon les instructions sous [3.19.8.4](#).

3.19.8.4 Particularités de la représentation numérique d'un contenu cartographique

▼ **Correspondance avec RDA : 3.19.8.4** – *modification (reformulation)*

Enregistrer les particularités de la représentation numérique d'un contenu cartographique (par exemple, le niveau topologique, la compression) si elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection.

Version archivée le 01/10/2023

3.20 Équipement ou système requis

▲ *Correspondance avec RDA : 3.20*

3.20.1 Instructions de base sur l'équipement ou le système requis

▲ *Correspondance avec RDA : 3.20.1*

3.20.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.20.1.1*

Un **équipement ou système requis** est l'équipement ou le système nécessaire pour l'utilisation, la lecture, etc. d'une ressource analogique, numérique, etc.

3.20.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.20.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour enregistrer l'équipement ou le système requis.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.20.1.3 Enregistrement de l'équipement ou du système requis

▼ *Correspondance avec RDA : 3.20.1.3 – modification (reformulation)*

Enregistrer tout équipement ou système requis au-delà de ce qui est normal ou évident pour le type de support ou le type de fichier (par exemple, il est inutile de préciser « Lecteur de fichier PDF » pour une ressource constituée d'un fichier PDF).

Selon les besoins, enregistrer la marque, le modèle et la version de l'équipement ou du matériel, le nom et la version du système d'exploitation, la capacité de mémoire, le langage de programmation, les autres logiciels nécessaires, tout plug-in ou tout périphérique, etc. requis pour faire fonctionner, visionner ou faire défiler la ressource.

EXEMPLES

Pour lecteur Information Design

Pour un piano mécanique de 65 notes

Pour utilisation avec Phono-viewer

Configuration requise pour un film fixe court monté en format rigide.

Configuration requise : lecteur de CD-ROM RTI Series 500 DataDrive

Configuration requise : IBM PC AT ou XT et lecteur de CD-ROM

Configuration requise : IBM PC ; 64 Ko ; carte couleur ; 2 lecteurs de disque

Configuration requise : IBM PC ou compatible ; processeur Pentium (ou plus) ; 128 Mo de mémoire vive ; Windows 98, 2000 ou XP ; 11 Mo libres sur disque dur ; programme de traitement de texte Windows

Configuration requise : Windows : 98SE/2K/XP (préférez), 400 MHz PII ou plus recommandé, 64 Mo de mémoire vive, lecteur de CD-ROM 14X, 800 x 600, couleur 16 bits (affichage en milliers de couleurs), Microsoft DirectX5.2 ou OpenGL (recommandé)

Configuration requise : Macintosh : power Macintosh/Power PC, OS9.1, OSX, 32 Mo de mémoire vive, lecteur de CDROM 14X

Configuration requise : PC Pentium 4 ou AMD Athlon Dual Core à 3.0 GHz supportant la technologie SSE2 (AMD Athlon 64 ou AMD Opteron avec technologie SSE2 ou Xeon ou Pentium 4 avec prise en charge de EM64T supportant la technologie SSE2 ou Xeon E3 ou Core i7 à 3.0 GHz en 64 bit recommandés) ; 8 Go de mémoire vive (20 Go recommandés) ; Windows 7 SP1, 8 Pro, 8 Entreprise, 8.1 Pro, 8.1 Enterprise ; 60 Go d'espace disque disponible ; carte graphique OpenGL de 128 Mo avec résolution d'écran 1024 x 768 en millions de coul. (1600 x 1050 recommandé)

Alternative

Enregistrer l'équipement ou le système requis tels qu'ils se présentent sur la ressource.

EXEMPLE

Configuration requise : Windows XP SP2, 256 Mo ; Vista, 512 Mo ; 1,0 GHz ; disque dur de 15 Go ; 56,6 Ko/s ou plus pour lecture Internet ; dispositif compatible avec DirectX 9 et carte audio avec haut-parleurs ou casque d'écoute ; carte vidéo DirectX 9.0c avec 32 Mo de mémoire vive et prise en charge de la fonction matérielle T&L (transformation et éclairage)

Version archivée le 01/10/2023

3.21 Format de projection

▲ *Correspondance avec RDA : 3.17.2*

3.21.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un format de projection

▲ *Correspondance avec RDA : 3.21.1*

3.21.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.17.2.1*

Le **format de projection** est un format utilisé pour la production d'une image projetée.

3.21.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.17.2.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le format de projection.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.21.1.3 Enregistrement d'un format de projection

▼ *Correspondance avec RDA : 3.17.2.3*

Enregistrer un format de projection d'un film cinématographique si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Utiliser un ou plusieurs termes de la liste suivante :

- 3D ;
- Cinémiracle ;
- Cinérama ;
- Circarama ;
- format standard muet ;
- format standard sonore ;
- IMAX ;
- Multiécrans ;
- Multiprojecteurs ;
- Panavision ;
- procédé stéréoscopique ;
- Techniscope.

EXEMPLE

Panavision

Procédé de projection d'un film cinématographique.

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer un format de projection.

EXEMPLE

Disney Digital 3-D

3.21.1.4 Particularités d'un format de projection

▼ **Correspondance avec RDA : 3.17.2.4** – *modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur le format de projection jugé important pour l'identification ou la sélection.

Version archivée le 01/10/2023

Version archivée le 01/10/2023

3.22 Vitesse de projection

▲ *Correspondance avec RDA : 3.17.3*

3.22.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une vitesse de projection

▲ *Correspondance avec RDA : 3.17.3.1*

3.22.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.17.3.1*

La **vitesse de projection** est la vitesse à laquelle un support projeté doit être utilisé pour produire l'image animée prévue.

3.22.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.17.3.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la vitesse de projection.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.22.1.3 Enregistrement d'une vitesse de projection

▼ *Correspondance avec RDA : 3.17.3.3*

Enregistrer une vitesse de projection d'un film cinématographique en images par seconde (im./s) si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

20 im./s

3.22.1.4 Particularités d'une vitesse de projection

▼ *Correspondance avec RDA : 3.17.3.4 – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur la vitesse de projection jugé important pour l'identification ou la sélection.

3.23 Format d'un support vidéo

▲ *Correspondance avec RDA : 3.18.2 – modification*

3.23.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un format d'un support vidéo

▲ *Correspondance avec RDA : 3.18.2.1*

3.23.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.18.2.1 – modification*

Le **format d'un support vidéo** est une norme, un standard, etc. utilisé pour enregistrer un contenu sur un support vidéo.

Pour les instructions sur le format d'encodage numérique d'un contenu vidéo, voir [3.19.3](#).

3.23.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.18.2.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le format d'un support vidéo.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.23.1.3 Enregistrement d'un format du support vidéo

▼ *Correspondance avec RDA : 3.18.2.3 – modification*

Enregistrer un format du support vidéo de la manifestation si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, selon le type de support approprié (voir [3.3](#)) :

bande vidéo	– Bande 2 pouces Ampex (ou Quadruplex) – Bande 1 pouce A ou IVC – Bande 1 pouce B – Bande 1 pouce C – Bande ½ pouce EIAJ – Bande ¼ pouce AKAI
cassette vidéo	– Betacam – Betacam SP – Betamax – BVU (Broadcast Video Unit) – BVU SP – HI 8 – S-VHS (Super-VHS) – U-matic – U-matic SP – V 2000 – VCR – VHS – VHS C – 8 mm (ou Video 8)
cassette vidéo numérique	– 8 mm Digital 8 – Betacam digital – Betacam SX – D1 – D2 – D3 – D4

	– D5 – DVC DV – DVCAM – DVCPRO – HDV – HDCAM – HDCAM SR – IMX	Si
disque vidéo	– CD-vidéo (CDV) – LaserDisc – Laservision	
vidéo CD	– CVD – KVCD – SVCD – VCD – XVCD	

aucun des termes de la liste n'est approprié, utiliser un autre terme concis pour indiquer un format du support vidéo.

3.23.1.4 Particularités d'un format du support vidéo

▼ *Correspondance avec RDA : 3.18.2.4 – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur le format du support vidéo jugé important pour l'identification ou la sélection.

Version archivée le 01/10/2023

3.24 Norme de diffusion

▲ *Correspondance avec RDA : 3.18.3 – modification*

3.24.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une norme de diffusion

▲ *Correspondance avec RDA : 3.18.3.1*

3.24.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.18.3.1 – modification*

La **norme de diffusion** est le standard de codage de la couleur du contenu vidéo de la manifestation décrite pour la diffusion sur téléviseur.

3.24.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.18.3.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la norme de diffusion.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.24.1.3 Enregistrement d'une norme de diffusion

▼ *Correspondance avec RDA : 3.18.3.3 – modification*

Enregistrer une norme de diffusion de la manifestation si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Enregistrer un terme approprié de la liste suivante :

- NTSC ;
- PAL ;
- SECAM ;
- TV HD.

EXEMPLES

PAL

Norme de diffusion d'une cassette vidéo.

PAL

SECAM

Support compatible pour une lecture selon deux normes de diffusion.

Si aucun des termes de la liste n'est approprié, utiliser un autre terme concis pour indiquer une norme de diffusion.

3.24.1.4 Particularités d'une norme de diffusion

▼ *Correspondance avec RDA : 3.18.3.4 – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur la norme de diffusion jugé important pour l'identification ou la sélection.

Version archivée le 01/10/2023

3.25 Code de région

▲ *Correspondance avec RDA : 3.19.6*

3.25.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un code de région

▲ *Correspondance avec RDA : 3.19.6.1*

3.25.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.19.6.1 – modification*

Le **code de région** est un code identifiant la région du monde pour laquelle un fichier a été encodé sur un support et empêchant ce support d'être lu sur un lecteur vendu dans une région différente.

3.25.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.19.6.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le code de région.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.25.1.3 Enregistrement du code de région

▼ *Correspondance avec RDA : 3.19.6.3 – modification (reformulation)*

Enregistrer le code de région s'il est jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

zone 2

Code de région correspondant à l'Europe.

multizones

La ressource porte : « 0 » signifiant que le DVD peut être lu partout dans le monde.

3.26 Famille de support

▲ *Correspondance avec RDA : 3.16.3 – modification du nom de l'élément*

3.26.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une famille de support

▲ *Correspondance avec RDA : 3.16.3.1*

3.26.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.3.1 – modification*

La **famille de support** est la grande catégorie de matériel nécessitant une médiation pour accéder au contenu de la ressource.

3.26.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.3.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la famille de support.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.26.1.3 Enregistrement d'une famille de support

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.3.3 (2015/04) – modification*

Enregistrer une famille de support si c'est jugé utile pour l'identification et que l'information ne peut pas être déduite du type de support (voir [3.3](#)).

Enregistrer une famille de support en utilisant un terme approprié de la liste suivante :

- magnétique
- magnéto-optique
- mécanique
- mémoire flash
- optique

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un autre terme concis pour indiquer une famille de support.

3.26.1.4 Particularités d'une famille de support

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.3.4 (2015/04) – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur une famille de support jugé important pour l'identification ou la sélection.

Version archivée le 01/10/2023

3.27 Configuration de bande magnétique

▲ *Correspondance avec RDA : 3.16.7*

3.27.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une configuration de bande magnétique

▲ *Correspondance avec RDA : 3.16.7.1*

3.27.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.7.1*

La **configuration de bande magnétique** est le nombre de pistes sur une bande magnétique.

3.27.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.7.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la configuration de bande magnétique.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.27.1.3 Enregistrement d'une configuration de bande magnétique

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.7.3*

Pour les cartouches, les cassettes et les bobines de bande magnétique, enregistrer une configuration de bande magnétique si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

12 pistes

3.27.1.4 Particularités d'une configuration de bande magnétique

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.7.4 (2015/04) – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur une configuration de bande magnétique jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

2 pistes audio, piste 1 version anglaise, piste 2 version française

3.28 Technique de spatialisation du son

▲ *Correspondance avec RDA : 3.16.8 – modification du nom de l'élément*

3.28.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une technique de spatialisation du son

▲ *Correspondance avec RDA : 3.16.8.1*

3.28.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.8.1 – modification*

La **technique de spatialisation du son** est la méthode utilisée pour reproduire le son et le diffuser dans l'espace.

3.28.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.8.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer la technique de spatialisation du son.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.28.1.3 Enregistrement d'une technique de spatialisation du son

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.8.3 (2015/04) – modification (reformulation)*

Enregistrer une technique de spatialisation du son si l'information peut être facilement établie et que c'est jugé important pour l'identification et la sélection.

Utiliser un ou plusieurs termes appropriés de la liste suivante :

- ambiophonique ;
- mono ;
- quadriphonique ;
- stéréo ;
- surround.

EXEMPLES

stéréo

Technique de spatialisation du son d'une cassette audio.

stéréo

Technique de spatialisation du son d'un disque audio.

surround

Technique de spatialisation du son d'un DVD vidéo.

mono

Technique de spatialisation du son d'un disque audio.

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer une technique de spatialisation du son.

3.28.1.4 Particularités d'une technique de spatialisation du son

▼ **Correspondance avec RDA : 3.16.8.4** (2015/04) – modification (reformulation)

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur une technique de spatialisation du son jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

gravure stéréo universelle

Technique de spatialisation du son : stéréo

Pour un disque lisible également sur un appareil mono à l'époque du début de la stéréo.

surround (Dolby)

surround 5.1

3.29 Technique de réduction du bruit de fond

▲ *Correspondance avec RDA : 3.16.9 – modification du nom de l'élément*

3.29.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une technique de réduction du bruit de fond

▲ *Correspondance avec RDA : 3.16.9.1*

3.29.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.9.1 – modification*

La **technique de réduction du bruit de fond** est un procédé consistant à supprimer les composantes indésirables d'un signal sonore.

3.29.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.9.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer une technique de réduction du bruit de fond.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.29.1.3 Enregistrement d'une technique de réduction du bruit de fond

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.9.3 (2015/04) – modification*

Enregistrer une technique de réduction du bruit de fond si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Utiliser un ou plusieurs termes de la liste suivante :

- CX ;
- Dbx ;
- Dolby ;
- Dolby A ;
- Dolby B ;
- Dolby C ;
- norme NAB.

EXEMPLE

Dolby B

Technique de réduction du bruit de fond d'une cassette audio.

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer une technique de réduction du bruit de fond.

3.29.1.4 Particularités d'une technique de réduction du bruit de fond

▼ *Correspondance avec RDA : 3.16.9.4 (2015/04) – modification (reformulation)*

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur une technique de réduction du bruit de fond jugé important pour l'identification ou la sélection.

Version archivée le 01/10/2023

3.30 Format d'image animée

▲ *Correspondance avec RDA : 7.19 – modification du nom de l'élément*

3.30.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un format d'image animée

▲ *Correspondance avec RDA : 7.19.1*

3.30.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 7.19.1.1 – modification (précision)*

Le **format d'image animée** est le rapport numérique entre la largeur et la hauteur d'une image animée.

Pour l'enregistrement du format d'image d'origine, voir la section 2, partie spécialisée sur les œuvres et expressions audiovisuelles (RDA-FR chapitre 7).

3.30.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 7.19.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le format d'image animée.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.30.1.3 Enregistrement d'un format d'image animée

▼ *Correspondance avec RDA : 7.19.1.3 – modification*

Enregistrer un format d'image animée en utilisant un terme approprié du tableau suivant selon le type d'image animée :

Cinéma	Vidéo/télévision	Contexte de production
1,33:1	4/3	
1,35:1		format super 8
1,375:1		format académique
1,43:1		format imax
1,66:1	5/3	format super 16
1,77:1	16/9	
1,85:1		format panoramique
2,33:1		format techniscope
2,35:1		format cinémascope
2,39:1		format cinémascope anamorphosé
2,55:1		format cinémascope original

EXEMPLES

16/9

Pour un DVD vidéo.

4/3

Pour une cassette vidéo VHS.

2,35:1

1,33:1

1,37:1

1,85:1

Film cinématographique avec différents formats d'image.

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un autre terme concis pour indiquer le format d'image animée.

Alternative

Au besoin, enregistrer de manière générique le rapport entre la largeur et la hauteur d'une image animée en utilisant un terme approprié de la liste suivante :

- écran large ;
- format d'image mixte ;
- plein écran.

EXEMPLES

écran large

Film cinématographique avec un format d'image de 2,35:1.

format d'image mixte

Film cinématographique avec des formats d'image de 1,78:1 et de 2,40:1.

3.30.1.4 Particularités d'un format d'image

▼ **Correspondance avec RDA : 7.19.1.4.1.4** – modification (reformulation)

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur un format d'image jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

format recadré

format boîte aux lettres

format large anamorphosé

3.31 Reliure

▲Pas de correspondance avec RDA : Afnor Z44-050 §8.1.1.4

3.31.1 Instructions de base sur l'enregistrement de la reliure

3.31.1.1 Champ d'application

La **reliure** est un dispositif par lequel les feuilles d'une ressource ont été pliées et/ou assemblées pour former un volume, fascicule ou brochure.

3.31.1.2. Sources

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement et le conteneur) pour enregistrer la reliure.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.31.1.3 Enregistrement de la reliure

Enregistrer le type de reliure si c'est jugé important pour l'identification et la sélection, en utilisant un terme de la liste ci-dessous :

- agrafé
- anneau
- broché
- broché sous étui
- broché sous jaquette
- classeur
- collé
- cousu à la chinoise
- en feuilles sous emboîtement
- en feuilles sous pochette
- monté sur onglets
- plié
- plié sous couverture
- plié sous pochette
- relié
- relié sous étui
- relié sous jaquette
- reliure à la bradel
- reliure à rabats
- reliure à spirale
- reliure cartonnée
- reliure japonaise

Si aucun des termes de la liste n'est approprié, utiliser un autre terme concis pour indiquer la reliure.

EXEMPLE

anneau

Pour la reliure d'un jeu de fiches de la collection « Les incollables ».

3.31.1.4 Particularités de la reliure

Enregistrer les particularités de la reliure si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Ais de bois

Reliure en tissu

Reliure pelliculée

Les onglets sont montés sur des attaches parisiennes.

Reliure : monté sur onglets

Pour un livre d'artiste.

3.31.2 Couverture

3.31.2.1 Champ d'application

La **couverture** est un élément de la reliure servant à protéger les pages intérieures ainsi qu'à présenter et/ou promouvoir le contenu d'une ressource.
Les jaquettes des volumes sont assimilées à des couvertures.

3.31.2.2. Sources

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement et le conteneur) pour enregistrer la couverture.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.31.2.3 Enregistrement de la couverture

Enregistrer en texte libre les caractéristiques de la couverture si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Couverture illustrée en couleurs

Couverture gaufrée

Couverture pelliculée

Jaquette illustrée

Cartonnage rouge et or

Alternative

S'il est jugé utile de détailler le contenu illustratif de la couverture, appliquer les instructions sur le contenu supplémentaire illustratif sous [3.54.2](#).

3.32 Conteneur

▲ Pas de correspondance avec RDA : Afnor Z44-050 §8.1.1.4

3.32.1 Instructions de base sur l'enregistrement du conteneur

3.32.1.1 Champ d'application

Le **conteneur** est un dispositif matériel destiné à contenir un support (voir [3.3](#)) ou un ensemble de supports et séparable physiquement de ce(s) support(s). Un boîtier, une pochette ou un emboîtement sont des conteneurs.

3.32.1.2. Sources

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement et le conteneur) pour enregistrer le conteneur.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.32.1.3 Enregistrement du conteneur

Enregistrer le conteneur si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, sous la forme d'une note en texte libre (voir [3.32.1.4](#)) et/ou sous forme structurée (voir [3.32.2](#)).

3.32.1.4 Particularités du conteneur

Enregistrer les particularités du conteneur si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Conteneur en forme d'arc de triomphe
Pour une édition intégrale des chansons de Charles Aznavour.

Mallette cartonnée en forme de maison

En forme de sac à main
Type de conteneur : boîte
Pour un album à colorier.

Enveloppe en papier calque
Type de conteneur : enveloppe

Coffret avec 5 dépliants sous enveloppe
Pour un livre d'artiste.

3.32.2 Description structurée du conteneur

Enregistrer la description du conteneur en utilisant un ou plusieurs des sous-éléments suivants, selon ce qui s'applique et qui est jugé important pour l'identification ou la sélection :

- type de conteneur (voir [3.32.2.1](#)) ;
- matériau du conteneur (voir [3.32.2.2](#)) ;
- dimensions du conteneur (voir [3.32.2.3](#)) ;
- indicateur de relation (voir [3.32.2.4](#)) ;
- nature d'un contenu figurant sur le conteneur (voir [3.32.2.5](#)) ;
- contenu supplémentaire illustratif figurant sur le conteneur (voir [3.32.2.6](#)) ;
- mention de responsabilité d'un contenu figurant sur le conteneur (voir [3.32.2.7](#)) ;
- langue d'un contenu figurant sur le conteneur (voir [3.32.2.8](#)) ;
- écriture d'un contenu figurant sur le conteneur (voir [3.32.2.9](#)) ;

- forme de la notation d'un contenu figurant sur le conteneur (voir [3.32.2.10](#)).

3.32.2.1 Type de conteneur

Enregistrer le type de conteneur en utilisant un terme de la liste suivante :

- album
- boîte
- boîtier
- coffret
- emboîtage
- enveloppe
- étui
- mallette
- pochette
- portfolio
- tube

EXEMPLES

album

Pour la pochette d'un disque s'ouvrant en cahier.

boîte

Pour le conteneur d'un jeu de fiches de la collection « Les incollables ».

enveloppe

Si aucun des termes de la liste n'est approprié, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer le type de conteneur.

Ajout facultatif

Enregistrer le nombre de conteneurs s'il peut être facilement établi.

EXEMPLES

1 coffret

3 boîtes

3.32.2.2 Matériau du conteneur

Enregistrer le matériau du conteneur si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Utiliser un ou plusieurs termes appropriés de la liste sous [3.6.1.3](#).

EXEMPLES

plastique
carton

métal
Type de conteneur : boîte

papier calque
Type de conteneur : enveloppe
Pour une enveloppe en papier calque.

3.32.2.3 Dimensions du conteneur

Enregistrer les dimensions du conteneur si c'est jugé utile pour l'identification ou la sélection. Appliquer les règles générales sous l'élément Dimensions (voir [3.5](#)).

EXEMPLE

10,5 x 9 cm
Particularité du conteneur : Étui à rabats
Type de conteneur : étui

3.32.2.4 Indicateur de relation

Si un contenu supplémentaire figure sur le conteneur, enregistrer la formule *Contenu supplémentaire* : pour rendre compte de la relation de complément entre le contenu supplémentaire et le contenu principal de la ressource.

3.32.2.5 Nature d'un contenu figurant sur le conteneur

Enregistrer la nature du contenu figurant sur le conteneur en appliquant les instructions sous [3.54.1.5.2](#).

EXEMPLES

Texte des chansons
Notice
Règles de jeu

3.32.2.6 Contenu supplémentaire illustratif figurant sur le conteneur

Si un contenu figurant sur le conteneur consiste en des illustrations, enregistrer les informations sur le contenu supplémentaire illustratif en appliquant les instructions sous [3.54.2](#).

3.32.2.7 Mention de responsabilité d'un contenu figurant sur le conteneur

Si un contenu figurant sur le conteneur fait l'objet de mentions de responsabilité particulières, enregistrer ces mentions de responsabilité en appliquant les instructions sous [3.54.1.5.4](#).

3.32.2.8 Langue d'un contenu figurant sur le conteneur

Enregistrer la ou les langues d'un contenu figurant sur le conteneur en appliquant les instructions sous [3.54.1.5.5](#).

3.32.2.9 Écriture d'un contenu figurant sur le conteneur

Enregistrer la ou les écritures d'un contenu figurant sur le conteneur en appliquant les instructions sous [3.54.1.5.6](#).

3.32.2.10 Forme de la notation d'un contenu figurant sur le conteneur

Enregistrer la ou les formes de la notation d'un contenu figurant sur le conteneur en appliquant les instructions sous [3.54.1.5.7](#).

Version archivée le 01/10/2023

3.33 Matériel d'accompagnement

▲ Pas de correspondance avec RDA : ISBD §5.4 ; Afnor Z44-050 §5.4

3.33.1 Instructions de base sur l'enregistrement du matériel d'accompagnement

3.33.1.1 Champ d'application

Le **matériel d'accompagnement** est un matériel de toute nature, publié avec la ressource décrite et conçu pour être utilisé avec elle.

3.33.1.2. Sources

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement et le conteneur) pour déterminer le matériel d'accompagnement.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.33.1.3 Enregistrement du matériel d'accompagnement

En cas de description analytique, établir une description distincte pour le matériel d'accompagnement considéré comme une manifestation en relation et l'associer à la partie principale de la ressource par une relation d'accompagnement (voir annexe J.4).

En cas de description globale, enregistrer le matériel d'accompagnement si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Enregistrer le matériel d'accompagnement comme une description d'une manifestation en relation, sous la forme d'une note textuelle (voir [3.33.1.4](#)) ou d'une description structurée (voir [3.33.2](#)), ou des deux.

3.33.1.4 Particularités du matériel d'accompagnement

Enregistrer les particularités du matériel d'accompagnement si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Accompagné d'un T-shirt

Avec un manuel d'accompagnement

Avec trieur de pièces

Accompagné d'un manuel en anglais

Certains numéros sont accompagnés de supports audiovisuels

Pour une ressource continue ayant un matériel d'accompagnement occasionnel.

3.33.2 Description structurée du matériel d'accompagnement

Enregistrer la description d'un matériel d'accompagnement en utilisant un ou plusieurs des sous-éléments suivants, selon ce qui s'applique :

- Indicateur de relation : voir [3.33.2.1](#) ;
- Nature du contenu du matériel d'accompagnement : voir [3.33.2.2](#) ;
- Nature d'un contenu partiel du matériel d'accompagnement : voir [3.33.2.3](#) ;
- Contenu supplémentaire illustratif du matériel d'accompagnement : voir [3.33.2.4](#) ;
- Titre du contenu du matériel d'accompagnement : voir [3.33.2.5](#) ;
- Mention de responsabilité associée à un contenu du matériel d'accompagnement : voir [3.33.2.6](#) ;
- Langue du contenu du matériel d'accompagnement : voir [3.33.2.7](#) ;
- Écriture du contenu du matériel d'accompagnement : voir [3.33.2.8](#) ;

- Forme de la notation du matériel d'accompagnement : voir [3.33.2.9](#) ;
- Importance matérielle du matériel d'accompagnement : voir [3.33.2.10](#) ;
- Dimensions du matériel d'accompagnement : voir [3.33.2.11](#) ;
- Caractéristiques techniques du matériel d'accompagnement : voir [3.33.2.12](#) ;
- Conditions d'accès du matériel d'accompagnement : voir [3.33.2.13](#).

3.33.2.1 Indicateur de relation

Enregistrer la formule introductive *Matériel d'accompagnement* : pour rendre compte de l'indicateur de relation.

3.33.2.2 Nature du contenu du matériel d'accompagnement

Si le matériel d'accompagnement est composé d'un seul contenu (par exemple, un manuel d'utilisation ou un livret pédagogique), enregistrer la nature du contenu du matériel d'accompagnement en appliquant les instructions sous [3.54.1.5.2](#).

EXEMPLES

manuel d'utilisation

fiches botaniques

cartes de jeu

livret descriptif des danses

3.33.2.3 Nature d'un contenu partiel du matériel d'accompagnement

Si le matériel d'accompagnement regroupe plusieurs contenus et que seuls certains sont jugés utiles pour l'identification ou la sélection, enregistrer la nature d'un contenu partiel pour chaque contenu qu'il a été jugé utile de signaler. Enregistrer la nature d'un contenu partiel en appliquant les instructions sous [3.54.1.5.2](#).

EXEMPLES

Notice

Détail des interprètes

Biographie de Victoria de Los Angeles

Texte des chansons

3.33.2.4 Contenu supplémentaire illustratif du matériel d'accompagnement

Si le matériel d'accompagnement comporte des illustrations, enregistrer les informations sur le contenu supplémentaire illustratif en appliquant les instructions sous [3.54.2](#).

3.33.2.5 Titre du contenu du matériel d'accompagnement

Si le matériel d'accompagnement comporte un titre particulier, enregistrer ce titre en appliquant les instructions sous [3.54.1.5.3](#).

3.33.2.6 Mention de responsabilité associée à un contenu du matériel d'accompagnement

Si un contenu du matériel d'accompagnement fait l'objet de mentions de responsabilité particulières et que ces mentions n'ont pas déjà été enregistrées dans l'élément Mention de responsabilité (voir 2.4), enregistrer ces mentions de responsabilité en appliquant les instructions sous [3.54.1.5.4](#).

EXEMPLE

Michael Talbot

Mention de responsabilité pour la notice de présentation de l'opéra La Senna festeggiante de Vivaldi, figurant dans la brochure accompagnant le CD audio de l'enregistrement, à côté du livret et du détail des interprètes.

3.33.2.7 Langue du contenu du matériel d'accompagnement

Enregistrer la ou les langues du contenu du matériel d'accompagnement en appliquant les instructions sous [3.54.1.5.5](#).

3.33.2.8 Écriture du contenu du matériel d'accompagnement

Enregistrer la ou les écritures du contenu du matériel d'accompagnement en appliquant les instructions sous [3.54.1.5.6](#).

3.33.2.9 Forme de la notation du matériel d'accompagnement

Enregistrer la ou les formes de la notation du contenu du matériel d'accompagnement en appliquant les instructions sous [3.54.1.5.7](#).

3.54.2.10 Importance matérielle du matériel d'accompagnement

Enregistrer l'importance matérielle du matériel d'accompagnement en appliquant les instructions sous [3.4](#).

3.33.2.11 Dimensions du matériel d'accompagnement

Enregistrer les dimensions du matériel d'accompagnement en appliquant les instructions sous [3.5](#).

3.33.2.12 Caractéristiques techniques du matériel d'accompagnement

Enregistrer les caractéristiques techniques appropriées au support du matériel d'accompagnement en appliquant les instructions sous 3.16 – 3.30.

3.33.2.13 Conditions d'accès du matériel d'accompagnement

Enregistrer les conditions d'accès du matériel d'accompagnement en appliquant les instructions sous 4.4.

EXEMPLES COMPLETS

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement :

Nature du contenu du matériel d'accompagnement : Notice pédagogique

Importance matérielle : 1 brochure (26 pages)

Dimensions : 12 cm

Description structurée d'une brochure d'accompagnement d'un CD audio.

Exemple d'affichage :

Matériel d'accompagnement : Notice pédagogique. – 1 brochure (26 pages) ; 12 cm

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement :

Nature du contenu du matériel d'accompagnement : Lexique

Langue du contenu du matériel d'accompagnement : anglais

Langue du contenu du matériel d'accompagnement : espagnol

Langue du contenu du matériel d'accompagnement : chinois

Importance matérielle : 1 brochure (16 pages)

Description structurée d'une brochure d'accompagnement constituée d'un lexique en trois langues.

Exemple d'affichage :

Matériel d'accompagnement : Lexique (anglais ; espagnol ; chinois). – 1 brochure (16 pages)

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement :

Importance matérielle : 1 dépliant

Nature d'un contenu partiel : Notice

Langue du contenu du matériel d'accompagnement : anglais

Mention de responsabilité associée à un contenu : Andrew Oldham

Description structurée d'un dépliant accompagnant 2 CD audio dont seul un contenu partiel fait l'objet d'une description.

Exemple d'affichage :

Matériel d'accompagnement : 1 dépliant. Contient : Notice (anglais) / Andrew Oldham

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement :

Importance matérielle : 1 disque audio

Caractéristiques techniques : 45 tours

Dimensions : 17 cm

Description structurée pour un disque d'accompagnement d'un coffret de disques 33 tours. Aucune information n'est donnée sur la nature du contenu.

Exemple d'affichage :

Matériel d'accompagnement : 1 disque audio : 45 tours ; 17 cm

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement :

Importance matérielle : 1 CD audio (14 min 30 s)

Description structurée pour un matériel d'accompagnement composé d'un CD audio. Aucune information n'est donnée sur la nature du contenu.

Exemple d'affichage :

Matériel d'accompagnement : 1 CD audio (14 min 30 s)

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement :

Titre du contenu du matériel d'accompagnement : ¡ Animate ! Le compagnon

Nature du contenu du matériel d'accompagnement : livret pédagogique

Importance matérielle : 1 brochure (15 pages)

Description structurée d'une brochure d'accompagnement dont le contenu porte un titre particulier.

Exemple d'affichage :

Matériel d'accompagnement : ¡ Animate ! Le compagnon : livret pédagogique. – 1 brochure (15 pages)

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement :

Titre du contenu du matériel d'accompagnement : Bien démarrer en BTS NDRC

Importance matérielle : 1 brochure (8 pages)

Description structurée d'une brochure d'accompagnement dont le contenu porte un titre particulier.

Exemple d'affichage :

Matériel d'accompagnement : Bien démarrer en BTS NDRC. – 1 brochure (8 pages)

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement :

Nature du contenu du matériel d'accompagnement : Sujet 2016 corrigé et commenté

Importance matérielle : 1 brochure (16 pages)

Description structurée d'une brochure d'accompagnement dont le contenu ne porte pas de titre particulier, mais fait l'objet d'une description précise.

Exemple d'affichage :

Matériel d'accompagnement : Sujet 2016 corrigé et commenté. – 1 brochure (16 pages)

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement :

Nature du contenu du matériel d'accompagnement : Grille transparente

Importance matérielle : 1 feuille

Dimensions : 26 x 20 cm

Description structurée d'un matériel d'accompagnement constitué d'une grille transparente.

Exemple d'affichage :

Matériel d'accompagnement : Grille transparente. – 1 feuille ; 26 x 20 cm

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement :

Nature du contenu du matériel d'accompagnement : Cartes de jeu

Importance matérielle : 82 cartes

Dimensions : 9 x 11 cm

Description structurée d'un matériel d'accompagnement constitué de cartes à jouer.

Exemple d'affichage :

Matériel d'accompagnement : Cartes de jeu. – 82 cartes ; 9 x 11 cm

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement :

Titre du contenu du matériel d'accompagnement : Guide sur les émotions, le développement émotionnel de l'enfant et la découverte de la langue

Importance matérielle : 1 brochure (32 pages)

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement :

Nature du contenu du matériel d'accompagnement : Règles de jeu

Importance matérielle : 2 feuilles

Description structurée de deux matériels d'accompagnement pour un jeu de cartes pédagogique, intitulé Les Émotions : le jeu des 7 familles.

Exemple d'affichage :

Matériel d'accompagnement : Guide sur les émotions, le développement émotionnel de l'enfant et la découverte de la langue. – 1 brochure (32 pages) + Règles de jeu. – 2 feuilles

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement

Nature du matériel d'accompagnement : Livret de garantie

Importance matérielle : 1 brochure (non paginé)

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement

Importance matérielle : 1 poster

Dimensions : 54 x 34 cm

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement

Importance matérielle : 1 support

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement

Importance matérielle : 1 vaisseau Zénith

Dimensions : 16 x 15,5 x 6 cm

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement

Importance matérielle : 1 pilote Mason Rana

Dimensions : 4,5 cm

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement

Importance matérielle : 1 lance-flammes

Dimensions : 7 cm

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement

Importance matérielle : 1 déchiqueteur

Dimensions : 7 cm

Indicateur de relation : Matériel d'accompagnement

Importance matérielle : 1 barrage de givre

Dimensions : 4,5 cm

Exemple d'affichage :

Matériel d'accompagnement : Livret de garantie. – 1 brochure (non paginé) + 1 poster ; 54 x 34 cm + 1 support + 1 vaisseau Zénith ; 16 x 15,5 x 6 cm + 1 pilote Mason Rana ; 4,5 cm + 1 lance-flammes ; 7 cm + 1 déchiqueteur ; 7 cm + 1 barrage de givre ; 4,5 cm

Version archivée le 01/10/2023

3.40 Note sur un support

▲ *Correspondance avec RDA : 3.21 – changement du nom de l'élément*

3.40.1 Instructions de base sur la rédaction d'une note sur un support

▲ *Correspondance avec RDA : 3.21.1 (2014/04)*

3.40.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.1.1 (2014/04)*

La **note sur un support** est une note qui fournit de l'information sur les attributs d'un ou plusieurs supports d'une manifestation.

Pour les notes sur l'identification des attributs de la manifestation autres que ceux décrivant les supports, voir 2.17.

3.40.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.1.2 (2014/04) – modification (reformulation)*

Prendre l'information à utiliser dans une note sur un support dans toute source pertinente.

3.40.1.3 Rédaction d'une note sur un support

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.1.3 (2014/04)*

Rédiger une note sur un support en appliquant les recommandations générales sous 1.10.

3.40.2 Note sur l'importance matérielle d'une manifestation

▲ *Correspondance avec RDA : 3.21.2 (2014/04)*

3.40.2.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.2.1 (2014/04)*

La **note sur l'importance matérielle d'une manifestation** est une note qui fournit de l'information sur l'importance matérielle d'une manifestation qui n'est pas enregistrée dans un élément Importance matérielle (voir [3.4](#)).

3.40.2.2 Sources d'information

▼ *Correspondance : 3.21.2.2 (2014/04) – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour rédiger une note sur l'importance matérielle d'une manifestation.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.40.2.3 Description de composants divers

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.2.3 (2014/04) – modification (reformulation)*

Lors de l'application des instructions sous [3.1.6.4](#), [3.4.1.5](#) et [3.4.4.3](#), l'importance matérielle d'une manifestation peut être enregistrée en inscrivant composants divers. Dans de tels cas, rédiger une note décrivant les particularités des composants si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Comprend une coiffe, une blouse brodée, des pantalons et des mocassins

Comprend 1 petite scène, 5 transparents au premier plan, 2 à l'arrière-plan, 5 feuilles comprenant le récit et 1 chevalet

3.40.2.4 Manifestation publiée en plus d'une unité qui a cessé de paraître

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.1.1* (2014/04)

Si une manifestation est publiée en plus d'une unité, que toutes les unités n'ont pas été publiées et que tout indique que la manifestation cessera de paraître (voir [3.4.1.11](#)), alors rédiger une note indiquant que la manifestation a cessé de paraître.

EXEMPLE

Ne paraît plus

3.40.2.5 Partition et une ou plusieurs parties en une seule unité physique, ou plusieurs parties en une seule unité physique

▲ *Correspondance avec RDA : 3.4.1.7.6 – suppression* (déplacé en RDA-FR 3.53)

3.40.2.6 Pagination formant une partie d'une séquence plus vaste

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.2.6* (2014/04)

Si un volume comporte une pagination qui lui est propre en plus d'une pagination faisant partie d'une séquence plus vaste, et que la pagination du volume, etc. individuel est enregistrée dans l'élément Importance matérielle (voir [3.4.2.7](#)), alors rédiger une note sur la pagination formant une partie d'une séquence plus vaste.

EXEMPLE

Les pages sont également numérotées 501–828

3.40.2.7 Pagination répétée

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.2.7* (2014/04)

Rédiger une note expliquant la pagination répétée enregistrée dans un élément Importance matérielle (voir [3.4.2.12](#)).

EXEMPLES

La numérotation est répétée sur les pages en regard

Les termes anglais-français sont suivis des termes français-anglais paginés séparément

3.40.2.8 Nombre de volumes bibliographiques différent du nombre de volumes physiques

▲ *Correspondance avec RDA : 3.21.2.8 – suppression* (déplacé en RDA-FR 3.53)

3.40.2.11 Autres particularités de l'importance matérielle

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.2.11* (2014/04)

Rédiger une note décrivant toute autre particularité de l'importance matérielle de la manifestation si ces particularités ne sont pas enregistrées dans l'élément Importance matérielle (voir [3.4](#)) et qu'elles sont jugées importantes pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Les numéros 263–267 sont répétés dans la foliotation

Les numéros 237–238 sont omis de la foliotation

Les feuillets sont joints bout à bout et pliés en accordéon

Les feuillets sont imprimés sur les deux faces

Les feuillets numérotés sont imprimés sur les deux faces

Les parties sont imprimées sur les feuillets 8–10

3.40.3 Note sur les dimensions d'une manifestation

▲ *Correspondance avec RDA : 3.21.3*

3.40.3.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.3.1 (2014/04)*

La **note sur les dimensions d'une manifestation** est une note qui fournit de l'information sur les dimensions d'une manifestation qui n'est pas enregistrée dans un élément Dimensions (voir 3.5).

3.40.3.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.3.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour rédiger une note sur les dimensions d'une manifestation.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.40.3.3 Particularités des dimensions d'une manifestation

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.3.3 (2014/04)*

Rédiger une note fournissant de l'information supplémentaire sur les dimensions de la manifestation si cette information n'est pas enregistrée dans l'élément Dimensions (voir 3.5) et qu'elle est jugée importante pour l'identification ou la sélection.
Enregistrer les dimensions selon les instructions sous 3.5.1.3.

EXEMPLES

La zone imprimée mesure 30 x 46 cm

Imprimé sur une surface rectangulaire de 20 x 30 cm

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.3.3 (2014/04)*

Lors de la rédaction d'une note sur la longueur d'un film cinématographique, donner la longueur depuis la première jusqu'à la dernière image.

Lors de la rédaction d'une note sur la longueur d'une bande vidéo, donner la longueur depuis le premier jusqu'au dernier signal de programme.

Enregistrer la longueur d'un film cinématographique ou d'une bande vidéo en mètres en arrondissant au décimètre le plus proche et utiliser le symbole métrique m.

EXEMPLE

Longueur du film : 4241,7 m

3.40.3.4 Changement de dimensions de la manifestation

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.3.4 (2014/04)*

Rédiger une note sur tout changement de dimensions de la manifestation en fonction du mode de parution de la manifestation :

- monographies en plusieurs parties et publications en série (voir 3.40.3.4.1) ;
- ressources intégratrices (voir 3.40.3.4.2).

Enregistrer les dimensions selon les instructions sous 3.5.1.4.

3.40.3.4.1 Monographies en plusieurs parties et publications en série

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.3.4.1* (2014/04)

Rédiger une note sur un changement de dimensions d'une livraison ou partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties ou d'une publication en série si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

Les dimensions varient : septembre 1891–septembre 1893, 18 x 26 cm ; octobre 1893–décembre 1894, 18 x 27 cm

Si les changements ont été nombreux, rédiger plutôt un énoncé général.

3.40.3.4.2 Ressources intégratrices

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.3.4.2* (2014/04)

Rédiger une note sur un changement de dimensions d'une itération antérieure d'une ressource intégratrice si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.
Si les changements ont été nombreux, rédiger plutôt un énoncé général.

3.40.4 Note sur les changements dans les caractéristiques du support

▲ *Correspondance avec RDA : 3.21.4 (2014/04)*

3.40.4.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.4.1 (2014/04)*

La **note sur les changements dans les caractéristiques du support** est une note sur les changements dans les caractéristiques du support survenant dans les livraisons ou parties ultérieures d'une manifestation publiée en parties successives ou bien entre les différentes itérations d'une ressource intégratrice.

3.40.4.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.4.2 (2014/04) – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour rédiger une note sur les changements dans les caractéristiques du support d'une manifestation.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.40.4.3 Changement dans les caractéristiques du support

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.4.3 (2014/04)*

Rédiger une note sur les changements dans les caractéristiques du support en fonction du mode de parution de la manifestation :

- monographies en plusieurs parties et publications en série (voir [3.40.4.3.1](#)) ;
- ressources intégratrices (voir [3.40.4.3.2](#)).

3.40.4.3.1 Monographies en plusieurs parties et publications en série

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.4.3.1 (2014/04)*

Rédiger une note sur un changement dans le type de support ou les autres caractéristiques du support d'une livraison ou partie ultérieure d'une monographie en plusieurs parties ou d'une publication en série si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Certaines livraisons sont accompagnées de suppléments sous forme de cassettes audio, 1984–1997 ; suppléments sous forme de disques compacts, 1998–

À partir de 2012, le DVD-ROM est remplacé par un lien internet

Titre propre : VIP

Importance matérielle : 1 volume

Importance matérielle : 1 DVD-ROM

Pour une ressource multi-supports (volume et disque optique).

À partir de 2006, n'est plus publié que sous forme imprimée

Titre propre : Programmez !

Importance matérielle : 1 volume

Importance matérielle : 1 DVD-ROM

Pour une ressource multi-supports (volume et disque optique).

Si les changements ont été nombreux, rédiger plutôt un énoncé général.

3.40.4.3.2 Ressources intégratrices

▼ *Correspondance avec RDA : 3.21.4.3.2 (2014/04)*

Rédiger une note sur les caractéristiques du support qui ne sont plus présentes sur l'itération courante si le changement est jugé important pour l'identification ou la sélection.
Si les changements ont été nombreux, rédiger plutôt un énoncé général.

Version archivée le 01/10/2023

3.40.5 Note sur une particularité d'un support

▲ *Pas de correspondance avec RDA*

3.40.5.1 Champ d'application

La **note sur une particularité d'un support** est une note qui fournit de l'information sur le support d'une manifestation, lorsque cette information ne peut être enregistrée dans un élément spécifique (voir [3.1.1](#)).

3.40.5.2 Sources

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour rédiger une note sur une particularité d'un support.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.40.5.3 Enregistrement d'une note sur une particularité d'un support

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur un support jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

ADD

Transcription du code SPARS d'un CD audio.

CrO2

Transcription d'une mention « chromium dioxide » (ou « dioxyde de chrome ») sur une cassette audio.

mono double durée

CD audio avec deux pistes mono devant être lues successivement en changeant la balance droite/gauche (ce qui permet de doubler la capacité de stockage).

Disque illustré

Disque monoface constitué d'une couche de cire coulée sur une armature en ciment

3.51 Type de contenu

▼ *Correspondance avec RDA : 6.9 – précision*

ÉLÉMENT FONDAMENTAL

3.51.1 Instructions de base sur l'enregistrement du type de contenu

▲ *Correspondance avec RDA : 6.9.1*

3.51.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 6.9.1.1 – modification (reformulation)*

Le **type de contenu** est une catégorisation reflétant la (ou les) forme(s) fondamentale(s) utilisée(s) pour exprimer le contenu d'une ressource, accompagnée si nécessaire de précisions sur le (ou les) sens sollicité(s), sur le nombre de dimensions spatiales restituées à la perception et/ou sur la présence ou l'absence de mouvement.

3.51.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 6.9.1.2 – modification (reformulation)*

Se fonder sur la ressource elle-même (y compris le matériel d'accompagnement ou le conteneur) pour déterminer le type de contenu.
Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.51.1.3 Enregistrement du type de contenu

▼ *Correspondance avec RDA : 6.9.1.3 – précision*

Enregistrer le type de contenu inclus dans la ressource en utilisant un ou plusieurs des termes listés dans le Tableau des types de contenu.
L'ordre des termes est indifférent.³

▼ *Correspondance avec RDA : 6.9.1.3 – modification (reformulation)*

Si aucun des termes listés dans le Tableau des types de contenu ne s'applique au contenu de la ressource décrite, enregistrer *Type de contenu non défini*.

Si le type de contenu applicable à la ressource décrite ne peut être facilement établi, enregistrer *Type de contenu non précisé*.

³ Par convention, les termes apparaissent dans l'ordre alphabétique dans les exemples.

TABLEAU DES TYPES DE CONTENU

▼ Correspondance avec RDA : **Tableau 6.1** – modification (ajout et reformulation) ; ISBD 0.1

données cartographiques	Contenu cartographique exprimé au moyen de données encodées numériquement, en vue d'un traitement par ordinateur. Comprend les systèmes d'information géographiques (SIG) qui permettent de créer, d'organiser et de présenter des données spatialement référencées (ou géoréférencées), mais aussi de produire des plans et des cartes. Dans le cas de données cartographiques devant être perçues sous la forme d'image ou de forme tridimensionnelle, voir image cartographique, image cartographique animée, image cartographique tactile, objet cartographique et objet cartographique tactile.
données informatiques	Contenu exprimé au moyen de données encodées numériquement, en vue d'un traitement par ordinateur. Comprend les données mathématiques, les données sur l'environnement, etc. utilisées par des logiciels d'application pour calculer des moyennes, des corrélations, etc. ou bien utilisées pour produire des modèles, etc. mais qui, normalement, ne sont pas affichées sous leur forme brute. Comprend les bases de données où les données sont accompagnées des logiciels permettant d'accéder à l'information. Dans le cas de données devant être perçues visuellement sous la forme de notation, d'image ou de forme tridimensionnelle, voir image animée bidimensionnelle, image animée tridimensionnelle, image fixe, mouvement noté, musique notée, objet et texte. Dans le cas de données devant être perçues par l'ouïe, voir musique exécutée, parole énoncée et sons.
image animée	Contenu exprimé au moyen d'images destinées à être perçues comme animées en deux dimensions. Comprend les films cinématographiques (avec prise de vue directe et/ou animation), les enregistrements sur film ou vidéo de spectacles, d'événements, etc., différents de ceux devant être perçus en trois dimensions (voir image animée tridimensionnelle). Les images animées peuvent ou non être accompagnées de son.
image animée tridimensionnelle	Contenu exprimé au moyen d'images destinées à être perçues comme animées en trois dimensions. Comprend les films en 3-D (avec prise de vue en direct et/ou animation), etc. Les images animées tridimensionnelles peuvent ou non être accompagnées de son.
image cartographique	Contenu cartographique exprimé au moyen de lignes, contours, estompage, etc. destinés à être perçus visuellement comme une ou plusieurs images fixes en deux dimensions. Comprend les cartes, les vues, les atlas, les images de télédétection, etc.

image cartographique animée	Contenu cartographique exprimé au moyen d'images destinées à être perçues comme animées en deux dimensions. Comprend les images satellite de la Terre ou d'autres corps célestes en mouvement, la visualisation d'un zoom géographique sur un espace donné ou la visualisation chronologique de l'évolution d'un espace géographique.
image cartographique tactile	Contenu cartographique exprimé au moyen de lignes, contours et/ou d'autres formes destinés à être perçus au toucher comme une image fixe.
image fixe	Contenu exprimé au moyen de lignes, contours, estompage, etc. destinés à être perçus visuellement en deux dimensions. Comprend les estampes, les affiches, les dessins, les peintures, les diagrammes, les photographies, etc. Dans le cas d'un contenu cartographique devant être perçu comme une image bidimensionnelle, voir image cartographique . Dans le cas d'images devant être perçues en trois dimensions, voir image fixe tridimensionnelle . Dans le cas d'images devant être perçues au toucher, voir image tactile .
image fixe tridimensionnelle	Contenu exprimé au moyen de lignes, contours, estompage, etc. destinés à être perçus visuellement en trois dimensions. Comprend les hologrammes, les images numériques en 3D, les images destinées à être vues en relief.
image tactile	Contenu exprimé au moyen de lignes, contours et/ou d'autres formes destinés à être perçus au toucher comme une image fixe.
mouvement noté	Contenu exprimé au moyen d'une forme de notation du mouvement destinée à être perçue visuellement. Comprend toutes les formes de notation du mouvement différentes de celles devant être perçues au toucher (voir mouvement noté tactile).
mouvement noté tactile	Contenu exprimé au moyen d'une forme de notation du mouvement destinée à être perçue au toucher.
multimédia	Contenu exprimé sous une forme intégrant des données numériques de toute nature (son, textes et images fixes ou animées) et conçue pour une consultation interactive. Comprend notamment les jeux vidéo (en 2-D et en 3-D).
musique exécutée	Contenu exprimé au moyen de notes ordonnées ou de sons successifs, combinés entre eux ou reliés dans le temps pour produire une composition, et sous une forme destinée à être perçue par l'ouïe. Comprend les exécutions de musique enregistrées, la musique créée par ordinateur, mécaniquement, etc.
musique notée	Contenu exprimé au moyen de notes ordonnées ou de sons successifs, combinés entre eux ou reliés dans le temps pour produire une composition, et sous une forme de notation de la musique destinée à être perçue visuellement. Comprend toutes les formes de notation de la musique différentes de celles devant être perçues au toucher (voir musique notée tactile).

musique notée tactile	Contenu exprimé au moyen de notes ordonnées ou de sons successifs, combinés entre eux ou reliés dans le temps pour produire une composition, et sous une forme de notation de la musique destinée à être perçue au toucher. Comprend la musique en braille et les autres formes tactiles de notation musicale.
objet	Contenu exprimé au moyen d'une ou de plusieurs formes tridimensionnelles destinées à être perçues visuellement. Comprend les sculptures, les maquettes, les monnaies, les jeux, les appareils, les éléments d'impression, etc. Dans le cas d'un contenu cartographique devant être perçu comme une forme tridimensionnelle, voir objet cartographique . Dans le cas de formes tridimensionnelles devant être perçues au toucher, voir objet tactile .
objet cartographique	Contenu cartographique exprimé au moyen d'une ou de plusieurs formes tridimensionnelles destinées à être perçues visuellement. Comprend : les globes, les modèles en relief, etc.
objet cartographique tactile	Contenu cartographique exprimé au moyen d'une ou de plusieurs formes tridimensionnelles destinées à être perçues au toucher.
objet tactile	Contenu exprimé au moyen d'une ou de plusieurs formes tridimensionnelles destinées à être perçues au toucher.
parole énoncée	Contenu exprimé au moyen du langage sous une forme destinée à être perçue par l'ouïe. Comprend les lectures enregistrées, les textes récités, les discours, les entretiens, les récits oraux, etc., la parole créée par ordinateur, etc.
programme informatique	Contenu exprimé au moyen d'instructions encodées numériquement, en vue d'un traitement et d'une exécution par ordinateur. Comprend les systèmes d'exploitation, les logiciels d'application, etc.
sons	Contenu exprimé au moyen de sons, autres que les sons du langage ou les sons musicaux, sous une forme destinée à être perçue par l'ouïe. Comprend les enregistrements des sons naturels, des sons artificiellement produits comme les bruitages, etc.
texte	Contenu exprimé au moyen d'une forme de notation du langage destinée à être perçue visuellement. Comprend toutes les formes de notation du langage différentes de celles devant être perçues au toucher (voir texte tactile).
texte tactile	Contenu exprimé au moyen d'une forme de notation du langage destinée à être perçue au toucher. Comprend les textes en braille et les autres formes tactiles de notation du langage.

Lors de l'enregistrement du type de contenu, appliquer les lignes directrices données sous [3.51.1.3.1](#) (ressource constituée d'un seul type de contenu), [3.51.1.3.2.1](#) (ressource constituée de plusieurs types de contenu d'égale importance) ou [3.51.1.3.2.2](#) (ressource constituée de plusieurs types de contenu d'importance inégale), selon ce qui est approprié à la ressource décrite.

3.51.1.3.1 Ressource constituée d'un seul type de contenu

▲ *Pas de correspondance avec RDA : distinction non présente*

Enregistrer le type de contenu inclus dans la ressource en utilisant un des termes listés dans le Tableau des types de contenu.

EXEMPLES⁴

Données cartographiques

Données cartographiques

Type de contenu pour la ressource : BD Topo. [01], [Ain]

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42426415f/ISBD>

Base de données cartographiques de l'Institut géographique national concernant le département de l'Ain.

Données cartographiques

Type de contenu pour la ressource : Géo L-R : géographie de la région Languedoc-Roussillon / [réalisé et publié par l']Association SIG L-R

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb384696189/ISBD>

Système d'information géographique sur le Languedoc-Roussillon sur cédérom.

Données cartographiques

Type de contenu pour la ressource : Cartes AddressMap Géocode

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38602428g/ISBD>

Base de données sur les villes françaises sur cédérom, incluant un système d'information géographique.

Données cartographiques

Type de contenu pour la ressource : Geoloiret : portail cartographique du Loiret

<http://www.geoloiret.com/>

Système d'information géographique sur un site web.

EXEMPLE

Données informatiques

Données informatiques

Type de contenu pour la ressource : Muséum national d'histoire naturelle

<http://science.mnhn.fr/institution/mnhn/search>

Base de données du Muséum national d'histoire naturelle.

EXEMPLE

Image animée

Image animée

Type de contenu pour la ressource : À propos de Nice / Jean Vigo [et] Boris Kaufman, réalisateurs

⁴ Dans l'attente de la publication des éléments Titre et Mention de responsabilité de RDA-FR, la citation des ressources dans les exemples s'appuie sur les notices existantes vers lesquelles le lien est fait. Cette transcription n'est donc pas normative et sera reprise (et les liens supprimés) lorsque les éléments Titre et Mention de responsabilité de RDA-FR seront publiés.

<http://iccatalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb413140307/ISBD>
Film muet sans accompagnement sonore.

EXEMPLES

Image cartographique

Image cartographique

Type de contenu pour la ressource : Orléans, La Source et agglomération / [réalisé et publié par] Plans-Guides Blay

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb405822977/ISBD>

Plan de ville.

Image cartographique

Type de contenu pour la ressource : Le monde / [carte] dressée par la Manufacture française des pneumatiques Michelin

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40584831f/ISBD>

Carte.

Image cartographique

Type de contenu pour la ressource : Le Tarn par Spot / CNES ; création Spot image

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40647461b/ISBD>

Image de télédétection.

EXEMPLES

Image cartographique animée

Image cartographique animée

Type de contenu pour la ressource : [Surinam, Guyane]

https://www.youtube.com/watch?feature=player_detailpage&v=mfyOZH-Xt0E

Vidéo constituée d'un zoom géographique sur un point donné.

Image cartographique animée

Type de contenu pour la ressource : Algérie : Borj M'neil, Mers el hadjaj, Boumerdes, Anaba : zoom carte géographique

<https://www.youtube.com/watch?v=3et-y4djrGE>

Vidéo constituée d'un zoom géographique sur un point donné.

EXEMPLES

Image fixe

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : [Victor Hugo écrivant, assis à sa table] : [photographie] / Charles Hugo

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40324184h/ISBD>

Daguerréotype.

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : Super Boys : [estampe] / Authouart

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43638899k/ISBD>

Estampe.

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : MC2 : Magasin central 2 des imprimés, dessin 2 : [dessin] / [Erik Desmazières]

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43649906g/ISBD>

Dessin préparatoire à une gravure appartenant à une série sur la Salle Labrouste, Bibliothèque nationale de France, Site Richelieu.

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : Java - Australie. N°18, Danseuses du [prince] Mangko-nagoron

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb421770095/ISBD>

Positif de projection. Vue sur verre réalisée par Molteni d'après une photographie de Désiré Charnay destinée à être projetée.

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : Bords du Gapeau : [photographie négative] / [Louis Vignes]

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41425729k/ISBD>

Calotype.

EXEMPLE

Image fixe tridimensionnelle

Image fixe tridimensionnelle

Type de contenu pour la ressource : [Château de Versailles : hameau de Marie-Antoinette]: [photographie]

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb403076308/ISBD>

Autochrome stéréoscopique représentant le hameau de Marie-Antoinette à Versailles.

EXEMPLES

Mouvement noté

Mouvement noté

Type de contenu pour la ressource : 3 variations extraites du ballet de Faust, opéra de Ch. Gounod : Cléopâtre, Hélène, Phryné / chorégraphie, Albert Aveline, ... ; cinétographie Laban, Jacqueline Haas et Anne Riechetoff ; [réalisation graphique, Monique Mahé]

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42587177t/ISBD>

Partition chorégraphique sans musique.

Mouvement noté

Type de contenu pour la ressource : Série maternité : 40 mouvements d'héliorythmie pour les futures mamans : chorégraphie / Geneviève Marty-Libert

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42587177t/ISBD>

L'héliorythmie est présentée comme un nouvel art du mouvement composé de 29 séries de mouvements formant chacune un tout et répondant aux besoins de publics diversifiés. La notation est un simple aide-mémoire ne pouvant se substituer à l'enseignement par une personne habilitée.

EXEMPLE

Multimédia

Multimédia

Type de contenu pour la ressource : La chambre de Van Gogh à Arles, Vincent Van Gogh / sous la direction d'Alexis Seydoux

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb391480894/ISBD>

Cédérom avec contenu multimédia.

EXEMPLE

Musique exécutée

Musique exécutée

Type de contenu pour la ressource : Petite musique de nuit / W. A. Mozart ; Orchestre symphonique Marius-François Gaillard

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38398962t/ISBD>

Musique instrumentale sans matériel d'accompagnement.

EXEMPLES

Musique notée

Musique notée

Type de contenu pour la ressource : Концерт N°1 для виолончелл с оркестром соч. 107 / Дмитрий Шостакович ; общая редакция Манашира Якубова

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb425884814/ISBD>

Partition d'orchestre du premier concerto pour violoncelle de Dimitri Chostakovitch.

Musique notée

Type de contenu pour la ressource : Sonate à 3 cioè violino, violoncello e basso / Giovanni Benedetto Platti ; présentation par Frohmüt Dangel-Hoffmann

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39749808s/ISBD>

Parties séparées en fac-similé.

Musique notée

Type de contenu pour la ressource : #kt.mm.pas / paroles, Niro ; musique, Genius Suggaboy ; interprété par Niro

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb44227617v/ISBD>

Musique en feuille.

Musique notée

Type de contenu pour la ressource : Antiphonale Romanum : in canto gregoriano ad exemplar ordinis cantus officii dispositum. II, Ad vespas in dominicis et festis / cura scriptorii paleographici Solesmensis prae paratum

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42142322c/ISBD>

Livre liturgique.

EXEMPLE

Musique notée tactile

Musique notée tactile

Type de contenu pour la ressource : Exercices de la méthode de piano / par Fr. Kalkbrenner

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43070563m/ISBD>

Méthode de piano entièrement notée en Braille.

EXEMPLE

Objet cartographique

Objet cartographique

Type de contenu pour la ressource : [Globe gonflable de la Lune] / [réalisé et publié par] Impexit

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb406159592/ISBD>

Globe.

EXEMPLE

Objet cartographique tactile

Objet cartographique tactile

Type de contenu pour la ressource : [Globe terrestre en relief pour aveugles]

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb420837331/ISBD>

EXEMPLES

Parole énoncée

Parole énoncée

Type de contenu pour la ressource : Zadig / Voltaire ; lu par Guillaume Ravoire

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb435383709/ISBD>

Enregistrement parlé.

Parole énoncée

Type de contenu pour la ressource : L'avare de Molière / Françoise Rosay, Simone Valère, Maurice Baquet... [et autres], voix

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43606349j/ISBD>

Réédition sur CD audio de l'enregistrement de L'avare de Molière.

EXEMPLES

Sons

Sons

Type de contenu pour la ressource : Sound effects. 10, Sound effects of animals, household and technology

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42126305b/ISBD>

Enregistrement de bruitages sur CD audio.

Sons

Type de contenu pour la ressource : Avions légendaires. Volume 1, Sons d'avions des années 40-50 / Patrick Bernard, collecteur

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41430798d/ISBD>

Enregistrement de sons.

EXEMPLES

Texte

Texte

Type de contenu pour la ressource : Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier : roman / Patrick Modiano

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43908561z/ISBD>

Roman publié dans la collection blanche chez Gallimard, sans aucune illustration.

Texte

Type de contenu pour la ressource : Deux pouces et des neurones : les cultures juvéniles de l'ère médiatique à l'ère numérique / Ministère de la culture et de la communication, Secrétariat général, Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) ; [rédigé par] Sylvie Octobre

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43909388p/ISBD>

Le texte n'est accompagné d'aucune illustration.

Texte

Type de contenu pour la ressource : Mémoire d'Ulysse : récits sur la frontière en Grèce ancienne / François Hartog

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb358338062/ISBD>

Essai. Le texte n'est accompagné d'aucune illustration.

Texte

Type de contenu pour la ressource : Traité de géométrie affine / Dominique Bourn

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42617123m/ISBD>

Le texte inclut des figures géométriques, sans les distinguer comme telles.

Texte

Type de contenu pour la ressource : Code pénal et procédure pénale 2012 : jurisprudence & doctrine sur CD-ROM

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42510685p/ISBD>

Un livre et son complément sur cédérom.

3.51.1.3.2 Ressource constituée de plus d'un type de contenu

▲ *Pas de correspondance avec RDA : distinction non présente*

3.51.1.3.2.1 Ressource constituée de plusieurs types de contenu d'égale importance

▼ *Correspondance avec RDA : 6.9.1.3 – précision*

Si la ressource décrite est constituée de plus d'un type de contenu et que ces contenus sont d'égale importance, enregistrer tous les types de contenu.

Cas particuliers

On considère notamment que les contenus sont d'égale importance dans les cas suivants :

Association de texte et d'image

- les bandes dessinées ;
- les albums pour enfants avec un contenu textuel et graphique équilibré. C'est notamment le cas lorsque le contenu graphique illustre le contenu textuel, c'est-à-dire l'histoire racontée ;
- les livres illustrés où l'illustration est importante, par exemple les catalogues d'exposition, les ouvrages pratiques et scientifiques avec un contenu textuel et graphique équilibré ;
- les livres d'artistes avec un contenu textuel et graphique équilibré ;
- les périodiques où l'illustration est importante par rapport au thème du périodique ;
- les planches illustrées accompagnées de texte.

EXEMPLES

Image fixe

Texte

Types de contenu pour la ressource : Charles de Foucauld / scénario, Benoit Marchon ; avec les conseils de François Mourvillier ; dessin, Léo Beker ; couleurs, Béatrice Beker

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43666183d/ISBD>

Bandes dessinées.

Image fixe

Texte

Types de contenu pour la ressource : Les trois brigands / Tomi Ungerer

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb373150081/ISBD>

Album pour enfants associant étroitement texte et illustrations.

Image fixe

Texte

Types de contenu pour la ressource : Le chat botté / texte de Charles Perrault ; illustrations de Raphaël Gauthey

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43754575c/ISBD>

Album pour enfants associant texte et illustrations.

Image fixe

Texte

Types de contenu pour la ressource : Journée de folie / une histoire écrite par Alice de Poncheville ; illustrée par Benjamin Bachelier

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb436984197/ISBD>

Roman pour la jeunesse associant texte et illustrations.

Image fixe Texte Types de contenu pour la ressource : Les métamorphoses d'Ovide / illustrées par Picasso http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb412571317/ISBD
Image fixe Texte Types de contenu pour la ressource : Voyage au bout de la nuit / Céline ; [illustrations de] Tardi http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb349566865/ISBD Roman illustré par Tardi.
Image fixe Texte Types de contenu pour la ressource : Sonia Delaunay : les couleurs de l'abstraction http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb44232476t/ISBD Catalogue de l'exposition organisée en 2014 par le Musée d'art moderne de la Ville de Paris.
Image fixe Texte Types de contenu pour la ressource : Assemblages en bois : toutes les techniques pas à pas / John Bullar http://www.sudoc.fr/183650085 Le livre, très illustré, est un guide pratique montrant, avec beaucoup de détails, les conditions d'assemblage des pièces de bois.
Image fixe Texte Types de contenu pour la ressource : Guide des orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient / Pierre Delforge http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39962206h/ISBD Ouvrage appartenant à la collection Les Guides du naturaliste chez Delachaux et Niestlé. Il comporte de très nombreuses illustrations (photographies ou croquis botaniques) documentant chaque espèce avec ses caractéristiques et son habitat.
Image fixe Texte Types de contenu pour la ressource : Charlie hebdo http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb344530789/ISBD Journal satirique où l'image et le texte sont d'égale d'importance.
Image cartographique Image fixe Texte Types de contenu pour la ressource : Urbanités http://www.revue-urbanites.fr/ Revue en ligne associant du texte, des images et des cartes.
Image fixe Texte Types de contenu pour la ressource : Défense héroïque de Silistrie http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41523084g/ISBD Image d'Épinal présentant un abondant texte de commentaire sous l'image.
Image fixe Texte Types de contenu pour la ressource : Ah ! Les crocodiles / illustrations Florence de Bonnière http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb436264973/ISBD Kamishibai. Ensemble de grandes feuilles d'images à montrer aux enfants, avec au verso le commentaire de l'image à l'intention du conteur.

Association de texte et de musique

- les méthodes et traités de musique ;
- les éditions d'œuvres composées de texte et d'intermèdes musicaux quand l'édition comprend les deux composantes ;
- les livres (souvent des thèses, éditées ou non) consacrés à l'édition critique d'une œuvre ou d'un groupe d'œuvres ou comportant également l'édition d'un corpus significatif de musique.

EXEMPLES

Musique exécutée

Musique notée

Texte

Types de contenu pour la ressource : Le piano pour les 5/8 ans... tout simplement / Christophe Astié ; illustrations de Mito Manu

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426510300/ISBD>

Méthode de musique composée d'un volume (texte et musique notée) et d'un CD audio. Les illustrations n'occupent pas une place significative dans la ressource et sont négligées.

Musique notée

Texte

Types de contenu pour la ressource : Gradus ad Parnassum : 1725 / Johann Joseph Fux ; introduction, traduction et notes par Jean-Philippe Nava

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb372225944/ISBD>

Traité comportant de très nombreux exemples musicaux, dont certains sont des pièces complètes.

Musique notée

Texte

Types de contenu pour la ressource : Hautbois : méthodes, traités, dictionnaires et encyclopédies, ouvrages généraux. Vol. I / Brod, Castil-Blaze, Chalon, Choron, Reicha, Vogt

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39753133t/ISBD>

Recueil de méthodes et traités comportant de nombreux exemples musicaux.

Musique notée

Texte

Types de contenu pour la ressource : Esther / tragédie de Jean Racine ; intermèdes de Jean-Baptiste Moreau ; édition d'Anne Piéjus

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb411531046/ISBD>

Édition du texte de Racine accompagnée des intermèdes de Moreau, qui figurent à leur place dans le déroulement de la pièce.

Musique notée

Texte

Types de contenu pour la ressource : Psyché : tragi-comédie et ballet / [musique de] Jean-Baptiste Lully ; [livret de] Molière (avec la collaboration de Pierre Corneille et de Philippe Quinault) ; édition de John S. Powell et de Herbert Schneider ; édition du livret, Laura Naudeix

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41229841b/ISBD>

Édition du texte de Molière et de la musique de Lully, qui figure à sa place dans le déroulement de la pièce.

Musique notée

Texte

Types de contenu pour la ressource : Le malade imaginaire : comédie de Molière / musique de M.-A. Charpentier ; préface de H. Wiley Hitchcock ; introduction de John S. Powell

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39598621w/ISBD>

Édition critique de la musique avec le fac-similé du livret pour les parties sans musique.

Musique notée

Texte

Types de contenu pour la ressource : Count Unico Wilhelm van Wassenaer (1692-1766): a master unmasked or the Pergolesi-Ricciotti puzzle solved / [introduction by] Albert Dunning; translated from Dutch by Joan Rimmer

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39688344p/ISBD>

Fac-similé des manuscrits des Concerti armonici et du motet anonyme Laudate Dominum in sanctis eius, **attribué à Wassenaer, accompagné de commentaires.**

Musique notée

Texte

Types de contenu pour la ressource : Gregorio Allegri : Biographie, Werkverzeichnis, Edition und Untersuchungen zu den geringstimmig-konzertierenden Motetten mit Basso continuo / Kerstin Helfricht

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42751088g/ISBD>

Comprend un volume de texte et un volume de musique notée.

Musique notée

Texte

Types de contenu pour la ressource : Codex Chantilly : Bibliothèque du château de Chantilly, Ms. 564 / édité par Yolanda Plumley & Anne Stone

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41206867w/ISBD>

Fac-similé (78 f.) accompagné d'une introduction très volumineuse (211 p.), dans des volumes de formats différents, avec chacun son ISBN. Le volume de texte n'est pas considéré comme un simple matériel d'accompagnement.

Musique notée

Texte

Types de contenu pour la ressource : Histoire de la chanson française / Claude Duneton; avec la collaboration d'Emmanuelle Bigot

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb369988629/ISBD>

Contient le texte et la musique de nombreuses chansons.

Association de mouvement noté et de musique notée

- les partitions chorégraphiques incluant la musique notée.

EXEMPLE

Mouvement noté

Musique notée

Types de contenu pour la ressource : A new collection of dances: originally published by F. Le Rousseau, London c. 1725 / Anthony L'Abbé; introduction by Carol G. Marsh

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39201272m/PUBLIC>

Fac-similé d'un recueil de danses notées pour un instrument avec les chorégraphies de L'Abbé en notation Feuillet.

Association de mouvement noté et de texte

- les éditions de partitions chorégraphiques accompagnées d'études critiques ;
- les méthodes et traités de danse comportant une partie textuelle importante.

EXEMPLES

Mouvement noté

Texte

Types de contenu pour la ressource : Partituurstructuur : les partitions chorégraphiques de Cindy Van Acker / sous la direction de Michèle Pralong

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42665146t/PUBLIC>

Réunit les partitions chorégraphiques elles-mêmes et des études.

Mouvement noté
Musique notée
Texte

Types de contenu pour la ressource : Grammar of the art of dancing, theoretical and practical: lessons in the arts of dancing and dance writing (choreography) : with drawings, musical examples, choreographic symbols and special music scores / translated from the German of Friedrich Albert Zorn,... ; edited by Alfonso Josephs Sheafe,...

<http://lcweb2.loc.gov/diglib/ihms/loc.music.musdi.174/default.html>

Méthode de danse comprenant une importante partie théorique avec illustrations et des exercices pratiques avec musique et chorégraphie notées ; un fascicule séparé destiné au pianiste accompagnateur ne contient que la musique des exercices, avec renvois aux paragraphes du volume principal.

Association de carte et de texte

- les cartes accompagnées d'une notice explicative importante.

EXEMPLES

Image cartographique
Texte

Types de contenu pour la ressource : Carte géomorphologique de la République centrafricaine / dressée par Y. Boulvert ; publiée par l'ORSTOM

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb405975217/ISBD>

Une carte en 2 feuilles, accompagnée d'un volume (258 p.) qu'on ne peut pas considérer comme simple matériel d'accompagnement.

Image cartographique
Texte

Types de contenu pour la ressource : Dinan / Bureau de recherches géologiques et minières, Service géologique national. - (Carte géologique de la France à 1:50 000 ; 245).

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43675920p/ISBD>

Une carte accompagnée d'une notice explicative sous la forme d'un volume de 196 pages.

Image cartographique
Texte

Types de contenu pour la ressource : Atlas de l'espace mondial / Jean Guellec ; préface de Gérard Chaliand

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb406665299/ISBD>

Atlas cartographique où le texte occupe une place importante, les cartes étant indissociables de celui-ci qu'elles accompagnent.

Image cartographique tactile
Texte tactile

Types de contenu pour la ressource : Afrique politique / Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40599395q/ISBD>

Carte en relief pour aveugles avec notice textuelle en gros caractères et en braille.

Association de carte et d'image

- les planches associant une carte ou un plan et une ou plusieurs vues du site cartographié.

EXEMPLES

Image cartographique

Image fixe

Types de contenu pour la ressource : Vue et plan de la ville d'Alger. Carte de la province.

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40675476h/ISBD>

Planche gravée représentant une vue et un plan de la Ville d'Alger.

Image cartographique

Image fixe

Types de contenu pour la ressource : Chemin de fer du Nord : ligne de Paris à Compiègne par Chantilly : petites vues photographiques / [E. Baldus]

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40329440x/ISBD>

Album associant une carte illustrée de sept vignettes photographiques (tirages albuminés collés sur la carte) et des photographies.

Image cartographique

Image fixe

Types de contenu pour la ressource : Garches : [affiche] / [F. Hugo d'Alési]

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39838379n/ISBD>

Affiche de promotion immobilière, contenant un carton représentant un plan du lotissement à bâtir.

Ressources multimédia multi-supports

- les méthodes de langue ;
- les malles pédagogiques.

EXEMPLES

Image animée

Multimédia

Parole énoncée

Texte

Types de contenu pour la ressource : Perspektiven : allemand 1res : B1-B2

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42536705b/ISBD>

Méthode de langue composée d'un livre pour la classe, 2 clés USB pour l'enseignant (contenu multimédia), 2 CD audio pour la classe, 1 CD audio pour l'élève et 1 DVD vidéo

Image animée

Objet

Texte

Types de contenu pour la ressource : L'harmonica facile / Steve Williams

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb425241902/ISBD>

Méthode de musique composée d'un volume, d'un DVD vidéo et d'un harmonica.

Image animée

Image fixe

Texte

Types de contenu pour la ressource : Mallette Anne Frank

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42276536c/ISBD>

Mallette pédagogique publiée par Belin contenant 1 bande dessinée, 1 guide pédagogique, 2 DVD vidéo.

Image animée
Image fixe
Objet
Texte

Types de contenu pour la ressource : Les ateliers de philosophie : cycle 1 et 2 / [par Pascaline Dogliani et Isabelle Duflocq]

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43707070z/ISBD>

Mallette pédagogique multi-supports contenant 2 livres, 6 affiches, 1 DVD vidéo et 4 masques.

Image cartographique
Image fixe
Objet cartographique
Texte

Types de contenu pour la ressource : Un monde à bâtir : atlas, jeu de cubes et activités

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41090010s/ISBD>

Jeu géographique inclus dans un atlas, composé de 9 cubes et accompagné d'un coffret contenant 1 carte des continents, 1 jeu-questionnaire, 1 carte du monde plastifiée, 1 passeport de 32 pages rempli d'activités, des autocollants en couleur.

On traite notamment comme une ressource multimédia multi-supports une ressource dont les différentes parties constitutives portent des mentions formelles qui leur sont propres (un titre, des mentions de responsabilité spécifiques, etc.).

EXEMPLES

Image fixe
Texte

Types de contenu pour la ressource : Méduses = Jellyfish / [aquarelles de] Charles-Alexandre Lesueur ; [textes de] Gabrielle Baglione, Cédric Crémère, Jacqueline Goy, Stéphane Schmitt

<http://www.editionsmkf.com/telechargement/CP-Meduses.pdf>

Livre reproduisant les aquarelles qui accompagnaient le texte de François Péron
Histoire générale et particulière des animaux marins nommés méduses et orties de mer.
Le texte de François Péron accompagne l'ouvrage sous la forme d'un e-book téléchargeable.

Image animée
Texte

Types de contenu pour la ressource : La nuit du chasseur / un film de Charles Laughton. La main du seigneur / Philippe Garnier

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43743076w/ISBD>

Coffret multisupport contenant le film La nuit du chasseur sur DVD et Blu-ray et un volume contenant l'œuvre textuelle La main du seigneur de Philippe Garnier.

Image fixe
Musique exécutée
Parole énoncée
Texte

Types de contenu pour la ressource : Didon et Enée / Henry Purcell ; texte Sophie Humann ; illustrations Claire Degans

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb409212189/ISBD>

Ensemble multimédia comportant un livre pour enfant avec illustration importante et un CD audio avec des extraits de l'œuvre racontée dans le livre.

Image animée
Image cartographique
Texte

Types de contenu pour la ressource : Paris, monuments

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41160506g/ISBD>

Ensemble multimédia comportant 1 répertoire, 2 plans sur 1 feuille recto-verso et 1 DVD vidéo.

Image animée
Image cartographique
Image fixe
Son
Texte

Types de contenu pour la ressource : Route jeunesse / Ministère de l'Équipement, Direction des routes et de la circulation routière

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb380854609/ISBD>

Ensemble multimédia comportant 1 film super 8, 1 carte, 56 diapos, 1 cassette audio, 1 vol., 82 fiches.

3.51.1.3.2.2 Ressource constituée de plusieurs types de contenu d'importance inégale

▼ **Correspondance avec RDA :** 6.9.1.3 – application de l'alternative (précision)

Si la ressource décrite est constituée de plus d'un type de contenu et que ces contenus ne sont pas d'égale importance, enregistrer uniquement le ou les types de contenu qui s'appliquent à la ou les parties prédominantes de la ressource.

Cas particuliers

En règle générale, on considère que les contenus ne sont pas d'égale importance dans les cas suivants :

Texte prépondérant

- les ouvrages où l'illustration est marginale.

EXEMPLES

Texte

Type de contenu pour la ressource : Un abécédaire / Alexandre Vialatte ; choix de textes et illustrations par Alain Allemand

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb44213073h/ISBD>

Livre constitué essentiellement de texte avec quelques dessins décalés au fil des pages. Ce qui compte ici, c'est bien le texte de Vialatte.

Texte

Type de contenu pour la ressource : Géométrie différentielle : variétés, courbes et surfaces / Marcel Berger,... Bernard Gostiaux,...

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43526476z/ISBD>

Livre constitué essentiellement de texte accompagné de figures. Les figures sont négligées.

Texte

Type de contenu pour la ressource : Irène Joliot-Curie / Louis-Pascal Jacquemond

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43842949d/ISBD>

Biographie illustrée de quelques photographies au fil des pages. Le texte est nettement prépondérant.

Texte

Type de contenu pour la ressource : Architecture gothique et pensée scolastique ; précédé de L'abbé Suger de Saint-Denis / Erwin Panofsky ; traduction et postface de Pierre Bourdieu

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb345670430/ISBD>

Livre composé de 221 pages de texte suivies de 52 pages de planches réunissant des plans, des schémas et des photographies. L'illustration est considérée comme marginale par rapport au texte.

Texte

Type de contenu pour la ressource : La fête et le sacré : pardons et pèlerinages en Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles / Georges Provost
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb370296864/ISBD>
Ouvrage issu d'une thèse et composé de 530 pages de texte avec des cartes et des graphiques, plus un cahier de 20 pages d'illustrations encarté au milieu du volume. Le texte est prépondérant.

Image fixe prépondérante

- les albums pour enfants avec un contenu textuel très réduit ou inexistant. C'est notamment le cas lorsque le texte légende l'image comme dans les imagiers ;
- les albums de photographies où le texte est très réduit (légendes, bref commentaire, etc.) ;
- les livres d'artiste où le texte est très réduit ;
- les monographies sur un artiste (peintre, photographe, etc.), une collection ou un musée où le texte est très réduit (légendes, bref commentaire, etc.) ;
- les affiches, y compris celles où le graphisme est constitué de lettres-images ;
- les estampes constituées par un travail d'artiste jouant sur du texte ;
- les images accompagnées d'une simple légende ou d'un court texte.

EXEMPLES

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : L'arbre, le loir et les oiseaux / Iela Mari
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40165008v/ISBD>
Album pour enfants contenant une histoire sans texte racontant les saisons.

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : Autour de moi : mon premier imagier photo / Nathalie Seroux
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb438949953/ISBD>
Imagier.

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : Une histoire sans mots / Xu Bing
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43695997p/ISBD>
Texte en pictogrammes.

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : Surface series / Batia Suter; with an essay by Dieter Roelstraete
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42659516r/ISBD>
Livre d'artiste (237 p.) tout en illustration où l'essai se présente sous la forme d'un dépliant en matériel d'accompagnement.

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : How much can you carry ? / [photographies de] Floriane de Lassée ; texte, Sybille d'Orgeval
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb44217968c/ISBD>
Livre contenant des photographies avec un texte de présentation bilingue (2 pages par langue) et la liste des photos en fin d'ouvrage.

Image fixe

Musique exécutée

Types de contenu pour la ressource : Berg, Schoenberg, Webern piano music / interprété par Jean-Louis Steurman, piano ; photographies de Michael Ackerman
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42334597f/ISBD>

Ressource incluant un CD audio et ce que l'éditeur appelle un « booklet » bilingue présentant les œuvres (10 p.) et l'interprète (4 p. dont la discographie) et des photographies originales. Le texte est mineur par rapport à l'image fixe.

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : Henri Rivière : bois gravés / [présenté par] Véronique Chevais

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42276567n/ISBD>

Ensemble de portfolios de reproductions d'estampes de Paysages bretons. Chaque reproduction est numérotée et titrée sous l'image. Les portfolios sont accompagnés d'une biographie d'Henri Rivière (4 p.) et de la liste des pièces (2 p.).

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : Peinture – Musée d'Orsay / [Stéphane Guégan]

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb425574562/ISBD>

Volume de 335 pages, composé majoritairement de reproductions de peintures de la collection du Musée d'Orsay, précédées d'un bref texte de présentation (10 p.) et suivies de courts essais (20p.).

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : Confiez vos yeux à Leroy 1^{er} opticien de Paris : [affiche] / A. M. Cassandre

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39840302b/ISBD>

Affiche. On ne tient pas compte du texte qui constitue le message publicitaire.

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : 70's, la photographie américaine

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42405968r/ISBD>

Affiche composée de caractères typographiques formant image, où le travail de graphisme est essentiel. Le résultat visuel prime sur le message publicitaire.

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : Elle faisait de petits pets : [estampe] / J. Conscience

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40459521q/ISBD>

Sérigraphie contemporaine dont le contenu repose sur une interprétation graphique d'un élément textuel. Le résultat visuel prime sur l'élément textuel.

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : La cascade de Saillant près de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme)

Carte postale. On ne tient pas compte de la présence de légendes au recto (dans l'image) et au verso.

Image fixe

Type de contenu pour la ressource : Vue de la colline du Tembi Coundou d'où jaillit la source principale du Niger : vue prise du plateau de Foria

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb405901621/ISBD>

Défet d'illustration de périodique. On ne tient pas compte de la légende sous la gravure.

Image cartographique prépondérante

- les cartes où le texte se limite aux légendes et/ou à un bref commentaire ;
- les atlas et monographies cartographiques où le texte est très réduit ;
- les cartes ou plans présentant un ou des cartons avec des images anecdotiques ou mineures par rapport au contenu principal de la ressource.

EXEMPLES

Image cartographique

Type de contenu pour la ressource : Atlas universel / [réalisé et publié par] Sélection du Reader's Digest ; [en collaboration avec le journal] Le monde
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40710552h/ISBD>

Atlas cartographique où le texte occupe une place très réduite.

Image cartographique

Type de contenu pour la ressource : Plan de Paris 1890

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40625563d/ISBD>

Plan portant la mention « Offert par l'Hôtel Moderne, Place de la République, Paris » et comportant un carton avec une vignette de l'Hôtel moderne.

Mouvement noté prépondérant

- les méthodes de danse où le texte se réduit à l'explication des figures.

EXEMPLE

Mouvement noté

Type de contenu pour la ressource : Cotillion figures / by Joel H. Watkins

<http://lcweb2.loc.gov/diglib/ihms/loc.music.musdi.163/default.html>

Méthode de danse où le texte occupe une place très réduite.

Musique prépondérante

- les éditions d'œuvres de musique vocale ;
- les éditions d'œuvres musicales comportant des parties parlées.

EXEMPLES

Musique notée

Type de contenu pour la ressource : Les comédies-ballets. Tome III, 1669-1670 / Jean-Baptiste Lully ; notice historique et critique, révision et transcription du texte par Henry Prunières ; réalisation de la basse continue et réduction pour clavier des parties instrumentales par Mlle G. Sazerac de Forge

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43123064f/ISBD>

Dans cette édition, seul figure le texte parlé des scènes comportant de la musique.

Musique notée

Type de contenu pour la ressource : Music for Molière's comedies / Marc-Antoine Charpentier ; edited by John S. Powell

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39612599m/ISBD>

Cette édition ne comporte que la musique et entre donc dans le cas des éditions de musique vocale.

Musique notée

Type de contenu pour la ressource : Euphrosine ou le Tyran corrigé / libretto by François Hoffmann ; music by Etienne Nicolas Méhul ; with an introduction by Charles Rosen

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb431455683/ISBD>

Opéra-comique. Fac-similé d'une édition comportant les dialogues entre les numéros musicaux.

Musique notée

Type de contenu pour la ressource : Claudine von Villa Bella / Johann Friedrich Reichardt ; a setting of Johann Wolfgang Goethe's Singspiel in three acts ; edited by Robert Meikle and David Hill

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42046506g/ISBD>

Singspiel. Édition comportant les dialogues parlés.

Image fixe

Musique notée

Type de contenu pour la ressource : La chanson des poilus / Steinlen ; paroles de Maurice Boukay ; musique de René de Buxeuil.

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb438874717/ISBD>

Carte postale présentant au recto une illustration de Steinlen, et au verso la partition et les paroles de la chanson. Le texte de la chanson appartient à l'œuvre vocale et n'est donc pas mentionné indépendamment de celle-ci.

Musique exécutée

Type de contenu pour la ressource : Histoire du soldat / Igor Stravinsky

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38365431t/ISBD>

Interprétation avec les voix de Carole Bouquet (le lecteur), Gérard Depardieu (le diable) et Guillaume Depardieu (le soldat). On ne tient pas compte des parties parlées, ni de la brochure d'accompagnement.

Musique exécutée

Type de contenu pour la ressource : Pierre et le loup / Serge Prokofiev

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb399595671/ISBD>

Interprétation avec la voix de Gérard Philipe. On ne tient pas compte du récit parlé, ni de la brochure d'accompagnement.

Musique exécutée

Type de contenu pour la ressource : Mélodies françaises

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42594080x/ISBD>

Enregistrement du récital de Nathalie Stutzmann. On ne tient pas compte des textes des mélodies, ni de la brochure d'accompagnement.

Musique exécutée

Type de contenu pour la ressource : Lakmé / Léo Delibes

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42650706t/ISBD>

Enregistrement de l'interprétation donnée à l'opéra de Sydney en 2011. On ne tient pas compte du fait que cet opéra-comique contient des dialogues parlés, ni de la brochure d'accompagnement.

Image animée prépondérante

- les éditions de films, en négligeant la présence de parole, de musique, de sons, etc.

EXEMPLES

Image animée

Type de contenu pour la ressource : Les parapluies de Cherbourg

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43732545j/ISBD>

Édition sur blu-ray du film de Jacques Demy. On ne tient pas compte du fait que le film contient des paroles et de la musique, ni de la brochure d'accompagnement.

Image animée

Type de contenu pour la ressource : Monsieur de Pourceaugnac

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43608968z/ISBD>

Captation vidéo d'une représentation de la pièce de théâtre à la Comédie française. On ne tient pas compte du type d'œuvre représentée pour une captation de spectacle (ici une œuvre textuelle).

Présence de matériel d'accompagnement

- pour les ressources cartographiques accompagnées d'une notice ou d'une brochure explicative peu développée, on privilégie le type de contenu cartographique ;
- pour les enregistrements sonores avec un livret en matériel d'accompagnement, on privilégie le type de contenu enregistré ;
- pour les ressources d'image animée avec un livret en matériel d'accompagnement, on privilégie l'image animée ;
- pour les ressources électroniques accompagnées d'un mode d'emploi sous forme imprimée, on privilégie le type de contenu numérique ;
- pour les ressources accompagnées d'un (ou de plusieurs) objets, on privilégie le type de contenu de la ressource principale.
- *(liste non exhaustive)*

EXEMPLES

Image cartographique

Type de contenu pour la ressource : Wales / constructed by W. and A.K. Johnston
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40690798v/ISBD>
Carte accompagnée d'un petit livret de 16 pages.

Musique exécutée

Type de contenu pour la ressource : Fanfare cubaine / Banda municipal de Santiago de Cuba
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42701305r/ISBD>
Enregistrement sur CD-plus. On ne tient pas compte du matériel d'accompagnement sous forme de fichier pdf.

Sons

Type de contenu pour la ressource : Marines & marécages de Charente & Poitou / géographies sonores par Francis Wagnier
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42529152q/ISBD>
Enregistrement de paysage sonore sur CD audio accompagné d'une brochure et d'une planche. On ne tient pas compte du matériel d'accompagnement.

Programme informatique

Type de contenu pour la ressource : Microsoft Office pour Windows 95 standard
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb385501657/ISBD>
Édition sur cédéroms du logiciel, accompagné de disquettes d'installation et de trois manuels d'utilisation dont un de 696 pages. On ne tient pas compte des manuels.

Données informatiques

Image cartographique

Types de contenu pour la ressource : Le lac de Neuchâtel et les hommes de la fin des temps glaciaires à nos jours, d'après les stratigraphies des sites archéologiques lacustres et littoraux du canton de Neuchâtel / sous la direction de Jacques Léopold Brochier
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb423379033/ISBD>
Édition sur cédérom contenant des données chiffrées et cartographiques. On ne tient pas compte du livret d'accompagnement.

Image cartographique

Type de contenu pour la ressource : Creuse (23). Partie nord / [cartographie] IGN ; réalisé par Bayo import
<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb385478362/ISBD>
Carte topographique du département de la Creuse sur cédérom par l'Institut géographique national. On ne tient pas compte du guide de l'utilisateur en matériel d'accompagnement.

Multimédia

Type de contenu pour la ressource : Assassin's creed III / developed by Ubisoft

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb43507004t/ISBD>

Édition sur PlayStation 3 du jeu vidéo Assassin's creed III, accompagné d'un manuel de jeu et de 2 dépliants. On ne tient pas compte du matériel d'accompagnement.

Bonus

On ne mentionne pas le type de contenu des bonus s'il est différent du type de contenu prédominant (par exemple, une galerie de photos en bonus d'un film).

EXEMPLE

Image animée

Type de contenu pour la ressource : Saint-Exupéry : la dernière mission

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42652830f/ISBD>

Édition sur DVD vidéo du film de Robert Enrico. Le DVD contient aussi des bonus : portrait d'Antoine de Saint-Exupéry, galerie de photos, « Saint-Exupéry, l'aviateur » : frise chronologique. On ne tient pas compte de la brochure d'accompagnement ni des bonus.

En cas de doute sur le caractère prépondérant d'un type de contenu, considérer les différents types de contenu comme d'égale importance (voir supra).

Version archivée le 01/10/2023

3.52 Mention de présentation musicale

▲ *Correspondance avec RDA : divergence (déplacé de RDA 7.20) – ISBD §3.2 ; AFNOR Z44-069 §3*

3.52.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'une mention de présentation musicale

3.52.1.1 Champ d'application

Une **mention de présentation musicale** est une mention qui identifie la disposition de la présentation matérielle d'une ressource de musique notée. La plupart des désignations de présentation musicale relèvent uniquement de la manifestation. D'autres signalent aussi une expression différente de l'œuvre.

Le détail des unités matérielles de la ressource relève de la description matérielle (voir [3.4](#)).

La mention de présentation musicale ne s'applique pas quand il n'y a qu'une présentation musicale possible ou qu'elle correspond à une pratique attendue, c'est-à-dire dans les cas suivants :

- œuvres pour un instrument seul ;
- œuvres pour plusieurs instruments joués seuls successivement ;
- œuvres pour une voix seule ;
- œuvres pour une voix et un instrument accompagnateur (piano, guitare, luth, harpe, etc.) dans le cas où il n'y a pas de parties séparées.

3.52.1.2 Sources

Pour des directives sur le choix des sources d'information pour les mentions de présentation musicale, voir les instructions sur les sous-éléments d'une mention de présentation musicale, comme suit :

- désignation de la présentation musicale (voir [3.52.2.2](#)) ;
- désignation parallèle de la présentation musicale (voir [3.52.3.2](#)).

3.52.1.3 Enregistrement d'une mention de présentation musicale

Transcrire une mention de présentation musicale telle qu'elle apparaît sur la source d'information.

3.52.2 Désignation de présentation musicale

3.52.2.1 Champ d'application

La **désignation de présentation musicale** est un mot, caractère ou groupe de mots ou de caractères qui indique la disposition de la présentation matérielle d'une ressource de musique notée.

3.52.2.2 Sources d'information

Prendre la désignation de présentation matérielle des sources suivantes (par ordre de préférence) :

- la même source que le titre propre (voir [2.3.2.2](#)) ;
- une autre source à l'intérieur de la manifestation (voir [2.2.2](#)) ;
- une des autres sources d'information précisées sous [2.2.4](#).

3.52.2.3 Enregistrement de la désignation de présentation musicale

Enregistrer la désignation de présentation musicale en appliquant les instructions de base sous [3.52.1](#). Transcrire les mentions explicatives jointes à la fin d'une désignation de présentation musicale si elles sont jugées importantes.

EXEMPLES

Conducteur si b

Partition et parties

Full score

Partition pour chœur à deux voix avec accompagnement de piano conducteur

Partition d'orchestre

Orchester-Partitur

Partitur mit untergelegtem Klavierauszug

Score and set of parts

Miniature score

Au besoin, faire une note pour donner des explications supplémentaires.

3.52.2.4 Désignation de présentation musicale dans plus d'une langue ou écriture

Si une désignation de présentation musicale figure sur la source d'information dans plus d'une langue ou d'une écriture, enregistrer comme désignation de présentation musicale la mention qui est dans la langue et/ou l'écriture du titre propre. Si ce critère ne s'applique pas, enregistrer la mention mise en évidence par la typographie ou, à défaut, la première citée.

Enregistrer les autres mentions en désignation parallèle de présentation musicale (voir [3.52.3](#)) si c'est jugé utile pour l'identification.

3.52.2.5 Aucune désignation de présentation musicale

Si la ressource ne comporte aucune désignation de présentation musicale, enregistrer une désignation adéquate dans la langue de catalogage en utilisant un des termes ci-dessous. Indiquer que cette information a été ajoutée par le catalogueur en la mettant entre crochets.

Si aucun des termes de la liste n'est approprié ou suffisamment précis, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer la désignation de présentation musicale.

Terme	Définition	Commentaire
Brouillon	Premier(s) état(s) d'une œuvre jusqu'à la version définitive avant la mise au net. Exemple de travail qui n'est pas destiné à la diffusion publique.	Selon l'état considéré, peut signaler ou non une expression différente de l'expression représentative de l'œuvre.
Conducteur	Partition condensée sur quelques portées, groupant généralement les instruments par catégorie, utilisée pour la musique d'harmonie ou de fanfare.	
Esquisse	Idées musicales de base qui peuvent servir de point de départ à une œuvre musicale.	Signale une expression différente de l'expression représentative de l'œuvre à laquelle elle a servi de point de départ.
Livre de chœur	Pour les ressources anciennes, présentation des différentes parties vocales sur deux pages en regard.	Ne s'applique qu'aux fac-similés de ressources anciennes.
Matériel	Ensemble des parties instrumentales et vocales nécessaires à l'exécution d'une œuvre musicale, chaque partie existant en autant d'exemplaires qu'il y a d'exécutants pour cette partie.	
Matériel d'orchestre	Ensemble des parties instrumentales d'une œuvre orchestrale.	
Matériel vocal	Ensemble des parties vocales (solistes et/ou chœur) d'une œuvre vocale.	
Particelle	Notation abrégée d'une œuvre sur trois ou quatre portées, avec indications sommaires d'orchestration, comme étape préliminaire à la réalisation d'une partition.	
Partie solo	Une partie contenant seulement un solo d'une voix d'un chœur.	
Parties	Musique notée destinée à chaque exécutant dans un ensemble (vocal ou instrumental). S'applique particulièrement à la musique de chambre.	Pour une œuvre orchestrale, voir <i>Matériel d'orchestre</i>
Parties en accolade	Présentation des seules parties d'un groupe homogène d'instruments de l'orchestre.	
Parties en regard disposées dans différentes orientations	Parties écrites dans différentes orientations sur des pages en vis-à-vis, de manière à ce que plusieurs exécutants placés autour d'une table puissent les lire.	

Partition	Présentation dans laquelle toutes les parties instrumentales et/ou vocales d'une œuvre musicale sont superposées mesure par mesure, chacune sur une portée distincte, de manière à ce qu'elles puissent être lues simultanément.	
Partition chant et basse continue (instruments omis)	Partition des voix avec la basse continue, les autres instruments étant omis.	
Partition condensée	Présentation (destinée à la seule lecture) sur quelques portées de la totalité des parties vocales et instrumentales d'une œuvre.	
Partition d'orchestre	voir <i>Partition</i>	
Partition de poche	Partition non destinée en principe à l'exécution et publiée en format réduit.	
Partition des chœurs, partition des voix, sans accompagnement instrumental	Les parties chorales ou vocales d'une œuvre pour voix et instruments sont présentées en partition, sans les parties instrumentales.	
Partition et parties	Présentation musicale associant la partition et les parties séparées nécessaires à l'exécution d'une œuvre musicale.	
Partition graphique	Notation incluant des éléments graphiques non traditionnels.	
Partition réduite	Présentation de toutes les parties musicales sur un minimum de portées, en général deux (recueil de cantiques par exemple).	Signale une expression différente de l'expression représentative de l'œuvre.
Partition vocale, accompagnement réduit	Présentation d'une œuvre pour voix et instruments avec les parties vocales en partition et les parties instrumentales réduites pour clavier ou continuo.	Signale une expression différente de l'expression représentative de l'œuvre.
Piano [violon, etc.] conducteur	Partie de piano (violon, etc.) permettant à l'exécutant de diriger grâce à la notation des répliques (entrées, etc.) des autres instruments.	Signale une expression différente de l'expression représentative de l'œuvre. Enregistrer le nom de l'instrument conducteur dans la partition décrite.
Pseudo-partition	Partition sans correspondance verticale entre les voix.	
Tablature	Notation musicale dans laquelle des lettres, des nombres ou des symboles graphiques indiquent la position des doigts sur l'instrument ou le nom des notes.	
Texte et accords	Présentation fréquemment utilisée dans les musiques actuelles, consistant généralement en une ligne mélodique surmontée de lettres ou de symboles graphiques représentant les cordes ou la position des doigts sur la guitare.	

EXEMPLES

[Partition et parties]

Partition [et parties séparées]

[Violon conducteur]

[Partie de flûte]

La ressource présente uniquement la partie pour flûte d'une œuvre de musique de chambre.

En cas de présentations multiples, enregistrer les présentations les plus significatives pour l'identification de la ressource.

EXEMPLES

[Partition condensée, piano conducteur]

[Piano conducteur, partition et parties]

3.52.3 Désignation parallèle de présentation musicale

▲ Pas de correspondance avec RDA

3.52.3.1 Champ d'application

Une désignation parallèle de présentation musicale est une désignation de présentation musicale dans une autre langue ou écriture de celles enregistrées dans l'élément Désignation de présentation musicale (voir [3.52.2](#)).

3.52.3.2 Sources d'information

Prendre une désignation parallèle de présentation musicale de la même source que la désignation de présentation musicale (voir [3.52.2.2](#)).

3.52.3.3 Enregistrement d'une désignation parallèle de présentation musicale

Enregistrer une désignation parallèle de présentation musicale selon les instructions de base sous [3.52.1](#).

EXEMPLE

Playing score
Désignation de présentation musicale : Játzópartitúra

3.53 Détail du contenu

3.53.1 Instructions de base sur l'enregistrement du détail du contenu

3.53.2 Dépouillement du contenu

3.53.3 Quantification du contenu

▲ Pas de correspondance avec RDA

3.53.3.1 Champ d'application

La **quantification du contenu** est le nombre et le type d'unités de contenu et au besoin de sous-unités formant une ressource. Elle s'applique lorsqu'il est jugé utile de préciser la nature et l'importance du contenu de la ressource décrite.

Dans le cas d'une ressource comportant plusieurs unités physiques identiques correspondant à des catégories de contenu différentes, ne pas enregistrer de quantification du contenu si celle-ci a déjà été détaillée dans l'importance matérielle (voir [3.4.1.10](#)).

Une **unité de contenu** est un composant intellectuel ou artistique d'une ressource. Elle est désignée par un terme reflétant la typologie ou la fonction du contenu (par exemple, une carte, un dessin, une affiche, une partition).

Une sous-unité est une subdivision d'une unité (par exemple, un segment d'une carte ou un tome dans un volume).

Dans le cas d'une ressource comportant plusieurs unités physiques différentes, rédiger une note sur le détail du contenu (voir [3.53.3.5](#)) s'il est jugé utile de détailler le contenu de l'une des unités physiques.

3.53.3.2 Sources d'information

Se fonder sur la ressource elle-même (ou sur tout matériel d'accompagnement ou conteneur) pour enregistrer la quantification du contenu.

Au besoin, utiliser toute autre source pertinente.

3.53.3.3 Enregistrement de la quantification du contenu

Enregistrer la quantification du contenu de la ressource en donnant le nombre et le type d'unités de contenu.

Pour le type d'unité de contenu, utiliser un terme approprié de la liste définie pour chaque type de ressource :

- pour l'enregistrement de la quantification du contenu d'une ressource cartographique, voir [3.53.3.3.1](#) ;
- pour l'enregistrement de la quantification du contenu d'une ressource constituée d'image(s) fixe(s), voir [3.53.3.3.2](#) ;
- pour l'enregistrement de la quantification du contenu d'une ressource constituée de musique notée, voir [3.53.3.3.3](#) ;
- pour l'enregistrement de la quantification du contenu d'une ressource constituée de texte, voir [3.53.3.3.4](#).

Enregistrer le terme au singulier ou au pluriel, selon ce qui est approprié.

Si la ressource est constituée de plus d'un type de contenu, enregistrer le nombre d'unités de chaque type de contenu qui s'applique.

3.53.3.3.1 Enregistrement de la quantification du contenu d'une ressource cartographique

Utiliser un terme de la liste suivante pour désigner le type d'unité de contenu d'une ressource cartographique, qu'elle soit sous forme de volume, de feuilles ou d'objets :

- atlas
- carte
- coupe de terrain
- diagramme
- image de télédétection
- photographie aérienne
- maquette
- plan
- plan relief
- profil
- carte en relief
- vue

EXEMPLES

1 atlas

Importance matérielle : 1 volume

1 plan relief

Importance matérielle : 1 objet

1 coupe de terrain en 4 segments

Importance matérielle : 1 feuille

3.53.3.3.2 Enregistrement de la quantification du contenu d'une ressource constituée d'image(s) fixe(s)

▼ **Correspondance avec RDA** : **3.4.2.2** – *modification (précision et ajout)*

Pour une ressource constituée d'image(s) fixe(s), le type d'unité de contenu est un terme indiquant soit la fonction de ressource, soit la catégorie technique, selon ce qui est approprié.

Utiliser un terme de la liste suivante pour désigner la catégorie technique :

- autochrome
- collage
- daguerréotype
- dessin
- estampe
- impression photomécanique
- peinture
- photocopie
- photographie négative
- photographie positive

Utiliser un des termes fourni dans l'annexe [Typologie de l'image](#) pour désigner la fonction de la ressource.

EXEMPLES

2 dessins
Importance matérielle : 1 feuille

3 photographies
Importance matérielle : 3 feuilles

1 affiche
Importance matérielle : 6 feuilles

12 cartes postales
Importance matérielle : 12 cartes

3.53.3.3 Enregistrement de la quantification du contenu d'une ressource constituée de musique notée

Ne pas enregistrer de quantification du contenu si celle-ci a déjà été détaillée dans l'importance matérielle.

Utiliser un terme de la liste suivante pour désigner le type d'unité de contenu d'une ressource constituée de musique notée, qu'elle soit sous forme de volume ou de feuilles :

- conducteur
- partie
- partition

Si les grandes catégories de présentation de la musique notée ne suffisent pas à rendre compte des différents aspects du contenu de la ressource, utiliser un terme approprié indiquant la désignation de présentation musicale (voir [3.52.2](#)).

EXEMPLES

1 partition de piano
Importance matérielle : 2 volumes

1 partie de 1er violon
Importance matérielle : 8 feuilles

3.53.3.4 Enregistrement de la quantification du contenu d'une ressource constituée de texte

Utiliser un terme de la liste suivante pour désigner le type d'unité de contenu d'une ressource constituée de texte :

- tome
- partie

EXEMPLES

8 tomes
Importance matérielle : 5 volumes

3.53.3.4 Unités et lots d'unités au contenu identique

▼ *Correspondance avec RDA* : 3.4.1.6

Si les unités d'une ressource ont un contenu identique, enregistrer une note précisant que le contenu est identique.

EXEMPLE

Importance matérielle : 30 cartes
En note : Cartes avec un contenu identique.

Si la ressource est constituée de multiples lots d'unités et que chaque lot a un contenu identique, enregistrer le nombre de lots et le nombre d'unités dans chaque lot sous la forme *n lots identiques de n supports*, etc.

EXEMPLE

10 lots identiques de 24 diapositives
Importance matérielle : 240 diapositives
Description du contenu d'un recueil factice.

▼ *Correspondance avec RDA* : 3.4.1.11.3 – modification

Enregistrer le nombre de chaque type de contenu dans le recueil ou la collection en donnant le nombre d'unités de contenu et un terme approprié pour chaque type.

EXEMPLES

68 photographies
16 dessins d'architecture
Importance matérielle : 1 portfolio (84 feuilles)
Recueil réunissant deux types de ressources aux contenus différents.

400 cartes postales
Importance matérielle : 400 cartes
Recueil composé uniquement de cartes postales.

3.53.3.5 Particularités d'une quantification du contenu

Enregistrer en texte libre tout complément d'information sur une quantification du contenu jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLE

Comprend un « classbook », un fichier pédagogique, 2 CD classe, 1 CD élève
Importance matérielle : 3 CD audio
Importance matérielle : 2 volumes
Pour une méthode d'apprentissage de langues.

3.54 Contenu supplémentaire

▲ *Correspondance avec RDA : 7.16 – modification*

3.54.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un contenu supplémentaire

▲ *Correspondance avec RDA : 7.16.1 – modification*

3.54.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 7.16.1.1 – Divergence*

Le **contenu supplémentaire** signale la présence d'un contenu qui complète le contenu principal de la manifestation et qui n'appartient pas à l'œuvre initiale. Le contenu supplémentaire ne s'applique donc que dans les cas **d'augmentations** d'une œuvre préexistante. Un contenu supplémentaire peut être un contenu dématérialisé accessible en ligne à travers une adresse URL ou un QRcode figurant dans la ressource.

En cas de description globale, enregistrer un contenu supplémentaire constitué par le contenu du matériel d'accompagnement et/ou le contenu figurant sur le conteneur (par exemple, une pochette de disque) dans l'élément Matériel d'accompagnement (voir [3.33](#)) ou Conteneur (voir [3.32](#)) selon ce qui convient.

Lorsque le contenu supplémentaire a été jugé suffisamment significatif pour faire l'objet d'une description distincte en tant qu'œuvre, voir le chapitre 25 *Œuvres en relation* pour l'enregistrement de la relation entre les deux œuvres (illustrations n'appartenant pas à l'œuvre initiale, commentaire ou appareil critique, etc.).

Pour l'enregistrement d'un contenu qui complète le contenu principal de la manifestation et qui appartient à l'œuvre initiale (bibliographie établie par l'auteur, etc.), voir le chapitre 6 *Identification des Œuvres et expressions*. Pour son emplacement dans la manifestation, voir 3.53.2.

Pour les instructions sur l'enregistrement des œuvres composites (composées de plus d'un type de contenu d'égale importance, comme les bandes dessinées, les albums jeunesse, etc.), voir le chapitre 6 *Identification des œuvres et des expressions*.

3.54.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 7.16.1.2 – Divergence*

Prendre l'information sur un contenu supplémentaire dans toute source pertinente.

3.54.1.3 Enregistrement d'un contenu supplémentaire

▼ *Correspondance avec RDA : 7.16.1.3 – Divergence*

Si la ressource contient un contenu supplémentaire, enregistrer la nature de ce contenu (par exemple son type, son importance matérielle, son emplacement dans la ressource). Enregistrer cette information si elle n'a pas déjà été enregistrée dans un autre élément de la description (notamment dans l'élément Mention de responsabilité (voir [2.4](#))) et si elle est jugée importante pour l'identification ou la sélection.

Enregistrer un contenu supplémentaire soit sous la forme d'une note en texte libre (voir [3.54.1.4](#)) soit sous forme structurée (voir [3.54.1.5](#)).

Pour des instructions sur la description détaillée d'un contenu illustratif, voir [3.54.2](#).

3.54.1.4 Particularités d'un contenu supplémentaire

▼ Correspondance avec RDA : 7.16.1.4

Enregistrer en texte libre les particularités d'un contenu supplémentaire jugées importantes pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Comprend un index géographique

Pour une ressource dans laquelle l'index a été ajouté par l'éditeur scientifique.

Contient aussi une bande-annonce et les photos du tournage

Le contenu supplémentaire illustratif n'a pas été détaillé.

En appendice, actes du procès. Bibliographie pages 531-534

Mention de responsabilité : introduction, notes, appendice, bibliographie par Bernard Ajac

Dans une édition de Madame Bovary de Flaubert.

Contient un QRcode pour l'accès au manuel de jeu en ligne

Contient un QRcode pour enrichir la lecture par l'accès à 27 œuvres de Gauguin en 3D

Dans un catalogue d'exposition sur Gauguin.

Contient 1 « passe invité » permettant de jouer gratuitement à « World of Warcraft » jusqu'au niveau 20.

Contient aussi 3 codes permettant le téléchargement gratuit de 3 paquets de cartes dans le jeu « Hearthstone, heroes of World of Warcraft »

Dans une édition collector du jeu vidéo World of Warcraft. Warlords of Draenor.

3.54.1.5 Description structurée d'un contenu supplémentaire

▼ Pas de correspondance avec RDA

Enregistrer la description d'un contenu supplémentaire en utilisant un ou plusieurs des sous-éléments suivants :

- Indicateur de relation : voir [3.54.1.5.1](#) ;
- Nature du contenu supplémentaire : voir [3.54.1.5.2](#) ;
- Titre du contenu supplémentaire : voir [3.54.1.5.3](#) ;
- Mention de responsabilité du contenu supplémentaire : voir [3.54.1.5.4](#) ;
- Langue du contenu supplémentaire : voir [3.54.1.5.5](#) ;
- Écriture du contenu supplémentaire : voir [3.54.1.5.6](#) ;
- Forme de la notation du contenu supplémentaire : voir [3.54.1.5.7](#) ;
- Importance matérielle du contenu supplémentaire : voir [3.54.1.5.8](#) ;
- Emplacement du contenu supplémentaire : voir [3.54.1.5.9](#) ;
- URL du contenu supplémentaire : voir [3.54.1.5.10](#) ;
- Conditions d'accès du contenu supplémentaire : voir 3.54.1.5.11.

3.54.1.5.1 Indicateur de relation

Enregistrer la formule introductive *Contenu supplémentaire* : pour rendre compte de la relation de complément entre le contenu supplémentaire et l'œuvre initiale.

3.54.1.5.2 Nature du contenu supplémentaire

La nature du contenu supplémentaire est une indication de la forme de l'œuvre qui constitue ce contenu ou de sa fonction par rapport à l'œuvre initiale.

Enregistrer la nature du contenu supplémentaire uniquement si cette information n'a pas déjà été enregistrée dans un autre élément de la description (notamment dans l'élément Mention de responsabilité (voir [2.4](#))).

EXEMPLES

Index

Glossaire bilingue

Notice biographique

3.54.1.5.3 Titre du contenu supplémentaire

Si le contenu supplémentaire possède un titre spécifique et qu'il n'a pas déjà été enregistré parmi les titres des contenus individuels de la manifestation (voir [2.3.2.7](#)), transcrire ce titre tel qu'il figure sur la source d'information (voir [2.3.1.4](#)).

3.54.1.5.4 Mention de responsabilité du contenu supplémentaire

Si des mentions de responsabilité spécifiques sont associées au contenu supplémentaire et qu'elles n'ont pas déjà été enregistrées dans l'élément Mention de responsabilité (voir [2.4.2.4](#)), les enregistrer en appliquant les instructions sous [2.4.1.4](#).

3.54.1.5.5 Langue du contenu supplémentaire

Enregistrer la ou les langues du contenu supplémentaire, si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, en particulier si elles diffèrent de celle(s) de l'expression de l'œuvre initiale.

Enregistrer la ou les langues du contenu supplémentaire en appliquant les instructions sous 6.16.2.

EXEMPLES

français
anglais
espagnol
allemand
japonais

Langues du contenu supplémentaire pour une notice biographique accompagnant une partition de musique instrumentale.

français
anglais

Langues du contenu supplémentaire pour une préface à l'édition d'un arrangement d'une sonate de Vivaldi.

3.54.1.5.6 Écriture du contenu supplémentaire

Enregistrer la ou les écritures du contenu supplémentaire, si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, en particulier si elles diffèrent de celle(s) de l'expression de l'œuvre initiale.

Enregistrer la ou les écritures du contenu supplémentaire en appliquant les instructions sous 6.23.2.

3.54.1.5.7 Forme de la notation du contenu supplémentaire

Enregistrer la ou les formes de la notation du contenu supplémentaire, si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, en particulier si elles diffèrent de celle(s) de l'expression de l'œuvre initiale.

Enregistrer la ou les formes de la notation du contenu supplémentaire en appliquant les instructions sous 6.23.4.

3.54.1.5.8 Importance matérielle du contenu supplémentaire

Enregistrer l'importance matérielle du contenu supplémentaire si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection.

Enregistrer l'importance matérielle du contenu supplémentaire en appliquant les instructions sous [3.4.1.7](#) pour le décompte des sous-unités.

EXEMPLE

1 page

Importance matérielle d'une bibliographie ajoutée par l'éditeur scientifique responsable de la mise à jour.

3.54.1.5.9 Emplacement du contenu supplémentaire

L'emplacement du contenu supplémentaire permet de préciser la partie de la ressource où se trouve le contenu supplémentaire.

Enregistrer l'emplacement du contenu supplémentaire si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, au moyen d'une brève mention désignant la partie de la ressource. Si le contenu supplémentaire est situé à l'intérieur d'une ressource sous forme de volume, appliquer les instructions sous [3.4.2.7](#).

EXEMPLES

4^e de couverture

Emplacement du contenu supplémentaire pour une carte de situation accompagnant un guide de randonnée.

pages 245-258

Emplacement d'une bibliographie à l'intérieur d'une ressource sous forme de volume.

3.54.1.5.10 URL du contenu supplémentaire

Si un contenu supplémentaire est disponible sous la forme d'une ressource dématérialisée accessible en ligne à travers une adresse URL figurant dans la ressource et qu'il est jugé important pour l'identification ou la sélection, enregistrer cette URL.

EXEMPLE

<http://tinyurl.com/appgaugin>

URL d'une application donnant accès à 27 œuvres de Gauguin en 3D figurant dans le catalogue de l'exposition Gauguin : l'alchimiste.

3.54.1.5.11 Conditions d'accès du contenu supplémentaire

Enregistrer les conditions d'accès du contenu supplémentaire si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, en appliquant les instructions sous 4.4.

EXEMPLE COMPLET

Indicateur de relation : Contenu supplémentaire :

Nature du contenu supplémentaire : manuel

Langue du contenu supplémentaire : français

Description structurée du contenu supplémentaire d'un jeu vidéo en anglais. Le manuel est intégré à la ressource décrite.

Version archivée le 01/10/2023

3.54.2 Contenu supplémentaire illustratif

▲ *Correspondance avec RDA : 7.15 – Divergence*

3.54.2.1 Instructions de base sur l'enregistrement d'un contenu illustratif

▲ *Correspondance avec RDA : 7.15.1*

3.54.2.1.1 Champ d'application

▼ *Correspondance avec RDA : 7.15.1.1 – Divergence*

Un **contenu supplémentaire illustratif** signale la présence d'un contenu d'image qui complète le contenu principal d'une manifestation, et qui n'appartient pas à l'œuvre initiale (souvent textuelle). Le contenu supplémentaire illustratif ne s'applique donc que dans les cas d'augmentations.

3.54.2.1.2 Sources d'information

▼ *Correspondance avec RDA : 7.15.1.2 – Divergence*

Prendre l'information sur un contenu supplémentaire illustratif dans toute source pertinente.

3.54.2.1.3 Enregistrement du contenu supplémentaire illustratif

▼ *Correspondance avec RDA : 7.15.1.3 – Divergence*

Enregistrer un contenu supplémentaire illustratif si c'est jugé important pour l'identification et la sélection, soit sous la forme d'une note en texte libre (voir [3.54.2.1.4](#)), soit sous forme structurée en utilisant un ou plusieurs des sous-éléments suivants :

- nature du contenu supplémentaire illustratif : voir [3.54.2.2](#) ;
- emplacement du contenu supplémentaire illustratif : voir [3.54.2.3](#) ;
- technique du contenu supplémentaire illustratif : voir [3.54.2.4](#) ;
- couleur du contenu supplémentaire illustratif : voir [3.54.2.5](#).

3.54.2.1.4 Particularités d'un contenu supplémentaire illustratif

▼ *Correspondance avec RDA : 7.15.1.4 – Divergence*

Enregistrer en texte libre les particularités d'un contenu supplémentaire illustratif jugées importantes pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

Les illustrations sont numérotées en chiffres romains

4 portraits numérotés sur une planche

Carte d'Australie sur les pages de garde

En frontispice, portrait photographique en noir et blanc

Contient des lettres manuscrites de l'auteur en fac-similé

Cahier illustré

Disque illustré par une photographie d'Armand Lemal

Cartonnage d'éditeur, toile rouge, à décor polychrome, gravé par Paul Souze, signé A. Lenègre et Cie Re

3.54.2.2 Nature du contenu supplémentaire illustratif

Enregistrer la nature d'un contenu supplémentaire illustratif si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection. Enregistrer le terme générique *illustration*, et/ou un terme plus précis au singulier ou au pluriel, comme il convient, par exemple :

- arbre généalogique
- armoiries
- carte
- échantillon
- graphique
- plan
- portrait

Si aucun des termes de la liste n'est approprié, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer la nature du contenu supplémentaire illustratif. Prendre ce terme des référentiels associés à la forme de l'œuvre concernée (voir le chapitre 7 *Instructions supplémentaires sur l'identification des œuvres et des expressions*).

EXEMPLES

illustrations

La ressource présente un contenu supplémentaire illustratif qu'il n'a pas été jugé utile de préciser.

cartes

La ressource présente un contenu supplémentaire illustratif d'une seule nature.

portrait

La ressource présente un contenu supplémentaire illustratif composé d'un portrait de l'auteur en frontispice.

armoiries

arbre généalogique

portraits

La ressource présente un contenu supplémentaire illustratif qu'il a été jugé utile de détailler.

vues d'architecture

Le terme est issu du référentiel « Forme de l'œuvre » utilisé à la BnF pour les œuvres iconographiques.

carte marine

Le terme est issu du référentiel « Forme de l'œuvre » utilisé à la BnF pour les œuvres cartographiques.

Ajout facultatif

▼ Correspondance avec RDA : 7.15.1.3

Enregistrer le nombre d'illustrations s'il peut être facilement établi (par exemple, lorsque les illustrations sont numérotées).

EXEMPLES

48 illustrations

10 cartes

2 portraits

1 carte marine

15 plans

La ressource contient les trois natures de contenu supplémentaire illustratif et les illustrations sont numérotées.

3.54.2.3 Emplacement du contenu supplémentaire illustratif

▼ Pas de correspondance avec RDA

Enregistrer l'emplacement d'un contenu supplémentaire illustratif si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection en utilisant par exemple un terme de la liste suivante :

- bandeau
- cartouche
- couverture
- cul-de-lampe
- hors texte
- page de titre
- pages de garde

Si aucun des termes de la liste n'est approprié, utiliser un ou plusieurs autres termes concis pour indiquer l'emplacement du contenu supplémentaire illustratif.

EXEMPLES

frontispice
bandeaux
culs-de-lampe

Pour un ouvrage qui contient des illustrations ayant des emplacements différents.

3.54.2.4 Technique du contenu supplémentaire illustratif

▼ Pas de correspondance avec RDA

Enregistrer la technique d'un contenu supplémentaire illustratif si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection et qu'il s'agit d'une technique originale. Dans le cas de reproductions, ne pas renseigner l'élément.

Utiliser un terme qui désigne la grande catégorie technique de l'image (par exemple, *estampe* ou *photographie*).

EXEMPLE

lavis

Pour une illustration originale d'Alexandre Hollan dans *Paul Ceylan : de l'être à l'autre*.

3.54.2.5 Couleur du contenu supplémentaire illustratif

▼ Correspondance avec RDA : 7.17 (2015/04) – modification du nom de l'élément

Enregistrer la couleur d'un contenu supplémentaire illustratif si c'est jugé important pour l'identification ou la sélection, en utilisant un des termes de la liste suivante :

monochrome	Utilise une seule couleur et les différentes gradations de cette couleur.
noir et blanc	Utilise le noir et blanc ainsi que les gradations de gris.
couleurs	Utilise au moins deux couleurs.

3.54.2.5.1 Particularités de couleur du contenu supplémentaire illustratif

▼ *Correspondance avec RDA : 7.17.1.4 – modification (précision)*

Enregistrer tout complément d'information sur la couleur du contenu supplémentaire illustratif jugé important pour l'identification ou la sélection.

EXEMPLES

jaune sur fond bleu

Couleur du contenu supplémentaire illustratif : couleurs

L'illustration est imprimée sur papier blanc.

violet

Couleur du contenu supplémentaire illustratif : monochrome

Version archivée le 01/10/2023

Version archivée le 01/10/2023

Chapitre 4

INFORMATIONS RELATIVES À L'ACQUISITION ET À L'ACCÈS DE LA MANIFESTATION

4.0 Objectif et champ d'application

▼ **Correspondance avec RDA : 4.0** – modification (restriction du champ d'application)

Ce chapitre fournit des recommandations générales et des instructions sur l'enregistrement des attributs des manifestations qui sont le plus souvent utilisés pour faciliter les acquisitions et l'accès (par exemple : conditions de distribution, coordonnées de l'éditeur, conditions d'accès).

4.1 Recommandations générales sur l'acquisition et l'accès

▲ **Correspondance avec RDA : 4.1**

4.1.1 Sources d'information

▼ **Correspondance avec RDA : 4.1.1** (2013/07) – modification (reformulation)

Prendre l'information relative à l'acquisition et à l'accès de toute source pertinente.

4.2 Conditions de distribution

▲ **Correspondance avec RDA : 4.2** – modification de l'intitulé de l'élément

4.2.1 Champ d'application

▼ **Correspondance avec RDA : 4.2.1.1** – modification

Les **conditions de distribution** regroupent les modalités sous lesquelles une manifestation est mise à disposition des utilisateurs potentiels par l'éditeur, le diffuseur ou le distributeur, etc.
Les conditions de distribution peuvent se limiter au prix de la manifestation.

Pour l'accès à une ressource dématérialisée, voir l'élément [4.5 Type d'accès à une ressource dématérialisée](#).

4.2.2 Sources d'information

▼ **Correspondance avec RDA : 4.2.1.2** (2013/07) – modification (reformulation)

Prendre l'information sur les conditions de distribution de toute source pertinente.

4.2.3 Enregistrement des conditions de distribution

▼ **Correspondance avec RDA : 4.2.1.3** (2013/07) – divergence

Enregistrer les modalités selon lesquelles la manifestation est mise à disposition. Ces modalités sont constituées :

- du prix (enregistré en chiffres avec le code international normalisé pour l'unité monétaire, tel que défini par la norme ISO 4217 *Codes des monnaies*) si la manifestation est en vente
ou
- d'une brève mention si la manifestation n'est pas en vente.

EXEMPLES

15,99 EUR

500 DKK

29 EUR

45 CHF

47,50 CAD

Conditions de distribution d'une ressource distribuée simultanément en France, en Suisse et au Canada.

Gratuit

Réservé à la vente
Identifiant de la manifestation : EAN 3384442019606
Conditions de distribution d'une cassette vidéo contenant le film 100 girls publiée par TF1 vidéo

Réservé à la location
Identifiant de la manifestation : EAN 3384442018616
Conditions de distribution d'une cassette vidéo contenant le film 100 girls publiée par TF1 vidéo

0,50 GBP par livraison

6,45 USD par année

Hors commerce

Sur abonnement

4.2.4 Particularités des conditions de distribution

▼ *Correspondance avec RDA : 4.2.1.3 ajout facultatif (précision et ajout)*

Au besoin, enregistrer en texte libre un bref qualificatif précisant le périmètre d'application de la condition de distribution en l'associant à la modalité correspondante.

EXEMPLES

10 GBP
5 GBP (pour les membres)

25 USD
12,50 USD (pour les étudiants)

30 EUR par année
25 EUR par année (pour les membres de l'association)

48,50 USD par année (pour les particuliers)
112 USD par année (pour les bibliothèques et les institutions)
37,50 USD par année (pour les étudiants)

Abonnement 12 EUR
gratuit (pour les militaires)

60 EUR (jusqu'au 01/09/22)
75 EUR (après le 01/09/22)

Les dates sont transcrites telles qu'elles apparaissent sur la ressource.

4.2.5 Indisponibilité de la manifestation à la vente

▼ *Pas de correspondance avec RDA*

Enregistrer en texte libre une brève mention indiquant les raisons de l'indisponibilité de la manifestation à la vente si c'est jugé utile pour les utilisateurs. Associer à cette mention une date exprimée au format ISO 8601 *Représentation de la date et de l'heure*.

EXEMPLES

En cours de réimpression (2022-05-16)

Épuisé (2022-05-16)

Retiré de la vente (2022-05-16)

Version archivée le 01/10/2023

4.3 Coordonnées de l'éditeur, du diffuseur ou du distributeur, etc.

▲ Correspondance avec RDA : 4.3 – modification de l'intitulé de l'élément

4.3.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 4.3.1.1 – modification (suppression)

Les **coordonnées de l'éditeur, du diffuseur ou du distributeur, etc.** sont des renseignements permettant de contacter une organisation, etc. auprès de laquelle une ressource peut être obtenue. Elles comprennent généralement le nom, l'adresse, etc. de l'éditeur, du diffuseur ou du distributeur, etc. de la ressource.

Pour la transcription de l'adresse complète d'un éditeur, d'un diffuseur ou d'un distributeur, etc., voir les instructions en [2.8.4.3 Enregistrement de l'adresse complète de l'éditeur](#) ou [2.9.4.3 Enregistrement de l'adresse complète du diffuseur ou du distributeur](#), selon ce qui s'applique.

4.3.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 4.3.1.2 – modification (reformulation)

Prendre les coordonnées d'un éditeur, d'un diffuseur ou d'un distributeur, etc. de toute source pertinente.

4.3.3 Enregistrement des coordonnées d'un éditeur, d'un diffuseur ou d'un distributeur, etc.

▼ Correspondance avec RDA : 4.3.1.3 – modification (précision)

Enregistrer les coordonnées d'un éditeur, d'un diffuseur ou d'un distributeur, etc. si elles sont jugées importantes pour l'acquisition ou l'accès.

En cas d'ambiguïté (plusieurs éditeurs, éditeurs successifs d'une ressource en plusieurs parties, éditeur et diffuseur, etc.), rappeler le nom de l'éditeur, du diffuseur, du distributeur, etc. associé à l'adresse.

EXEMPLES

Université Paris-Descartes, 45 rue des Saints-Pères, 75270 Paris Cedex 06

Lieu de publication : Paris

Nom de l'éditeur : CANTHEL

Coordonnées de l'éditeur de la revue Cargo : revue internationale d'anthropologie culturelle & sociale.

35 boulevard Carnot, 43000 Le Puy-en-Velay

Lieu de publication : Le Puy-en-Velay

Nom de l'éditeur : L'atelier du poisson soluble

Les coordonnées figurent à la fin de la ressource, avec les mentions de copyright et d'achevé d'imprimer.

BP 20150, Mas de Vert, 13631 Arles Cedex

Nom du diffuseur-distributeur : Harmonia Mundi

Coordonnées du diffuseur-distributeur pour la France et la Belgique pour une ressource publiée simultanément en Tunisie et en France. On donne le nom et les coordonnées du diffuseur-distributeur pour la France, on omet ceux du distributeur pour la Suisse.

Version archivée le 01/10/2023

4.4 Conditions d'accès

▲ Correspondance avec RDA : 4.4 – modification de l'intitulé de l'élément

4.4.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 4.4.1.1 – modification (élargissement du périmètre)

Les **conditions d'accès** décrivent les modalités d'accès à une manifestation, y compris d'éventuelles restrictions d'accès.

4.4.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 4.4.1.2 – modification (reformulation)

Prendre l'information sur une condition d'accès de toute source pertinente.

4.4.3 Enregistrement des conditions d'accès

▼ Correspondance avec RDA : 4.4.1.3 / 29.96.05.23

Enregistrer une condition d'accès si c'est jugé important pour l'identification ou l'accès. Si des restrictions s'appliquent, mentionner leur nature et leur durée.

EXEMPLES

Code d'accès

Accès en ligne pour les établissements français bénéficiaires des licences nationales pour les années 2005-2012

Authentification par QR code

Ne peut être consulté qu'avec l'accord écrit de l'éditeur

Consultable en ligne sur authentification

Accès restreint aux abonnés par l'authentification d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe ou d'une adresse IP

Restreint aux institutions abonnées

Accès libre en ligne à des parties de la ressource. L'accès à l'ensemble est réservé aux établissements ou bibliothèques ayant souscrit l'abonnement

Retiré de la vente sur décision de justice

▼ Correspondance avec RDA : 4.4.1.2 / 04.37.44.46

Si une mention signalant l'absence de restrictions est jugée importante pour l'accès, enregistrer qu'il n'y a pas de conditions d'accès particulières.

EXEMPLES

Téléchargeable gratuitement

Accès libre et gratuit

Version archivée le 01/10/2023

4.5 Type d'accès à une ressource dématérialisée

▲ Pas de correspondance avec RDA

4.5.1 Champ d'application

Le **type d'accès à une ressource dématérialisée** désigne les différents modes de connexion permettant d'accéder à une ressource dématérialisée.

4.5.2 Sources d'information

Prendre l'information sur un type d'accès à une ressource dématérialisée de toute source pertinente.

4.5.3 Enregistrement du type d'accès à une ressource dématérialisée

Enregistrer le type d'accès en utilisant un ou plusieurs termes appropriés de la liste suivante.

En ligne	Contenu numérique disponible uniquement en se connectant à un réseau distant.
En streaming	Contenu numérique disponible uniquement sur un site distant par lecture continue d'un flux de données interdisant le stockage local.
Téléchargeable	Contenu numérique disponible uniquement en transférant l'ensemble de la ressource depuis un site distant vers un dispositif local (serveur, clé USB, ordinateur, etc.) pour y être stocké et y accéder hors ligne.
In situ	Contenu numérique disponible sur un dispositif (borne, etc.) dans un lieu donné, notamment dans le cadre d'un événement (exposition, etc.).

EXEMPLES

In situ

Pour une ressource vidéo, diffusée dans le cadre de l'exposition L'aventure Champollion : dans le secret des hiéroglyphes **à la Bibliothèque nationale de France.**

En streaming

Téléchargeable

Pour un fichier disponible à la fois en streaming ou en téléchargement.

Si aucun des termes listés ci-dessus n'est approprié, utiliser un terme désignant le type d'accès à une ressource dématérialisée de manière aussi concise que possible.

Version archivée le 01/10/2023

4.6 Restriction d'usage

▲ Correspondance avec RDA : 4.5

4.6.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 4.5.1.1 – modification (restriction du périmètre)

Une **restriction d'usage** signale une limitation imposée sur la reproduction, la publication, l'exposition, etc. d'une manifestation.

4.6.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 4.5.1.2 – modification (reformulation)

Prendre l'information sur une restriction d'usage de toute source pertinente.

4.6.3 Enregistrement d'une restriction d'usage

▼ Correspondance avec RDA : 4.5.1.3 / 93.52.21.31

Enregistrer une restriction d'usage de manière aussi précise que possible. Inclure la nature et la durée de la restriction.

EXEMPLES

Reproduction numérique non autorisée sauf pour le prêt entre bibliothèques

Conditions particulières de réutilisation pour les bénéficiaires des licences nationales

4.7 Adresse URL de la manifestation

▲ Correspondance avec RDA : 4.6

4.7.1 Champ d'application

▼ Correspondance avec RDA : 4.6.1.1

Une **adresse URL** est une adresse d'une ressource en ligne.

Les adresses URL comprennent tous les identifiants des ressources dont le but est de fournir un accès en ligne à une manifestation à l'aide d'un navigateur Internet standard.

Pour une adresse URI dont le but est de servir d'identifiant de manifestation, voir 2.16 Identifiant de la manifestation.

4.7.2 Sources d'information

▼ Correspondance avec RDA : 4.6.1.2 – modification (reformulation)

Prendre l'information sur une adresse URL de toute source pertinente.

4.7.3 Enregistrement d'une adresse URL

▼ Correspondance avec RDA : 4.6.1.3 – modification (précision)

Enregistrer une adresse URL pour la ressource en ligne qui est décrite si elle est disponible.

EXEMPLES

<http://www.lemonde.fr/>

<http://hdl.loc.gov/loc.rbc/jeff.16823>

<http://nla.gov.au/nla.pic-an12766477>

<http://dx.doi.org/10.3133/of2007-1047>

Adresse URL pour : U.S. Geological Survey open-file report 2007-1047.

<http://www.theses.fr/2015STRAG045>

Adresse URL pour la thèse de Francesco Mari intitulée Politesse et savoir-vivre en Grèce ancienne.

▼ Correspondance avec RDA : 4.6.1.3 / 16.94.93.78

S'il y a plus d'une adresse URL pour la ressource en ligne, enregistrer une ou plusieurs adresses selon la politique de l'agence de catalogage.

Cas particulier

Ressources en plusieurs parties

▼ Pas de correspondance avec RDA

Si des adresses URL différentes donnent accès à des parties différentes de la ressource, enregistrer la ou les adresses URL donnant accès à chacune des parties de la ressource.

EXEMPLES

<http://www.persee.fr/collection/ccmed>

<https://journals.openedition.org/ccm/>

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-civilisation-medievale.htm>

Adresses URL pour la ressource : Cahiers de civilisation médiévale. **Chaque adresse URL donne accès à une partie différente de la ressource, selon des conditions d'accès différentes.**

▼ Correspondance avec RDA : 4.6.1.4 / 94.31.20.32 – modification

Si une adresse URL ne fournit plus l'accès à la ressource en ligne, lui ajouter (*erronée*) lorsque l'adresse initialement donnée était fautive, ou (*invalidée*) lorsqu'elle n'est plus valide. Ajouter la date de constat d'invalidité de l'adresse exprimée au format de la norme ISO 8601 *Représentation de la date et de l'heure*.

EXEMPLES

<http://www.fresnel.fr/JEMO/> (invalidée – 2016-15-12)

Adresse URL pour la ressource Journal of electromagnetic optics.

https://web.archive.org/web/*/http://www.montesquielawreview.eu/

<http://www.montesquielawreview.eu/> (erronée)

La seconde adresse URL, initialement enregistrée pour la ressource Montesquieu law review, **pointe désormais vers des contenus inappropriés ou sans rapport avec la ressource.**

Version archivée le 01/10/2023

Annexes

Version archivée le 01/10/2023

Tableaux de correspondance entre les fascicules de documentation AFNOR et RDA-FR

FD Z 44-050 (2005) – Documentation – Catalogage des monographies – Texte imprimé – Rédaction de la description bibliographique

FD Z 44-050			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
0.5		Sources d'information	2.2		Sources d'information	
0.5.1		Sources principales d'information	2.2.2.1		Source d'information privilégiée – Recommandations générales	modification
			2.2.2.2.1		Source d'information privilégiée en fonction du format de présentation de la ressource – Ressources constituées de plusieurs pages, feuillets, feuilles réunis sous forme de volumes, portfolios, etc.	
0.5.2	§ 1	Choix des sources : cas particuliers Plusieurs pages de titre	2.2.2.1	§ 2	Source d'information privilégiée – Recommandations générales Choix d'une source appropriée au type de description	
			2.2.3.3		Sources d'information privilégiées pour la reproduction et l'original	
0.5.2	§ 2	Choix des sources : cas particuliers Plusieurs pages de titre dans des langues différentes	2.2.3.1		Sources d'information privilégiées dans des langues ou écritures différentes	

FD Z 44-050			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
0.5.2	§ 3	Choix des sources : cas particuliers Plusieurs pages de titre correspondant aux œuvres contenues dans la ressource	2.1.2.2	§ 3	Base pour l'identification de la ressource – Ressource publiée en une seule unité Absence de source d'information identifiant la ressource dans son intégralité	
0.5.2	§ 4	Choix des sources : cas particuliers Absence de page de titre	2.2.2.2.1	Cas particulier 3	Source d'information privilégiée en fonction du format de présentation de la ressource – Ressources constituées de plusieurs pages, feuillets, feuilles réunis sous forme de volumes, portfolios, etc. Absence de page de titre	
			2.2.4		Autres sources d'information	
0.5.2	§ 5	Choix des sources : cas particuliers Publications orientales	2.2.2.2.1	Cas particulier 2	Source d'information privilégiée en fonction du format de présentation de la ressource – Ressources constituées de plusieurs pages, feuillets, feuilles réunis sous forme de volumes, portfolios, etc. Ressources où les informations bibliographiques complètes sont données à l'achèvement d'imprimer	
0.6	§ 1 et 2	Langue et écriture de la description Transcription	1.7.1		Recommandations générales sur la transcription	

FD Z 44-050			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé	
0.6	§ 4	Langue et écriture de la description Symboles ou signes n'appartenant pas au jeu typographique de base	1.7.5		Transcription – Symboles	
0.7.1		Abréviations Mots dans les titres	1.7.9		Abréviations	
0.7.4		Abréviations Lieux de publication et noms des éditeurs	2.8.2.4.1	§ 2 Ajout facultatif	Plus d'un lieu de publication Lieux omis	
			2.8.5.5.1	§ 2 Ajout facultatif	Plus d'un éditeur Noms des éditeurs omis	modification
0.7.5		Abréviations Abréviations prescrites				suppression
0.8		Emploi des majuscules	1.7.2		Emploi des majuscules	modifications pour les ressources continues
0.9		Graphies fautives	1.7.10		Inexactitudes	modification
1.2		Indication générale du type de document	3.51		Type de contenu	modification
			3.2		Type de médiation	
4	Sources d'information	Zone de l'adresse – Sources d'information	2.8.1.2		Mention de publication – Sources d'information	modification
			2.8.5.2		Nom de l'éditeur – Sources d'information	
			2.8.2.2		Lieu de publication – Sources d'information	

FD Z 44-050			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
			2.8.7.2		Date de publication – Sources d'information	
4	Domaine d'application	Zone de l'adresse – Domaine d'application	2.8.1.3		Plusieurs mentions de publication différentes	
4.1		Lieu de publication [ou de diffusion]	2.8.2		Lieu de publication	
4.1.1		Lieu de publication [ou de diffusion] Définition	2.8.2.1		Lieu de publication – Champ d'application	
4.1.2	§ 1	Lieu de publication [ou de diffusion] Transcription	2.8.2.3	§ 1	Enregistrement du lieu de publication	
			2.8.1.4		Enregistrement des mentions de publication	
4.1.2	§ 2	Lieu de publication [ou de diffusion] Lieu erroné	2.8.2.3	§ 4	Enregistrement du lieu de publication Lieu fictif ou nécessitant des précisions	modification
4.1.3.1	§ 1	Plusieurs lieux de publication [ou de diffusion]	2.8.2.4		Plus d'un lieu de publication	modification
4.1.3.2	§ 2	Plusieurs lieux de publication [ou de diffusion] Plusieurs éditeurs	2.8.2.4.3		Plus d'un lieu de publication Plus d'un éditeur	
4.1.4.1		Lieu de publication [ou de diffusion] – Transcription Forme grammaticale et orthographe	2.8.2.3	§ 1 et 2	Enregistrement du lieu de publication Règles de transcription et traitement des prépositions	
4.1.4.2		Lieu de publication [ou de diffusion] – Transcription Indication de la division administrative plus vaste	2.8.2.3	§ 3 et ajout facultatif	Enregistrement du lieu de publication Indication de la division administrative plus vaste	

FD Z 44-050			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.1.4.3		Lieu de publication [ou de diffusion] –Transcription Forme la plus connue du nom de lieu	2.8.2.3	§ 4	Enregistrement du lieu de publication Lieu fictif ou nécessitant des précisions	modificatio n
4.1.4.4		Lieu de publication [ou de diffusion] –Transcription Adresse complète de l'éditeur	2.8.4		Adresse complète de l'éditeur	modificatio n
			4.3		Coordonnées	modificatio n
4.1.5.1		Lieu de publication [ou de diffusion] en plusieurs langues Forme retenue	2.8.2.5		Lieu de publication dans plus d'une langue ou d'une écriture	
4.1.5.2		Lieu de publication [ou de diffusion] en plusieurs langues Forme(s) parallèle(s)	2.8.3		Forme parallèle du lieu de publication	
4.1.6.1	§ 1	Publications sans mention du lieu de publication [ou de diffusion] Lieu connu	2.8.2.6.1		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Lieu de publication connu	
4.1.6.1	§ 2	Publications sans mention du lieu de publication [ou de diffusion] Lieu probable	2.8.2.6.2		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Lieu de publication probable	
4.1.6.2		Publications sans mention du lieu de publication [ou de diffusion] Division administrative plus vaste connue ou probable	2.8.2.6.3		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication connu	
			2.8.2.6.4		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication probable	

FD Z 44-050			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.1.6.3		Publications sans mention du lieu de publication [ou de diffusion] Lieu inconnu	2.8.2.6.5		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication non identifié	modificatio n
			2.8.2.7		Lieu de publication non fourni	modificatio n
4.2		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur]	2.8.5		Nom de l'éditeur	
4.2.1		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur] Ordre des éléments	2.8.2.4.3		Plus d'un lieu de publication Plus d'un éditeur	
4.2.2		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur] Plusieurs éditeurs	2.8.5.5		Plus d'un éditeur	modificatio n
4.2.3		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur] Éditions à compte d'auteur				suppression
4.2.4		Mention de responsabilité transcrite dans la zone de l'adresse	2.8.5.4		Mention de fonction	modificatio n
4.2.6		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur] – Transcription	2.8.5.3		Enregistrement des noms des éditeurs	modificatio n
4.2.7.1		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur] en plusieurs langues Forme retenue	2.8.5.6		Nom de l'éditeur dans plus d'une langue ou d'une écriture	
4.2.7.2		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur] en plusieurs langues Forme(s) parallèle(s)	2.8.6		Forme parallèle du nom de l'éditeur	
4.2.8.1		Publications sans mention d'éditeur [ou du diffuseur] Nom de l'imprimeur à la place du nom de l'éditeur				suppression

FD Z 44-050			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
			2.8.5.7		Nom de l'éditeur non disponible dans la ressource décrite	pas d'équivalence
4.2.8.2		Publications sans mention d'éditeur [ou du diffuseur] Éditeur non identifié	2.8.5.7.2		Éditeur non identifié	modification
			2.8.5.8		Nom de l'éditeur non fourni	modification
4.2.9		Monographies en plusieurs volumes	2.8.2.8		Changement dans le lieu de publication	modification
			2.8.5.9		Changement dans le nom de l'éditeur	
			2.8.1.5.1		Enregistrement des changements dans les mentions de publication – Monographies en plusieurs parties	
4.4		Date de publication [ou de diffusion]	2.8.7		Date de publication	
4.4.1		Date de publication [ou de diffusion] Date obligatoire	2.8.7		Date de publication Élément fondamental	
4.4.2		Date de publication [ou de diffusion] Une même date pour plusieurs éditeurs ou diffuseurs				suppression
4.4.3		Date de publication [ou de diffusion] Date de publication et date de diffusion différentes	2.8.7		Date de publication	
			2.9		Mention de distribution	
4.4.4.1		Transcription Dates du calendrier grégorien	2.8.7.3.1		Dates exprimées en chiffres romains ou en toutes lettres	
4.4.4.1		Transcription Dates des autres calendriers	2.8.7.3.3		Dates dans un calendrier différent du calendrier grégorien	

FD Z 44-050			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.4.4.2		Transcription Date erronée	2.8.7.3.4		Dates inexactes	
4.4.4.3		Dates en remplacement de la date de publication	2.8.7.6		Date de publication non disponible dans une ressource en une seule partie	modificatio n
4.4.5		Date de copyright	2.11		Date de copyright	
4.4.6		Publication sans date	2.8.7.6.5		Date de publication restituée	
4.4.7		Date de publication [ou de diffusion] – Monographies en plusieurs volumes	2.8.7.5		Monographies en plusieurs parties, publications en série et ressources intégratrices	
9.1.2.3.1		Traitement des monographies en plusieurs volumes – Zone de l'adresse – Changement d'éditeur	2.8.2.8		Changement dans le lieu de publication	modificatio n
			2.8.5.9		Changement dans le nom de l'éditeur	
			2.8.1.5.1		Enregistrement des changements dans les mentions de publication – Monographies en plusieurs parties	
9.1.2.3.2		Traitement des monographies en plusieurs volumes – Zone de l'adresse – Date de publication	2.8.7.5		Monographies en plusieurs parties, publications en série et ressources intégratrices	

FD Z 44-063 (2007) – Documentation – Catalogage des ressources continues – Rédaction de la description bibliographique

FD Z 44-063			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
0.5		Sources d'information	2.2		Sources d'information	
0.5.1 Annexe A		Sources principales d'information	2.2.2.1		Source d'information privilégiée – Recommandations générales	modificatio n
			2.2.2.2. à 2.2.2.4		Source d'information privilégiée en fonction du format de présentation de la ressource –	
0.5.2		Choix des sources : cas particuliers Description d'une ressource continue qui a cessé de paraître				pas d'équivalen ce
0.6		Langue et écriture de la description	1.7.1		Recommandations générales sur la transcription	
0.7.3		Abréviations prescrites				suppression
0.8		Emploi des majuscules	1.7.2		Emploi des majuscules	modificatio n
0.9		Graphies fautives	1.7.10		Inexactitudes	modificatio n
0.10		Symboles	1.7.5		Transcription – Symboles	
1.2		Indication générale du type de document	3.51		Type de contenu	modificatio n
			3.2		Type de médiation	
4	Sources principal	Zone de l'adresse – Sources d'information	2.8.1.2		Mention de publication – Sources d'information	modificatio n

FD Z 44-063			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé	
	es d'information		2.8.5.2		Nom de l'éditeur – Sources d'information	
			2.8.2.2		Lieu de publication – Sources d'information	
			2.8.7.2		Date de publication – Sources d'information	
4.1.1		Lieu de publication [et/ou de diffusion/distribution] Définition	2.8.2.1		Lieu de publication – Champ d'application	
4.1.2		Lieu de publication [et/ou de diffusion/distribution] Information inexacte sur la ressource	2.8.2.3	§ 4	Enregistrement du lieu de publication Lieu fictif ou nécessitant des précisions	modification
4.1.3.1		Plusieurs lieux de publication [ou de diffusion/distribution]	2.8.2.4		Plus d'un lieu de publication	modification
4.1.3.2		Plusieurs lieux de publication [ou de diffusion/distribution] Plusieurs éditeurs	2.8.2.4.3		Plus d'un lieu de publication Plus d'un éditeur	
4.1.3.3		Lieu de publication [et/ou de diffusion/distribution] Lieu de diffusion	2.9.2		Lieu de diffusion ou de distribution	modification
4.1.4.1		Lieu de publication [et/ou de diffusion/distribution] – Transcription Forme grammaticale et orthographe	2.8.2.3	§ 1 et 2	Enregistrement du lieu de publication Règles de transcription et traitement des prépositions	
4.1.4.2		Lieu de publication [et/ou de diffusion/distribution] – Transcription Indication de la division administrative plus vaste	2.8.2.3	§ 3 et ajout facultatif	Enregistrement du lieu de publication Indication de la division administrative plus vaste	

FD Z 44-063			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.1.4.3		Lieu de publication [et/ou de diffusion/distribution] – Transcription Forme la plus connue du nom de lieu	2.8.2.3	§ 4	Enregistrement du lieu de publication Lieu fictif ou nécessitant des précisions	modification
4.1.4.4		Lieu de publication [et/ou de diffusion/distribution] – Transcription Adresse complète de l'éditeur	2.8.4		Adresse complète de l'éditeur	modification
			4.3		Coordonnées	modification
4.1.5.1		Lieu de publication [et/ou de diffusion/distribution] en plusieurs langues Forme retenue	2.8.2.5		Lieu de publication dans plus d'une langue ou d'une écriture	
4.1.5.2		Lieu de publication [et/ou de diffusion/distribution] en plusieurs langues Forme(s) parallèle(s)	2.8.3		Forme parallèle du lieu de publication	
4.1.6.1	§ 1	Ressources continues sans mention du lieu de publication [ou de diffusion/distribution] Lieu connu	2.8.2.6.1		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Lieu de publication connu	
4.1.6.1	§ 2	Ressources continues sans mention du lieu de publication [ou de diffusion/distribution] Lieu probable	2.8.2.6.2		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Lieu de publication probable	
4.1.6.2		Ressources continues sans mention du lieu de publication [ou de diffusion/distribution] Division administrative plus vaste connue ou probable	2.8.2.6.3		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication connu	

FD Z 44-063			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
			2.8.2.6.4		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication probable	
4.1.6.3		Ressources continues sans mention du lieu de publication [ou de diffusion/distribution] Lieu inconnu	2.8.2.6.5		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication non identifié	modificatio n
			2.8.2.7		Lieu de publication non fourni	modificatio n
4.2		Nom de l'éditeur [et/ou du diffuseur/distributeur]	2.8.5		Nom de l'éditeur	
4.2.1		Nom de l'éditeur [et/ou du diffuseur/distributeur] Ordre des éléments	2.8.2.4.3		Plus d'un lieu de publication Plus d'un éditeur	
4.2.2		Nom de l'éditeur [et/ou du diffuseur/distributeur] Plusieurs éditeurs	2.8.5.5		Plus d'un éditeur	modificatio n
4.2.3		Nom de l'éditeur [et/ou du diffuseur/distributeur] Firme éditrice divisée en départements spécialisés	2.8.5.3		Enregistrement des noms des éditeurs	
4.2.4		Nom de l'éditeur [et/ou du diffuseur/distributeur] Nom du diffuseur/distributeur	2.9.5		Nom du diffuseur ou du distributeur	modificatio n
4.2.5		Nom de l'éditeur [et/ou du diffuseur/distributeur] Nom de l'éditeur apparaissant dans d'autres éléments de la description				suppression

FD Z 44-063			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.2.6.1		Nom de l'éditeur [et/ou du diffuseur/distributeur] – Transcription Abréviation du nom de l'éditeur	2.8.5.3		Enregistrement des noms des éditeurs	modification
4.2.6.2	§ 1	Nom de l'éditeur [et/ou du diffuseur/distributeur] – Transcription Nom de l'éditeur sous la forme d'un sigle	2.8.5.3		Enregistrement des noms des éditeurs	modification
4.2.7.1		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur/distributeur] en plusieurs langues Forme retenue	2.8.5.6		Nom de l'éditeur dans plus d'une langue ou d'une écriture	
4.2.7.2		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur/distributeur] en plusieurs langues Forme(s) parallèle(s)	2.8.6		Forme parallèle du nom de l'éditeur	
4.2.8.1		Publication ne portant pas de nom d'éditeur [ou de diffuseur/distributeur] Nom de l'imprimeur à la place du nom de l'éditeur				suppression
			2.8.5.7		Nom de l'éditeur non disponible dans la ressource décrite	pas d'équivalence
4.2.8.2		Publication ne portant pas de nom d'éditeur [ou de diffuseur/distributeur] Éditeur non identifié	2.8.5.7.2		Éditeur non identifié	modification
			2.8.5.8		Nom de l'éditeur non fourni	modification
4.2.9		Ressources continues Changements relatifs au nom de l'éditeur et/ou au lieu de publication	2.8.1.5.2		Enregistrement des changements dans les mentions de publication – Publications en série	modification

FD Z 44-063			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
			2.8.1.5.3		Enregistrement des changements dans les mentions de publication – Ressources intégratrices	
			2.8.2.8		Changement dans le lieu de publication	
			2.8.5.9		Changement dans le nom de l'éditeur	
4.4.		Date de publication	2.8.7		Date de publication	
4.4		Date de publication Date obligatoire	2.8.7		Date de publication Élément fondamental	
4.4.1	§3	Date de la première/dernière livraison	2.8.7.5.1		Date de début	
			2.8.7.5.2		Date de fin	
4.4.2.1		Transcription des dates Date erronée	2.8.7.3.4		Dates inexactes	
4.4.2.2		Transcription des dates Dates en remplacement de la date de publication	2.8.7.6		Date de publication non disponible dans une ressource en une seule partie	modification
4.4.2.3		Transcription des dates Première/dernière livraison sans date de publication	1.9.3		Dates restituées	
4.4.2.4		Transcription des dates Date de copyright	2.11		Date de copyright	
4.4.2.5		Transcription des dates Année de création identique à l'année de cessation de parution	2.8.7.5.3		Publication dans une même année	
4.4.2.6		Transcription des dates Irrégularités	2.8.7.5.5		Irrégularités dans les dates	

FD Z 44-063			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.4.3	§1	Transcription des dates Dates du calendrier grégorien	2.8.7.3.1		Dates exprimées en chiffres romains ou en toutes lettres	
4.4.3	§ 2	Transcription des dates Dates des autres calendriers	2.8.7.3.3		Dates dans un calendrier différent du calendrier grégorien	

FD Z 44-065 (1998) – Documentation – Catalogage des vidéogrammes – Rédaction de la description bibliographique

FD Z 44-065			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
0.5		Sources d'information	2.2		Sources d'information	
0.5.1		Ordre préférentiel des sources	2.2.2.3		Source d'information privilégiée en fonction du format de présentation de la ressource – Ressources constituées d'images animées	modification
0.5.2		Sources principales d'information	2.2.2.1		Source d'information privilégiée – Recommandations générales	
0.6	§ 1 et 3	Langue et écriture de la description Éléments transcrits	1.7.1		Recommandations générales sur la transcription	
0.6	§ 2	Langue et écriture de la description Abréviations prescrites				suppression
0.6	§ 5	Langue et écriture de la description Symboles ou signes n'appartenant pas au jeu typographique de base	1.7.5		Transcription – Symboles	
0.7.1		Abréviations Mots dans les titres	1.7.9		Abréviations	
0.7.4		Abréviations Lieux de publication et noms des éditeurs omis	2.8.2.4.1	§ 2 Ajout facultatif	Plus d'un lieu de publication Lieux omis	modification

FD Z 44-065			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
			2.8.5.5.1	§ 2 Ajout facultatif	Plus d'un éditeur Noms des éditeurs omis	modification
0.7.5		Abréviations Abréviations prescrites				suppression
0.8		Emploi des majuscules	1.7.2		Emploi des majuscules	modifications pour les ressources continues
0.9		Graphies fautives	1.7.10		Inexactitudes	modification
1.2		Indication générale du type de document	3.51		Type de contenu	modification
			3.2		Type de médiation	
4	Sources d'information	Zone de l'adresse – Sources d'information	2.8.1.2		Mention de publication – Sources d'information	modification (voir Sources d'information ci-dessus)
			2.8.5.2		Nom de l'éditeur – Sources d'information	
			2.8.2.2		Lieu de publication – Sources d'information	
			2.8.7.2		Date de publication – Sources d'information	
4.1		Domaine d'application et définitions				NB RDA-FR ne traite pour le moment que des opérations de type édition
4.1.2		Les opérations de type édition	2.8		Mention de publication	

FD Z 44-065			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
			2.8.5.1		Nom de l'éditeur – Champ d'application	
4.3.1		Lieu [de production], d'édition [et/ou de diffusion]	2.8.2		Lieu de publication	NB RDA-FR ne traite pour le moment que des opérations de type édition
4.3.1.1		Lieu [de production], d'édition [et/ou de diffusion] Définition	2.8.2.1		Lieu de publication – Champ d'application	
4.3.1.2		Lieu [de production], d'édition [et/ou de diffusion] Lieu erroné	2.8.2.3	§ 4	Enregistrement du lieu de publication Lieu fictif ou nécessitant des précisions	modification
4.3.1.3 et 4.3.1.4		Plusieurs lieux [de production], d'édition [et/ou de diffusion]	2.8.2.4		Plus d'un lieu de publication	
4.3.1.5		Plusieurs lieux [de production], d'édition [et/ou de diffusion] Plusieurs noms	2.8.2.4.3		Plus d'un lieu de publication Plus d'un éditeur	
4.3.1.6		Lieu d'édition différent du lieu de production				suppression
4.3.1.7		Lieu [de production], d'édition [et/ou de diffusion] Transcription Forme grammaticale et orthographe	2.8.2.3	§ 1 et 2	Enregistrement du lieu de publication Règles de transcription et traitement des prépositions	
4.3.1.8		Lieu [de production], d'édition [et/ou de diffusion] Indication de la division administrative plus vaste	2.8.2.3	§ 3 et ajout facultatif	Enregistrement du lieu de publication Indication de la division administrative plus vaste	

FD Z 44-065			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.3.1.8	§ 3	Lieu [de production], d'édition [et/ou de diffusion]	2.8.4		Adresse complète de l'éditeur	modificatio n
		Adresse complète de l'éditeur	4.3		Coordonnées	modificatio n
4.3.1.9		Lieu [de production], d'édition [et/ou de diffusion] Forme la plus connue du nom de lieu	2.8.2.3	§ 4	Enregistrement du lieu de publication Lieu fictif ou nécessitant des précisions	modificatio n
4.3.1.10		Lieu [de production], d'édition [et/ou de diffusion] en plusieurs langues Forme retenue	2.8.2.5		Lieu de publication dans plus d'une langue ou d'une écriture	modificatio n
4.3.1.11		Lieu [de production], d'édition [et/ou de diffusion] Formes parallèles	2.8.3		Forme parallèle du lieu de publication	modificatio n
4.3.1.12		Lieu [de production], d'édition [et/ou de diffusion] Lieu non disponible, connu ou probable	2.8.2.6.1		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Lieu de publication connu	
			2.8.2.6.2		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Lieu de publication probable	
4.3.1.13		Lieu [de production], d'édition [et/ou de diffusion] Division administrative plus vaste connue ou probable	2.8.2.6.3		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication connu	
			2.8.2.6.4		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication probable	

FD Z 44-065			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.3.1.14		Lieu [de production], d'édition [et/ou de diffusion] Lieu inconnu	2.8.2.6.5		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication non identifié	modificatio n
			2.8.2.7		Lieu de publication non fourni	modificatio n
4.3.2		Nom [du producteur], de l'éditeur [et/ou du diffuseur]	2.8.5		Nom de l'éditeur	NB RDA-FR ne traite pour le moment que des opérations de type édition
4.3.2.1 et 4.3.2.2		Nom [du producteur], de l'éditeur [et/ou du diffuseur] Plusieurs éditeurs	2.8.2.4.3		Plus d'un lieu de publication Plus d'un éditeur	
4.3.2.3		Nom [du producteur], de l'éditeur [et/ou du diffuseur] Plusieurs éditeurs, omission	2.8.5.5		Plus d'un éditeur	
			2.8.5.5.1		Plus d'un éditeur	modificatio n
4.3.2.4		Nom [du producteur], de l'éditeur [et/ou du diffuseur] Abréviation	Ajout facultatif			
			2.8.5.3		Enregistrement des noms des éditeurs	modificatio n
4.3.2.5		Nom [du producteur], de l'éditeur [et/ou du diffuseur] Nom figurant dans un autre élément	2.8.5.3		Enregistrement des noms des éditeurs	modificatio n
4.3.2.6		Nom [du producteur], de l'éditeur [et/ou du diffuseur] en plusieurs langues Forme retenue	2.8.5.6		Nom de l'éditeur dans plus d'une langue ou d'une écriture	modificatio n

FD Z 44-065			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.3.2.7		Nom [du producteur], de l'éditeur [et/ou du diffuseur] en plusieurs langues Formes parallèles	2.8.6		Forme parallèle du nom de l'éditeur	modificatio n
4.3.2.8		Nom de marque	2.8.5.1	§ 2	Champ d'application Nom de marque	
			2.8.5.7		Nom de l'éditeur non disponible dans la ressource décrite	pas d'équivalen ce
4.3.2.9		Ressource sans mention [de producteur], d'éditeur [ou du diffuseur] Éditeur non identifié	2.8.5.7.2		Éditeur non identifié	modificatio n
			2.8.5.8		Nom de l'éditeur non fourni	modificatio n
4.3.3		Fonction [de producteur], d'éditeur [ou de diffuseur]	2.8.5.4 et ajout facultati f		Mention de fonction	modificatio n (voir abréviatio ns)
4.3.4		Date [de production], d'édition [ou de diffusion]	2.8.7		Date de publication	NB RDA-FR ne traite pour le moment que des opérations de type édition
4.3.4.1		Date de production, d'édition ou de diffusion	2.8.7.1		Date de publication – Champ d'application	

FD Z 44-065			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.3.4.2		Date de production, d'édition ou de diffusion Une même date pour des types d'intervention différents				Dates de distribution et de copyright non encore traitées
4.3.4.3		Date de production, d'édition ou de diffusion Dates différentes pour des types d'intervention différents	2.8.7		Date de publication	Dates de distribution et de copyright non encore traitées
4.3.4.4		Date de production, d'édition ou de diffusion Transcription	2.8.7.3		Enregistrement de la date de publication	
4.3.4.5		Date de production, d'édition ou de diffusion Date erronée	2.8.7.3.4		Dates inexactes	modification (voir abréviations)
4.3.4.6		Date de production, d'édition ou de diffusion Dates en remplacement	2.8.7.6		Date de publication non disponible dans une ressource en une seule partie	
4.3.4.7		Date de production, d'édition ou de diffusion Date associée au nom responsable de l'opération à laquelle elle se rapporte				Dates de distribution et de copyright non encore traitées
4.3.4.8		Date de production, d'édition ou de diffusion Aucune date	2.8.7.6.5		Date de publication restituée	

FD Z 44-065			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.3.4.9 et 4.3.4.10		Date de production, d'édition ou de diffusion Ensemble produit ou paru sur plusieurs années	2.8.7.5		Monographies en plusieurs parties, publications en série et ressources intégratrices	
4.3.4.11		Date de copyright – Ressource contenant plusieurs œuvres	2.1.2.2		Base pour l'identification de la ressource Description globale – Ressource publiée comme une seule unité	
4.3.4.12		Plusieurs dates de copyright				Date de copyright non encore traitée

FD Z 44-066 (1988) – Documentation – Catalogage des enregistrements sonores – Rédaction de la notice phonographique

FD Z 44-066			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
0.6		Sources d'information	2.2		Sources d'information	
0.6.1		Ordre préférentiel des sources	2.2.2.1		Source d'information privilégiée en fonction du format de présentation de la ressource – Recommandations générales	
			2.2.2.4		Source d'information privilégiée en fonction du format de présentation de la ressource – Autres ressources	précision
0.6.2		Sources principales d'information Zone 4 - Adresse	2.8.1.2		Mention de publication – Sources d'information	
			2.8.5.2		Nom de l'éditeur – Sources d'information	
			2.8.2.2		Lieu de publication – Sources d'information	
			2.8.7.2		Date de publication – Sources d'information	
0.7		Langue et écriture de la notice Transcription	1.7.1		Recommandations générales sur la transcription	
0.8	§ 1	Abréviations Abréviations prescrites				suppression
0.8		Abréviations Lieux de publication et noms des éditeurs omis	2.8.2.4.1	§ 2 Ajout facultatif	Plus d'un lieu de publication Lieux omis	modification

FD Z 44-066			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
			2.8.5.5.1	§ 2 Ajout facultatif	Plus d'un éditeur Noms des éditeurs omis	modification
0.8	§ 4	Abréviations dans le titre propre	1.7.9		Abréviations	
0.9		Emploi des majuscules	1.7.2		Emploi des majuscules	modifications pour les ressources continues
0.10		Graphies fautives	1.7.10		Inexactitudes	modification
1.2		Indication générale du type de document	3.51		Type de contenu	modification
			3.2		Type de médiation	
4		Zone de l'adresse	2.8		Mention de publication	NB RDA-FR ne traite pour le moment que les informations relatives à la publication
4.1		Lieu de publication [et de distribution]	2.8.2		Lieu de publication	NB RDA-FR ne traite pour le moment que les informations relatives à la publication

FD Z 44-066			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.1.1		Lieu de publication [et de distribution] Ordre des éléments				suppression
4.1.2	§ 1	Lieu de publication [et de distribution]	2.8.2.1		Lieu de publication – Champ d'application	
			2.8.2.3		Enregistrement du lieu de publication	
4.1.2	§ 2	Lieu de publication et de distribution Éditions internationales				suppression
4.1.3		Lieu de publication [et de distribution] Adresse complète de l'éditeur	2.8.4		Adresse complète de l'éditeur	modificatio n
			4.3		Coordonnées	modificatio n
4.1.4		Lieu de publication [et de distribution] Transcription	2.8.2.3	§ 1 et 2	Enregistrement du lieu de publication Règles de transcription et traitement des prépositions	
4.1.4		Lieu de publication [et de distribution] Transcription Autre forme du nom de lieu	2.8.2.3	§ 4	Enregistrement du lieu de publication Lieu fictif ou nécessitant des précisions	modificatio n
4.1.5		Lieu de publication [et de distribution] en plusieurs langues Forme retenue	2.8.2.5		Lieu de publication dans plus d'une langue ou d'une écriture	modificatio n
4.1.5		Lieu de publication [et de distribution] en plusieurs langues Formes parallèles	2.8.3		Forme parallèle du lieu de publication	modificatio n
4.1.6		Lieu de publication [et de distribution] Indication de la division administrative plus vaste	2.8.2.3	§ 3 et ajout facultatif	Enregistrement du lieu de publication Indication de la division administrative plus vaste	

FD Z 44-066			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.1.7		Lieu de publication [et de distribution] Plusieurs lieux	2.8.2.4		Plus d'un lieu de publication	modificatio n
4.1.8	§ 1	Lieu de publication [et de distribution] Lieu non disponible, connu	2.8.2.6.1		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Lieu de publication connu	
4.1.8	§ 2	Lieu de publication [et de distribution] Lieu non disponible, probable	2.8.2.6.2		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Lieu de publication probable	
4.1.8	§ 3	Lieu de publication [et de distribution] Lieu non disponible, pays connu	2.8.2.6.3		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication connu	
			2.8.2.6.4		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication probable	
4.1.8	§ 3	Lieu de publication [et de distribution] Lieu non disponible, lieu inconnu	2.8.2.6.5		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication non identifié	modificatio n
			2.8.2.7		Lieu de publication non fourni	modificatio n

FD Z 44-066			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.2		Nom de l'éditeur [et du distributeur]	2.8.5		Nom de l'éditeur	NB RDA-FR ne traite pour le moment que les informations relatives à la publication
4.2.1		Nom de l'éditeur [et du distributeur] Ordre des éléments				suppression
4.2.2		Nom de l'éditeur [et du distributeur] Transcription – Règle générale	2.8.5.3		Enregistrement des noms des éditeurs	modificatio n
4.2.2.1		Nom de l'éditeur [et du distributeur] Transcription – Cas particuliers	2.8.5.3		Enregistrement des noms des éditeurs	modificatio n
4.2.2.2		Nom de l'éditeur [et du distributeur] Sigle ou forme abrégée	2.8.5.3	§ 3	Enregistrement des noms des éditeurs	modificatio n
4.2.2.3		Nom de l'éditeur [et du distributeur] Collectivité non spécialisée dans l'édition phonographique	2.8.5.3	§ 3	Enregistrement des noms des éditeurs	modificatio n
4.2.3		Nom de l'éditeur [et du distributeur] en plusieurs langues Forme retenue	2.8.5.6		Nom de l'éditeur dans plus d'une langue ou d'une écriture	modificatio n
4.2.3		Nom de l'éditeur [et du distributeur] en plusieurs langues Formes parallèles	2.8.6		Forme parallèle du nom de l'éditeur	modificatio n

FD Z 44-066			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.2.4		Nom de l'éditeur [et du distributeur] Plusieurs noms	2.8.5.5		Plus d'un éditeur	modificatio n
			2.8.5.7		Nom de l'éditeur non disponible dans la ressource décrite	pas d'équivalen ce
4.2.6		Nom de l'éditeur [et du distributeur] Éditeur non identifié	2.8.5.7.2		Éditeur non identifié	modificatio n
			2.8.5.8		Nom de l'éditeur non fourni	modificatio n
4.3		Date de publication	2.8.7		Date de publication	
4.3.1		Date de publication Ordre des éléments				suppression
4.3.2		Date de publication Transcription	2.8.7.3		Enregistrement de la date de publication	
4.3.3		Date de publication Date erronée	2.8.7.3.4		Dates inexactes	modificatio n
4.3.4	§ 1 et 2	Date de publication Dates en remplacement	2.8.7.6		Date de publication non disponible dans une ressource en une seule partie	NB Date de copyright non encore traitée
4.3.4	§ 3	Date de publication Date restituée	2.8.7.6.5		Date de publication restituée	
4.3.5		Date de publication Ensemble publié sur plusieurs années	2.8.7.5		Monographies en plusieurs parties, publications en série et ressources intégratrices	

FD Z 44-069 (1993) – Documentation – Catalogage de la musique imprimée – Rédaction de la description bibliographique

FD Z 44-069			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
0.5		Sources d'information	2.2		Sources d'information	
0.5.1		Ordre préférentiel des sources	2.2.2.2.1		Source d'information privilégiée en fonction du format de présentation de la ressource – Ressources constituées de plusieurs pages, feuillets, feuilles réunis sous forme de volumes, portfolios, etc.	
0.5.2		Sources principales d'information	2.2.2.1		Source d'information privilégiée – Recommandations générales	modification
			2.2.2.2.1		Source d'information privilégiée en fonction du format de présentation de la ressource – Ressources constituées de plusieurs pages, feuillets, feuilles réunis sous forme de volumes, portfolios, etc.	
0.5.3	§ 1	Choix des sources : cas particuliers Plusieurs pages de titre	2.2.2.1	§ 2	Source d'information privilégiée – Recommandations générales Choix d'une source appropriée au type de description	
			2.2.3.3		Sources d'information privilégiées pour la reproduction et l'original	

FD Z 44-069			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
0.5.3	§ 2	Choix des sources : cas particuliers Plusieurs pages de titre dans des langues différentes	2.2.3.1		Sources d'information privilégiées dans des langues ou écritures différentes	
0.5.3	§ 3	Choix des sources : cas particuliers Plusieurs pages de titre correspondant aux œuvres contenues dans la ressource	2.1.2.2	§ 3	Base pour l'identification de la ressource – Ressource publiée en une seule unité Absence de source d'information identifiant la ressource dans son intégralité	
0.5.3	§ 4	Choix des sources : cas particuliers Absence de page de titre	2.2.2.2.1	Cas particulier 3	Source d'information privilégiée en fonction du format de présentation de la ressource – Ressources constituées de plusieurs pages, feuillets, feuilles réunis sous forme de volumes, portfolios, etc. Absence de page de titre	
			2.2.4		Autres sources d'information	
0.6	§ 1 à 3	Langue et écriture de la description Transcription	1.7.1		Recommandations générales sur la transcription	
0.6	§ 6	Langue et écriture de la description Symboles ou signes n'appartenant pas au jeu typographique de base	1.7.5		Transcription – Symboles	
0.7.1		Abréviations Mots dans les titres	1.7.9		Abréviations	
0.7.4		Abréviations Lieux de publication et noms des éditeurs	2.8.2.4.1	§ 2 Ajout facultatif	Plus d'un lieu de publication Lieux omis	

FD Z 44-069			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
			2.8.5.5.1	§ 2 Ajout facultatif	Plus d'un éditeur Noms des éditeurs omis	modification
0.7.5		Abréviations Abréviations prescrites				suppression
0.8		Emploi des majuscules	1.7.2		Emploi des majuscules	modifications pour les ressources continues
0.9		Graphies fautives	1.7.10		Inexactitudes	modification
1.2		Indication générale du type de document	3.51		Type de contenu	modification
			3.2		Type de médiation	
4	Sources d'information	Zone de l'adresse – Sources d'information	2.8.1.2		Mention de publication – Sources d'information	modification
			2.8.5.2		Nom de l'éditeur – Sources d'information	
			2.8.2.2		Lieu de publication – Sources d'information	
			2.8.7.2		Date de publication – Sources d'information	
4	Domaine d'application	Zone de l'adresse – Domaine d'application	2.8.1.3		Plusieurs mentions de publication différentes	
4.1		Lieu de publication [ou de diffusion]	2.8.2		Lieu de publication	
4.1.1		Lieu de publication [ou de diffusion] Définition	2.8.2.1		Lieu de publication – Champ d'application	

FD Z 44-069			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.1.2	§ 1	Lieu de publication [ou de diffusion] Transcription	2.8.2.3	§ 1	Enregistrement du lieu de publication	
			2.8.1.4		Enregistrement des mentions de publication	
4.1.2	§ 2	Lieu de publication [ou de diffusion] Lieu erroné	2.8.2.3	§ 4	Enregistrement du lieu de publication Lieu fictif ou nécessitant des précisions	modificatio n
4.1.3.1		Plusieurs lieux de publication [ou de diffusion]	2.8.2.4		Plus d'un lieu de publication	modificatio n
4.1.3.2	§ 2	Plusieurs lieux de publication [ou de diffusion] Plusieurs éditeurs	2.8.2.4.3		Plus d'un lieu de publication Plus d'un éditeur	
4.1.4.1		Lieu de publication [ou de diffusion] –Transcription Forme grammaticale et orthographe	2.8.2.3	§ 1 et 2	Enregistrement du lieu de publication Règles de transcription et traitement des prépositions	
4.1.4.2		Lieu de publication ou de diffusion–Transcription Indication de la division administrative plus vaste	2.8.2.3	§ 3 et ajout facultati f	Enregistrement du lieu de publication Indication de la division administrative plus vaste	
4.1.4.3		Lieu de publication ou de diffusion–Transcription Forme la plus connue du nom de lieu	2.8.2.3	§ 4	Enregistrement du lieu de publication Lieu fictif ou nécessitant des précisions	modificatio n
4.1.4.4		Lieu de publication ou de diffusion–Transcription Adresse complète de l'éditeur	2.8.4		Adresse complète de l'éditeur	modificatio n
			4.3		Coordonnées	modificatio n
4.1.5.1		Lieu de publication [ou de diffusion] en plusieurs langues Forme retenue	2.8.2.5		Lieu de publication dans plus d'une langue ou d'une écriture	

FD Z 44-069			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.1.5.2		Lieu de publication [ou de diffusion] en plusieurs langues Forme(s) parallèle(s)	2.8.3		Forme parallèle du lieu de publication	
4.1.6.1	§ 1	Publications sans mention du lieu de publication ou de diffusion Lieu connu	2.8.2.6.1		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Lieu de publication connu	
4.1.6.1	§ 2	Publications sans mention du lieu de publication ou de diffusion Lieu probable	2.8.2.6.2		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Lieu de publication probable	
4.1.6.2		Publications sans mention du lieu de publication ou de diffusion Division administrative plus vaste connue ou probable	2.8.2.6.3		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication connu	
			2.8.2.6.4		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication probable	
4.1.6.3		Publications sans mention du lieu de publication ou de diffusion Lieu inconnu	2.8.2.6.5		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication non identifié	modificatio n
			2.8.2.7		Lieu de publication non fourni	modificatio n
4.2		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur]	2.8.5		Nom de l'éditeur	
4.2.1		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur] Ordre des éléments	2.8.2.4.3		Plus d'un lieu de publication Plus d'un éditeur	

FD Z 44-069			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.2.2		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur] Plusieurs éditeurs	2.8.5.5		Plus d'un éditeur	modificatio n
4.2.3		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur] Éditions à compte d'auteur				suppression
4.2.5		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur] – Transcription	2.8.5.3		Enregistrement des noms des éditeurs	modificatio n
4.2.6.1		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur] en plusieurs langues Forme retenue	2.8.5.6		Nom de l'éditeur dans plus d'une langue ou d'une écriture	
4.2.6.2		Nom de l'éditeur [ou du diffuseur] en plusieurs langues Forme(s) parallèle(s)	2.8.6		Forme parallèle du nom de l'éditeur	
4.2.7.1		Publications sans mention d'éditeur [ou de diffuseur] Nom de l'imprimeur à la place du nom de l'éditeur				suppression
			2.8.5.7		Nom de l'éditeur non disponible dans la ressource décrite	pas d'équivalen ce
4.2.7.2		Publications sans mention d'éditeur [ou de diffuseur] Éditeur non identifié	2.8.5.7.2		Éditeur non identifié	modificatio n
			2.8.5.8		Nom de l'éditeur non fourni	modificatio n
4.2.8		Publications en plusieurs volumes	2.8.2.8		Changement dans le lieu de publication	modificatio n
			2.8.5.9		Changement dans le nom de l'éditeur	
			2.8.1.5.1		Enregistrement des changements dans les mentions de publication – Monographies en plusieurs parties	

FD Z 44-069			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.4		Date de publication [ou de diffusion]	2.8.7		Date de publication	
4.4.1		Date de publication [ou de diffusion] Date obligatoire	2.8.7		Date de publication Élément fondamental	
4.4.2		Date de publication [ou de diffusion] Une même date pour plusieurs éditeurs ou diffuseurs				suppression
4.4.3		Date de publication ou de diffusion Date de publication et date de diffusion différentes	2.8.7		Date de publication	
			2.9		Mention de distribution	
4.4.4.1		Transcription Dates du calendrier grégorien	2.8.7.3.1		Dates exprimées en chiffres romains ou en toutes lettres	
4.4.4.1		Transcription Dates des autres calendriers	2.8.7.3.3		Dates dans un calendrier différent du calendrier grégorien	
4.4.4.2		Transcription Date erronée	2.8.7.3.4		Dates inexactes	
4.4.5		Dates en remplacement de la date de publication	2.8.7.6		Date de publication non disponible dans une ressource en une seule partie	modificatio n
4.4.6		Publication sans date	2.8.7.6.5		Date de publication restituée	
4.4.7		Date de publication [ou de diffusion] – Monographies en plusieurs volumes	2.8.7.5		Monographies en plusieurs parties, publications en série et ressources intégratrices	
9.2.4		Traitement des monographies en plusieurs volumes – Zone de l'adresse – Changement de lieu de publication et d'éditeur	2.8.2.8		Changement dans le lieu de publication	modificatio n
			2.8.5.9		Changement dans le nom de l'éditeur	

FD Z 44-069			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référénc e	paragra phe (s'il y a lieu)	intitulé	
			2.8.1.5.1		Enregistrement des changements dans les mentions de publication – Monographies en plusieurs parties	
9.2.4.4		Traitement des monographies en plusieurs volumes – Zone de l'adresse – Date de publication	2.8.7.5		Monographies en plusieurs parties, publications en série et ressources intégratrices	

FD Z 44-082 (1999) – Documentation – Catalogage des ressources électroniques – Rédaction de la description bibliographique

FD Z 44-082			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référence	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référence	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé	
0.5		Sources d'information	2.2		Sources d'information	
0.5.1		Sources principales d'information	2.2.2.1		Source d'information privilégiée – Recommandations générales	
			2.2.4		Autres sources d'information	
0.5.2		Choix des sources	2.2.2.2		Source d'information privilégiée en fonction du format de présentation de la ressource – Ressources constituées [...] d'images d'une ou plusieurs pages, feuillets, feuilles ou fiches)	
0.5.2.1		Sources internes				
0.5.2.2		Autres sources				
			2.2.2.4		Autres ressources	
			2.2.2.4.1		Ressources avec un conditionnement éditorial	modification
			2.2.2.4.2		Ressources sans conditionnement éditorial	
			2.2.2.4.2.1		Ressources sur support	modification
			2.2.2.4.2.2		Ressources dématérialisées	
06	§ 1 à 3	Langue et écriture de la description Information transcrite	1.7.1		Recommandations générales sur la transcription	modification
0.6	§ 4	Langue et écriture de la description Symboles ou signes n'appartenant pas au jeu typographique de base	1.7.5		Transcription – Symboles	
0.7.1		Abréviations Mots dans les titres	1.7.9		Abréviations	
0.7.4		Abréviations Lieux de publication et noms des éditeurs	2.8.2.4.1	§ 2 Ajout facultatif	Plus d'un lieu de publication Lieux omis	
			2.8.5.5.1	§ 2 Ajout facultatif	Plus d'un éditeur Noms des éditeurs omis	modification
0.7.5		Abréviations Abréviations prescrites				suppression

FD Z 44-082			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référence	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référence	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé	
0.8		Emploi des majuscules	1.7.2		Emploi des majuscules	modifications pour les ressources continues
0.9		Graphies fautives	1.7.10		Inexactitudes	modification
1.2		Indication générale du type de document	3.51		Type de contenu	modification
			3.2		Type de médiation	
4	Sources d'information	Zone de l'adresse – Sources d'information	2.8.1.2		Mention de publication – Sources d'information	modification
			2.8.5.2		Nom de l'éditeur – Sources d'information	
			2.8.2.2		Lieu de publication – Sources d'information	
			2.8.7.2		Date de publication – Sources d'information	
4.1		Lieu de publication, [de production et/ou de diffusion]	2.8.2		Lieu de publication	
4.1.1		Lieu de publication, [de production et/ou de diffusion] Définition	2.8.2.1		Lieu de publication – Champ d'application	
4.1.2		Lieu de publication, [de production et/ou de diffusion] Transcription	2.8.2.3	§ 1	Enregistrement du lieu de publication	
			2.8.1.4		Enregistrement des mentions de publication	
			2.8.2.3	§ 4	Enregistrement du lieu de publication Lieu fictif ou nécessitant des précisions	modification
4.1.3.1 4.1.3.2 4.1.3.3		Plusieurs lieux d'édition [ou de diffusion]	2.8.2.4		Plus d'un lieu de publication	modification
4.1.3.4		Plusieurs lieux d'édition [ou de diffusion] Plusieurs éditeurs	2.8.2.4.3		Plus d'un lieu de publication Plus d'un éditeur	

FD Z 44-082			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référence	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référence	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.1.4.1		Lieu de publication, [de production et/ou de diffusion] – Transcription Forme grammaticale et orthographe	2.8.2.3	§ 1 et 2	Enregistrement du lieu de publication Règles de transcription et traitement des prépositions	modification
4.1.4.2		Lieu de publication, [de production et/ou de diffusion] – Transcription Indication de la division administrative plus vaste	2.8.2.3	§ 3 et ajout facultatif	Enregistrement du lieu de publication Indication de la division administrative plus vaste	
4.1.4.3		Lieu de publication, [de production et/ou de diffusion] – Transcription Forme la plus connue du nom de lieu	2.8.2.3	§ 4	Enregistrement du lieu de publication Lieu fictif ou nécessitant des précisions	modification
4.1.4.4		Lieu de publication, [de production et/ou de diffusion] – Transcription Adresse complète de l'éditeur	2.8.4		Adresse complète de l'éditeur	modification
			4.3		Coordonnées	modification
4.1.5.1		Lieu de publication, [de production et/ou de diffusion] en plusieurs langues Forme retenue	2.8.2.5		Lieu de publication dans plus d'une langue ou d'une écriture	modification
4.1.5.2		Lieu de publication, [de production et/ou de diffusion] en plusieurs langues Forme(s) parallèle(s)	2.8.3		Forme parallèle du lieu de publication	
4.1.6.1		Ressources sans mention du lieu de publication, [de production et/ou de diffusion] Lieu connu Lieu probable	2.8.2.6.1		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Lieu de publication connu	
			2.8.2.6.2		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Lieu de publication probable	
4.1.6.2		Ressources sans mention du lieu de publication, [de production et/ou de diffusion] Division administrative plus vaste connue ou probable	2.8.2.6.3		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication connu	
			2.8.2.6.4		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication probable	

FD Z 44-082			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référence	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référence	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.1.6.3		Ressources sans mention du lieu de publication, [de production et/ou de diffusion] Lieu inconnu	2.8.2.6.5		Lieu de publication non disponible dans la ressource décrite – Pays, province, État, région, département, etc. de publication non identifié	modification
			2.8.2.7		Lieu de publication non fourni	modification
4.2		Nom de l'éditeur [du producteur et/ou du diffuseur]	2.8.5		Nom de l'éditeur	
4.2.1		Nom de l'éditeur [du producteur et/ou du diffuseur] Ordre des éléments	2.8.2.4.3		Plus d'un lieu de publication Plus d'un éditeur	
4.2.2	§1	Nom de l'éditeur [du producteur et/ou du diffuseur] Plusieurs éditeurs Choix du nom	2.8.5.5 2.8.5.5.1	§1	Plus d'un éditeur Choix du nom	
4.2.2	§2	Nom de l'éditeur [du producteur et/ou du diffuseur] Plusieurs éditeurs Autres noms	2.8.5.5.1	Ajout facultatif	Plus d'un éditeur - Autres noms et omissions	modification
			2.8.5.5.2		Plus d'un éditeur Nom d'éditeur correspondant à un identifiant	
			2.8.5.5.3		Plus d'un éditeur Éditeur français	
4.2.5		Nom de l'éditeur [du producteur et/ou du diffuseur] – Transcription	2.8.5.3		Enregistrement des noms des éditeurs	modification
4.2.6.1		Nom de l'éditeur [du producteur et/ou du diffuseur] en plusieurs langues Forme retenue	2.8.5.6		Nom de l'éditeur dans plus d'une langue ou d'une écriture	modification
4.2.6.2		Nom de l'éditeur [du producteur et/ou du diffuseur] en plusieurs langues Forme(s) parallèle(s)	2.8.6		Forme parallèle du nom de l'éditeur	
4.2.7.1		Ressources sans mention d'éditeur [de producteur et/ou de diffuseur] Nom du fabricant à la place du nom de l'éditeur				suppression

FD Z 44-082			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référence	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référence	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé	
			2.8.5.7		Nom de l'éditeur non disponible dans la ressource décrite	pas d'équivalence
4.2.7.2		Ressources sans mention d'éditeur [de producteur et/ou de diffuseur] Éditeur non identifié	2.8.5.7.3		Éditeur non identifié	modification
			2.8.5.8		Nom de l'éditeur non fourni	modification
4.4		Date de publication, [de production et/ou de diffusion]	2.8.7		Date de publication	
4.4.1	§1	Date de publication, [de production et/ou de diffusion] Date obligatoire	2.8.7		Date de publication Élément fondamental	
4.4.1	§2	Date de publication, [de production et/ou de diffusion] Ressource en ligne : Date de consultation	2.1.2.4	§3	Base pour l'identification de la ressource Description globale – Ressource intégratrice	
4.4.2		Date de publication, [de production et/ou de diffusion] Une même date pour plusieurs éditeurs ou diffuseurs				suppression
4.4.3		Date de publication, [de production et/ou de diffusion] Date de publication et date de diffusion différentes	2.8.7		Date de publication	
			2.9		Mention de distribution	
4.4.4.1		Transcription Dates du calendrier grégorien	2.8.7.3.1		Dates exprimées en chiffres romains ou en toutes lettres	
4.4.4.1		Transcription Dates des autres calendriers	2.8.7.3.3		Dates dans un calendrier différent du calendrier grégorien	
4.4.4.2		Transcription Date erronée	2.8.7.3.4		Dates inexactes	modification
4.4.5		Dates en remplacement de la date de publication	2.8.7.6		Date de publication non disponible dans une ressource en une seule partie	modification
4.4.6		Date de copyright	2.11		Date de copyright	

FD Z 44-082			RDA-FR			Écarts entre les deux normes
référence	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé ou thème	référence	paragraphe (s'il y a lieu)	intitulé	
4.4.7		Date de publication, [de production et/ou de diffusion] – Monographies en plusieurs volumes	2.8.7.5		Monographies en plusieurs parties, publications en série et ressources intégratrices	
4.4.8		Date de copyright – Ressource contenant plusieurs œuvres	2.1.2.2		Base pour l'identification de la ressource Description globale – Ressource publiée comme une seule unité	
4.4.9		Publication sans date	2.8.7.6.5		Date de publication restituée	modification
			2.8.7.6.5.4		Date de publication non identifiée	
			2.8.7.6.6		Date de publication non fournie	
7.9.1		Note sur la zone de l'adresse Indication des sources d'information	2.8.5.7.1		Nom de l'éditeur non disponible dans la ressource décrite Éditeur restitué de manière certaine	
			2.8.5.7.1		Éditeur restitué de manière incertaine	
			2.8.7.3.4		Dates inexactes	
			2.8.7.5.6		Description à partir d'une livraison, d'un numéro ou d'une partie intermédiaire	
			2.8.7.6.5.1		Date de publication restituée d'après d'autres dates présentes dans la ressource	
			2.8.7.6.5.2		Date de publication restituée d'après des sources extérieures à la ressource	

Version archivée le 01/10/2023

Typologie de l'image

Abécédaire
Acte d'état civil
Acte de décès
Acte de mariage
Acte religieux
Action
Affiche
Affiche-texte
Affiche-texte illustrée
Affichette
Agenda
Album à colorier
Album de jeux pour enfants
Album de photographies
Almanach
Almanach PTT
Alphabet
Anamorphose
Annonce de timbres
Annonce d'éditeur
Assignat
Attachement (architecture)
Autocollant

Badge
Bague de cigare
Bandeau
Billet
Billet d'enterrement
Billet d'entrée
Billet de bal
Billet de banque
Billet de congé
Billet de loterie
Billet de loto
Billet de souscription
Bon d'échange
Bon point
Brevet
Brevet d'invention
Bulletin de paie
Bulletin de vote
Buvard

Cahier
Calendrier
Calendrier perpétuel
Canard
Canivet
Carnet de bal
Carnet de dessins
Carte-album
Carte à jouer

Carte d'anniversaire
Carte d'électeur
Carte d'invitation
Carte de fantaisie
Carte de membre
Carte de Noël
Carte de visite
Carte de vœux
Carte divinatoire
Carte officielle
Carte postale
Carte publicitaire
Cartouche
Casse-tête
Certificat
Cocarde
Coupe
Coupe horizontale
Coupe longitudinale
Coupe transversale
Coupe verticale
Courbe
Cours d'architecture
Cours de dessin
Couverture
Couverture de cahier
Couverture de livre
Couverture de périodique
Croquis (architecture)
Cul-de-lampe

Damier
Décalcomanie
Dépliant
Dessus de boîte
Dessus de bouton
Détail (architecture)
Devinette
Diagramme
Diplôme
Document administratif
Domino
Drapeau
Drapelet de pèlerinage

Échiquier
Écran
Élévation
Emballage
Enveloppe
Ephemera (publication)
Éphéméride
Étiquette
Éventail
Ex-libris
Ex-voto
Facture
Faire-part

Faire-part de baptême
Faire-part de décès
Faire-part de mariage
Faire-part de naissance
Fanion
Feuille d'imposition
Flamme
Frontispice

Graphique

Horaire

Illustration
Illustration de livre
Illustration de périodique
Image à collectionner
Image à découper
Image à révéler
Image à transformation
Image aimantée
Image d'Épinal
Image de baptême
Image de communion
Image de confirmation
Image de confrérie
Image de missel
Image de mode
Image de pèlerinage
Image de presse
Image didactique
Image populaire (sauf Épinal)
Image publicitaire
Image religieuse
Image scolaire

Jacquette de livre
Jeu
Jeu de l'oie
Jeu pédagogique

Kakémono
Kamishibai

Laissez-passer
Livre animé
Livre d'artiste

Macédoine
Maquette à découper
Maquette d'affiche
Maquette de costume
Maquette de décor

Maquette de librairie
Maquette de reliure
Marque-page
Marque typographique
Matériel didactique
Menu
Méthode pédagogique
Modèle (architecture)
Modèle de broderie
Modèle de calligraphie
Mosaïque
Mots croisés

Nain jaune

Obligation
Ombre chinoise
Ornement typographique

Page de titre
Panneau de signalisation
Panneau décoratif
Panneau didactique
Papeterie
Papier à en-tête
Papier à lettres
Papier d'emballage
Papier dominoté
Papier peint
Papier reliure
Partition illustrée
Passeport
Patron de couture
Perspective
Placard
Placard de thèse
Plan
Planche de bande dessinée
Plan au sol
Plan de masse
Plan de situation
Plaque funéraire
Plaquette publicitaire
Pliage
Pochette de disque
Portfolio d'estampes
Portfolio de photographies
Portfolio de reproductions
Poster
Profil (architecture)
Programme
Prospectus
Puzzle

Rébus
Récépissé

Récompense
Relevé (archéologie)
Relevé (architecture)

Sac
Signet

Tableau d'enseignement
Tableau généalogique
Tarif
Tarot
Timbre-poste
Timbre d'artiste
Timbre fiscal
Timbre postal
Titre
Titre de musique
Tract
Typon

Vignette
Vue d'optique
Vue stéréoscopique

Version archivée le 01/10/2023